

P181.

Brunet III 980
de Seyn II 671.
auteur Belge = 1739 - 1822
+ Brux.
enterré à l'église de la Chapelle.

Edit. Orig.

51 gr H T

pe TS

Fv

LE COSTUME

DE PLUSIEURS

PEUPLES DE L'ANTIQUITÉ.

LE COSTUME OU ESSAI SUR LES HABILLEMENTS ET LES USAGES DE PLUSIEURS PEUPLES DE L'ANTIQUITÉ,

prouvé par les Monuments.

PAR ANDRÉ LENS, PEINTRE.

Whoever thinks a faultlefs piece to fee,
Thinks what ne' er was, nor is, nor e'er, shall be.

Pope 's Effay, on Crit. ℣. 253.

Crois-tu pouvoir trouver des Ouvrages parfaits?
Il n'en fut, il n'en eft, il n'en fera jamais.



AUX DÉPENS DE L'AUTEUR.

A LIEGE,

Chez J. F. BASSOMPIERRE, Imprimeur de *SON ALTESSE.*

M. DCC. LXXVI.



A

MES AMIS.

MESSIEURS,

Il ſeroit inutile de vous dire, que pour écrire il faut des talents ; ſi on a quelquefois réuſſi ſans en avoir beaucoup, c'eſt par le moyen des amis. Mon Ouvrage

ne ſauroit avoir une meilleure protection; c'eſt à vous que je l'offre ſans autre cérémonie, ſans crainte, ſans eſpoir. Jamais Livre ne fut dédié d'auſſi bon cœur: il ſera reçu de même.

Je ſuis, &c.

MESSIEURS,

Anvers ce 28 *Octobre* 1776.

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur
ANDRÉ LENS.

INTRODUCTION.

Le principal objet de la Peinture, de la Sculpture, & d'autres Arts ſemblables, eſt de repréſenter les faits mémorables de l'antiquité, les Perſonnages illuſtres, & les exemples de la plus ſublime vertu. Un objet ſi noble doit avoir la vérité pour caractere ; & cette vérité doit ſe faire ſentir en tout ce qui peut diſtinguer les Nations qui ont figuré dans l'Hiſtoire. Elle nous parle de ces Nations d'une maniere à ne laiſſer aucun doute ſur la variété de leurs habillements, de leurs armes, de leurs cérémonies, de leurs marques d'honneur, & autres diſtinctions. C'eſt cette variété dont le Peintre d'hiſtoire doit enrichir ſes tableaux ; en repréſentant les Grecs comme étoient les Grecs, & les Romains avec les attributs qui les diſtinguoient. Ici un ſimple acceſſoire, qui ailleurs ſeroit inutile, devient curieux & intéreſſant, parce qu'il porte le caractere de la Nation, & qu'il la fait ſûrement connoître. Il faut donc que l'Artiſte prenne la vérité pour guide, & qu'il s'y attache ſcrupuleuſement; ni compoſition, ni coloris, ni exécution, la peut remplacer. Deſtitué de cette qualité eſſentielle, le plus beau tableau manque

ſon but, nous donne des idées fauſſes, & déplaît ſouverainement aux connoiſſeurs inſtruits des uſages de l'antiquité. Ils verront toujours avec regret les Diſciples de Jeſus-Chriſt repréſentés avec des mitres comme nos Évêques; Tarquin vêtu d'un pourpoint Eſpagnol; les femmes Grecques & Romaines avec les robes de nos aïeules; les Mages enveloppés dans un manteau de brocard; les Patriarches avec un turban, & la Reine de Carthage expirante ſur le bûcher au milieu d'une garde Suiſſe. Malheureuſement l'ignorance a rendu ces erreurs ſi communes, qu'elles ont preſque ceſſé d'être des erreurs, & ont fait regarder la ſcience du Coſtume comme un hors-d'œuvre en peinture.

Depuis bien des années les Savants ont diſſipé les ténebres qui couvroient la connoiſſance des mœurs, de la religion, & des uſages des Anciens. Le Public a goûté ces recherches, & en a ſenti toute l'utilité; mais ils n'ont pas également réuſſi à nous faire connoître les habillements & les autres parties qui compoſent ce qu'on appelle le Coſtume, ſcience dont la peinture ne ſauroit ſe paſſer, puiſque le caractere

des Nations y eſt uniquement attaché. Ce ſont des Savants qui écrivent pour des Savants, & qui ont tâché plutôt de contenter l'eſprit de ceux-ci, que les yeux de l'Artiſte. Pénétrés de la lecture des Anciens, ils ont négligé les monuments, ou bien ils les ont fait ſervir, d'une maniere forcée & peu naturelle, à établir le ſyſtême, que les termes des Anciens, ſouvent ſynonimes, ſouvent mal-entendus, leur avoient fait naître.

Ce ſont ces monuments, trop négligés, qui ſerviront de preuve principale à tout ce que j'avance dans cet Ouvrage : l'uſage que j'en ferai me paroît d'autant plus avantageux, qu'outre l'évidence de ces preuves viſibles, ce ſont des exemples du bon goût; partie auſſi eſſentielle pour l'Artiſte que l'obſervation du Coſtume, qui cependant s'y trouve toujours jointe. J'examinerai les paſſages des Auteurs, j'en démontrerai la conformité avec les monuments, & je ferai voir que toutes les difficultés qu'on y a remarquées, ne ſont fondées que ſur un ſynonime, ou ſur un mot générique dont on s'eſt ſervi, au-lieu de celui qui déſignoit l'eſpece.

Comme je me fonde principalement ſur l'au-

torité des monuments, il fera néceffaire de dire un mot du fentiment de Mr. le Comte de Caylus *, qui pourroit faire paroître l'autorité des monuments trop foible pour balancer celle des Auteurs. Cet amateur célebre, & zélé pour le goût des Anciens, pour excufer les Modernes d'avoir mal obfervé le Coftume de leur temps, prétend prouver que dans l'obfervation du Coftume, les Anciens n'ont pas été fi fideles qu'on fe l'imagine, & qu'ils n'ont pas repréfenté leurs figures habillées comme ils étoient dans l'ufage ordinaire; fur-tout qu'ils ont manqué à cette exactitude dans leurs Ouvrages nobles & recherchés; que les Peintres & les Sculpteurs jouiffent du droit d'abandonner les habits d'ufage pour des draperies plus élégantes, à l'exemple des Poëtes, qui, fur-tout dans les Paftorales, ont anobli les fentiments & les paroles auffi-bien que les habillements groffiers de leurs Bergers.

Affurément la peinture & la fculpture ont le droit d'anoblir, & les Artiftes modernes peuvent très-bien s'en prévaloir dans leurs ouvra-

* Recueil d'Antiquités, tom. 6, fol. 217 & fuiv.

ges nobles & recherchés; le ridicule & la variation continuelle de nos modes ſuffiſent pour les bannir de tous les objets qu'on veut tranſmettre à la poſtérité, avec quelque idée de grandeur & de nobleſſe. Je conviens que les Anciens dans leurs repréſentations héroïques, ou, pour mieux dire, dans leur ſtyle poétique, repréſentoient leurs Héros moins couverts d'habits que n'étoient les Grecs dans l'uſage ordinaire; unique moyen d'anoblir en fait de peinture & de ſculpture : mais le peu d'habillement qu'ils conſerverent à leurs figures, étoit du moins de l'uſage ordinaire. Les Héros de la Grece, ainſi que leurs Dieux, ſont ſouvent repréſentés nuds, comme l'Hercule, le Zéthus & l'Amphion du Palais Farneſe, & le Laocoon du Vatican; ou vêtus de la *Chlamyde*, comme l'Apollon de Belvedere, les ſtatues de Caſtor & Pollux du Capitole; ou bien du *Pallium*, comme le Jupiter du Palais Veroſpi, & pluſieurs autres Divinités. L'un & l'autre manteau étoient d'un uſage commun en Grece, comme nous le prouverons dans le cours de cet Ouvrage. Les Romains ont imité les Grecs dans leur ſtyle poétique. On voit des

ſtatues d'Empereurs ſans aucun habillement; l'Hadrien de la galerie du Capitole n'a que le caſque ſur la tête. Il y a d'autres exemples ſur les bas-reliefs, où les Empereurs ne portent que le ſeul *Palludamentum*, manteau militaire des Romains: ce ſont des preuves exiſtantes du ſtyle poétique chez les Grecs & les Romains, comme la Niobé avec ſes filles, de la Villa Borgeſe; la belle ſtatue de Pâris du Palais Altems, les ſtatues des Divinités ſans nombre, auſſi-bien que les beaux bas-reliefs qui repréſentent des hiſtoires Grecques, ſont des exemples du ſtyle hiſtorique. Ces monuments méritent d'être conſidérés comme des ouvrages nobles & recherchés; mais ils n'en prouvent pas moins l'exacte obſervation du Coſtume des Grecs. De même, quantité de ſtatues des Conſuls & des Empereurs, le Marc-Aurele du Capitole, ainſi que la ſtatue d'Auguſte, les bas-reliefs de l'arc de Trajan placés dans celui de Conſtantin, & un nombre infini d'autres paſſeront à jamais pour des ouvrages nobles & recherchés, quoique les habillements ordinaires y ſoient ſcrupuleuſement imités.

Mr. Caylus remarque très-bien que les bas-

reliefs qu'on trouve ſur les tombeaux, repréſentent communément les figures habillées; mais que ces mêmes bas-reliefs prouvent que les draperies qui y ſont dominantes, ont été abandonnées à la volonté des Artiſtes, c'eſt ce qui ne paroît aucunement; le bel ordre des plis, le choix & le mouvement des figures ont certainement embelli la nature commune; mais je ne vois pas que le Coſtume en ait été altéré: on n'y remarque pas ces lambeaux & ces draperies inventés pour lier les grouppes & enchaîner la compoſition, l'on y voit conſtamment les mêmes habits, quoique les ouvrages ſoient de différents ſiecles & de différents Pays; preuve certaine que les habillements n'ont pas été abandonnés à la volonté de l'Artiſte.

J'accorde encore moins à Mr. Caylus, que le procédé qu'il croit prouvé à l'égard des Artiſtes Grecs, devient plus ſenſible à l'égard des Romains. De quelles preuves peuvent ſervir les peintures très-médiocres, qui repréſentent une Place publique, *Forum*, remplie du bas Peuple, vêtu de la *Pænula* & du *Birrus*, (habillements dont l'uſage s'introduiſit ſous les Empe-

reurs) pour nous convaincre que les beaux monuments ne repréſentent pas les Romains habillés ſelon l'uſage ordinaire? Ce ſeroit prouver par les peintures de Teniers, que les portraits de Van Dyck ne ſont pas vêtus ſelon l'uſage ordinaire de ſon temps.

Je conviens, avec Mr. Caylus, qu'un Prince d'Orange, repréſenté avec un bonnet, une culotte large, & un habit court, plus orné à cauſe de ſa qualité de Prince, mais pareil pour la forme, à celui des Payſans repréſentés par Teniers, après l'écoulement de pluſieurs ſiecles, ne ſeroit pas reconnu pour Prince : mais auſſi les Magots de Teniers reſſemblent-ils pour l'habillement au Prince d'Orange d'alors, comme les figures du *Forum*, ou de la Place publique, reſſemblent aux ſtatues Conſulaires, ou autres des Romains. Celui qui voudroit juger de l'habillement des Flamands par les haillons des Payſans de Teniers, ſe tromperoit ridiculement; il ſe feroit une idée tout auſſi fauſſe des habits des Empereurs & des Conſuls, s'il n'en jugeoit que par la *Pænula* & le *Birrus* de la populace Romaine, repréſentée ſur le *Forum* dont nous avons

parlé. Je ſais qu'en tous les âges les Arts ont cherché à plaire; & pour y parvenir, les Grecs (c'eſt tout dire, puiſque les Romains n'ont rien en propre) nous ont tranſmis un ſtyle poétique: il eſt encore vrai que ce ſtyle eſt fréquemment pratiqué au-lieu de l'hiſtorique; mais auſſi nous en jugeons par des marbres & par des bronzes, matieres qui n'admettent que des formes, & par-là déſavantageuſes pour les habillements. C'eſt par cette raiſon que les Sculpteurs ont quelquefois abandonné le ſtyle hiſtorique, ſans cependant donner dans des draperies imaginaires; l'uniformité & la répétition qu'on leur reproche, prouvent ce que j'avance, & nous apprennent en même temps que leur eſprit, porté à perfectionner les idées trouvées, n'avoit point le foible de notre ſiecle, de donner dans le nouveau & dans le ſingulier. Leurs inventions étoient ſimples & nobles; ils étoient ſages dans leurs compoſitions, & mettoient leur gloire à les exécuter avec ſoin.

A en juger par les Écrivains, on ne ſauroit nier qu'il n'y ait eu bien des ornements que les Artiſtes ont négligé de nous tranſmettre; mais

auſſi, faut-il que nous ſoyons plus minutieux dans ces petits détails, que n'étoient ceux qui firent les ſtatues pendant que les perſonnes qu'ils repréſenterent étoient vivantes ? Suivons les monuments, ils ont formé les plus habiles Peintres & Sculpteurs modernes; ce ſont des guides fideles, à qui l'on peut ſe fier ſûrement.

Suivre les Anciens, c'eſt ſuivre la nature:
Qui reſpecte leurs loix, ne craint point la cenſure.
Voyez ſur leurs Autels les lauriers encor verds,
Braver également l'envie & les hyvers.
Voyez tous les Savants leur rendre un juſte hommage,
Et vanter leurs travaux en différent langage.
Que leurs vains ennemis, à leur char enchaînés,
Soumettent à leurs loix leurs eſprits obſtinés. *

Il eſt vrai qu'un grand nombre des plus inſtructifs pour le Coſtume ſe trouvent d'une mauvaiſe exécution, mais ſans être jamais de mauvais goût; ſoit que ces médiocres ouvrages aient été copiés d'après les bons Maîtres, ſoit que les Grecs, (qui ont fait la plus grande partie des monuments, même chez les Romains) euſ-

ſent

* *Pope 's Eſſay on crit.* traduit par Mr. du Reſnel, Chant 1, ℣. 223.

ſent des principes ſûrs, dont, avant tout, ils inſtruiſoient la jeuneſſe. Et pourquoi l'autorité des monuments paroîtroit-elle moins ſûre que celle des Écrivains, ſur-tout ſi on conſidere que les Artiſtes avoient devant les yeux ce même Peuple dont ils repréſenterent les Ancêtres, ſoit déifiés, ſoit célébrés comme des Héros, pour ne pas dire qu'ils imiterent très-ſouvent la nature, comme ceux qui firent les ſtatues d'Alexandre ou de Trajan, du vivant même de ces Héros? De quel avantage ne jouirent pas ces Artiſtes qui pouvoient étudier cette belle jeuneſſe dans les jeux publics, dans les fêtes, dans les exercices, & autres cérémonies? Avantages dont les Modernes ſont privés, & que nous ne voyons qu'en ſonge. Quel ſpectacle pour les yeux d'un Peintre, que ces jeux, où la courſe, la lutte, & les autres combats de force ou d'adreſſe étoient exercés; ces Rois & ces Magiſtrats de la Grece, dont tout l'appareil conſiſtoit dans une majeſtueuſe ſimplicité, inconcevable à tous ceux qui n'en jugent que par comparaiſon de nos mœurs! Auſſi ce n'eſt ni l'or ni les pierreries qui doivent diſtinguer les Rois, les Généraux ou les

Magiſtrats, ni une ſuite nombreuſe de Satellites; ce faſte regna, mais ſeulement chez les Aſiatiques : Quelle différence des mœurs! Nauſica, fille d'un Roi, va elle-même laver ſes robes; la fille de David prépare à manger pour ſon frere; L. Q. Cincinnatus laboure lui-même la terre, & continue de le faire après avoir triomphé. Agamemnon, ce grand Roi, coupant la viande; Achille, le fier Achille, la mettant ſur des broches; qui les diſtinguera, dans des fonctions auſſi baſſes, & ſous un même habillement que le Peuple? C'eſt la nobleſſe & la majeſté de leur port; un habit plus noblement agencé, un bel ordre de plis, naturellement contraſtés; mais principalement par la nobleſſe de leur caractere, & la forme grande & noble de tout le corps; par ce fier caractere de grandeur qui diſtingue un Roi, fût-il nud ou médiocrement habillé; caractere que le plus long diſcours ne ſauroit peindre : l'étude des belles ſculptures Grecques, ſeule, peut nous en inſtruire.

Les différents caracteres de viſages qui diſtinguent certaines Nations, font une partie du Coſtume, & exigent quelque attention. Les

monuments atteſtent que les Anciens n'ont pas négligé cette particularité. Certes, il ſeroit ridicule de donner aux Perſes & aux Grecs les caracteres difformes des Chinois ou des Africains; mais le contraire ſeroit-il également vrai? Je veux dire, un Peintre peut-il donner un beau caractere aux Nations difformes? Comme le Peintre d'hiſtoire, ainſi que le Poëte, ne doit imiter que la belle nature; de quelque Pays qu'elle ſoit, elle approchera de la Grecque à meſure qu'elle ſera belle : donc le caractere de la Nation diſparoîtra en partie; jamais le Héros du tableau ne doit être d'une laide figure : ſi la Nation eſt diſtinguée par quelques traits difformes, il faut les rejetter ſur quelque perſonne peu intéreſſante, ou dans un coin de la ſcene. Je ſais que l'idée de beauté varie chez chaque Nation; mais comme les différents goûts ne ſauroient être également bons, naturellement celui qui eſt admiré par les plus éclairés de différentes Nations, celui dont tant de ſiecles ont fait conſtamment l'éloge, & dont on s'eſt ſervi comme d'une regle pour juger la nature elle-même; celui-là eſt certainement le meilleur, étant fondé

ſur une régularité raiſonnée. Malheureuſement cette belle nature ne ſe trouve que rarement dans pluſieurs Pays, ſoit par l'influence de l'air, du ſol, & autres cauſes phyſiques, auxquelles l'éducation & les raiſons morales contribuent beaucoup ; même les belles ſtatues Grecques peuvent paroître roides, & maniérées aux yeux des Artiſtes imitateurs de la nature commune. Mais qui oſera douter qu'un Artiſte Grec, qui avoit la commodité d'étudier la nature en toute ſa beauté, qui avoit pour Juge la Nation la plus éclairée en connoiſſances humaines, n'eût une connoiſſance plus parfaite que la nôtre, de la beauté du corps humain, à laquelle ils ont ſu joindre cette grace enchantereſſe, cette ſimplicité de mouvement, ſi difficile à faire goûter à ceux qui ſont accoutumés de ne voir que des figures outrées, ſoit par leur mouvement, ſoit par des formes quarrées & angulaires, ou enfin par des graces fades & affectées, par leſquelles on cherche à farder une nature pauvre & gâtée? Les mouvements ſages & réglés des figures Grecques doivent déplaire à des yeux accoutumés à de ſemblables productions. Au reſte, c'eſt la

peinture d'hiſtoire, & non les autres genres, qui exige cette beauté parfaite, ſi ſouvent altérée par le goût national; goût formé par un préjugé qui fait que chaque Nation blâme dans une autre la prévention nationale, tandis que celle qui en eſt la plus prévenue, croit en être la moins atteinte. Ce n'eſt pas que je doute que la nature n'ait ſes avantages dans quelques particularités chez chaque Nation; par exemple, la nôtre aura le teint plus frais, avantage pour le coloris, qu'un ciel humide conſerve mieux qu'un climat chaud, qui, en revanche, échauffant davantage l'imagination, la rend plus ſenſible aux beautés des formes, à la grandeur d'ame, aux expreſſions nobles, aux caracteres élevés dans toutes les paſſions, & à tout ce qui peut produire un plaiſir réfléchi; au-lieu que la beauté du coloris, quelque excellente qu'en ſoit l'imitation, n'offre jamais rien qui ne ſoit au deſſous de la nature même.

Je me ſuis écarté de mon ſujet; & quoique la matiere ne ſoit pas étrangere, il eſt plus à propos que j'informe le Lecteur de l'intention que j'ai eu en publiant cet Ouvrage, pour le diſpo-

ſer, s'il eſt poſſible, à excuſer les fautes que j'ai pu commettre. Les recherches que j'ai été à même de faire pendant mon ſéjour en Italie, ont fait naître les obſervations que je ſoumets au jugement du Public. Quoique je coure une carriere dangereuſe, & dans laquelle je ne me ſuis pas exercé, j'ai cru devoir faire part de mes recherches à ceux qui n'ont pas l'occaſion de puiſer dans ſes ſources. J'ai cru que le Coſtume, dont la connoiſſance, quoiqu'utile à beaucoup de perſonnes, appartient à tous égards aux Artiſtes, devoit être traité par un Artiſte qui connût au moins la théorie de ſon art, tant pour en rendre la pratique plus aiſée, que pour choiſir les monuments où la beauté eſt jointe à l'inſtruction, & pour faire remarquer le choix des Anciens dans l'obſervation du Coſtume. Ce n'eſt pas que j'adopte le ſentiment de certains Artiſtes, qui veulent exclure du droit commun de raiſonner ſur les Arts, ceux qui n'en poſſedent pas tous les principes détaillés. Avec du goût & du bon ſens un homme inſtruit, ſans être Peintre, peut juger de ces ſortes de matieres, & ſon jugement ſera d'autant plus recevable, qu'il eſt éloi-

gné du préjugé que chaque École inſpire à ſes éleves.

Dans un Ouvrage comme celui-ci, j'ai dû faire naturellement beaucoup de réflexions critiques; malgré l'intention de les éviter, j'ai été trop ſouvent dans le cas de devoir rapporter des ſentiments divers, uniquement pour les combattre, quand l'autorité de l'Auteur m'a paru l'exiger. La vérité étant l'objet de mes recherches, je tâche de la découvrir par une certaine voie, ſans mépriſer celle qu'ont ſuivi les autres. J'ai deſſiné moi-même les monuments ſur le lieu toutes les fois qu'il m'a été poſſible, & ceux-ci compoſent le plus grand nombre de mon Recueil. L'on n'exigera pas ſans doute que les beaux monuments ſoient rendus avec toute leur beauté : cela, fût-il poſſible, auroit occaſionné des fraix immenſes. De même, je n'ai pas eu l'attention minutieuſe de rendre les monuments médiocres avec tous leurs défauts; l'un & l'autre point ſeroient juſtement requis dans une Hiſtoire de l'Art; mais pour notre objet, la juſteſſe des formes des habillements eſt la ſeule néceſſaire, c'eſt celle que nous avons tâché d'obſerver ſcrupuleuſement en citant le Palais, Galerie,

Villa *, ou autre endroit de Rome où ils ſe trouvent, afin que tout le monde pût vérifier mes citations. J'en parle comme ils étoient en 1768: pour les monuments qui n'exiſtent plus, je nomme fidélement les Auteurs qui nous en ont conſervé les deſſeins. J'en fais autant à l'égard de ceux que je n'ai pu deſſiner moi-même d'après les originaux : je dois avertir que la néceſſité du Coſtume que j'expoſe, n'autoriſe nullement le mépris des ouvrages qui en ſont deſtitués; je ne veux abaiſſer en aucune façon le mérite des grands Hommes, qui, quand ils auroient négligé cette partie, conſerveront toujours la ſupériorité qu'ils ont eu dans les autres.

Pendant que j'étois occupé à tranſcrire cet Ouvrage, les premiers cahiers d'un *Traité de Coſtume* parurent : à la vue du titre je penſai ſupprimer le mien; mais la route toute différente que nous avons ſuivie, me parut une raiſon ſuffiſante pour continuer mon travail, & le ſoumettre au jugement du Public.

---

* Villa eſt le nom Italien d'un Bien de campagne, ou Maiſon de plaiſance, accompagnée d'un Jardin. Il s'en trouve dans Rome & dans les environs.

TABLE

TABLE
DES AUTEURS
cités dans cet Ouvrage.

A.

AGoſtini, (Leonardo) le Gemme antiche figurate, 2 vol. 4°. Roma, 1686.

Agoſtini, (Antonio) Diſcorſi ſopra le medaglie, 4°. Roma, 1592.

Algarotti, (Franceſco) Saggio ſopra la Pittura, 8°. Livorno, 1763.

Antiquités ſacrées & profanes des Romains, par Mr. A. V. N. fol. La Haye, 1726.

Appien Alexandrin, trad. du Grec par Mr. Odet, Phil. des Mares, fol. Paris, 1659.

Ariſtophane, traduit par Madame Dacier, 8°. Paris, 1692.

Aringhus, (Paulus) Roma ſubterranea, 2 vol. fol. Lutæt. Pariſ. 1659.

Arrian, trad. du Grec, 8°. Par. 1646.

Apulei, Metamorphoſeon.

===== l'Ane d'or, 2 vol. 8°. Paris, 1707.

B.

Balduinus, (B.) de Calceo antiquo, 8°. Amſtelodami, 1667.

Banier, la Mythologie, 8 vol. 8°. Paris, 1738.

Bartholi, (Pietro Sancto) Antiquiſſimi Virgiliani Codicis picturæ, ex Bibliotheca Vaticana, &c.

===== gli antichi Sepolchri Intagliati da, fol. Roma, 1697.

Bartholinus, (Gaſp.) de Tibiis veterum & earum ant. uſu, 8°. Amſt. 1679.

===== de Inauribus veterum, 8°. Amſt. 1676.

Bartholinus, (Thomas) de Armillis, Amſt. 1676.

===== de unicornu Obſervationes novæ, 8°. Amſt. 1678.

Bayſius, (Lazarus) de re veſtiaria, in Theſ. ant. Roman. Lug. Bat. 1697.

===== Annotationes in L. 11, de captivis, &c. in quibus tractatur de re navali, ... in Tractatum de auro & argento, 4°. Lutetiæ, 1549.

Bellori, (Joan. Petri) veteres Arcus Auguſtor. triumphis, Roma.

Bellori, (Joan. Petri) le antiche lucerne Sepolcrali con l'offervazioni, fol. Roma, 1697.

═══ admiranda Roman. antiq. ac veteres Sculpturæ veftigia, notis illuft. prima & fecund. edit.

═══ Colonna Trajana, fcolpita con l'Iftorie della guerra Dacica, intagliata da P. S. Bartholi, con l'efpofitione Latina d'Alfonfo Ciacono, fol. Roma.

═══ Columna Antoniniana, à Petro S. Bartholi incifa, cum notis, fol. Roma.

═══ le Pitture antiche delle grotte di Roma, è del Sepolchro de Nafoni intagliate da P. S. Bartholi, illuftrate da .... è Michel Ang. Caufei, fol. Roma, 1706.

Bianchini, (Francefco) la Iftoria univerfale provata con monumenti, 4°. Roma, 1747.

Bergier, (Nicolas) Hiftoire des grands chemins de l'Empire Romain, 4°. Paris, 1628.

Boccaccio, (Giovanni) la Genealogia de gli Dei de Gentili, 4°. Venetia, 1581.

Boffii, (Hieronimi) de Toga Romana Comm. 8°. Amft. 1671.

Bottari, (Gio) Mufeo Capitolino colle offerv. fol. Roma, 1755.

Baudelot de Dairval, l'utilité des Voyages, 2 vol. 8°. Paris, 1693.

Bruyn, (Corneille de) Voyages par la Mofcovie en Perfe, &c. 2 vol. fol. Amft. 1718.

Buonaruoti, (Filippo) Offervazioni fopra alcuni frammenti di vafi antichi de vetro ornati di figure, &c. 4°. Firenze, 1716.

═══ Offervazioni fopra alcuni medaglioni antichi, 4°. Roma, 1698.

C.

Calmet, Commentaire littéral fur tous les Livres de l'ancien & du nouveau Teftament, 9 vol. fol. Paris, 1724.

═══ Dictionnaire hiftorique, critique, &c. de la Bible, 2 vol. fol. Paris, 1722.

═══ le Supplément, 2 vol. 1728.

Cæfaris, (Caii Julii) Commentarium, 8°. Bafiliæ, 1566.

Carli Giuftinopolitano della fpedizione de gli Argonauti in colco, 4°. Venetia, 1745.

Cartari, (Vicenzo) Imagini delli Dei de gli antichi, &c. 4°. Venetia, 1674.

Caylus, Recueil d'antiquités Égyptiennes, Étrufques, Grecques & Romaines, 4°. 7 vol. Paris, 1761.

Cenni (Giacomo Maria) della vita di Gaio Cilnio Mecenate, 8°. Roma, 1684.

Menard, les mœurs & les ufages des Grecs, 8°. Lyon, 1743.

Menfa Ifiaca Laurentii Pignorii, 4°. Amft. 1669.

Meziriac, (Gafp. Bachet) Comment. fur les Épîtres d'Ovide, 2 vol. 8°. Rotterdam, 1722.

Molanus, (Joannes) de Hiftoria fanctarum Imaginum & Picturarum, Comm. J. Nat. Paquot, 4°. Lovan. 1771.

Montefquieu, Confidérations fur la grandeur des Romains, &c. 8°. Amft. 1764.

Muratori, (Lud. Ant.) Annali d'Italia, 12 vol. 4°. Milano, 1744.

Muret, Cérémonies funebres de toutes les Nations, 8°. Paris, 1679.

N.

Nepos, (Cornelius) vitæ excellentium Imperatorum, 8°. Ant. 1767.

Negronus, (Julius) de Caliga veterum, 8°. Amft. 1667.

O.

Obfervations hiftoriques & critiques fur les erreurs des Peintres & Sculpteurs, 2 vol. 8°. Paris, 1771.

Ovidii Nafon. Oper. avec la Traduction de Mr. de Martignac, 9 vol. 8°. Lyon, 1697.

═══ Métamorph. par l'Abbé Banier, 3 vol. 8°. Paris, 1742.

Oudaens, (Joac.) Roomfche Mogentheyd, 4°. Leyde, 1723.

P.

Paffenrode der grieken en Romeynen krygshandel, f. Leyde, 1686.

Panciroli (Gio) Notitia dignitatum utriufque Imperii Orient. fcilicet & Occid. & in eam comm. fol. Genev. 1623.

Paterculus, (Velleus) 8°. Par. 1715.

Paufanias, Voyage hiftorique de la Grece, trad. par l'Abbé Gedoyn, 4°. 2 vol. Paris, 1731.

Perucci, (Francefco) Pompe funebri di tutte le Nazioni. Veron. 4°.

Perfe, les Satyres, par le R. P. Tarteron, 8°. Paris, 1765.

Petrone, fuivant le manufcrit trouvé à Belgrade, 2 vol. 8°. Amft. 1756.

Pezron, Antiquité de la Nation & de la Langue des Celtes ou Gaulois, 8°. Paris, 1703.

Philoftrates, les Images mifes en Franç. & commentées par Blaife de Vigenere, fol. Paris, 1637.

Pignoria, (Lorenzo) le origini di Padua, 4°. Pad. 1625.

Plauti, (M. Acci) Comœdiæ, ex recognitione Fr. Guieti Andini, 4 vol. 8°. Lutetiæ Parif. 1658.

═══ avec des Remarques de Mademoifelle Le Fevre, 3 vol. 8°. Paris, 1691.

Térence, Comédies, par Madame Dacier, 3 vol. 8°. Amſt. 1691.
Tertuliani, (Q. S. Flo.) liber de Pallio, cum C. Salmaſii, Comm. 8°. Lug. Bat. 1656.
Theſaurus Brandenburgicus, Comment. illuſt. à L. Begero, 3 vol. fol. Coloniæ Marchicæ, 1696.
Tillemont, Hiſtoire des Empereurs, 8°. Bruxelles, 1693.
Titius Livius, fol. Pariſiis, 1625.
Tomaſinus, (Jac. Phil.) de Teſſeris Hoſpitalitatis, 8°. Amſt. 1670.
Tournefort, (Pitton) Relation d'un voyage du Levant, 3 vol. 8°. Lyon, 1717.
Thucydide de la guerre du Péloponeſe, avec la ſuite de Xénophon, 3 vol. 8°. Paris, 1714.
Turnbul, (G.) à Treatiſe on ancient Painting, fol. London, 1740.

V.

Valerius Maximus, 8°. Ant. 1678.
Valle, (Pietro della) Reyſen, 2 vol. 4°. Amſt. 1664.
Vaillant, Selectiora numiſmata in ære, 4°. Pariſiis, 1694.
═══ Seleucidarum Imperium, ſive Hiſtoria Regum Syriæ, fol. Hagæ Com. 1732.
Vaſlet, Introduction à la connoiſſance des Antiquités Romaines, 8°. La Haye, 1723.
Vegetius (Flav. Ren.) de re Militari, cum Comm. Stewechii, & modii, 4°. Ant. 1607.
Virgilius, cum veterum omnium Comm. & Selectis recenſior. not. 4°. Amſt. 1646.
Vitruvio i dieci libri d'Architettura, tradotti è Commentati da Mgr. Daniel Barbaro, 4°. Venetia, 1576.
Uſages (des mœurs & des) des Romains, 2 vol. 8°. Paris, 1744.

W.

Winckelmann, (Joanni) Monumenti antichi inediti, 2 vol. fol. Roma, 1767.
═══ Hiſtoire de l'Art chez les Anciens, traduit de l'Allemand, 2 vol. 8°. Amſt. 1760.
═══ Deſcription des pierres gravées, du feu Baron de Stoch, 4°. Florence, 1760.
═══ Lettre à Monſieur le Comte de Bruhl, 4°. Dreſde, 1764.

X.

Xénophon, Retraite des dix mille, traduite par P. d'Ablancourt, 8°. Paris, 1695.
═══ Cyropædie, traduite par Mr. Charpentier, 2 vol. 8°. Paris, 1749.
═══ l'économique, 8°. Par. 1768.

Fin de la Table des Auteurs.



APPROBATION.

J'ai lu un Manuſcrit, qui a pour titre : *Le Coſtume des Anciens ;* je n'y ai rien vu qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. Les Connoiſſeurs y trouveront les recherches les plus nombreuſes & les plus ſolides, appuyées ſur des autorités déciſives & choiſies. A Liege, ce 7 Mai 1776.

G. La Ruelle, *Examinateur Synodal & Cenſeur des Livres.*



PERMISSION.

Nous en permettons l'impreſſion. Liege, le 18 Octobre 1776.

Pour Mr. le Vicaire-Général abſent.

N. Ghisels, *Chanoine-Tréfoncier de Liege.*

LE



LE COSTUME *DE PLUSIEURS* PEUPLES DE L'ANTIQUITÉ.



LIVRE PREMIER.

De l'habillement des Égyptiens.

CHAPITRE PREMIER.

De l'habillement des Femmes.



DANS l'enfance des Sociétés, les hommes diſperſés ſur la terre inculte, ont dû ſe reſſembler tous dans la maniere de ſe vêtir. La dépouille de quelque bête ſuffiſoit alors à la pudeur, ou, ſuivant les climats, au beſoin de ſe couvrir. Lorſque, dans la ſuite, on eut appris à travailler la laine & les autres matieres, la ſimplicité des premiers âges de-

meura chez quelques Nations les plus groſſieres, tandis que les autres adopterent ſucceſſivement des habillements plus ou moins caractériſés, ſuivant que les circonſtances aiderent pour chacune d'elles, ou retarderent le développement de l'induſtrie. C'eſt ce différent caractere, ce ſont ces changements que je me propoſe d'éclaircir d'après les monuments qui nous reſtent des Peuples qui ont fait quelque figure dans l'Hiſtoire. Malheureuſement, ſouvent abandonnés de ce ſecours, & environnés d'opinions arbitraires, nous devrons nous contenter des ſeules deſcriptions hiſtoriques & des monuments d'autres Peuples contemporains ou limitrophes; comme ſouvent l'époque la plus brillante d'une Nation ſera auſſi le ſeul point où nous pourrons nettement diſtinguer ſes vêtements, ſes uſages, & tout ce qu'on appelle Coſtume.

L'ordre chronologique ſembleroit exiger qu'on commençât par les Nations les plus anciennes; mais comme celles-ci ne nous ſont ſouvent connues que par d'autres Nations qui les ont ſuivies, nous nous ſommes attachés particuliérement à ces dernieres, dont les monuments, encore exiſtants, ſerviront auſſi pour les Peuples dont il ne reſte plus rien. Exemple : Nous avons eu recours aux monuments Grecs pour expliquer les paſſages de l'Écriture relatifs aux uſages & à l'habillement des Hébreux; nous en avons agi de même à l'égard de pluſieurs autres Nations, qui, connues ſeulement par les guerres qu'ils ont eu à ſoutenir contre les Romains, ſeroient demeurées à jamais enſevelies dans leurs vaſtes forêts, ſi la vanité de leurs vainqueurs ne les eût tirées de leur obſcurité.

L'Égypte eſt de tous les Pays celui auquel on accorde les plus anciens monuments.

Les anciens Naturels de l'Égypte, ſuivant Diodore de Sicile, (*a*) ſe couvroient de peaux d'animaux *. Celles-ci furent remplacées dans la ſuite par la tunique, c'étoit l'habillement qui ſe portoit immédiatement ſur le corps : la plupart des Nations anciennes s'en ſont ſervies; mais les unes portoient la tunique ſans manches, d'autres avec des manches; d'autres la portoient plus ample ou plus étroite, comme il ſera détaillé dans la ſuite.... La tunique étoit ordinairement compoſée de deux pieces, à peu près de la forme d'un quarré long, couvrant la poitrine & le dos, & réuniſſant les angles ſupérieurs ſur les épaules, laiſſant une ouverture au milieu pour paſſer la tête. Les pieces ſe rapprochoient ſous les aiſſelles, toujours en s'élargiſſant vers le bas, avec une différence marquée dans la longueur pour les femmes. La tunique s'aſſujettiſſoit par une ceinture, pour laiſſer au corps la liberté du mouvement.

Hérodote (*b*) obſerve que les femmes Égyptiennes ne portoient qu'un habit. On trouve effectivement des ſtatues qui ſont vêtues d'une ſeule tunique, ſi bien appropriée au corps, que ſans les extrémités aux pieds, ou à la moitié des jambes, qui décelent la tunique, on prendroit ces figures pour des figures nues. On en trouve cependant avec de petits plis fins qui indiquent une étoffe très-légere; De la tunique.

(*a*) Tom. 1, fol. 97.

* Nous liſons, *Geneſ. c.* 3, *v.* 21, que le Seigneur fit à Adam & à Eve, des tuniques de peaux, dont il les revêtit.

(*b*) Liv. 2, fol. 122.

d'autres, au Musæum du Capitole, sont drapées comme la fille de Niobé, (*Fig.* 12.) mais sans ceinture. L'on dira sans doute que ces dernieres ont été faites en représentation seulement des figures Égyptiennes : l'Empereur Hadrien avoit fait sculpter par des Artistes Grecs, différentes figures du Costume Égyptien; mais il suffit que l'imitation ait été fidelle. Au reste, cet accord d'Hérodote avec quelques monuments, se trouve balancé par d'autres statues & bas-reliefs en grand nombre, où l'on distingue clairement au dessus de la tunique, un second vêtement & le manteau.

L'Abbé Winckelmann, dans son Histoire de l'Art chez les Anciens, (*c*) croit qu'Hérodote, par ces mots, *un seul habit*, n'a voulu parler que de l'habit de dessus sans le manteau & la tunique. Ne seroit-il pas probable que l'Historien Grec eût désigné seulement les femmes du commun? car la belle statue d'Isis, * (*Fig.* 1.) de la galerie du Capitole, outre la tunique longue à manches jusqu'aux poignets, porte encore l'habit de dessus & le manteau. Cet Ouvrage n'est pas Égyptien, mais fait par un Artiste Grec sur le Costume Égyptien. Une figure de femme, (*Fig.* 2.) d'un petit bas-relief du Palais *Mattei*, (représentant une Procession Égyptienne) .... (*d*) a la tunique sans manches, avec les bords supérieurs joints sur les épaules. Elle a deux ceintures; une sous le sein, qui se portoit généralement, & l'autre sur les hanches : sa tunique paroît ouverte des deux côtés,

(*c*) Tom. 1, fol. 88.

* Ce qu'on appelle statues d'Isis, ne sont proprement que ses Prêtresses.

(*d*) *Apuleus Metamorphoseon*, *lib.* 11.

vers le bas, jusqu'à une certaine hauteur. Comme la tunique qu'on trouve aux monuments Égyptiens, ne differe de celle des Grecs que par la roideur du style, nous nous en réservons un plus long détail pour l'Article des Grecs: en effet, on apperçoit souvent aux ouvrages Égyptiens, que, soit pour montrer le nud, soit pour exprimer la finesse d'une étoffe, ou soit pour suivre certaines regles prescrites aux Artistes; ils colloient au corps, non-seulement la tunique, mais encore l'habit de dessus (*e*). La statue d'Isis a le sien attaché au manteau par un gros nœud sur la poitrine; il est d'une étoffe moins fine que la tunique, & ne descend pas jusqu'aux pieds. On trouve la même particularité à la *Figure 5*, tirée d'un bas-relief du Palais Mattei. L'habit de dessus environne le corps, mais il est un peu différemment attaché sur la poitrine, de même qu'à la figure d'homme, (*Fig.* 3.) dont le reste du corps est nud.

De l'habit de dessus.

Du manteau.

Le manteau se portoit au dessus de l'habit, couvrant le dos & les épaules. Il est bordé de franges à la *Fig.* 1, & paroît beaucoup plus étroit du haut que du bas. Monsignor Bottari (*f*) appelle ce manteau *Palla*, le voulant adapter à la description d'Isidore, laquelle cependant convient mieux au *Pallium*. Il croit aussi, que ce que nous avons désigné comme habit de dessus & comme manteau, ne forme qu'une seule piece. Cependant la désunion des pieces est assez distincte, tant à la belle statue d'Isis, (*Fig.* 1.) qu'à une autre statue de la même Déesse du Musæum du Capitole, qui porte

(*e*) Mus. Capitol. tom. 3, fig. 78, 79, 84.

(*f*) Mus. Capitol. t. 3, fol. 140.

le pan du manteau, qu'on voit pendre ici du bras droit, amené devant le corps sur le bras gauche. Quant à la forme du manteau, je le crois semblable, ainsi que l'habit de dessus, à la *Chlamyde*, dont nous parlerons à l'Article des Grecs. Un Autel de granit, conservé dans la *Villa Medicis*, un des plus anciens monuments en relief qui soit passé jusqu'à nous, représentant une Procession Égyptienne dans le genre dont Apulée a parlé, (*g*) offre une femme, (*Fig.* 7.) portant à la main une petite statue d'Harpocrate; elle est vêtue d'un manteau semblable au *Pallium* des Grecs. Preuve au reste, que les femmes Égyptiennes, excepté peut-être celles du commun, ne se bornoient pas à la simple tunique : leur habillement, & sur-tout la tunique, étoit généralement d'une étoffe très-fine & très-légere; les Sculpteurs l'ont quelquefois exprimé par des plis étroits & paralleles; aussi De La Chausse (*h*) les a-t-il pris pour des étoffes rayées, très-communes en Égypte, selon M. Caylus; (*i*) & Monsignor Bottari (*k*) pour des feuilles de palmier. On peut croire cependant que c'est l'effet du style Égyptien. Pietro della Valle (*l*) assure que les figures, peintes sur les caisses qui renferment les momies, sont vêtues de fin lin, matiere dont les Égyptiens fabriquoient principalement leurs étoffes.

De la coëffure. Les femmes Égyptiennes se coëffoient en cheveux, comme il se voit aux *Figures* 1, 5 & 7; d'autres les couvroient

(*g*) *Metamorph. lib.* 11.

(*h*) Grand cabinet Rom. fol. 65, fig. 36.

(*i*) Recueil d'Antiquités, t. 5, fol. 52.

(*k*) Mus. Capitol. t. 3, fol. 145.

(*l*) Reyse in vele voornaeme gewesten des werelts. 1e. deel fol. 112.

comme à la *Fig.* 9 : coëffure commune à quantité de têtes Égyptiennes, que j'ai été à portée de vérifier. L'étoffe entoure le front, puis descend de deux côtés sur la poitrine, formant des plis égaux & paralleles. Pietro della Valle (*m*) en a vu ajustées ainsi, sculptées sur les caisses des momies, & à leur ressemblance. Toute coëffure en général s'appelloit *mitre*, même un ornement, ou ligature de tête, comme on verra dans la suite. Quelques statues conservées au Capitole, & sculptées par ordre de l'Empereur Hadrien, (*n*) ont des mitres, dont les bandes qui pendent sur la poitrine, sont plates, & de la largeur de deux doigts; ce ne sont proprement que les extrémités de la bande qui borde le bonnet sur le front, & qui se détachant de la tête derriere les oreilles, descend de chaque côté sur la poitrine. Au reste, ces bonnets ressemblent, pour la forme, à celui de la *Fig.* 8, excepté que le cou se trouve couvert par derriere; ainsi que les bouts, descendant sur la poitrine, ne sont pas toujours aussi gros qu'à la *Fig.* 9. Une figure d'homme (*o*) porte un bonnet de la même forme. Il paroît de là que ce bonnet étoit commun aux deux sexes, quoique plus approprié aux femmes.

Plutarque rapporte (*p*) que les femmes Égyptiennes ne portoient point de chaussure; afin, dit-il, qu'elles s'éloignassent moins souvent de leurs demeures. L'Abbé Winckelmann (*q*) a observé qu'aucune figure Égyptienne, ex- De la chaussure.

(*m*) Idem, fol. 115.
(*n*) Mus. Capitol. tom. 3, fig. 78, 80, 84.
(*o*) Mus. Capit. tom. 3, fig. 89.
(*p*) Opusc. moral. t. 1, fol. 209.
(*q*) Hist. de l'Art, tom. 1, fol. 85.

cepté une ſeule, ne portoit ni ſouliers, ni ſandales; * mais il n'a pas fait attention à notre Autel de granit, ouvrage inconteſtablement Égyptien, où la *Fig.* 7 a des bandes ſur les pieds. On ne ſauroit douter que ce ne ſoit une chauſſure, quoique la nature du granit, & le mal exécuté du bas-relief, empêchent de bien diſtinguer les formes. Pietro della Valle (*r*) aſſure d'ailleurs avoir vu une momie chauſſée de ſandales liées avec des rubans, comme en porte la ſtatue d'Iſis, (*Fig.* 1;) conſéquemment il ne faut pas prendre à la lettre le texte de Plutarque, ou peut-être ſon obſervation ne tombe-t-elle que ſur les femmes du commun.



CHAPITRE SECOND.

De l'habillement des Hommes.

De la coëffure, des cheveux, & de la barbe.

LES Égyptiens coupoient les cheveux à leurs enfants, & les laiſſoient, tête nue, expoſés à toute la chaleur du climat. (*s*) De là cette dureté ſinguliere du crâne, dont parle Hérodote; qui remarque auſſi que les Égyptiens devenoient rarement chauves. Cependant, à l'âge de puberté, (*t*) on leur couvroit la tête d'une eſpece de bonnet qui s'appelloit mitre. Voyez les *Figures* 3, 8 & 10. La derniere eſt une belle ſtatue de la galerie du Capitole. Elle differe de la coëffure

* Il ſe peut que par *figure* il entend *ſtatue*, & alors notre réflexion devient inutile à ſon égard.

(*r*) Reyſe in vele voornaeme geweſten, 1. deel, fol. 113.

(*s*) *Herodoto, lib.* 3. *cap.* 1, *f.* 83.

(*t*) *Idem, lib.* 2, *cap.* 9, *fol.* 65.

ſure de femme, (*Fig. 9.*) en ce que les deux bouts qui pendent ſur la poitrine, ſont plats, formant certains creux par des lignes horizontales & paralleles, qui indiquent probablement les plis de l'étoffe.

Entre toutes les variétés qu'on remarque dans les coëffures Égyptiennes, les plus ſimples ſe rapprochent de la forme des bonnets 3, 8 & 9. On en trouve d'autres, qui, par leur bizarrerie, ſemblent appartenir aux ſymboles, & dont, par conſéquent, je ne dirai rien : je ne conſeillerois pas, même dans les figures qui demandent de la grace ou de la nobleſſe, d'imiter les bonnets Égyptiens d'aucune eſpece, quand la choſe n'eſt pas néceſſaire pour caractériſer la perſonne, puiſqu'on trouve des figures coëffées en cheveux. Remarquez que dans le deuil ils ſe coupoient la barbe, & laiſſoient croître les cheveux (*v*). Delà il eſt certain que dans l'uſage ordinaire, les Égyptiens ſe laiſſoient croître la barbe, & ſe coupoient les cheveux. C'eſt ainſi que je concilie Hérodote avec Diodore. (*u*)

Suivant Hérodote (*w*), les hommes portoient deux habits. Suivant Apulée (*x*), ce pouvoit être deux tuniques; car ce dernier nous rapporte que d'âne qu'il étoit, étant redevenu homme, un de la troupe ſacrée d'Iſis le couvrit de ſa tunique ſupérieure. Donc Hérodote aura voulu parler de tuniques au-lieu d'habits de deſſus, comme l'entend l'Abbé Winckelmann : effectivement, il eſt plus naturel de prendre deux tuniques que deux habits de deſſus, autant par De la tunique.

(*v*) *Herodoto, lib. 2, cap. 3.*
(*u*) Diodore, t. 1, fol. 37, 179.
(*w*) Idem, fol. 123.
(*x*) *Metamorp. lib. 11.*

la forme de l'habit que par ſon nom. Hérodote appelle *Calaſiris* (*y*) l'habit des Égyptiens, qui deſcendoit juſqu'à la moitié des jambes, avec une bordure au bas. Calmet (*z*) & Ferrarius (*a*) prennent cet habillement pour une tunique avec des galons ou des franges. Calmet (*b*) ajoute ailleurs que cette eſpece de tunique étoit d'un tiſſu plus épais & plus ſerré. Une ſtatue d'Anubis (*c*) du Muſæum Capitolinum, porte une tunique courte, avec des manches juſqu'au coude, ceinte ſur les reins, & à la maniere des Romains.

D'un autre habit.

Je ne ſais quelle eſpece d'habit ont les *Fig.* 3 & 6, ſi ce n'eſt l'habit de deſſus; quoiqu'elles le portent ſans tunique, & que les femmes, *Fig.* 1 & 5, portent le même habillement au-deſſus de la tunique, & même le manteau par deſſus, comme à la premiere. Il eſt probable que ce ſont des Prêtres exerçant quelque fonction, qu'ils étoient tenus de remplir ayant le haut du corps nud. La *Figure* 6 répond aſſez à cette idée, donnée par Apulée, qui, dans ſa deſcription (*d*), enveloppe légérement les Prêtres avec des ceintures pectorales du lin le plus blanc. Cette interprétation eſt d'autant plus naturelle, que Rubenius prend le *Limus*, qui ſe voit à la *Figure* 123, pour une ceinture; elle reſſemble à l'ajuſtement dont nous parlons.

Du manteau.

Sur le *Calaſiris*, les Égyptiens portoient, ſuivant la tra-

(*y*) Hérodote, fol. 142.

(*z*) Diſſertation ſur les habits des anciens Hébreux, Commentaire, tome 6, fol. 29.

(*a*) *De re veſtiaria, pars ſecunda, lib.* 4, *cap.* 12.

(*b*) Comment. ſur l'Exode, cap. 28, ℣. 4.

(*c*) Muſæum Cap. tom. 3, fig. 85.

(*d*) *Metamorphoſeon, lib.* 11.

duction Italienne d'Hérodote, (*e*) un habit de laine blanche; ou, ſuivant celle de Ferrarius, (*f*) un *Pallium* de laine blanche; ou enfin, ſuivant Beger (*g*), l'*Amiculum;* preuve que la dénomination d'Hérodote eſt générique. Suivant l'Écriture ſainte (*h*), Joſeph (qui probablement étoit habillé à l'Égyptienne) étoit vêtu du *Pallium,* ce qui s'accorde avec Beger; puiſque chez les Grecs l'*Amiculum* & le *Pallium* étoient la même choſe, comme on verra dans la ſuite: du reſte, ces manteaux ſe remarquent très-bien aux *Fig.* 4 & 7. Il eſt vrai qu'elles repréſentent, l'une un Prêtre, & l'autre une Prêtreſſe. Il eſt probable qu'outre le *Pallium*, les Égyptiens ſe ſervoient auſſi de la *Chlamyde* ou du *Sagum*, manteau de guerre & de voyage. J'ai cru l'appercevoir à une ſtatue d'Anubis (*i*). Sur une pierre gravée, les Égyptiens qui préſentent (*k*) la tête de Pompée à Céſar, ſont vêtus de tuniques à longues manches, & de la *Chlamyde.* Cependant cette pierre perd de ſon autorité à cauſe des caleçons qu'aucun Auteur ou monument (à ce que je ſache) n'attribuent aux Égyptiens. A moins, cependant, que du temps de Céſar, l'uſage des caleçons n'ait été introduit à l'exemple des Arméniens, *Fig.* 76, auxquels les figures de la pierre ci-deſſus reſſemblent parfaitement. Nous expliquerons à l'Article des Grecs, la forme de la *Chlamyde.*

(*e*) *Herodoto, lib.* 2, *cap.* 6.
(*f*) *De re veſtiaria, part.* 2, *lib.* 4, *cap.* 12.
(*g*) *Theſaur. Brandenb. part.* 1, *fol.* 221.
(*h*) *Geneſis, cap.* 39, ℣. 12.
(*i*) Muſ. Capitol. tom. 3, fol. 85.
(*k*) *Theſaurus Brandenb. pars* 1, *fol.* 220.

Des marques de la Royauté.

Du bonnet royal.

Les Rois Égyptiens, ſuivant Hérodote (*l*), portoient un caſque d'airain au-lieu de diadême. Bianchini (*m*) prend pour des Rois les figures portant bonnets qui ſe voient aux obéliſques, comme à côté de la *Fig.* 4. Je ne doute pas que ce bonnet ne ſoit un caſque royal. J'ai préféré la forme de celui-ci, pris de l'obéliſque de Campo Marzo, (pareil à celui que porte Iſis ſur la Table Iſiaque,) (*n*) à d'autres chargés de ſerpents & ſemblables attributs. Suivant Diodore (*o*), pour exprimer la force & la puiſſance, ils portoient la dépouille d'un lion, d'un taureau, d'un dragon, des branches d'arbres, du feu, & quelquefois même des parfums exquis. Diodore, quoique d'accord avec les monuments, nous pardonnera ſi nous ne nous ſervons pas de toutes ces maſcarades ſymboliques, dont l'uſage réel n'a probablement jamais exiſté.

L'habit royal, à ce qu'il paroît, étoit une tunique longue, & à longues manches; du moins liſons-nous (*p*) *que Pharaon ôtant l'anneau qu'il avoit à la main, le mit en celle de Joſeph, lui mit au cou un colier d'or, & le fit revêtir de la ſtola de fin lin.* La ſtola eſt une tunique ſemblable à celle d'Iſis & de la *Fig.* 12. C'étoit ſans doute l'habit de cérémonie, puiſque la ſtatue d'Anubis porte une tunique courte, ainſi que les figures ſur les obéliſques, que Bianchini prend pour des Rois. D'où nous pouvons inférer que l'habit des

(*l*) *Herodoto, lib.* 2, *cap.* 12, *fol.* 73 *&* 76.

(*m*) *Iſtoria univerſ. fol.* 409.

(*n*) *Menſa Iſiaca, fig. C.*

(*o*) Diodore de Sicile, tome 1, fol. 132, 341.

(*p*) *Geneſis, cap.* 41, ℣. 42.

Monarques Égyptiens ne différoit pas de celui des Rois de la Grece, s'entend pour la *Stola* & le *Pallium* en temps de paix; la tunique courte, & la chlamyde en temps de guerre ou en voyage.

De l'anneau.

L'anneau, à ce qu'il paroît, ſe portoit en ſigne d'autorité (*q*) : il ſervoit probablement de ſceau ou de cachet. Cependant Pline remarque (*r*), qu'en Égypte & en tout l'Orient, on ſe contentoit des ſeules lettres. Mr. Baudelot (*s*) interprete ce paſſage de Pline, des lettres qu'on gravoit ſur les cachets au-lieu de figures, ou autres objets, comme faiſoient les Grecs. Selon Kirchmannus (*t*), Pline n'entend parler que des hommes privés. Quant à la forme de l'anneau, & la façon de le porter, ni l'un ni l'autre ne ſembleroit pouvoir donner matiere à aucune équivoque; cependant Mr. Guoguette (*v*) prétend qu'au texte poſitif de l'Hébreu, Pharaon ôta l'anneau *de deſſus ſa main*, & qu'il le mit *ſur la main de Joſeph*; ſelon lui, l'Hébreu ayant des termes propres pour ſignifier les doigts. Il réſulteroit que l'anneau dût être aſſez large pour y paſſer la main. Pietro della Valle (*u*) dit cependant avoir vu différentes momies avec des anneaux aux doigts, à la premiere jointure tout près de l'ongle; mais nous ne ſavons pas de quel temps étoient ces momies.

(*q*) Comment. de Calmet. *Gen. cap.* 41. ℣. 42.

(*r*) *Lib.* 33, *cap.* 1.

(*s*) L'utilité des voyages, qui concerne la connoiſſance des médailles, &c. tome 1, fol. 316.

(*t*) *De annulis*, *cap.* 2.

(*v*) Origine des Loix, Arts & Sciences depuis le Déluge, tome 1, fol. 686.

(*u*) Reyſe in vele voornaeme geweſten, 1. deel, fol. 113.

Colliers. Nous ne connoiſſons pas exactement la forme qu'avoient les colliers d'or. Ils pouvoient reſſembler à celui de la *Fig.* 8, ou bien à celui qui pend ſur la poitrine d'un chat, Dieu Égyptien. Il eſt compoſé de petits grains longs & fendus; ils reſſemblent beaucoup à de petites coquilles blanches, qu'on appelle *Bouges :* ce collier ſoutient une amulette à tête de coq (*w*). Pietro della Valle (*x*) dit avoir vu à la momie d'un jeune homme, une chaîne d'or au cou, avec une médaille qui pendoit ſur la poitrine, & ſur laquelle étoit empreinte une figure d'oiſeau & pluſieurs caracteres inconnus. Je crois avec lui, que les Juges portoient ainſi la petite ſtatue de la Juſtice ou de la Vérité (*y*). Peut-être étoit-ce une chaîne ſemblable que Pharaon mit au cou de Joſeph. Selon Élien (*), cette figure de la Vérité étoit gravée ſur un ſaphir.

Sceptres. Le ſceptre des Rois d'Égypte & d'Éthiopie eſt décrit par Diodore (*z*), ſous la forme d'une charrue; on en voit ſur les obéliſques (*a*) de forme ſemblable à celui à côté de la *Fig.* 4. L'Abbé Winckelmann (*b*) croit que la partie ſupérieure recourbée du ſceptre, avoit la forme d'une tête d'oiſeau le bec en bas, comme il s'en trouve ſur la Table Iſiaque (*c*). Celui d'Iſis eſt ſurmonté d'une fleur ou eſpece

(*w*) Caylus, Recueil d'Antiquités, tome 5, pl. 15.

(*x*) Reyſe.... 1. deel, fol. 113.

(*y*) Diodore, tome 1, fol. 126.

(*) Hiſtoires diverſes, liv. 14, chap. 34.

(*z*) Diodore, liv. 3, tom. 1, fol. 341.

(*a*) *Bianchini, Iſtoria univerſ. fol.* 239.

(*b*) *Monumenti antichi inediti, tom.* 1, *fig.* 79, *tom.* 2, *fol.* 104.

(*c*) *Menſa Iſiaca, fig. A. K. N.*

de calice, comme auſſi celui d'autres figures (*d*) ſur la même Table. Au reſte j'ai placé à côté de la *Fig.* 3. le deſſein d'une charrue antique, tiré d'un bas-relief étruſque (*e*). Cette charrue ſervira à faire comprendre le paſſage cité de Diodore. Voilà tout ce que j'ai pu trouver de remarquable ou de caractériſtique des Monarques Égyptiens; il faut ſe ſouvenir que leurs habits étoient de couleur de pourpre (*f*). Venons aux Prêtres.

Prêtres.

Ils avoient la tête & même tout le corps raſé, ſelon Hérodote (*g*). Ils étoient auſſi de la plus grande propreté. Ils portoient, ſuivant Diodore (*h*), des ſceptres comme les Rois. Calmet croit qu'ils avoient des bonnets de lin, comme on peut voir aux *Fig.* 3 & 8. La *Fig.* 4. a la tête couverte du manteau qu'elle porte ſur la tunique. L'un & l'autre étoient de lin blanc, ſeule étoffe que les Prêtres, ſelon Hérodote (*i*), pouvoient porter. L. Pignorius a trouvé ſur la Table Iſiaque (*k*), des Prêtres avec des bonnets (comme à la *Fig.* 8.) qui leur environnent les oreilles, & couvrent un peu le cou; ayant la forme de la partie inférieure du caſque royal. Ces Prêtres ont des tuniques longues comme celle de la *Fig.* 4. avec des manches juſqu'au coude, la chauſſure ſemblable à celle des *Fig.* 6 & 7.

Les *Fig.* 3, 4, 6 & 8. repréſentent des Prêtres, mais ils

(*d*) *Menſa Iſiaca, fig. C. P. N N. XX.*

(*e*) *Sepolcri antichi, tabula* 94.

(*f*) Joſeph, Antiquités Judaïques, tom. 1, fol. 96.

(*g*) Fol. 122.

(*h*) Diodore de Sicile, liv. 3, tom. 1, fol. 341.

(*i*) Fol. 123.

(*k*) *Menſa Iſiaca, fig.* S.

ſont tous vêtus différemment. La 4e. *Fig.* portant l'eau du Nil, paroît la plus conforme à la deſcription d'Hérodote, qui donne aux Prêtres des chauſſures compoſées de bandes de *Papirus*. Auſſi les diſtingue-t-on clairement ſur le bas-relief. Ces bandes, ſelon Appien Alexandrin (*l*), étoient de couleur blanche à Alexandrie. Ces *Figures* 3 & 6. n'ont qu'un habit, enveloppe ou ceinture, laquelle ne monte pas plus haut que la poitrine. La 6e. laiſſe appercevoir des cheveux, & même une couronne de feuilles, pour autant que le monument permet de diſtinguer. Je ſuis tenté de croire que ce ſont des Prêtres d'un ordre inférieur à celui qui eſt repréſenté portant l'eau du Nil. Apulée (*m*) leur donne des ceintures de lin blanc ſur la poitrine. Ils la portoient, ſuivant Diodore (*n*), dans le deuil pour les Rois; mais ni l'un ni l'autre n'ont dit s'ils avoient d'autres habillements. Suivant ces citations, les *Fig.* 3 & 6. ſont probablement des Prêtres. Michel-Ange de la Chauſſe (*o*) appelle la *Fig.* 8. un Sacrificateur; il porte dans la main, ſelon M. Pluche (*p*), la marque du débordement du Nil, ou, comme l'appelle M. Bianchini (*q*), la marque ſalutaire de *Theuth* ou *Tau* (*r*); & ſelon l'Auteur des Recherches philoſophiques, ſur les Égyptiens & les Chinois (*s*), il n'y a pas de Savant aujourd'hui

(*l*) Liv. 5, fol. 492.
(*m*) *Metamorp. Lib.* 11.
(*n*) Tome 1, fol. 155.
(*o*) Le grand Cabinet Romain, fig. 36, fol. 65.
(*p*) Hiſtoire du Ciel, t. 2, fol. 2.
(*q*) *Iſtoria univerſ. fol.* 410.
(*r*) Caylus, Recueil d'Antiquités, tom. 7, fol. 72.
(*s*) Tom. 1, fol. 27.

jourd'hui qui ne ſache que cette célebre croix à anſe eſt une repréſentation voilée de la partie génitale de l'homme. Quoi qu'il en ſoit, ce Prêtre a pour tout habillement une ceinture ſur les reins, couvrant les cuiſſes ſeulement, & travaillée dans le ſtyle Égyptien, avec des plis paralleles; un bonnet & un collier. Peut-être eſt-il d'une claſſe différente, & diſtinguée par cet habillement commun à grand nombre de ſtatues Égyptiennes.

Les femmes, ſelon Hérodote (*t*), ne pouvoient faire les fonctions des Prêtres; ainſi celles que nous voyons ſur les bas-reliefs doivent repréſenter autre choſe. Strabon cependant (*v*) parle de Prêtreſſes, & l'Abbé Banier (*u*) leur laiſſe la chevelure au contraire des Prêtres. Il donne aux uns & aux autres des couronnes de guirlandes, conformément aux figures qu'on voit portant les inſtruments des ſacrifices, & les emblêmes des Divinités, *Fig.* 2, 5, 7. Il ſe pourroit au reſte que leur inſtitution ait été poſtérieure à Hérodote, ou qu'il parle ſeulement de femmes mariées, comme penſe Mr. Caylus. (*w*)

Des armes.

Il ſeroit difficile d'indiquer quelles ont été les armes défenſives des Égyptiens. Hérodote (*x*) apprend à la vérité qu'ils portoient des caſques, & quoi qu'en diſe l'Auteur des Recherches philoſophiques (*y*), c'eſt des Égyptiens que les Grecs en ont pris l'uſage (*z*); mais cela n'apprend pas

(*t*) Fol. 122.
(*v*) *Lib.* 17, *fol.* 295.
(*u*) Mythologie, tom. 2, fol. 399.
(*w*) Recueil d'Antiquités, t. 7, fol. 58.
(*x*) *Lib.* 7, *cap.* 7, *fol.* 240.
(*y*) Tome 2, fol. 328.
(*z*) *Herodoto*, *lib.* 4, *cap.* 10, *fol.* 157.

la forme qu'avoient ces casques, qui différoient sans doute du casque royal. La *Fig.* 3. est la seule qui pourroit nous donner une idée de cette armure; elle porte un bonnet lié autour de la tête, & orné de deux plumes, forme assez semblable à quelques casques Grecs, quoique, suivant Hérodote, la forme Égyptienne étoit plus coupée & moins simple. La cuirasse étoit ordinairement de lin (*a*), comme celle qu'Amasis envoya à Lacédemone, & qui étoit tissue de fils, dont chacun, malgré sa finesse, étoit composé de trois cents soixante autres fils, selon la traduction de Calmet (*b*), Ferrarius (*c*) & Dapper (*d*). Le Traducteur Italien (*e*), & l'ancienne version Françoise (*f*), y trouvent la représentation de trois chasses, ou même davantage, chacune de trois cents soixante animaux. Elle étoit enrichie de travail en or, laine & coton, ressemblant probablement à la façon d'ornement qui se remarque aux cuirasses grecques, auxquelles aussi-bien il faudra avoir recours faute de monuments Égyptiens. Les boucliers étoient grands & très-convexes en dehors. Un Auteur (*g*) les compare aux grands boucliers que portoient les Gaulois, sans nous apprendre sur quelle autorité il fonde sa comparaison, surtout quant à la forme, qui étoit semblable aux boucliers

(*a*) *Herodoto, lib.* 2, *cap.* 12.
(*b*) Sur l'Exode, cap. 28, ℣. 4.
(*c*) *De re vestiaria pars* 2[da.] *lib.* 4, *cap.* 11.
(*d*) Hérodote, fol. 216.
(*e*) *Herodoto, lib.* 3, *c.* 4, *fol.* 94.
(*f*) Histoire d'Hérodote, tom. 1, fol. 406.
(*g*) Recherches philosophiques sur les Égypt. & Chinois, tom. 2, fol. 327.

des Affyriens (*h*), & différoit conféquemment par leur convexité des boucliers Gaulois, qui étoient plats (*i*). Les armes offenfives étoient, felon Hérodote, l'épée dont j'ignore la forme; la pique, le poignard & la hache.

L'ufage des Enfeignes ou Étendards a commencé de bonne heure chez les Égyptiens. C'étoient des figures d'animaux, qui, portés par les Chefs au bout d'une pique, faifoient connoître à un chacun fa Compagnie, & empêchoient le défordre (*k*). Cette invention ayant procuré des victoires, le Peuple s'en crut redevable à ces animaux; & c'eft, felon Diodore, ce qui a occafionné leur culte.

Des Enfeignes.

La Cavalerie & les chariots de guerre étoient connus en Égypte du temps de Sefoftris (*l*). Les Égyptiens qui pourfuivirent les Ifraélites à leur départ d'Égypte, avoient de la Cavalerie & des chariots, fuivant l'expreffion de l'Écriture fainte (*m*). Sefoftris, felon Diodore (*n*), fe faifoit traîner dans un chariot à quatre chevaux attelés de front. Il ne feroit pas poffible de démontrer la forme qu'avoient ces chariots, qu'on ne retrouve fur aucun monument Égyptien, ni même chez les Grecs, (s'entend bien détaillé.) Un Auteur dit qu'il fe voit des chariots Égyptiens fur quelques monuments de la Thébaïde. (*o*)

De la Cavalerie.

(*h*) *Herodoto, lib.* 7, *cap.* 6, *fol.* 236.

(*i*) Tite-Live, Dec. 4, liv. 8.

(*k*) Diodore de Sicile, tome 1, fol. 183.

(*l*) De l'origine des Loix, Arts & Sciences, tome 2, fol. 628.

(*m*) Exode, cap. 14, ỳ. 23.

(*n*) Tome 1, fol. 126.

(*o*) Recherches philofoph. fur les Égypt. & Chinois, tom. 2, fol. 330.



CHAPITRE TROISIEME.

Des Sacrifices, de quelques Usages particuliers, de l'Architecture & des Sépultures.

Des sacrifices.

COMME les Égyptiens adoroient plusieurs animaux, ils étoient bornés par leur culte même dans le choix des victimes. Communément c'étoient des bœufs ou des veaux qu'on immoloit. Hérodote (*p*) détaille quelques particularités de ces sacrifices. Un des Prêtres examinoit la victime, elle ne pouvoit avoir aucun poil noir, ni ceux de la queue hérissés ou inégaux. La langue devoit avoir les marques, qui, selon les principes des Prêtres, prouvoient la pureté de l'animal, lequel ayant subi l'examen, recevoit une marque imprimée sur du *Papirus*, par le moyen d'une terre grasse. Ensuite il étoit conduit près de l'autel; on allumoit le bois, puis on consacroit l'animal en faisant sur sa tête des libations de vin, ensuite on l'immoloit. La tête étoit jettée avec des imprécations, comme devant porter les maux ou malheurs dont pouvoient se voir menacés les Sacrifiants, & même l'Égypte entiere. « Lorsqu'ils sacrifient à Isis un bœuf, (c'est encore Hérodote qui parle,) ils en vuident le ventre, y laissant cependant la graisse; ils abattent toutes les extrémités de la bête, puis remplissent le corps de farine, miel, figues, myrrhe, encens & autres aromates, & le mettent ainsi farci sur le feu, l'aspergeant

(*p*) *Libro secundo.*

d'huile & de vin. „ Ces cérémonies devoient ſe faire à jeun; & tout le temps que la victime étoit ſur le feu, on ſe frappoit la poitrine : mais auſſi le ſacrifice achevé, on mangeoit ce qui reſtoit.

Au côté gauche de la *Fig.* 1re. on voit un Autel, ſur lequel un Prêtre ſacrifie une victime ſur la Table Iſiaque (*q*); on voit un ſiege de la même forme, avec cette différence, qu'au-lieu des petits ornements qui ſont au milieu, il n'a que trois barres paralleles aux pieds. Ce ſiege (*r*) eſt accompagné d'un marche-pied, & la figure qui s'y trouve aſſiſe, tient un volume ou rouleau; le tout eſt ſemblable à ce que nous verrons chez les Grecs. La forme du trône ſe trouve de l'autre côté de la *Fig.* 1re., il eſt poſé ſur un marche-pied (*s*), ou ſur un degré, & ſe montre parfaitement de profil.

La forme de l'Autel.

Des ſieges.

Du Trône.

Suivant Diodore (*t*), les Égyptiens ont connu de bonne heure l'uſage de manger couchés ſur des lits. Il dit, (en parlant du tombeau d'Oſimandue, & des édifices d'alentour,) *un des plus beaux Palais contenoit vingt tables entourées de leurs lits, ſur leſquels étoient les Images de Jupiter, de Junon, & du Roi même.* Or ces Images poſées ſur des lits, ſuppoſent un uſage connu, dont nous réſervons l'explication pour l'Article des Romains.

De la façon de ſe mettre à table.

Il y avoit cela de particulier en Égypte, qu'à la fin du feſtin, un homme entroit dans la ſalle, avec la repréſentation d'une momie ou corps mort embaumé, de la gran-

Particularités en uſage chez les Égyptiens.

(*q*) *Menſa Iſiaca, fig. B.*

(*r*) Caylus, Recueil d'Antiquités, tome 5, pl. 18, fig. 1.

(*s*) Recueil d'Antiquités, tome 7, fol. 47.

(*t*) Tome 1, fol. 108.

deur d'une ou de deux coudées, qu'il montroit à tout le monde, en disant : *Buvez & divertissez-vous, vous deviendrez semblables à ceci.* Quelques Auteurs disent *Squelette*, mais à tort (*v*), puisque la Religion Égyptienne défendoit la dissection d'un corps humain (*u*). Faut-il s'étonner de cette particularité chez un Peuple, qui presqu'en toutes choses étoit singulier. Par exemple, les Égyptiens écrivoient de la droite à la gauche (*w*); les femmes en Égypte portoient les fardeaux sur les épaules, & les hommes les portoient sur la tête. On peut voir d'autres singularités de cette espece dans Hérodote, au second Livre de ses Histoires.

De l'Architecture.

Selon Diodore, *le Roi Psammetique consacra aux Dieux de Memphis, un Temple tourné du côté de l'Orient, & l'environna d'un péristile, auquel des figures de dix-huit pieds servoient de colonnes* (*x*). En parlant du tombeau d'Osimandue, *au sortir delà*, (dit-il,) (*y*) *on trouve un péristile quarré, dont chaque côté a quatre cents pieds de long; des animaux de seize coudées de haut, taillés à l'antique, & d'une seule pierre, tiennent lieu de colonnes; des pierres de dix-huit coudées en tous sens, forment la largeur du plafond.* On apperçoit par ces passages, & par d'autres dans Hérodote (*z*),

---

(*v*) Suivant les Recherches philosophiques sur les Égyptiens & les Chinois, tome 1, fol. 209, certains Rois de l'Egypte ont fait disséquer des corps humains; mais l'Auteur ne le prouve pas, non plus que celui qu'il cite.

(*u*) Diodore de Sicile, tome 1, fol. 193, liv. 1, sect. 2.

(*w*) *Herodoto, lib. 2, fol.* 122, 123.

(*x*) Diodore de Sicile, tome 1, fol. 143.

(*y*) Idem . . . tome 1, fol. 104.

(*z*) *Herodoto, lib. 2, cap.* 12.

que l'Architecture (*) Égyptienne étoit plutôt bizarre qu'élégante, ou agréable.

Les bâtiments devoient paroître massifs, comme l'observe très-bien Mr. Guoguette & Mr. Caylus (*a*), selon lesquels (*b*) les Égyptiens n'ont jamais fait des voûtes. Leurs bâtiments étoient couverts, à l'exemple du tombeau d'Osimandue, par des pierres de grandeur à pouvoir reposer sur des colonnes. Il y avoit, au témoignage de Diodore, (*c*) un Palais dont chacun des quatre côtés avoit quarante colonnes, & une seule pierre pour couvrir l'édifice. Cela paroît incroyable ; car le moindre diametre qu'on puisse donner à chaque colonne, est de deux pieds & demi, avec une distance entre deux de cinq pieds & demi : donc cette pierre auroit eu trois cents quatorze pieds & demi de chaque côté. Quoi qu'il en soit, c'est une preuve que les Égyptiens, comme témoigne Strabon, faisoient ordinairement aux bâtiments considérables (*d*), des plafonds sans aucune courbe, ou voûte. Et Vitruve (*e*), en parlant de la différence d'une salle à la Corinthienne, ou à l'Égyptienne, paroît confirmer ce que nous venons de dire. Quoique du temps de Vitruve on dût connoître en Égypte les voûtes, vu qu'après la conquête d'Alexandre, les Ptolomées conduisirent dans ce Pays des Artistes Grecs. Il se

(*) Par architecture je n'entends pas les ordres inventés par les Grecs, mais en général toute maniere de bâtiment.

(*a*) De l'origine des Loix, Arts & Sciences, tom. 3, fol. 126.

(*b*) Recueil d'Antiquités, t. 1, fol. 4.

(*c*) Tome 1, fol. 141.

(*d*) *Libro* 17, *fol.* 294.

(*e*) *Libro* 6, *fol.* 293.

pourroit cependant qu'ils euſſent connu cette pratique; mais qu'ils s'en ſerviſſent rarement, comme le prouve un Auteur moderne (*f*), d'après le témoignage de quelques Voyageurs. Il eſt néanmoins inconteſtable qu'il y avoit une grande différence entre la façon de bâtir des Égyptiens, & celle des Grecs; d'autant que du temps d'Hérodote (*g*), on diſtinguoit les portes, & en général toute la maniere des maiſons conſtruites par les Grecs, venus en Égypte du temps de Pſammetique. Selon l'obſervation de Mr. Caylus, les portes plus étroites par en haut que par en bas, comme ſont les niches de la Table Iſiaque, ſeront originairement Égyptiennes. (*h*)

Après tout, les pyramides & les obéliſques de l'Égypte ſont des preuves exiſtantes du goût ſingulier de ce Peuple, toujours particulier dans le choix des formes, même dans les moindres choſes. Voyez le deſſein de quelques vaſes, près de la *Fig.* 10, tirés de l'obéliſque qui ſe trouve par terre, au Campo Marzo. Voyez auſſi le deſſein d'une harpe que porte la *Fig.* 6, la ſimpule & le petit vaſe que portent les deux femmes du bas-relief du Palais Mattei; tout eſt digne d'attention ſur les monuments : on nous diſpenſera cependant de citer les Hiéroglyphes ou l'Hiſtoire ſacrée; tout eſt myſtere chez ce Peuple : auſſi n'étoit-ce pas ſans raiſon qu'ils mettoient des ſphinx devant la porte des

(*f*) Recherches philoſophiques ſur les Égypt. & les Chinois, tome 2, fol. 78.

(*g*) *Herodoto*, *lib.* 2, *cap.* 12.

(*h*) Recueil d'Antiquités, tom. 7, fol. 85.

des Temples, pour montrer, ſelon Plutarque (*i*), que leur doctrine étoit fondée ſur une ſcience ſecrete. On peut là deſſus conſulter les Savants.

De la façon d'enterrer les morts.

Les Égyptiens, ſoigneux de conſerver les corps de leurs parents, les embaumoient & les emmaillottoient dans des bandes de lin, comme nous voyons à quantité de momies, dont la plupart, à juger par les caracteres inconnus qui les entourent, ſont de la plus haute antiquité. Le corps d'un proche parent étoit un gage tellement ſacré, que, ſi après l'avoir dépoſé, le débiteur ne ſe hâtoit de le retirer des mains de ſon créancier, il paſſoit pour infame (*k*). Quoiqu'on gardât les corps quelquefois dans les maiſons, il étoit cependant ordinaire de les dépoſer dans des ſépultures ſouterraines, faites en forme de petites chambres (*l*), dans leſquelles on deſcendoit par des ouvertures quarrées, fermées par une pierre élevée en forme de colonne. Mr. Muret (*m*) dit, peut-être un peu légérement, que ces chambres étoient voûtées. Il eſt vrai que quelques voyageurs en ont vu qui l'étoient, mais cet uſage n'étoit pas général. Il ſeroit ſuperflu de rappeller ce que Diodore & d'autres Auteurs ont écrit ſur la magnificence des ſépultures Égyptiennes. On ſait que les pyramides ont été conſtruites pour ſervir de tombeaux & de monuments éternels de la ſomptuoſité des Rois de l'Égypte.

(*i*) *Opuſculi morali, de Iſide & Oſiride, tom. 2, fol. 529.*

(*k*) Diodore de Sicile, tome 1, fol. 196.

(*l*) Voyez Pietro della Valle.

(*m*) Cérémonies funebres de toutes les Nations.

Réflexions fur les monuments.

Il ne faut pas que la roideur du ftyle Égyptien dégoûte l'Artifte de faire ufage de leurs habits ou ornements. Rien n'empêche de leur conferver la forme, en évitant la roideur; il ne faut jamais s'éloigner du bon goût, mais imiter les Grecs, qui ont toujours écarté de leurs compofitions ce qui pouvoit ternir la nobleffe dans les figures principales, faifant connoître la Nation, en portant le caractere fur quelques figures de moindre conféquence : voyez le beau bas-relief de la Villa Borgefe, où Priam (*Fig.* 66.) eft répréfenté aux pieds d'Achille, fans avoir le bonnet Phrygien. Il eft bien à regretter que les anciens Écrivains ne nous aient pas tranfmis des détails plus diftincts fur l'habillement Égyptien; les monuments qui nous reftent de ce Peuple, font pour la plupart trop bizarres. Peut-être faut-il l'attribuer à ce ftyle fingulier, qui, une fois admis par le Gouvernement, devenoit Loi pour l'Artifte, avec défenfe à lui de s'en écarter (*n*). Remarquons cependant que les Arts & les Sciences ayant été tranfportés de l'Égypte dans la Grece, (joint à cela, que les Sages de cette Nation vifitoient continuellement l'Égypte,) il eft affez vraifemblable que la différence dans l'habillement n'étoit pas auffi grande que les monuments le paroiffent indiquer. La plupart de ceux-ci, fymboliques, ou copies ferviles & maniérées des plus anciennes fculptures, peut-être ne reffembloient en rien à l'ufage ordinaire. Cette conjecture m'a décidé à ne faire ufage que des monuments les moins

(*n*) Loix de Platon, tom. 1, fol. 81. Tome 6, de la Bibliotheque des anciens Philofophes.

bizarres & les moins éloignés du goût des Grecs, auquel on peut ſe conformer, quand on n'a pas des preuves du contraire; on peut le faire avec d'autant moins de ſcrupule, que la Grece fut, à diverſes repriſes, peuplée par des Égyptiens & Phéniciens (*o*); exemple, Danaus & Cadmus (*p*). On ne cite pas la ſtatue de Cléopatre du Belvedere, parce que ſon vêtement n'eſt autre que la tunique & le manteau. Les Savants (*q*) prétendent qu'une ſtatue de Cléopatre avec l'aſpic autour du bras, a été portée au triomphe d'Auguſte : ce pourroit être la même ſtatue, ou une copie faite dans le même temps, puiſque dans la Villa Medicis on voit une ſtatue ſemblable, mais reſtaurée preſqu'en entier. Ce qu'elle conſerve d'antique, n'eſt en rien inférieur à la Cléopatre de Belvedere. (*r*)

(*o*) *Bianchini, Iſtoria univerſ. fol.* 315, 316, 361.

(*p*) *Plinius, Hiſt. nat. lib.* 7, *cap.* 56.

(*q*) *In Commentaria Suetonii, fol.* 127.

(*r*) L'Abbé Winckelmann, t. 1, fol. 358. Hiſtoire de l'Art, &c. croit que c'eſt une Nymphe dormante, ſur ce que le ſerpent qui entoure le bras, ne lui paroît qu'un bracelet, comme il y en a un d'or au Muſæum de Portici. Ce que cependant je ne ſaurois lui accorder, vu que ce bracelet d'or eſt d'une forme réguliere. *Voyez* la troiſieme figure à côté, (*Fig.* 20.) conforme à d'autres ornements des Anciens; au-lieu que le ſerpent qui entoure le bras de notre ſtatue, a la queue & la tête excédente irréguliérement; les cercles que forme le corps, ſur-tout la queue qui s'écarte aſſez conſidérablement, en faiſant pluſieurs petits tours. Beger dans le *Theſaurus Brandenburgicus, pars* 1, *fol.* 164, produit un anneau en forme de ſerpent, dont la queue retourne en arriere, & en ondoyant ſur les deux cercles du corps; mais ſans les excéder d'un côté ou de l'autre. Quant au reſte, l'habit un peu indécent pour toute autre Reine que Cléopatre, a trop de majeſté pour une Nymphe.



LIVRE SECOND.

Des Grecs.



CHAPITRE PREMIER.

De l'habillement des Femmes.

DES monuments plus abondants, & plus sûrs, éclairciront une infinité de choſes ſur leſquelles il a fallu paſſer légérement à l'Article des Égyptiens.

De la tunique ſans manches.

La tunique, comme on a dit ci-deſſus, ſe portoit immédiatement ſur le corps (*s*); elle étoit commune aux deux ſexes. Une fille de Niobé, (*Fig.* 11.) de la riche collection de la Villa Medicis, porte une tunique ſans manches, compoſée, à ce qu'il paroît, de deux pieces quarrées longues, qui deſcendent juſqu'aux pieds. La tunique eſt plus large vers le bas, & les deux coins de la piece de devant ſont attachés ſur les épaules, aux angles du morceau de derriere avec des eſpeces d'agraffes; (on en voit auſſi ſans agraffes.) Ces deux morceaux paroiſſent couſus enſemble par les bords inférieurs, & juſqu'à la ceinture ſeulement, laiſſant delà, juſqu'à l'attache ſur les épaules, une longue

(*s*) Plaute, dans le Trinumme, Acte 5, Scene 2.

ouverture pour paſſer les bras. Le morceau de devant eſt échancré ſur le milieu de la poitrine.

De la tunique à manches. *Stola.*

Une autre fille de Niobé porte une tunique (*Fig.* 12.) à manches, couſue par-tout, & fermée autour du cou, deſcendant avec égalité juſqu'aux pieds. Cette tunique étoit appellée *Stola* chez les Romains.

Autre tunique.

Une ſtatue de Pallas de la Villa Medicis, (reſtaurée à toutes les extrémités) porte une troiſieme eſpece de tunique très-étoffée, & ſans manches, mais couvrant par ſon ampleur la partie ſupérieure des bras : les ouvertures par leſquelles ils paſſent ſont très-larges; cette tunique forme un grand nombre de plis, qui retombent ſur la ceinture. (*Fig.* 13.) Elle paroît, comme les autres, compoſée de deux pieces, qui, au-lieu d'être couſues enſemble, s'attachoient avec des agraffes ou de petits boutons d'or, diſpoſés le long des bras, de diſtance à diſtance, avec des ouvertures au travers deſquelles on apperçoit le nud, comme il ſe voit à différentes ſtatues, entre autres à la *Figure* 107. Auſſi Elien (*t*) diſoit-il que les femmes, au-lieu de coudre les manches de leurs robes, les attachoient par luxe avec des agraffes d'or & d'argent, depuis les épaules juſqu'aux mains.

Façon de porter la tunique.

Si la tunique varioit dans la forme, elle varioit auſſi dans la façon de la porter. Différents monuments atteſtent l'uſage de détacher quelqu'unes des agraffes communément à l'épaule droite. (*Voyez* la Reine des Amazones tendant la main à Priam, (*Fig.* 64.) d'un petit bas-relief de la Villa Borgeſe.) De cette façon, l'épaule & la mamelle droite

(*t*) Hiſtoires diverſes, liv. 1, chap. 18.

reſtoient découvertes. Ceci doit s'entendre de la tunique ſans manches, laquelle tomboit auſſi quelquefois ſur les bras, ſans que les agraffes de l'épaule fuſſent détachées. (*Voyez* l'Amazone *Fig.* 69.) Un bas-relief de la Villa Borgeſe, repréſentant le raviſſement de Proſerpine, contient une femme dont la tunique eſt dégagée des épaules, & ſe replie, en tombant, par deſſus la ceinture, laiſſant la poitrine & les épaules découvertes, de la maniere qu'Ovide, dans ſes faſtes (*v*), décrit une Naïade.

De la tunique Lacédémonienne.

Les filles de Sparte portoient la tunique ouverte de deux côtés, depuis les bords inférieurs juſqu'à la hauteur des cuiſſes; ce qui les avoit fait nommer *Phainomerides* (*w*), qui veut dire montrant la cuiſſe. Ce n'étoient cependant que les jeunes filles qui ſe découvroient ainſi, puiſque Sophocle raille Hermione, de ce qu'à un âge déja avancé, elle portoit encore la tunique ouverte. On apperçoit cette tunique ſur un bas-relief placé au deſſus de la porte de la grande ſalle de la Villa Borgeſe, & à une autre femme (*Fig.* 16.) ſur un bas-relief placé contre la façade.

Des ornements de la tunique.

Excepté les agraffes ſur les épaules, que les femmes d'Égine & d'Argos portoient d'une grandeur conſidérable (*x*), en même temps que l'uſage en fut totalement défendu à Athenes, & cela peu de temps après l'expulſion des Pyſiſtratides; excepté, dis-je, ces agraffes & boulettes le long des manches, rarement apperçoit-on quelqu'autre

(*v*) *Faſtorum, lib.* 1, *t.* 7, *fol.* 44.
(*w*) Plutarque, vie des Hommes illuſtres, tom. 1, fol. 400.
(*x*) *Herodoto, lib.* 5, *cap.* 6, *fol.* 182.

ornement à la tunique, ſi ce n'eſt une bande ou deux aux bords inférieurs, comme à la peinture ancienne, connue ſous le nom de noces d'Aldobrandini. Je n'ai jamais remarqué des franges d'or, ou les petits bouts de fourrure placés de diſtance en diſtance, dont parle Mr. Menard (*y*). On peut, à juſte titre, ſe méfier des Auteurs qui n'ont pas examiné les monuments mêmes. L'Abbé Nabal (*z*), dans ſes diſſertations ſur le luxe des Dames Romaines, en eſt l'exemple.

La tunique s'aſſujettiſſoit au corps par une ceinture placée communément ſous le ſein; (*Fig.* 11, 12.) là elle ſe nouoit le plus ſouvent : elle étoit compoſée d'une eſpece de ruban de médiocre largeur, orné quelquefois de petites boulettes aux extrémités. La muſe tragique (*Fig.* 17.) de l'urne ſépulchrale de la galerie du Capitole a une ceinture très-large. Ce pourroit être le *Strophium* que les Commentateurs de Plaute (*a*) interpretent d'une bande avec laquelle les filles ſe contraignoient le ſein, & ſe rendoient la taille plus fine; cependant deux petites figures, dans le Recueil de Mr. Caylus (*b*), mettent cette bande immédiatement ſur le corps. L'Abbé Winckelmann (*c*) confond le *Strophium* avec la *Zona*, ceinture ordinaire; & Monſignor Bottari (*d*) prodigue ce nom au *Pallium*, dont une Diane

De la ceinture.

(*y*) Mœurs & uſages des Grecs, fol. 310.

(*z*) Mémoires de littérature de l'Académie d'Inſcriptions & Belles-Lettres, tom. 5, fol. 297.

(*a*) Auluraire, Acte 3, Scene 5.

(*b*) Tome 6, Pl. 71, Fig. 3. Pl. 72, Fig. 4.

(*c*) Hiſtoire de l'Art, tom. 1, fol. 335.

(*d*) Muſæum Cap. tom. 3, fol. 138, 139.

à la chaſſe paroît enveloppée, ou plutôt ceinte. Le même Auteur confond ailleurs la *Palla* avec la *Stola*. La ceinture ſe dérobe ſouvent ſous les replis de la tunique, ſur-tout lorſqu'elle eſt de l'eſpece de celles dont la Minerve (*Fig.* 13.) eſt revêtue.

Redimiculum.

Une fille de Niobé (*Voyez* à côté de la *Fig.* 11.) eſt ceinte d'une ceinture, qui, après avoir paſſé derriere le cou, deſcend ſous le bras, entre l'épaule & le ſein; elle fixe ainſi le bord de la tunique, qui par ſa grande ouverture eût laiſſé toute la gorge découverte. Du reſte, le manteau que porte cette figure, la couvre au point qu'on ne ſauroit diſtinguer où cette ceinture finit. Il eſt apparent que, de deſſous le bras, elle ſe croiſe ſur le dos, enveloppant le corps au deſſous du ſein; c'eſt ainſi qu'Iſidore nous a décrit le *Redimiculum*. (*e*)

Deuxieme ceinture.

Certaines figures portent une deuxieme ceinture à la hauteur du bas-ventre, (*Voyez Figure* 2, repréſentant une femme Égyptienne.) La ſtatue de Flore, du Palais Farneſe, n'eſt ceinte que de cette deuxieme ceinture. Selon l'Abbé Winckelmann (*f*), elle appartenoit proprement à Venus. Cependant quantité de figures qui ne peuvent avoir la moindre connexité avec Venus, la portent comme elle; entr'autres une Pallas (*g*) & deux figures de Diane : la premiere ne paroît avoir d'autre ceinture. Auſſi apperçoit-on ſur

(*e*) *Salmaſii in Tertulliani librum de Pallio nota, fol.* 117. Calmet ſur l'Exode, *cap.* 25, ℣. 7.

(*f*) Hiſt. de l'Art, t. 1, fol. 337.

(*g*) *Lucerne antiche, parte* 2, *fig.* 32, 33, 39.

ſur les bas-reliefs du Temple de Minerve (*h*), pluſieurs femmes avec l'une & l'autre ceinture. La ſeconde ſe remarque communément aux femmes vêtues de la ſeule tunique, à deſſein, ſans doute, de la faire tenir plus près du corps. A l'aide de cette ceinture on pouvoit, au beſoin, faire monter ou deſcendre la tunique (*Voyez* la Diane, *Fig.* 14,) d'une lampe antique.

Façon de retrouſſer la tunique à la Lacédémonienne.

Les femmes qui ſervoient à table, ou qu'on employoit aux ſacrifices (*i*), portoient la tunique ainſi retrouſſée. Telle eſt Hébé, ſur un bas-relief antique (*k*); telle eſt Diane, (*Fig.*14.) Cette derniere s'accorde aſſez avec ce paſſage de Virgile, où il dit (*) que Vénus apparut à Énée ſous la forme d'une fille de Sparte, la robe retrouſſée juſqu'au deſſus les genoux. Au reſte, on apperçoit clairement par l'accord des monuments à cet égard, que la bienſéance exigeoit des femmes, au moins une ceinture; les Bacchantes ſeules n'en ont pas.

Du Pallium.

Les femmes portoient généralement au deſſus de la tunique, un autre habit ou manteau. Il y en avoit de différentes eſpeces, en commençant par le *Pallium*, qui étoit un manteau quarré, & le diſtinctif des Grecs, ſelon le témoignage unanime de tous les Auteurs (*l*). Le *Pallium*, autant que la différente façon de le porter permet de con-

(*h*) *Admiranda Roma, antiq. fol.* 63.

(*i*) *Ovidii faſto, lib.* 1, *tom.* 7, *fol.* 44. *Archæologiæ Atticæ*, door F. Rous, fol. 403.

(*k*) *Monumenti antichi inediti, tom.* 2, *fol.* 15.

(*) ... *Eneide, lib.* 1, *n.* 319, 324.

(*l*) Petrone, tom. 2, fol. 246. Suetone, fol. 117.
Deuteronome, cap. 22, ℣. 12.
App. alex. lib. 5, *fol.* 492.
Tertulian, lib. de Pallio, fol. 2.

jecturer, étoit de la forme d'un quarré long. Les deux filles de Niobé, *Fig.* 11, 12, & la Minerve, *Fig.* 13, ont chacune le *Pallium* différemment jetté, ainsi que les figures de femmes Romaines, *Fig.* 107 & 108. L'Abbé Winckelmann (*m*) a supposé le *Pallium* de forme ronde. Ferrarius (*n*) le fait demi-circulaire. Et comme différents passages des Anciens ne laissent aucune équivoque sur la forme quarrée de ce manteau, il a cru concilier ces passages, en attribuant le *Pallium* quarré aux Asiatiques & aux Nations plus orientales que les Grecs. Il suppose ce dernier manteau attaché par deux agraffes aux angles supérieurs, laissant flotter au hazard les angles inférieurs, & de maniere à ne couvrir que le dos. Une Muse sur l'urne sépulchrale de la galerie du Capitole le porte ainsi; mais il est de forme ronde par en bas. Je le crois le *Peplo*, & même le *Peplo* des Comédiens; car sur une médaille antique, Néron jouant de la lyre, est représenté habillé de ce manteau. Ferrarius a produit cette médaille, mais le manteau a été copié avec moins d'exactitude que dans Beger (*o*). Dans d'autres endroits, Ferrarius (*p*) conjecture que le *Pallium* étoit composé de deux pieces quarrées jointes ensemble, & de forme à peu près semblable à celui de la *Fig.* 16. Mais on ne sauroit admettre sa conjecture sans la voir appuyée du moins de quelque figure d'homme, habillée d'un pareil manteau; il vaut donc mieux s'en rapporter au témoignage des An-

(*m*) Histoire de l'Art, tom. 1, fol. 340.

(*n*) *De re vestiaria, pars 2da. lib. 4. cap. 4.*

(*o*) *Thesaur. Brandenb. fol. 624.*

(*p*) *Analecta de re vestiaria, cap. 4 & 28.*

ciens. Ils ont vu le *Pallium*, ils l'ont vu porter, ils l'ont vu auſſi détaché du corps : ce qu'ils en ont dit doit prévaloir à toute hypotheſe hazardée.

Le *Pallium* avec ſes angles, formoit un quarré plus ou moins long, différent en longueur & en ampleur : mais il ne faut point prendre ce quarré ſi fort à la rigueur, que l'un ou l'autre des côtés n'ait pu prendre un léger arrondiſſement. Sa forme.

Il faut ſuppoſer cet habillement, ſemblable à la *Fig.* A, à côté de la *Fig.* II, plus ou moins long, plus ou moins circulaire, ſans cependant dénaturer les quatre angles. Cet éclairciſſement permettra d'imiter le *Pallium* tel qu'on le voit aux ſtatues antiques ; il ſervira auſſi à écarter les doutes que les Auteurs anciens ont fait naître par les dénominations équivoques de genre ou d'eſpece. Au reſte, il ſeroit bien difficile de répondre à toutes les objections. On voudroit en vain s'étendre ſur la maniere toujours variée de porter le *Pallium ;* on ne peut bien s'en inſtruire que par l'examen ſeul des monuments, par leſquels on verra avec la derniere évidence, qu'on ne l'attachoit jamais avec des agraffes. En effet, les Anciens, ſuivant Ferrarius (*q*), auroient parlé en vain ſur la façon de ranger décemment les plis de cet habillement, s'il eût été attaché avec des agraffes. Nous y reviendrons à l'article des perſonnes qui portoient le *Pallium* par diſtinction.

Le *Peplo*, *Peplon*, ou *Peplus*, étoit une eſpece de manteau que les femmes portoient au deſſus de la tunique, ap- Du voile Peplo.

(*q*) *De re veſtiaria, pars 2da. lib. 4, cap. 9.*

pellé communément en François *Voile.* Ce nom, ſuivant l'Auteur des Explications de pluſieurs Textes difficiles de l'Écriture (*r*), lui convient proprement, comment donc a-t-il pu confondre le *Peplo* avec la tunique? Le *Peplo,* ſuivant le Baron de Spanheim (*s*), étoit un habit de deſſus, un manteau ou un voile; mais la *Venus victrix* ſur une médaille, qu'il produit mal-à-propos, eſt vêtue du *Pallium,* qu'il ſuppoſe être le *Peplo.* Comme la tunique de cette Vénus eſt attachée ſur l'épaule gauche, il a cru qu'on attachoit indiſtinctement le *Peplo* ſur l'une comme ſur l'autre épaule, & qu'il étoit tantôt tunique, tantôt manteau, comme Saumaiſe (*t*) l'a avancé; prétendant, d'après un paſſage de Pollux, qu'il y en avoit de deux eſpeces. Ainſi, au ſentiment de ces Auteurs, la tunique ſe confondroit avec le *Peplo;* & celui-ci avec la tunique. Mais le Baron de Spanheim, malgré le paſſage cité de Pollux, rapporte lui-même différents paſſages d'Homere, Euripide & Eſchyle, qui prouvent que le *Peplo* ſervoit à couvrir & envelopper les morts, à étendre ſur le paſſage des perſonnes à qui l'on vouloit faire honneur. Donc c'étoit un manteau, comme le penſe auſſi Ferrarius (*v*), qui par différentes citations prouve la forme ouverte du *Peplo.* C'étoit, dit-il, une eſpece de chlamyde commune aux deux ſexes. D'un autre côté, cependant, certains paſſages que le Baron de Spanheim a produits, peuvent ſignifier que le *Peplo* étoit une

(*r*) Tome 1, fol. 46, 174.

(*s*) Céſars de Julien, avec les remarques, fol. 123 & ſuivants.

(*t*) *In Tertuliani Lib. de Pallio. notæ, fol.* 357.

(*v*) *Analecta de re veſtiaria, cap.* 26.

tunique de femme, qui s'attachoit avec des agraffes; il en appelle à deux figures, une de Diane, & l'autre de l'Éternité, vêtues de tuniques, se plaignant en même temps d'Eustathius (*u*) & des autres, de ce qu'ils n'avoient pas assez consulté les monuments, & cela au sujet de ce que l'Interprête d'Homere (*w*) dit que le *Peplo* étoit un manteau qui s'attachoit avec des agraffes, & qui couvroit le bras & l'épaule gauche par devant & par derriere.

Pour éclaircir ces especes de contradictions, voyons comment Homere (*x*) s'exprime: "La fille du grand Jupiter, „ la guerriere Minerve, va prendre ses armes, d'abord elle „ détache le voile (c'étoit le *Peplo*) qu'elle s'étoit fait elle- „ même de ses belles mains. Il étoit d'une extrême finesse, „ & d'un ouvrage diversifié: cette Déesse en défait l'agraf- „ fe, & le voile tombe à ses pieds, dans la chambre de son „ pere; elle endosse la cuirasse......

On sait (*y*) que la cuirasse ne se portoit jamais à nud, aucun monument ne l'indique: or est-il apparent que Minerve se feroit entiérement dépouillée, comme le veut Spanheim (*z*), pour endosser l'armure ci-dessus? C'est ici que le reproche de n'avoir pas fait attention aux monuments, retombe sur cet Auteur même, & sur celui des Notes dont il parle. Fut-il donc vrai que le *Peplo*, à la ma-

---

(*u*) Preuves des Remarques des Césars de Julien, fol. 124.

(*w*) Rapporté par l'Auteur des Explications de plusieurs Textes difficiles de l'Ecriture-Sainte, part. 1, fol. 47.

(*x*) Iliade, tom. 1, fol. 246.

(*y*) Elien, Histoires diverses, liv. 13, chap. 37.

(*z*) Preuves des Remarques des Césars de Julien, fol. 125.

niere de s'exprimer de quelques Auteurs anciens, impliquât la ſignification de tunique, le paſſage cité du Poëte Grec montre aſſez que c'étoit une eſpece de manteau pour le faire tomber ainſi aux pieds de la Déeſſe, en détachant la ſeule agraffe. Cependant ce n'étoit pas le *Pallium*, puiſque celui-ci n'avoit jamais d'agraffe, quoique du reſte les ſtatues de Minerve ſoient communément habillées du *Pallium* comme la *Fig.* 13, ce qui ne doit pas étonner. Le *Peplo* ſymboliſe la Déeſſe guerriere, & le *Pallium* ſymboliſe Minerve, protectrice des Arts.

De la forme du Peplo.

Obſervez que les habillements dont Homere couvre ces Dieux, ont été modélés ſur ce qui étoit en uſage de ſon temps. Quelques Auteurs ont prétendu que chaque Divinité dans Homere, perſonnifioit un Empire intéreſſé au ſiege de Troye. On peut là-deſſus conſulter le ſyſtême du ſavant Bianchini (*a*). Quant au *Peplo*, il eſt apparent qu'il reſſembloit à la chlamyde, ſur-tout à la chlamyde plus angulaire, comme étoit celle des Phrygiens, *Fig.* 64. Servius (*b*) lui donne le nom de *Palla Picta*, manteau de Dames Romaines; mais celui-ci ne s'attachant point avec des agraffes, Servius ſe ſera trompé dans la dénomination de l'eſpece de manteau dont étoit le *Peplo* qu'on croit appercevoir à la *Fig.* 15. d'une médaille d'Auguſte (*c*). Je ne ſais cependant où placer les douze agraffes de celui dont Antinoüs (*d*) fit préſent à Pénelope.

(*a*) *Iſtoria univerſ. fol.* 464.

(*b*) Sur le verſ. 485, liv. 1, de l'Enéide.

(*c*) Diſcours ſur la Religion des anciens Romains, fol. 90.

(*d*) Odyſſée, tom. 3, fol. 101. Explications de pluſieurs Textes de l'Écriture-Sainte, part. 1, fol. 47.

Une Muſe, ſur l'urne ſépulchrale de la galerie du Capitole, porte un manteau, ſoit *Chlamyde* ou *Peplo*, mais qu'on apperçoit clairement ne pas être le Pallium, quoique Ferrarius (*e*) l'ait pris pour tel. Ce manteau paroît plus étroit par en haut que la chlamyde; il eſt attaché ſur les deux épaules par deux agraffes ou boutons, de maniere qu'il flotte ſur le dos ſeulement. Néron le porte ſous la forme d'un Joueur de flûte, ainſi qu'une figure du même caractere, publiée par Mr. Caylus (*f*). Il paroît que ce manteau, à juger par le caractere des figures qui en ſont couvertes ſur les monuments, ſervoit particuliérement aux Gens de Théâtre. Autre manteau.

Au reſte, les petites houpes ou glands qui ſe remarquent communément au *Pallium*, ne convenoient pas aux autres eſpeces de manteaux moins angulaires. Ces houpes, ſelon l'Abbé Winckelmann (*g*), ne s'attachoient point aux angles. Il faut avouer à ce ſujet, comme à une infinité d'autres, que ce ſavant Antiquaire, d'ailleurs très-eſtimable, a traité la partie des habillements avec un peu trop de légéreté. La tunique chez lui (*h*) devient une robe quarrée, & le *Pallium* un manteau rond (*i*). Il anéantit la différence entre le *Pallium* & la *Toga* (*k*), excepté que celle-ci ſe mettoit à nud ſur le corps, & l'autre ſur la tuni-

(*e*) *De re veſtiaria, pars 2da. lib. 4, cap. 4.*

(*f*) Recueil d'Antiquités, tome 6, pl. 87, fig. 1.

(*g*) Hiſtoire de l'Art, tom. 1, fol. 342.

(*h*) Hiſtoire de l'Art, tome 1, fol. 331.

(*i*) Idem, tom. 1, fol. 340.

(*k*) Idem, tom. 2, fol. 144.

que. Cependant on ne ſuppoſera jamais que les Auteurs anciens en euſſent voulu impoſer, en diſant que Scipion, Sylla, Tibere & pluſieurs autres portoient le manteau des Grecs (*l*); comme ils auroient fait, ſi ce manteau eût été le même que la *Toga* Romaine, tant pour la forme que pour la façon de le porter (*m*). Le ton aſſuré dont s'exprime l'Abbé Winckelmann en impoſe, au point que, ſans avoir examiné les monuments mêmes, on ne s'aviſeroit jamais de révoquer en doute ce qu'il avance.

Habit ou voile qui couvre la gorge, *Ricinium.*

Les femmes portoient ſur la tunique une autre eſpece d'habit, qui ne couvroit que la partie ſupérieure du corps. L'Abbé Winckelmann (*n*) croit, d'après Varron, que les Romains l'appelloient *Ricinium.* Il étoit compoſé de deux pieces preſque quarrées, parfaitement égales; (*o*) & à ce qui paroît par quelques figures, elles avoient les angles ſupérieurs un peu arrondis. Elles ſe joignoient ſur les épaules par deux ou pluſieurs agraffes, l'une piece ſervant à couvrir le dos, & l'autre la poitrine, laiſſant les bras libres. Les deux bouts d'en bas paroiſſent joints enſemble, deſcendant plus bas ſur les hanches, que pardevant ſur la poitrine; ce qu'il faut attribuer à cette forme circulaire de la partie ſupérieure de chaque piece. Cet habit ne deſcend quelquefois qu'à la hauteur de la ceinture ſous le ſein, comme à la *Fig.* 19, d'un petit bas-relief de la Villa Pamphili, ainſi qu'à

(*l*) Voyez l'Article de la Toga chez les Romains.

(*m*) Hiſtoire de l'Art, tome 1, fol. 343. Tome 2, fol. 144.

(*n*) Idem, tom. 1, fol. 346.

(*o*) Recueil d'Antiquités de Mr. Caylus, tom. 4, pl. 72, fig. 3.

qu'à la Diane Triforme (*p*), petit bronze de la galerie du Capitole. A d'autres il couvre le nombril, voyez *Fig.* 16. d'un bas-relief de Villa Borgese, & Antiopé sur un bas-relief de la même Villa, la même qui se voit aussi dans la Villa Albani : le voile descend à ces figures de côté, jusqu'à la moitié des cuisses. Celles qui l'ont jusqu'à la ceinture sous le sein, portent encore une tunique courte qui ne descend guere plus bas que le ventre; (*Voyez* la Diane Triforme, & la *Fig.* 19.) elles portent en dessous la tunique qui descend jusqu'à terre, l'une & l'autre sans manches. Nous avons remarqué qu'on a pris quelquefois ce *Ricinium* pour le *Pallium*; mais à tort, puisque ces figures du petit bas-relief de Villa Pamphili, ont le *Pallium* au dessus des trois vêtements que nous venons de nommer.

La *Fig.* 19. est accompagnée de deux autres femmes, ayant cet habit court; mais la disposition du *Pallium* ne permet pas d'appercevoir la tunique courte. L'une conduit un chevreau, & l'autre a les mains chargées de fleurs, de festons, & d'une patere, comme pour répandre de l'encens ou du vin sur l'Autel qui ne se voit pas. Ce bas-relief n'étant qu'un fragment de la représentation de quelque sacrifice, auquel ces trois figures appartiennent, on peut conjecturer que ce petit habit étoit propre aux Prêtresses, comme aussi la tunique courte. L'un & l'autre se voient avec une légere différence à deux *Canephores* ou *Cistophores*, c'est-à-dire, porteuses de Corbeilles, (*Fig.* 18, d'un petit

Des Prêtresses.

Des Canephores ou Cistophores.

(*p*) Le grand Cabinet Romain, par Michel-Ange de la Chausse, part. 2, fig. 14, 15.

bas-relief de terre cuite.) L'Abbé Winckelmann (*q*) penſe qu'elles ont été copiées d'après les figures en bronze du fameux Policlete, que Verres avoit enlevé à Hejus de Meſſine (*r*), ou de Mamerte, & non pas aux Theſpiens, comme il dit. Les deux figures du bas-relief ont l'habillement parfaitement ſemblable : peut-être étoit-il particulier aux Prêtreſſes & aux Vierges conſacrées au ſervice des Divinités. Les Ciſtophores ont cependant l'habit ſupérieur plus long ſur le devant que de côté ; elles en ont auſſi les épaules & une partie des bras enveloppés, peut-être pour les diſtinguer des Prêtreſſes d'un ordre ſupérieur : deux Vierges paſſoient, ſelon Pauſanias (*s*), un certain temps au ſervice de Minerve ; elles alloient la nuit du jour de la fête au Temple, où elles recevoient de la Prêtreſſe, des corbeilles qu'elles ſe mettoient ſur la tête, & qu'elles portoient dans une caverne pour en prendre d'autres, & les rapporter au Temple, d'où elles furent appellées Porteuſes de corbeilles.

Ces corbeilles n'étoient pas remplies d'offrandes, comme le veut l'Abbé Winckelmann (*t*) : elles contenoient les choſes qu'on prétendoit avoir été inventées par les Divinités dont on célébroit la fête ; ce qu'on entend aſſez par la narration de Pauſanias ; & c'eſt ce que dit expreſſément Saint-Clément Alexandrin, cité par Bianchini (*v*). C'é-

(*q*) *Monumenti inediti, tom.* 2, *fol.* 240.

(*r*) *Cicero contr. Verres, de ſignis, oratio* 9, *tom.* 1, *fol.* 369.

(*s*) Voyage hiſt. de la Grece, tom. 1, fol. 85.

(*t*) *Monumenti antichi inediti, tom.* 2, *fol.* 240.

(*v*) *Iſtoria univerſ. fol.* 347.

toient des corbeilles myſtérieuſes d'abord affectées au culte de Cerès & de Bacchus, d'où elles paſſerent aux autres Divinités; d'abord à Pallas, par Erictonius, & peu à peu aux autres. Auſſi ſur les monuments (*u*) où Cerès, Proſerpine & Bacchus ſont repréſentés, on voit communément des corbeilles pour faire alluſion à leurs myſteres.

Du voile *Velamen* & *Cyclas.*

Certains monuments feroient douter ſi les femmes ne portoient pas quelquefois un voile uniquement pour ſe couvrir la tête. Cependant les Auteurs ne ſe ſont pas expliqués ſur cet article, de maniere à pouvoir décider ſi ce voile étoit le *Pallium* même, ou ſi c'étoit une piece détachée, réſervée pour la tête. Rebecca (*w*) ſe couvrit le viſage de ſon manteau (*Pallium*), Abimelech donna mille pieces d'argent à Abraham (*x*) pour acheter un voile, (*Velamen*), afin que Sara eût toujours un voile ſur les yeux. Virgile (*y*) parle du *Velamen*, ouvrage d'Hélene (*z*). Saumaiſe en fait une tunique, mais Servius explique ce *Velamen* par *Cyclas* : l'un & l'autre ſignifie un *voile* (*a*) *léger*, dont on s'enveloppe, & qui pouvoit ſervir également à envelopper le corps, comme le *Pallium* ou comme le *Peplo.*

Sur une Moſaïque antique, conſervée dans la *Villa* Albani, Héſione délivrée par Hercule, porte, outre la tunique & le *Pallium*, un voile ſur la tête qui deſcend derriere l'épaule droite, laiſſant le viſage à découvert, & voltigeant

(*u*) *Admiranda Roma, antiq. fol.* 54, 57.

(*w*) *Geneſis, cap.* 24, ℣. 65.

(*x*) *Idem, cap.* 20, ℣. 16.

(*y*) Enéide, liv. 1, ℣. 653.

(*z*) *In Tertuliani lib. de Pallio, nota, fol.* 110.

(*a*) *Eneid. Comment. varior. lib.* 1, ℣. 715.

ſur la partie ſupérieure du dos, ne deſcendant pas plus bas que le haut des hanches. Au ſujet de ce voile (*b*), l'Abbé Winckelmann doute ſi c'eſt celui dont Hélene & Médée ont fait uſage, ou ſi c'eſt le *Flammeum* dont ſe couvroient les épouſes, comme on voit ſur un bas-relief de Villa Borgeſe, *Fig.* 40, où l'épouſe a la tête couverte d'un voile, mais différent du *Flammeum* des Romains. Je crois que c'eſt le Pallium : au reſte, ce voile *Velamen* ne doit pas avoir été fort en uſage, puiſque ſi peu de monuments le repréſentent.

Voile pour couvrir la tête.

Aux nourrices & femmes âgées, on apperçoit communément une couverture de tête, comme à la nourrice de Dirée, (*Fig.* 40.) Elle eſt couverte d'un voile replié au deſſus de la tête, mais qui ne deſcend pas plus bas que le cou. Dans le Palais petit Farneſe, Hercule eſt vêtu d'une tunique légere, ayant la tête couverte d'une toile fine, & repliée en partie ſur le cou, comme à la nourrice de Dirée : ce ſeroit une raiſon de croire que cette eſpece de coëffure n'étoit pas particuliere aux vieilles. C'eſt ce qu'on voit par le groupe d'Hercule & Omphale, ouvrage d'une expreſſion ſinguliere.

De la coëffure.

Les femmes Grecques portoient généralement les cheveux liés ſur la tête, ou autour de la tête ; quelquefois avec des rubans, (*Voyez Fig.* 11, repréſentant une fille de Niobé.) Les cheveux ſont pour l'ordinaire diviſés ſur le front, & conduits de deux côtés en arriere, couvrant la partie ſupérieure des oreilles, & quelquefois enveloppés

---

(*b*) *Monumenti inediti, tom.* 1, *fig.* 66 ; *tom.* 2, *fol.* 90.

d'une toile fine, hormis les cheveux autour du visage & des oreilles. Quelques-unes des filles de Niobé sont coëffées de cette maniere.

Les vierges, selon l'Abbé Winckelmann (*c*), portoient les cheveux liés sur le sommet de la tête. Selon d'autres (*d*), elles les laissoient pendre; mais ce dernier sentiment n'est guères recevable. Pausanias (*e*) dit vaguement que les filles se lioient les cheveux par derriere. Leucippe, amoureux de Daphné, laissa croître ses cheveux, & les lia sur la tête, à la maniere des filles dont il avoit pris l'habit pour s'approcher de sa maîtresse. Polignote, selon Pausanias (*f*), avoit représenté Polixene avec les cheveux liés par derriere, probablement comme aux *Figures* 11, 14, 18, dont la premiere est une fille de Niobé, la seconde une Diane, & l'autre une Cistophore. Il est vrai, on en voit sur des bas-reliefs (*g*) qui ont les cheveux liés sur le sommet de la tête, mais l'usage n'en étoit pas général, puisque la plupart des filles Grecques sont représentées avec les cheveux attachés au bas de la tête par derriere.

A Athenes, les femmes s'ornoient la chevelure de quelques cygales d'or (*h*); c'étoit une distinction affectée aux femmes libres & originaires du Pays. Il est aussi fait men-

---

(*c*) Description des pierres gravées du feu Baron Stosch, fol. 75.

(*d*) Explication de plusieurs textes difficiles de l'Écriture-Sainte, part. 1, fol. 260. Remarques sur l'Ode 5e, liv. 2, d'Horace, par Mr. Dacier.

(*e*) Voyage hist. de la Grece, tom. 2, fol. 171.

(*f*) Pausanias, tom. 2, fol. 374.

(*g*) *Admiranda Romæ, antiqu. fol.* 64, 65 & 76.

(*h*) Blaise Vigenere, dans ses Notes sur Philostrate, fol. 431.

tion d'un chapeau à la Theſſalienne (*i*), qu'avoit Iſmene pour ſe garantir du ſoleil. Mr. Dupuy nous dit que c'étoit une eſpece de paraſol de peau de chien marin, mais à tort; car le *Pileum* ou le *Petaſe* Theſſalien avoit un bord pour garantir du ſoleil (*k*). Du reſte, Elien parle (*l*) de paraſols que les filles à Athenes faiſoient porter au deſſus d'elles dans les cérémonies ſacrées : on en trouve de la forme des nôtres ſur les monuments de Perſepolis, & à une femme ſur un vaſe étruſque qui repréſente un ſacrifice. (*m*)

Les Auteurs ſont partagés ſur la coëffure des Eſclaves; l'Abbé Gedoyn (*n*), & Mr. Dacier (*o*) prétendent qu'on leur raſoit les cheveux : ſelon Winckelmann (*p*), & d'autres Auteurs, la tête raſée étoit ſimplement un ſigne de deuil; or ces deux ſentiments ne ſont pas abſolument contradictoires : on peut ſuppoſer que dans des circonſtances malheureuſes, dans des calamités publiques, ou même dans des afflictions particulieres, les Grecs, comme beaucoup d'autres Nations, aient pu prendre les ſignes extérieurs de l'eſclavage : du reſte, quoiqu'il conſte par différents paſſages d'Homere qu'on ne raſoit pas indiſtinctement tous les Eſclaves, il paroît cependant que cela ſe pratiquoit d'ordi-

(*i*) *Sophocle Ædipe à Colone, tom.* 2, *fol.* 37.

(*k*) *Anſelm. Solerius de pileo, fol.* 166.

(*l*) Hiſt. div. liv. 6, chap. 1.

(*m*) *Dempſteri de etruria regali, tom.* 1, *tab.* 64, *fol.* 383.

(*n*) Notes ſur Pauſanias, tom. 2, fol. 373.

(*o*) Notes ſur Plutarque, vie de Theſée.

(*p*) Hiſtoire de l'Art, tome 1, fol. 353.

Commentaria Eneid. lib. 9, ℣. 478.

Sueton. in Caligulæ, fol. 390.

naire, puiſque Polignote (*q*) peignant *Etra*, mere de Theſée, l'avoit repréſentée avec les cheveux coupés pour déſigner l'état d'Eſclave, que Diodore lui attribue poſitivement (*r*). D'autres veulent cependant qu'il y ait eu deux *Etra* (*s*), & que l'Eſclave ne fût point la mere de Theſée.

Les Auteurs anciens parlent ſouvent de colliers, & combien les femmes ambitionnoient d'en avoir de précieux. Exemple : Eriphile (*t*), femme d'Amphiarous, qui ſe laiſſa corrompre par Argia, femme de Polinice, à laquelle, pour le collier d'Hermione, elle découvrit la retraite de ſon époux, qui s'étoit caché, ſachant qu'il devoit périr devant Thebes. Ces colliers, ſelon Athenée (*v*), étoient d'or, matiere extrêmement rare dans ces temps-là. Les colliers avoient différentes formes : celui qu'on remarque ſur le bas-relief de Cybele, demi-corps dans la galerie du Capitole, *Fig.* 20, prend la forme de deux ſerpents mordants dans les bords d'un anneau, au milieu duquel paroît enchaſſée une pierre précieuſe. Un autre collier, à côté du premier, ſur le tableau des noces Aldobrandini, paroît auſſi enrichi de pierres précieuſes, ou de perles, dont alors on faiſoit grand cas Le Sacrificateur Égyptien (*Fig.* 8.) porte un collier d'une forme toute différente, & garni de pluſieurs rangs de perles. Des colliers.

On conſerve dans le *Muſæum*, à Portici, un bracelet Des bracelets.

(*q*) Pauſanias, tom. 2, fol. 373.
(*r*) Tom. 2, fol. 140.
(*s*) Della ſpedizione degli Argonauti, fol. 67.
(*t*) Thébaïde di Statio, fol. 115.
(*v*) Liv. 6, chap. 4.

d'or, ayant la forme d'un ſerpent. (*Nomb.* 3, *fig.* 20.) Ces bracelets ſe plaçoient aux bras, entre le coude & l'épaule; celui (*N.* 4.) de la Venus accroupie de Villa Médicis, eſt enrichi d'une pierre précieuſe. La Venus aux belles feſſes, de la galerie Farneſine, a aux poignets un de ces bracelets, qu'on nommoit différemment *Spellia*, *Pericarpia*, &c. (*u*); ce n'eſt autre choſe qu'une ſimple bande : on en voit ſouvent aux femmes ſur les peintures antiques. Suivant Homere (*w*), les amants de Penelope lui faiſoient préſent de bracelets d'or & d'ambre, & de pendants d'oreilles; ceux que porte la Cybele de la galerie du Capitole reſſemblent à des pendants de perles (*x*). Nous en connoiſſons de trois formes; ſavoir, l'anneau à trois pendeloques, l'anneau dont le bas étoit entouré de petites perles, & la forme de poire. (*y*)

Des bagues.

Les femmes plaçoient les bagues aux doigts (*z*), ainſi que les hommes, & communément au quatrieme doigt de la main (*a*) gauche; c'étoient d'ordinaire des pierres précieuſes enchaſſées en or : témoin le *Phocus* du tableau de Polignote (*b*). Ces pierres étoient communément gravées, & ſervoient de cachet; j'entends celles des hommes, leſquels

(*u*) Oſſervazioni ſopra Alcuni frammenti di vaſi antichi di vetro, fol. 199.

(*w*) Odyſſée, tom. 3, fol. 101.

(*x*) *Monumenti antichi inediti*, *tom.* 1, *fig.* 8.

(*y*) *Gaſp. Bartholini de inauribus veterum*, *fol.* 29.

(*z*) *Ovidii Heroïdes*, *epiſt.* 2, *tom.* 1, *fol.* 422.

(*a*) *Kirchmannus de annulis*, *cap.* 4.

(*b*) Pauſanias, tom. 2, fol. 384.

quels repréſentoient ſouvent le portrait d'un ami, d'un Roi, d'un Prince, ou d'un parent (*c*). Une loi de Solon (*d*) défendoit aux Orfevres de garder l'empreinte des cachets qu'ils vendoient, *ou, ſelon Diogene Laerce* (*e*), *cette loi portoit défenſe aux Graveurs de conſerver le cachet d'un anneau qu'ils auroient acheté.* Quoi qu'il en ſoit de ces deux interprétations, il eſt certain que les Grecs ſe ſervoient de leurs bagues pour cachets.

Les femmes portoient des ſandales (*f*); c'étoient des ſemelles de la longueur & de la largeur du pied, auxquelles il y avoit des rubans qui paſſoient pardeſſus pour les lier; ce qui ſe faiſoit de différentes façons. *Voyez* à côté de la *Fig.* 13, on trouve rarement des ſouliers recouverts pardeſſus le pied. Ceux qu'on apperçoit à la Muſe tragique, *Fig.* 17, de l'urne ſépulcrale du Capitole, ont des ſemelles d'une hauteur démeſurée. Cette chauſſure s'appelloit *Cothurne.* Les Comédiens s'en ſervoient dans la Tragédie en repréſentant les principaux perſonnages. Là le cothurne & la ceinture large, *Fig.* 17, étoient particulieres aux Héros; la chauſſure pour le comique s'appelloit *Soccus*, quelquefois les femmes s'en ſervoient dans l'uſage ordinaire. Balduinus (*g*) croit que c'étoit des chauſſons qu'on portoit avec des ſandales : mais comment un chauſſon peut-il avoir la De la chauſſure.

(*c*) *Kirchmannus de annulis, cap.* 12.

(*d*) Vies des Hommes illuſtres de Plutarque, tom. 1, fol. 468.

(*e*) Vies des Philoſophes, tome 1, fol. 36.

(*f*) Elien, Hiſtoires diverſes, liv. 1, chap. 18.

(*g*) *B. Balduinus de calceo antiquo, fol.* 164.

ſemelle attachée avec des clous d'or, comme Négronius (*h*) le dit d'après un paſſage de Plaute? Le maſque étoit commun à tous ces perſonnages, il couvroit entiérement la tête. *Voyez* Winckelmann (*i*) dans ſon explication de deux bas-reliefs, repréſentant des figures Théatrales. Toute la variété dans la chauſſure ordinaire des femmes, ſe réduiſoit à un peu plus de recherches, à des couleurs plus fines, à des matieres plus riches, &c. Cependant celles qui portoient la tunique retrouſſée, avoient auſſi quelquefois les rubans de leurs ſandales rehauſſés ſur la jambe, comme à la *Fig.* 14, comme auſſi à une ſtatue de Diane dans le Palais Lanti, les rubans montent à celle-ci juſqu'à la moitié des jambes.

Des brodequins.

Je crois qu'on appelloit auſſi cothurne, ou brodequins, cette chauſſure qui couvroit tout le pied, & la moitié de la jambe, & qui ſe voit communément aux Amazones, *Fig.* 69 & 70. Les Chaſſeurs (*k*) s'en ſervoient; on la donne auſſi à Bacchius; Venus les portoit ſous la forme d'une fille de Tyr à la chaſſe.

Revenons aux habillements : ſi les monuments n'indiquent pas toutes les différences qu'il peut y avoir eu dans la façon de s'habiller, à l'égard des qualités & conditions des perſonnes, il faut l'attribuer à ce que repréſentant le plus ſouvent des perſonnages diſtingués, les Artiſtes leur donnoient auſſi l'habillement le plus décent & le plus no-

---

(*h*) *Julii Negroni de Caliga veterum*, *fol.* 143.

(*i*) *Monumenti inediti*, *tom.* 2, *fol.* 246, 252.

(*k*) Servius ſur le verſ. 32, Eclog. 7, Eneid. liv. 1, verſ. 341.

ble. En effet, hors l'ampleur, la fineſſe de l'étoffe, & la beauté des couleurs qui ſe réduit communément au pourpre, il eſt conſtant qu'ils ont ſouvent abandonné les petits ornements, dont les Auteurs ſont mention, & cela parce qu'ils terniſſent cette noble ſimplicité, qui caractériſera à jamais le bon goût.

De la matiere.

Les matieres dont on fabriquoit les étoffes, étoient la laine, le lin, le coton ou *biſſus*, qu'on prend communément pour le lin le plus fin. Calmet (*l*) entre dans un grand détail ſur les matieres dont parle l'Écriture-Sainte; mais une ſimple dénomination ne détermine pas le degré d'induſtrie auquel on a pu porter l'art de mettre en œuvre ces matieres premieres.

On ne ſauroit douter que les Anciens n'aient atteint à cet égard à la plus grande perfection, à n'en juger que par la cuiraſſe qu'Amaſis, Roi d'Égypte (*m*); avoit envoyé à Lacédemone. Nous avons remarqué plus haut que la fineſſe en faiſoit le principal mérite; auſſi cette fineſſe étoit-elle en grande conſidération chez les Anciens. Joint que la laine & le coton, de l'aveu de pluſieurs Voyageurs (*n*), ſont de la plus grande beauté dans les Pays orientaux. On peut donc croire que les Anciens fabriquoient des étoffes qui ne le cédoient guere aux nôtres. Le poil de chevre qui abonde dans pluſieurs contrées de l'Aſie (*o*) ſe prête à un luſtre

(*l*) Sur le verſet 4, chap. 25, de l'Exode.

(*m*) *Herodoto*, *fol.* 216.

(*n*) Voyez Calmet dans ſes Comment. ſur le verſ. 4, chap. 25, de l'Exod.

(*o*) Tournefort, Voyage du Levant, tom. 3, fol. 334.

peu inférieur à celui de nos ſoyeries. Calmet poſe en fait qu'on fabriquoit avec le coton des toiles plus fines que la ſoie, & plus blanches que nos toiles de lin. Les Anciens ont cependant connu une eſpece de ſoie, comme celle que Pamphilie, fille de Platés (*p*), ſut la premiere mettre en œuvre dans l'iſle de Cos. Pauſanias (*q*) dit que cette ſoie croiſſoit ſur une plante ; celle qu'on tire des vers ne paſſa à Rome que bien tard ſous les Empereurs, qui, maîtres de l'Orient, n'euſſent pas manqué de l'employer, ſi elle eût été commune dans les Pays de leur domination. * La ſoie devoit être bien chere alors, puiſque l'Hiſtoire rapporte qu'un des Céſars refuſa de s'en vêtir.

On juge aiſément par ce qu'on a dit, que les Anciens ont pu varier le choix des étoffes, choix qu'on apperçoit même dans les ouvrages de ſculpture, peu ſuſceptibles en eux-mêmes, d'exprimer ou le duvet, ou le luiſant, ou la tranſparence. On admirera toujours la légéreté de la tunique de la Flore du Palais Farneſe, & la vraie imitation d'une étoffe approchant de la ſoie de celle du Capitole, auſſi-bien que le drap imité à une ſtatue d'un Philoſophe de la même galerie, ſans parler d'une infinité d'autres ſtatues repréſentant différentes ſortes d'étoffes, parmi leſ-

(*p*) *Plin. lib.* 11, *cap.* 22.

(*q*) Voyage hiſt. de la Grece, tom. 2, fol. 64.

* Dans l'hiſtoire des établiſſements, &c. dans les deux Indes, tom. 2, fol. 231, il eſt dit que les Annales de la Chine attribuent la découverte de la ſoie à une des femmes de l'Empereur Hoangti. Selon le même Auteur, l'art d'élever des vers à ſoie, celui de le filer, d'en fabriquer des étoffes, paſſa de la Chine en Perſe, en Grece, & enfin en Italie.

quelles il y en a d'une ſi grande fineſſe, qu'elles permettent à l'œil de ſuivre exactement la forme des membres. Tel eſt l'habit de la plus petite fille de Niobé, placée auprès de ſa mere. Au reſte, ce groupe inimitable pour le nud, n'eſt pas le plus beau monument de l'antiquité pour les draperies, comme l'a prétendu l'Abbé Winckelmann (*r*) au ſujet du manteau de la mere, qui n'a pas même le mérite d'être le mieux exécuté des autres figures du même groupe. On releve cette erreur de l'Abbé Winckelmann, dans la crainte que le jugement qu'il en fait, ne faſſe prendre aux amateurs une idée très-déſavantageuſe des Anciens, dans leur maniere de traiter les draperies.

Le même Auteur avance encore trop légérement que les Artiſtes, (*s*) lorſqu'ils vouloient faire remarquer la beauté du nud, négligeoient l'élégance des draperies. C'eſt ériger en paradoxe une négligence, (ſi c'en étoit une) qu'il ne faut attribuer qu'à la foibleſſe humaine. Les Artiſtes Grecs étoient des hommes, ils ont erré, ſans aller chercher d'autre raffinement, & nous induire en erreur, en ſuppoſant qu'ils obſervoient, par principe, certaines négligences, d'autant moins vraiſemblables, qu'un Sculpteur ne ſauroit, comme un Peintre, favoriſer le nud, en ſacrifiant (non en négligeant) l'éclat, ou le coloris des draperies.

Les Modernes qui ont écrit ſur la peinture, n'ayant pas aſſez fait attention à cette fineſſe des étoffes, ont attribué aux Sculpteurs des maximes particulieres pour les drape-

(*r*) Hiſt. de l'Art, t. 1, fol. 348. | (*s*) Idem, fol. 349.

ries, comme ſi la ſculpture n'admettoit pas de grands plis; tandis que l'hiſtoire & les monuments ſont foi de la fidélité avec laquelle ils imitoient les uſages de leur temps. Si les Sculpteurs ont rarement rendu des étoffes groſſieres, c'eſt que communément ils repréſentoient des perſonnages de qualité, dont l'habillement ordinaire étoit de la plus grande fineſſe.

De la doublure.

Différents Auteurs ont prétendu que les habits des Anciens n'avoient pas de doublure. Ils n'ont pas fait attention à certaines peintures (*t*), où l'on trouve des draperies de couleur différente deſſus & deſſous. On dira peut-être que l'idée ou le caprice du Peintre ont produit ces différences; mais la choſe n'eſt guères probable. A l'égard des étoffes changeantes, nous remarquerons que les Anciens n'en ont pas généralement atteint l'effet, comme l'on apperçoit ſur différentes peintures encore exiſtantes, où la partie éclairée d'une étoffe eſt exprimée par une couleur, & la partie ombrée entiérement par une autre; ce qui eſt contre le vrai, conſidéré qu'une étoffe changeante ne prend cette couleur que ſur les tournants des plis, ſelon l'incidence & la réflexion de la lumiere, ou bien ſur les parties les plus éclairées & diſpoſées à réfléchir les rayons. Cependant il eſt viſible qu'on a voulu repréſenter des étoffes de couleur changeante. Telle étoit, je crois, la robe de Joſeph, que l'Écriture appelle *Polymita* (*v*), terme qui a été rendu différemment par les Interprêtes, comme ſignifiant différen-

Des étoffes, des couleurs changeantes.

(*t*) Pitture antiche, &c. fol. 2.

(*v*) *Geneſis*, *cap.* 37, ℣. 23, & les Comment. de Calmet.

tes couleurs rayées, bigarrées, tiſſues de fil de diverſes couleurs. Mais comme les monuments atteſtent l'exiſtence des étoffes changeantes, je crois qu'on peut donner ce nom à la tunique de Joſeph, ſans cependant qu'elle ait été de ſoie ou mêlée de ſoie, comme l'Abbé Winckelmann (*w*) le prétend, en diſant qu'il n'y a point de couleur changeante ſans un mélange de ſoie. Car il eſt certain que le poil de chevre, le coton même & le fin lin ayant du luiſant, produiront des couleurs changeantes, fuſſent-elles d'ailleurs inférieures au changeant de la ſoie.

C'eſt dommage que les Auteurs ne nous aient pas tranſmis des notions plus claires ſur ces différents objets. Il eſt, par exemple, ſouvent fait mention, mais vaguement, du luxe effréné des habillements. Il y avoit des habits de différentes couleurs, bigarrés, à fleurs, peints, & enrichis d'or, qui ſe donnoient tantôt aux Eunuques, Courtiſannes, Muſiciens, Comédiens. D'autres fois les époux ou les épouſes s'en paroient, ainſi que les Prêtres de Bacchus, & les Bacchantes. L'on voit donc que ces ſortes d'habits ont été alternativement infames ou honorables : ils faiſoient, au reſte, le diſtinctif des Barbares auxquels on en attribuoit l'invention.

On ne ſauroit douter que le luxe n'ait été très-grand, ſur-tout dans les Villes Grecques Aſiatiques. Solon (*x*) avoit défendu aux femmes Athéniennes de ſortir de la Ville avec plus de trois habits, de même avec une corbeille

(*w*) Hiſtoire de l'Art, tom. 1, fol. 325.

(*x*) Vies des Hommes illuſtres de Plutarque, tom. 1, fol. 456.

plus haute qu'une coudée; auſſi ordonna-t-il de n'aller la nuit qu'en chariot, précédé d'une ſeule torche ou flambeau. Vigenere, dans ſes notes ſur Philoſtrate, obſerve que les femmes (y) d'Athenes faiſoient porter des ſieges pliants pour s'aſſeoir ſur la place ou autres endroits qui leur ſervoient de promenade. Suivant Plaute, elles inventerent des noms d'habits (z); elles donnoient juſqu'à des noms de chiens à leurs habillements : il ſeroit inutile de rapporter ces noms, puiſque nous en ignorons la ſignification; peut-être même appartiennent-ils aux Romains, puiſque Plaute faiſoit ſes Comédies pour eux. Au reſte, ceux qui ſeront curieux de ces différentes particularités, les trouveront dans Ferrarius.



CHAPITRE SECOND.

De l'habillement des Hommes.

Des chapeaux.

QUOIQUE, ſelon l'uſage ordinaire, (*a*) les Grecs ſoient repréſentés ſur la plupart des monuments, la tête découverte, cependant dans leurs voyages, & ſur-tout quand ils étoient expoſés au ſoleil, ils ſe ſervoient du *Petaſe,* ou bonnet Theſſalien. Ce chapeau, qu'on voit pendre ſur le dos à Zethus (ſous la *Fig.* 20.) avoit un bord (*b*) pour garantir le

(y) Les Images ou Tableaux, &c. fol. 431.

(z) Epidius, Acte 2, Scene 2, ℣. 39, 45, & *ſequent.*

(*a*) *Anſel. Solerius de pileo, &c. fol.* 166.

(*b*) *Dion. Caſſius, fol.* 144.

le viſage, ce que le chapeau ordinaire ne faiſoit pas, puiſqu'il étoit ſans bord, ſelon Solerius (*c*). On les voit rarement aux ſtatues, excepté à celles de Mercure : Polignote avoit peint Neſtor (*d*) avec un chapeau. Un vaſe de Villa Albani (*e*), repréſente Theſée, délivré par Hercule, portant le chapeau pour marque de ſa liberté. Une médaille d'Auguſte avec la figure d'Apollon, jouant de la lyre, montre un chapeau jetté ſur le dos; peut-être eſt-il repréſenté gardant les troupeaux d'Admete. Le Baron Spanheim (*f*) a pris ce chapeau pour un bouclier, ſur une médaille. Philippe, pénultieme Roi de Macédoine, (*g*) en porte ſur la tête un ſemblable; il eſt à cheval, & il paroît en voyage. Ulyſſe porte communément un bonnet (*Fig.* 28.) de la forme de ceux qu'on donne à Caſtor & Pollux, & que je crois être le caſque Lacédémonien; tel étoit à peu près le chapeau ou bonnet Macédonien, nommé *Cauſia*, & l'Athénien *Crobylum*, pareillement en uſage, en voyage & maladie; ils reſſembloient au tiare, ſelon Solerius. (*h*)

Des cheveux & de la barbe.

Les Grecs ne portoient pas les cheveux courts, auſſi généralement que les Romains. Les Spartiates, ſelon Plutarque (*i*), les porterent longs, cela depuis la 59e. Olympiade,

(*c*) *Anſ. Solerius de Pileo, fol.* 167.

(*d*) Pauſan. Voyage hiſt. de la Grece, tom. 2, fol. 374.

(*e*) *Monumenti ant. ined. tom.* 1, *fig.* 65.

(*f*) Notes ſur les Céſars de Julien, fol. 274.

(*g*) *Theſaurus Brand. pars* 1, *fol.* 248.

(*h*) *Solerius de Pileo, &c. fol.* 167, 168.

(*i*) Vies des Hommes illuſtres, tom. 1, fol. 261.

avant laquelle (*k*), ſelon Hérodote, ils les coupoient en rond au deſſus des oreilles. Plutarque indique cependant que cet uſage remonte infiniment plus haut, puiſque Lycurgue diſoit que les longs cheveux rendoient les hommes beaux plus beaux encore, & les laids encore plus hideux, ou d'un aſpect plus terrible. Auſſi avoient-ils grand ſoin de leurs cheveux. Le jour de bataille (*l*) ils les arrangeoient, & les parfumoient. Du temps d'Alcibiade (*m*) ils ſe raſoient la barbe, en quoi ils admiroient cet Athénien qui ſe ſoumettoit ſi facilement à leurs uſages. Les autres Grecs portoient probablement les cheveux moins longs que les Lacédémoniens, ſans les avoir abſolument courts; uſage qui a pu varier ſuivant les différentes circonſtances, puiſque les Argiens (ſi nous en croyons Hérodote) (*n*) avoient réſolu, environ la 59e. Olympiade, de ne plus porter leurs cheveux juſqu'à ce qu'ils euſſent repris Tirea, place que les Lacédémoniens leur avoient enlevée. L'uſage, chez les Grecs, étoit de ſe couper les cheveux au ſortir de l'enfance, & de les conſacrer, comme fit Theſée (*o*), qui conſacra les ſiens à Apollon à Delphes; on les coupoit auſſi pour un bienfait reçu, comme Pelée promit en vain (*p*) les cheveux d'Achille au fleuve Sperchius, ſi ſon fils retournoit du ſiege de Troye. Ces cheveux conſacrés étoient mis dans un vaſe, ſur lequel on écrivoit le nom de la per-

(*k*) *Herodoto, lib.* 1, *cap.* 7, *fol.* 20.

(*l*) Pauſan. tom. 2, fol. 374.

(*m*) Plutarq. tom. 2, fol. 437.

(*n*) *Herodoto, lib.* 1, *cap.* 7, *fol.* 20.

(*o*) Plutarque, tom. 1, fol. 12.

(*p*) Iliade d'Homere, tome 3, fol. 277.

ſonne à qui ils avoient appartenu, & le nom de celle qui les conſacroit. Selon Elien (*q*), les Athéniens entrelaçoient dans leurs cheveux des cygales d'or, & autres ornements du même métail, élevés en pointe ſur le ſommet de la tête, mais Elien en parle comme d'un luxe qui ne peut être pris pour l'uſage ordinaire. Au reſte, quoiqu'il y eût des *Tonſores* du temps d'Alcibiade, il paroît cependant que les Grecs portoient la barbe plutôt courte que raſée.

Les monuments Grecs nous repréſentent communément les hommes, même les Rois & les Héros, couverts de la *Chlamyde* ou *Pallium*, avec le reſte du corps nud; l'uſage étoit de ſe montrer ainſi aux exercices & aux jeux publics. Ces peuples s'étoient tellement habitués aux beautés & aux graces naturelles du corps, qu'ils faiſoient peu de cas des habillements; ils ſe ſervoient cependant de différentes ſortes de vêtements.

La tunique étoit l'habit qu'on portoit immédiatement ſur le corps, avec certaines différences, ſuivant la qualité ou même le choix particulier d'un chacun (*r*). Les perſonnes de baſſe condition portoient la tunique fort étroite, ſans manches, & d'étoffe groſſiere. Polignote (*s*) avoit peint Elphenor vêtu à la maniere des matelots, d'une tunique tiſſue de poil de bouc, (ce que nous appellons cilice.) Au Palais Farneſe il y a une ſtatue de Payſan portant du gibier, & habillé d'une tunique de peau. Zethus

De la tunique.

(*q*) Hiſtoires diverſes, liv. 4, chap. 22.

(*r*) Plaute dans le Pſeudole, Act. 2, Scene 4.

(*s*) Pauſanias, tom. 2, fol. 383.

& Amphion (ſous *Fig.* 20.) ont des tuniques ſans manches, d'une étoffe légere. Agamemnon, (*Fig.* 21.) ſur le beau vaſe de Villa Medicis, porte la tunique détachée de l'épaule gauche; ces tuniques ne deſcendent qu'à la hauteur du genouil; & les manches (quand elles en ont) n'arrivent pas juſqu'aux coudes. Les tuniques de Zethus & d'Amphion ſont cependant plus longues; car ſans les ceintures, elles deſcendroient plus bas que les genoux; elles approchent de la longueur des robes ou de la tunique *Talaris*, appellée *Stola* par les Romains, comme ſe voit (*Fig.* 22.) à Créon, Roi de Corinthe, ſur un bas-relief de Villa Borgeſe (*t*) : ce bas-relief a été reſtauré d'une façon à demeurer méconnoiſſable, ſans la ſavante explication de l'Abbé Winckelmann (*v*), d'après un autre bas-relief antique contenant les mêmes figures. Cette tunique (*Fig.* 21.) eſt parfaitement ſemblable à celle (*Fig.* 12.) de la fille de Niobé, & paroît être la tunique Royale. Les longues robes Joniennes (*u*) n'avoient pas d'autre forme, non plus que les habits clairs & tranſparents des Tarentins (*w*), quoique peu en uſage chez les autres Grecs, & rarement apperçus ſur les monuments. C'étoit cependant l'habit ordinaire des Rois & des Magiſtrats, qui le plus ſouvent repréſentés dans des ſituations militaires, ont la tunique courte, comme Agamemnon, (*Fig.* 21.) au deſſus

(*t*) *Admiranda Romæ, antiq. fol.* 61.

(*v*) *Monument. ant. ined. tom.* 1, *fig.* 91, *tom.* 2, *fol.* 122.

(*u*) Les Images ou Tableaux de Philoſtrate, fol. 676.

(*w*) Pollux rapporté par Beger. *Theſaur. Brand. pars* 1, *fol.* 327.

de laquelle on mettoit la cuiraſſe. Hors delà ils portoient cette tunique longue, comme ſe voit à Œdipe, Roi de Thebes (*x*), ſur le fragment d'une urne du Palais Rondinini; avec cette différence, que les manches ne viennent qu'à la moitié de la partie ſupérieure du bras.

Les ouvriers, artiſans & gens de baſſe condition, n'avoient d'autre habillement que la tunique. Il eût été trop difficile de vaquer au travail avec le *Pallium :* auſſi Lycurgue, voulant bannir tout ſuperflu dans les habillements, & croyant la tunique ſuffiſante au beſoin du corps, avoit défendu (*y*) aux jeunes Lacédémoniens, de porter en tout temps plus d'un habit, ou de ſe diſtinguer les uns des autres par plus ou moins de propreté.

De la ceinture.

La tunique étoit toujours ceinte par une ceinture, elle eſt exprimée ſur les monuments, comme une bande plus ou moins large, dont la matiere & la richeſſe ne ſont guères connues. Quelques paſſages des Anciens (*z*) indiquent que les Hébreux & les Romains portoient ſouvent leur argent dans la ceinture. Les autres Nations auront probablement connu le même uſage, comme font encore de nos jours, les Orientaux, les gens du Peuple ſur-tout.

Du Pallium.

Au deſſus de la tunique, on portoit le *Pallium,* manteau quarré (*a*), & l'habit diſtinctif des Grecs. *Hélas!* dit un Marchand d'Eſclaves, dans Plaute (*b*), *je ſuis réduit à cette*

(*x*) *Monumenti ant. ined. tom.* 1, *fig.* 103.

(*y*) *Juſtini. hiſt. lib.* 3, *cap.* 3.

(*z*) Calmet ſur le ℣. 9, chap. 10, de St. Mathieu.

(*a*) *Suetonius, fol.* 117.

(*b*) Dans le Rudens, Acte 2, Scene 6, ℣. 65.

ſeule tunique, & à ce miſérable pallium; il avoit perdu tout ſon bien dans un naufrage. Suetone, Petrone (*c*), Appien, Alexandrin (*d*), Denis d'Halicarnaſſe (*e*), & l'Auteur du Deutéronome (*f*), atteſtent tous cette forme quarrée du *Pallium,* dont nous avons parlé à l'article des femmes; mais fabriqué d'une étoffe plus ſolide pour les hommes. Il étoit auſſi plus ample, à en juger par les monuments qui repréſentent rarement une femme tout-à-fait couverte du *Pallium* : quant aux quatre coins, il ſe pourroit que les hommes en euſſent porté avec deux angles obtus, c'eſt-à-dire, ayant la ligne d'en bas d'une forme plus circulaire que ce qui ſe remarque communément aux femmes. J'en juge par les monuments qui ne montrent pas toujours les angles rectangulaires, qu'on peut difficilement cacher à un manteau parfaitement quarré. Il ſe peut auſſi que les hommes portoient quelquefois la *Chlamyde* ſans agraffes, & agencée comme le *Pallium,* ce qui a dû les confondre l'un avec l'autre. On voit le *Pallium* à Créon, (*Fig.* 22.) Roi de Corinthe, à un Prêtre, (*Fig.* 23.) & à un Philoſophe.

De la façon de porter le *Pallium.*

Il eſt impoſſible de fixer la façon de porter ce manteau; les monuments indiquent une variété ſans regle, dont on ne peut ſe former une idée juſte que d'après ce que les Anciens nous en ont laiſſé. Saumaiſe (*g*), ſuivi de Mr. Dacier (*h*), attribue au *Pallium* l'agencement le plus bizarre;

(*c*) Tome 2, fol. 246.
(*d*) Liv. 5, fol. 492.
(*e*) Tome 1, fol. 250.
(*f*) Cap. 22, ỷ. 12.

(*g*) *Salmaſ. in Tertuliani libro de pallio notæ, fol.* 113, 114, 115. *Suetoni notæ, fol.* 313.
(*h*) Remarq. ſur le ỷ. 23, épit. 17, liv. 1. d'Horace.

ſavoir, qu'on le portoit ſerré avec une agraffe autour du col, & rejetté de deux côtés en arriere. Saumaiſe s'eſt beaucoup étendu ſur les particularités du *Pallium* dans ſon Commentaire ſur le Livre *de Pallio* de Tertullien; mais nous prévenons ceux qui auront le courage de lire cet Ouvrage, très-ſavant d'ailleurs, que l'inſpection d'une ſeule ſtatue antique leur en apprendra davantage.

L'ampleur du *Pallium* n'eſt pas limitée; les Magiſtrats & les perſonnes d'un rang diſtingué le portoient plus ample; ce qui ſe prenoit auſſi en affectation de faſte. Archippus (*i*) reprochoit au fils d'Alcibiade, de marcher comme un efféminé, le manteau traînant, pour mieux reſſembler à ſon pere, qui ſe promenoit (*k*) dans la Place publique, traînant un long manteau de pourpre. Un Anonyme prétend (*l*) que le *Pallium* étoit un habit court & ramaſſé; mais les monuments détruiſent cette opinion. Plutarque (*m*) nous apprend qu'il étoit d'uſage & de la bienſéance de marcher dans les rues les mains dans ſon manteau. Je ne ſache pas que le *Pallium* ait eu d'autres ornements que ces glands ou boulettes aux quatre coins. Pline (*n*) dit que Zeuxis portoit un *Pallium* ſur lequel ſon nom étoit écrit en lettres d'or. Carlo Dati (*o*) a fait de laborieuſes & inutiles recherches pour ſavoir de quelle façon ce nom pouvoit être placé. Au reſte, la vanité d'un

(*i*) Plutarq. vies des Hommes illuſtres, tom. 2, fol. 386.

(*k*) Idem, tom. 2, fol. 415.

(*l*) *Hiſtorica diſquiſitio de re veſtiaria hominis ſacri, fol.* 33.

(*m*) Vies des Hommes illuſtres, tom. 6, fol. 350.

(*n*) Lib. 35, cap. 9.

(*o*) *Vite de Pittori antichi, fol.* 19.

Peintre n'influe aucunement ſur l'uſage général, qui doit être le ſeul objet de nos recherches.

Du *Chlamyde.* Les Grecs avoient une autre eſpece de manteau, qu'ils appelloient *Chlamys;* ils s'en ſervoient au deſſus de la cuiraſſe & au deſſus de la tunique. Mr. Fleury (*p*) appelle ce manteau, manteau de guerre, conformément à Plaute, (*q*) qui déſigne un Militaire par la *Chlamyde.* Servius (*r*) a pris la *Chlamys* & le *Pallium* pour des mots ſynonimes, parce qu'ils déſignent l'un & l'autre un habit de deſſus; façon vague de parler qui induiroit en erreur, ſi on ne remarquoit, qu'en diſant, *qui doute que la Chlamyde ne ſoit un Pallium*, il annonce le genre d'habit ſans déſigner l'eſpece, comme il eſt prouvé par les autres Commentateurs. C'eſt ainſi que Saumaiſe (*s*) explique un paſſage de Suétone, où il eſt dit, *Toga Grecanica.* Comme la *Toga*, dit-il, n'eſt autre choſe qu'un *Pallium* rond, le *Pallium* Grec eſt la *Toga* quarrée. La *Chlamyde* étoit l'habillement des Dieux, l'Apollon de Belvedere; Caſtor & Pollux en ſont revêtus. Apulée (*t*) & Ovide (*v*) peignent Mercure avec la *Chlamyde* couvrant l'épaule gauche : il eſt repréſenté ainſi ſur pluſieurs monuments (*w*), tous conformes à l'habillement de Zethus

(*p*) Mœurs des Iſraélites, fol. 50.
(*q*) Epidic. Acte 3, Scene 3, ℣. 55.
(*r*) *Eneidos, lib.* 4, ℣. 137.
(*s*) *Suetonii opera, fol.* 780.
(*t*) *Metamorph. lib.* 10.
(*v*) *Metamorph. lib.* 2, *fab.* 12.
(*w*) *Admiranda Romæ, antiq. fol.* 59, 81.
Sepolc. ant. fol. 55.
Lucern. ant. pars 1ª. *fol.* 12.
Monument. ant. ined. t. 1, *fig.* 6.
Pittur. ant. delle grotte di Roma, tab. 5, 8, 16.

Zethus & d'Amphyon ; (*Fig.* 20.) conformes auſſi aux *Figures* 64 & 72.

L'Abbé Winckelmann (*x*), en confondant ſous une même dénomination toutes les différentes eſpeces de manteaux, le ſuppoſe de forme ronde, & ſemblable aux nôtres, comme Albertus Rubenius (*y*) l'a prétendu, d'après un paſſage de Strabon, où il dit que la terre habitable reſſemble à la *Chlamyde;* mais la terre, ſuivant la Géographie de Strabon (*z*), ayant en longueur le double de ſa largeur, on ne voit pas qu'il en réſulte de la reſſemblance avec nos manteaux. Rubenius cite des pierres gravées qui repréſentent Alexandre vêtu de la *Chlamyde*, mais il ne prouve pas cette forme ſuppoſée d'après le paſſage de Strabon. Si l'on fait attention aux différentes figures antiques qui ſe trouvent revêtues de la *Chlamyde*, on s'apperçoit qu'il y a quelque différence dans la forme de ce manteau. La plupart, cependant, n'offrent à la vue que deux angles, comme ſe voit à la ſtatue d'un Roi barbare, (*Fig.* 72.) Ainſi la figure totale de ce manteau reſſemble à un demi-cercle. Nous prendrons pour exemple la figure d'Agamemnon du beau vaſe de Villa Médicis, (*Fig.* 21.) il porte la *Chlamyde* très-ſimplement & très-diſtinctement agencée, quoique d'une façon extraordinaire; au-lieu de l'avoir attachée ſur l'épaule droite, il en a la tête couverte en ſigne de la triſteſſe dont il étoit accablé à l'occaſion de ſa fille, prête à

(*x*) Hiſtoire de l'Art, tome 1, fol. 340.

(*y*) *De re veſtiaria, lib.* 2, *cap.* 7.

(*z*) *Geographia, lib.* 2, *fol* 49 *&* 50.

être immolée; comme Priam, (*Fig.* 66.) aux pieds d'Achille, a auſſi la tête couverte de ſon manteau.

De la forme de la *Chlamyde.*

Je ſuppoſe, d'après les monuments, que la *Chlamyde* ouverte doit, ſauf le plus ou le moins, reſſembler à la figure tracée à côté d'Agamemnon, (*Fig.* 21.) Les portions de cercle indiquent l'extenſion des angles repliés, & la largeur du manteau. C'eſt au bord formé par la ligne horizontale entre les deux angles, & rarement aux angles même que l'agraffe étoit attachée. Elle s'éloigne toujours des angles plus ou moins, ſuivant la largeur de la *Chlamyde*, comme aux *Fig.* 64, 72. Les angles, à la premiere, pendent très-bas, & l'on diſtingue évidemment à cette figure, une *Chlamyde* d'une largeur à peu près double de ſa hauteur, conformément à la proportion que Strabon lui donne. Le bord inférieur s'arrondiſſoit en forme demi-circulaire, principalement à la grande *Chlamyde*, qui deſcendoit juſqu'à terre, comme celle d'Agamemnon, qui avoit probablement la proportion que je lui donne ci-deſſus, quoique les autres, qui d'ordinaire ne deſcendent pas plus bas que les hanches, euſſént en largeur au moins le double de la longueur.

Il y avoit une troiſieme eſpece de *Chlamyde*, à laquelle on remarque quelques angles obtus, qui prouvent ſa forme moins arrondie par le bas. On l'apperçoit aux Phrygiens, ſur-tout à Priam, *Fig.* 64. Si elle n'eſt pas particuliere à cette Nation, ce pourroit être la *Chlamyde*, ſelon Ferrarius (*a*), ſouvent mentionnée dans Homere, comme un manteau dont les principaux perſonnages faiſoient uſage contre

(*a*) *De re veſtiaria, pars* 2*da.* *lib.* 1, *cap.* 10.

le froid, & qui a été traduit par *Chlæna* ou *Læna* (*b*), nom donné au *Fagum* Gaulois, qui se fabriquoit de grosse laine.

S'il est vrai, comme le dit Ferrarius, que le *Chlæna* différoit de la *Chlamyde* par sa forme quarrée & par l'épaisseur de l'étoffe, il est certain aussi que les monuments offrent rarement ce premier manteau : il n'y a même que celui de Priam qui paroît avoir quatre angles; du reste on cherchera en vain cette ressemblance prétendue avec nos manteaux, qui, étendus, ont la forme d'un cercle, à cause des plis autour du cou, qui assujettissent l'étoffe, & forment, si l'on peut s'exprimer ainsi, autant de rayons fixés au bord d'en-haut. Il a été observé ailleurs que la *Chlamyde* s'approprioit aux Dieux; les statues de Mercure en sont communément drapées, quoique ce Dieu soit aussi représenté vêtu d'un *Pallium* légérement agencé, ou voltigeant; ce qui ne doit pas faire confondre ces deux habillements, ainsi qu'il a été dit au sujet du *Peplo*. En effet Ferrarius (*c*) produit une statue de Mercure avec le *Pallium*, qu'il prend pour la *Chlamyde*, quoiqu'ailleurs il ait distingué l'un & l'autre.

Dans la maniere de s'en servir, la *Chlamyde* n'étoit pas susceptible d'autant de variété que le *Pallium*; la premiere s'attachoit ordinairement sur l'épaule droite (*d*), par une agraffe, ou par quelqu'autre ornement d'or, quelquefois d'un rare travail (*e*), pour les personnes distinguées, comme à Zethus, sous la *Fig.* 20; à Pâris, *Fig.* 62, conservée dans

(*b*) *Strabo, lib.* 4, *fol.* 81.

(*c*) *De re vestiaria, pars* 2*da*. *lib.* 3, *cap.* 1.

(*d*) *Ovidii Metamorp. l.* 14, *t.* 6, *fol.* 316.

(*e*) Vies des Hommes illustres, par Dacier, tom. 6, fol. 77.

le Palais Altemps & au Roi barbare du Capitole. L'agitation & le mouvement du corps ne permettant pas que cette agraffe resteroit toujours sur l'épaule, elle devoit se présenter souvent au devant de la poitrine; aussi les Statuaires nous en ont-ils donné des exemples. Les deux pieces qui composent l'agraffe, sont communément attachées assez éloignées l'une de l'autre, pour laisser du jeu autour du cou; ainsi que la distance des deux pieces de l'agraffe jusques aux angles, doit être plus ou moins grande, selon la largeur de la *Chlamyde.* A la *Fig.* 72, elle est depuis l'épaule jusques un peu au dessus les genoux; l'angle à la *Fig.* 76, ne descend guere plus bas que la poitrine.

L'ampleur de la *Chlamyde* varioit selon le caractere des personnages & les circonstances où ils étoient. Semblable à la *Fig.* 21, on voit dans Homere (*f*), Agamemnon allant éveiller les Généraux des Grecs. " Il s'assied sur son lit, „ prend une tunique très-fine, qui ne vient que d'être „ achevée, met son grand manteau royal, couvre ses beaux „ pieds de brodequins magnifiques, met son baudtier, d'où „ pend une riche épée, & prend le sceptre de ses aïeux, „ ce sceptre immortel dans sa famille. „ Ailleurs Nestor met un manteau de pourpre très-ample, qu'il attache avec une agraffe; & Ulysse se dépouille du sien (*g*), pour mieux courir. Il est apparent que les Grecs se servoient d'autres *Chlamydes* plus petites & moins embarrassantes, lorsqu'ils alloient au combat. Comme l'Apollon de Belvedere, Zethus & Amphion, sous la *Fig.* 20. Ces dernieres *Chlamydes* ne

(*f*) Iliad. tom. 1, fol. 60.

(*g*) Iliad. tom. 1, fol. 70.

different guere du *Sagum* des Romains, comme celui d'Agamemnon ne differe guere du *Palladamentum*. Juſtin (*h*) donne ce nom à la *Chlamyde* de Caſtor & de Pollux. Il paroît que les Lacédémoniens, plus que les autres Grecs, ſe ſervoient de ce manteau, puiſque Juvenal (*i*) l'appelle *Chlamys Lacédémonienne*. L'auſtérité ne permettoit point qu'elle fût trop riche ou trop ample; auſſi Plutarque (*k*) leur attribue-t-il une *méchante cappe*, ſelon la traduction d'Amiot & de M. Dacier; ou un *mauvais petit manteau*, ſuivant la traduction Italienne. Sans doute les premiers Grecs (*l*), avant qu'ils fuſſent policés, avant que la ſûreté publique fût établie, allant toujours armés, ſe ſont-ils ſervis de la *Chlamyde* au-lieu du *Pallium*, puiſque c'étoit le ſeul manteau dont les Grecs ſe ſervoient étant armés (*m*). Les Athéniens avoient aboli les premiers la coutume de porter l'épée (*n*) ailleurs qu'à la guerre. Agamemnon en a une, parce qu'il eſt ſuppoſé être à l'armée en Aulide.

La chauſſure Grecque, appellée *Crépida* par les Auteurs Latins (*o*), conſiſtoit dans une ſemelle (*p*) liée avec des rubans. L'Apollon de Belvedere & une ſtatue de la galerie du Grand-Duc à Florence, (à côté de la *Fig.* 13.) montrent les détails de cette chauſſure. C'étoient des ſandales De la chauſſure.

(*h*) *Lib.* 20, *cap.* 3.

(*i*) Satyre 8, ỳ. 101.

(*k*) Hommes illuſt. t. 1, fol. 281. Vite degli huomini illi, pars 1, fol. 73.

(*l*) Thucidide de la guerre de Pélop. tom. 1, fol. 6.

(*m*) Plaute, dans le Rudens, Acte 2, Scene 2, ỳ. 9.

(*n*) Lucien, des Exerc. du corps, tom. 2, fol. 75.

(*o*) *Suet. fol.* 130.

(*p*) *B. Balduinus de calceo antiquo, fol.* 134.

dont la ligature varioit ; ou bien, ſelon Rubenius (*q*), des brodequins qui montoient à moitié de la jambe, laiſſant ordinairement les doigts du pied découverts, comme on voit à Zethus. Mais Amphion a le pied couvert, de même que la jambe, juſques à la hauteur du genou. Cette chauſſure eſt attachée ſur le devant, le long de la jambe, par un ruban en forme de lacet (*r*). Une figure de femme repréſentant la vertu militaire, ſur un bas-relief de l'arc de Conſtantin, porte une riche chauſſure, qui lui couvre entiérement les doigts du pied, (à côté de la *Fig.* 31.) comme auſſi la chauſſure d'Agamemnon. Il ſuit de ces différences, que les Grecs ſe chauſſoient de différentes manieres : ceux de l'Attique (*s*) portoient une chauſſure blanche. Les Loix de Lycurgue ordonnoient aux Spartiates de marcher nuds pieds (*t*).

Des marques de la Royauté.

Le diadême (*v*), la tunique longue & le manteau de pourpre (*w*), dont l'uſage paroît de la plus grande antiquité, compoſoient l'habillement diſtinctif des Monarques de la Grece.

Le Savetier, dans la barque qui le paſſoit dans l'autre monde, accompagné du tyran Megapenthes, (*x*) rioit de

(*q*) *De calceo ſenatorio, de re veſtiaria, lib.* 2, *cap.* 1.

(*r*) Ce bas relief differe, dans quelques détails, de celui de Villa Albani; il eſt placé à une grande hauteur, contre la façade de Villa Borgeſe; ce qui pourroit faire méconnoître la reſtauration. Voyez celui qu'a publié l'Abbé Winckelmann. *Monum. antic. ined. t.* 1, *fig.* 85.

(*s*) Appien Alex. liv. 5, fol. 492.

(*t*) Plut. Vies des Hommes illuſt. tom. 6, fol. 350.

(*v*) *Juſtini, lib.* 43, *cap.* 3, *fol.* 479; *lib.* 24, *cap.* 3.

(*w*) Appien Alex. l. 2, fol. 355. Tite-Live, Décad. 3, lib. 7.

(*x*) Lucien, Dial. Le paſſage de la barque, tom. 1, fol. 244.

le voir ſans diadême & ſans pourpre (*y*). Il eſt vrai qu'Élien parle des manteaux de pourpre & des robes de diverſes couleurs qu'anciennement portoient les Athéniens; mais cet Auteur cite des excès de luxe & des abus commis, ſans quoi toute diſtinction diſparoîtroit.

Le diadême étoit un bandeau blanc d'égale largeur, dont on s'environnoit la tête, comme à Philippe (*z*) Roi de Macédoine, à Alexandre ſon fils, à Pyrrhus (*A*) Roi d'Épire, à Créon Roi de Corinthe (*Fig.* 22, & à la *Fig.* 71.) Cette bande ſe lioit plus ou moins haut ſur le front; elle étoit auſſi plus ou moins large. Une belle tête d'Hieron, dans la galerie du Capitole, porte un diadême épais, & tortillé comme une corde. Les Reines avoient d'ordinaire le diadême un peu élevé en pointe ſur le front, comme aux *Fig.* 14 & 16. Cette élévation leur étoit propre, ſelon Beger (*a*). On voit dans la Bibliotheque du Vatican, la copie d'une peinture antique (*b*), repréſentant Minerve tenant à la main un bandeau ou ruban de pourpre, déſignant la ſouveraineté de l'Aſie & de l'Europe, qu'elle offre à Pâris pour échange de la pomme. Pluſieurs têtes antiques ont ce ruban lié en arriere de la tête, & les bouts portés négligemment ſur la poitrine. Du diadême.

La tunique royale ſe portoit longue dans toutes les fonc- De la tunique.

(*y*) Liv. 4, chap. 22. Hiſtoires diverſes.

(*z*) *Theſ. Brand. pars* 1, *fol.* 238, 241, 244, 249, 252, *& ſeq.*

(*A*) Remarques ſur les Céſars de Julien, fol. 183.

(*a*) *Idem, pars* 1, *fol.* 256.

(*b*) *Monumenti ant. ined. tom.* 1, *fig.* 113.

tions civiles, tantôt à longues manches, (*voyez* Créon, *Fig.* 22); tantôt à manches courtes, comme à celle d'Œdipe Roi de Thebes (*c*); mais à la guerre, à la chaſſe, ou à la campagne, elle étoit courte comme celle d'Agamemnon, (*Fig.* 21.)

Du manteau.

Le manteau de pourpre, avec lequel Helenus avoit été repréſenté par Polignote (*d*), étoit ou un *Pallium* ſemblable à celui de Créon, ou la *Chlamyde*, comme à Agamemnon & à Alexandre; ſur un bas-relief de Villa Albani (*e*). La ſtatue de Sardanapale, (*Fig.* 71.) offre un beau modele d'un manteau royal & de la façon de le porter. Il eſt vrai que ce manteau tient au faſte Aſiatique; mais ce faſte eſt d'une majeſté ſans exemple.

Du ſceptre.

Agamemnon (*Fig.* 21.) tient le ſceptre comme faiſoient ordinairement les Rois; ſon uſage eſt même, ſelon Juſtin (*f*), plus ancien que celui du diadême. On voit à la *Fig.* 21. la forme ſimple du ſceptre & ſa longueur. La matiere en étoit de bois (*g*). Les Romains l'appelloient *Haſta.* Juſtin rapporte qu'anciennement les ſceptres qu'on donnoit de ſon temps aux Dieux, étoient révérés comme leurs ſtatues mêmes.

Des Prêtres.

Les Prêtres, outre la chevelure longue, portoient (*h*) une bande *Infula* autour de la tête. L'*Infula, ſelon* (*i*) *Servius,*

(*c*) *Monum. ant. ined. tom.* 1, *fig.* 103.
(*d*) Pauſ. tom. 2, fol. 373.
(*e*) *Mon. ant. ined. t.* 1, *fig.* 174.
(*f*) *Lib.* 43, *fol.* 402.
(*g*) Iliad. d'Hom. tom. 1, *fol.* 24.
(*h*) *Eneidos, lib.* 10, ỷ. 538. *Juſtin. Hiſt. lib.* 24, *fol.* 265.
(*i*) Sur le verſet 538. *lib.* 10. *Eneid.*

vius, étoit une bande en maniere de diadême, & à laquelle pendoit de chaque côté des rubans; elle étoit le plus ſouvent large, mêlée de blanc & de pourpre, & tortillée. La tête d'Hieron porte un diadême ſemblable. Il faut croire, par la pluralité des monuments, que la différence entre l'*Infula* & le diadême, conſiſtoit en ce que la premiere n'étoit point comme le diadême, d'une largeur égale dans toute ſa longueur. L'*Infula* étoit terminée & liée derriere la tête par des eſpeces de rubans. Il eſt cependant vrai qu'Alexandre Théopator (*k*) eſt repréſenté ſur une pierre antique, ayant un diadême lié par derriere avec des rubans moins larges. Cela revient à la définition de Juſtin, qui nomme *Infula* (*l*) la bande royale des Rois Orientaux qui étoient venus à la rencontre d'Alexandre en Syrie, quoiqu'ailleurs (*m*) il ſe ſerve du mot de diadême en parlant des marques de la Royauté. Selon Berneccerus, ſur le premier paſſage, le ſens de Juſtin eſt, que l'*Infula*, quoique propre aux Prêtres & aux victimes, étoit cependant quelquefois attribué aux Rois. Un anonime (*n*) prend le diadême, l'*Infula* & les *Vitta* (qu'il appelle toutes mîtres) pour des marques de ſuppliants.

Je veux croire qu'il n'y avoit pas grande différence entre le diadême & l'*Infula*, mais après le paſſage de Servius, on peut conjecturer que les Rois Orientaux, dont parle Juſtin, avoient pris l'*Infula* comme plus convenable que

(*k*) *Theſaur. Brand. pars* 1, *fol.* 108.

(*l*) *Juſtin. lib.* 11, *cap.* 10, *fol.* 489.

(*m*) *Lib.* 43, *cap.* 3, *fol.* 479.

(*n*) Explications de pluſieurs Textes de l'Écriture-Sainte, tome 1, fol. 81.

le diadême à leur ſituation vis-à-vis d'Alexandre. En effet, il étoit facile de les confondre, puiſque le porte-torche qui portoit l'*Infula*, (office conſidérable à Athenes) (*o*), avoit été pris pour un Roi par un Barbare, après la bataille de Marathon. Cependant on peut admettre la différence ſuſdite, puiſqu'elle n'eſt pas deſtituée de vraiſemblance, & qu'elle eſt fondée ſur la pluralité des monuments : déja la reſſemblance des Prêtres avec les Rois devient d'autant plus grande, que les premiers portoient également le ſceptre comme les Rois (*p*). L'habillement des Prêtres conſiſtoit dans la tunique longue & le *Pallium*. On voit dans Plutarque (*q*) le Devin Ariſtandre à cheval, à côté d'Alexandre, vêtu d'une robe blanche, ou, ſuivant Amyot (*r*), d'un manteau, avec un bandeau d'or à l'entour de la tête.

Dans l'accuſation intentée contre Alcibiade (*s*), on lui impute comme ſacrilege, " d'avoir contrefait dans ſa mai-„ ſon les ſaints Myſteres en préſence de ſes camarades, „ vêtu d'une robe longue comme le Grand-Prêtre. „

Deux peintures antiques trouvées ſur le mont Eſquilin, & gravées par Pietro Santi-Bartoli (*t*), repréſentent, ſelon Bellori, les myſteres d'Eleuſine, célébrés en mémoire de Cerès & de Proſerpine. (*) On y voit un Prêtre (*Fig* 23.)

(*o*) Plut. tom. 3, fol. 348.

(*p*) Iliad. tom. 1, fol. 4.

(*q*) Hommes illuſtres, tome 6, fol. 78.

(*r*) Fol. 446.

(*s*) Hommes illuſtres, tome 2, fol. 435.

(*t*) *Pitture ant. delle grotte di Roma, tav.* 11, *fol.* 13.

(*) *Bianchini, Iſt. univerſale*, donne une autre interprétation à cette figure, mais elle eſt forcée & moins probable.

avec un enfant ſur les genoux. Il eſt vêtu d'une tunique longue juſques aux pieds, avec un manteau pardeſſus qui lui couvre la tête; de plus il a une couronne de feuilles, comme il étoit d'uſage (*v*) chez les Grecs & chez les Romains pendant les ſacrifices. Le *Laocoon* en porte encore des reſtes ſur la tête, quoiqu'à d'autres égards les célebres Auteurs de cette groupe aient paſſé pardeſſus le Coſtume. Selon Solerius (*w*), les Grecs en ſacrifiant, ne ſe couvroient pas la tête de leur manteau. Le ſceptre que ce Prêtre tient à la main, ſert encore à juſtifier ce que nous avons vu plus haut, que les diſtinctions du Sacerdoce ſe confondoient facilement avec l'appareil des Rois. *Voyez Fig.* 22. de Créon, Roi de Corinthe, pere de Glauca ou de Creuſa (*x*), que Jaſon épouſa après avoir abandonné Médée.

Il paroît encore que les Prêtres avoient une chauſſure diſtinguée, puiſqu'Appien Alexandrin (*y*) obſerve qu'Antoine paſſant l'hiver à Alexandrie, *avoit pris le Pallium & la chauſſure blanche d'Attique*, appellée *Phæcaſion*, dont les Prêtres ſe ſervoient à Athenes. La *Fig.* 23. porte des ſandales fermées autour du pied; mais nous ne ſavons pas ſi la diſtinction conſiſtoit dans la forme, ou ſimplement dans la couleur. L'hiſtoire de tous les Pays & de tous les âges, s'accorde à placer les Miniſtres des Dieux dans un rang toujours diſtingué, ſoit par des habillements particuliers, ou par d'au-

(*v*) *Ovidii Faſt. lib.* 2, *tom.* 7, *fol.* 78.

Élien, Hiſtoires diverſes, liv. 3, chap. 3.

(*w*) *Anſ. Solerius de Pileo, &c. fol.* 42.

(*x*) *Boccaccio genealogia de gli Dei, fol.* 221.

(*y*) Liv. 5, fol. 492.

tres marques de considération. Ils balançoient quelquefois l'autorité royale; & le secret des augures & l'interprétation des oracles a mis souvent entre leurs mains le sort des États.

Chez les Grecs, comme chez les Romains, il y avoit des Souverains Pontifes, mais connus sous différents noms. A Athenes on les appelloit *Hiérophantes* (z); ils étoient chargés d'enseigner les mysteres à ceux qui aspiroient à être initiés. Il y avoit aussi dans la même Ville un Archiprêtre qui présidoit aux choses sacrées, ayant sous lui des Sacrificateurs, des *Néocores*, c'est-à-dire des gens qui gardoient ou qui paroient les Temples. Il y avoit encore d'autres Ministres attachés au culte des Divinités; mais il nous seroit bien difficile de désigner leurs fonctions particulieres. On apperçoit seulement sur les monuments Romains, des personnages qui pourroient se rapporter au culte religieux des Grecs; puisque les Romains avoient emprunté de ceux-ci une bonne partie de leurs cérémonies sacrées. Chez les Romains, c'étoient des jeunes gens qui portoient l'encens, le vin, l'orge sacrée, & les autres ustensiles. La plupart des sacrifices représentés sur les bas-reliefs, ou autres monuments que nous connoissons, se rapportent aux Romains: nous réservons le reste des particularités concernant cette matiere pour l'Article de cette Nation.

Des Prêtresses.

Le culte de certaines Divinités étoit confié à des Prêtresses. Les femmes (*a*) à Argos, présidoient à la Religion, & leur Sacerdoce marquoit les Annales. Minerve Poliade

(z) Mythologie de l'Abbé Banier, tom. 1, fol. 486 & suivants.

(*a*) Mytholog. de l'Abbé Banier, tom. 1, fol. 486.

étoit ſervie à Athenes par une Prêtreſſe ; à Delphes, il y avoit la Pythie. Ces Prêtreſſes étoient partagées en pluſieurs claſſes ; elles avoient des Miniſtres & des filles vierges (*b*) pour avoir ſoin des uſtenſiles. Il n'eſt pas vraiſemblable qu'elles immoloient elles-mêmes les victimes, comme Iphiginie avoit été obligée d'immoler les étrangers (*c*) qui abordoient en Tauride. Le miniſtere des Prêtreſſes ſe ſera ſans doute borné à offrir de l'encens, faire des libations, & orner le Temple. Cependant la *Fig.* 19. pourroit faire conjecturer qu'elles immoloient de petites victimes, comme des chevres & des agneaux. La *Fig.* 18. montre l'habillement des Vierges qui accompagnent les Prêtreſſes, comme les jeunes hommes accompagnoient les Prêtres.

Des Philoſophes.

Les Philoſophes étoient diſtingués par le manteau qu'ils portoient quelquefois ſans tunique. L'Empereur Julien (*d*) demandoit, *s'il n'étoit pas arrivé un homme de Lettres portant manteau* ; diſtinction plus ſenſible entre les Romains qu'entre les Grecs, qui portoient tous le *Pallium*. Octavius Ferrarius (*e*) appelle *Tribonium* le manteau des Philoſophes. J'ignore en quoi il pouvoit différer du *Pallium*, ſi ce n'eſt que, ſelon l'expreſſion d'Horace (*f*), il étoit double ; j'entends qu'il environnoit deux fois le corps. Apparemment que les Philoſophes ne portoient pas de tunique, c'eſt-à-dire ceux qui pouſſoient le plus loin l'affectation. Pluſieurs

(*b*) Pauſ. tom. 1, fol. 85.
(*c*) *Ovidii de Ponto, lib.* 3, *epiſt.* 2.
(*d*) Lettres de Julien, tom. 2, fol. 395.
(*e*) *De re veſtiaria, pars* 2, *lib.* 4, *cap.* 19.
(*f*) *Epiſt.* 17, *lib.* 1.

d'entre eux ſe coupoient la chevelure (*g*). Apulée (*h*) les repréſente une barbe de boue au menton, la chauſſure uſée, un *Pallium* ſur les épaules, & un bâton à la main. La *Figure* 24. montre un Philoſophe. Cette ſtatue ſe voit dans la Villa Ludoviſi, où l'on trouve auſſi la ſtatue de Socrate, ayant le manteau agencé de la même maniere. Du temps de Tertullien le *Pallium* étoit preſque inuſité, & il continua de l'être, comme nous venons de le voir par la Lettre de Julien. Quelques Savants, en confondant les époques, ont cru que le *Pallium* n'appartenoit en propre qu'aux ſeuls Philoſophes. Mgr. Bottari (*i*) eſt de ce ſentiment.



CHAPITRE TROISIEME.

Des Armes défenſives.

Du caſque.

IL paroît, par les monuments, que les Grecs avoient pluſieurs eſpeces de caſques. La forme la plus uſitée ſe diſtingue cependant par la repréſentation quaſi générale des Héros & Divinités Grecques : nous le voyons à Minerve, ſoit aux ſtatues qui la repréſentent, ſoit ſur les médailles qui portent l'empreinte de ſa tête, comme la *Fig.* 26, médaille de bronze, & plus orné aux deux autres. La *Fig.* 25, encore plus détaillée, repréſente le caſque de Pyrrhus, dont la ſtatue eſt conſervée dans la galerie du Capitole. Ces caſques ſont d'une longueur, telle que tout le viſage en doit

(*g*) *Horacii, epiſt.* 18, *lib.* 1.
(*h*) *Metamorph. lib.* 11.
(*i*) *Muſæum Capitol. tom.* 3, *fol.* 119.

être couvert quand on y enfonce la tête; & pour cela même on y remarque deux ouvertures correſpondantes aux yeux, ainſi que la partie du devant forme une eſpece de maſque ou de viſiere. Les anciens Sculpteurs ſe ſont cependant généralement gardé de repréſenter le caſque ainſi abaiſſé, quoique ſans cela un tel caſque doive tomber de la tête dans les mouvements violents d'une bataille; & cela d'autant plus qu'ils ont négligé d'y mettre les courroies ou lames d'airain, par leſquelles on lioit le caſque ſous le menton pour le tenir ferme ſur la tête. Ces courroies ne ſont cependant jamais omiſes aux caſques placés à terre, ſur les bas-reliefs, où il y a un tas d'armes près d'un Héros déſarmé, ou dans les repréſentations de quelque trophée; & cela probablement parce que cette partie du caſque cache les mâchoires, & quelquefois les oreilles. Cependant, du temps d'Homere (*k*), on connoiſſoit déja ces attaches. Menelaus auroit entraîné Pâris, ſi Venus n'eût rompu les courroies, laiſſant le caſque entre les mains de ſon vainqueur. Voyez la forme de ces courroies ſur le bas-relief du Portique de l'Abbaye de Grotta Ferrata, près de Freſcati, *Fig.* 27. Suivant l'Abbé Winckelmann (*l*), ce bas-relief repréſente des Troyens portant le corps d'Hector. Je croirois plutôt que ce ſont des Grecs avec le corps de Patrocle, vu qu'ils ſont tous habillés à la Grecque, & que leurs caſques, qui ont la forme des caſques Grecs, n'ont rien de ce qui eſt attribué aux Troyens.

(*k*) Iliad. tom. 1, fol. 143.

(*l*) *Monument. ant. ined. tom.* 1, *fig.* 136. *Tom.* 2, *fol.* 178.

Quelques monuments offrent des casques d'une autre forme. Amphion, sur le bas-relief de Villa Borgese, en porte un qui ne déborde guere le front, & qui se termine en pointe sur le sommet de la tête. Une agathe représentant Alexandre (*m*), montre un casque, qui, hors la nuque du cou, qu'il couvre, est serré à l'entour de la tête, de maniere à laisser découverts les cheveux à l'entour du front (comme à Ulisse, *Fig.* 28.) Une belle urne sépulchrale de la galerie du Capitole, représente la bataille des Athéniens contre les Amazones, où ils portent des casques semblables à ceux des Romains. On rapporte ces particularités pour ne rien omettre de ce que les monuments nous ont laissé ; du reste, le caprice des Artistes a quelquefois produit des singularités dont on ne s'est pas toujours assez méfié dans l'examen des formes ordinaires, qui ne peuvent être constatées que par la conformité des monuments.

Du casque Lacédémonien.

Le casque Lacédémonien, selon Thucydide (*n*), ne garantissoit pas des fleches ; ce défaut provenoit sans doute de sa forme, puisqu'à d'autres égards Pollux vante cette armure. Les Dioscures étoient Lacédémoniens, (puisque leur pere (*o*), ou du moins l'époux de leur mere, Tyndare, étoit Roi de Laconie (*p*) :) ils portent sur la plupart des monuments un casque, qu'on prendroit pour la moitié de l'œuf dont la fable les a fait sortir. Or cette forme a précisément

(*m*) Le grand Cabinet Romain, par de la Chausse, 1. part. fig. 18.

(*n*) Rapporté par Bianchini, Istoria univers. fol. 360.

(*o*) Iliad. tom. 1, fol. 136. *Herodoto, lib.* 4, *cap.* 9, *fol.* 150.

(*p*) *Boccaccio geneal. de gli Dei, lib.* 5, *fol.* 92 & 93.

ſément le défaut de ne pas garantir contre la deſcente des fleches, ni le viſage, ni le derriere du cou. *Voyez* le caſque d'Ulyſſe, *Fig.* 28, d'un bas-relief de Villa Borgeſe; il n'eſt pas facile de deviner pourquoi Ulyſſe porte ce caſque, ſuppoſé qu'il ſoit le même qu'on donne aux Dioſcures, car la forme en differe ſur quelques marbres (*q*); il eſt repréſenté ſur une médaille avec un bonnet approchant de la forme d'un chapeau. Vulcain (*r*) porte un bonnet ſemblable à celui d'Ulyſſe, (*Fig.* 28 :) cependant, ni l'un ni l'autre n'étoient ſortis d'un œuf. Mais ce dernier ayant épouſé la fille d'Iſcarius (*s*), originaire de Sparte, (quoique Strabon (*t*) ait douté de ce domicile) il pouvoit, à raiſon de cette alliance, avoir adopté les uſages des Lacédémoniens. Le caſque de ceux-ci différoit de celui des autres Grecs, comme il ſe voit encore par un paſſage d'Appien Alexandrin (*v*) au ſujet d'Épaminondas, qui avoit prié de tracer ſur ſon tombeau : *Qu'avant lui ſes Citoyens prenoient l'épouvante à la ſeule vue du caſque Lacédémonien.* Ce caſque, ſuivant Dom Pezzon, (*w*) reſſembloit à la moitié d'une coque d'œuf. Le cuir & l'airain étoient les matieres dont les Anciens ſe ſervoient pour fabriquer cette armure; auſſi liſons-nous dans Homere (*x*), que le vaillant Traſymene

(*q*) *Theſaur. Brand. pars* 2, *fol.* 562.

(*r*) *Idem, pars* 1, *fol.* 363, 366. *Antonio Agaſtini, dial.* 2, *fig.* 33.

(*s*) Pauſ. tom. 1, fol. 304. Meſeriac, Comment. ſur les Epît. d'Ovide, tom. 1, fol. 27.

(*t*) *Lib.* 10, *fol.* 188.

(*v*) De la guerre de Syrie, fol. 104.

(*w*) Antiq. de la Nation & la langue de Celtes, fol. 156.

(*x*) Iliad. tom. 2, fol. 146.

donna au fils de Tydée une épée à deux tranchants, lui plaçant fur la tête un cafque de cuir de bœuf, fans ornements ni aigrette, qui étoit l'armure ordinaire des jeunes Aventuriers. On fabriquoit auffi des cafques avec plufieurs peaux (*y*) les unes fur les autres, & fourrées de laine, furmontés d'une gueule de lion, ou autre animal, comme on voit aux portes-enfeignes chez les Romains. Il y en avoit auffi de la même forme que ceux d'airain : on en voit un plié fous le pied d'une femme affife ; bas-relief de Villa Albani.

Les cafques étoient diverfement ornés ; celui de Pyrrhus (*Fig.* 25.) porte deux chevaux ailés, & un fphinx au milieu, furmonté d'un panache ; d'autres portoient en guife de panaches des touffes de crin, teint en pourpre (*z*) ou en autres couleurs (*Fig.* 27.) ; d'autres, enfin, garniffoient leurs cafques de pierres précieufes, comme (*a*) celui d'Alexandre, dont la partie qui couvre la nuque du cou étoit enrichie de pierreries. Le cafque n'empêchoit pas que les Monarques ne portaffent auffi le Bandeau royal ou le diadême, apparemment fous le cafque, puifqu'Alexandre (*b*) en pourfuivant les ennemis, ayant bleffé Lyfimaque au front, détacha fon diadême pour bander la plaie.

Voyons maintenant une armure complete (*c*). *Agamemnon s'arme lui-même, il met fes bottines, qui s'attachoient avec des agraffes d'argent, il endoffa fa cuiraffe ; elle avoit dix cannelures d'acier rembrunis, douze d'or, & vingt d'étain ;*

(*y*) Iliad. tom. 2, fol. 147.

(*z*) Iliad. tom. 2, fol. 376.

(*a*) *Vite di Plutarq. pars* 2, *fol.* 23.

(*b*) *Juftini, lib.* 15, *cap.* 3, *fol.* 256.

(*c*) Iliad. tom. 2, fol. 169, felon Madame Dacier.

& aux deux côtés on voyoit en relief trois dragons, qui par la variété de leur couleur, ressembloient parfaitement à ces arcs merveilleux que le fils de Saturne a placés dans les nues pour être dans tous les âges un signe à tous les mortels. Ce Prince prend ensuite sa redoutable épée, toute brillante de cloux d'or; le fourreau étoit d'argent, & le baudrier relevé d'or : il arme son bras d'un bouclier à l'épreuve, qui le couvroit tout entier. Dix cercles d'airain, avec vingt bossettes d'étain entremêlées de bossettes d'acier rembrunis, regnoient tout à l'entour, & au milieu étoit travaillé en relief la terrible Gorgone, jettant des regards affreux, environnée de la Terreur & de la Fuite. Ce bouclier avoit sa courroie d'argent, sur laquelle s'étendoient les plis tortueux d'un épouvantable dragon à trois têtes menaçantes, qui jettoient d'horribles sifflements. Il couvre sa tête d'un casque ombragé de quatre aigrettes, au dessus desquelles s'élevoit un panache qui flottoit au gré des vents : il prend dans sa main deux javelots.

Quant à la forme & aux ornements des cuirasses, je ne puis en donner un meilleur exemple que celle de Pyrrhus, *Fig.* 30, elle présente une armure des plus riches; elle est travaillée ou modelée sur la forme extérieure du corps, avec tous ses muscles; les ouvertures par lesquelles les bras doivent passer, sont défendues par des lames de cuir, terminées à leurs extrémités en guise de franges. Nous savons qu'on fabriquoit ces cuirasses, soit avec du cuir, soit avec de la laine, soit avec du coton (*d*), ou avec de la toile piquée & — De la cuirasse.

(*d*) Comment. de Calmet. Dissertation sur la milice des anciens Hébreux, tom. 3, fol. 533.

battue ; il y en avoit même de feutre comme nos chapeaux. Les cuiraſſes d'airain étoient rares ; en voici cependant une deſcription faite par Pauſanias au ſujet du tableau de Polignote. *On voit*, dit-il, *une cuiraſſe d'airain d'une forme très-différente de celles d'aujourd'hui & comme on en portoit alors ; elle eſt compoſée de deux pieces, dont l'une couvre le ventre & l'eſtomac, l'autre le dos & les épaules ; la partie antérieure étoit concave ; & de là même ces ſortes de cuiraſſes prenoient leur dénomination : les deux pieces ſe joignoient par des agraffes. Cette armure étoit d'une très-bonne défenſe, indépendamment du bouclier ; ainſi Homere nous peint-il le Phrygien Phorcys combattant ſans bouclier, parce qu'il avoit une de ces cuiraſſes ; & dans le Temple de Diane d'Épheſe, on voit un tableau de Calliphon de Samos, où des femmes ajuſtent une cuiraſſe ſemblable ſur le corps de Patrocle.*

Aucun monument Grec ne nous a conſervé la forme de ces cuiraſſes d'airain ; il ſemble qu'elle devoit différer de celles qu'on remarque aux ſtatues, puiſque Pauſanias, ſi curieux en monuments, paroît particulariſer les premieres ; & en effet il ſemble que toutes les cuiraſſes qu'on apperçoit ſur les monuments Grecs aient été moulées les unes ſur les autres ; conformité qui prouve bien une même matiere : celle d'Alexandre (*f*) étoit de coton ou de lin piqué (*g*) ; celle d'Amaſis, dont il a été fait mention, étoit mêlée de lin & de coton, matieres qui paroiſſent bien foibles pour garantir ſon homme dans les combats.

(*e*) Voyage hiſtor. de la Grece, tome 2, fol. 376.

(*f*) Plutarque, Hommes illuſt. tom. 6, fol. 77.

(*g*) Hérodote, fol. 216.

Il eſt bien difficile de ſe repréſenter comment les Anciens pouvoient donner à une armure, néceſſairement aſſez compacte pour réſiſter aux coups, cette flexibilité qui ſe prêtoit à la forme du corps & des muſcles; cette ſoupleſſe pour laiſſer à celui qui en étoit couvert, la liberté de ſe mouvoir, de ſe courber en tout ſens. Il faut croire que les Anciens poſſédoient à un plus haut degré de perfection que nous, l'art de mettre en œuvre ces matieres légeres, même les métaux, puiſqu'Ammien (*h*), en parlant de la (*Lorica*) cuiraſſe des Sarmates, dit qu'on les prendroit pour des ſtatues de Praxiteles, & non pour des hommes couverts de lames d'airain, appropriées à tous les membres, de maniere qu'elles ſuivoient tous les mouvements du corps. Ce paſſage d'Ammien, outre qu'il prouve l'habilité des Anciens, rend témoignage de la véridicité des monuments, plus incroyables pour les cuiraſſes des Sarmates que pour celles des Grecs. Auſſi les monuments ne repréſentent aucune cuiraſſe qui ne ſoit rigoureuſement adaptée à la forme extérieure du corps humain. Or, quelque répugnance que nous ayons de nous prêter à la poſſibilité de ces faits, notre incrédulité ne ſauroit combattre le témoignage conſtant de tant de ſiecles, celui des Artiſtes, leur nombre, leur unanimité. Pourquoi ne s'en trouve-t-il pas parmi eux, qui, bornant l'imagination à la fidelle repréſentation des choſes réelles, aient tranſmis d'autres formes de cuiraſſes, en un mot, copiées d'après nature? Gardons-nous donc de prononcer ſur un point qui échappe à notre connoiſſance, & croyons que les Artiſtes de

(*h*) Liv. 16, rapporté par Paſſenrode, fol. 106.

l'antiquité n'ont fait que rendre juſtice à l'induſtrie de leurs contemporains. Cela ne ſuppoſe pas, au reſte, que tous chefs & ſoldats avoient des armures également achevées; l'on ſent aiſément que les Sculpteurs, en les imitant, prenoient pour modeles les cuiraſſes les mieux travaillées, évitant avec ſoin les plis déſagréables, ou les défauts d'une armure groſſiere. Celles dont nous parlons avoient aſſez de conſiſtance ou de roideur pour conſerver leur forme lorſqu'on les poſoit à terre, comme on voit par un nombre infini de monuments. A différentes cuiraſſes dont les ſtatues des Empereurs ſont couvertes, on remarque des charnieres qui les joignent des deux côtés du corps; ces cuiraſſes paroiſſent compoſées de deux pieces, mais de la forme de celle de Pyrrhus, donc elles ne pouvoient être de métal.

Iphicrates, Général des Athéniens (*i*), fut le premier parmi les Grecs qui ſubſtitua aux cuiraſſes de fer & d'airain, celles de lin; armure plus commode pour la facilité du mouvement. Ce Général fleuriſſoit environ 340 ans avant Jeſus-Chriſt. Cornelius Nepos, remarquant l'incommodité des ſuſdites cuiraſſes de métal, que portoient les ſoldats avant Iphicrates, nous laiſſe ignorer leur forme, laquelle devoit encore différer des cuiraſſes dont parle Pauſanias, puiſqu'ici il ne s'agit que des ſoldats.

Alexandre portoit une double cuiraſſe de lin (*k*) ſur un ſayon de Sicile, qu'on mettoit avec une ceinture; ce ſont

---

(*i*) *Cornelius Nepos vita Iphicrat. cap.* 1.

(*k*) Hom. illuſt. de Plutarq. par Mr. Dacier, tome 6, fol. 77; par Amiot, fol. 446.

les termes de Mr. Dacier : il a raiſon, ſi par *Sayon* il entend la tunique, puiſqu'on la portoit toujours ſous la cuiraſſe. La verſion Italienne dit (*l*) ſur une jacque de maille, mais à tort : les ornements de la cuiraſſe de Pyrrhus étoient probablement de la même matiere que ceux de la cuiraſſe d'Amaſis, tiſſue en or, laine & coton ; ce qui n'empêche pas que les ornements placés aux endroits les moins flexibles, n'aient pu être de quelque métal maſſif : l'on remarque de chaque côté aux endroits entre les épaules & le cou une bande large & forte, deſtinée à couvrir les jointures, & à défendre cette partie du corps. Ces bandes ſont attachées avec des anneaux pardevant ſur la poitrine, & par derriere ſur l'homoplate. (*Voyez* la cuiraſſe de Pyrrhus, & la *Fig.* 31.) Les ornements qui accompagnent cette partie de l'armure étoient plus ou moins riches; ſouvent même il n'y en avoit point du tout. Les Grecs portoient ſous leur armure une tunique courte (*m*), à la hauteur des genoux, avec des manches qui ne paſſoient jamais le milieu du bras d'entre l'épaule & le coude, au deſſus deſquelles il y avoit des bandes de conſiſtance pareille à celle de la cuiraſſe, placées en long les unes à côté des autres, pour couvrir l'épaule. D'autres, comme la *Figure* 29, ſont ſans bandes, mais l'épaule eſt également bien couverte par cette eſpece de prolongement, qui prend la forme exacte du haut du bras.

La cuiraſſe eſt ordinairement terminée vers le bas par — Des cuiſſards.

(*l*) Vite degli Huomini illuſt. part. 2da. fol. 23.

(*m*) Elien, Hiſtoires diverſes, liv. 13, chap. 37.

des échancrures à charnieres, qui cachent l'attache des cuiſſards, qu'on fabriquoit ordinairement de cuir, & de la forme comme à la *Fig.* 114. Les bandes qui ſervent de cuiſſards à la cuiraſſe de Pyrrhus étoient d'airain, & l'on diſtingue clairement à chacune de ces bandes, les charnieres qu'on y faiſoit, pour ne pas gêner le mouvement. Lorſque ces bandes étoient à deux rangs, celles de deſſous rempliſſoient l'intervalle de celles de deſſus; leur longueur commune ſe terminoit un peu au deſſus des genoux, que les Grecs ne couvroient jamais. Du reſte, il faut s'attendre à trouver quelquefois ſur les monuments (ſur des pierres gravées ſur-tout,) des formes étrangeres, à l'uſage ſuivi des Anciens, comme ſont entr'autres la cuiraſſe & les cuiſſards repréſentés ſur une belle pierre gravée à une figure, que Beger a pris (*n*) pour *Corragus* le Macédonien : en tout cas on ne ſera point blâmé de rejetter, comme caprices d'Artiſtes, des formes qui n'auront point pour elles le témoignage des Auteurs, ou un nombre de monuments.

Des bottines.

Les bottines ou jambieres compoſoient la derniere partie de l'armure; Agamemnon attachoit les ſiennes avec des agraffes d'argent (*o*). Sur un bas-relief, contre la façade de Villa Borgeſe, on voit Achille, à qui on met les jambieres : cependant dans le nombre des ſtatues antiques, je n'en connois qu'une ſeule qui ſoit ornée de cette partie de l'armure. Cette ſtatue, *Fig.* 31, ſe trouve dans un boſquet

(*n*) *Theſaur. Brand. pars* 1, *fol.* 105.

(*o*) *Monum. ant. ined. tom.* 1, *fol.* 132.

quet près d'une fontaine de Villa Borgeſe, elle montre clairement la façon dont ces bottines ou ces jambieres, qui ne couvrent que le devant, depuis le genou juſques au coude-pied, étoient attachées, au moyen de quelques courroies qui entourent la jambe par derriere. La chauſſure, quoique très-particuliere & forte, laiſſe les doigts du pied découverts. Il eſt aſſez étonnant que cette chauſſure militaire ſoit la ſeule que les monuments nous aient tranſmiſe. La ſtatue dont nous parlons, ſemble repréſenter un Guerrier Grec, à en juger par le bouclier à anſe; du reſte, le tout eſt d'une exécution aſſez médiocre.

Il n'eſt pas rare de trouver ſur les monuments ces eſpeces de brodequins qui montent à moitié de la jambe, comme à Zethus, Amphion & Agamemnon : on en voit même qui ſont plus ornés; par exemple, la chauſſure d'une femme à côté de la *Fig.* 31, repréſentant la Vertu, ſur un bas-relief de l'arc de Conſtantin. Cette figure eſt probablement Grecque, puiſque les Romains ne ſe ſervoient pas de pareilles chauſſures.

Les Grecs portoient l'épée ſuſpendue à un baudrier, lequel paſſoit de l'épaule droite vers le côté gauche : (*Voyez* Agamemnon, *Fig.* 21.) ces baudriers étoient quelquefois fort ornés. Homere en décrit qui ſont relevés d'or & de couleur de pourpre. Celui de la *Fig.* 21. ne répond guere, par ſa ſimplicité, à cette deſcription. Ils s'attachoient (*p*) avec une agraffe, & faiſoient monter le pommeau à la hauteur de la poitrine. L'Abbé Winckelmann prétend que ce pom- De l'épée & du bouclier.

(*p*) Iliad. d'Homere, tom. 1, fol. 161.

meau avoit la forme d'un champignon. Quant à l'épée elle étoit courte comme celle d'Agamemnon, & quelquefois richement ornée. Exemple : celle de Paufanias (*q*), fur la garde de laquelle il y avoit un char à quatre chevaux délicatement travaillés (*). L'épée fervoit également à pointer & à trancher fouvent des deux côtés (*r*). Celle des Lacédémoniens, nommée *Xiela*, étoit courbée en forme de faulx (*s*), comme celle de Perfée (*t*), que l'Abbé Banier a pris pour un javelot recourbé.

Au refte, on a vu qu'on portoit le manteau de guerre, *Chlamyde*, fur la cuiraffe. Les Écrivains l'ont communément rendu en François par cotte-d'armes; l'Abbé Vertot (*v*) s'eft beaucoup étendu pour montrer qu'elle différoit de la cuiraffe. Les Macédoniens, fous le Roi Perfée, portoient des *Chlamydes* de couleur de pourpre (*u*) fur des armes dorées. Les Lacédémoniens (*w*) avoient des *Chlamydes* d'écarlatte, pour dérober le fang à la vue des foldats.

Du bouclier.

Le bouclier étoit la piece la plus effentielle de l'armure, les Grecs en avoient pris l'ufage des Égyptiens (*x*); d'a-

(*q*) Valere Maxim. fol. 32.

(*) Les Rois avoient fouvent, comme on voit à Agamemnon, un couteau au fourreau de l'épée, Iliad. tom. 1, fol. 137.

(*r*) Iliad. tom. 2, fol. 146.

(*s*) Bianchini Ift. univ. fol. 360. Mr. Caylus, Recueil d'Antiquités, tom. 7, pl. 23, fig. 5.

(*t*) *Ovidii Metamorp. lib.* 4. Fab. 18, traduit par l'Abbé Banier, tom. 1, fol. 278.

(*v*) Hiftoire de l'Académie d'Infcriptions & Belles-Lettres, tom. 2, fol. 440.

(*u*) Vies des Hom. ill. tom. 3, fol. 115.

(*w*) Elien, Hift. diverfes, liv. 4, chap. 6.

(*x*) *Herodoto, lib.* 4, *cap.* 10, *fol.* 157.

bord ils avoient été très-grands, comme le témoigne l'épithete d'immenſes qu'Homere leur donne, *Hector rejetta ſur les épaules ſon bouclier immenſe qui le couvre tout entier;* & en décrivant celui d'Ajax, il ſe ſert de l'expreſſion ſuivante, ſelon Madame Dacier (*y*), *Ajax s'approche couvert de ſon immenſe bouclier, qui paroiſſoit comme une tour, & qui étoit l'ouvrage admirable de Tichius, le plus excellent ouvrier de ſon temps, qui habitoit dans la ville d'Hile : il l'avoit fait de ſept doubles de peaux de bœuf tout entier, qu'il avoit couvertes d'une forte lame d'airain.*

Le paſſage où *Hector rejette ſur ſes épaules ſon bouclier immenſe*, indique que ce bouclier avoit une courroie pour entourer le cou, outre la courroie ou anſe vers le bord, pour être dirigé avec la main. (*Fig.* 29.) Ce fut Cléomene, Roi de Sparte (*z*), qui le premier défendit de ſe ſervir d'une courroie attachée avec une agraffe; il y ſubſtitua une anſe, laquelle eſt ordinairement repréſentée comme une large courroie à l'entour du bras, un peu plus bas que le coude, avec une ſeconde anſe pour la main. (*Fig.* 137.) L'Abbé Winckelmann (*a*) a fort bien remarqué que ce changement avoit moins pour objet de remplacer la courroie par une anſe, que d'abolir l'uſage de porter la courroie autour du col. Quant à l'anſe proprement dite, on en trouve la forme à la *Fig.* 31.

(*y*) Iliad. tom. 2, fol. 17.

(*z*) Plutarq. Hom. illuſt. tom. 7, fol. 53, par Amiot, fol. 532.

(*a*) *Monumenti ant. ined. tom.* 2, *fol.* 18 & 144.

De différents boucliers.

Iphicrate (*b*) changea les anciens boucliers de l'Infanterie, & leur ſubſtitua la *Pelta,* qui étoit, ſelon Platon (*c*), un bouclier échancré, & différent de la *Parma* des Romains (*d*). Ce dernier, chez les Grecs, étoit rond & très-grand; à raiſon de ce changement on les avoit appellé *Peltaſtæ,* ſuivant Nepos & Diodore. (*e*)

Quoique la *Pelta* fut échancrée, on trouve cependant ſur les médailles de Tarente, Colonie Grecque, des ſoldats à cheval (*f*), avec des boucliers ronds; la Cavalerie en aura peut-être conſervé l'uſage. Les Argiens avoient des boucliers ronds (*g*), comme celui de Diomede ſur une pierre antique (*h*); Beger (*i*) doute cependant, avec raiſon, ſi cela doit s'entendre d'une forme parfaitement ronde, puiſque les médailles Lacédémoniennes, Argiennes & Locriennes, produites par Goltzius, montrent des boucliers de forme ellyptique. Ceux des Thébains & des Lacédémoniens étoient en ovale, comme en ont deux ſoldats qui conduiſent Épaminondas bleſſé à la bataille de Mantinée (*k*); mais ſi on doit ajouter foi aux médailles Thébaines, cette forme ovale n'étoit pas toujours ſimple comme l'indiquent les marbres & les pierres gravées, mais échancrée de côté

(*b*) *Cornel. Nepos in Iphicrates, cap.* 1.

(*c*) Loi de Platon, tom. 2, fol. 114.

(*d*) *Lipſ. de milit. Rom. lib.* 3, *Analecta dial.* 1.

(*e*) Diod. de Sicile, tom. 4, fol. 321.

(*f*) *Theſ. Brand. pars* 1, *fol.* 322.

(*g*) Cabinet du feu Baron Stoch, fol. 388. *Lipſius de mil. Rom. lib.* 3, *Dial.* 1.

(*h*) *Monum. ant. ined. tom.* 2, *fol.* 141.

(*i*) *Theſ. Brand. pars* 1, *fol.* 280.

(*k*) *Theſ. Brand. pars* 1, *fol.* 101.

& d'autre, comme il se voit à la médaille à côté de la *Figure* 31 (*l*) : ce qui m'a fait conjecturer que ce bouclier étoit la *Pelta*, de même que celui des Amazones, *Fig.* 69 & 70.

Des marques portées sur les boucliers.

Ce détail sur les boucliers Grecs paroîtra insuffisant, mais il faut s'en prendre à l'obscurité des monuments & des Auteurs : au reste, plusieurs Peuples portoient des marques auxquelles il étoit facile de les reconnoître.

Les Sicioniens avoient, suivant Xénophon (*m*), des ξξ sur leurs boucliers; & les Lacédémoniens, suivant Pausanias (*n*), un λ, la lettre initiale de leur nom : il y avoit également des emblêmes affectés aux Princes & aux principaux personnages. Homere place la Gorgone sur le bouclier d'Agamemnon, & Polignote lui donne un dragon. La figure d'un dauphin, selon Licophron & Stesicore, appartient à Ulysse (*o*). Alcibiade (*p*) portoit un bouclier d'or, sur lequel la marque d'Athenes étoit remplacée par un amour armé de la foudre; j'ignore quelle étoit cette marque Athénienne : c'étoit sans doute, comme celle des Sicioniens & Lacédémoniens, la lettre initiale du nom. Aristomene, Général des Messéniens, avoit sur son bouclier (*q*) un aigle, qui de ses ailes déployées embrassoit les extrémités.

L'Abbé Fraguier (*r*) veut prouver, par l'autorité d'Es-

(*l*) *Thes. Brand. pars* 1, *fol.* 473.

(*m*) Continuation de Thacidide, tom. 3, fol. 159.

(*n*) Voyage de la Grece, tom. 1, fol. 387.

(*o*) Bianchini Istoria universale, fol. 350. Le Cabinet du feu Baron Stosh, fol. 398.

(*p*) Plutarc. vite degli Huomini illust. tom. 1, fol. 155.

(*q*) Pausanias, tom. 1, fol. 359.

(*r*) Mémoires de Littérature de l'Académie d'Inscriptions & Belles-Lettres, tom. 2, fol. 54.

chyle & d'Euripide, que dès la premiere guerre de Thebes, les ſymboles & les deviſes fuſſent miſes en uſage ſur les boucliers; mais je crois en voir l'incertitude dans la deſcription que je vais donner, d'après lui-même, des marques que les Poëtes ont attribuées aux Héros. Tydée, ſelon Eſchyle, avoit l'image de la nuit, repréſentée par un fond noir parſemé d'étoiles avec la lune; & ſelon Euripide, c'étoit la dépouille d'un lion. Capanée, ſuivant Eſchyle, portoit l'image de Promethé, une torche à la main, avec ces mots : *Je réduirai la ville en cendres;* & ſelon Euripide, un géant qui ſupporte la terre. Ethéocle, ſelon Eſchyle, avoit un ſoldat qui monte à l'aſſaut avec ces mots : *Mars lui-même ne m'arrêteroit pas.* (Cet Ethéocle n'eſt pas le frere de Polynice.) Adraſte, ſelon Euripide, avoit l'hydre qui enleve au deſſus des murs de Thebes, les enfants des Thébains. Euripide donne à Hypomédon l'argus à cent yeux, & Eſchyle lui donne Typhée, vomiſſant des flammes; il donne à Hyperbius, Jupiter armé de la foudre; à Parthenopée, le ſphinx écraſant un Thébain ſous ſes pieds; & Euripide lui donne ſa mere Athalante, qui tue à coups de fleches le ſanglier d'Étolie. Amphiarous, ſelon les deux Poëtes, d'accord en ce ſeul point, n'avoit qu'un bouclier blanc. Polinice, ſelon Eſchyle, avoit l'image de la Juſtice, qui le conduit lui-même par la main, & ces mots : *Je te rétablirai.* Selon Euripide, il avoit des cavalles qui déchirent Glaucus. Alcmeon, ſelon Pindare, portoit un dragon. Thydée, ſelon Eſchyle, avoit ſon bouclier environné de clochettes, comme rapporte l'Abbé Winckelmann (*s*); mais comme

(*s*) *Monum. ant. ined. tom.* 2, *fol.* 141.

ce n'eſt pas une deviſe, Monſieur Fraguier n'en fait point mention.

Ne ſeroit-on pas fondé à croire que ces deviſes ont été imaginées par les Poëtes pour diſtinguer leurs Héros, & empêcher que dans les repréſentations théatrales, les ſpectateurs ne priſſent le change, par le grand nombre des Capitaines qu'on introduiſoit ſur la ſcene, ſans quoi ces Poëtes ne ſeroient pas tombés en contradiction ſur les emblêmes & deviſes attribués à ces différents perſonnages? Mr. l'Abbé Fraguier auroit dû prouver que ces Capitaines changeoient de bouclier à chaque expédition, ou du moins qu'on leur appliquoit quelque deviſe analogue à chaque nouvelle guerre qu'ils alloient entreprendre, puiſque ces ſymboles & deviſes ſe rapportent preſque tous à la guerre de Thebes. Jamais n'en voit-on ſur les monuments, excepté une tête de Méduſe, ou autre choſe ſemblable, ſans alluſion quelconque. Quelquefois les boucliers étoient tous blancs (*t*), comme ceux qui diſtinguoient une certaine troupe de Macédoniens. Pline dit (*v*) *que les boucliers dont on ſe ſervoit devant Troye, avoient des images.* Nous avons marqué celles qu'on attribue à quelques Héros; il ne paroît aucunement qu'on ait jamais repréſenté le portrait de la perſonne ſur ſon bouclier, excepté ſur les boucliers votifs: il eſt cependant vrai que Pline dit quelques lignes plus bas, en parlant des boucliers que les Romains poſerent dans les Baſiliques, *que pour célébrer la valeur de celui qui avoit poſſédé le bouclier, on y gravoit ſon image.* Il faut rap-

(*t*) Tite-Live, Décad. 4, liv. 14. | (*v*) *Lib.* 35, *cap.* 3.

porter ces paroles aux boucliers votifs, d'autant que Pline commence ce Chapitre par A. Claudius, le premier qui posa les boucliers de sa famille en des lieux publics, comme M. Émile, Consul avec Q. Lutatius, fut le premier qui les plaça en sa maison. Ces boucliers furent vraisemblablement inventés pour remplacer les images de cire, dont Pline (*w*) avoit parlé dans le Chapitre précédent, devenues à charge par leur nombre dans les familles anciennes, & d'ailleurs moins propres à orner une maison que des boucliers qu'on suspendoit dans des salles. Si Pline dit ailleurs (*x*), *que les Carthaginois faisoient des boucliers & les images d'or,* comme le bouclier d'argent avec l'image d'Asdrubal (*y*), cela ne prouve pas qu'ils fussent d'usage pour se défendre, quoique Pline ajoute, *qu'on les portoit avec soi au camp.* Cette circonstance seroit inutile s'il eût entendu parler des boucliers ordinaires : on les portoit avec soi pour les dédier aux Divinités, & pour laisser dans leurs Temples des monuments de grandeur ou de reconnoissance après le gain d'une bataille ou autre événement considérable. C'étoient donc des boucliers votifs massivement construits, ou d'une grandeur démesurée. Tite-Live (*z*) en parlant de celui d'Asdrubal, dit qu'il étoit d'argent, pesant 138 livres. Un autre bouclier, orné du portrait (*a*) de Germanicus, qu'on plaça après sa mort parmi les portraits des Orateurs, étoit

(*w*) *Lib.* 35, *cap.* 2.
(*x*) *Lib.* 35, *cap.* 3.
(*y*) Tite-Live, Décad. 3, liv. 5.
(*z*) Décad. 3, liv. 5.
(*a*) Annal. de Tacit. tom. 1, liv. 2, fol. 126.

étoit d'or, & d'une grandeur démesurée; tels étoient aussi ceux que le Sénat fit ôter après la mort de Domitien (*b*). Il seroit bien difficile de prouver qu'on faisoit des portraits du temps du siege de Troye, quoique Virgile, moins exact en ce point qu'Homere, en prête l'art aux Carthaginois dans le temps du passage d'Énée à Carthage, comme il suppose l'usage de la trompette dont Homere n'a point parlé. Nous ne disons rien du bouclier d'Achille, dont ce dernier fait une si belle description, puisque c'étoit une merveille, & conséquemment une exception à l'usage ordinaire, comme étoit le bouclier de Minerve, orné, suivant Homere, de cent rangs de franges d'or, chacun du prix de cent bœufs; prix exorbitant, eu attention à la maniere de trafiquer de ces temps-là par échange. Seroit-ce une hyperbole pour exprimer une chose sans prix? ou, comme du temps de Thésée (*c*), on se servoit d'une monnoie avec l'empreinte d'un bœuf: c'est de ceux-ci peut-être dont le Poëte Grec a parlé.

Dans les cas imprévus se trouvant sans armes défensives, on s'enveloppoit le bras gauche du manteau, & il servoit à parer les coups en guise de bouclier, comme il servit à Cléomene (*d*) & à Alcibiade (*e*), selon la version Italienne de Plutarque. Amyot (*f*) & Mr. Dacier (*g*) ont diversement traduit ces passages par la décousure de la manche de leur habit.

(*b*) Sueton. fol. 343.
(*c*) Plutarq. vies des Hom. illust. tom. 1, fol. 72.
(*d*) Vite de gli Huomini ill. di Plutarcho, part. 1, fol. 589.
(*e*) *Ibidem, fol.* 179.
(*f*) Fol. 539.
(*g*) Vies des Hommes illustres, tom. 7, fol. 97.

CHAPITRE QUATRIEME.

Des Armes offenſives, Machines, Chars, Cavalerie & Vaiſſeaux.

De la pique.

LES Grecs ſe ſervoient de l'épée, de la lance ou de la pique, du javelot & de l'arc : j'ai parlé de la premiere à l'occaſion du baudrier, je traiterai ici des autres.

La lance ſe manioit, ſoit d'une main ou des deux mains; on la lançoit auſſi de diſtance (*h*) : ſa longueur, au temps du ſiege de Troye, étoit (à ce qu'il paroît,) de dix à onze coudées; mais ſur les monuments, elle dépaſſe de peu de choſe la hauteur de l'homme (*i*). Iphicrate, environ l'an 360 de Rome, doubla la longueur des piques, ce qui les rendroit de vingt à vingt-deux coudées, ſuivant la meſure ci-deſſus; mais comme elles n'avoient, ſelon Polybe (*k*), que quatorze à ſeize coudées au temps de la domination des Macédoniens, il faut croire que quelques-uns ſeulement en avoient eu auparavant de dix à onze coudées; les Chefs, peut-être, comme au temps d'Homere. Ceux-ci s'étoient diſtingués par la longueur & le poids de leurs lances : par exemple, celle d'Achille, que Patrocle ne put manier. Ces piques, de quatorze à ſeize coudées, convenoient ſpécialement à la phalange, eſpece de bataillon, qui préſentoit cinq piques pour un homme de front. La forme

(*h*) *Strabo, lib.* 10, *fol.* 183.
(*i*) *Corn. Nepos in Iphicrat. cap.*1.
(*k*) Liv. 17, fol. 627.

de celle-ci ne différoit pas des nôtres, à l'exception ſeulement, que dans les premiers temps de la Grece, la pointe en étoit d'airain, au-lieu de fer.

Javelots.

Nous avons vu dans Homere, Agamemnon armé de deux javelots, c'étoient proprement des piques courtes & légeres, comme de grandes fleches (*l*) qui ſe lançoient de la main; la pointe en étoit très-affilée, & en forme d'hameçon.

L'uſage de l'arc remonte à la plus haute antiquité; les armées avoient généralement des troupes légeres compoſées d'Archers & de Frondeurs. Les Thébains, outre les armes ordinaires (*m*), portoient encore des maſſues; & à leur exemple, d'autres Peuples s'en ſont ſervis, comme firent quelques Arcadiens à la bataille de Mantinée.

Des paliſſades.

Les Grecs ont connu de bonne heure l'uſage de fortifier le Camp de paliſſades, comme les Romains; avec cette différence, (au moins du temps de Philippe, Roi de Macédoine) (*n*) qu'ils coupoient le bois plus gros & plus branchu. Auſſi un ſoldat pouvoit-il à peine porter un pieu; & quand l'ennemi en arrachoit un ſeul, il faiſoit une ouverture conſidérable; au-lieu que chez les Romains, les pieux étoient plus légers, plus ſerrés, plus entrelacés, & plus difficiles à détacher en breche.

De la trompette.

Quoique l'uſage de la trompette ſoit très-ancien, puiſque Pauſanias (*o*) en attribue l'invention à Thyrenus, fils

(*l*) Diod. de Sicile, tom. 4, fol. 61.
(*m*) Thucidid. continué par Zenophon, tom. 3, fol. 353.
(*n*) Décad. 4, liv. 3, Tite-Live.
(*o*) Voyage hiſtoriq. tome 1, fol. 189.

d'Hercule, il paroît par le ſilence d'Homere, qu'on ne s'en ſervoit point au temps du ſiege de Troye; auſſi faiſoit-on grand cas d'avoir la voix forte, pour ſe faire entendre d'un bout de l'armée à l'autre. Anciennement, dans les combats, on ſe ſervoit de Porte-flambeaux, Prêtres conſacrés à Mars, qui portoient à la tête des troupes des torches ardentes, pour les jetter dans l'intervalle qui ſéparoit les armées (*p*); & après l'abolition de cet uſage, on ſe ſervit de conques marines. Il faut croire que l'uſage de la trompette ne tarda guere à s'introduire; cependant il n'en eſt pas fait mention, que je ſache, avant Timoleon (*q*) & Alcibiade. Les Lacédémoniens (*r*) marchoient à l'ennemi aux ſons des flûtes & de la lyre, contraires en cela à la ſévérité des mœurs dont ils faiſoient profeſſion.

Des Enſeignes.

Les Enſeignes n'étoient point connues du temps d'Homere, à en juger par le ſilence de ce Poëte (*s*); auſſi *Agamemnon*, dans le trouble, *ne ſe pouvant faire entendre par la voix, prit un voile de pourpre qu'il leva avec les mains pour ſe faire remarquer, & pouvoir donner ſes ordres; s'arrêta ſur le vaiſſeau d'Ulyſſe, d'où il ſe pouvoit faire entendre, & du quartier d'Ajax, fils de Telamon, & de celui d'Achille, qui s'étoient poſtés aux deux extrémités du camp.* Il eſt fait mention d'Enſeignes chez les Grecs pendant le regne d'Alexandre, qui fit changer le ſignal de la marche, faiſant

(*p*) Notes ſur l'Ajax furieux de Sophocle, tom. 1, fol. 252.

(*q*) Vies des Hom. illuſt. de Plut. tom. 3, fol. 48. Diod. de Sicile, tom. 3, fol. 484.

(*r*) Pauſan. voyage hiſt. tom. 1, fol. 292.

(*s*) Iliad. tom. 2, fol. 51.

élever un étendard au dessus de sa tente, au-lieu de sonner la trompette, qu'on n'entendoit pas bien par le bruit & le fracas du décampement. J'ignore la forme qu'avoient ces enseignes, & le temps où les Grecs commencerent à s'en servir. *

De la cavalerie.

Il est assez singulier qu'Homere ne fasse point mention de Cavalerie, quoique dès avant la guerre de Troye on en dût connoître l'usage, puisque Castor & Pollux sont représentés combattant à cheval : on veut même (*t*) que les Argonautes aient embarqué leurs chevaux pour l'expédition de la Toison d'or. Dans la bataille de Théfée contre les Amazones, celles-ci sont représentées à cheval; leur Reine venant au secours des Troyens, l'est également. (*Voyez* un bas-relief de Villa Borgese.) Il est singulier, dis-je, que dans les descriptions des batailles, Homere ne fasse jamais monter aucun Guerrier à cheval pour combattre. Nestor cependant devoit connoître cet usage, puisqu'il avoit été présent à la bataille des Lapithes contre les Centaures, inventeurs de la Cavalerie, selon Diodore (*v*); ou les Thessaliens, suivant Pline (*w*). Or Nestor ayant déja vécu deux âges d'homme, lorsqu'il étoit au siege de Troye, pouvoit connoître l'avantage des chevaux de selle. Aussi Virgile,

* Selon Alexander Neapol. l. 4, Genial. dier. rapporté par Paffenrode, *der Griechen ende Romeynen Krygshandel*, fol. 139. Les Athéniens avoient la chouette, & les Thébains le sphinx, ce qui est assez croyable, vu qu'on trouve ces figures sur les médailles : elles étoient vraisemblablement élevées au haut d'une pique.

(*t*) Della speditione de gli Argon, fol. 31.

(*v*) Tom. 2, fol. 155.

(*w*) *Lib.* 7, *cap.* 56.

moins exact, représente Ascagne (*x*) & les jeunes Troyens, superbement vêtus, armés & montés sur des chevaux, aux jeux qu'Énée célébra au tombeau d'Anchise en Sicile. Il ne conste pas que les Grecs aient eu de la cavalerie avant la premiere guerre de Messene, l'année sept cent quarante-trois avant Jesus-Christ (*y*); aussi ne savoient-ils guere encore la faire manœuvrer : & même, suivant Pausanias (*z*), ils en tirerent si peu de parti, qu'elle demeura spectatrice du combat. L'usage des selles étoit ignoré des Grecs, ils leur substituoient des couvertures de toile ou de laine, ou la peau de quelque animal, comme ont fait les Romains. Les Cavaliers n'avoient point d'étriers, mais quelquefois (*a*) ils attachoient à leurs lances une cheville de bois qui servoit à mettre le pied, pour monter plus facilement à cheval. Massinissa (*b*), Roi des Numides, à l'âge de quatre-vingt ans, montoit sans selle & sans couverture, suivant l'usage de son Pays.

Des chars.

Les Grecs se servoient de chars attelés de deux, de trois, ou même de quatre chevaux tous attelés de front. (*Voyez* le bas-relief, *Fig.* 29, & la médaille à côté.) Les chars étoient fermés pardevant, ne débordant pas en hauteur la croupe des chevaux : ils étoient ouverts à l'autre extrémité pour faciliter la montée & la descente. On ne pouvoit guere se tenir que debout dans ces sortes de chars. L'usage constant étoit qu'une personne conduisoit les chevaux pendant que

(*x*) *Eneid. lib.* 5, ℣. 545 *& seq.*

(*y*) De l'origine des Loix, des Arts & Sciences, tom. 3, fol. 292.

(*z*) Voyage hist. de la Grece, tom. 1, fol. 340.

(*a*) *Monum. ant. tom.* 2, *fol.* 265.

(*b*) *Appian. Alexand. fol.* 41.

l'autre combattoit, comme dans Homere (*c*), Neſtor conduit Diomede.

Aucun monument ne nous montre nettement les parties détaillées, non plus que les harnois des chevaux; les Sculpteurs ont même négligé les proportions. Leurs chars ſont ſouvent beaucoup trop petits pour les hommes qu'ils contiennent; à d'autres il n'y a ni timon ni brides pour les chevaux. Homere nous apprend qu'on faiſoit porter le timon par ceux du milieu, les autres étant, pour ainſi dire, les chevaux de la volée (*d*). Comment étoit-il poſſible de combattre avec avantage de deſſus ces chars, ayant ſi près de ſoi un homme dont l'emploi étant de conduire les chevaux, ne pouvoit manquer d'embarraſſer le combattant & l'empêcher de frapper du côté du conducteur; côté qui reſtoit ſans défenſe. Cet uſage néanmoins a exiſté, & ſe pratiquoit par les perſonnes les plus diſtinguées, tant pour combattre que pour conduire; talent dont on faiſoit beaucoup de cas, comme auſſi de celui de monter les chevaux & de ſauter (*e*), en courant de l'un ſur l'autre. *Voyez* Homere, qui nous informe auſſi du ſoin qu'on prenoit de ces chevaux.

Il paroît qu'on ferroit déja les chevaux du temps du ſiege de Troye; c'étoient, comme les nôtres, des fers en forme de croiſſant, ſelon l'explication qu'Euſtathius (*f*) donne à un vers d'Homere, qui, ſelon Madame Dacier, veut dire *les chevaux qui frappent la terre avec leur airain.* Obſervez

(*c*) Iliad. tom. 2, fol. 44.
(*d*) Iliad. tom. 2, fol. 42.
(*e*) Iliad. tom. 2, fol. 386.
(*f*) Iliad. tom. 2, fol. 178.

que les Anciens ſe ſervoient, comme nous l'avons déja dit, d'airain au-lieu de fer.

Des machines de guerre.

Les Grecs employoient des machines de guerre, mais nous ignorons le temps de leur invention, & les formes qu'elles ont eu; excepté le bélier, inventé à Troye par Épion, ſelon Pline (*g*). Selon Diodore (*h*), Artemon de Claſomene inventa cette machine, & Periclès s'en ſervit au ſiege de Samos; Mr. Paquot, dans ſes Notes ſur Molanus (*i*), remarque qu'Ézéchiel (*k*) avoit déja fait mention du bélier. Calmet (*l*) remarque que Nabuchodonoſor s'étoit ſervi du bélier & de la baliſte, au ſiege dé Jéruſalem, l'an du monde 3416.

Les mantelets ſervant à couvrir le bélier, & ceux qui le pouſſoient en avant, avoient été trouvés par Artemon; & le catapulte par Cyrus (*m*), à Siracuſe, du temps de Denis : les Crétois, ſelon Pline, avoient trouvé le ſcorpion.

Le bélier étoit une groſſe poutre terminée à un bout par une tête de bélier de fer, qu'on pouſſoit à force de bras, ou ſuſpendu à d'autres poutres, contre les murs d'une ville. La baliſte, le catapulte & le ſcorpion, étoient des machines ſervant à lancer des fleches ou des pierres d'un grand poids. On ne connoît pas la conſtruction de ces machines, quoique le Livre *Notitia dignitatum utriuſque Imperii, Du Choul* dans ſon Diſcours ſur la caſtromentation des anciens Ro-

(*g*) *Lib.* 7, *cap.* 56.
(*h*) Tom. 3, fol. 216.
(*i*) Fol. 144.
(*k*) *Cap.* 4, ℣. 2.
(*l*) Diſſertation ſur la milice des anciens Hébreux. Comment. tom. 3, fol. 536.
(*m*) Diod. tom. 4, fol. 91.

Romains, & la colonne Trajane en repréſentent des modeles; mais le peu d'exactitude de ces monuments ne donne aucunement à connoître la raiſon du mouvement. On peut conſulter là deſſus le ſavant Traité de Juſte-Lipſe. (*n*)

Des navires.

Thucydide (*o*) nous dit que les navires dont on ſe ſervoit à la guerre de Troye, n'avoient point de tillac, & qu'ils étoient conſtruits comme de ſimples bateaux; cependant, ſuivant la traduction de Madame Dacier (*p*), il fut dreſſé un lit à Ulyſſe ſur le tillac. Il ſe peut qu'Homere ait attribué aux Phéaciens cette particularité inconnue aux autres Grecs, ce qui ſeroit aſſez conforme à tout ce qu'il dit des premiers. On ne connoiſſoit point alors les galeres à pluſieurs rangs de rames. Les Phocéens, qui fonderent Marſeille, & qui vainquirent ſur mer les Carthaginois, ne ſe ſervoient que de vaiſſeaux longs & de galeres ſimples, avec un ſeul rang de cinquante rames. Il paroît par le témoignage de Thucydide, que peu avant la guerre des Perſes & la mort de Darius, ſucceſſeur de Cambiſe, les habitants de Corcyre & les tyrans de Sicile avoient pluſieurs galeres à trois rangs; cependant ce ne fut qu'au temps de Thémiſtocle (*q*) que les Grecs, & ſur-tout les Athéniens, à ſa perſuaſion, armerent de ces galeres pendant la guerre qu'ils faiſoient aux Éginetes, & en attendant la venue de Xerxès : auſſi durent-ils à ces galeres le gain de la bataille de Salamine; pour lors il n'y avoit point de tillac complet.

(*n*) *Poliorceticon ſive de machinis, &c.*

(*o*) Tome 1, fol. 11.

(*p*) *Odyſſ., tom. 2, fol.* 233.

(*q*) Thucid. tom. 1, fol. 15.

De la disposition des rames.

La colonne Trajane (*r*), ainsi que des peintures anciennes (*s*) & autres monuments, attestent que les rangs des rameurs étoient placés les uns au dessus des autres, conformément au sens d'un passage de Pausanias, lequel, comme le traduit Baysius (*t*), parle d'un vaisseau qui depuis le tillac jusques à l'eau, avoit neuf rames. Ce passage s'accorde avec Appianus Alexandrinus (*u*), selon lequel *Agrippa fendit le vaisseau de Papia en lui donnant un furieux coup d'éperon, & tous les rameurs des bans d'en bas furent noyés.* Les galeres qu'on apperçoit sur les monuments ont aussi les rames les unes au dessus des autres; mais l'intervalle entre les rangs ne suffit pas à l'espace que devoient occuper les hommes. Premiere difficulté, la plus forte est de se représenter comment trente rangs de rames pouvoient être disposés ainsi. L'histoire cite cependant de pareilles galeres (*w*). Quelle immense longueur ne devoient pas avoir les rames du rang supérieur pour arriver jusques à l'eau, difficulté qui a triomphé jusques à présent de toutes les conjectures? Venons-en aux proportions: Philopator (*x*) fit construire un vaisseau à quarante rangs de rames, long de 280 coudées, large de 38; depuis le tillac jusques au bas il avoit 48 coudées de haut, du sommet de la poupe jusques à l'eau 53 coudées. Les rames les plus longues avoient 38 coudées, dont la poignée avoit du plomb pour contrebalancer

(*r*) Fol. 59, 60.

(*s*) Treatise on ancient painting, tab. 25.

(*t*) *L. Baysius, de re navali, fol.* 148.

(*v*) Liv. 5, fol. 535.

(*w*) Pline, liv. 7, chap. 56.

(*x*) *L. Baysius, de re navali, fol.* 41, rapporte ce passage d'Élien.

l'extrême longueur. Le vaiſſeau avoit quatre timons de 30 coudées, & recevoit 4000 rameurs.

Ces ſortes de bâtiments, par leur volume, étoient peu propres au ſervice; auſſi ne prenoit-on ordinairement que des galeres à deux, à trois, & au plus à cinq rangs de rames. Une peinture antique (*y*) & un monument rapporté par Bayſius repréſentent ces galeres à trois rangs, dont je ne donne que la diſpoſition des rames par les ſeules ouvertures, (à côté de la médaille 32.) placées obliquement les unes au deſſus des autres, de maniere que les rameurs du troiſieme rang ſe trouvoient au deſſous de ceux du premier, & ceux du ſecond rang au deſſus des rameurs du quatrieme, s'il y en avoit un tel. De là on ſent que quatre rangs de rameurs ne prenoient pas plus d'eſpace en hauteur que n'en feroient deux poſés perpendiculairement l'un au deſſus de l'autre. Du reſte, les monuments cités paroîtront peut-être encore inſuffiſants par le peu d'eſpace qui ſe remarque entre les ouvertures; mais il faut faire attention que la plupart des monuments pechent par défaut de proportion, ſoit qu'ils repréſentent des navires, des maiſons, des temples, des portiques, & autres bâtiments ſemblables. Quant aux rames, celles d'en haut étoient aſſurément très-longues; auſſi avoit-on attaché une plus forte paie à ces rameurs (*z*). Le Comte de Caylus (*a*) penſe que c'étoit le nombre d'hommes employé ſur chaque rame, ou deſtiné à la manier tour-

(*y*) Tournbull à treatiſe on ancient painting, tab. 25.

L. Bayſius, de re navali, fol. 27.

(*z*) *L. Bayſius, de re navali, fol.* 146.

(*a*) Recueil d'antiquités, tom. 4, fol. 246.

à-tour, qui a déterminé le nom du vaiſſeau, & non le nombre des rangs, comme nous croyons.

Les Savants ne ſont pas d'accord ſur un paſſage de l'Interprete d'Ariſtophane *; mais eût-il, ſelon Bayſius (*b*) & d'autres, diviſé les rangs d'une trirême en ſa longueur, le premier à la poupe, le ſecond au milieu, & le troiſieme à la proue, je répondrois toujours, à quoi ſervirent les 4000 rameurs pour quarante rames, fuſſent-elles de chaque côté, & des rames de trente-huit coudées, comme on en a vu plus haut? Et pourquoi les vaiſſeaux à cinq rangs étoient-ils plus hauts (*c*) que ceux à quatre? Il paroît par Thucydide, (*d*) que ces rameurs d'en haut portoient des armes, & qu'au beſoin ils étoient de la claſſe des ſoldats.

L'Abbé Winckelmann (*e*) en parlant des rames, a prétendu qu'elles n'étoient pas toujours droites dans toute leur longueur, mais qu'elles formoient un angle près du point d'appui; ce qu'il faut entendre comme ſi le bout de la rame empoigné par le rameur n'eût prolongé ſa direction droite qu'à une petite diſtance hors de la galere, puis le prolongement de la rame eût fait un angle juſqu'à l'eau. L'Abbé Winckelmann a pris cette idée d'un vaiſſeau de marbre

* L'Abbé Winckelmann prétend que la plupart des Savants n'ont pas bien compris cet Auteur, qui, ſelon lui, ne contredit pas la diſpoſition des Rameurs les uns au deſſus les autres.

Monumenti ant. inediti, tom. 2, *fol.* 278.

(*b*) *L. Bayſius, de re navali, fol.* 147.

(*c*) Tite-Live rapporté par *Bayſius, de re navali, fol.* 42.

(*d*) Tom. 1, fol. 375.

(*e*) *Monum. antichi inediti, tom.* 2, *fol.* 277.

(*Fig.* 33.) conſervé à Paleſtrine, auquel le Sculpteur, pour éviter le trop grand relief qu'auroient eu les rames d'une galere repréſentée de profil, a collé, pour ainſi dire, ces rames contre le bâtiment, ce qui leur fait faire cet angle: mais dans le fait il ſeroit impoſſible que cela fût, conſidéré qu'un levier quelconque perd ſa puiſſance lorſqu'il eſt coupé par un angle trop près du point d'appui. On joint ici la repréſentation d'une galere antique tirée des peintures du Virgile de la Bibliotheque du Vatican, (*Fig.* 32.) & une autre tirée d'une médaille : on diſtingue à celle-ci le Capitaine ou Pilote près du gouvernail, & les rameurs tournés avec le dos vers l'endroit où ils rament. Ces deux bâtiments n'ont qu'un rang, quoique leur élévation en permette davantage.

La galere de marbre conſervée à Paleſtrine, eſt de celles à deux rangs appellées *Birêmes;* les rames ſont ornées d'une eſpece de calice de fleur à l'endroit où elles ſortent du navire; mais le Sculpteur n'a point marqué les ouvertures qu'on voit très-grandes à une peinture du Virgile de la Bibliotheque du Vatican, (*Voyez* les trois ouvertures au deſſus de la *Fig.* 33, & les ouvertures de forme ronde, tirées d'une friſe du Temple de Neptune, *Fig.* 34, conſervée à la galerie du Capitole.) Les galeres alloient également à la voile & à la rame. Télémaque (*f*) dit à ſes compagnons: *Mes amis, préparez vos rames, déployez vos voiles.* (Voyez, *Figure* 35, un navire des peintures du Virgile du Vatican.) L'Abbé Winckelmann remarque cependant, après Dion

(*f*) *Odyſſ tom.* 2.

Caſſius, que les vaiſſeaux (*g*) armés pour combattre, n'avoient ni voiles ni antennes. Quant aux détails de conſtruction, la *Fig.* 33. eſt celle qui en offre le plus; elle laiſſe cependant bien des choſes à deſirer ou à expliquer. Le navire (33.) a le tillac, ſur lequel il y a quelques figures de ſoldats, qu'on n'a pas jugé néceſſaire de joindre ici. Ils ſont placés devant ces boucliers ronds; & le pont qui les ſoutient n'a point le rebord qu'on remarque aux autres navires antiques. L'élévation contre laquelle les boucliers ronds ſont placés, ſuppoſe une hauteur dont il ſeroit difficile de déterminer l'uſage, ſi ce n'eſt pour donner plus de profondeur à l'intérieur du bâtiment, dont toutes les parties ſont trop diſproportionnées pour en parler davantage. Je ne dis rien d'une tour de pierre de taille qui paroît ſur l'original, j'eſpere que le Sculpteur l'aura ſuppoſée derriere le navire. Les vaiſſeaux étoient généralement ornés à la proue de quelques figures, comme nous voyons, *Fig.* 32 & 34. On plaçoit auſſi communément à la poupe la figure de quelque Divinité protectrice. Dans Virgile (*h*) la poupe du vaiſſeau d'abas étoit ornée d'une figure d'Apollon.

Le gouvernail ou le timon différoit tout-à-fait des nôtres; *Voyez Fig.* 32 & 35. Chaque vaiſſeau avoit deux gouvernails (*i*), ſortant de côté de la poupe d'une eſpece de caiſſe quarrée, dont on ne conçoit ni l'uſage ni la ſignification. Ces deux gouvernails ſuppoſent naturellement deux Pilo-

---

(*g*) *Monument. antic. inediti*, *tom.* 2, *fol.* 280.

(*h*) *Eneid. lib.* 10, ℣. 171.

(*i*) Élien, Hiſt. diverſ. liv. 9, chap. 40.

tes, ou du moins deux hommes pour les manœuvrer. La *Fig.* 34. a la proue garnie de trois pointes; celles de la *Figure* 32. ſont d'une autre forme. C'eſt avec ces pointes qu'on s'élançoit ſur les vaiſſeaux ennemis; la *Fig.* 34. montre l'ornement qu'on plaçoit ſur la poupe, & qui ſe voit auſſi aux *Fig.* 32 & 35. Nous avons placé à côté de cette derniere une ancre, tirée de la même friſe de la galerie du Capitole. On remarque auſſi une eſpece d'appartement couvert d'un toit rond, ſervant probablement au Capitaine & aux perſonnes diſtinguées. Il eſt probable que cette galerie, avec un treillage à hauteur d'appui qui entoure la poupe, ſervoit à y placer des ſoldats en cas de beſoin.

Les bâtiments dont on faiſoit le plus d'uſage, étoient les birêmes & trirêmes. Denis de Syracuſe fut le premier, ſelon Diodore (*k*), qui fit conſtruire des galeres à cinq rangs, environ l'an 399 avant l'ére chrétienne. Quant aux différences de conſtruction d'une Nation à une autre, il ſeroit impoſſible de les indiquer; il ſuffira d'obſerver qu'il ne faut pas orner les navires d'une Nation avec la repréſentation de quelque Divinité qui lui ſeroit étrangere.



CHAPITRE CINQUIEME.

Des Sacrifices, du Mariage, & autres particularités.

RIEN de ſi fréquent chez les Grecs que les ſacrifices: on invoquoit les Dieux dans les entrepriſes; on reconnoiſſoit

(*k*) Tome 4, fol. 90.

par des offrandes leur pouvoir ou leurs bienfaits. Homere (*m*) nous a circonſtancié un ſacrifice.

Ulyſſe ramenant Chryſeïde à ſon pere, ce Sacrificateur d'Apollon la reçut avec une extrême joie : *en même temps les Grecs rangent les victimes autour de l'autel, & préparent l'orge ſacré néceſſaire pour l'oblation du ſacrifice, pendant que Chryſes, levant les mains au Ciel, prioit pour eux à haute voix. . . . . Après les Prieres . . . . . ils conſacrent les victimes par l'orge ſacré; ils leur tournent la tête vers le Ciel; ils les égorgent & les dépouillent; ils coupent enſuite les cuiſſes, ils les enveloppent d'une double toile de graiſſe, & mettent pardeſſus des morceaux de toutes les autres parties. Le Sacrificateur les fait brûler lui-même ſur le bois de l'Autel, & fait des aſperſions de vin; près de lui, des jeunes hommes tiennent des broches à cinq rangs toutes préparées. Quand les cuiſſes furent toutes conſumées par le feu, & qu'on eut goûté aux entrailles, on coupa le reſte par morceaux, & on le fit rôtir avec grand ſoin. Tout étant prêt, les tables furent ſervies, & on ſe plaça; chacun fut content de la portion qui lui avoit été diſtribuée. Quand le repas fut fini, des jeunes gens remplirent de vin de grandes urnes, d'où ils verſoient dans des coupes qu'ils préſentoient à tout le monde. Après avoir fait des libations, on s'occupa à chanter des Hymnes à l'honneur d'Apollon.*

L'orge avec lequel on conſacroit la victime étoit rôti avec du ſel, & on lui en jettoit quelques poignées ſur la tête; ou

(*m*) Iliade, tome 1, fol. 41.

ou bien on en faisoit une pâte avec de l'eau, dont on frottoit la tête de la victime. On lui coupoit aussi quelques poils sur le sommet de la tête, & on les jettoit dans le feu (*n*) : avant de couper ces poils, on versoit (*o*) du vin sur la tête de l'animal.

Le feu étoit ordinairement placé sur l'autel. On trouve dans les Palais, ou dans les jardins de Rome, grand nombre de ces autels, la plupart de formes différentes : un très-remarquable se voit à Pompejo, petite Ville près de Naples; il conservoit encore la cendre dont il étoit couvert au moment que les éruptions du Vésuve firent périr cette Ville, peut-être au même instant qu'Herculanum. Cet autel a quatre cornes ou quatre coins, singularité qui rappelle l'expression de l'Écriture *d'embrasser les cornes de l'autel.* Cet autel (*Fig.* 36.), probablement de briques, est tout recouvert de stuc comme le reste du Temple, & son enceinte, dans laquelle on trouve d'autres petits autels; mais celui-ci est d'une grandeur considérable, & propre à brûler des victimes. De l'autel.

L'autre autel à côté de la *Fig.* 36, de forme ronde, & d'une très-belle exécution en marbre blanc, se conserve dans la Villa Medicis. On en voit beaucoup qui sont ornés de têtes d'animaux & de festons, (*Fig.* 37, tirée de l'Apothéose d'Homere, fameux bas-relief conservé dans le Palais Colonna :) on lit dans Ovide (*p*) qu'il étoit d'usage d'attacher des guirlandes de fleurs ou de feuilles réelles à

(*n*) Odyss. tome 2, fol. 297.
(*o*) Eneid. liv. 6.
(*p*) *Ovidii tristium, lib.* 3, *t.* 8, *fol.* 258.

l'entour des autels; mais on ne ſauroit ſuppoſer qu'on y mettoit ces oſſements que les monuments repréſentent. Le quatrieme autel (tiré d'un bas-relief de Villa Albani,) eſt de ceux que les Athéniens plaçoient communément devant leurs maiſons (*q*), & ſur leſquels ils offroient des fruits (*r*), comme faiſoient auſſi les Romains. Il étoit d'uſage chez les Grecs, après le gain d'une bataille, ou autre grand événement attribué à la protection des Dieux, d'ériger des autels avec des inſcriptions (*s*), comme ils firent après la célebre défaite des Perſes.

Des ornements de la victime.

Quant aux victimes, elles étoient ordinairement ornées quand on les conduiſoit à l'autel. Ces ornements conſiſtoient principalement dans des bandelettes *Vittæ*, qui leur entouroient la tête. Exemple : le fourbe, *ſinon* dans l'Énéide (*t*), qui, feignant d'être échappé de l'autel, où on le vouloit ſacrifier, juroit par les bandelettes ſacrées dont ſa tête étoit ceinte. *J'avois déja*, dit-il, *les tempes ceintes de la bandelette ſacrée, j'étois conſacré par la pâte* (ou l'orge) *ſalée.* Cependant de toutes les victimes repréſentées ſur les monuments, aucune ne donne à connoître ce que l'on conçoit communément par le mot *Vitta*, bandelette, à moins que ce ne ſoit cette eſpece de corde à nœuds ou ornée de cercles qu'on apperçoit à une victime, *Fig.* 39, d'un ſacrifice Romain dans la Cour du Palais Mattei, figures à demi-

---

(*q*) Andrienne de Térence, act. 4, ſcene 4.

(*r*) Sophocle dans les Trachiniennes, acte 2, tome 1, fol. 19.

(*s*) Plutarq. Hommes illuſt. t. 3, fol. 389.

(*t*) Eneid. liv. 2, ỷ. 133.

corps de grandeur naturelle, que je poſe en exemple, au défaut d'une repréſentation Grecque; cette corde entoure les cornes, puis deſcend des deux côtés de la tête en guiſe de bandelette, mais d'une bandelette nouée par-tout, ou, ſi l'on veut, ornée de cercles ou boutons pour avoir plus de force, & être en état, en cas de beſoin, de contenir l'animal. Cette conjecture eſt d'autant plus vraiſemblable, qu'on n'apperçoit jamais rien à l'entour de la tête des victimes qui puiſſe être pris pour bandelette, & qu'une Prêtreſſe de Cybele (*v*) en porte de ſemblables qui lui pendent ſur la poitrine. On peut, ſans crainte, la faire reſſembler à une corde, puiſque Servius (*u*) rapporte un paſſage de Juvenal, * qui dit *Corde* au-lieu de *Vitta*. De plus, les Syriens (*w*) avoient mis des cordes ſur leur tête pour toucher Achab de compaſſion; & par cette ſoumiſſion, s'étoient, pour ainſi dire, abaiſſés à l'état de victime. Ces deux paſſages ſuffiſent à prouver que la *Vitta*, qui devoit être ou blanche, ou de couleur de pourpre, étoit la corde ſervant à conduire l'animal. Beger (*x*) appelle *Vitta*, cet ornement en queſtion, communément repréſenté ſur les médailles & petits bas-reliefs, comme des olives enfilées.

Je ne ſais ce que ſignifie l'ornement que la victime porte entre les cornes, ni comment il eſt attaché : la *Fig.* 123.

(*v*) Recueil d'antiquités de Mr. Caylus, tome 1, pl. 84.

(*u*) Sur le ỳ. 134, liv. 2. Eneid.

* L'inſolente victime ſecoua la corde.

(*w*) *Regum*, *lib.* 3, *cap.* 20, ỳ. 32.

(*x*) *Theſ. Brand. pars* 1, *fol.* 335.

offre une autre eſpece d'ornement qu'on leur mettoit ſur le dos. Les peintures du Virgile de la Bibliotheque du Vatican, donnent aux victimes une guirlande ou feſton autour du cou. La maniere étoit de les aſſommer ou étourdir d'un coup de maillet qu'elles recevoient ſur la tête, qu'auparavant on avoit tourné vers le ciel, ſi le ſacrifice ſe faiſoit aux Dieux céleſtes. Eumée, Intendant des Bergers d'Ulyſſe (*y*), aſſommoit la victime avec le tronc d'un chêne. La victime à laquelle on coupe la gorge ſur un bas-relief de Villa Medicis, avoit, à ce que je ſuppoſe, déja reçu le coup de marteau; puiſque d'ordinaire les monuments le repréſentent ainſi. (*Voyez* la médaille à côté de la *Fig.* 116.) Outre les victimes qu'on immoloit, on offroit encore des fruits; les bas-reliefs repréſentent des autels qui en ſont chargés. Fréquemment l'on voit les Empereurs Romains verſer de l'encens ſur le feu qui brûle ſur les autels, ou dans des braſiers poſés ſur des trepieds.

Des libations.

L'uſage cependant le plus ordinaire de rendre hommage aux Dieux, ou d'implorer leur ſecours, étoit de faire des libations: on n'y manquoit jamais avant une entrepriſe un peu conſidérable. Télémaque (*z*) étoit déja monté ſur ſon char pour partir de chez Menelaus; Priam (*a*) avoit déja paſſé la cour de ſon Palais pour aller chercher le corps de ſon fils, quand on leur préſenta une coupe pleine de vin, en faiſant des vœux pour la proſpérité de leur entrepriſe. On faiſoit auſſi des libations dans les feſtins; elles conſiſ-

(*y*) Odyſſ. tom. 2, fol. 297.
(*z*) Odyſſ. tom. 2, fol. 317.
(*a*) Iliad. tome 3, fol. 339.

toient à verser du vin ou quelqu'autre boisson par terre avant que d'en boire.

Comme les invasions des barbares ont fait périr les plus précieux monuments de la Grece, il nous reste une infinité de choses à desirer sur l'article du culte. La Religion, outre les Sacrificateurs, avoit d'autres Ministres, dont le caractere particulier, l'habillement, ou les fonctions nous sont inconnus; mais on pourra s'en former une idée par ce qu'on en trouve chez les Romains, puisque ceux-ci emprunterent des Grecs la plus grande partie de leurs cérémonies religieuses. Il est souvent fait mention des Hérauts, dont la personne étoit sacrée comme celle des Prêtres. On les reconnoissoit à des marques (*b*) qui annonçoient leur ministere. Homere, Plutarque (*c*) & Polybe (*d*) leur font porter des sceptres, qui, selon Diodore de Sicile (*e*), étoient entortillés de serpents, à l'imitation du caducée de Mercure. Persée après sa défaite, envoya, selon Tite-Live (*f*), à Paule Émile des Orateurs avec le caducée; c'étoit le symbole des Personnes sacrées (*g*) chez les Romains, comme chez les Grecs.

Des Hérauts.

Les marques du Suppliant étoient les bandelettes & la branche d'olivier. Chrysès (*h*) tenoit dans ses mains les bandelettes sacrées d'Apollon, pour supplier Agamemnon de lui rendre sa fille. Jocaste, selon Stace, accompagnée de ses

Des marques des Suppliants.

(*b*) Thucid. tome 1, fol. 48.
(*c*) Hommes illustres, tome 1, fol. 59.
(*d*) *Lib.* 3, cap. 10.
(*e*) Tome 2, fol. 317.
(*f*) *Lib.* 45, *cap.* 45.
(*g*) Plut. tome 7, fol. 169.
(*h*) Iliad. tome 1, fol. 4.

filles, & une branche à la main, alloit à l'armée d'Argos. Les couronnes étoient auſſi (*i*), chez les Grecs comme chez les Nations (*k*) barbares, des marques de ſuppliants & des ſignes de paix; la branche d'olivier étoit environnée de bandelettes de laine blanche, ſelon Plutarque (*l*). On en voit la forme & l'arrangement ſur une peinture antique du Virgile du Vatican, au deſſus du trepied, *Fig.* 38.

De la façon de ſupplier.

On ſupplioit auſſi en embraſſant les genoux (*m*) de la perſonne, comme Thétis fit à Jupiter (*n*); d'une main on lui touchoit le menton (*o*). Sur un bas-relief de Villa Borgeſe, un Troyen, que je crois Pâris, touche de la main le menton d'Andromaque, qui paroît pleurer la mort d'Hector (*p*) : on prenoit auſſi la main droite (*q*); mais de toutes les façons, la plus puiſſante, quand elle pouvoit avoir lieu, étoit d'aller s'aſſeoir au foyer de la perſonne qu'on vouloit ſupplier, & de tenir embraſſé ce qu'il avoit de plus cher; comme Thémiſtocle (*r*), qui s'étant réfugié chez Admete, s'aſſit au foyer, tenant le fils de ce Prince entre ſes bras, & le conjurant par ce même fils. C'étoit dans les cas où il s'agiſſoit de la vie, qu'on ſe mettoit aſſis ou à genoux, comme Achéménide (*s*) ſuppliant Anchiſe & Énée de le délivrer des mains du Cyclope.

(*i*) Bianchini, Iſt. univ. fol. 83.
(*k*) Polybe, liv. 3, cap. 10.
(*l*) Tome 1, fol. 60.
(*m*) Pline, liv. 11, c. 44.
(*n*) Iliad. tome 1, fol. 45.
(*o*) Pline, ibidem.
(*p*) *Monum. antic. ined. tom.* 1, *fig.* 137.
(*q*) Comment. ſur les Epît. d'Ovide, par Meſiriac, t. 1, fol. 378.
(*r*) Thucid. t. 1, fol. 122.
(*s*) Virg. Eneid. liv. 3, ℣. 607.

Les ferments fe faifoient chez les Grecs (*t*) en levant la main droite & touchant l'autel de la main gauche (*v*). S'il n'y avoit pas d'autel, on en conftruifoit un (*u*), ou on le faifoit apporter d'ailleurs. C'eft à cette coutume que la réponfe de Periclès fait allufion (*w*); preffé de faire ferment en faveur d'un homme avec lequel il étoit lié d'amitié, il répondit qu'il étoit ami jufques à l'autel. Paufanias (*x*) rappelle un tableau de Polignote, où Ajax étoit repréfenté tenant fon bouclier, &c. s'approchant de l'autel comme pour fe juftifier par ferment : il y avoit auffi des ferments qui s'accompagnoient de facrifices. Agamemnon, dans Homere, jure le poignard ou le couteau à la main, prêt à le plonger dans le cœur du pourceau, victime ordinaire au défaut d'un fanglier, pour le ferment de juftification.

De la façon de jurer.

Le mariage étoit chez les Grecs un contrat civil, toujours précédé ou fuivi de facrifices (*y*) célébrés probablement dans les Temples. Plutarque (*z*) en commençant les inftructions matrimoniales dit ces paroles : *Après la cérémonie du mariage ufitée dans la Patrie, par laquelle la Prêtreffe de Cerès vous ayant liées enfemble, &c.*

Du mariage.

Ce paffage prouve qu'il y avoit une Prêtreffe, mais ne dit pas fi fon miniftere étoit généralement requis. De tous les bas-reliefs repréfentant des mariages, on n'en connoît

(*t*) Plaute dans le Rudens, act. 5, fcene 2, ỳ. 46, 49.

(*v*) Mém. de Littérat. t. 5, fol. 1.

(*u*) Valer. Max. fol. 67.

(*w*) Mém. de Litt. tom. 5, fol. 1 & fuiv.

(*x*) Tome 2, fol. 375.

(*y*) *Apulei, Metamorp. tom. 1, fol. 245.*

(*z*) Opufcul. moral. tom. 1, fol. 205.

qu'un ſeul qui ſoit inconteſtablement Grec, *Fig.* 40. On le trouve dans la Villa Borgeſe, placé contre la façade deſſous la corniche : on n'en a copié que ce qui a rapport à la cérémonie du mariage. Il paroît (par les figures omiſes) que ce ſont Licus & Dircé, puiſque deux jeunes hommes tiennent un taureau auquel ils paroiſſent vouloir lier une femme, comme Zethus & Amphion firent à Dircé, leur marâtre ; Licus ayant répudié Anthiope leur mere, pour épouſer Dircé, celle-ci maltraita ſa rivale, mais ſes fils la délivrerent (comme il eſt repréſenté ſur le bas-relief, ſous la *Fig.* 20, de la même Villa,) & ſe vengerent de Dircé en l'attachant aux cornes d'un taureau : c'eſt l'hiſtoire du groupe du Palais Farneſe. On remarque à l'occaſion de ce bas-relief, que les Anciens, en s'écartant comme ils ont fait ſouvent, de l'unité de l'action, nous en dédommagent par la clarté que ce défaut même jette ſur le ſujet traité. On diſtingue ici une femme, qui comme ſur beaucoup d'autres bas-reliefs, paroît une Déeſſe à ſon diadême : elle a les mains poſées ſur les épaules de l'époux & de l'épouſe ; c'eſt peut-être la Prêtreſſe de Cérès dont parle Plutarque? Mais outre que généralement les mariages des Romains ſont accompagnés de cette femme, qui ne ſauroit être toujours la Prêtreſſe de Cérès, le diadême qu'elle porte reſſemble à celui qu'on prête ordinairement à Junon, qui préſidoit ſous différents noms aux mariages. Cette femme eſt donc plutôt une figure purement allégorique, comme le témoigne le petit Amour portant la torche nuptiale : elles ſemblent l'une & l'autre préſider à la cérémonie, qui par l'accord des monuments

numents en ce point, paroiſſoit conſiſter eſſentiellement à ſe donner la main en préſence des parents.

Des ornements de l'épouſe.

L'épouſe a la tête voilée d'un pan de ſon manteau, (*Pallium*) ou d'un voile que les Romains appelloient *Flammeum*. Apulée (*a*) donne aux époux & épouſes des couronnes de fleurs. L'épouſe en Béotie (*b*) mettoit une couronne de feuilles d'aſperges au deſſus de ſon voile : on ne diſtingue pas clairement de quelle forme eſt l'eſpece d'habit ou de manteau que porte l'époux, à cauſe de l'éloignement du petit bas-relief. La vieille femme à côté, eſt probablement la nourrice, puiſqu'anciennement les filles en étoient toujours accompagnées. Au reſte, les cérémonies ont dû varier chez les différents Peuples de la Grece. Par exemple, chez les Béotiens & les Locriens, les fiancées (*c*) offroient des ſacrifices ſur un autel d'Euclea ou Diane, placé ſur la grande Place; & à Delphes on préſentoit une coupe remplie de vin, dans laquelle l'époux & l'épouſe buvoient après avoir fait des libations (*d*). Il peut y avoir eu ailleurs d'autres formalités, ſoit avant, ſoit après le mariage. On accompagnoit l'épouſe avec des torches (*e*), au nombre de cinq chez les Romains. La torche nuptiale paroît portée (*f*) par la mere de l'épouſe, ou par une de ſes proches à ſon

(*a*) Apulée, Métamorp. tom. 1, fol. 247. Plaute dans la Caſine, act. 4, ſcene 2.

(*b*) Opuſculi morali di Plutarco, tom. 1, fol. 205.

(*c*) Plutarq. tom. 3, fol. 393.

(*d*) Oeuvres morales de Plutarque, de ceux qui manient les affaires d'Etat, fol. 178.

(*e*) Opuſculi moral. di Plutarco, tom. 1, fol. 325.

(*f*) *Archæologiæ atticæ*, door Francis Rous, fol. 365.

défaut. Les parents & les amis la conduisoient au ſon des inſtruments à la maiſon de ſon époux. La maiſon étoit ornée (*g*) de branches de lauriers & de feſtons. Beaucoup de monde étoit invité à la fête (*h*); &, outre les Muſiciens, il y avoit auſſi des Joueuſes de flûte.

Des ſignifications des mouvements de la main.

Il ne ſeroit pas inutile de rappeller quelques autres uſages : tendre la main à quelqu'un étoit un ſigne d'amitié, de protection, de foi, & de fidélité. Anchiſe (*i*) tendoit la main à Achéménide, & Darius mourant (*k*), exigea de Polyſtrate qu'il touchât pour lui Alexandre dans la main en gage de ſon eſtime & de ſon affection. Sur le bas-relief de Villa Borgeſe, Priam tend la main droite à la Reine des Amazones. Mr. Morin (*l*) dans une diſſertation ſur les prérogatives de la main droite, dit que pluſieurs Savants ont prétendu prouver que la main gauche étoit la place d'honneur, & que Juſte-Lipſe a réfuté ces Auteurs par nombre d'autorités contraires qui paroiſſent évidentes; & que cependant le Pere Sirmond n'a pu balancer les opinions contraires, qu'en ſuppoſant que dans l'uſage du monde, alors comme aujourd'hui, en marchant, & quelquefois même en fait de préſéance, ce n'étoit ni la droite ni la gauche qui régloit la place d'honneur; mais ce que nous appellons le haut du pavé, lequel varioit, ſelon la diſpoſition du lieu. J'en conviens pour ces cas; mais dans ceux où l'une des

(*g*) Apulée, Métamorp. tome 1, fol. 245.

(*h*) Opuſc. moral. di Plutar. delle donne illuſ. tom. 1, fol. 325.

(*i*) *Virg. Eneid. lib.* 3, ℣. 610.

(*k*) *Quinte Curſe, fol.* 335.

(*l*) Hiſt. de l'Académ. de Belles-Lettres, tom. 2, fol. 85.

deux mains étoit requiſe, comme dans la cérémonie du mariage, dans les réceptions d'amis ; gages d'amitié, de protection, de foi, de fidélité ; ces actes ont conſtamment été faits avec la main droite. Baiſer la main à quelqu'un eſt un uſage de la plus haute antiquité. Priam (ſur un beau bas-relief de la Villa Borgeſe,) baiſe la main meurtriere de l'implacable Achille. Mr. Morin, dans une diſſertation lue à l'Académie en 1715, prouve que dans l'antiquité on honoroit les Divinités, & même les perſonnes d'un rang ſupérieur, en baiſant ſa propre main, comme on baiſoit celle des autres ; comme on voit à Quintius, Général des Romains (*m*), lequel ayant déclaré libres les villes Grecques priſes à Philippe, fut preſque étouffé par ceux qui s'empreſſoient de l'aborder pour lui baiſer les mains.

Selon un paſſage de Thucydide (*n*), battre des mains étoit un ſigne d'approbation ; c'étoit auſſi une maniere d'appeller quelqu'un. Polignote (*o*) avoit repréſenté Pâris battant les mains, & qui par ce bruit, ſembloit inviter Penthéſilée à s'approcher : celle-ci le regarde ; mais à ſon air on juge, dit Pauſanias, qu'elle n'avoit que du mépris pour lui. Encore aujourd'hui en Italie, on appelle de la main, en tournant le dedans vers la terre, au-lieu que nous tournons les doigts vers le Ciel ; en Italie, le mouvement ſe fait avec tous les doigts enſemble, au-lieu que ſouvent nous ne faiſons remuer que le premier doigt.

Comme il a été parlé des marques de Suppliants, & de De l'expiation.

(*m*) Tite-Live, décad. 4, liv. 3.
(*n*) Tome 1, fol. 379.
(*o*) Pauſ. tom. 2, fol. 387.

la façon de ſupplier, nous ajouterons un mot de la cérémonie de l'expiation inſtituée pour ſe laver des crimes, de l'homicide ſur-tout. Apollodore (*p*) décrit celle de Jaſon & de Medée, lequel après la conquête de la Toiſon-d'Or, avoit tué Abſyrthe, frere de cette Princeſſe. La crainte qu'elle avoit de tomber entre les mains de ce frere qui les pourſuivoit, leur fit commettre ce crime. Jaſon & Medée aborderent après cette cruelle action dans l'Iſle d'Aea pour en être lavés par Circé, qui en étoit Souveraine, & qui les reçut avec bonté : les yeux baiſſés, ſelon la coutume des Suppliants, ſans proférer une ſeule parole, ils s'avancerent l'un & l'autre juſqu'au foyer, où Jaſon ficha en terre l'épée meurtriere dont il avoit frappé ſon beau-frere. Leur ſilence & leur ſituation firent aiſément connoître à Circé qu'ils étoient coupables d'homicide; elle ſe prépare à l'expiation du crime, faiſant apporter d'abord un jeune pourceau; & l'ayant égorgé, elle frotta de ſon ſang les mains de Jaſon & de Medée : on fit enſuite quelques libations à l'honneur de Jupiter expiateur, après quoi ayant fait jetter les reſtes du ſacrifice, elle brûla ſur l'autel les gâteaux pétris de farine, de ſel & d'eau, accompagnant ſon action de prieres propres à fléchir la colere des implacables Euménides. La cérémonie achevée, elle fit aſſeoir ſes hôtes ſur des ſieges magnifiques pour les traiter ſplendidement. Il paroît que le droit d'expier n'appartenoit qu'au Souverain, au moins c'étoit à celui-ci généralement qu'on s'adreſſoit.

(*p*) Hiſt. de l'Acad. des Inſcript. & Belles-Lettres, tom. 1, fol. 49.

CHAPITRE SIXIEME.

De la façon d'honorer quelqu'un à table. Des Couronnes de fleurs, des Jeux, Inſtruments de muſique & autre uſages, &c.

TÉLÉMAQUE & Piſiſtrate étant arrivés chez Menelaus (*q*), *les plus belles eſclaves du Palais les baignirent, les parfumerent d'eſſence, leur donnerent les plus beaux habits, & les menerent à la ſalle du feſtin, où elles les placerent près du Roi, ſur des beaux ſieges à marchepieds. Une autre eſclave porte en même temps dans un baſſin d'argent une aiguiere d'or admirablement bien travaillée, donne à laver à ces deux Princes, & dreſſa devant eux une belle table, que la maîtreſſe de l'office couvrit de mets pour régaler ſes Hôtes, en leur prodiguant tout ce qu'elle avoit de plus exquis. Le maître d'Office leur ſervit des baſſins de toutes ſortes de viandes, & mit près d'eux des coupes d'or; alors Menelaus leur tendant la main, leur parla; . . . . en achevant ces mots, il leur ſervoit lui-même le dos d'un bœuf rôti qu'on avoit mis devant lui comme la portion la plus honorable.*

Les pourſuivants de Pénelope (*r*) étoient ſervis par de beaux garçons qui avoient des tuniques & des manteaux ſuperbes; ils étoient toujours parfumés des meilleurs parfums.

Quant aux vaſes & ſemblables uſtenſiles en uſage chez les Grecs, on s'eſt borné à quelques-uns du grand nombre, Des vaſes & autres uſtenſiles.

(*q*) Odyſſ. tom. 1, fol. 148. (*r*) Odyſſ. tom. 2, fol. 332.

qui ſe rencontrent dans les cabinets en Italie. La *Fig.* 41. du Muſæum de Portici a la forme d'une taſſe à ſervir quelque boiſſon, ainſi que la figure à côté, ouvrage étruſque. Le vaſe (*Fig.* 42.) du Palais Mattei eſt d'une eſpece de cruche deſquelles on verſoit à boire, de même que la *Fig.* 43. en bas-relief ſur un autel de la galerie du Capitole avec la *Patere* à côté; l'un & l'autre appartenoient aux ſacrifices, & ſervoient aux libations : le vaſe 44 du Muſæum de Portici eſt de verre, & l'huile dont il eſt encore à moitié rempli, paroît, pour ainſi dire, pétrifiée. Ces ſortes de vaſes avoient communément le pied de bronze, d'argent, ou de bois (*s*). On ſe ſervoit auſſi de cornes de bœufs (*t*) pour vaſes à boire, on en faiſoit même de cette forme de différents métaux. On ne trouve nulle part dans Homere, ni dans les autres Auteurs, qu'au temps de la guerre de Troye, les Grecs mangeoient couchés ſur des lits. Leurs ſieges étoient quelquefois couverts de tapis de pourpre, comme ceux ſur leſquels Achille fit aſſeoir Phénix, Ajax & Ulyſſe: les perſonnes diſtinguées avoient des eſpeces de trônes ou ſieges à marchepieds; les Dieux n'en ont jamais d'autres ſur les monuments. La *Fig.* 45. repréſente le trône de Jupiter (*v*), comme la médaille à côté le trône de Junon; la *Fig.* 46. (*u*) eſt un ſiege richement orné & couvert d'un

Des ſieges.

(*s*) Oſſervazioni ſopra alcuni frammenti, di vaſi antichi di vetro, fol. 213.

(*t*) *Bianc. Iſt. univerſ. fol.* 158. Antiquités ſacrées & profanes des Romains, tab. 36. *Lucerne ant. pars* 1, *fol.* 13, 14. *Theſ. Brand. pars* 1, *fol.* 12.

(*v*) *Admiranda Roma, antiq. fol.* 28. *Novæ edition.*

(*u*) Antiq. profan. & ſacrées des Romains, tab. 1.

tapis. Celle qui ſuit 47. (*w*) a de plus un couſſin; le ſiege pliant paroît de ceux que les Athéniennes faiſoient porter (*x*) à leur ſuite.

Des lits.

La molleſſe aſiatique inventa de manger couché ſur des lits; cet uſage a paſſé aux Grecs, ſans qu'on puiſſe en fixer l'époque. Il en eſt parlé dans le feſtin que Cliſthene (*y*), l'an 548 avant Jeſus-Chriſt, donna aux prétendants de ſa fille. La *Fig.* 48. repréſente un lit à dormir, il ne differe guere des lits de table, ſi ce n'eſt qu'il ſoit plus bas. Plutarque, parlant de la frugalité de Cléomene (*z*), dit que ſa table étoit ordinairement laconique, c'eſt-à-dire, très-frugale, à trois lits ſeulement; & s'il avoit à recevoir des Ambaſſadeurs ou autres Étrangers, il ajoutoit deux lits, & alors ſa table étoit ſervie par des Officiers, & un peu plus ſplendidement. Dès que le repas étoit fini, on apportoit une table à trois pieds, ſur laquelle on poſoit un vaſe d'airain rempli de vin; deux autres vaſes & quelques taſſes d'argent qu'on préſentoit à ceux qui vouloient boire. Les tables étoient ordinairement de trois lits, à trois perſonnes par lit, quelquefois cinq; mais cela devenoit incommode. On verra chez les Romains des particularités qui feront comprendre la façon dont on s'arrangeoit : chez les derniers on couvroit les tables d'une nappe (*a*), quand elles étoient

(*w*) *Admiranda Romæ, antiq. fol.* 62. *Novæ edition.*

(*x*) Élien, Hiſt. diverſes, liv. 4, chap. 22.

(*y*) Diodore de Sicile, tom. 2, fol. 373.

(*z*) Homm. illuſtres, tom. 7, fol. 57.

(*a*) *Jac. Phi Tomaſini de teſſeris Hoſpitalitatis, cap.* 18. *Ferrarius de re veſt. pars* 2, *lib.* 1, *cap.* 7.

d'un bois précieux; aussi les changeoit-on à la fin du repas. Ces tables ont communément trois pieds ou soutiens; il semble cependant, par la description de Plutarque, que la premiere table en avoit plus de trois, comme étant plus grande : la forme de ces pieds varioit, la *Figure* 49. de la galerie du Capitole peut servir de modele; elle est d'un bon style, & très-bien exécutée en marbre.

Autres usages. Les femmes chez les Grecs n'étoient jamais admises aux festins (*b*); ou lorsqu'elles dînoient en particulier avec leurs maris, elles étoient assises au bord du lit, sur lequel le mari étoit couché, ou bien sur des sieges même à dossieres, comme il se voit sur un bas-relief dans l'Église de Metelinous à Samos (*c*). L'usage de se coucher à table sur des lits n'étoit pas si général, qu'on ne mangeât aussi assis sur des sieges, comme dans les calamités publiques, & comme faisoient aussi les gens du Peuple. Alexandre (*d*) dînoit ordinairement assis sur un siege, & soupoit couché sur un lit; il est vrai que les anciens dînoient très-frugalement, ils préféroient les soupées. La façon d'honorer quelqu'un à table, étoit de lui servir double portion; & les portions les plus honorables étoient toujours les plus fortes, comme il paroît par celle de Menelaus, à qui on avoit donné le dos d'un bœuf.

Joseph (*e*), pour honorer son frere Benjamin, lui avoit donné

(*b*) Hérod. fol. 351.

(*c*) Tournefort, Voyage du Levant, tom. 2, fol. 3.

(*d*) Plutarque, tome 6, fol. 51.

(*e*) *Genesis, cap.* 43, ℣. 34.

donné une portion cinq fois plus grande que celle de ses freres; façon d'honorer dont nous ne comprendrions à présent ni la raison ni la délicatesse : il faut croire que dans ces siecles à bons estomacs, on tenoit à honneur de manger beaucoup. Les Rois ne dédaignoient pas de couper eux-mêmes les portions. Achille, le fier Achille, coupoit les viandes, les jonchoit de sel, & les mettoit sur des broches. Il y avoit ordinairement aux festins l'accompagnement de quelque Joueur de lyre, ou quelque Chantre qui chantoit les actions des Héros, comme Phémius chantoit chez le Roi des Phéaciens. Ils avoient aussi des Joueuses de flûte. (*f*)

De l'usage des fleurs.

Les Grecs aimoient beaucoup les fleurs; souvent c'étoient des guirlandes (*g*) de roses qu'on mettoit à l'entour de la poitrine ou de la tête; au défaut de fleurs, on prenoit des feuilles : des couronnes de lierre à l'entour des tempes, étoient regardées comme un spécifique contre les fumées du vin. L'usage de se couronner étoit si universel, que dans les fêtes ou réjouissances publiques, au défaut de fleurs ou de feuilles vertes (*h*), on se couronnoit d'herbes seches; celui qui portoit quelque bonne nouvelle étoit couronné de fleurs (*i*) : cela s'appelloit porter des chapeaux de fleurs (*k*). On les jonchoit sur le passage des personnes qu'on vouloit

(*f*) Banquet de Platon dans la Bibliotheque des anciens Philosop. tom. 5, fol. 530.

(*g*) Plutarq. Opusc. moral. tom. 2, fol. 386.

(*h*) Xénophon, Retraite des dix mille, fol. 136.

(*i*) Sophocle dans les Trachiniennes, act. 1, tom. 1, fol. 15.

(*k*) Plutarque, Hommes illust. tom. 1, fol. 58.

honorer (*l*). Ariſtomene, Général des Meſſéniens, de retour à Andanie, fut reçu avec les acclamations qu'il méritoit : les femmes jettoient des guirlandes de fleurs ſur ſon paſſage. Les Amants ornoient de feſtons & de couronnes les maiſons de leurs maîtreſſes. Si les fleurs ſe détachoient de la couronne qu'on portoit, les Grecs en tiroient un indice d'amour. (*m*)

De la façon d'éclairer.

On ne connoiſſoit point encore l'uſage des lampes au temps du ſiege de Troye. Les pourſuivants de Pénelope (*n*) *placerent dans la ſalle trois braſiers pour éclairer, & les remplirent d'un bois odoriférant..... Ils allumerent d'eſpace en eſpace des torches, & les femmes du Palais d'Ulyſſe éclairoient tour à tour.* Télémaque (*o*) monte à ſa chambre, conduit par Euriclée, laquelle portoit deux torches allumées devant lui. Ces braſiers, dans leſquels on brûloit du bois, étoient poſés ſur des trepieds, apparemment de la forme de celui de *Fig.* 38, de bronze, de la galerie du Capitole. Il n'eſt pas apparent que cette façon d'éclairer ait duré long-temps après la guerre de Troye, puiſque les Hébreux avoient connu auparavant l'uſage des lampes ; uſage général chez les Romains (*p*). Les lampes étoient de différentes ſortes, à une ou à pluſieurs mêches, avec des chaînes pour les ſuſpendre (*q*), comme à côté de la *Fig.* 50, ou ſans chaînes lorſqu'elles étoient poſées ſur des chandeliers ou candela-

---

(*l*) Pauſ. tom. 1, fol. 359.

(*m*) Blaiſ. Vigenere ſur Philoſt. fol. 16.

(*n*) Odyſſ. tom. 3, fol. 102.

(*o*) Odyſſ. tom. 1, fol. 58.

(*p*) Apulée, Métamorp. liv. 11.

(*q*) Recueil d'antiquités de Mr. Caylus, tom 7, pl. 37.

bres. Voyez *Fig.* 50; ce candelabre ſe trouve dans la galerie du Capitole : on en voit grand nombre à Portici, tous de bronze & de même forme, à l'exception de la tige qui eſt ſouvent cannelée, ou bien à l'imitation d'une branche d'arbre avec ſes nœuds ou boutons, ou même unis. La hauteur de ces chandeliers eſt de quatre pieds plus ou moins : on plaçoit au deſſus la lampe, dont le volume étoit proportionné au nombre des mêches. Il a été gravé un recueil de lampes antiques d'après celles qui ſe trouvent chez les curieux en Italie; la plupart ſont ſépulchrales : il y en a de différentes formes, & plus ou moins ornées; la matiere étoit quelquefois de bronze, mais plus ſouvent de terre, comme celle à côté du chandelier. Callimaque (*r*) avoit conſtruit une lampe qu'on ne rempliſſoit d'huile qu'une ſeule fois l'an, quoiqu'elle brûlat jour & nuit. On croit que les mêches en étoient de lin de Carpaſie, que le feu ne conſume point. Pline fait mention de ce Callimaque (*s*), Sculpteur, qui exécutoit merveilleuſement bien ſes ouvrages en marbre, & qui fleuriſſoit peu de temps après la 60me. Olympiade, environ l'an 540 avant Jeſus-Chriſt.

Les anciens connoiſſoient différents jeux, entre autres les dés, inventés par les Lydiens, ſelon Hérodote, pour ſe déſennuyer pendant une affreuſe famine, qui ne leur permettoit de prendre de la nourriture qu'une fois en deux jours. Philoſtrate (*u*) prétend que Palamedes inventa les dames, les échecs & les dés. On appelloit *Talus* ou *Tali* le Des jeux.

(*r*) Pauſ. tom. 1, fol. 84.
(*s*) *Lib.* 34, *cap.* 8.
(*u*) Images, fol. 763.

jeu des osselets ; il y en avoit de bronze (*x*). Ce jeu étoit consacré à Vénus. Blaise Vigenere rapporte un passage de Pausanias, suivant lequel, dans le Temple des Graces, en Élide, une d'elles portoit un osselet ; chaque face de l'osselet exprimoit un nombre (*y*), & celui qui revenoit en haut le plus difficilement, s'appelloit Vénus, & avoit le plus de valeur. Le *Trochus* (*z*), jeu Grec, qui ensuite passa à Rome, étoit un cercle de bronze, d'environ quatre pieds de diametre, qu'on faisoit rouler avec une baguette (*a*). Ce cercle étoit quelquefois garni de petits anneaux, qui faisoient du bruit dans la course. On trouve le *Trochus* sur plusieurs monuments, entre autres sur un bas-relief de Villa Albani. (*b*)

Des instruments de musique.

Entre les différents instruments de musique, la flûte paroît avoir été la plus ancienne. On trouve dans Plutarque (*c*) qu'Alcibiade, encore enfant, dédaignoit de jouer de la flûte, par la raison que cet instrument défiguroit le visage : *Laissons*, disoit-il, *la flûte aux enfants des Thébains, qui ne savent pas parler, & souvenons-nous toujours que nous autres Athéniens, nous avons pour patrons Apollon & Minerve, dont l'une jetta la flûte ; l'autre écorcha le flûteur.* Cette plaisanterie occasionna le mépris de la flûte à Athenes ; elle nous apprend aussi combien les Anciens étoient soigneux d'éviter tout ce qui pouvoit défigurer le visage, à

(*x*) Istor. univers. de Monsignor Bianchini, fol. 163.

(*y*) Philost. fol. 275.

(*z*) Horace, Ode 24, liv. 3.

(*a*) *Monum. ant. ined. tom.* 2, *fol.* 257. *Horat. Ode* 18, *lib.* 3.

(*b*) *Monum. antic. ined. tom.* 1, *fig.* 194.

(*c*) Hom. illust. tom. 2, fol. 388.

quoi la bande qu'on lioit pardessus la bouche contribua certainement beaucoup. Cette bande ou museliere avoit (*d*) une ouverture au milieu, elle servoit à fortifier les joues, à contraindre les levres, & à modifier l'haleine.

L'instrument le plus noble étoit la lyre. Achille chantoit sur la lyre les exploits des Héros (*e*) : elle étoit de deux especes, l'une appellée *Lyra*, & l'autre *Cythara*. La premiere (*Fig.* 51.) se voit sur une cornaline produite par Leonardo Agostini (*f*), l'autre est tirée d'une belle urne sépulchrale, sur laquelle une Muse touche la lyre avec un *Plectrum*. Voyez la *Fig.* à côté, ce n'est pas une espece de dés pointu (*g*), comme croit M. Dacier. La *Céthara* ou *Cythara* avoit la même forme, hormis le pied, qui étoit composé d'une écaille de tortue comme la *Fig.* 52. Elle se touchoit avec le *Plectrum*, ou avec les doigts, comme la lyre. Ces instruments sont extrêmement variés sur les monuments; on a préféré les formes les plus simples. La lyre d'abord n'avoit que quatre cordes (*h*), puis elle en eut sept & davantage. Terpander fut appellé en Justice à Sparte pour avoir fait cette innovation; cependant le nombre des cordes s'augmenta de huit à dix (*i*). La lyre d'Amphion n'avoit que sept cordes, selon l'expression d'Horace (*k*).

L'on appelle *Crotales* (*l*) un morceau de canne ou roseau

(*d*) *Gas. Bartholini, de tibiis veterum, &c. fol.* 346, 348.

(*e*) Iliad. liv. 9.

(*f*) Gemme antiche, part. 2, fig. 5.

(*g*) Sur l'Ode 13, liv. 2 d'Horace.

(*h*) *Strabon, lib.* 13, *fol.* 119.

(*i*) Baron de Spanheim, not. sur les Césars de Julien, fol. 117.

(*k*) *Horatii, Ode* 8, *lib.* 3

(*l*) *Fred. Adolf. lampe de cymbalis veterum, fol.* 26, 268.

fendu, ou deux morceaux joints enſemble, dont on tire un ſon en les frappant vivement de la main dans laquelle on les tient. Il y en avoit de grandes, comme ceux du Faune de la galerie du Grand-Duc à Florence, (*Figure* 53.) que *Lampe* (*m*) appelle cymbale, parce qu'on les ſonne à deux mains; elles étoient de bronze comme celles de la (*Fig.* 54.) que P. S. Bartoli a produites. On doit au même Auteur la cymbale, *Fig.* 55. (*n*) : c'eſt un cercle de bronze ſur lequel il y a une peau bien tendue, & de petites ſonnettes attachées à l'entour. On a placé au deſſus de cette derniere figure un triangle d'acier (*o*), quelquefois garni d'anneaux du même métal; ce triangle eſt appellé, par quelques Auteurs, cymbale (*p*), quoique communément les cymbales ſont priſes pour un cercle de métal de certaine largeur, ayant des ouvertures à la circonférence pour y placer des plaques rondes de métal enfilées; ayant auſſi la ſurface couverte d'une peau tendue, *Fig.* 56, d'un bas-relief antique (*q*). On trouve ſur une urne ſépulchrale (*r*) une eſpece de guitarre (*Fig.* 57.) : cet inſtrument n'eſt pas aſſez détaillé, mais il prouve du moins ſon antiquité. Les petites *Caſtagnetes* ou *Crotales* (*Fig.* 58.), ſont priſes d'un autel de la mere des Dieux, conſervé dans la galerie du Capitole. On trouve ſur le même autel des flûtes de différentes formes; je les crois Phrygiennes. (*Voyez* au deſſus la *Fig.* 57.) Le

(*m*) *De cymbalis veterum.*

(*n*) *Lucerne ant. part. ſecunda, fig.* 23.

(*o*) *Admiranda Roma, ant. fol.* 74. *Nov. edit.*

(*p*) Apulée, tom. 2, fol. 144.

(*q*) *Admiranda Roma, ant. fol.* 47. *Nov. edit.*

(*r*) Antiquit. ſacrée & prof. des anciens Romains, tab. 69.

ſacrifice du Palais Mattei montre de doubles flûtes (*Fig.* 39.); il y en avoit auſſi à ſept ou pluſieurs tuyaux (*s*) (*Fig.* 59.), ou, pour mieux dire, c'étoient ſept flûtes de différentes longueurs, quelquefois ſans proportion, jointes enſemble: on les appelloit *Syringa;* on en jouoit en les paſſant avec adreſſe près de la bouche de droite à gauche, & de gauche à droite : c'étoit l'inſtrument des Bergers (*t*). On a vu à la *Fig. premiere* la forme du ſiſtre en uſage chez les Égyptiens, & une eſpece de lyre ou de harpe. (*Fig.* 6.)

Des jeux & des exercices du corps.

Les Grecs faiſoient grand cas des exercices qui augmentent la force & l'adreſſe du corps; ils en avoient formé différents jeux, avec des prix attachés à la victoire; les Héros mêmes ne dédaignoient pas de diſputer ces prix. Dans les jeux publics, c'étoit une couronne de feuilles ou une palme (*v*). Aux yeux Pythiens célébrés en honneur d'Apollon, les Juges portoient une couronne de laurier, & les vainqueurs une couronne de palmier ou de laurier (*u*). Aux jeux Iſthmiens la couronne étoit de pin, ſuivant Pline (*w*) & Plutarque. Ces derniers jeux (*x*) avoient été inſtitués en honneur de Palemon par Siſiphe, Roi de Corinthe, & renouvellés par Theſée. On donnoit aux jeux Néméens une couronne d'ache, parce que ces jeux avoient été conſacrés au ſouvenir d'Achemore, fils de Lycurgue,

(*s*) *Lucerne antiche, part.* 2, *fig.* 28.

(*t*) *Gaſ. Bartholini, de tibiis veterum, &c. fol.* 379.

(*v*) Plut. Opuſc. moral. tom. 2, fol. 468.

(*u*) *Plin. lib.* 15, *cap.* 30.

(*w*) *Lib.* 15, *cap.* 10.

(*x*) Hommes illuſtres, tome 1, fol. 73.

Roi & Sacrificateur de Nemée. Ce Prince n'étant qu'un enfant, avoit été trouvé ſur une plante d'ache, où ſa nourrice l'avoit abandonné pour montrer une ſource d'eau à l'armée d'Argos; & dans cet abandon un ſerpent l'avoit tué (*y*). Auſſi les Juges de ces jeux, inſtitués par les Généraux de l'armée pour conſoler le pere, étoient vêtus de noir (*z*), en mémoire de leur triſte inſtitution. Aux Jeux Olympiques, inſtitués par Iphitus, ſelon Strabon, ou par Hercule, ſelon Plutarque & Diodore (*a*), en honneur de Jupiter Olympien, les vainqueurs recevoient une couronne d'olivier (*b*) ſauvage. Les Athéniens, ſelon Pline (*c*), couronnoient les vainqueurs d'olives : c'étoit, dit Lucien (*d*), aux jeux célébrés en honneur de Minerve. Dans ces jeux il y avoit le combat à coups de poings, appellé *Ceſte*, à cauſe des bandes dont les mains & les bras étoient garnis. La lutte, la courſe, le ſaut, le diſque, la courſe des chars & des chevaux : ces derniers cependant ont été introduits plus tard.

La lutte, qui fut réduite en art par Théſée, réuniſſoit la force à l'adreſſe. Les combattants s'oignoient entiérement d'huile, enſuite (*e*) ſe rouloient dans le ſable, mis à deſ-

(*y*) Élien l'appelle Pronax, différent du fils de Lycurgue. Hiſtoire diverſ. liv. 4, chap. 5.

(*z*) Blaiſe Vigenere ſur les tableaux de Philoſt. fol. 328.

(*a*) Hiſt. univ. tom 2, fol. 116.

(*b*) Ariſtophane, Plutus, act. 2, ſcene 5.

(*c*) *Lib.* 15, *cap.* 4.

(*d*) Dial. des exercices du corps, tom. 2, fol. 165.

(*e*) Mémoir. de littér. de l'Acad. d'Inſcriptions & Belles-Lettres, t. 4, fol. 316.

dessein sous les portiques. On saisissoit son adversaire où l'on pouvoit ; on tâchoit sur-tout de lui donner ce que nous appellons le croc en jambe ; l'un des deux terrassé, on se rouloit ou se battoit tant que l'un ou l'autre se confessoit vaincu. Une autre espece de lutte n'admettoit pas les coups de poings, il falloit combattre de pied ferme, enlever son adversaire, &, à force de le serrer dans ses bras, l'obliger à céder la victoire. Le pugilat étoit un combat de pied ferme à coups de poings, avec les bras armés de *Cestes :* c'étoient des courroies garnies de lames de plomb ou de cuivre, dont on enveloppoit les mains & l'avant-bras. *Voyez* dans Virgile la description des *Cestes* de *Darès*. Ce combat se trouve sur un bas-relief antique dans la Villa Aldobrandini ; la *Fig.* 60. représente les *Cestes* *. Les combattants avoient le corps nud, à l'exception d'une espece de ceinture, dont se servoient aussi ceux qui disputoient le prix de la course ; mais l'usage n'en étoit pas constant pour ceux-ci, puisqu'on couroit aussi armés avec des chaussures propres à bien courir ; mais nous ignorons en quoi celles-ci consistoient.

Le disque étoit une plaque de métal ronde, ayant en diamêtre une palme, ou même davantage. L'Abbé Winckelmann (*f*) a observé que le disque avoit quelquefois un

* Pignoria *le origini di Padua*, *fol.* 46, nous montre un bras antique, couvert d'un ceste en forme de nos cottes de mailles, composé de petits anneaux entrelacés, terminé au poignet par une bande ; comme aussi par deux bandes au dessus du coude : cette manche de mailles est lacée le long du bras en dedans. La main est singuliérement couverte d'une espece de gant qui couvre les quatre doigts, qui sont fourrés dans un anneau que le pouce tient par dehors.

(*f*) *Monum. ant. ined. tom.* 2, *fol.* 257.

creux près du bord, pour le mieux tenir en y mettant les doigts. Lucien nous dit (*g*) que le disque ou le pallet étoit comme un petit bouclier d'airain poli, & auquel il n'y avoit point de prise, de maniere qu'il étoit même difficile de le tenir à la main. On trouve un disque de cette espece (*Fig.* 61.) sur un bas-relief de Villa Albani. Ceux qui en jouoient étoient appellés Discoboles (*h*), ils s'exerçoient nuds. Le même Athlete concouroit souvent à mériter différents prix. Celui qui avoit assez de vigueur pour soutenir la lutte, la course, le saut, le disque & le javelot, étoit appellé *Pentathés*, comme on appelloit *Pancratiaste* celui qui réunissoit la course, la lutte & le pugilat.

CHAPITRE SEPTIEME.

Jeux funebres, funérailles, marques de deuil, Tombeaux, Architecture, Meubles & Ornements.

On trouve dans Homere (*i*) une description magnifique de la cérémonie des funérailles : " le bois déchargé à l'endroit qu'Achille avoit indiqué, Achille fait signe à ses troupes de prendre les armes, & de monter sur leurs chars. Dans le moment les chars marchent à la tête du convoi, ils sont suivis d'une nombreuse infanterie, & au milieu le corps de Patrocle est porté par ses compagnons,

(*g*) Dial. des exercic. du corps, tom. 2, fol. 173.

(*h*) Mém. de l'Académ. des Inscriptions & Belles-Lettres, tom. 4, fol. 458.

(*i*) Iliad. tom. 3, fol. 276.

„ tout couvert des cheveux qu'ils ſe ſont coupés pour
„ marque de leur deuil; Achille marche immédiatement
„ après, il eſt triſtement penché ſur le corps de ſon ami,
„ dont il ſoutient la tête, & pouſſe de longs ſoupirs; car
„ il conduit au tombeau le plus cher de ſes compagnons.
„ En arrivant ſur le lieu du bûcher, ils dépoſent le corps
„ ſur le rivage, & Achille s'éloignant un peu, coupe ſes
„ beaux cheveux blonds, qu'il avoit laiſſé croître pour les
„ offrir un jour au fleuve Sperchius; & les yeux attachés
„ ſur la mer, il prononce à haute voix ces paroles : Divin
„ Sperchius, c'eſt en vain que mon pere vous a promis,
„ par un vœu ſolemnel, que lorſque je ſerois de retour
„ dans ma Patrie, je vous conſacrerois mes cheveux, &
„ que cette offrande ſeroit accompagnée d'une hécatombe
„ ſacrée. C'étoit là le vœu de mon pere, il eſt vrai; mais
„ vous n'avez pas accompli ſes deſirs, puiſque je ne dois
„ jamais revoir ma Patrie : j'offrirai donc mes cheveux à
„ Patrocle, afin qu'il les emporte ſur le bûcher. En finiſ-
„ ſant ces paroles, il met ſes cheveux entre les bras de ſon
„ cher ami, & fond de nouveau en larmes.

„ On entaſſe le bois, & on éleve un prodigieux bûcher
„ de cent pieds en quarré; on place le corps au plus haut
„ étage; on égorge un nombre infini de moutons & de tau-
„ reaux, & Achille couvre de leur graiſſe tout le corps de
„ Patrocle, depuis les pieds juſqu'à la tête; il place enſuite
„ aux deux côtés des urnes pleines d'huile & de miel, &
„ en pouſſant de grands ſoupirs, il jette ſur les bords qua-
„ tre de ces plus beaux chevaux : il avoit neuf chiens do-

„ meſtiques qu'il nourriſſoit pour la garde de ſon camp ; il
„ choiſit les deux meilleurs, les égorge & les jette avec ſes
„ chevaux : enfin pour appaiſer l'ombre de ſon ami, il im-
„ mole douze jeunes Troyens des plus vaillants & des meil-
„ leures familles ; car l'excès de ſa douleur, & un deſir
„ outré de vengeance, ne lui permettoit pas de garder au-
„ cune modération. Les ſacrifices finis, il met le feu au
„ bûcher, & en pouſſant des grands cris, il appelle plu-
„ ſieurs fois ſon ami. . . . . Pendant que le bûcher
„ brûloit, Achille puiſant du vin dans une urne d'or avec
„ une double coupe, le verſe continuellement & en arroſe
„ la terre, appellant à haute voix l'ame du malheureux
„ Patrocle. . . . . Cependant tous les chefs s'aſſem-
„ blent autour d'Agamemnon, & le bruit qu'ils font en
„ marchant, réveille Achille, que le ſommeil & la laſſitude
„ avoient ſurpris, qui ſe leva auſſi-tôt, & leur dit : Fils
„ d'Atrée, & vous généreux Chefs des troupes Grecques,
„ éteignez le bûcher avec du vin, dans tous les endroits
„ où vous remarquerez des veſtiges de flammes ; nous re-
„ cueillerons enſuite les os de Patrocle ſans les confondre ;
„ ils ſeront très-reconnoiſſables, car il étoit au milieu du
„ bûcher. . . . . Quand nous aurons recueilli ſes os,
„ nous les mettrons dans une urne d'or avec une double
„ enveloppe de graiſſe. . . . . Ils dépoſent cette urne dans
„ la tente d'Achille, & le couvrent d'un voile précieux ;
„ ils marquent enſuite l'enceinte de ſon tombeau, ils en
„ jettent les fondements autour du bûcher, & y élevent
„ un monceau de terre.

Aux funérailles de Miſene, Corineus, pour purifier ſes compagnons, les aſpergea d'eau pure avec une branche d'olivier (*k*), uſage qui s'eſt peut-être introduit après le ſiecle d'Homere. Pour honorer les funérailles de Patrocle, Achille propoſe des prix. Les Rois & les Capitaines Grecs ne dédaignerent pas de ſe mettre ſur les rangs pour les diſputer. " Le premier prix de la courſe des chars fut une „ belle captive bien élevée, qui travailloit admirablement „ à toute ſorte de beaux ouvrages, & un trépied d'or à „ deux anſes; pour le ſecond prix, une cavale de ſix ans; „ pour le troiſieme, une belle cuvette qui tenoit quatre „ meſures, & qui n'étoit point faite pour être miſe ſur le „ feu, mais pour orner un Palais magnifique; le quatrieme „ étoit deux talents d'or; le cinquieme, une double coupe „ admirablement travaillée. Pour le combat du ceſte, il „ propoſe une mule, & pour le vaincu une double coupe. „ Le vaillant Diomede arme lui-même Euriale; d'abord „ pour couvrir ſa nudité, il lui met un voile autour des „ reins, & arme ſes bras de deux gantelets de cuir de bœuf „ ſauvage, plus dur que le fer. Pour le troiſieme combat, „ qui étoit la lutte, un trépied propre à mettre ſur le feu, „ & que les Grecs eſtimoient la valeur de douze bœufs; „ pour le vaincu, une belle captive, habile en beaux ou- „ vrages. Pour la courſe, Achille donna une urne d'ar- „ gent admirablement bien travaillée, elle tenoit ſix me- „ ſures; elle étoit d'une beauté ſi parfaite, qu'il n'y en „ avoit point ſur la terre qui pût l'égaler. Le ſecond prix

(*k*) Énéide de Virgile, liv. 6.

„ étoit un taureau ſauvage qui avoit été engraiſſé, & qui „ étoit d'une beauté ſurprenante. Le troiſieme prix étoit „ un talent d'or. Alors Achille propoſe pour un combat „ ſingulier, à celui qui auroit le premier teint les armes de „ ſon adverſaire de ſon ſang, une belle épée de Thrace, & „ à partager les armes que Patrocle avoit enlevé de Sarpe- „ don. Ce combat fini, Achille fit porter au milieu de „ l'Aſſemblée une prodigieuſe boule de fer, rude & groſ- „ ſiere, dont le Roi Ection avoit accoutumé de ſe ſervir „ dans ſes exercices, & qu'il lançoit comme un diſque; „ elle étoit pour celui qui la lanceroit le plus loin. Achille „ invite auſſi à tirer de l'arc, & met pour prix dix haches „ & dix demi-haches; il fait dreſſer un mât, il attache une „ colombe par les pieds au bout d'un long cordon & la „ pend au haut du mât, & la donne pour but à ceux qui ſe „ préſenterent pour donner des preuves de leur adreſſe. „ Achille propoſe auſſi de lancer le javelot, pour prix d'une „ belle lance & d'un trépied. „

On a cru devoir rapporter le texte même, d'après la traduction de Madame Dacier. Ces funérailles de Patrocle offrent aux Peintres des détails précieux, & un champ bien vaſte d'images & de tableaux. Rien en même temps de plus barbare que d'immoler des captifs aux mânes d'un Héros; mais Homere nous prévient que ce fut un cas extraordinaire, un abus de vengeance immodérée d'Achille : auſſi l'Hiſtoire des Grecs ne contient-elle aucun trait de cette eſpece.

Du deuil.

Ces Peuples s'habilloient de noir dans le deuil. Théſée à

ſon départ pour être dévoré par le Minotaure, avoit (*l*) des voiles noires à ſon vaiſſeau. Périclès diſoit que la plus honorable de ſes actions étoit (*m*) de n'avoir fait prendre l'habit noir à perſonne. A Argos l'habit de deuil des femmes étoit blanc (*n*). Les hommes & les femmes qui accompagnoient au bûcher le corps de Timoléon, étoient vêtus de robes blanches & couronnés de fleurs ; pour les hommes le cas paroît extraordinaire. L'uſage de brûler les corps n'étoit pas abſolument général, les Lacédémoniens, ſelon Plutarque (*o*), enterroient les morts dans les Villes & autour des Temples. Lycurgue avoit ordonné que ceux qui ſeroient morts à la guerre, ſeroient enterrés avec des branches d'oliviers, & que ceux qui ſe ſeroient ſignalés, ſeroient enterrés enveloppés de drap rouge, défendant de placer autre choſe auprès du corps. Solon avoit permis d'enſevelir avec le corps trois habits ſans plus, défendant d'immoler un bœuf ſur le tombeau ; défendant auſſi aux femmes de s'égratigner & de ſe meurtrir le viſage aux enterrements.

Les Lacédémoniens & les Tarentins (*p*) pour s'aſſurer le bonheur qu'un Oracle avoit promis à l'accroiſſement de leur population, avoient cru devoir conſerver les morts dans l'enceinte de leurs Villes. Les autres Peuples de la Grece avoient leurs ſépultures hors de l'enceinte de la Cité; les tombeaux s'annonçoient communément par un tertre, d'autres cependant faiſoient ériger des tombeaux de marbre. Des ſépulcres.

(*l*) Plut. tom. 1, fol. 42.
(*m*) Vite di Plut. tome 1, fol. 285.
(*n*) Opuſcul. moral. di Plut. tom. 1, fol. 353.
(*o*) Hommes illuſtres, tome 1, fol. 271.
(*p*) *Polibe, lib. 8, chap. 7.*

Pauſanias (*q*) en parlant de celui d'Augé, le décrit comme une petite éminence entourée d'une baluſtrade de pierre, ayant au deſſus de la tombe la ſtatue d'une femme nue en bronze. Il détaille le tombeau de Thémiſtocle (*r*) comme ayant une baſe fort grande, & au deſſus un monument élevé en forme d'autel. On plaçoit ſur les tombeaux une colonne, qui (*s*), par les Loix d'Athenes, ne pouvoit excéder la hauteur de trois coudées. La forme des tombes étoit le plus ſouvent un quarré long, avec un entablement, & quelquefois des pilaſtres comme celui qui eſt repréſenté ſur une pierre gravée (*t*). Ces colonnes, ſurmontées d'une urne cinéraire qu'on trouve ſur nombre de bas-reliefs, ſervoient, ſuivant la remarque de l'Abbé Winckelmann (*v*), à indiquer que la ſcene ſe paſſoit à la campagne. Les ſépulchres étoient ordinairement ombragés de cyprès, arbre conſacré aux morts; on ornoit auſſi les colonnes de couronnes & de guirlandes de fleurs lorſqu'on ſacrifioit (*u*) aux mânes des défunts. Mercure montrant à Caron ce qui ſe paſſe dans ce monde (*w*), lui dit : *Vois-tu ces lieux élevés qui ſont près des Villes, enrichis de petites colonnes & de pyramides, ce ſont leurs ſépulcres?* Et Caron lui demande : *Pourquoi s'amuſent-ils ainſi à couronner & parfumer des pierres?* En effet, dans ces

(*q*) Tome 2, fol. 141.
(*r*) Pauſ. tome 2, fol. 81.
(*s*) *Monum. ant. ined. tom.* 2, *fol.* 283.
(*t*) *Monum. ant. ined. tom.* 1, *fig.* 144.
(*v*) *Monum. ant. ined. tom.* 2, *fol.* 118.
(*u*) Tableaux de Philoſtrate, fol. 836.
(*w*) Lucien, Dial. des morts, tom. 1, fol. 186.

ces ſacrifices on oignoit la colonne (*x*) d'huile & d'eſſences, qu'on portoit dans de petites phioles; l'on ajoutoit des libations de vin & de lait. On juge par le paſſage ci-deſſus de Lucien, que l'uſage le plus général étoit de dreſſer une petite colonne dans quelqu'endroit élevé de la campagne. Quelquefois ces colonnes avoient des inſcriptions; ceux de Platée avoient mis ſur le tombeau d'Euchidas (*y*) ce ſeul vers:

Ci gît Euchidas, pour être allé & revenu de Delphes dans un ſeul jour.

Ce chemin étoit d'environ 125 milles; Euchidas l'avoit fait pour aller chercher à Delphes le feu ſacré, les Grecs croyant tout le feu du Pays ſouillé par les Barbares.

Il eſt ſouvent fait mention dans Homere de Palais, de bâtiments ſomptueux; mais le Poëte n'en dit pas aſſez pour qu'on puiſſe ſe former une idée diſtingue de la maniere de bâtir de ce temps-là. Ulyſſe (*z*) transformé en mendiant, s'aſſied hors de la porte de ſon Palais, ſur le ſeuil qui étoit de frêne, & s'appuie contre le chambranle, qui étoit de cyprès. Les Grecs tirerent des proportions du corps humain ces ordres d'architecture qui ont paſſé juſqu'à nous. Dorus, ſuivant Vitruve, pendant qu'il conſtruiſoit à Argos le Temple de Junon, inventa caſuellement l'ordre Dorique. Les Ioniens, ainſi nommés de Ion fils de Zutho (*a*), qui les conduiſit en Aſie du temps de Cecrops, ſeptieme Roi d'Athenes, inventerent l'ordre Ionique, ſur les proportions de

De l'Architecture.

(*x*) Plutarque, Hommes illuſt. tom. 3, fol. 394.

(*y*) Plutar. tom. 3, fol. 393.

(*z*) Odyſſée, tom. 3, fol. 60.

(*a*) Pauſ. tom. 2, fol. 67.

la femme (*b*), plus délicates que celles de l'homme. Ils ajouterent une bafe pour augmenter la hauteur, & firent le chapiteau pendant des deux côtés, comme les cheveux des femmes. Les canelures furent prifes à l'imitation des plis de leurs robes. L'ordre Corinthien doit fon origine à Callimaque, qui imagina fon chapiteau fur l'idée d'une corbeille pofée fur une plante d'acanthe. Cette corbeille avoit été mife fur le tombeau d'une jeune fille, & remplie par fa nourrice de petites chofes qu'elle avoit aimées pendant fa vie; Callimaque fut frappé de fon effet, & la jugea digne d'enrichir l'architecture. Nous ne voyons pas ce qui peut avoir fait dire à ce fujet (*c*), que l'hiftoire de Callimaque eft une fable puérile. Les détails de ces ordres n'étoient pas toujours les mêmes, comme on pourroit fe l'imaginer par les regles que Vignole, Palladio & d'autres nous ont tranfmifes. Les Architectes fe font quelquefois laiffés aller à des caprices, changeant la forme des chapiteaux, les bafes, ou même les proportions générales, comme l'atteftent les monuments rapportés par les voyageurs. Au refte, il eft probable que ces Peuples reçurent des Égyptiens les premiers éléments d'architecture; il eft probable auffi que les Ioniens & les Corinthiens ont été les premiers à fe diftinguer par la magnificence des bâtiments, contraires en cela à ceux de Lacédémone, auxquels les Loix de Lycurgue interdifoient tous outils qui n'étoient pas de commune néceffité, comme la fcie & la hache, avec lefquels feuls il étoit permis à Sparte de façonner le bois de charpente.

(*b*) Vitruve, fol. 163, 164.

(*c*) Recherches philofophiques, fur les Égyptiens & Chinois, tome 2, fol. 70.

Les Athéniens, moins rigides, plus voluptueux, ont ſu allier la fineſſe du goût à la délicateſſe de l'exécution. Sous Periclès (*d*) l'architecture fleuriſſoit à Athenes dans tout ſon éclat; ce fut dans le même temps qu'on vit la peinture & la ſculpture parvenir à la plus haute perfection. Les Temples, les Bâtiments publics, les maiſons même des particuliers offroient de toutes parts les chefs-d'œuvre de l'art. Alcibiade (*e*) tint le Peintre Agatarchus enfermé chez lui juſqu'à ce qu'il eût peint toute ſa maiſon, (il le tint ainſi enfermé, parce qu'il s'étoit apperçu qu'il cajoloit ſa maîtreſſe.) On ne connoiſſoit pas les vîtres; les fenêtres dans ces temps-là étoient défendues par des barres de fer (*f*); on ſuppléoit aux vitrages par des voiles ou par des rideaux. Les Grecs ne connoiſſoient pas l'uſage des cheminées, la fumée ſortoit par les fenêtres ou par les portes, comme il ſe pratique encore dans les Pays orientaux.

L'on trouve dans Xénophon une courte deſcription des meubles & uſtenſiles domeſtiques. Iſchomaque, dans ſon Économique (*g*), dit à Socrate : *Nous commençâmes par les inſtruments des ſacrifices; vint enſuite la parure des femmes pour les jours de fêtes, puis les habits d'hommes pour les cérémonies, les vêtements pour la guerre, les tapis pour l'appartement des femmes & pour celui des hommes. Nous nous donnâmes bien de garde de confondre enſemble les armes avec les*

(*d*) Vies des Hommes illuſtres, tom. 2, fol. 222.

(*e*) Plutarque, vies des Hommes illuſt. tom. 2, fol. 418.

(*f*) Plaute dans le Soldat fanfaron, acte 2, ſcene 4.

(*g*) Fol. 125.

quenouilles, & les mortiers à moudre les bleds avec la batterie de cuiſine, les caſſeroles avec les meubles du bain, & les vaſes à pêtrir avec le ſervice de table. . . . . . Remarquez que les Anciens ſe ſervoient de deux ſortes de tonneaux pour conſerver le vin : des vaſes de terre cuite (*h*), qu'on enfonçoit à moitié dans la terre & dans un coin de la chambre chez les gens du commun, & chez les autres dans un endroit à part. Diogene, ſur un bas-relief dans la Villa Albani (*i*) eſt repréſenté dans un ſemblable tonneau, dont la forme eſt à peu près comme les vaſes dans leſquels nous conſervons le tabac : l'autre ſorte de tonneaux étoit de bois, & façonné comme les nôtres.

(*h*) Apulée, Métamorp. tom. 2, fol. 146.

(*i*) *Monum. ant. ined. tom.* 1, *fig.* 174.





LIVRE TROISIEME.

De l'habillement des Nations barbares.

De l'habillement des Phrygiens, des Thraces, & des Amazones.



CHAPITRE PREMIER.

LES Phrygiens tiroient leur origine des Thraces (*k*); ſelon Platon (*l*) ils étoient ſoumis à l'empire des Aſſyriens. Ces Peuples portoient une eſpece de bonnet qui les diſtingue des autres Nations barbares. La belle ſtatue de Pâris, (*Fig.* 62.) conſervée dans le Palais Altemps, raſſemble tout l'habillement Phrygien; on voit d'abord le bonnet diſtinctif de la Nation, différent de celui d'une pierre gravée (*m*), *Fig.* 63, produite par l'Abbé Winckelmann. Ce dernier bonnet a pluſieurs bouts pendants, deux deſquels paroiſſent ſervir à le lier ſous le menton; il eſt orné d'étoiles, & attaché ſur le front par un bandeau ou diadême. Ce bonnet differe des bonnets Phrygiens, en ce qu'il n'a point cette pointe élevée & penchant un peu en avant : on en

De la mître ou bonnet.

(*k*) *Strabo, lib.* 10, *fol.* 193.

(*l*) Loix de Platon, tom. 1, fol. 153, liv. 3.

(*m*) *Monum. ant. ined. tom.* 1, *fol.* 112.

apperçoit d'une forme Égyptienne, à des figures qui accompagnent la mere des Dieux & Athys (*n*); mais cette circonſtance ne prouve pas aſſez que ces figures ſoient Phrygiennes.

Numanus, beau-frere (*o*) de Turnus, reprochoit aux Troyens leurs mitres ornées de rubans; il faiſoit alluſion ſans doute à ces bouts du bonnet de Pâris, (*Fig.* 63). Il a été obſervé plus haut qu'on appelloit *Mitra*, tant la coëffure, que les rubans ſervant à contenir les cheveux, & toute coëffure des femmes. On appelloit auſſi quelquefois

De la tunique.

Mitra les bonnets des Nations barbares : ce même Numanus reprochoit auſſi aux Phrygiens leurs tuniques à longues manches, (*Voyez* la ſtatue de Pâris, *Fig.* 62,) qui paroît avoir la tunique retrouſſée par deux ceintures, à moins que cette ſeconde apparence ne ſoit une maniere de replier la tunique, tenant lieu de ſeconde ceinture, comme on le peut conjecturer par une figure portant bouclier ſur le bas-relief de Villa Borgeſe (*Fig.* 64). Au reſte, comme les Grecs n'admettoient les longues manches que dans l'habillement des femmes, de même que la ſeconde ceinture, il eſt à ſuppoſer que le reproche de Numanus tomboit ſur les rapports de l'habillement Phrygien avec celui des femmes Grecques.

De la *Chlamyde*.

Sur la tunique les Phrygiens portoient (*p*) la chlamyde. A en juger par le bas-relief de Villa Borgeſe (*Fig.* 64.), il étoit moins circulaire que celui des Grecs. Apulée (*q*)

(*n*) Antiquités ſacrées & profanes des Romains, tab. 8, 9.

(*o*) *Eneid. lib.* 9, ℣. 616.

(*p*) *Eneid. lib.* 3, ℣. 484.

(*q*) Métamorp. tom. 2, fol. 293.

donne à Pâris un manteau brodé à différentes couleurs, à la mode des Barbares; mode que Virgile appelle Phrygienne, à raiſon que l'art de broder avoit été inventé par les Phrygiens. Il eſt probable que ceux-ci faiſoient uſage d'autres manteaux que de la chlamyde, ou bien que celle-ci ne ſe portoit pas toujours attachée ſur l'épaule, (*voyez la Fig.* 65.) tirée d'une urne ſépulcrale (*r*) : auſſi la *Fig.* 66. repréſentant Priam baiſant la main d'Achile ſur un bas-relief de Villa Borgeſe, il paroît vêtu du pallium & non pas de la chlamyde. Sur ce bas-relief Priam eſt ſans mître ou bonnet; il eſt apparent que l'habile Artiſte l'aura ſupprimé pour mieux conſerver la nobleſſe & la majeſté d'un Roi, auxquelles ces ajuſtements barbares ſont toujours déſavantageux.

Habillement d'un Prêtre.

La *Figure* 65. paroît celle d'un Prêtre; on le diroit attaché au culte de la mere des Dieux, mais la barbe qu'il porte le range néceſſairement dans une autre claſſe, peut-être eſt-il d'une inſtitution Romaine & poſtérieure : au reſte il differe des monuments connus par le haut de ſon habillement.

Des caleçons.

Les Phrygiens, comme la plupart des Nations barbares, portoient des caleçons qui leur deſcendoient juſqu'aux pieds, & des ſandales fermées, comme on voit à la ſtatue de Pâris. La deſcription des obſeques d'Anchiſe dans Virgile (*s*), où il fait intervenir Aſcagne, & toute la jeuneſſe Troyenne, annonce un Peuple livré à toutes les recher-

De la chauſſure & autres particularités.

(*r*) Antiquité prof. & ſacrée des Romains, fol. 213.

(*s*) *Eneid. lib.* 5, ŷ. 559.

ches du luxe; il parle de colliers & autres ornements ſemblables. Illione (*t*), la plus âgée des filles de Priam, portoit un collier, un ſceptre, & une couronne ornée d'un double rang de pierres précieuſes. Au reſte l'habillement des Troyennes ne différoit guere de celui des femmes Grecques, quant à la tunique & le pallium; les Troyennes n'ont ſouvent qu'une ceinture, à la hauteur des hanches.

Habillement des femmes.

Des armes.

Il ſeroit difficile de fixer la différence qu'il y avoit entre le caſque Phrygien & celui des Grecs; il eſt à ſuppoſer cependant qu'il y en eut, puiſque la nuit de la priſe de Troye, la troupe qui s'étoit déguiſée en ſoldats Grecs, en prenant leurs armes, fut aſſaillie par les habitants. Il exiſte un bas-relief (*v*) repréſentant Hector porté par des Troyens; ceux-ci ont des caſques avec la crête ou partie ſupérieure élevée & recourbée en avant, approchant de la forme du bonnet Phrygien (*Fig.* 67.); ils n'ont point cette partie ſaillante qui déborde le front, & ſert de viſiere aux caſques Grecs ſur d'autres monuments; & ſur les peintures du Virgile de la Bibliotheque du Vatican, ce ſont des caſques ſemblables à ceux des Grecs, mais ſans ſaillie en avant, comme les caſques Romains, qui ne débordoient jamais le front. Le caſque 68 eſt celui d'Enée, il eſt tiré des peintures de la Bibliotheque du Vatican; ſon caractere Troyen eſt cette pointe au ſommet recourbée en avant, caractere que portent auſſi deux médailles Ro-

Du caſque.

(*t*) *Eneid. lib.* 1, ℣. 657.

(*v*) *Monum. ant. ined. fig.* 135, *tom.* I.

Romaines, que Beger (*u*) prouve avoir l'empreinte de Minerve Ilias ſous la *Fig.* 68. Son caſque differe ici, de ceux qu'on donne communément à cette Déeſſe, qu'il ne faut pas confondre avec la Minerve des Grecs. Les Troyens avoient la leur qu'ils adoroient dans la fortereſſe *Ilium*, d'où ſon culte paſſa à Rome, comme Déeſſe tutélaire d'un Peuple qui ſe piquoit d'être ſorti d'Ilion. C'eſt la raiſon pour laquelle Minerve eſt armée ſur ces médailles d'un caſque Phrygien, de la forme de celui qu'Ajax tient ſous les pieds ſur une médaille (*w*), pour déſigner ſes combats contre les Troyens. Quoiqu'il n'y ait point de panache aux caſques ci-deſſus, Homere en donne cependant aux Phrygiens. Du reſte le Poëte Grec n'entre pas dans des détails aſſez circonſtanciés ſur toutes les pieces qui pouvoient compoſer l'armure d'un ſoldat Troyen. Les troupes Phrygiennes ſe faiſoient probablement remarquer à ces tuniques à longues manches, *Fig.* 64, & aux caleçons que les Hiſtoriens attribuent à ces Peuples. On en voit cependant ſur les bas-reliefs qui ont les bras nuds comme les Grecs, des cuiraſſes de même forme, & des brodequins aux jambes; d'autres ont des caleçons ſemblables à ceux que portent quelques ſoldats Romains, & qui ne leur débordent pas les genoux.

Le bouclier Phrygien étoit indifféremment ou alongé,

(*u*) *Beger, Theſaur. Brandenb. pars* 1, *fol.* 360.

(*w*) *Beger, Theſaur. Brandenb. pars* 1, *fol.* 476. Si Beger eut obſervé cette forme diſtinctive, elle eût ajouté à la preuve que cette médaille repréſente Ajax; au reſte il a l'épée à la main avec un bouclier de forme ovale.

ou parfaitement rond ; voyez le bas-relief de Villa Borgese, *Fig.* 64 , représentant Priam allant à la rencontre de la Reine des Amazones. Un soldat sur le même bas-relief, tient un bouclier semblable à ceux dont se servoient ces Héroïnes ; du reste les Phrygiens différoient infiniment des Grecs par leur façon de vivre efféminée. *Allez, Phrygiennes,* leur dit Numanus (*x*), *car vous ne méritez pas le nom de Phrygiens ; allez danser sur votre montagne de Dindime*, *où vos oreilles sont accoutumées aux doubles sons de la flûte Phrygienne : cet instrument & les tambourins de votre Déesse vous appellent.* Nous avons vu l'un & l'autre de ces instruments chez les Grecs, où nous devrons prendre encore les restes des usages, sur-tout concernant les cérémonies religieuses que les Grecs (*y*) prirent des Thraces, dont les Phrygiens tirerent leur origine.



CHAPITRE SECOND.

De l'habillement des Amazones.

SANS entrer dans la question s'il y a eu des Amazones, il nous suffit que les Historiens en aient fait mention. Hérodote, Diodore de Sicile, Plutarque, Justin, Quinte-Curce, parlent des Amazones comme d'un fait dont tout le monde étoit persuadé. On trouve sur une belle urne sépulchrale de la galerie du Capitole, la bataille que ces femmes belliqueuses livrerent aux Grecs, (celle sans doute qui fut donnée

(*x*) *Eneid. lib.* 9, ℣. 617.

(*y*) *Strabo, lib.* 10, *fol.* 193.

dans Athenes même, du temps de Théſée.) On voit ſur un petit bas-relief, (*Fig.* 64.) la Reine des Amazones, Pentheſilée (ʒ), venant au ſecours de Priam. Nous avons ſupprimé les autres femmes qui accompagnent la Reine, pour ne pas répéter le même habillement.

Du caſque.

Sur la friſe ou bord qui entoure la même urne ſépulcrale, (*Fig.* 69.) on voit quelques Amazones avec leurs armes, elles ont des caſques ſemblables à ceux des Romains, & ſurmontés d'un panache. Leur habillement eſt une tunique détachée de l'épaule droite, laiſſant le ſein à moitié découvert, ce qui prouve qu'on ne leur coupoit pas la mamelle droite, comme quelques Auteurs ont avancé (*a*), prétendant que de là elles ont été appellées Amazones; elles ont la ceinture un peu plus bas que ne la portoient les autres femmes. La *Fig.* 70. de la même urne ſépulcrale repréſente une Amazone armée d'une cuiraſſe au deſſus de la tunique : elle a cela de particulier, qu'au-lieu de ſerrer autour du col comme font ordinairement les cuiraſſes, celle-ci deſcend de l'épaule gauche & vient ſous le bras droit, laiſſant la mamelle droite déſarmée & couverte de la tunique ſeulement; ſingularité qu'on ne rencontre ſur les monuments d'aucune autre Nation, & même rarement chez les Amazones. Il ne paroît pas qu'elles ſe ſerviſſent de quelque manteau ou chlamyde. Elles ont des brodequins qui leur couvrent tout le pied & une partie de la jambe. Leur bouclier *Pelta*, la hache & le carquois, n'ont rien de parti-

De la tunique.

De la cuiraſſe.

Des boucliers & armes offenſives.

(ʒ) *Juſtin. lib.* 2, *cap.* 4.

(*a*) Diodore de Sicile, tom. 1. fol. 435.

culier; on voit ſur le petit bas-relief de Villa Borgeſe un bouclier ovale : du reſte, ſi les Amazones n'avoient point d'autres armes, il faut croire qu'elles ſavoient ſuppléer à la force par leur adreſſe, ou par cette agilité ſinguliere avec laquelle elles manioient leurs chevaux.



CHAPITRE TROISIEME.

De l'habillement des Aſſyriens, Babyloniens & Syriens.

Si l'on excepte les Grecs & les Romains, toutes les autres Nations plus orientales regardoient comme une choſe honteuſe de ſe montrer nuds (*b*); auſſi voit-on celles-ci, pour l'ordinaire, couvertes d'habits qui leur enveloppent tout le corps. Dans ce nombre ſont les Aſſyriens, dont la haute antiquité nous réduit à nous contenter des monuments des Nations voiſines, & de ce que les Auteurs plus modernes en ont écrit. Juſtin (*c*) nous apprend que Ninus, Roi des Aſſyriens, étant mort, il laiſſa un fils, nommé Ninias, de ſa femme Semiramis, *laquelle n'oſant confier les rênes de l'Empire en de ſi jeunes mains, ni les prendre ouvertement elle-même, ſe déguiſa ſi bien qu'elle paſſa pour le fils du Roi, dont elle étoit la veuve. Sa taille, le ton de ſa voix, les traits mêmes de ſon viſage, ſemblables à ceux de ſon fils, favoriſoient ſon déguiſement : elle prend un habit qui lui couvre les bras & les jambes; & de crainte que cet habit & la tiare, dont elle couvre ſa tête, n'euſſent ſemblé cacher quelque myſte-*

(*b*) Hérodote, fol. 6. | (*c*) Fol. 7.

re, elle fait prendre le même habillement à tous ſes Sujets, qui l'ont conſervé depuis. Cet habit qui couvroit les bras & les jambes, étoit, ſelon Ferrarius (*d*), la tunique longue à manches, n'empêchant pas que ce qui couvroit les jambes ne fuſſent des caleçons, comme le témoigne Plutarque (*e*), qui attribue cette partie de l'ajuſtement aux Medes, qui imiterent les Aſſyriens. Semiramis, dit Diodore (*f*), prit un habit avec lequel on ne pouvoit juger ſi elle étoit homme ou femme; il étoit propre à garantir le corps & le viſage des injures de l'air & du ſoleil, il facilitoit le mouvement, laiſſant liberté entiere à tous les membres. Cet habillement, ajoute le même Auteur, avoit tant de grace, que les Medes l'adopterent, & enſuite les Perſes. Selon lui, Semiramis s'étoit vêtue ainſi pour aller joindre ſon mari, qui étoit à l'armée, au ſiege de Bactres.

Les Babyloniens, ſuivant Hérodote (*g*) & Strabon, portoient une tunique de lin qui leur deſcendoit juſques aux pieds, & au deſſus de laquelle ils portoient une ſeconde tunique de même longueur (*h*), (ou, ſuivant la traduction Italienne (*i*), de couleurs variées,) avec un petit manteau blanc. Leurs longs cheveux étoient ou bouclés ou diviſés, ils avoient tous des mitres. Suivant Strabon, ils portoient les cheveux courts; chaque Aſſyrien avoit un anneau &

(*d*) *Analecta de re veſtiaria, cap.* 24.

(*e*) Hommes illuſtres, tome 6, fol. 104.

(*f*) Diodore, tom. 1, fol 224.

(*g*) *Fol.* 96. *Strabo, l.* 16, *f.* 236.

(*h*) Calmet, Comment. ſur le ℣. 4, chap. 28, de l'Exode.

(*i*) *Herodoto, lib.* 1, *cap.* 10, *fol.* 33.

un ſceptre, au ſommet duquel il y avoit une fleur, un aigle, ou quelque autre ornement. Leurs ſandales reſſembloient aux brodequins des Thébains, ou aux Cothurnes, ſelon Strabon.

Semiramis, ſelon Juſtin, avoit fait prendre la tiare à tous ſes ſujets; l'expreſſion de Diodore eſt équivoque. Hérodote s'explique plus clairement, & s'accorde avec Juſtin, puiſqu'on appelloit tiare ou mitre indiſtinctement ce qui ſervoit à orner la tête ou à la couvrir. Je ne conçois pas ce que pût être cette eſpece d'habit ou couverture de tête, qui, ſelon le Traducteur de Diodore, garantiſſoit le viſage du ſoleil : on ne trouve ſur aucun monument la repréſentation de cette couverture, ſi ce n'eſt le chapeau Theſſalien. La *Fig.* 71. eſt une belle ſtatue de Sardanapale, dernier Roi des Aſſyriens, Prince mépriſable & efféminé. Il s'étoit fait repréſenter au deſſus de ſon tombeau (*k*) claquant des doigts, comme voulant dire : *Je me moque de tout;* figure que Beger (*l*) a cru voir ſur une médaille vêtue d'une tunique courte, d'une chlamyde avec un caſque ou bonnet ſur la tête. La ſtatue, *Figure* 71, dont nous parlons, a été trouvée accompagnée de quatre *Cariathides*, femmes Cariennes, qu'on faiſoit figurer par mépris en guiſe de colonnes, pour ſoutenir un trophée ou quelque entablement; je dis par mépris, parce qu'il n'eſt guere vraiſemblable que des Grecs euſſent voulu ériger une ſtatue à un Prince auſſi mépriſable que celui-ci. Ce Sardanapale a les cheveux

(*k*) *Strabo, lib.* 14, *fol.* 168, & *Arrian. Fol.* 79.

(*l*) *Theſaur. Brand. pars* 1, *fol.* 509.

longs, ceints d'un bandeau, ou du diadême. Les Babyloniens, ſuivant Hérodote, portoient un bandeau à l'entour de la tête; ceci correſpond à ce qui eſt rapporté dans Iſaïe (*n*), que les Serviteurs de Benadad, Roi de Syrie, ſe couvrirent de ſacs ou de groſſes tuniques, & mirent des cordes à l'entour de la tête pour plus d'humiliation, lorſqu'ils demanderent la vie à Achab, Roi d'Iſraël : ces cordes tenoient lieu de rubans ou de mitres, comme il eſt dit ailleurs (*o*), que Dieu menaça les filles de Sion de changer leurs ceintures en des cordes. Sardanapale eſt vêtu d'une tunique longue juſques aux pieds; ſur cette tunique, qui eſt très-fine, il porte un manteau pliſſé d'une façon majeſtueuſe, & couvrant tout le corps, excepté le bras droit. L'agencement des plis ne permet pas de diſtinguer la forme exacte de ce manteau, qu'il faut cependant ſuppoſer être le *Pallium*.

Autre habillement.

Cette figure repréſente admirablement bien l'habillement civil des Aſſyriens & Babyloniens, comme la *Fig.* 72. repréſente l'habillement militaire des Rois barbares en général. Cette ſtatue placée dans la cour du Capitole, du côté des ſalles des Conſervateurs, porte le diadême ou bandeau royal, une tunique à manches, plus courte cependant que celle de Sardanapale : elle eſt ouverte de deux côtés juſques aux hanches, laiſſant appercevoir au travers de ſes ouvertures une tunique inférieure, ou du moins un recouvrement de la même étoffe : elle a des caleçons qui ſont les couvertures des jambes, que Juſtin attribue aux Aſſyriens :

(*n*) *Cap.* 3.

(*o*) *Regum, lib.* 3, *c.* 20, ℣. 32.

pour ſa chauſſure, elle reſſemble à celle des Perſes. Le manteau *Chlamyde* ou *Sagum* qu'on voit ici, étoit peut-être le manteau militaire des Aſſyriens, comme il l'étoit des autres Nations barbares, différent de la *Chlamyde* des Grecs par les franges larges attachées à une bordure qui ſe remarque auſſi à la tunique. Ces Peuples aimoient les ornements & les couleurs diſtinguées, comme il paroît par le paſſage de Daniel (*p*), où Balthazar promet l'habit de pourpre & le collier d'or à celui qui liroit ou expliqueroit les paroles que la main ſurnaturelle avoit tracée.

De l'habillement des femmes.

Nous ne connoiſſons rien de circonſtancié ſur l'habillement des femmes, ſinon par quelques médailles ſur leſquelles les femmes qui repréſentent des Nations Aſiatiques, ſont vêtues de la tunique & du pallium, ſemblables aux femmes Grecques, dont elles ne different que par les ornements & les broderies (*q*) : auſſi l'Écriture parle-t-elle du luxe & du débordement de ces Nations; témoin le feſtin que Balthazar donna à toute ſa Cour (*r*) la veille de la priſe de Babylone; témoin auſſi le ſacrifice (*s*) que les femmes étoient tenues de faire au moins une fois à la Déeſſe Militta : ajoutez que les filles & les femmes (*t*) fréquentoient les feſtins d'une façon indécente; auſſi peut-on attribuer aux Aſſyriens l'invention de manger couchés ſur des lits.

Des armes.

Quant aux armes il faut s'en rapporter à Hérodote (*v*). Ces

(*p*) *Cap.* 5, ℣. 7.

(*q*) De l'origine des Loix, Arts, &c. tome 3, fol. 318.

(*r*) Daniel, chap. 5, ℣. 2.

(*s*) Hérodote, fol. 98.

(*t*) Quinte-Curce, fol. 292.

(*v*) *Herodoto, lib. 7, cap. 6, fol.* 236.

Ces Peuples, dit-il, portoient des casques de fer, faits de plusieurs morceaux joints ensemble, peut-être semblables aux bonnets des Parthes; leur cuirasse étoit de lin, les boucliers, les piques & les massues étoient garnies de fer: ils portoient des poignards comme les Égyptiens; ils embaumoient aussi les morts (*w*), ils les pleuroient en se frappant le visage, s'arrachant les cheveux & se déchirant les habits. On a vu à l'Article des Grecs, que Nabuchodonosor fut un des premiers qui ait fait usage du bélier & de la baliste

Des Syriens.

Nous avons encore moins de connoissance des Syriens. On ne risque rien de leur attribuer les usages des Nations voisines de la Syrie, ayant égard cependant aux changements qui doivent avoir résulté de la conquête d'Alexandre. Si on en croit Hérodote (*x*), le casque Syrien ne différoit point du casque Grec; les boucliers de ces Peuples étoient ronds, & les cuirasses de toile. Antiochus, suivant Tite-Live (*y*), avoit une cohorte richement armée, portant des boucliers d'argent, d'où ils prirent le nom d'Argyraspides: il avoit aussi des Soldats armés de toutes pieces, appellés *Cataphractes*, dont nous parlerons plus bas. Ils avoient des chars, dont Tite-Live (*z*) a laissé quelques détails. Deux lances de fer sortoient du timon de la longueur de deux coudées: deux autres se présentoient à chaque côté du joug, l'une étoit horizontale avec le joug, & l'autre avoit la pointe tournée vers la terre. Il y avoit également aux essieux deux lances de fer disposées de la même façon. Les Grecs & les

Des chars armés.

(*w*) *Herodot. fol.* 97.
(*x*) *Lib.* 7, *cap.* 7, *fol.* 240.
(*y*) Décad. 4, liv. 7.
(*z*) Décad. 4, liv. 7.

Romains n'ont pas fait uſage de ces chars, dont la forme particuliere nous eſt inconnue. Ce qu'on trouve dans l'Appendix du Livre *Notitia dignitatum utriuſque Imperii* (*a*), ne ſont pas des chars, ce ſont, à proprement parler, deux groſſes poutres poſées l'une ſur l'autre, avec des roues placées aux extrémités de la poutre inférieure : celle d'enhaut avoit ſa ſurface hériſſée de pointes : mais ce qui produiſoit le plus d'effet, étoient ces faulx ſaillantes attachées aux eſſieux lorſque ces poutres ou le *Currus drepanus*, comme l'appelle l'Auteur inconnu *de Rebus Bellicis*, étoit traîné par deux chevaux : on proportionnoit la longueur des poutres à l'eſpace qu'occupoient les chevaux ; elles étoient moins longues lorſqu'il n'y avoit qu'un cheval. Ces chars étoient conduits par un ou par deux hommes armés; les chevaux étoient bardés de fer : le tout d'un goût barbare.



CHAPITRE QUATRIEME.

De l'habillement des Arméniens, Scythes, Parthes, Daces & Sarmates.

Les Arméniens portoient des mitres ou des bonnets approchants de ceux des Phrygiens, dont ils étoient deſcendus, ſelon Hérodote (*b*). Il y avoit cette différence que le ſommet n'en étoit pas recourbé en avant, comme ſur une médaille d'Auguſte, (*Fig.* 73.) un peu différemment

(*a*) *De rebus bellicis.*

(*b*) *Herodot. fol.* 483.

rendu par Béger (*c*). On voit Tigrane (*d*), Roi d'Arménie, avec le *Cidaris* entouré du diadême ſur une médaille Syrienne, (entre la *Fig.* 74 & 75;) & ſur une pierre gravée (ſous la *Fig.* 73,) un Prince Arménien, ſelon Mr. Caylus (*e*), avec la tiare & le diadême. Une autre médaille avec la légende *Armenia Capta*, repréſente une figure avec la tiare ſemblable à celle des Parthes, à laquelle elle reſſembloit. *Voyez* une médaille d'Antoine (*f*) à côté de la *Fig.* 86. Ces figures ont pour tout habillement une tunique longue (c'eſt la Theſſalienne,) (*g*), ceinte près de la poitrine, de la forme de celles dont les Grecs ſe ſervoient dans les repréſentations de Tragédies. Un bas-relief de l'arc de Conſtantin offre Parthamaſiris Arſacidas, fils de Pacore, Roi des Arméniens, aux pieds de Trajan (*h*), accompagné d'un Satrape (*Fig.* 76.), peut-être ſon Gouverneur, tous deux avec la tunique à manches, au deſſus de laquelle on diſtingue une ſeconde tunique avec des manches, qui ne viennent qu'au bas de l'épaule, laiſſant appercevoir les manches longues de la tunique inférieure : ils portent des caleçons, & la *Chlamyde* ornée de franges. Suivant le Coſtume des Nations barbares, on voit une figure ſemblable ſur une médaille au bas de la tribune de l'Empereur Verus, avec cette inſcription, *Rex arme dat* : cet habillement étoit

(*c*) *Theſaur. Brand. pars* 2, *fol.* 606.

(*d*) Vaillant Seleucidar, imper. fol. 238.

(*e*) Recueil d'antiquités, tom. 2, fol. 124, pl. 42.

(*f*) *Theſ. Brand. pars* 2, *fol.* 535.

(*g*) *Strabo, lib.* 11, *fol.* 38.

(*h*) *Admiranda Roma, ant. fol.* 16. *Prim. edit.*

probablement de guerre ou de voyage, puiſque Strabon donne ailleurs, à ces Peuples, la ſtola ou la tunique longue.

La médaille citée 73, ſuppoſe que les Arméniens ſe ſervoient d'arcs & de piques. On apperçoit ſur celle de la *Fig.* 75, des carquois d'une forme ſinguliere, & probablement particuliere aux Arméniens.

Des Scythes & des Parthes.

L'uniformité qu'on remarque dans la maniere de s'habiller de la plupart des Nations barbares, autoriſe à croire que l'habillement des Parthes ne différoit guere de celui des Scythes; d'autant que, ſelon Juſtin (*i*), les deux Peuples étoient originaires de la Scythie, comme l'étoient auſſi les Marcomans (*k*), les Jutonges, les Goths, les Wandales, &c. & tous ces Peuples qui ont inondé l'Empire Romain. On trouve ſur un bas-relief, (placé dans l'arc de Conſtantin,) Trajan préſentant le diadême à Parthamaſpates (*l*), ou Parthamaſpare, Roi des Parthes; celui-ci a pour habillement une tunique, & la chlamyde qui lui deſcend très-bas, pardevant & par derriere, d'une forme moins circulaire que la chlamyde des Grecs. Il porte des caleçons, & excepté la tunique, ſe rapproche beaucoup de la ſtatue du Roi Barbare du Capitole (*Fig.* 72.), & ne diffère guere de l'habillement des Arméniens (*Fig.* 76.), ſi ce n'eſt qu'il porte la chlamyde plus longue & plus richement ornée de franges. On trouve ſur deux médailles différen-

(*i*) *Lib.* 41, *cap.* 1.

(*k*) Muratori, annal. d'Ital. tom. 2, fol. 136, 137.

(*l*) Tillemont, Hiſt. des Empereurs, tome 2, part. 1, fol. 336. Muratori, annal. d'Ital. tome 1, fol. 323.

tes (*m*), un Parthe qui vient rendre les enſeignes Romaines : il eſt vêtu d'une tunique, d'une petite chlamyde avec des caleçons très-diſtinctement apperçus. Si la petiteſſe ne rendoit pas les formes douteuſes, on croiroit que l'habit d'un Archer, ſur une médaille à côté de la *Fig.* 86, n'eſt qu'une tunique longue, avec des brodequins, qui tiennent lieu de caleçons. L'ornement ou bonnet, dont il a la tête couverte, ne ſe laiſſe point diſtinguer.

Le bonnet ou la tiare royale ſe trouve ſur une médaille d'Antoine; (à côté de la *Fig.* 86.) elle eſt droite comme la tiare des Rois de Perſe (*n*) : cependant ſur les monuments des Perſes on ne trouve rien qui lui reſſemble. Ces Peuples, ſelon Juſtin (*o*), s'étoient habillés anciennement d'une façon toute particuliere; mais dans la ſuite, leurs richeſſes s'étant accrues avec leur puiſſance, ils prirent un habillement large, *Fluida,* d'une étoffe tranſparente, à l'imitation des Medes. Cet habillement, ſelon Hérodien (*p*) étoit long, ample, & traînant même dans quelques fonctions, rayé & enrichi d'or. Les Parthes, ſelon Plutarque (*q*), & ſelon Appien Alexandrin (*r*), avoient des caſques d'un acier Margien très-étincelant; leurs chevaux étoient bardés de fer & d'airain. *Voyez* la *Fig.* 83. Panciroli (*s*) & Bellori (*t*) appellent ceux-ci *Cataphracti ;* cependant, ſelon Stewe-

Tiare royale.

(*m*) *Theſ. Brand. pars* 2, *f.* 570.
(*n*) Tillemont, Hiſt. des Emper. tom. 1, part. 1, fol. 367.
(*o*) *Lib.* 41, *fol.* 454.
(*p*) Herodien, fol. 199, 182, 183.
(*q*) Hommes illuſtres, tome 5, fol. 137.
(*r*) Fol. 127.
(*s*) *Notitia dignitatum utriuſque imper. Comment. fol.* 57.
(*t*) *Colonn. Trajan. fol.* 22.

chius (*v*), *Cataphracta* ne ſignifie que cuiraſſe; celles-ci étoient fabriquées de petites lames de fer en forme d'écailles de poiſſon, ou, ſuivant l'expreſſion de Juſtin (*u*), les Parthes & leurs chevaux étoient couverts de cuiraſſes faites de lames en forme de plumes, *Lorica plumata*, qui leur couvroient tout le corps. Ils avoient des boucliers ronds, leurs arcs étoient de jonc, ils ſe ſervoient de courtes piques; ils ne s'animoient point au combat (*w*) par le ſon des cors ou des trompettes, mais par le bruit confus d'une infinité d'inſtruments creux, *Tympanum, Fig.* 55, couverts de peaux garnis de ſonnettes d'airain, avec leſquels ils faiſoient un bruit ſourd & terrible; les ſoldats pour ſe rendre plus effroyables, ſe retrouſſoient les cheveux ſur le front.

Des Daces.

Parmi les Nations barbares repréſentés ſur les colonnes Trajane & Antonine, on diſtingue les Daces habillés de la tunique, de la chlamyde, avec des caleçons, *Voyez* la *Fig.*77, d'un Dace coupant du bois (*x*); ſa tunique eſt ouverte de deux côtés juſques aux hanches, ſa chlamyde & ſes caleçons le rendent ſemblable à la *Fig.* 72. Le Roi Dace, Décebale, eſt vêtu de cet habillement, qui étoit commun à la plupart des Nations barbares, comme aux Peuples qui habitoient les bords du Tigre & de l'Euphrate, ſuivant Suareſius, qui nous en montre dans l'*Apparatus hiſtoricus*, ſur les bas-reliefs de l'arc de Septime Sévere. On trouve auſſi ſur la colonne Trajane (*y*) l'habillement des femmes Daces, *Fig.* 78, tel

(*v*) *In Vigetii Comment. lib.* 1, *cap.* 20, *fol.* 34.
(*u*) *Lib.* 41, *fol.* 456.
(*w*) Plutarque, Hommes illuſt. tom. 5, fol. 137. Appien Alexan. fol. 127.
(*x*) *Colonn. Trajana, fol* 47.
(*y*) *Colonn. Trajana, fol.* 68.

qu'il étoit ſous le regne des Empereurs ; car en vain entreprendroit-on de ſuivre dans les différents âges ces Nations déja trop oubliées. On eſt ſouvent trop heureux de ſaiſir quelques détails, une idée quelconque de ces Peuples, dont la plupart euſſent été perdus pour nous, ſi les Romains ne les euſſent fait figurer ſur les monuments de leurs victoires.

De l'habillement des femmes Daces.

Les femmes Daces ont la tête couverte d'une coëffure de toile aſſez ſemblable à celles que portoient les femmes âgées chez les Grecs. Leurs tuniques à longues manches ſont également ſemblables aux tuniques des femmes Grecques, à la différence des bracelets ou rubans qui environnent les bras, près de l'épaule & au coude ; diſtinction qui pourroit bien ne pas être générale. Les bouts du manteau ſont attachés ſur la poitrine, à la hauteur de la ceinture : il paroît couvrir tout le derriere du corps, depuis la ceinture juſques aux talons ; mais à l'autre figure il ne deſcend qu'à la hauteur des genoux. Il n'eſt pas aiſé de deviner d'où part ni à quoi appartient le nœud qu'on remarque ſur le dos de cette figure, ni l'endroit où le manteau ſe termine par en haut. La ſeconde ceinture ou les replis de la tunique ſe diſtinguent fréquemment aux femmes Barbares, qui ſont ſouvent repréſentées habillées comme les femmes Grecques ſur les colonnes Trajane & Antonine. Du reſte, le rapport de l'habillement des femmes & des hommes qu'on remarque ſur les monuments, prouve que ces Peuples ne mettoient pas aſſez de variété dans la maniere de ſe couvrir, pour les pouvoir diſtinguer les uns des autres. Il y en a qui ont la chlamyde ou le manteau compoſé de deux mor-

Des différents habillements Barbares.

ceaux attachés enſemble ſur les épaules, & couvrant, l'un la poitrine, & l'autre le dos : quelques Peuples de la Germanie ſont habillés de cette maniere ſur la colonne Antonine (ʒ). (*Fig.* 79.) On remarque ſur la colonne Trajane (*a*) des hommes d'une même nation différemment habillés : exemple, la *Fig.* 80, qui n'a point de tunique, mais pour tout habillement le ſagum ou chlamyde attaché ſur l'épaule droite, un morceau de toile en guiſe de bonnet autour de la tête, & des caleçons attachés ſur les reins par une ceinture : cette figure repréſente un Ambaſſadeur ou quelque grand Perſonnage Dace ou Sarmate, qui ſe préſente à Trajan pour demander des conditions de paix. Cependant les autres Perſonnages ou Ambaſſadeurs qui l'accompagnent, portent des bonnets plus élevés, comme celui qui eſt derriere, *Fig.* 80; bonnet qui, ſuivant Bellori (*b*), appartient aux Daces.

D'autres Barbares ont des bonnets comme celui au bas de la *Fig.* 79; ailleurs on voit les Daces, ou leurs troupes auxiliaires, combattre avec des caſques ou bonnets attachés ſous le menton, & fortifiés de quelques bandes, comme la *Fig.* 81. On trouve ſur le piedeſtal de la colonne Trajane, les formes bizarres des caſques de ces Peuples. *Voyeʒ* ſous la *Fig.* 78. Ces caſques étoient particuliers aux ſoldats armés de cuiraſſes de fer en forme d'écailles, les autres n'ayant communément d'autres bonnets que ceux que nous avons placés

Des armes en uſage chez les Nations barbares.

(ʒ) Fol. 52.
(*a*) Fol. 75.
(*b*) *Colonna Antonina, fol.* 33.

placés au bas de la *Fig.* 79. Leurs boucliers étoient d'ordinaire de forme ovale, mais différemment ornés, sans s'éloigner pourtant du bouclier placé entre les deux casques; la forme des épées est recourbée ou droite, comme à la *Figure* 77. On distingue deux sortes de trompettes, l'une droite & l'autre recourbée, ayant pour ornement, à son extrémité, la tête de quelque animal. Les armes offensives de ces Peuples étoient la hache, l'arc, la pique, la massue; ils se servoient de deux sortes d'enseignes ou étendards: c'étoit une étoffe de forme quarrée, à laquelle pendoient trois bouts; ou c'étoit un dragon de toile ou de quelque autre matiere, qu'on portoit au bout d'une pique. *Voyez* à côté de la *Fig.* 79. Ce dragon étoit fait de maniere que le vent le faisoit gonfler en le portant.

Des Sarmates.

Malgré l'uniformité que nous avons remarquée dans l'habillement des Nations barbares, on ne laisse pas de rencontrer quelquefois des armures bizarres, & particulieres à quelques-uns de ces Peuples. Les Sarmates, sur la colonne Trajane, (*c*) ont des casques pointus, *Fig.* 82, attachés sous le menton; ils sont vêtus de tuniques qui leur descendent jusques aux pieds, avec des manches très-courtes : sur cette tunique, ils portent des cuirasses faites de petites écailles, ou même sans écailles, comme à côté de la *Fig.* 84; celle de 82. a les bras nuds, mais les doigts de la main avec laquelle il tient l'arc sont couverts : l'habit civil de ce Peuple, suivant Bellori (*d*), ne différoit pas de celui des autres Nations barbares. La *Fig.* 83, que la plupart des Auteurs

(*c*) Fol. 88.

(*d*) Colonne Antonine, fol. 24.

ont pris pour un Parthe, eſt un Sarmate, ſelon Ciaconus (*e*) ; & au ſentiment de Bellori (*f*), les ſoldats qui ſont habillés de cette maniere ſur la colonne Trajane, repréſentent les Peuples de la Sarmatie ſeptentrionale ou de la Pologne, de la Pruſſe, Ruſſie, Livonie, Lithuanie, partie de la Moſcovie. Cette *Fig.* 83. a la tête couverte d'un bonnet pointu, fortifié de bandes de fer ou d'airain, tel qu'Hérodote décrit le bonnet des Scythes (*g*); tout le reſte du corps, excepté les mains, eſt couvert d'une cuiraſſe à écailles, arrangées de maniere que les membres conſervoient leur forme. Pauſanias (*h*) parle comme témoin oculaire de ces cuiraſſes, qu'il attribue aux Sarmates : elles ſont faites dit-il de la corne des pieds des chevaux; cette corne eſt coupée par écailles percées, puis couſues enſemble à demi les unes ſur les autres, avec du fil de nerf de bœuf ou de cheval. Les cuiraſſes faites de cette maniere avoient une forme auſſi élégante que celles des Grecs; elles réſiſtoient au fer, & de près & de loin : il s'en faut beaucoup, ajoute Pauſanias, que les cuiraſſes de lin ſoient auſſi bonnes. Au reſte, il eſt difficile de concevoir comment ces cuiraſſes pouvoient s'ajuſter au corps, d'autant qu'on n'apperçoit ni attache ni ouverture, ſinon à l'entour des hanches; cependant, ſuivant un paſſage de Suidas, rapporté par Lipſe (*i*), ces cuiraſſes ſe joignoient par des agraffes le long du corps:

(*e*) *Colon. Traj. fol.* 22 & 27. *Not.* 147.

(*f*) *Colon. Traj. fol.* 88.

(*g*) Fol. 482.

(*h*) Voyage hiſtor. de la Grece, tom. 1, fol. 67.

(*i*) *De militiâ Romanâ, lib.* 3, *de Lorica.*

il ſe peut, que pour ne pas déranger l'élégance des formes, on ait omis les jointures & les agraffes. Ce ſont ces ſoldats que Servius (*k*), Lipſe & Bellori ont appellé *Equites Cataphracti*, dont les chevaux étoient cuiraſſés de même façon avec des ouvertures aux yeux, défendues par une eſpece de treille.



CHAPITRE CINQUIEME.

De l'habillement des Peuples de la Germanie & des Gaules.

NOUS trouvons dans Tacite (*l*), que les Germains avoient pour tout habillement le *Sagum*, attaché avec une agraffe, ou même avec une épine; le reſte du corps étoit nud. Cæſar parle de même dans ſes Commentaires (*m*); il dit auſſi des Sueves, qu'ils s'habilloient peu (*n*): il eſt étonnant que les habitants d'un Pays ſi froid ne ſe ſoient pas mieux couverts. Les Grecs habilloient auſſi chaudement les Dieux & les Héros, leur donnant la chlamyde, à laquelle le *Sagum* étoit ſemblable, comme l'on verra à l'Article des Romains. Au reſte, ce paſſage de Tacite ne comprend pas tous les Peuples de la Germanie, puiſque le même Auteur nous dit que les plus riches portoient des habits, non pas larges & amples, à la façon des Parthes ou des Sarmates, mais ſerrés,

(*k*) Sur le ℣. 771, l. 11. Énéide.

(*l*) *Germania, fol.* 546.

(*m*) *De Bello Gallico, lib.* 6, *fol.* 171.

(*n*) *Idem, lib.* 4, *fol.* 92.

& qui conservent la forme des membres. Ils s'habilloient de peaux d'animaux, qu'ils peignoient à taches d'une autre couleur. Il est à remarquer qu'aucun monument n'ait conservé une seule figure vêtue de cette maniere; cependant différentes médailles, la colonne Trajane, celle d'Antonin, & plusieurs autres monuments font allusion aux guerres des Romains contre les Germains. Or cette attention scrupuleuse qu'on remarque par-tout chez les Romains à indiquer & à exprimer jusqu'aux différences les plus minutieuses dans les armes ou les habillements des Peuples qu'ils avoient combattus, donne à penser que Tacite n'a parlé que des Hordes les moins policées de la Germanie; ou bien a-t-il voulu dire simplement, que les habits & les caleçons des Germains étoient moins larges que ceux des autres Nations barbares. Il se peut même que l'Historien Latin ait borné sa description aux usages de ces Peuples pendant la paix, sans contradiction avec les monuments qui représentent les Germains en appareil de guerre; & à raison de cette circonstance, beaucoup plus couverts qu'ils ne le sont supposés dans Tacite.

De l'habillement des femmes.

Les femmes, dit encore Tacite (*o*), étoient vêtues comme les hommes, hormis que l'étoffe étoit de lin, variée ou rehaussée avec du pourpre. D'Ablancourt a interprété, sans vraisemblance, ce passage par soie cramoisie; pour le reste on a suivi sa traduction, qu'on a confrontée avec le texte. Il est encore bien difficile d'accorder ce dernier passage de Tacite avec les monuments, à moins que cette ressemblance dans l'habillement des hommes & des femmes Germaines

(*o*) *Germania, fol.* 546.

n'ait consisté dans la tunique longue qui se voit à côté de la *Fig.* 84; & à celle à côté de la *Fig.* 82; encore ne paroît-il pas probable que les Germains aient porté tous cette espece d'habillement. Celui des femmes ressembloit-il peut-être à celui des hommes, en ce qu'elles portoient le *Sagum* comme sur une médaille d'Hadrien (*p*)? Mais comme cette figure est armée d'une pique & d'un bouclier, elle doit vraisemblablement être prise pour désigner l'humeur belliqueuse de ces Peuples, d'autant que d'autres femmes sont habillées comme la *Fig.* 78; d'autres ont la tunique supérieure sans manches, avec une partie de la gorge découverte, comme le peint Tacite. Au reste, leur habillement (*q*) ne differe en rien de celui des femmes Grecques.

Habits des Germains.

On trouve sur la colonne Antonine des figures (*Voyez* 84.) n'ayant d'autre habillement que des caleçons. Bellori les croit (*r*) Germains. D'autres (*Fig.* 77.) ont avec les caleçons, la tunique & le sagum. Quelquefois même au-dessus d'une tunique à longues manches, on apperçoit une seconde tunique à manches courtes, comme à la *Fig.* 79, représentant un Germain captif (*s*), avec un sagum composé de deux pieces, que Bellori nomme *Chlamys* quarrée, quoique le pan de devant soit de forme circulaire à son bord inférieur : au reste, le peu de figures qui nous restent habillées de ce manteau, ne permettent pas de supposer qu'il ait été l'habillement général des Peuples de la Germanie,

(*p*) *Thes. Brand. t.* 2, *fol.* 654.
(*q*) *Col. Ant. fol.* 17, 49, 41, 63, 73.
(*r*) Fol. 59.
(*s*) *Colon. Ant. fol.* 52.

ou même l'habillement particulier d'aucun autre Peuple. La colonne Trajane (*t*) offre des Soldats barbares auxiliaires des Romains, ſoit Germains, Pannoniens, Illyriens, Dalmates, ou autres, ſuivant Ciaconus & Bellori (*v*). Les uns ont des tuniques à manches courtes & des chlamydes, (les bras & les jambes nuds;) d'autres ſur la colonne Antonine (*u*) ont des caleçons, des tuniques à longues manches ou à manches courtes, & des bonnets ſemblables à celui au bas de la *Fig.* 79. Ces Germains, habillés ainſi, ſont à cheval & pieds nuds. La colonne Antonine offre des figures (*w*) qui n'ont pour tout habillement, *Fig.* 80, que des caleçons & le ſagum. Bellori les prend pour des Quades, Marcomans, ou autres Peuples de la Germanie, peu différents des Gaulois.

Habillement d'un Prêtre.

Rien n'eſt plus barbare que la figure à côté de celle 82 (*x*); c'étoit l'habillement civil, ſuivant Ciaconus, de quelques Peuples Germains, Daces ou Sarmates : mais comme cette figure ne ſe rencontre point ailleurs ſur les monuments qui repréſentent la guerre des Daces & des Sarmates, on croiroit plutôt cette figure celle d'un Prêtre des Naharvales, Peuples Germains; d'autant que, ſuivant l'Abbé Banier (*y*), les Prêtres de ce bois ſacré portoient un habit de femme, auquel celui de la *Figure* ci-deſſus reſſemble parfaitement, ayant une longue tunique, & le corps environné de ban-

(*t*) Fol. 82.

(*v*) *Nota* 274, *hiſt. utriuſque belli Dacici, Colonn. Traj. fol.* 82.

(*u*) Fol. 52.

(*w*) Fol. 11, 15, 16.

(*x*) *Colonn. Traj. fol.* 75. *Not.* 261.

(*y*) Mythologie, t. 5, fol. 540.

des qui paroiſſent d'une matiere épaiſſe comme le cuir. Cette figure porte un bandeau autour de la tête & des gants aux mains. Selon Hérodien (z) les Germains combattoient la tête nue; & leur Infanterie, ſuivant Tacite (*a*), n'avoit d'autre habillement qu'un petit ſagum. Ils ſe ſervoient peu de cuiraſſes, & moins encore de caſques, quoique l'Auteur (*b*) de l'Hiſtoire philoſophique & politique des Établiſſements & du Commerce, &c. prétend qu'ils en avoient tous. Lipſius (*c*) releve un paſſage de Plutarque, ſuivant lequel il y en avoit qui portoient des caſques reſſemblants à la gueule ouverte de quelque animal, & même des viſages bizarres. Ces caſques, ſurmontés de panaches & de plumes, faiſoient paroître les ſoldats plus grands. On peut prendre pour modele le caſque de l'homme à côté de la *Figure* 84: cette figure porte de plus une cuiraſſe au deſſus de la tunique, longue juſques aux pieds; elle a les bras nuds, hormis l'avant bras gauche qui eſt garni d'une plaque de métal ou de bois, ſur laquelle gliſſe la corde de l'arc.

Des armes.

Le fer, ſuivant Tacite (*d*), étoit peu connu en Germanie; celui, dit-il, dont ces Peuples arment leurs javelots, a peu de volume. Selon Pauſanias (*e*), les Peuples ſeptentrionaux faiſoient les pointes au bout de leurs dards & de leurs piques, des os qu'ils avoient l'art de rendre auſſi durs que le fer. Ils avoient de (*f*) longues piques & de grands

(z) Fol. 250.
(*a*) *Germania, fol.* 541.
(*b*) Tome 1, fol. 123.
(*c*) *Lipſius de milit. Rom. lib.* 3, *dial.* 5, *analecta.*
(*d*) La Germanie, t. 2, fol. 385.
(*e*) Voyage de la Grece, tom. 1, fol. 66.
(*f*) Annal. de Tacite, tome 1, fol. 77.

boucliers. Les Cavaliers n'avoient que la lance & le bouclier, qu'ils se plaisoient (*g*) de teindre de quelque belle couleur. La forme de ces boucliers est représentée sur une médaille de Drusus avec l'inscription *de Germanis*. Il est sexangulaire comme celui à côté de la *Fig.* 79. Ces boucliers étoient plats, n'ayant tout au plus qu'une bosse ronde au milieu.

Les épées des Germains étoient communément recourbées comme celle à côté de la *Fig.* 79. On en voit aussi des droites comme à la *Fig.* 77 ; ils les portoient attachées à un baudrier, comme à la *Figure* à côté de 84. Ces Peuples se servoient de la massue, de l'arc & de la hache : celle-ci est représentée de forme semblable à la hache des Amazones (*h*). Tacite (*i*) nous dit que les Germains n'étoient jamais sans armes ; mais il fallut l'autorité des Magistrats pour obtenir le droit de les porter. Lorsqu'un jeune homme étoit jugé capable de prendre les armes, un des principaux de l'assemblée, ou bien le pere du jeune homme armoit publiquement son fils de la pique & du bouclier ; c'est là sa robe virile, dit Tacite : aussi tout respiroit chez eux l'image de la guerre & des combats. Les femmes n'apportoient point de dot à leurs époux (*k*) ; au contraire elles recevoient des présents, (point de parures) qui consistoient dans une couple de bœufs, un cheval tout équipé, un bouclier, une pique, une épée : elles donnoient aussi quelques armes.

Ces

(*g*) La Germanie, t. 2, fol. 386.
(*h*) *Horatii, Ode 6, lib.* 4.
(*i*) La Germanie, t. 2, fol. 390.
(*k*) La Germanie, t. 2, fol. 393.

Du culte religieux des Germains & de leurs Divinités.

Ces Peuples ne croyoient pas (*l*) qu'il fût de la majesté des Dieux de les représenter sous une forme humaine, ou de les enfermer dans des Temples. Ils consacroient des bois, adressant leurs hommages vers quelque endroit de la forêt dont l'obscurité imposante & mystérieuse sembloit annoncer la présence de la Divinité. Ils n'avoient pas tous cependant le même culte, puisque Tacite (*m*) nous apprend que certains Peuples de la Germanie enlevoient de leurs bois sacrés des figures qu'ils portoient à la guerre. Ailleurs il dit (*n*) qu'ils adoroient principalement Mercure, & lui sacrifioient même des hommes, quoiqu'ils immolassent aussi d'autres animaux. Une partie des Sueves adoroit Isis sous la figure d'un vaisseau.

Ils interprétoient aussi des augures, se servant d'une branche de quelque arbre fruitier coupée en plusieurs morceaux, marqués de certains caracteres, qu'on jettoit au hazard sur un drap blanc; le Prêtre ou le Pere de famille, après avoir invoqué les Dieux, levoit par trois fois chaque morceau, & les expliquoit suivant les caracteres que chacun présentoit. Nombre de ces Peuples n'avoient ni Prêtres ni Sacrifices. Ceux-ci, au dire de Cæsar (*o*), ne reconnoissoient pour Divinité, que le Soleil, la Lune, & Vulcain; d'autres consultoient le vol des oiseaux & le hennissement des chevaux. Ils en nourrissoient de blancs dans leurs bois sacrés, qui ne servoient à d'autres usages qu'à celui d'être

(*l*) Idem, tome 2, fol. 388.
(*m*) Idem, tome 2, fol. 387.
(*n*) Idem, tome 2, fol. 388.
(*o*) *De Bello Gallico, l. 6, f. 171.*

attelés au char du Dieu. Le Prêtre, le Chef, ou le Roi, ſuivoient ces chevaux, dont le henniſſement étoit l'augure auquel ces Peuples ajoutoient le plus de foi.

De leurs maiſons.

Les maiſons étoient groſſiérement conſtruites (*p*), ſéparées les unes des autres, & ſouvent bâties de gros pieux joints enſemble (*q*), ne formant ni Villes ni Bourgades. Ils ne ſe ſervoient ni de tuiles ni de ciment; mais quelques-uns recouvroient les murs d'une terre pure & luiſante, qui imite les couleurs des peintures. Ils avoient auſſi des demeures ſouterraines pour l'hiver, & pour y ſerrer leur bled.

Les Germains brûloient les corps (*r*) des perſonnes de condition : il y avoit une eſpece particuliere de bois conſacré à cet uſage, ſans autres parfums, & même ſans victimes. On plaçoit ſur le bûcher les armes du défunt, & quelquefois ſon cheval.

De la diſtinction des Peuples Germaniques.

La Germanie étant un Pays vaſte, occupé par une infinité de Peuples, tous ſéparés les uns des autres, il ſeroit bien difficile d'aſſigner, après la révolution de tant de ſiecles, ce qui pouvoit alors caractériſer chaque Nation en particulier. Les Sueves (*s*) portoient les cheveux retrouſſés, & liés ou noués par derriere; ils étoient ſi jaloux de cette chevelure, qu'ils avoient défendu à leurs eſclaves de les imiter : Cæſar & Tacite ont compris ſous le nom de Germains, une foule de Peuples dont il ne nous reſte plus que les noms. Les Artiſtes peuvent ſe conſoler de cette perte par

(*p*) De la Germanie, tome 2, fol. 392.

(*q*) Hérodien, fol. 263.

(*r*) La Germanie, t. 2, fol. 398.

(*s*) Idem, tome 2, fol. 405.

des rapports généraux qu'ils doivent avoir remarqués dans l'habillement de la plupart des Nations barbares; il y en avoit ſans doute qu'on reconnoiſſoit à certaines couleurs dont d'autres ne ſe ſervoient pas, c'étoit aſſez pour établir entre elles des diſtinctions ſuffiſantes; mais les monuments n'ayant pu faire appercevoir ces diſtinctions de couleur, ſemblent avoir confondu grand nombre de Nations barbares ſous le même habillement. Nous liſons que les Thraces (*t*) portoient des chlamydes noires & des boucliers blancs: il en étoit de même peut-être de certains Peuples de la Germanie, qui, ſans différer de leurs voiſins par la forme des vêtements, en étoient cependant diſtingués par les couleurs.

CHAPITRE SIXIEME.

Des Gaulois, des Belges, & des Habitants des Iſles Britanniques.

LES Gaulois ſe reconnoiſſoient ordinairement à leur chevelure blonde (*v*); ils portoient des tuniques de différentes couleurs, avec des haut-de-chauſſes ou des caleçons qu'ils appelloient *Bracques* (*u*). Au deſſus de la tunique ils portoient le ſagum d'une étoffe rayée, à lignes droites (*w*) ou à lozanges, comme il ſe voit ſur quelques monuments du bas Empire (*x*). Ils avoient des tuniques, que Pancirolle (*y*)

(*t*) Plutarque, Hommes illuſtres, tom. 3, fol. 115.

(*v*) Tite-Live, décad. 4, liv. 8.

(*u*) Diodore de Sicile, tome 2, fol. 236.

(*w*) *Eneid. lib.* 8, ℣. 660.

(*x*) Du Choul, ſur la caſtramentation des anciens Romains, f. 22.

(*y*) *De Magiſtratibus Municip. & de rebus bellicis, fol.* 35.

appelle *Thorocomacchi*, & dont l'uſage paſſa chez les Romains lors de la décadence de l'Empire & du relâchement de la diſcipline militaire.

Tous cependant n'étoient pas ſi bien vêtus, puiſque Tite-Live (z) dit qu'à la bataille de Cannes il y avoit des Gaulois qui combattoient nuds depuis le nombril juſques à la tête, ſemblable à la *Fig.* 84, qui n'a que des caleçons ou des bracques. Suetone (*a*) eſt ici d'accord avec Tite-Live. A. Manutius remarque ſur ce premier, que par *Braccæ* il faut entendre la tunique des Gaulois; ce qui eſt évident, dit-il, puiſqu'ils quitterent les *Braccæ* pour prendre le *Latus clavus*, (qui étoit une tunique,) lorſqu'ils furent admis au Sénat. Mais ce Savant n'a pas fait attention que les *Braccæ*, caleçons, étant le diſtinctif des Barbares, il étoit naturel que les Gaulois, devenus Sénateurs, les quittaſſent, & non pas la tunique.

Des armes. Les boucliers Gaulois étoient longs & plats (*b*); Monteſquieu (*c*) dit ſans preuve que ces boucliers étoient petits; ils étoient ornés de figures d'animaux rehauſſés en boſſe, avec beaucoup d'art : ces ornements étoient d'airain. La forme de ces boucliers étoit, ou ovale, ou octangulaire, comme atteſtent les monuments découverts dans la Cathédrale de Paris (*d*). Les caſques Gaulois étoient ſurmontés de hauts panaches; d'autres étoient ornés de cornes d'ani-

(z) Décade 3, liv. 2.

(*a*) Fol. 89.

(*b*) Tite-Live, décad. 4, liv. 8; & Strabon, liv. 4, fol. 81.

(*c*) Conſidérations ſur les cauſes de la grandeur des Rom. fol. 25.

(*d*) Hiſt. de l'Acad. des Inſcript. & Belles-Lettres, tom. 2, fol. 370.

maux, de têtes d'oiseaux, ou d'autres animaux. Les épées de ces Peuples étoient longues (*e*), sans pointe, & retomboient (*f*) sur la cuisse droite, suspendues en guise de baudrier à des chaînes de fer ou d'airain; d'autres cependant avoient des baudriers d'or ou d'argent.

Ce que nous venons de dire des Gaulois suffit pour les distinguer des autres Nations barbares; savoir, le *Sagum* rayé, & la *Tunique* de différentes couleurs : *Voyez-en* la forme à la *Fig.* 77; on peut la supposer Gauloise; puisqu'elle s'accorde avec les descriptions que les Auteurs nous ont transmises de ces Peuples, quoique du reste confondues sur les colonnes Trajane & Antonine avec d'autres Nations barbares auxiliaires des Romains. Quelques modernes ont cru trouver la différence du *Sagum* Romain au *Sagum* Gaulois (*g*), en attribuant des manches à ce dernier : * cette supposition ne s'accorde point avec les monuments; disons plutôt que l'étoffe rayée des Gaulois les séparoit assez du *Sagum* Romain : d'ailleurs les bas-reliefs déterrés dans la Cathédrale de Paris, (monuments du regne de Tibere,) représentent (pour autant que l'état de vétusté permet d'appercevoir) des Gaulois avec la tunique & des bonnets semblables à celui de la *Figure* 84. Je ne vois pas que les Gaulois se puissent distinguer par la chaussure fermée, comme

---

(*e*) Tite-Live, décad. 4, liv. 8. *Strabo, lib.* 4, *fol.* 81.

(*f*) Polybe, liv. 2, chap. 6.

(*g*) *Ferrarius de re vest. pars* 2, *lib.* 3, *cap.* 9.

* Voyez l'Article du Sagum chez les Romains, & celui de la Tunique chez les Belges.

a cru Mr. Caylus (*h*), puiſque d'autres Peuples en portoient de même qui couvroit tout le pied.

Des Belges. Strabon donne aux Belges (*k*) la chevelure longue, les caleçons & le *Sagum;* & au-lieu de tunique, des habits, qui ſe terminoient au haut de la cuiſſe, ouverts & à manches. Quelques Auteurs ont inféré de ce paſſage, que le *Sagum* avoit des manches : dès-lors Strabon n'auroit pas nommé diſtinctement le *Sagum* avec cet habit, qui n'eſt

De la tunique. qu'une tunique courte, ouverte ſur le devant. Comme l'Abbé Banier (*l*) décrit l'habillement des Druides, c'eſt cette eſpece de tunique Gauloiſe qui a été nommée *Sagum* par pluſieurs Auteurs; au reſte, ſon peu de longueur, & ſon ouverture ſur le devant le long du corps, la diſtinguent des autres tuniques.

Les Belges appelloient *Læna* leur *Sagum,* qu'ils fabriquoient de groſſe laine. Ce Peuple, toujours ſelon Strabon, étoit pompeux dans ſes habillements, ils faiſoient uſage de colliers & de bracelets d'or aux bras & aux poignets; les plus diſtingués portoient des habits teints, ornés ou brodés d'or : on voit aſſez qu'on parle ici des Belges, civiliſés par le commerce des autres Gaulois ou des Romains; les Belges ſeptentrionaux, ſans doute, n'étoient pas ſi élégants.

Des armes. Quelques-uns d'entr'eux combattoient tout nuds; même ils (*m*) ne ſe dépouilloient ainſi qu'un jour de bataille, portant en tout autre temps leur *Sagum;* & c'eſt ce qui cauſoit

---

(*h*) Recueil d'antiquités, tom. 3, fol. 400.

(*k*) *Lib.* 4, *fol.* 81.

(*l*) Mythologie, tom. 5, f. 396.

(*m*) Polybe, liv. 2, chap. 6. Tite-Live, décad. 4, liv. 8.

la blancheur de leur peau, dont il eſt parlé dans les Auteurs. D'autres Belges avoient des cuiraſſes (*n*) faites de petites chaînes ou mailles, comme ſe voit ſur quelques monuments, ſans qu'il s'y trouve de ces caſques ornés de cornes ou de têtes d'animaux, dont parlent les Auteurs. Du Choul (*o*) produit une figure qu'il ſuppoſe un Cavalier Romain peſamment armé, *Fig.* 85. Cependant, comme il n'ajoute pas ſi le marbre ancien, dont il a tiré cette figure, contenoit quelque inſcription ou autre marque Romaine, il ſeroit beaucoup plus probable que ce marbre trouvé dans les Gaules, repréſentoit un Cavalier de cette Nation. Ne ſe peut-il pas que cette figure, ainſi que nombre d'autres citées par Du Choul, aient été faites dans le temps où Rome, déja ſur ſon déclin, rempliſſoit ſes armées de Gaulois, d'Aquitaniens (*p*), comme ces *Equites Cataphracti Biturigenſes*, & autres? Quoi qu'il en ſoit, la *Fig.* 85. porte un caſque un peu différent du caſque Romain, & ſurmonté d'un haut panache. La cuiraſſe eſt compoſée de petites chaînes ou mailles, de la forme plutôt d'une tunique que d'une cuiraſſe Romaine. Les bras du Cavalier ſont garnis de bandes de fer qui ſe croiſent, & par de petites lames deſtinées à couvrir la partie ſupérieure de la main; il a les jambes enveloppées de jambieres ou de bottines. Nous avons cité cette figure pour expliquer la forme de ces cuiraſſes à petites chaînes, ou à mailles, attribuées aux Belges. Leurs armes offenſives étoient la lance, qui différoit

(*n*) Idem.

(*o*) Diſcours ſur la Caſtramentation des anciens Romains, fol. 54.

(*p*) *Notitiæ dignit. utriuſque Imperii Commentarium, fol.* 59.

de celle des Germains en ce qu'elle avoit le fer long d'une coudée. Quelques-uns portoient l'arc & la fronde (*r*). Selon Élien (*s*), les Celtes alloient au combat couronnés de fleurs. *

Habillement des femmes.

On ignore ce qui pouvoit particularifer l'habillement des femmes Belges ; cependant, fi je ne me trompe, la médaille d'Hadrien, citée dans le *Thefaur. Brand.* (*t*) repréfente une femme Belge ou Gauloife, elle eft vêtue d'une tunique longue, fans manches, avec le fagum. Mercure (*v*) étoit la Divinité pour laquelle les Belges avoient le plus de vénération ; ils y joignoient le culte de quelques autres Divinités de la Mythologie Grecque. Strabon (*u*) en parlant de ces Peuples, remarque que les perfonnages les plus refpectés parmi eux, étoient les Bardes, qui chantoient les louanges des Dieux & des Héros ; les *Vates*, confacrés aux facrifices & à l'étude des fciences naturelles ; & les Druides, qui joignoient la philofophie naturelle à la morale. Ces derniers (*w*) portoient des habits blancs. Dom Jacques Martin & l'Abbé Banier (*x*) veulent qu'il y ait des Druides fur les bas-reliefs déterrés dans la Cathédrale de Paris. Ce qu'on y

Des Prêtres.

(*r*) *Strabo, lib.* 4, *fol.* 81.

(*s*) Hift. diverf. liv. 12, ch. 23.

* Les bas-reliefs de la Cathédrale de Paris font voir des figures ayant le cafque & la cuiraffe Grecque ; mais il faut faire attention que ces figures repréfentent des Divinités Grecques, comme il confte par les noms qui fe trouvent gravés dans le marbre.

(*t*) *Thefaur. Brand. pars* 2, *fol.* 657.

(*v*) *Cæfar de bello Gallico, lib.* 6, *fol.* 169.

(*u*) *Lib.* 4, *fol* 81.

(*w*) *Plin. lib.* 16, *cap.* 43.

(*x*) Mythologie, tom. 5, f. 431.

y diſtingue, ſelon les gravures qu'on en a publiées (*y*), ſe réduit à l'apparence d'une tunique & d'un manteau qui differe entiérement du ſagum. Elles portent des couronnes ſur la tête; mais on auroit bien de la peine à reconnoître cette robe ſous la tunique de longueur ordinaire, que l'Abbé Banier (*z*) leur attribue; l'un & l'autre, ſelon lui, s'ouvroient par devant.

Les Nations voiſines des Germains, des Belges, des Gaulois, portoient le même habillement que ces Peuples, & le conſerverent juſqu'au huitieme ſiecle. Agathias (*a*) en parlant des Francs & des Allemands du ſixieme ſiecle, leur donne pour tout habillement des caleçons, qui deſcendoient juſqu'aux pieds. Leurs armes étoient le bouclier, l'épée, la hache & les dards, combattant preſque tous à pieds & ſans caſque. Le *Sagum* étoit encore au ſeptieme ſiecle l'habit ordinaire de ces Peuples, comme il conſte par les Actes du Concile de Leptines (*b*); ils s'en ſervoient encore à la fin du huitieme ſiecle (*c*), comme témoignent les Actes du Concile tenu à Ratisbonne l'année 792. Au reſte le *Sagum* dans l'écoulement de tant de ſiecles, peut avoir ſubi quelque changement, puiſque l'Abbé Vertot (*d*) marque que les François avoient alors des manteaux qui deſcendoient

(*y*) Hiſtoire de l'Académ. d'Inſcriptions & Belles-Lettres, tom. 2, fol. 370.

(*z*) Mythologie, tom. 5, f. 396.

(*a*) Muratori, Annali d'Italia, t. 3, fol. 440.

(*b*) *J. N. Paquot, in Commentarii Libris de hiſtoria S. S. Imaginum & picturæ. Autore Molano, fol.* 564.

(*c*) *Hiſtorica diſquiſitio de re veſtiaria, hom. ſacri, fol.* 61.

(*d*) Mémoire de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, hiſt. tom. 2, fol. 440.

par devant & par derriere jusques à terre, semblables sans doute au manteau de la *Figure* 79. L'Abbé Vertot ajoute que les cottes d'armes (c'est ainsi qu'il appelle ces manteaux) ressembloient à la tunique de nos Diacres; cela peut être, mais il ne s'ensuit pas que les manteaux qu'on remarque à Charlemagne & aux autres Rois, fussent des cottes d'armes ou des *Sagums* ordinaires. Les Gaulois, selon l'Abbé Banier (*e*), portoient sur leurs enseignes l'image d'une grue, comme les Romains portoient celle d'un aigle. Cette Nation, dit Strabon (*f*), outre son courage & sa simplicité, est sujette à se vanter : ces Peuples, ajoute-t-il, ont la coutume barbare d'attacher les têtes de leurs ennemis au cou de leurs chevaux, & au dessus des portes de leurs maisons; aussi conservoient-ils embaumées les têtes des hommes illustres pour les montrer aux étrangers. Telles ont été les mœurs des Belges, nos ancêtres. Les Gaulois brûloient les corps (*g*), & ce que le défunt avoit de plus précieux, même les animaux; ils célébroient avec beaucoup de pompe les funérailles des personnes distinguées.

Coutumes barbares.

Façon de bâtir.

Les maisons (*h*) des Belges étoient spacieuses, faites de bois & de claies, recouvertes de joncs. Les toits de ces maisons étoient en espece de dôme.

Des Habitants des Isles Britanniques.

Les Peuples des Isles Britanniques, (nous parlons de ceux qui étoient libres du joug des Romains du temps de l'Empereur Septime-Severe,) (*i*) les *Meati*, les *Calidoniens*

(*e*) Mythologie, tom. 5, f. 450.
(*f*) *Lib.* 4, *fol.* 81.
(*g*) *Cæsar de bello Gallico, lib.* 6, *fol.* 170.
(*h*) *Strabo, lib.* 4, *fol.* 81.
(*i*) Dion & Hérodien rapportés par Muratori, Annal. d'Italia, t. 1, fol. 529. Tome 2, fol. 222.

& les *Pictes*, habitants de l'Écosse, & originaires de la Scythie, étoient tout nuds (*k*), ou ne couvroient que la partie inférieure du corps, & se peignoient de différentes couleurs. Leurs armes étoient une petite épée très-affilée, une courte pique, & le bouclier. Au bout de leur pique (*l*) ils attachoient une pomme de cuivre, dont l'ébranlement produisoit un bruit. Aussi se faisoient-ils des colliers & des ceintures de fer (*m*) pour leur servir de parure. Ces Peuples habitoient sous des tentes. Une médaille d'Hadrien (*n*) avec l'inscription *Brittannia*, offre une femme vêtue d'une tunique & du pallium, avec un bouclier de forme ovale. *



CHAPITRE SEPTIEME.

De l'habillement des Medes & des Perses.

DIODORE de Sicile rapporte (*p*) que l'habillement choisi par Semiramis avoit tant de grace, que les Medes, & à leur imitation les Perses, l'adopterent. Cet habillement étoit sans doute très-féminin, puisque, selon Strabon (*q*), Medée apprit aux Medes à se vêtir comme des femmes. Cyrus (*r*) fut le premier des Perses qui prit l'habit des Medes; c'étoit un grand manteau de pourpre sur une robe de la même

(*k*) Dion, fol. 373.

(*l*) Ibidem.

(*m*) Hérodien, fol. 150.

(*n*) *Thes. Brand. pars* 2, *f.* 654.

* Quant à cette figure, ce n'est qu'une Province personnifiée.

(*p*) Tome 1, fol. 224.

(*q*) *Lib.* 11, *fol.* 34.

(*r*) Xénophon Cyropodie, t. 2, fol. 143.

couleur, mêlée de blanc (*s*). Darius (*t*) portoit une tunique ſemblable, outre le *Pallium* ou *Palla*, tout brillant d'or & de pierreries, avec une ceinture d'or à la maniere des femmes. Alexandre, ſelon Plutarque (*v*), avoit pris l'habillement des Medes ſans les copier entiérement; car il ne mit ni les caleçons, qui deſcendoient juſques au bas des jambes, ni la robe traînante, ni la tiare. Il prit, ſelon Juſtin (*u*), l'habit & le diadême des Rois de Perſe. Cet Auteur donne à entendre un peu plus bas, que cet habillement étoit long, orné d'or & de pourpre, large & tranſparent. (*w*)

Des Medes.

Les Medes portoient les cheveux friſés (*x*) & pendants de deux côtés; ils ajoutoient même des cheveux poſtiches à leur chevelure naturelle. On trouve ſur les monuments de l'ancien Perſepolis, mis au jour par Corneille le Brun (*y*), des figures qu'il a pris pour des Medes; voyez *Fig.* 86, (paroiſſant celle d'un Roi) il a les cheveux longs & la tête couverte d'un bonnet : cependant la *Fig.* 87, qui eſt certainement celle d'un Roi, a la tête découverte. Aucune des figures des monuments de Perſepolis ne porte le manteau dont les Auteurs font mention, & que Quinte-Curce appelle *Palla* ou *Pallium*. Denis d'Halicarnaſſe (*z*) dit clairement qu'il étoit quarré comme celui des Grecs. On n'ap-

(*s*) Xénophon Cyrap, tome 2, fol. 147.
(*t*) *Quintus Curtius, lib.* 3, *f.* 9.
(*v*) Hommes illuſt. t. 6, fol. 104. *Opuſculi morali, t.* 2, *fol.* 52.
(*u*) *Lib.* 12, *fol.* 143.
(*w*) *Lib.* 41, *fol.* 383.
(*x*) Xénophon Cyrop, tome 1, fol. 17.
(*y*) Voyage en Perſe, &c. t. 2, fol. 289.
(*z*) Tome 1, fol. 250.

perçoit pas non plus des caleçons aux figures principales de ces monuments.

Forme de la robe des Medes.

L'habillement des *Fig.* 86 & 87. paroît une robe ou tunique, avec des efpeces de manches très-larges, fur-tout vers les mains, comme prouve la figure entre les deux médailles à côté de la 86me. (*a*). Élien (*b*) appelle *Dorophorique* la tunique, ou la robe des Medes : fa différence avec celle des Grecs confiftoit dans la tranfparence de l'étoffe, comme dans la grande largeur & longueur ; peut-être auffi différoit-elle dans la matiere qui pouvoit être de foie chez les Perfes, puifque ceux-ci en ont connu l'ufage avant les Grecs, qui appelloient, felon Saumaife (*c*), *habit Perfe*, un habit de foie. La ceinture devoit également différer, puifque Clytus reprochoit à Alexandre (*d*) fa ceinture Perfienne & fa robe blanche. Le grand manteau de pourpre que portoit Cyrus, & le pallium de Darius, reffembloient apparemment à celui de la *Fig.* 71, comme la longue tunique reffembloit à la figure fur la médaille à côté de la *Fig.* 86; fi cela eft, toute la différence fe réduit aux caleçons & à la tiare. Les Princes, fuivant Strabon (*e*), portoient des tuniques à manches, d'une couleur vive & brillante, (*Florida*) longues jufqu'aux genoux. *L'amiculum*, habit fupérieur; en Été auffi de la même couleur, (*Floridum*) ou de pourpre : en Hiver feulement de pourpre. Les Princes por-

(*a*) Caylus, Recueil d'antiquit. tome 5, pl. 31.

(*b*) Hift. diverf. liv. 1, chap. 22.

(*c*) *In Tertuliani, lib. de pallio notæ, fol.* 319.

(*d*) Diodore de Sicile, tome 5, fol. 154.

Plutarque, Hommes illuft. t. 6, fol. 119.

(*e*) *Lib.* 15, *fol.* 226.

toient auſſi une triple *Anaxyris* ; c'étoient des caleçons. (*Voyez* Gronovius & Scapula.)

De l'habillement des Perſes.

Les Perſes, ſelon Hérodote (*f*), portoient les cheveux longs, les couvrant de la tiare, ou autre couverture de tête. Rien de plus groſſier d'abord que l'habillement (*g*) de ces Peuples ; il étoit ordinairement de cuir, & s'appelloit *Calaſiris*, ſelon Philoſtrate (*h*) : conſéquemment c'étoit une tunique, comme nous avons vu chez les Égyptiens. Ovide (*i*) confirme le ſentiment de ceux qui leur donnent des caleçons (*k*). Les figures ſur l'arc de Conſtantin (*l*) avec des bonnets, (comme aux *Fig.* 2 & 4, ſous la *Fig.* 86.) des caleçons, des tuniques & le *Sagum*, ſont probablement des Perſes, puiſqu'on n'apperçoit ſur les monuments d'aucune autre Nation des bonnets ſemblables à ceux qui caractériſent les figures ci-deſſus.

Tunique groſſiere.

La troiſieme des cinq ſous la *Fig.* 86me. a bien l'air d'être vêtue de ces habits groſſiers que portoient les anciens Perſes avec des caleçons.

Tiare commune.

La premiere des cinq porte un bonnet ou tiare, dont la pointe eſt un peu penchée en arriere, ſi ce n'eſt ce que Strabon (*m*) a déſigné par ces mots : la forme d'une tour ; c'eſt bien ce qui diſtingue la tiare commune d'avec le bon-

(*f*) *Herodoto*, *lib.* 3, *cap.* 1, *fol.* 83. *Lib.* 6, *cap.* 1.

(*g*) Xénophon Cirop. t. 1, f. 17.

(*h*) Les images ou tableaux, fol. 539.

(*i*) *Triſtium*, *lib.* 5, *t.* 8, *f.* 434.

(*k*) *Strabo*, *lib.* 11, *fol.* 33. *Herodoto*, *lib.* 5, *cap.* 4, *f.* 173 & 236.

(*l*) *Veteres arcus Auguſtorum*, *fol.* 46.

(*m*) *Lib.* 15, *fol.* 226.

net Phrygien (*n*). Strabon, en parlant de l'ufage civil, (peut-être de celui de fon temps,) dit que les Perfes s'enveloppoient la tête d'un morceau de toile fine. La *Fig.* 1. paroît avoir deux tuniques, dont la fupérieure eft moins longue & plus groffiere que celle de la *Fig.* 86; mais à peu près de la même forme. Ces figures qui ont été tirées d'un plus grand nombre de femblables, paroiffent repréfenter une proceffion, foit triomphale, foit religieufe; l'une porte deux vafes, peut-être avec du parfum; l'autre qui eft militaire, porte deux anneaux : c'étoient probablement des inftruments de mufique militaire.

De la fimplicité, les Perfes pafferent rapidement à la plus grande magnificence, fur-tout après les conquêtes de Cyrus (*o*), qui adopta tous les ufages des Medes. Ce Corps de Troupes qui accompagnoit Darius, & qu'on appelloit les Immortels (*p*), avoit des habits ornés d'or, des tuniques à manches ornées de pierreries, & des colliers d'or; la feconde figure peut nous en donner une idée. Cependant Plutarque (*q*) affure que les foldats d'Artaxerxès portoient le *Sagum* blanc, & ceux de Cyrus, fon frere, le *Sagum* rouge; mais Plutarque peut avoir nommé *Sagum* ou *Sagulum,* comme traduit Bayfius (*r*), l'habit fupérieur des Perfes, comme Suetonius (*s*) a appellé *Toga Grecanica* (*t*), le

(*n*) *Anf. Solerius de pileo, &c. fol.* 169.

(*o*) Xénophon Cyrop. tome 2, fol. 143.

(*p*) Quinte-Curce, liv. 3, fol. 8.

(*q*) Huomini illuft. t. 2, fol. 184.

(*r*) *De re veftiaria, thefaur. ant. Rom. tom.* 6, *fol.* 595.

(*s*) Fol. 780.

(*t*) *Ibidem, cum notis Salmafii.*

pallium : d'un autre côté, le Baron Spanheim (*v*) rapporte un paſſage d'Eſchyle, ſuivant lequel les différences entre le *Peplo* des Perſes & celui des Grecs conſiſtoit dans la couleur de pourpre & le changeant de l'étoffe. Cette différence détruiroit la diſtinction de Plutarque : cependant elle confirmeroit que les Perſes ſe ſervoient du *Peplo* ou du *Sagum*, comme il conſte par deux figures ſur les monuments de Perſepolis. (*u*)

Du *Cidaris*, bonnet royal.

Les Rois de Perſe portoient un bonnet (*Cidaris*) (*w*) à pointe droite, & entouré du diadême ou bandeau royal, dont la couleur étoit bleue, ornée de blanc (*x*). Le diadême des Rois & des Reines de Perſe étoit, ſelon Calmet (*y*), un bandeau de même forme que le diadême Grec. Cependant comme Juſtin donne à connoître qu'Alexandre avoit pris un diadême inuſité (*z*) en Macédoine, il entend le cidaris ou tiare ſur lequel l'on portoit le diadême (*a*), comme prouve celui des Rois d'Arménie.

De pluſieurs eſpeces de bonnets.

Selon Solerius (*b*), la tiare Perſe étoit de cinq eſpeces : nous avons vu celle qu'il croit commune à tous, *Fig.* 1re. La ſeconde eſpece eſt pour les Grands : ce pourroit être la tiare que portent les *Fig.* 2 & 4. La troiſieme eſpece qu'il prête

(*v*) Preuves ſur les Remarques des Céſars de Julien, fol. 126.

(*u*) Voyage de Corneille le Brun, tome 2, pl. 168, 170.

(*w*) Plut. Hom. ill. t. 8, fol. 248. *Arrian. fol.* 172.

(*x*) Xénop. Cirop. t. 2, fol. 147.

(*y*) Comment. ſur le ℣. 17, ch. 2. Eſther.

(*z*) *Juſtini, lib.* 12, *fol.* 143.

(*a*) *Arrian. fol.* 374.

(*b*) *Anſ. Solerius de pileo cæteriſque capitis tegm. fol.* 169, 170.

prête aux Juges n'eſt pas reconnoiſſable ſur les monuments. La quatrieme eſpece qu'il adapte aux Sacrificateurs ſe voit à la cinquieme figure, & la cinquieme eſpece pourroit ſe remarquer par ceux qui ſont élevés en pointe droite. *Voyez* à côté de la *Fig.* 87 : comme ces figures repréſentent des perſonnages diſtingués, on pourroit ſuppoſer que ce ſont des Rois avec le cidaris. Une figure à cheval, vêtue de la tunique longue à manches, étroites juſques aux poignets, porte un bonnet ſemblable à celui de la *Fig.* 86; mais orné d'un plumage formé de pluſieurs plumes, & un peu courbé : une autre figure à cheval, vêtue de même, porte la partie inférieure de ſon bonnet en large bande, découpée en trois pointes arrondies en guiſe de couronne : d'autres figures ont des bonnets de la forme d'une coque d'œuf, dont on auroit retranché le tiers ou la moitié. Du reſte on ignore de quelle matiere étoient ces bonnets, & en quoi conſiſtoient leurs différences : l'Artiſte peut s'en ſervir à ſon choix; mais on diſtingue clairement la tiare royale des Parthes, ſur une médaille à côté de la *Fig.* 86. On la croit ſemblable à celle des Perſes.

De l'habillement des Prêtres.

Le Brun (*c*) produit pluſieurs figures habillées comme la 5me., & les prend pour des Prêtres ou des Sacrificateurs. L'habillement de ces figures eſt le même que celui du Roi, à la différence que la 5me. *Fig.* a la tête, le menton & le cou enveloppés (*d*) d'une draperie pliſſée en différents ſens. Les Sacrificateurs Perſes, ſelon Xénophon (*e*), ne ſe ſer-

(*c*) Voyage par la Moſcovie en Perſe, tom. 2, fol. 289.

(*d*) Corneille Le Brun, voyage en Perſe, tome 2, pl. 144.

(*e*) Cyropédie, tom. 1, fol. 175.

voient pas de manteaux comme les Grecs ; ils ſe couronnoient de fleurs, ou environnoient la tiare de myrthe. On ne trouve que deux figures à manteau ſur les monuments de Perſepolis, quoique les Auteurs, comme on a vu plus haut, leur attribuaſſent le *Sagum*, & même le *Pallium*.

De l'habillement des femmes.

L'habillement des femmes étoit de la plus grande magnificence (*f*); il les couvroit de maniere à ne laiſſer appercevoir aucune partie du corps. Il ſeroit difficile d'indiquer en quoi conſiſtoit cette magnificence. Les monuments de Perſepolis offrent (*g*) une figure de femme vêtue d'une tunique à manches, avec un collier de perles autour du cou, & tenant d'une main le bord d'une draperie ou de voile, dont on ne diſtingue pas la forme : cette figure porte un bonnet, tiare ou couronne, qui, vue de profil, préſente trois pointes arrondies, au deſſus deſquelles il y a d'autres élévations ſubdiviſées. Il y avoit certains ornements que les Reines de Perſe (*h*) avoient ſeules droit de porter. On ignore en quoi conſiſtoient ces ornements, & de quel uſage ils étoient dans la parure ou dans l'habillement des Reines, dont les formes nous ſont également inconnues. Tout ce que nous en ſavons, c'eſt qu'elles portoient le diadême (*i*).

Chauſſure des Perſes.

Nous ne ſavons rien non plus concernant la chauſſure des femmes ; voyez celle des hommes ſous la *Fig.* 88, tirée des monuments de Perſepolis. Une médaille citée par le Baron

(*f*) Diodore de Sicile, tome 5, fol. 68.

(*g*) Corneille Le Brun, voyage en Perſe, tome 2, fol. 169.

(*h*) Plutarque, Homm. illuſtres, tome 8, fol. 207.

(*i*) Eſther, chap. 2, ỿ. 17.

de Spanheim (*k*), (à côté de la *Fig.* 86.) repréſente, ſelon lui, un Archer Parthe ou Perſan avec des brodequins. Il eſt à remarquer à cette figure, que ſa chauſſure & ſa longue tunique ſont comme celles des Grecs; elle a la tête couverte d'une eſpece de bonnet, dont on ne ſauroit diſtinguer la forme.

Les Medes portoient, ſuivant Hérodote (*l*), la tiare ou un caſque velu, à l'épreuve du glaive. Ils avoient des cuiraſſes de fer, faites en forme de petites écailles de poiſſon, qui leur couvroient auſſi les cuiſſes. Leur bouclier, *Cetra*, étoit de bois couvert de cuir : ils ſe ſervoient de grands arcs & de petites piques; ils portoient un poignard attaché à la ceinture. Des armes.

La cavalerie avoit pour différence dans l'armure, outre la peſanteur, qui lui étoit (*m*) particuliere, un caſque de fer ſurmonté de quelques ornements. (*n*) De la cavalerie.

Plutarque repréſente Magiſtius (*o*), Général des Perſes, (ceux-ci avoient adopté l'armure des Medes) armé d'une cuiraſſe & d'un caſque, ayant les bras & les jambes couvertes de lames d'or, d'airain & de fer : auſſi étant tombé de ſon cheval, il ne put ſe relever par la peſanteur de ſes armes. Cette cuiraſſe (*p*) étoit d'or, travaillée en forme d'écailles de poiſſon, & au deſſus il portoit le *Sagum* ou le *Paludamentum*.

(*k*) Notes ſur les Céſars de Julien, fol. 187.

(*l*) *Lib.* 7, *cap.* 6, *fol.* 236. *Strabo*, *lib.* 15, *fol.* 226.

(*m*) *Arrian. fol.* 91.

(*n*) *Herodoto*, *lib.* 7, *cap.* 7.

(*o*) Vies des Hommes illuſtres, tome 3, fol. 373.

(*p*) *Herodoto*, *lib.* 9, *cap.* 2, *fol.* 312.

Plusieurs Auteurs, comme Servius (q), Pancirolus (r), & Bellori (s), ayant donné le nom d'*Equites Cataphracti* aux Parthes, (*Fig.* 83.) qui occupoient une partie de la Perse, on peut attribuer à ceux-ci la même armure, de même que les chevaux bardés dont parle Quinte-Curce (t). Mais si l'on veut s'en rapporter à Plutarque, la *Fig.* 83. n'offre point ces lames de métal pour les bras ou les jambes, attribuées à Magistius, ni les cuissars qu'Hérodote paroît attribuer aux Perses. Cette armure des bras & des jambes s'apperçoit à la *Fig.* 85. d'un Gaulois; mais sa cuirasse n'étant pas faite d'écailles, elle ne peut servir de modele à celle des Perses, pour laquelle il conviendra de consulter la *Figure* 82.

Les monuments n'offrent pas ces grands arcs dont on a parlé plus haut : on remarque cependant que les piques des Perses étoient courtes. La *Fig.* 88. fait voir le poignard attaché à la ceinture. Darius portoit une ceinture d'or (v), & la portoit à la façon des femmes, à laquelle pendoit un cimeterre, dont le fourreau étoit de pierres précieuses. Nous avons placé à côté de la *Fig.* 88. la forme de deux boucliers; mais ils ne sont point quarrés, comme Strabon (u) a dit qu'ils étoient.

Il ne faut pas croire que tous les Perses aient été également bien armés, grand nombre ne portoit que des tuni-

---

(q) Sur le ℣. 771, *lib.* 11, *Eneid.*

(r) *Notitia utriusq. Imp. dignit. Commentarium*, *fol.* 57.

(s) *Colonna Trajana*, *nota* 147.

(t) *Lib.* 4, *fol.* 71.

(v) Quinte-Curce, liv. 3, f. 172.

(u) *Lib.* 15, *fol.* 226.

ques larges & bigarrées, & des caleçons. Joignez à cela le *Sagum* ou le *Peplo*, vous trouverez, aux bonnets près, le même caractere d'habillement des autres Nations barbares. Faites attention cependant que les plus distingués parmi les Perses étoient armés de maniere (*w*) à ne combattre que de près avec la hache ou l'épée. Cyrus, selon Xénophon, leur ayant fait abandonner l'arc & le javelot, ils se servoient de cimeterre au-lieu d'épée (*x*), particularités qui distinguent les Perses d'avec les Parthes, qui ne joignoient jamais leur ennemi.

L'étendard royal des Perses étoit un aigle d'or porté au haut d'une pique (*y*). Il est apparent qu'ils avoient d'autres enseignes. Cyrus, selon Alexandre de Naples (*z*), leur avoit donné un coq d'or au bout d'une pique; du reste on voit la forme de leurs boucliers à côté de la *Fig.* 88.

De l'étendard.

Les Perses mangeoient couchés sur des lits (*a*); ils avoient probablement pris cet usage des Medes. L'Histoire d'Esther nous apprend que parmi les personnes de considération, chacune avoit son lit.

De la façon de manger.

Les tables étoient bien basses, puisqu'Alexandre (*b*) se plaçant sur le Trône des Rois des Perses, qui avoit été fait pour des hommes d'une taille plus haute que la sienne, se trouva les jambes pendantes, de sorte qu'un Page plaça

(*w*) Xénophon, Cyropédie, t. 1, fol. 13.
(*x*) Quinte-Curce, fol. 9.
(*y*) Cyropédie, tome 2, fol. 53.
(*z*) Genial. dier. *rapporté par Passenrode* der Grieck. en Romeyn. Krygshandel, fol. 139.
(*a*) *Esther, cap.* 7, ℣. 8.
(*b*) Quinte-Curce, fol. 296. Diodore, tome 5, fol. 130.

ſous ſes pieds une table, qui étoit celle ſur laquelle Darius avoit coutume de manger.

La forme d'un trône.

Un bas-relief de Perſepolis offre (c) (*Fig.* 87.) un trône à marche-pied, ſur lequel un Monarque Perſe eſt aſſis, le ſceptre à la main. Le trône & le ſceptre reſſemblent à ce que nous avons vu chez les Grecs; ils prouvent la conformité de pluſieurs uſages dans ces temps de premiere ſimplicité.

La ſomptuoſité dans les feſtins.

Nous connoiſſons la magnificence des Perſes par le feſtin d'Aſſuerus, où la Reine Vaſthi refuſa de paroître (*d*). *Il avoit fait tendre de tous côtés des tapiſſeries ou des voiles de fin lin, de couleur bleue & hyacinthe, qui étoient ſoutenus par des cordons de fin lin teints en écarlate, qui étoient paſſés dans des anneaux d'ivoire, & attachés à des colonnes de marbre. Des lits d'or & d'argent étoient rangés en ordre, ſur un pavé de porphire & de marbre blanc, qui étoit embelli de pluſieurs figures, avec une admirable variété; auſſi étoient-ils ſervis dans des baſſins & vaſes d'or, tous différents les uns des autres.* Ce paſſage nous prouve bien la magnificence des Perſes dans les feſtins; & cette hiſtoire nous apprend que les femmes mangeoient ſéparément des hommes. Du reſte les monuments de Chilminar (l'ancienne Perſepolis,) ſont encore une preuve de la ſomptuoſité & du luxe de cette Nation, après les conquêtes de Cyrus. On voit ſur ces monuments que l'uſage de paraſols étoit connu; des gens

(c) Corneille Le Brun, voyage en Perſe, tom. 2, planche 156.

(*d*) *Eſther, cap.* 1, ℣. 6. & 7.

y tiennent une eſpece d'éventail au deſſus de la tête des perſonnes diſtinguées.

Façon de ſaluer.

Les gens de qualité (*f*) ſe baiſoient à la bouche; c'étoit une marque de politeſſe : ceux d'une condition inférieure ſe baiſoient à la joue. La maniere de ſe ſaluer entre les gens du commun étoit de s'adreſſer ſimplement la parole; mais lorſqu'une perſonne de baſſe condition ſe rencontroit ſur le paſſage d'un Grand, elle ſe proſternoit à terre, & adoroit ſon ſupérieur; tous les Sujets indiſtinctement adoroient le Roi (*g*). Chez les Perſes, comme chez la plupart des Nations anciennes, ſe donner la main étoit un gage de foi inviolable (*h*). Artaxerxès Ochus mit la main dans celle de Theſſalion, Envoyé de Mentor, pour gage de leur alliance.

De leurs ſacrifices & Divinités.

Les Perſes, ſuivant Hérodote (*i*), ne dédioient ni ſtatues, ni temples à la Divinité : ils ne ſuppoſoient pas que les Dieux puſſent être repréſentés par des Images, ou enfermés dans une enceinte. Ils adoroient ſous différents noms le ſoleil, la lune, & le feu; ils ne dreſſoient point d'autels comme les Grecs, ils ne conſacroient point la victime avec l'orge, & n'accompagnoient pas leurs ſacrifices du ſon de la flûte. Les Sacrificateurs ne ſe ſervoient pas du manteau comme ceux des Grecs; mais ſe couronnoient de fleurs (*k*). Hérodote nous apprend que la victime ayant été conduite

(*f*) *Herodot. fol.* 67.
(*g*) *Valer. Max. fol.* 216. *Quint. Curt. fol.* 324.
(*h*) Xénophon Cyrop. tom. 1, f. 549. Diodore, tom. 4, fol. 525.
(*i*) *Fol.* 66, *Strabo, lib.* 15, *fol.* 224.
(*k*) Cyrop. tom. 1, fol. 175.

dans l'endroit consacré aux sacrifices, le Sacrificateur portant la tiare entourée de myrthe, commençoit par invoquer les Dieux, premiérement pour le Roi, ensuite pour toute la Nation en général. La victime immolée & coupée par morceaux, on étend ces morceaux sur le gazon, tandis qu'un Mage présent chante la naissance des Dieux. Cela fini, la personne qui avoit offert le sacrifice, pouvoit faire emporter la viande, & en disposer à son gré. A s'en rapporter à Hérodote, les Prêtres avoient pour habillement la tunique & la tiare; mais appellerons-nous tiare cette coëffure de la *Fig.* 5, sous la 86? Cette *Fig.* 5, au sentiment de Le Brun, est un Sacrificateur; si cela est, de deux choses l'une, ou toute couverture de tête indistinctement doit être appellée tiare, conformément à Hérodote, ou les figures ci-dessus ne sont point des Sacrificateurs.

Des Mages. Quant aux Mages dont il est souvent fait mention dans l'Histoire, l'opinion la plus probable (*l*) est qu'on donnoit ce nom à une secte religieuse, dont aucune condition n'étoit exclue, & qui n'étoit distinguée par aucun habillement particulier. Darius, selon Quinte-Curce (*m*), faisoit porter le feu sacré sur un autel d'argent, accompagné des Mages & d'un nombre de jeunes gens vêtus de robes de pourpre. On trouve la forme de ces autels sur un tombeau près de Persepolis (*n*), devant la *Fig.* 86, avec le feu sacré. (*Voyez* derriere cette figure.)

Il

(*l*) Carlo dati postille alla vita d'Appelle, fol. 134.

(*m*) Fol. 170.

(*n*) Voyage par la Moscovie en Perse, tom. 2, fig. 158.

Des marques de deuil.

Il paroît que les Perſes ſe raſoient dans le deuil ; du moins le firent-ils à la mort de Magiſtius (*o*), raſant auſſi leurs chevaux & leurs bêtes de charge. On croit encore qu'ils enterroient les morts (*p*), élevant un tertre ſur les ſépultures, & célébrant les funérailles par des feſtins funebres. Nous ignorons les autres cérémonies obſervées dans les enterrements, qui ſemblent avoir varié dans les différents temps. Il paroît néanmoins que dans aucun temps les Perſes n'ont brûlé les morts ; ils élevoient des mauſolées ſomptueux à la mémoire de leurs Rois, à en juger du moins par les récits des Voyageurs.

De l'architecture.

L'architecture Perſe tenoit du goût Égyptien : c'étoit des colonnes longues, maigres, & toujours cannelées, avec des chapiteaux & des baſes d'une forme bizarre ; des portes quarrées, c'eſt-à-dire, ſans cintre : & juſqu'aux ornements, tout ſent le goût du Peuple, dont les Perſes apprirent cet art. (*Voyez* Paul Lucas & Corn. Le Brun.)

Réflexions ſur les monuments de Perſepolis.

Nous finirons cet Article par remarquer l'eſpece de contradiction qui ſe trouve entre les monuments de Perſepolis, ceux des Romains, & les détails que les anciens Auteurs nous ont tranſmis ſur l'habillement des Perſes ; ceux-ci ne laiſſent d'abord aucun doute. L'origine & l'uſage ſucceſſif qu'en firent pluſieurs Nations, nous ſont fidélement tranſmis ; la forme en eſt décrite par pluſieurs Auteurs d'une façon à mériter notre confiance : les monuments de Perſepolis s'y accordent, ſi ce n'eſt le pallium qu'on ne trouve

(*o*) Hérodote, fol. 614. | *Herodot. lib. 7, cap. 9, fol. 245.*

(*p*) Xénophon Cyrop. t. 2, f. 198.

jamais, & la chlamyde que je n'ai remarquée que deux fois: l'un & l'autre eſt cependant nommé entre leurs habillements; donc les monuments de Perſepolis ſe trouvent conformes aux deſcriptions, mais diſcordants avec les monuments Romains, où nous croyons voir l'habillement des Perſes. On remarque que l'homme qui enfonce (*q*) un poignard dans le ventre d'un lion, d'un griffon, ou autre animal, ſur les monuments de Perſepolis, habillé comme la 5me. *Fig.* de celles qui ſont placées en file, eſt une repréſentation de Mithras: ces myſteres étoient originairement Perſes, ils furent introduits & repréſentés chez les Romains, ici par une femme ailée, là par un jeune homme vêtu en Phrygien. Cependant Leonardo Agoſtini (*r*) rapporte un paſſage de Lucien & de Lutatius, par leſquels il paroît que Mithras portoit toujours la tiare & l'habit des Perſes: mais ſur une pierre gravée qu'il rapporte (*s*), Mithras eſt repréſenté avec le bonnet Phrygien, une tunique courte & des brodequins ſans caleçons, en tout ſemblable à la figure de Mithras, rapporté par Lorenzo Pignoria (*t*) dans ſes Annotations ſur les images des Dieux de Cartari. Comment accorderons-nous cette contradiction des monuments? Par la différence des époques, qui aſſurément laiſſent entre elles un intervalle de pluſieurs ſiecles. Suppoſé que les monuments de Chilminar ſoient les reſtes de l'ancien Perſepolis, dont Alexandre (*v*) brûla le ſuperbe Pa-

(*q*) L'Abbé Banier, Mytholog. tome 3, fol. 169.

(*r*) *Gemme antic. pars* 2, *f.* 42.

(*s*) *Idem, pars* 2, *fol.* 77.

(*t*) Imag. delli Dei degli antichi, fol. 274.

(*v*) *Strabo, lib.* 15, *fol.* 222.

lais, & que les figures repréſentées ſur les débris ſoient des Perſes ou des Medes, tels qu'ils étoient avant cette époque, il ſera vrai pour lors que toute contradiction ceſſe; auſſi peut-on ſuppoſer que cet habillement s'eſt confondu après la deſtruction de leur Monarchie, & s'eſt mêlé avec l'habillement des Syriens, & peut-être des Grecs, par rapport aux Succeſſeurs d'Alexandre. Les Perſes étant tombés ſous la domination d'Arſace, Roi des Parthes, environ l'année 250 avant l'ére chrétienne (*u*), il eſt probable qu'ils prirent alors l'habillement du vainqueur, & dès-lors les deux Nations ſe confondirent pour l'habillement & pour les mœurs. Cette conjecture s'accorde avec les détails que les Anciens nous ont tranſmis; elle s'accorde auſſi avec les monuments Romains, qui remontent juſqu'à la domination des Arſacides, dont la race continua de regner en Perſe l'eſpace de 480 ans, juſqu'à ce qu'Artaxerxès, deſcendu des anciens Perſes, vainquît Artabane, & rendit aux ſiens la domination vers l'année 230 de l'ére chrétienne. Il ne ſera pas inutile de remarquer que les monuments de Perſepolis ſont de mauvais goût, & d'une exécution encore plus mauvaiſe. Selon l'aveu de Corneille Le Brun (*x*), les regles de l'art n'y ſont pas obſervées, les nudités n'ont d'autres formes que le contour; de là les épaules & les bras ſans les plis ſaillants, que devroit avoir l'habit qui les couvre; tous les plis ſont ſeulement marqués par des lignes creuſes; le

(*u*) Muratori annali d'Italia, t. 2, fol. 25.

(*x*) Corneille Le Brun, voyages par la Moſcovie en Perſe, tome 2, fol. 219.

mouvement eſt roide & uniforme, circonſtances qui dénotent l'enfance de l'art. Quelle différence ne verroit-on pas ſi ces figures étoient maniées par des Artiſtes Grecs? de quelle grace & de quelle nobleſſe cet habillement ne ſeroit-il pas accompagné?



CHAPITRE SEPTIEME.

De l'habillement des Phéniciens, Carthaginois, Numides, Mauritaniens & Celtibériens.

Les monuments nous apprennent peu de choſe ſur l'habillement Phénicien. On a lieu de croire qu'il ne différoit guere de celui des Syriens & des Égyptiens; ces derniers, cependant, ne portoient point de caleçons. Deux médailles d'Élagabale (*y*) repréſentent cet Empereur en habit de Prêtre Phénicien ou Syrien, (*Voyez* Muratori *z*). Comme Sacrificateur du Dieu Élagabale *, dans la ville de Meſa en Syrie, il affectoit de porter cet habit, même à Rome, mépriſant l'habillement Grec ou Romain. Il eſt repréſenté ſacrifiant au Soleil ſur l'une des médailles, portant une tunique longue à manches, attachée par devant avec une eſpece d'agraffe. Sur l'autre médaille (*Fig.* 92.), il porte une tunique ſemblable, avec cette différence, que les manches

(*y*) Diſcours ſur la Religion des anciens Romains par Du Choul, fol. 217.

(*z*) Annal. d'Italia, tom. 1, fol. 559, 560 & 564.

* Élagabale eſt le ſoleil en langue Phénicienne. Hérodien, fol. 204.

ſont courtes, & qu'il porte la chlamyde au deſſus. Il eſt dans la ſituation de verſer de l'encens ou quelque liqueur ſur le feu, tenant une palme dans l'autre main. Le retrouſſement particulier de ſa robe étoit peut-être un diſtinctif des Prêtres. La petiteſſe des médailles empêche de diſtinguer les détails de cette tunique, ou d'appercevoir de quelle maniere les plis ſe décident ſur les reins; peut-être eſt-ce un morceau d'étoffe qui enveloppe ſeulement le bas du corps, comme on a vu chez les Égyptiens. Selon Hérodien (*a*), *Élagabale étoit vêtu d'une robe qui lui deſcendoit juſqu'aux talons, avec de grandes manches à la mode des Barbares; il avoit une chauſſure qui lui prenoit depuis les pieds juſqu'à la ceinture, avec un habit de deſſus, couvert de bandes de pourpre & brodé d'or, & ſur la tête une couronne enrichie de pierres précieuſes.*

Les Phéniciens (*b*) portoient donc des tuniques longues, à longues manches, comme les autres Barbares. Un Marchand Phénicien (*c*), dans l'ancien manuſcrit du Térence, de la Bibliotheque du Vatican, porte un habit rayé.

Selon Hérodote, (*d*) les Phéniciens avoient pour armes le caſque ſemblable à celui des Grecs, des cuiraſſes de toile, le bouclier rond, la lance & le dard. Hercule étoit en grande vénération chez ce Peuple. Ce qu'on vient de dire s'entend également des Sidoniens & des Tyriens, inventeurs de la belle couleur de pourpre. Strabon (*e*) remarque que le grand

(*a*) Fol. 204.

(*b*) Philoſtrate, images de plate peinture, fol. 667.

(*c*) Hiſtoire de l'Art, t. 1, f. 121.

(*d*) *Herodoto, lib. 7, c. 7, f.* 240.

(*e*) *Lib. 16, fol.* 246.

nombre de Teinturiers rendoit Tyr très-habitée & très-riche. Il ajoute que les maiſons de cette Ville avoient quantité d'étages, & qu'elles étoient d'une extrême hauteur.

Des Carthaginois.

Les Carthaginois, originairement Phéniciens, étoient vraiſemblablement vêtus de même; ils ſont repréſentés en tuniques longues, ſur les peintures du Virgile de la Bibliotheque du Vatican. Saumaiſe (*f*) prouve par pluſieurs paſſages de Plaute, qu'anciennement les Carthaginois portoient de ces tuniques à longues manches : du temps de Tertullien elles reſſembloient à la Dalmatique, c'eſt-à-dire qu'elle étoit d'une longueur médiocre, & ſans ceinture; mais ces mêmes peintures nous montrent toujours les gens d'une condition médiocre habillés de la tunique courte : elles nous apprennent auſſi l'habillement des femmes aſſez ſemblable à celui des femmes Grecques. Didon allant à la chaſſe, eſt repréſentée avec une tunique (*g*) ou robe de pourpre, ceinte par une agraffe d'or, avec la chlamyde de couleur de pourpre (*Picta*), & les cheveux noués avec des rubans de fil d'or : cet habillement n'étoit pas celui dont les femmes ſe ſervoient communément; c'étoit, ſuivant Servius & les autres Commentateurs, un équipage de chaſſe, comme on remarque par la chlamyde, qui étoit un manteau de voyage ou de chaſſe, de même que la tunique ceinte fort haut, comme à la *Fig.* 14. de Diane, & la chlamyde *Fig.* 15.

On voit par un paſſage de Juſtin (*h*), que les Prêtres

(*f*) *In Tertuliani, lib. de pallio notæ, fol.* 98.

(*g*) *Eneid. lib.* 4, ℣. 137, 139.

(*h*) *Juſtin. lib.* 19, *fol.* 29, *c.* 2.

portoient des habits de pourpre, & le bandeau *Infula.* Dans le deuil les Carthaginois étoient mal vêtus, & ſans ceinture (*i*), preuve qu'ils s'en ſervoient dans l'habillement ordinaire. Nous n'avons pas beaucoup de particularités ſur la façon de s'armer des Carthaginois. Les naturels du Pays, ſuivant Plutarque (*k*), combattoient tout couverts de fer, avec la chlamyde au deſſus. Communément ils avoient à leur ſolde des étrangers Africains, Numides, Mauritaniens, Celtibériens & Gaulois. Suivant Plutarque (*l*), les boucliers des Carthaginois étoient tous blancs; Tite-Live (*m*) remarque qu'entre le butin que fit Lucius Marcius, en forçant le camp des Carthaginois en Eſpagne, il y avoit un bouclier d'argent ſur lequel la figure d'Aſdrubal étoit gravée, & du poids de 138 livres: c'étoit un de ces boucliers votifs dont nous avons parlé ailleurs.

Des Numides.

Les Numides & les Mauritaniens ſont les ſeuls parmi les Peuples d'Afrique que les monuments paroiſſent avoir diſtingués. La colonne Trajane, dont Ciaconus & Bellori ont donné l'explication d'après le témoignage des Hiſtoriens, contient quelques figures qui paroiſſent avoir échappé à ces Auteurs. Elles ſont à cheval, & paroiſſent clairement déſigner des Numides par le rapport qu'elles ont avec la médaille (*n*), *Fig.* 89, repréſentant ou Juba, Roi des Numides, ou bien ſon fils Juba, Roi des Mauritaniens. Il eſt

(*i*) Plut. Hommes illuſtres, t. 3, fol. 49.

(*k*) Tome 3, fol. 49.

(*l*) Vies des Hommes illuſtres, tome 3, fol. 47.

(*m*) *Decad.* 3, *lib.* 5.

(*n*) Agoſtini ſopra le Medaglie, dialogo 6, fig. 1.

remarquable par ſes cheveux, qui ſont bouclés d'une façon toute particuliere, & qui ne ſe trouvent que ſur la colonne Trajane (*o*), à une troupe de cavalerie auxiliaire des Romains : ils ſont à cheval ſans ſelle, ou même ſans couverture, à la maniere du Pays, & comme faiſoit encore Maſſiniſſa à l'âge de 80 ans (*p*). Lipſe (*q*), & Strabon (*r*), dépeignent les Numides tels que la *Fig.* 90 : l'habillement eſt une tunique ſans manches ; mais de la maniere qu'ils ſont repréſentés ſur la colonne Trajane, on douteroit s'ils n'ont point un petit *Sagum* pardeſſus. Ils ont les bras & les jambes nuds, tout ſemblables à la *Fig.* 90, portant des boucliers faits de peaux, de forme ronde ou ovale ; ſelon Strabon, avec des piques, ou, comme s'exprime Tite-Live (*s*), des dards ou des javelines : l'adreſſe avec laquelle ils ſavoient manier leurs chevaux, les diſpenſoit même de l'uſage de la bride. (*t*)

Des Mauritaniens.

Les médailles qu'on trouve avec l'inſcription *Mauritania*, repréſentent des hommes vêtus d'une tunique, tenant une pique d'une main & un cheval de l'autre. Quelques petits bas-reliefs de l'arc de Conſtantin repréſentent des Archers Maures ou Mauritaniens (*v*), ayant les cheveux & même la barbe bouclés. (*Voyez* Strabon.) Ils ſont vêtus de tuniques larges à manches, ſans armes défenſives, (*Fig.* 91.)

Tou-

(*o*) Fol. 43.
(*p*) *Appian. Alexandrin. f.* 41.
(*q*) *De militiâ Rom. l.* 3, *dial.* 8.
(*r*) *Lib.* 17, *fol.* 309.
(*s*) *Livii, lib.* 35.
(*t*) Tite-Live, liv. 45. Hérodien, fol. 287.
(*v*) *Veteres arcus Auguſtorum, fol.* 46.

Toutes les Nations Africaines, ſuivant le même Auteur (*u*), s'habilloient à peu près de la même maniere, portant des habits larges & ſans ceintures, & ſe couvrant auſſi de peaux de lions, de léopards, d'ours ou d'autres animaux.

Des Celtibériens ou Eſpagnols.

Les Eſpagnols (*w*) portoient des tuniques blanches, bordées ou rayées de pourpre, diſtinction remarquable ſi on pouvoit la généraliſer à toute la Nation; mais le Pays qui comprend l'Eſpagne, appellé Ibéria par les Grecs à cauſe de la riviere Iberus (*x*), étoit habité par différents Peuples, dont on trouve les noms dans Strabon (*y*), & qui probablement différoient entre eux dans la maniere de s'habiller. Diodore de Sicile (*z*) dit que les Celtibériens portoient le *Sagum* noir, & velu d'une eſpece de laine qui reſſembloit fort au poil de chevre. Valere-Maxime (*a*) en diſant *Sagulum Eſpagnol*, paroît le diſtinguer du *Sagulum Romain*; la différence conſiſtoit ſans doute dans la matiere ou dans la couleur. Au ſujet de quelques Soldats qui portent le ſagum avec une eſpece de cappe ſur le dos pour s'en couvrir la tête, Ciaconus (*b*) a remarqué que les manteaux avec des cappes étoient Eſpagnols ou Luſitaniens. Quelques figures ſur l'arc de Septime-Sévere (*c*) portent le ſagum, comme la *Fig.* 93. Bellori (*d*) l'appelle *Lacerna Cucullata;* cependant des monuments Égyptiens, Étruſques, & autres, rapportés par

(*u*) *Lib.* 17, *fol.* 309, 310.
(*w*) Liv. décad. 3, liv. 2.
(*x*) *Plin. lib.* 3, *cap.* 3.
(*y*) *Lib.* 3.
(*z*) Tome 2, fol. 243.
(*a*) *Lib.* 5, *cap.* 1.
(*b*) Not. 243, ſur la colonne Trajane.
(*c*) *Veteres arcus Auguſtorum*, *tab. C.*
(*d*) *Colon. Anton. fol.* 56.

M. Caylus (*e*), prouvent l'ufage de la cappe trop ancien & trop général pour l'attribuer aux feuls Efpagnols; felon Juvenal (*f*) les Gaulois Aquitaniens en avoient l'ufage. Il eft vrai que la cappe fe trouve communément attachée à la tunique, & que les figures dont parle Ciaconus, la portent non pas au *Pallium* ou à la *Palla*, comme il s'explique, mais attachée au *Sagum* ou à la *Lacerna.* * C'eft de cette façon qu'elle pourroit diftinguer les Efpagnols.

Juvenal (*g*) attribue le *Cucullus* aux Marfes & aux Sabins, Peuples aufteres, & vivant continuellement expofés aux injures de l'air; mais ici la penfée du Poëte n'eft point que le *Sagum Cucullatum* ait été tellement particulier aux Marfes & aux Sabins, que dans d'autres parties de l'Italie les Matelots, les Laboureurs, & autres gens du Peuple, vivant durement (*h*), ne s'en foient auffi fervis. Il cite feulement les Marfes & les Sabins, parce qu'ils étoient les moins corrompus de l'Italie. Pour cette raifon il leur fuppofe un habillement auffi éloigné du luxe général, que le *Sagum Cucullatum* pouvoit différer des habillements en vogue, non-feulement à Rome, mais encore dans les autres Villes les plus opulentes de l'Italie. L'utilité de cette cappe en perpétua la mode dans les Pays orientaux de l'Europe.

(*e*) Recueil d'antiq. tome 5, pl. 16, 45.

(*f*) *Satyra* 8.

* Nous prouverons à l'Article des Romains, que la *Lacerna* avoit la même forme que le fagum & la chlamyde.

(*g*) *Satyra* 3, ℣. 146.

(*h*) Calmet, Commentaire fur la Regle de St. Benoît, rapportée par Mr. Paquot dans fes Notes fur Molanus, *de Hift. SS. Imaginum, fol.* 515.

Les Ordres Religieux l'ont pris comme ſymbole de la vie humble & laborieuſe à laquelle ils ſe conſacroient. Cet habillement, qui paroît ſingulier de nos jours, ne l'étoit point alors ; tout ce qui étoit Manœuvre ou Artiſan s'en ſervoit.

Sur une médaille avec l'inſcription *Hiſpania, Fig.* 94, on trouve la repréſentation d'une femme qui a la tête couverte d'un bonnet ; elle eſt vêtue d'une tunique à ceinture ſous le ſein & ſur les hanches ; elle eſt chauſſée de brodequins, & tient d'une main deux épis, de l'autre un bouclier & deux javelots. Cela ne prouve pas, au reſte, le Coſtume Eſpagnol, cette médaille doit ſe prendre pour emblême de la fertilité du Pays & de l'humeur belliqueuſe de ſes habitants.

Les habitants des Iſles Baléares (*i*), célebres dans l'antiquité pour leur adreſſe à ſe ſervir de la fronde, ſont les premiers qui ſe ſoient vêtus du *Laticlave* *. Ils combattoient ſans ceinture, ayant trois frondes à l'entour de la tête, & le bouclier attaché au bras. Ils tenoient auſſi à la main un dard, dont la pointe étoit durcie au feu. Les Eſpagnols, ſelon Diodore (*k*), ſe ſervoient de caſques de fer, ornés de panaches de couleur pourpre. Les boucliers de ces Peuples étoient auſſi longs & auſſi légers que ceux des Gaulois ; je parle des Provinces limitrophes des Gaules. Dans les autres c'étoient des boucliers creux & arrondis, comme ceux des Romains ou des Africains (*l*). On ignore la forme parti-

(*i*) *Strabo, lib.* 3, *fol.* 69.

* Voyez cet Article chez les Romains.

(*k*) Tome 2, fol. 243.

(*l*) *Lipſius de militia Romana, lib.* 3, *dial.* 1, *analecta.*

culiere qu'avoient les caſques Celtibériens; mais une médaille d'Auguſte (*m*), avec l'inſcription *Hiſpania recepta*, (à côté de la *Fig.* 93.) offre la forme des boucliers Eſpagnols, *Scuta*. Ces Peuples portoient auſſi des bottines ou jambieres tiſſues de poil, comme à la *Fig.* 94; chauſſure qui les diſtingue des autres Nations barbares.

Les Eſpagnols avoient des épées fort courtes (*n*), pointues & tranchantes de deux côtés, ils ſe ſervoient auſſi d'un poignard d'un pied de long. La médaille (à côté de la *Fig.* 93.) repréſente une pique dont le fer eſt très-alongé, de même qu'une épée d'une forme très-ſinguliere, & probablement en uſage chez ces Peuples. Ils ſe ſervoient de dards entiérement de fer, & à pluſieurs crochets (*o*) : ce ſont autant de détails qu'il ne faut pas rejetter comme minutieux, puiſqu'ils appartiennent à une Nation plutôt qu'à une autre, & ſervent à caractériſer celles qui n'ont pas laiſſé d'autres monuments. Les Luſitaniens (*p*) avoient des boucliers de deux pieds de large, & concaves en dehors, qu'ils attachoient par une courroie, probablement à l'entour du col, puiſque cette arme n'avoit ni anſe, ni poignet. Leurs cuiraſſes étoient de lin; ils portoient des caſques, ſurmontés de hauts panaches, quelquefois tiſſés de nerfs; ils s'armoient tantôt d'un poignard, tantôt d'une pique garnie d'une pointe de cuivre; généralement ils tenoient à la main pluſieurs dards. Les Montagnards de la partie ſeptentrionale

(*m*) J. Audaens Roomſche Mogentheydt, fol. 173.

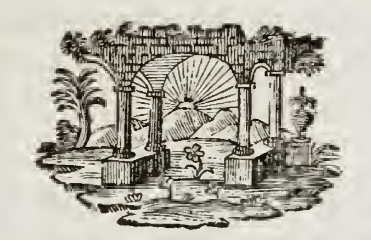
(*n*) Tite-Live, décad. 3, liv. 2.

(*o*) *Appian. Alexand. lib.* 5, *f.* 524.

(*p*) *Strabo, lib.* 3, *fol.* 64.

de l'Eſpagne, comme les Aſturiens, les Cantabres, &c. ſe couvroient d'un ſagum noir. Les tuniques des femmes, ſuivant Artemidore, cité par Strabon (*q*), étoient faites en feuillages; d'autres portoient des ornements bien barbares, ſavoir, des colliers de fer, avec des branches qui s'élevoient de deux côtés en avant du front au deſſus de la tête, & qui ſervoient ſouvent à ſupporter une eſpece de voile, avec lequel on faiſoit ombre ſur le viſage; d'autres s'attachoient à l'entour du cou un collier ou bande, qui, remontant juſques à la hauteur des oreilles, s'élevoit enſuite en s'élargiſſant, & ſe recourboit en dehors. Il y en avoit qui ſe déracinoient les cheveux ſur le front; d'autres les faiſoient monter autour d'une épingle d'un pied de long, qu'elles s'attachoient ſur la tête, & les recouvroient enſuite d'un voile noir. On croit reconnoître dans tous ces ajuſtements bizarres, l'origine de pluſieurs modes qui ont eu lieu dans des temps poſtérieurs.

(*q*) *Strabo, lib.* 3, *fol.* 68.





LIVRE QUATRIEME.

De l'habillement des Hébreux.



CHAPITRE PREMIER.

De l'habillement des Femmes.

De la tunique.

LE défaut des monuments, comme nous avons obſervé plus haut, ne permet pas de détailler l'habillement des Hébreux. Comme les tuniques étoient à peu près les mêmes chez toutes les Nations, je crois pouvoir dire que celles des femmes Juives étoient ſemblables à celles des Grecques; elles étoient ſans manches, les climats qu'elles habitoient n'exigeant pas qu'on fût totalement couvert, & la corruption des mœurs n'ayant pas encore introduit ces loix de bienſéance qu'on fut obligé de garder dans la ſuite, avec une telle rigueur, qu'à peine le viſage pût reſter découvert.

Du temps des Rois (*s*) les filles portoient de longues tuniques de diverſes couleurs; c'eſt ce que l'Écriture dit en particulier de la fille de David. Quelques médailles de Veſpaſien & de Tite, avec l'inſcription *Judea capta*, repréſentent cette Nation ſous l'emblême d'une femme, (*Fig.* 95.) vêtue d'une tunique à manches courtes. La *Fig.* 97. a des manches longues; &, ſi je ne me trompe, la médaille 96.

(*s*) *Regum lib.* 2, *c.* 15, ℣. 18.

laiſſe appercevoir une ſeconde tunique à manches très-courtes; la tunique longue, & à longues manches, qui paroît pardeſſous, eſt proprement la *Stola* des Romains. La ceinture (*Zona*) (*t*) étoit d'une matiere riche, ſuivant l'expreſſion du Prophete.

Du *Pallium.*

Les femmes ſe ſervoient du *Pallium* (*v*), on le reconnoît à la *Fig.* 97, ſa forme étoit ſemblable à celui des femmes Grecques *. On trouve dans Iſaie le détail des ajuſtements des filles Juives à l'époque du plus grand luxe chez ce Peuple (*u*). *En ce jour*, dit le Prophete, *le Seigneur leur ôtera leurs chauſſures magnifiques, leurs croiſſants d'or, leurs colliers, leurs carcans, leurs bracelets, leurs mitres, leurs rubans de cheveux, leurs anneaux de jambes, leurs chaînes d'or, leurs boîtes de parfum, leurs pendants d'oreilles, leurs bagues, les pierreries qui leur pendent ſur le front, leurs habits à changer, leurs petits manteaux,* (Palliola,) *leurs habits de lin, leurs aiguilles, leurs miroirs, leurs tuniques de grand prix, leurs*

De l'ajuſtement des femmes en général.

(*t*) Iſaïe, chap. 3, ℣. 18.

(*v*) *Geneſis, cap.* 24, ℣. 65.

* L'Auteur des Obſervations hiſt. & crit. ſur les erreurs des Peintres, Sculpteurs, &c. tome 1, fol. 38, ſuppoſe que les femmes Juives, au-lieu de robes longues traînantes & fermées, les portoient fort courtes, reſſemblantes plutôt à de grandes veſtes; ou bien ſi elles avoient des robes longues, qu'elles étoient du moins ouvertes pardevant, depuis la ceinture juſques au bas, ſous leſquelles elles avoient de vaſtes caleçons terminés un peu au deſſus de la cheville du pied. L'Auteur ſe fonde ſur ce que les femmes portoient des anneaux aux jambes, ornement, dit-il, ſuperflu, ſi les femmes euſſent porté des robes longues & fermées. Nous ne croyons pas cependant qu'aucun Peintre s'aviſe jamais de traveſtir ainſi la ſainte Vierge en Sultane, en lui donnant cet habillement, qui eſt celui qu'on porte dans le Serrail.

(*u*) Iſaïe, chap. 3, ℣. 18 & ſuiv.

bandeaux & leurs habillements légers, & leur parfum ſera changé en puanteur; leur ceinture, en une corde; leurs cheveux friſés, en une tête nue ſans cheveux; leurs bandes de corps, en un cilice. Ézéchiel (*w*) parle de la maniere ſuivante des filles de Jéruſalem : *Je vous ai donné des robes en broderies, & une chauſſure magnifique; je vous ai donné une ceinture de lin le plus beau, & je vous ai revêtue des habillements les plus fins & les plus riches; je vous ai parée des ornements les plus précieux; je vous ai mis des bracelets aux mains, & un collier autour du col; je vous ai donné un ornement pour vous mettre ſur le front, & des pendants d'oreilles, & une couronne éclatante ſur votre tête. Vous avez été parée d'or & d'argent, & vêtue de fin lin & de robes en broderies de diverſes couleurs. . . . .*

Les Interprêtes ne ſont pas d'accord ſur la ſignification des termes appropriés à ces divers ajuſtements, il eſt apparent qu'ils ne différoient guere de ceux des Grecs.

De la coëffure. Les femmes ſe friſoient ou boucloient les cheveux; elles avoient de plus une mitre pour ornement, c'étoit un ruban (*x*) ou choſe ſemblable, ſervant à orner ou lier les cheveux. On ne rencontre nulle part ſur les monuments d'aucune Nation, cet ornement qui pendoit au nez, ou qui pendoit ſur le front; quoique clairement énoncé dans l'Hébreu, des Interprêtes croient (*y*) que cet ornement (*neſem*) qui

(*w*) Chap. 16, ℣. 10 & ſuiv.

(*x*) Explication des textes difficiles de l'Ecriture-Sainte, tome 1, fol. 258.

(*y*) *Gaſp. Bartolini de inauribus veterum, fol.* 14 & 15.

qui pendoit ſur la partie ſupérieure de la bouche, deſcendoit du front; d'autres (z) le mettent ſur le nez; pour moi je crois plutôt qu'il étoit quelque part attaché près de la partie ſupérieure des oreilles, & qu'il traverſoit les joues entre le nez & la bouche, d'autant que, ſelon quelques Interprêtes, c'étoit un ornement pour les oreilles & les narines.

Des ornements.

Les pendants d'oreilles étoient ſans doute ce qu'ils ſont encore de nos jours, des eſpeces d'anneaux enrichis de quelques pierres précieuſes. Les couronnes, dans le ſens d'Ezéchiel, étoient, ou un diadême, ou ſimplement une couronne de fleurs, dont les femmes ſe paroient les jours de fête. Jérémie (*), dans ſes Lamentations, fait alluſion à ces couronnes. Les carcans, colliers, ou filets de perles, approchoient ſans doute de la forme des colliers des Grecs, comme auſſi les bracelets, en obſervant cependant que la Loi Judaïque défendoit la repréſentation d'un animal quelconque.

De la légéreté, & fineſſe des étoffes.

Les tuniques (*Sindones*) de grand prix, étoient celles qui ſe portoient immédiatement ſur le corps. Les femmes Juives mettoient au deſſus une autre tunique plus riche encore, ou de différentes couleurs, rayée, ou plutôt de couleurs changeantes. Ce que le Prophete appelle les habillements les plus fins & les plus riches, ne ſauroit ſe commenter autrement qu'en attribuant aux femmes Juives ces ſortes d'étoffes fines & tranſparentes, qui, ſelon Séneque & Horace, expoſoient comme nuds tous les membres du corps. Les bandes dont parle le Texte, paroiſſent diſtinguées

(z) Calmet ſur le ℣. 12, ch. 16, d'Ézéchiel.

(*) *Cap.* 5, ℣. 16.

de la ceinture. Ce pourroit être de ces bandes larges qu'on portoit immédiatement ſur le corps pour avoir la taille plus fine & plus dégagée.

Du voile.

Les femmes n'avoient pas généralement la tête couverte, puiſque nous liſons qu'Abimelech (*a*) *ſachant que Sara étoit la femme d'Abraham, la lui rendit, & dit enſuite à Sara: J'ai donné mille pieces d'argent à Abraham, afin qu'en quelque lieu que vous alliez, vous ayez toujours un voile ſur les yeux devant tous ceux avec qui vous ſerez.* Ce voile peut être pris pour le *Cyclas* des Grecs.

De la chauſſure & ornements.

La chauſſure conſiſtoit dans des ſandales (*b*) liées avec des rubans, au travers deſquels on voyoit la blancheur du pied. Les Interpretes ne ſont pas d'accord ſur la ſignification des croiſſants, que les femmes plaçoient ſur le cou du pied, ſelon quelques-uns, & qui ſervoient de boucles, ſelon Balduinus (*c*). Les anneaux, ſuivant (*d*) Buonaruoti, étoient aux jambes, ce que les bracelets étoient aux bras; les ornements étoient pour l'ordinaire d'or ou d'argent. Éliézer (*e*) fit préſent à Rebecca des pendants d'oreilles, & des anneaux. Au reſte, ces paſſages d'Iſaie & d'Ézéchiel ont ſervi de matiere à une foule de Commentaires ſur la véritable ſignification du Texte Hébreu : recherche juſques à préſent infructueuſe; le plus court ſera de prendre chez les Grecs, ou même chez les Romains, de quoi parer les femmes Juives.

(*a*) *Geneſis*, *cap.* 20, ℣ 16.

(*b*) *Cant. cap.* 7, ℣. 1. *Judith*, *cap.* 10, ℣. 3.

(*c*) *De calceo antiquo*, *fol.* 85.

(*d*) Oſſervazioni ſopra alcuni frammenti di vaſi antichi di vetro, fol. 200.

(*e*) *Geneſis*, *cap.* 24, ℣. 47.

CHAPITRE SECOND.

De l'habillement des Hommes.

Des cheveux, barbe, & bonnet.

LES hommes alloient généralement tête nue. Calmet (*f*) obſerve que le mot *Bonnet* ne ſe trouve pas même dans la langue Hébraïque, ſinon pour ſignifier les bonnets des Prêtres ou des Lévites. Lorſque les Juifs vouloient ſe couvrir la tête, ils ſe ſervoient d'un pan de leur manteau; ils ne portoient pas les cheveux longs, puiſque c'étoit la diſtinction des Nazaréens, conſacrés au Seigneur. Je ne ſaurois croire, avec Calmet (*g*), que les Prêtres ſe coupaſſent les cheveux, & portaſſent continuellement le bonnet. Quelques-uns s'environnoient la tête (*h*) d'une eſpece de bande, à la maniere des Babyloniens : c'étoit un ruban de la largeur du petit doigt; ſelon Solerius (*i*), les Juifs ont dans tous les temps porté la barbe.

De la tunique.

Jacob fit à Joſeph (*k*) une tunique de pluſieurs couleurs: ailleurs ſes freres (*l*) lui ôtent ſa tunique longue *de pluſieurs couleurs*. Les Juifs en avoient de courtes & de longues, à longues manches, ſans qu'on puiſſe cependant ſe perſuader qu'ils les aient ornées de bandes qui deſcendoient de chaque côté de la poitrine juſqu'en bas, comme le veut

(*f*) *Comment. tom.* 6, *fol.* 31.
(*g*) Diſſertation ſur les habits des anciens Hébreux, tom. 6, fol. 31.
(*h*) St. Mathieu, chap. 23, ℣. 5.
(*i*) *Anſ. Solerius de Pileo, f.* 16.
(*k*) *Geneſis, cap.* 37, ℣. 3.
(*l*) *Geneſis, cap.* 37, ℣. 23.

Buonaruoti (*m*), comme auſſi ſont repréſentés les Apôtres ſur les anciens monuments du Chriſtianiſme. Selon Calmet (*n*), l'ouverture de la tunique autour du cou étoit ronde, comme chez les Grecs. Les perſonnes diſtinguées portoient à la Ville des tuniques longues : *Gardez-vous*, dit le Seigneur (*o*), *des Docteurs de la Loi, qui aiment à ſe promener avec des longues robes, & à être ſalués dans les places publiques.* Ces longues robes étoient communes aux Nations Orientales : elles étoient à Rome l'habillement des femmes, ſous le nom de *Stola.* On trouve dans Calmet (*p*) que les Juifs, comme tous les Peuples de l'Orient, ſe deſhabilloient nuds en ſe couchant.

De la ceinture. Quelques Commentateurs fondés ſur ce paſſage de l'Écriture (*q*), où le Seigneur fit acheter une ceinture à Jérémie; & cet autre paſſage, où Éliſée dit à Gieſi (*r*), *Ceignez vos reins, prenez mon bâton en votre main, & allez-vous-en*, croient que les Juifs alloient communément ſans ceinture; mais on comprend aiſément qu'on peut entendre cela comme on entend le paſſage d'Horace, qui dit, *des Voyageurs ceints plus haut*, &c. voulant dire leſte & diſpos, parce qu'ordinairement ceux-là tiroient leur tunique pardeſſus la ceinture, qu'ils portoient bien haute; au-lieu que les gens qui faiſoient tout à leur aiſe, portoient la tunique plus lon-

(*m*) Oſſervazioni ſopra alcuni frammenti di vaſi antichi di vetro, fol. 87.

(*n*) Diſſert. ſur les habits, &c. tome 6, fol. 29.

(*o*) *Marc. cap.* 12, ℣. 38.

(*p*) Diſſert. ſur les hab. tom. 6, fol. 29.

(*q*) Jérémie, chap. 13, ℣. 1.

(*r*) *Regum, lib.* 4, *cap.* 4, ℣. 29.

gue, & peut-être la ceinture ſur les hanches : il ſe peut fort bien qu'à la maiſon on ait été ſans ceinture.

Du Pallium.

Le pallium avoit ceci de particulier, que par une loi de Moïſe (*s*), il étoit ordonné de faire avec de petits cordons, des houppes pour mettre aux quatre coins du manteau : *Parlez aux enfants d'Iſraël*, dit le Seigneur (*t*), *& dites-leur de faire des franges aux coins de leur manteau, (Pallium) & d'y mettre des rubans de couleur d'hyacinthe :* c'eſt le bleu céleſte. La Vulgate eſt ici contraire au Texte Hébreu, que Calmet a rendu par ces paroles : *Qu'ils faſſent des franges ſur les ailes de leurs habits, ... & qu'ils mettent ſur ces franges de l'aile, un fil (ou ruban) de couleur d'hyacinthe.* Il eſt queſtion des pans du manteau qui étoit quarré, & ſur les coins duquel il falloit mettre les houppes; car on lit dans le Deutéronome (*v*), *Vous ferez des houppes aux quatre extrémités de vos habits :* ce qui ne ſe peut entendre que du manteau, puiſque la tunique étoit ronde, & qu'on n'y mettoit point de franges : il y avoit donc une frange ou galon d'une couleur arbitraire tout le long du bord, & aux quatre coins il y avoit des houppes de couleur d'hyacinthe. Calmet donne au pallium la forme d'un quarré oblong; mais l'agraffe (*u*) qu'il lui ſuppoſe ne convient qu'à la chlamyde ou ſagum, que la médaille, *Fig.* 95, nous montre. Les Juifs ne ſe ſervoient point de caleçons ou haut-de-chauſſes,

(*s*) Deutéronome, chap. 22. ℣. 12.

(*t*) Nombres, chap. 15, ℣. 38.

(*v*) Deut. chap. 22, ℣. 12.

(*u*) Diſſertat. ſur les hab. comm. tom. 6, fol. 31.

puiſque Dieu ordonna aux Prêtres d'en porter (*w*) quand ils ſeroient en fonction.

De la chauſſure.

Quelques Auteurs ont dit que les Juifs ne portoient que rarement la chauſſure : il réſulte cependant des recherches de Calmet (*x*), que les Juifs mettoient, du moins en voyage des ſandales; l'Évangile le dit auſſi.

De l'habillement des Prophetes.

Les Prophetes ne s'habilloient point comme le reſte du Peuple. Élie ſe couvroit de peaux (*y*), Iſaie portoit un ſac ; ils mettoient l'un & l'autre une ceinture de cuir. Saint Jean (*z*) étoit vêtu d'une étoffe faite de poil de chameau, il portoit une ceinture de cuir à l'entour des reins. Ces ſaints Perſonnages ne ſe coupoient ni la barbe ni les cheveux. Vers le temps des Machabées pluſieurs Sectes commencerent à ſe diſtinguer parmi les Juifs; les Phariſiens entre autres, affecterent un extérieur impoſant.

Des Phariſiens.

Comme Moïſe, en exhortant le Peuple (*a*) à l'obſervation des Commandements de Dieu, avoit dit : *Vous les lierez comme une marque dans votre main, vous les porterez ſur le front entre vos yeux*; les Phariſiens prirent ces choſes à la lettre; ils portoient (*b*) du temps de Jeſus-Chriſt des bandes de parchemin, que l'Évangile appelle *Phylacteres*, ſur leſquelles étoit écrit quelque Commandement de Dieu ; ils les portoient plus larges, ces bandes, que le reſte des Juifs. Suivant Calmet (*c*), ils s'en entouroient la tête & les poi-

(*w*) Exode, chap. 28, ℣. 42.
(*x*) Diſſert. ſur les hab. tom. 6, fol. 33.
(*y*) Calmet, Préface générale ſur les Prophetes, tom. 5, fol. 56.
(*z*) St. Mathieu, ch. 3, ℣. 4.
(*a*) Deutéronome, ch. 6, ℣. 8.
(*b*) St. Mathieu, ch. 23, ℣. 5.
(*c*) Diſſertat. ſur les Phariſiens, Comment. tom. 7, fol. 272.

gnets, en guiſe de bracelets. Comme il a été obſervé plus haut que les Juifs ne ſe ſervoient pas de bonnets, il faut ſuppoſer que ces bandes de parchemin ſe mettoient à l'entour de la tête en forme de diadême, uſage qu'ils pouvoient avoir pris des Babyloniens. Les Phariſiens ſe diſtinguoient encore par des houppes ou des franges plus larges à leurs manteaux.

Du manteau de voyage.

Les Juifs portoient, à la guerre & en voyage, le *Sagum* ou la *Chlamyde*, comme les Grecs. *Voyez* la médaille *Fig.* 95, repréſentant un Hébreu captif. Alexandre (*d*) envoya une agraffe d'or à Jonathas, ce qui ſuppoſe l'uſage de la chlamyde, puiſque le pallium ne s'attachoit point avec une agraffe. D'ailleurs on lit dans le Livre des Juges (*e*), *Aod ſe fit une dague à deux tranchants, &c.... & la ceignit ſous ſon ſagum.* Les Septante ont traduit *Mandua*, habit dont les Perſes ſe ſervoient à la guerre; mais Calmet obſerve que l'original dit ſimplement habit, comme qui diroit habit de Voyageur.

Du deuil & de la pénitence.

Dans le deuil les Juifs ſe coupoient ou raſoient les cheveux & la barbe (*f*), & ils ſe couvroient de ſacs & de cilices, c'eſt-à-dire, d'un habit de groſſe laine, ou de poil de chameau ou de chevre; ces cilices étoient ou noirs ou bruns. L'habillement de deuil ſe bornoit, ſuivant Calmet, à une ceinture groſſiere au deſſus de la tunique; mais il eſt plus vraiſemblable que l'Écriture, par l'expreſſion *ſe ceindre*

(*d*) *Machab. lib.* 1, *cap.* 10, ℣. 89.

(*e*) *Cap.* 3, ℣. 16.

(*f*) Calmet, diſſert. ſur les habits des anciens Hébreux, tom. 6, fol. 32.

de facs, a entendu couvrir, envelopper le corps, d'autant qu'elle veut parler d'un habillement de mortification, à quoi n'auroit guere fervi une fimple ceinture au deffus de la tunique. On lit que Judith jeûnoit tous les jours, & portoit fur fes reins un cilice. Ce doit avoir été une efpece de tunique étroite & très-rude, ceinte d'une corde, ou d'une bande de cuir : on la portoit par pénitence fans manteau, & nuds pieds; on fe jettoit des cendres fur la tête; on pouffoit la mortification jufqu'à fe faire des incifions (*g*) dans la chair; cruauté que Dieu défendit aux Prêtres.



CHAPITRE TROISIEME.

De l'habillement du Grand-Prêtre, des Prêtres, des Lévites & des Rois.

L'ON interprete de différentes manieres les paroles de l'Écriture fur l'habillement des Prêtres.

Selon Calmet, les Prêtres en général ne pouvoient (*h*) ni porter les cheveux dans toute leur longueur, ni les rafer. Il falloit qu'ils couvriffent fimplement la peau; & dans leurs fonctions facerdotales, la tiare leur couvroit la tête. (*i*)

Du bonnet du Grand-Prêtre.

La tiare (*Cidaris*) du Grand-Prêtre (*k*) étoit de fin lin, ou de coton, au devant il y avoit une lame d'or très-pur avec ces paroles : *La fainteté eft au Seigneur;* cette lame ve-

(*g*) *Levit. cap.* 21, ℣. 5.
(*h*) Sur le Lévit. chap. 10, ℣. 6.
(*i*) *Exod. cap.* 28, ℣. 40, 42.
(*k*) *Exod. cap.* 28, ℣. 36, 39.

venoit ſur le front, & étoit attachée à la tiare avec un ruban de couleur hyacinthe, (ou bleu céleſte,) ou violet ſombre, ſelon quelques Interpretes. La tiare, ſuivant Joſeph (*l*), étoit entourée d'une triple couronne d'or, ornée de petits calices qui finiſſoient là où commençoit la lame : ce bonnet couvroit le derriere de la tête & les tempes à l'entour des oreilles. L'autorité de Joſeph doit ſans doute prévaloir pour les choſes de ſon temps : il étoit Prêtre lui-même, & avoit vu plus d'une fois le Grand-Pontife; mais pour les temps antérieurs, il faut s'en tenir au ſentiment des Interpretes plus conformes au Texte original : d'autant plus qu'il paroît, que, du temps de Joſeph, les Juifs avoient changé la forme primitive de l'habillement du Grand-Pontife.

Quant à la forme du *Cidaris*, quelques Interpretes (*m*) le ſuppoſent compoſé d'une bande de toile de ſeize aulnes de longueur, repliée à l'entour de la tête, & formant par ſon enſemble, une eſpece de bonnet en guiſe de caſque : c'eſt auſſi le ſentiment des Maimonides. D'autres veulent que ce bonnet ait été enveloppé d'une autre toile, dont le bord enfilé ſe ſerroit par le moyen d'un ruban : c'eſt ainſi que Cunæus le repréſente, à peu près de la forme d'un turban. La tiare du Grand-Prêtre avoit, ſelon Calmet (*o*), la forme de la tiare droite des Rois de Perſe; (*voyez* à côté de la *Fig.* 87, tirée des monuments de Perſepolis.) Saint Jérôme la compare à une demi-ſphere, comme eſt le bonnet

Sa forme.

(*l*) Hiſt. des Juifs, liv. 3, ch. 8.

(*m*) Voyez Calmet ſur l'Exode, chap. 28, ℣. 4.

(*o*) Sur le ℣. 4, chapitre 28 de l'Exode.

d'Ulyſſe, *Fig.* 28. Ces deux formes paroiſſent aſſez vraiſemblables par le rapport qu'elles ont avec des monuments connus, qui ſont ceux de Perſepolis, quoique d'ailleurs étrangers à la Nation Juive. La lame d'or, (toujours ſuivant Calmet,) avoit deux doigts de largeur; elle ſe prolongeoit ſur le front d'une oreille à l'autre, & s'attachoit par derriere. On veut auſſi qu'il ait eu un troiſieme ruban, qui, prenant au milieu de la lame, paſſoit par le travers & au deſſus de la tête, pour aller rejoindre les autres extrêmités.

De la tunique.

Le Grand-Prêtre étoit vêtu d'une tunique de fin lin, avec des caleçons de même étoffe (*p*), qui deſcendoient juſqu'au bas des cuiſſes. La tunique reſſembloit à la tunique longue des Grecs, *Fig.* 12, ou à la *Stola* des Romains. On varie beaucoup ſur le tiſſu de cet habillement; les uns le croient rayé ou à lozanges, les autres grainé ou parſemé d'yeux comme la queue d'un paon, ou à petits enfoncements ou creux. Elle n'avoit, ſuivant Calmet, d'autre différence avec la tunique des autres Prêtres, ſinon un tiſſu plus compacte ou plus ſerré. Cette tunique étoit ceinte par une ceinture comme celle des Prêtres.

De la tunique de l'éphod.

Au deſſus de la tunique dont nous venons de parler, le Grand-Prêtre en mettoit une autre, que l'Écriture appelle tunique de l'*Éphod* (*q*), à cauſe que l'une n'alloit jamais ſans l'autre. Cette tunique étoit toute de couleur d'hyacinthe, avec un tiſſu pour ſervir de bord à ſon extrêmité à

(*p*) Exode, cap. 28, ỳ. 39. *Voyez* Calmet ſur ce ỳ. & ſur le ỳ. 4.

(*q*) Exode, cap. 28, ỳ. 31.

l'entour du cou. Le bord d'en bas étoit orné alternativement d'une grenade couleur de hyacinthe, pourpre ou écarlate, & d'une sonnette, ainsi de suite pour former le tour. Calmet (*r*) & Cunæus (*s*) font cette tunique sans manches. Suivant le premier elle étoit toute d'une piece, sans coutures, avec un ornement autour du cou, semblable aux colliers Égyptiens ou Grecs, (*Fig.* 8 & 20). Cette tunique, si c'en étoit une, doit avoir approché de la robe Romaine, (à côté de la *Fig.* 109, statue de femme dans la Villa Borgese,) à l'exception, cependant, que celle-ci, beaucoup plus ouverte par en haut, retomboit sur le bras, ce que celle du Grand-Prêtre ne pouvoit faire. Nous dirons notre sentiment sur tout cet article, après avoir exposé ceux des Interpretes.

De l'éphod.

Le Grand-Prêtre portoit au dessus de cette seconde tunique un ajustement appellé *Éphod* (*t*), qui étoit tissu *d'or, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate teinte deux fois, & de fin lin retors.* L'éphod, suivant Joseph (*v*), avoit la longueur d'une coudée; il étoit à manches, & ressembloit à une tunique raccourcie ou coupée. Calmet pense que l'éphod, au temps de Joseph, n'étoit plus comme autrefois, une espece de ceinture (*u*) semblable à celle qui se remarque à quelques figures Égyptiennes de la Table Isiaque. Ces ceintures passent pardessus les épaules, allant se rapprocher sur la poitrine; elles disparoissent à l'extrêmité d'un petit habit,

(*r*) Sur le ỳ. 4, ch. 28. Exod.
(*s*) Republyk der Hebreen, t. 1, fol. 181.
(*t*) Exode, ch. 28, ỳ. 6.
(*v*) Histoire des Juifs, liv. 3, c. 8.
(*u*) Commentaire sur le ỳ. 7, chap. 25. Exod.

qu'elles ſemblent ſoutenir ou envelopper. Selon Calmet, l'éphod n'étoit qu'une ceinture qui ſervoit à ceindre la robe ſupérieure, & d'une forme approchante du *Redimiculum*, (à côté de la *Fig.* 11.) Ceux que portoient quelquefois les ſimples Prêtres n'étoient que de lin. Nous avons parlé de la matiere qui diſtinguoit celui du Grand-Prêtre; *il avoit deux ouvertures ſur les épaules, qui ſe réuniſſoient à ſes extrêmités. Le ruban de l'éphod qui lui étoit attaché, & qui ſervoit à ceindre la robe, étoit de même tiſſu & de même matiere que l'éphod même, & ne lui étoit point attaché d'ailleurs.* Calmet prétend que le nom d'*éphod* vient d'une racine qui ſignifie *lier, attacher, ceindre;* & conſéquemment il en fait une ceinture : mais il me paroît que c'eſt parler fort improprement, de dire qu'une ceinture ait des rubans qui ſervent à ceindre, puiſqu'alors la ceinture elle-même n'eſt plus ceinture; d'ailleurs, avoir ou laiſſer des ouvertures ſur les épaules, ne ſe dit pas proprement d'une bande de médiocre largeur, qui ne fait que paſſer pardeſſus les épaules. Je conviens qu'une courte tunique, comme le définit Joſeph, ou le manteau des Grecs, ou bien la cuiraſſe à laquelle Philon le compare, ne ſatisfont pas au texte de Moïſe. Il eſt vrai que Calmet le fait reſſembler à des choſes d'uſage chez les Égyptiens, il cite des figures de la Table Iſiaque; mais les figures de ce monument ſont ſi ſinguliérement exécutées, que je ne conçois pas de quelle forme ſont les habillements qu'elles repréſentent : c'eſt aux monuments bien exécutés qu'il faut s'en rapporter.

Or, ſi nous admettons le ſentiment de pluſieurs Inter-

pretes (*w*), qui prennent la tunique de l'éphod, *mehil*, pour un manteau, ou un habit de deſſus, la figure d'Iſis, *Fig.* 1, nous montrera la tunique de deſſous, l'habit de deſſus, nommé de l'éphod, & l'éphod même, dont elle ſeroit ceinte s'il y avoit des rubans. Ajoutez ces rubans aux deux bouts, qui des épaules deſcendent ſur la poitrine, & la ſtatue d'Iſis ſera un parfait modele de l'habillement du Grand-Prêtre. Je prends ſon habit de deſſus, qui ne monte que juſqu'à la poitrine, pour ce qu'on appelle la tunique de l'éphod; il eſt vrai que le bord vient plus bas que le cou, mais cela ne contredit point les paroles du Texte (*x*) : *In cujus medio ſupra erit capitium & ora per gyrum ejus textilis.* Ainſi, qu'il ne faut qu'un galon ou un tiſſu au bord ſupérieur, & des grenades & des ſonnettes au bord d'en bas.

De la forme de l'habit de deſſus & de l'éphod.

L'éphod, qui vient ſur les épaules, eſt un manteau, qui par la façon de le mettre & de l'attacher, ne ſe trouve nullement contraire à ces paroles de l'Écriture (*y*) : *Duas oras junctas habebit in utroque latere ſummitatum, ut in unum redeant.* Ajoutons aux deux bouts qui s'uniſſent ſur la poitrine, les rubans pour ceindre l'habit de deſſus à l'entour du corps. C'eſt de cette maniere que l'éphod (ſans être une ceinture pourtant) ceignoit l'habit de deſſus par les rubans qui lui étoient attachés.

Les autres Prêtres pouvoient porter ce manteau, *Éphod*, ſur la tunique, ſans avoir l'habit de deſſus. Je ne dis rien de ſa longueur, elle pouvoit différer de celle du manteau

---

(*w*) Voyez Calmet ſur le ℣. 4, chap. 28. Exod.

(*x*) *Exod. cap.* 28, *v.* 32.

(*y*) *Ibid. cap.* 28, *v.* 7.

d'Isis. Revenons à celui du Grand-Pontife. Il y avoit à l'endroit des épaules deux pierres d'onix (ʒ), une de chaque côté, enchassées en or, avec les noms des Tribus d'Israël; quatre anneaux d'or attachés à l'éphod (&), répondoient aux quatre anneaux d'or placés aux quatre angles du rational, qui s'attachoit à l'éphod avec des rubans de couleur d'hyacinthe, afin que l'un ne pût être détaché de l'autre.

Du rational. Le rational étoit tissu des mêmes matieres & teint des mêmes couleurs que l'éphod (⋞): il étoit double, & de la longueur d'une palme, en quarré, enrichi de quatre rangs de pierres précieuses. Il y avoit trois pierres à chaque rang; au premier, une sardoine, une topaze, une émeraude; au second, un escarboucle, un saphir, & une pierre de jaspe; au troisieme, la ligure, l'agathe & l'améthiste; au quatrieme, une chrysolite, un onix & un béril: chacune de ces pierres étoit enchassée en or, & portoit le nom d'une Tribu. Le rational s'attachoit par le haut avec de petites chaînes d'or, qui rapprochoient ses anneaux supérieurs de ceux de l'éphod, comme ceux d'en bas du rational s'attachoient aux anneaux d'en bas de l'éphod avec des rubans d'hyacinthe: voilà du moins le sentiment des Commentateurs. Joseph * veut qu'il y ait eu, pour plus de solidité, une chaîne à chaque angle supérieur du rational, lesquelles passant au dessus les épaules, alloient s'attacher sur le dos, à un anneau placé au bord de l'éphod, (au bord d'en haut sans doute.)

(ʒ) *Exodis, cap. 28, v. 12.*
(&) *Ibid. cap. 28, v. 23.*
(⋞) *Ibid. cap. 28, v. 15, 16.*
* Histoire des Juifs, liv. 3, ch. 8.

Il prétend de plus, qu'une ceinture cousue au rational l'embrassoit tout entier, & revenoit se nouer pardessus la couture, & de là laissoit flotter ses bouts sur le devant du corps. Calmet (*a*) refute encore Joseph, disant qu'il n'y avoit point de ceinture au rational, mais que l'éphod servoit à ceindre la robe du même nom. Il croit le prouver par le Texte original, qui dit : (*b*) *Il revêtit le Grand-Prêtre de sa tunique de fin lin, & le ceignit avec la ceinture ; il le revêtit par dessus de la robe hyacinthe, mit l'éphod sur la robe, & le serrant, il y mit le rational.* La Vulgate dit, *le serrant avec la ceinture.*

Les Commentateurs, toujours aux prises avec notre Historien Juif, lui disputent un fait essentiel. Joseph dit (*c*) que le Grand-Prêtre ne portoit qu'une fois l'an les habillements ci-dessus, au jour de l'expiation solemnelle. Les autres, au contraire, en convenant (*d*) que le Grand-Prêtre n'entroit qu'une seule fois l'an dans le Saint des Saints, prétendent qu'il fût habillé alors comme les Prêtres ordinaires ; mais qu'au delà de ce jour, qui étoit celui de l'expiation solemnelle, il paroissoit toujours dans le Temple, revêtu de ses habits pontificaux. Cunæus prétend même, que si, d'abord après la cérémonie de l'expiation, il se présentoit quelque autre fonction à remplir par le Grand-Prêtre, il reprenoit aussi-tôt l'éphod, le rational, & toutes les autres distinctions

(*a*) Sur les ℣. 7, 8, cap. 8. du Lévitique.

(*b*) Lévit. cap. 8, ℣. 7, 8.

(*c*) Guerre des Juifs contre les Romains, liv. 5, ch. 15.

(*d*) Calmet sur les ℣. 2, 4, c. 16. Lévit.

Cunæus, Republyk der Hebreen, tom. 1, fol. 178, 179, 180.

De l'habillement des Prêtres.

de sa dignité. Il officioit nuds pieds, comme le reste des Prêtres, dont l'habillement consistoit dans une tiare (*e*) blanche de fin lin, une tunique & une ceinture, & des caleçons aussi blancs, & de fin lin. Au dire de Joseph (*f*), adopté

Du bonnet.

par Cunæus (*g*), la tiare étoit un turban ou gros bonnet, que cet Historien compare à une épaisse couronne, enveloppée d'une coëffe de toile, serrée autour de la tête. Selon Calmet (*h*), la tiare avoit la forme des bonnets qu'on voit à quelques figures Égyptiennes, (*Fig.* 3.) à l'exception des plumes, mais liée de la même maniere derriere la tête. Cette forme d'un casque, (*Fig.* 98.) ou d'un bonnet comme la moitié d'un œuf, est bien plus vraisemblable que celle d'un turban, dont l'usage ne s'introduisit chez les Turcs qu'après la prise de Constantinople (*i*). Je doute si son invention est d'une date beaucoup antérieure.

De la tunique.

Calmet n'est pas d'accord avec Joseph sur la forme de la tunique des Prêtres. Ce dernier veut (*k*) que la tunique ait eu une grande ouverture autour du cou, attachée devant & derriere avec des agraffes; & que toute la tunique fût longue & étroite, ainsi que les manches. Calmet soutient, au contraire (*l*), qu'elle n'avoit d'ouverture autour du cou, qu'entant qu'il étoit nécessaire pour passer la tête, comme la tunique, *Fig.* 12, ou comme la stola des Romains, nom

(*e*) Exode, cap. 28, ℣. 40, 42.
(*f*) Hist. des Juifs, liv. 3, ch. 8.
(*g*) Republyck der Hebreen, t. 1, fol. 180.
(*h*) Sur le ℣. 4, c. 28, de l'Exode.
(*i*) Sagredo, Memorie istoriche de Monarchi Ottomani, fol. 22.
(*k*) Hist. des Juifs, liv. 3, ch. 8.
(*l*) Sur le ℣. 4, c. 28. de l'Exode.

nom qui eſt approprié à la tunique des Prêtres dans les Paralyppomenes (*m*).

De la ceinture.

La ceinture, ſuivant Joſeph (*n*), ſe plaçoit haut ſur la poitrine, étoit large de quatre doigts, d'un tiſſu lache, & ornée de fleurs, & autres ornements couleur d'hyacinthe, pourpre & écarlate, faiſant deux fois le tour du corps, ſe nouant par devant, & tombant juſqu'aux pieds. Lorſque le Prêtre rempliſſoit quelque fonction de ſon miniſtere, il jettoit les bouts de cette ceinture ſur l'épaule gauche. Celle du Grand-Prêtre avoit, ſuivant quelques Interpretes, de l'or parmi ſes ornements, à la différence des autres Prêtres, dont la ceinture n'étoit tiſſue que de lin ou de laine, de pluſieurs couleurs. Selon Braunius (*o*), il n'y avoit aucune différence.

De l'éphod des Prêtres.

Cunæus (*p*) & pluſieurs autres prétendent que le Grand-Prêtre portoit excluſivement la robe d'hyacinthe, le rational, la lame d'or au bonnet, & l'éphod, qui, ſuivant Calmet (*q*), étoit commun à tous les Prêtres. Samuel encore enfant, dit-il (*r*), portoit l'éphod. Les quatre-vingt Prêtres qui furent mis à mort par Doeg (*s*), étoient revêtus de l'éphod. David parut avec l'éphod (*t*) dans la cérémonie du tranſport de l'Arche de la maiſon d'Obédedon, dans le Tabernacle de Sion. *

(*m*) *Lib.* 1, *cap.* 25, *v.* 27.
(*n*) Hiſt. des Juifs, liv. 3, ch. 8.
(*o*) Rapporté par Calmet ſur le verſet 4, ch. 28. de l'Exode.
(*p*) Republick der Hebreen, t. 1, fol. 179.
(*q*) Sur le ℣. 7, cap. 25, Exode.
(*r*) *Reg. lib.* 1, *cap.* 12, *v.* 18.
(*s*) *Reg. lib.* 1, *cap.* 22, *v.* 18.
(*t*) *Reg. lib.* 2, *cap.* 6, *v.* 14.
* Buonaruoti, Oſſervazioni ſopra Alcuni frammenti di vaſi antichi di

Des Lévites. Les Lévites n'avoient aucune diſtinction dans leur habillement. L'année 62 de Jeſus-Chriſt (*v*) on leur permit de porter la tunique, (ſans doute celle des Prêtres).

Des Rois. Il ne paroît pas non plus que les Rois portaſſent des habillements fort diſtingués. Les Paralyppomenes (*u*) leur attribuent la tunique courte, & le manteau de pourpre ; cependant, puiſque les ſimples Prêtres portoient l'éphod & la tunique longue, il ſeroit aſſez naturel de croire que les Rois de Judée ſe ſoient approprié les mêmes diſtinctions. D'un autre côté cependant, on obſerva que les Prêtres, hors de l'enceinte du Temple, étoient vêtus comme le reſte du Peuple.

Le diadême des Rois Juifs étoit, à ce que l'on ſuppoſe, un bandeau blanc comme chez les Grecs.

Le plan de cet Ouvrage ne s'étendant qu'aux particularités qui caractériſent les Nations, ſans entrer dans les détails du culte religieux des Juifs, nous paſſerons ſous ſilence les autels, les vaſes & uſtenſiles dont Moïſe avoit ſcrupuleuſement preſcrit la forme aux Hébreux. Il ſuffira de remarquer, que le chandelier, ſur le bas-relief de l'arc de Tite & de Veſpaſien, ne s'accorde pas avec la deſcription de l'Écriture-Sainte. Le pied de ce chandelier, *Fig.* 99, eſt chargé d'ornements, qui ſont abſolument de l'invention

---

vetro, fol. 78, *voudroit que David eût pris l'éphod par humilité; c'étoit, comme il croit, un petit manteau qui couvroit les deux épaules, & pouvoit quelquefois s'attacher ſur la poitrine. Je ne vois pas pourquoi il dût beaucoup différer de celui du Grand-Pontife, ſur-tout pour ce qui regarde la forme.*

(*v*) Calmet, Dictionnaire de la Bible.

(*u*) *Lib.* 1, *cap.* 25, ℣. 27.

du Sculpteur : il ſe pourroit néanmoins que du temps de Tite, le candelabre à ſept branches eût perdu ſa forme primitive; du reſte ce monument donne des idées aſſez diſtinctes. On a joint, *Fig.* 100, la table qui fut portée en triomphe avec un calice, & les deux trompettes. L'encenſoir fumant (*w*), a été pris d'une monnoie qu'on prétend être des Hébreux, & repréſente peut-être l'encenſoir que le Prêtre poſoit chaque jour ſur l'autel des parfums dans le Tabernacle; le calice, à côté, pourroit être la coupe ou meſure (*Gomor*), repréſentant celle qui ſe conſervoit, remplie de manne, dans le Tabernacle. La cruche, de l'autre côté, montre la conformité des vaſes Grecs & Hébreux.



CHAPITRE QUATRIEME.

Des armes, ſignes militaires, & chariots.

SELON Calmet (*x*) les Juifs ne commençoient que ſous David à ſe ſervir d'armes défenſives. Debora, dans ſon cantique, dit que parmi quarante mille ſoldats d'Iſraël, il n'y avoit ni bouclier, ni lance. Joſeph (*y*) raconte, qu'au paſſage de la mer rouge, les Iſraélites ſe ſont armés des armes Égyptiennes, que les vagues de la mer avoient pouſſées au rivage; le nombre doit cependant en avoir été très-petit pour armer tout un Peuple. L'armure de Goliath peut don-

(*w*) Dictionnaire de la Bible, tome 2, fol. 562.

(*x*) Diſſertation ſur la Milice des anciens Hébreux, Comment. t. 3, fol. 525.

(*y*) Hiſt. des Juifs, liv. 2, c. 7.

ner une idée de l'armure Juive : *Il avoit en tête*, dit l'Écriture (z), *un casque d'airain ; il étoit revêtu d'une cuirasse à écailles ; il avoit sur ses cuisses des cuissards d'airain ; un bouclier d'airain lui couvroit les épaules.*

Ailleurs *David* (a) *met sur sa tête un casque d'airain, & s'arme d'une cuirasse.* L'airain étoit la matiere dont les Peuples de ces temps-là faisoient le plus communément usage. La forme des armes est plus difficile à déterminer : on apperçoit sur la médaille 98. la forme d'un casque ; celle de Tite & de Vespasien, 96, a été rendue différemment par les Graveurs. Du Choul (b) donne aux boucliers une forme très-distinctive, supposé qu'elle soit vraie : comme il n'a pas été possible de se procurer cette médaille, on a copié celle de cet Auteur. La cuirasse n'est point équivoque, elle est telle que les Graveurs l'ont généralement rendue, conforme aux cuirasses Grecques & Romaines : il en est de même des cuissards. Au reste, il n'est pas probable que toutes les cuirasses aient été d'airain comme celle de Goliath. Il est dit (c) que Joab portoit à la guerre un habillement étroit, qui lui étoit juste sur le corps ; ceci ne peut s'entendre que d'une cuirasse de laine ou de coton, ou autre matiere souple, comme chez les Grecs.

Du casque.

Du bouclier.

De la cuirasse.

De l'épée & du sagum.

Les Juifs portoient l'épée (d) suspendue à un baudrier (e) ; elle venoit sur la cuisse gauche, puisqu'Aod (f), pour faire

(z) *Reg. lib.* 1, *cap.* 17, *v.* 5.
(a) *Reg. lib.* 1, *cap.* 17, *v.* 38.
(b) Discours sur la Religion des anciens Romains, fol. 11.
(c) *Reg. lib.* 2, *cap.* 20, *v.* 8.
(d) *Reg. lib.* 2, *cap.* 18, *v.* 11.
(e) *Cant. cantico, lib.* 3, *v.* 7.
(f) *Judicum, cap.* 3, *v.* 19.

un coup de main, la mit ſur ſa cuiſſe droite, ſous ſon ſagum : Calmet croit (*g*) qu'ils portoient auſſi l'épée attachée à une ceinture. La médaille Romaine, *Fig.* 95, repréſentant un Hébreu captif, montre que ce Peuple faiſoit uſage du ſagum à la guerre. On eſtimoit (*h*) chez les Juifs, qu'un Guerrier ſût ſe ſervir de ſa gauche comme de ſa droite.

Des ſignes militaires.

Le Seigneur avoit ordonné (*i*) aux enfants d'Iſraël de camper autour du Tabernacle, par diverſes bandes, chacune ſous ſes marques, & ſous ſes enſeignes. Mais quelles étoient ces enſeignes ? Les Auteurs Hébreux (*k*) rapportent différentes figures, qu'ils prétendent avoir été appropriées à chaque Tribu ; mais Calmet révoque en doute le dire des Rabbins (*l*), & à juſte titre, vu la répugnance que les Juifs exprimerent à l'aſpect des aigles Romaines, & des trophées érigés par Hérode. Leurs enſeignes pouvoient être des pieces d'étoffes, diſtinguées entre elles par la couleur. On veut même que la Tribu de Juda ait eu un étendard verd ; celle de Ruben, un étendard rouge ; Éphraïm, un étendard couleur de chryſolite ; & celle de Dan, blanc & rouge ; les autres Tribus ſe rangeoient ſous les quatre principales. Il eſt dit que Joſué éleva ſon bouclier (*m*) au haut d'une pique, pour donner le ſignal à ſes

(*g*) Diſſert. ſur la Milice des anciens Hébreux, Comment. tome 3, fol. 529.

(*h*) *Judicum, cap.* 20, *v.* 16.

(*i*) Nombres, ch. 2, ℣. 2.

(*k*) Calmet, ſur le verſet 2, c. 2. des Nombres.

(*l*) Diſſert. ſur la Milice des anciens Hébreux, Comment. tome 3, fol. 533.

(*m*) Joſué, ch. 8, ℣. 18.

troupes lorſqu'il marchoit contre Hai : probablement leurs enſeignes étoient de cette nature.

Des trompettes, & autres inſtruments de muſique.

Dieu avoit ordonné à Moïſe (*n*) de faire deux trompettes d'argent, pour convoquer le Peuple, ou annoncer le départ. Calmet croit (*o*) qu'ils ſe ſervoient auſſi du cor, pour ſonner la charge ou la retraite ; il ajoute que les trompettes étoient des inſtruments ſacrés chez les Juifs : on en a vu la forme, *Fig.* 100, tirée du bas-relief de l'arc de Titus. Ils avoient pour inſtruments de muſique les cythara, (*Fig.* 52.) les nablia ou le pſaltérion, (*Fig.* 6.) les tympana, (*Fig.* 56.) les ſiſtres, (*Fig.* 1.) les tibiæ, (*Fig.* 39.) les cymbala, (*ſous la Fig.* 55.) & les hydraules, qui ſont peut-être les orgues, (*Fig.* 59.) *Voyez* Lampe, (*p*) & Calmet dans ſon Commentaire.

Des chariots.

Les Juifs connoiſſoient l'uſage des chariots ou chars de guerre, puiſque Joſias, Roi de Juda, étant bleſſé dans une bataille contre Nechao, Roi d'Égypte, fut tranſporté du char dans lequel il étoit, dans un autre qui le ſuivoit (*q*), ſelon la coutume des Rois.

Le premier étoit donc un char pour combattre, ſans quoi quelle néceſſité de le transférer dans un autre, ſi le premier eût été propre à tranſporter un bleſſé? On ignore du reſte la forme qu'avoient ces chars, probablement ſemblables à ceux des Grecs.

(*n*) Nombres, ch. 10, ℣. 2.

(*o*) Diſſ. ſur la milice des anciens Hébreux, Comm. t. 3, fol. 527.

(*p*) *Fred. Adolphi Lampe, de cymbalis veterum.*

(*q*) *Paralypp. lib.* 2, *c.* 35, *ṿ.* 24.

CHAPITRE CINQUIEME.

Du mariage, de la façon de manger, ſaluer, honorer, &c.

On trouve ſur le mariage (*r*), que *Raguel prenant la main droite de ſa fille, la mit dans la main droite de Tobie, & lui dit, que le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Iſaac, & le Dieu de Jacob ſoit avec vous; & ayant pris du papier, ils dreſſérent le contract de mariage; après cela ils firent le feſtin, en béniſſant Dieu.*

Les Patriarches étoient moins cérémonieux (*s*). *Laban ayant célébré les noces, fit entrer le ſoir Lia, au-lieu de Rachel, dans la chambre de Jacob.* Ailleurs (*t*), *Iſaac fit entrer Rebecca dans la tente de ſa mere, & la prit pour femme* (*v*). La fiancée étoit accompagnée de filles de noces, & l'époux de jeunes hommes. Lorſque l'époux conduiſoit l'épouſe chez lui, ce qui ſe faiſoit avec grande pompe, au ſon des inſtruments, & ordinairement la nuit, on chantoit l'épithalame des mariés : mais avant cela les parents & les amis ſe raſſembloient, & paſſoient les ſept jours qui précédoient la conſommation du mariage, en fêtes & en feſtins. Les Commentateurs prétendent, mais ſans preuves ſuffiſantes, que les Juifs ſe couronnoient de fleurs.

Il ne conſte pas, au reſte, que le miniſtere des Prêtres ait été requis chez les Hébreux, dans la célébration du

(*r*) Tobie, ch. 7, ꝟ. 15.
(*s*) *Geneſis, cap.* 29, *v.* 23.
(*t*) *Gen. cap.* 25, *v.* 67.
(*v*) Diſſ. ſur les mariages, t. 5, f. 67.

mariage. La bénédiction du chef de famille, & l'intervention des parents suffisoient.

De la façon de saluer.

L'hommage d'un inférieur à son supérieur avoit, chez les Juifs, quelque chose d'humiliant, & descendoit jusqu'à une espece d'adoration. *Abraham (u) s'étant levé, adora les Peuples de ce Pays-là.* Les freres de Joseph (w) étant venus le trouver après la mort de leur pere, se prosternerent devant lui en l'adorant : c'étoit un excès de politesse orientale, différent cependant de la façon d'adorer la Divinité. Éliezer (x) en adorant Dieu, s'inclina profondément. On élevoit aussi les mains vers le ciel dans la priere (y), comme il se pratiquoit dans la formule du serment (z). Abraham leve la main, & jure par le Seigneur le Dieu très-haut.

Formalité du serment.

Un autre usage se remarque dans le passage suivant : *Abraham étant (a) fort avancé en âge, dit au plus ancien de ses domestiques : Mettez votre main sous ma cuisse, afin que je vous fasse jurer par le Seigneur, le Dieu du Ciel & de la terre.* Quelques Interprêtes ont expliqué différemment cette façon de jurer, comme on peut le voir dans le Livre des *Explications de plusieurs textes difficiles de l'Écriture-sainte.* Joab (b), touchant le menton à Amasa en signe d'amitié, montre que cette politesse n'étoit pas particuliere aux Grecs.

De la façon d'honorer à table.

L'on sait qu'il étoit d'usage chez les Juifs, de laver les pieds

(u) *Genesis, cap.* 23, *v.* 7.
(w) *Ibid. cap.* 50, *v.* 18.
(x) *Ibid. cap.* 24, *v.* 26.
(y) *Ibid. cap.* 18, *v.* 2. Lament. de Jéremie, ch. 3, ℣. 41.
(z) *Gen. cap.* 19, *v.* 1. *Cap.* 14, *v.* 22.
(a) *Ibid. cap.* 24, *v.* 2.
(b) *Regum, lib.* 1, *cap.* 20, *vers.* 9.

pieds aux perſonnes qu'on recevoit chez ſoi, & qui arrivoient de quelque voyage; la propreté rendoit cet uſage néceſſaire à un Peuple qui ne portoit point de chauſſure capable de garantir de la pouſſiere. Du reſte, faire honneur à ſes Hôtes à table, étoit comme chez les Grecs, de leur offrir des portions doubles (*c*). La place la plus diſtinguée, ſelon Calmet (*d*), étoit au haut bout de la table, au fond de la ſalle vers le mur. Saul (*e*) occupoit cette place : il paroît, au reſte, que la droite étoit la place d'honneur. David (*f*), pour honorer Bethſabée, la fit aſſeoir à ſa droite. Il ſeroit difficile d'aſſigner l'époque où les Juifs adopterent l'uſage de manger couchés ſur des lits; Amos (*g*), Ézéchiel, & l'hiſtoire de Tobie en ſont mention; cependant ſous le regne de Salomon (*h*) on ſe ſervoit encore de ſieges.

Selon St. Luc (*i*), *un Phariſien ayant prié Jeſus de manger chez lui, il entre en ſon logis, & ſe mit à table; en même temps une femme de la ville, qui étoit de mauvaiſe vie, ayant ſu qu'il étoit à table chez ce Phariſien, y vint avec un vaſe d'albâtre plein d'huile de parfum; & ſe tenant debout derriere lui à ſes pieds, elle commence à les arroſer de ſes larmes, & elle les eſſuyoit avec ſes cheveux; elle les baiſoit & y répandoit ce parfum.*

Or il eſt impoſſible de ſe tenir debout derriere une per-

(*c*) *Geneſis, cap.* 43, *v.* 34.

(*d*) Diſſertation ſur le manger des Hébreux, tome 5, fol. 256.

(*e*) *Regum, lib.* 1, *cap.* 9, *v.* 22. *Cap.* 20, *v.* 25.

(*f*) *Ibid. lib.* 3, *cap.* 11, *v.* 19.

(*g*) Tobie, ch. 11, ℣. 4. Amos, ch. 6, ℣. 4.

(*h*) Diſſertation ſur le manger des Hébreux, tome 5, fol. 256.

(*i*) St. Luc, ch. 7, ℣. 36.

ſonne aſſiſe à table ſur un ſiege, & toucher ſes pieds. Il faut donc ſe repréſenter Jeſus couché ſur un lit, appuyé ſur le côté & ſur le coude gauche, avec la tête vers la table, & les pieds en arriere vers le bord du lit. Les Apôtres étoient ſans doute couchés de la même maniere, lorſque le Seigneur leur lavoit les pieds (*k*); dans cette hypotheſe il ſe remit à table, ſans que cette cérémonie eût dérangé perſonne : pareillement la ſituation du Diſciple qui repoſoit ſur le ſein de Jeſus, devient aiſée & bienſéante; mais il ne faut pas inférer de là, que les ſieges ne fuſſent plus d'uſage en ce même temps pour les repas ordinaires des gens du commun : on connoiſſoit auſſi les ſieges à marche-pied. (*l*)



CHAPITRE SIXIEME.

De l'Architecture, des Meubles, de l'Écriture, des funérailles & des ſépultures.

LES Patriarches logeoient ſous des eſpeces de tentes (*o*) de bois, conſtruites de maniere à pouvoir être tranſportées d'un endroit à un autre. Les Juifs en temps de guerre, (*p*) avoient des tentes de toile ou de peaux. Dans la ſuite ils éleverent des maiſons, dans le goût oriental, avec des plates-

(*k*) St. Jean, ch. 13, ℣. 12.

(*l*) Lament. de Jérémie, ch. 2, ℣. 1.

(*o*) *Geneſis, cap.* 18, ℣. 1.

(*p*) Calmet, Diſſert. ſur la milice des Hébreux, tome 3, fol. 534.

formes ou terrasses (*q*), sur lesquelles on alloit prendre le frais, ou même se coucher dans les plus grandes chaleurs; à cause de quoi la Loi avoit ordonné (*r*) d'environner ces plates-formes d'un mur d'appui. L'escalier qui y conduisoit (*s*) étoit souvent en dehors, comme il s'en voit encore en Italie, & de ces maisons à toits saillants que Diodore avoit remarqué dans l'Isle de Mélite, & qui garantissoient l'extérieur des maisons, & une partie de la rue, du soleil & de la pluie, sur-tout du soleil, qui donne quasi à plomb dans les Pays méridionaux; de là l'utilité des portiques & colonnades, encore assez communes en Italie. Calmet croit que les rues n'étoient point pavées. Du reste la construction des maisons doit avoir été très-simple chez les Juifs, à en juger par ce qui nous reste des Grecs & des Romains; les fenêtres des maisons se fermoient avec des voiles ou des rideaux, au-lieu de vitrages : Calmet (*t*) parle de serrures aux portes; en quelques endroits ce sont des leviers, qu'on levoit même par dehors par le moyen d'une corde qui passoit par un trou de la porte; ailleurs ce sont des verroux, qu'on ouvre par la clef, en passant la main par un trou; de façon que la porte fermée par dehors, ceux de dedans ne pouvoient l'ouvrir.

Un petit groupe de bronze de la galerie du Capitole, représentant Diane Triforme, offre une clef de l'espece qu'on appelloit *laconique*, *Fig.* 101, avec laquelle on ou-

(*q*) *Regum, lib.* 1, *cap.* 9, *v.* 25.
(*r*) Deutéronome, ch. 2, ℣. 8.
(*s*) Differt. sur les demeures des anciens Hébreux, par Calmet, t. 2. fol. 155.
(*t*) Ibid. tome 2, fol. 156.

vroit ou fermoit la porte en dehors ſans paſſer la main par ce trou. Une autre (v) clef attachée à une bague, (à côté de la *Fig.* 101.) prouve aſſez clairement que les ſerrures des Anciens ne différoient guere des nôtres. Il en eſt de même d'une infinité de choſes dont l'uſage nous eſt tranſmis d'un temps immémorial; les tuiles dont on ſe ſert de nos jours en Italie, ſont exactement ſemblables à celles qui ont été trouvées à Pompeio. Il eſt vrai qu'anciennement les tuiles employées aux bâtiments ſomptueux, étoient de marbre au-lieu de terre cuite, comme ſe voit au Temple de Serapis, près de Puzzole. Les maiſons dans l'Iſle de Rhodes (u) étoient recouvertes de larges pierres de taille.

Les Anciens connoiſſoient peu l'uſage des cheminées, même dans les cuiſines; la fumée ſortoit par les fenêtres ou par la porte. Dans les temps froids ils ſe chauffoient à des braſiers (w), dans leſquels on brûloit du charbon ou des noyaux d'olives.

Les Juifs, ſuivant Calmet (x), avoient des Peintres & des Sculpteurs; mais leurs ouvrages ſe bornoient à repréſenter des fleurs, des feuilles, ou choſes ſemblables, vu la défenſe (y) *de faire des images ou figures taillées de tout ce qui eſt en haut dans le ciel, & en bas ſur la terre, ſous la terre & dans les eaux.*

L'ameublement des maiſons étoit des plus ſimples. Les

(v) Cabinet Romain, page 102, tab. 7.

(u) Diodore de Sicile, tome 6, fol. 99.

(w) Calmet, Diſſert. ſur les demeures des Hébreux, t. 2, fol. 154.

(x) Ibid.

(y) Exode, ch. 20, ℣. 4.

peintures anciennes du Virgile de la Bibliotheque du Vatican repréſentent des ſalles diviſées en grands panneaux, avec des moulures en marbre; d'autres en ont les murs entiérement recouverts. En hiver les murailles étoient tendues de voiles de différentes étoffes, comme on peut remarquer aux bas-reliefs qui repréſentent l'intérieur des maiſons. Les portes qui ſéparoient les appartements ſe fermoient avec des rideaux ſuſpendus au deſſus; les plats-fonds étoient conſtruits de pluſieurs poutres croiſées en petits quarrés, dans chacun deſquels on plaçoit une roſe ſculptée pour ornement. *Voyez* les peintures du Virgile du Vatican. Nous pouvons nous former une haute idée du Temple de Salomon, époque où les arts que les Juifs pouvoient pratiquer, ont été portés auſſi loin qu'ils pouvoient l'être chez ce Peuple. Je ne dis pas qu'il fut d'une architecture Grecque, ceux qui ont traité cette matiere en ont approché leur ſyſtême le plus qu'il fut poſſible : aſſurément ce ne furent point les Grecs qui apprirent l'architecture à Salomon; ce Prince ſe ſervit des Tyriens pour conſtruire ſon Temple, & ceux-ci avoient probablement tiré leurs principes de l'architecture Égyptienne; donc leur goût devoit tenir du goût Égyptien. Il en faut retrancher les ſtatues & les figures d'animaux, ou ſemblables ornements, qui étoient défendues aux Juifs; & la défenſe obſervée à la lettre, comme le prouve le ſoulévement (z) du Peuple de Jéruſalem, à l'occaſion de l'aigle poſé au deſſus de la porte du Temple : entrepriſe qu'ils traiterent d'attentatoire aux Commandements

(z) Joſeph, Guerre des Juifs contre les Romains, liv. 1, ch. 21.

de Dieu. Auſſi avoient-ils réſolu de ſe laiſſer maſſacrer (*a*), plutôt que de ſouffrir dans leur Ville les enſeignes Romaines; ou, comme parle Philon (*b*), les boucliers avec les images de Tibere, que Pilate avoit fait entrer la nuit dans Jéruſalem. Le mécontentement fut le même contre les trophées d'armes (*c*) qu'Hérode avoit fait poſer au deſſus de ſon Théâtre.

Des Livres des Anciens.

Les Livres des Anciens (chez les Grecs & les Romains, comme chez les Hébreux) étoient des rouleaux (*d*) d'écorces d'arbres, de *Papyrus*, ou de parchemin roulés ſur un bâton d'ivoire, ou autre matiere, ayant à chaque bout une eſpece de bouton plus ou moins orné, appellé *Ombilicus* (*e*). On conſerve à Portici quantité de ces volumes qui ont été trouvés à Pompeio ou à Herculanum. On a même trouvé le ſecret de dérouler ces Livres, quoique la matiere en ſoit devenue inflexible; ils ſont communément comme la *Fig.* 105. Les Romains, du temps d'Honorius & d'Arcadius, ont connu la forme de nos Livres; à en juger par les peintures de la *Notice des dignités de l'Empire*, on écrivoit auſſi ſur des tablettes de bois, enduites de cire (*f*); ces tablettes s'attachoient enſemble comme les feuillets de nos Livres : tel eſt le Teſtament de Cæſar ſur un bas-relief de la galerie du Grand-Duc à Florence. (*Fig.* 104) Les caracteres étoient tracés à l'aide d'une pointe de mé-

(*a*) Idem, liv. 2, ch. 14.

(*b*) Tillemont, Hiſt. des Empereurs, tom. 1, fol. 1062.

(*c*) Joſeph, Hiſt. des Juifs, liv. 15, chap. 11.

(*d*) Calmet, Diſſert. ſur la forme des Livres, tom. 1, fol. 40.

(*e*) Ode 14, liv. 5[e] d'Horace, & les Commentaires de M. Dacier.

(*f*) *Herodoto, lib.* 7, *c.* 18, *f.* 274.

tal (*g*) ou poinçon, *Fig.* 103. Il avoit le bout opposé applati, servant à effacer & à égaliser la cire. De là l'expression d'Horace : *Sæpe stylum vertas*, &c. Si le contenu de ces tablettes étoit une Lettre, ou quelqu'Acte, on les enveloppoit de fil, sur lequel on mettoit le cachet en cire ou en terre (*h*). Le bas-relief susdit nous apprend de même qu'on conservoit ces tablettes dans une enveloppe de drap ou autre étoffe garnie de franges, qu'on suspendoit, comme on voit sur le petit bas-relief conservé à Florence, (au dessus la *Fig.* 100).

Des vases & ustensiles.

Les vases & les ustensiles des Hébreux ressembloient sans doute à ceux des Romains; selon Calmet (*i*), ils ne connoissoient pas l'usage des nappes. Les cuillers & fourchettes ne paroissent non plus avoir été en usage, pas même chez les Grecs & les Romains. A en juger par quelques passages, ils avoient cependant la fourchette, *furca* (*k*), plutôt, je crois, pour manier la viande, que pour la porter à la bouche. M. Caylus (*l*) produit une fourchette antique, de la longueur de cinq pouces & six lignes, à deux pointes, & terminée par derriere en pied de biche. On ne prenoit pas moins la viande avec les doigts; ce qui paroît par quelques passages de Lucien & d'Ovide (*m*).

On conserve dans le Musæum de Portici un pain trouvé

(*g*) Cabinet Romain, part. 5, art. 2, pl. 9.

(*h*) *Joh. Kirchmanni, de annulis, cap.* 7.

(*i*) Dissertation sur le manger des Hébreux, tom. 5, fol. 256.

(*k*) Petrone, tom. 1, fol. 129.

(*l*) Recueil d'Antiquités, t. 3, pl. 84.

(*m*) Remarques sur l'Eunuque de Térence, acte 5, scene 4.

à Pompeio, *Fig.* 102. Il eſt apparent que les Hébreux leur donnoient la même forme (*n*) : les lignes qu'on y remarque étoient pour le *rompre* plus facilement ; c'eſt par rapport à cette expreſſion, commune chez les Anciens, que Calmet croit qu'il étoit fort mince.

Des enterrements.

Les Juifs enterroient les morts, ou les dépoſoient dans de ſimples cavernes (*). Il eſt dit que (*o*) Jacob dreſſa un monument de pierres ſur le ſépulcre de Rachel. Dans la ſuite il y eut des mauſolées magnifiques, ſi l'on entend par ce mot des pyramides, des colonnes, ou même des portiques. La réſurrection du Lazare (*p*) nous apprend que les morts avoient les pieds & les mains enveloppés ; c'eſt une queſtion ſi le reſte du corps l'étoit auſſi, à la maniere des Égyptiens. Les plus anciens monuments du Chriſtianiſme (*q*) repréſentent Rachel, Jacob, le Lazare, & pluſieurs autres, enveloppés de bandes, comme les momies d'Égypte. Dans le deuil les habits étoient d'une couleur noire & ſombre (*r*), & d'une étoffe groſſiere. On ſe ſervoit de pleureuſes aux funérailles ; auſſi y avoit-il des Joueurs de flûtes (*s*).

(*n*) *P. Aringhi, Roma ſubterranea, tom.* 2, *fol.* 279.

* *Geneſis, c.* 23, ℣. 13; c. 50, ℣. 2.

(*o*) *Ibid. cap.* 35, ℣. 20.

(*p*) St. Jean, ch. 11, ℣. 38, 44.

(*q*) Oſſervazioni ſopra Alcuni frammenti di vaſi antichi, fol. 49.

(*r*) Calmet, Diſſert. ſur les funérailles des Hébreux, t. 5, fol. 241 & 248.

(*s*) St. Matthieu, ch. 9, ℣. 23.



LIVRE



LIVRE CINQUIEME.

De l'habillement des Romains.



CHAPITRE PREMIER.

De l'habillement des Femmes.

LES femmes Romaines conſerverent juſqu'au temps des Empereurs beaucoup de ſimplicité dans la maniere d'orner leurs cheveux; nous ne croyons pas que leur coëffure différât de celle des femmes Grecques. Plus tard on voit par les buſtes & médailles, une variété infinie, un excès de luxe, dont le détail ſeroit inutile par rapport à l'uſage général; les coëffures les moins affectées étoient communément une quantité de petites boucles, ou de petites treſſes uniformes, comme à la *Fig.* 107, (de la galerie du Capitole, qu'on croit repréſenter Agrippine, femme de Germanicus;) ſouvent elles couvroient le derriere de la tête de leur manteau, comme ſe voit à la *Fig.* 108. de la Villa de Medicis, & ſur nombre de médailles. Pline rapporte (*t*) que les premieres perles furent portées à Rome du temps de Sylla; elles ſe multiplierent dans la ſuite, ainſi que les autres pierres précieuſes, ſur-tout les pierres colorées : elles firent uſage des unes & des autres pour relever leur coëffure. De ſa coëffure.

(*t*) *Lib. 9, cap. 35.*

Communément les femmes attachoient leurs cheveux avec des eſpeces d'aiguilles (*v*), dont l'uſage s'eſt conſervé en Italie ; ou bien elles les aſſujettiſſoient par le moyen d'un ruban qui portoit alors le nom de *mitre*, non pas la mitre de nos Évêques, comme a cru M. Nadal (*u*), qui ſe plaint, de bonne foi, de ce qu'une parure, jadis en uſage parmi des Courtiſannes, ſoit devenu l'ornement de nos Évêques.

Des colliers.

Les femmes à Rome portoient des colliers & des bracelets (*w*). On voit un de ces colliers à la *Roma, Fig.* 106, du Palais Barbarini ; & au deſſus de cette figure on en voit deux autres conſervés en nature : le premier (*x*), compoſé de fauſſes pierres, de couleur bleue, attachées à un entrelas d'or, eſt d'une longueur capable d'entourer le cou. Le ſecond, formé par des priſmes d'éméraude, & des perles brutes enchaînées par un fil d'or renoué, eſt de la longueur d'un pied & demi ; ainſi qu'il devoit pendre ſur la gorge.

De la tunique.

Les femmes Romaines, ainſi que les Grecques, portoient des tuniques de pluſieurs eſpeces ; tuniques ſans manches, comme *Fig.* 106 ; à manches courtes, comme *Fig.* 108 ; à manches ouvertes, comme à la *Fig.* 107 ; ou à longues manches, nommée *Stola*. Ces différentes tuniques étoient attachées avec une ceinture, qu'on appelloit tantôt *Zona*, tantôt *Strophium* ou *Caſtula* : elle ne différoit point de celle

(*v*) Petrone, tome 1, fol. 85.

(*u*) Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, tome 5, fol. 307. Du luxe des Dames Romaines.

(*w*) Pline, liv. 33, chap. 3.

(*x*) Caylus, Recueil d'antiquités, tome 3, pl. 85 ; tome 7, pl. 70.

des Grecs. Une belle ſtatue de Villa Medicis, *Fig.* 108, repréſentant une Dame Romaine, montre l'uſage de cette ſeconde ceinture, dont il a été parlé à l'Article des Grecs *.

De la *Stola.*

L'eſpece de tunique appellée *Stola* (*y*), plus ample, traînante, à longues manches, ſervoit de diſtinction entre les Dames Romaines & les autres Citoyennes (*z*). On apperçoit la *Stola* à différentes ſtatues; elle reſſemble pour la forme à la tunique dont eſt vêtue la *Fig.* 12. Pluſieurs ſtatues de Dames Romaines n'ont pas cependant les manches longues juſqu'au poignet. (*Voyez les Fig.* 107 & 108.) On peut dire en général que par rapport aux manches, on remarque une variété ſans regle. La *Fig.* 107. porte, outre ſes manches ouvertes, attachées par de petits boutons, le *Ricinium*, dont nous avons parlé chez les Grecs.

De la *Palla.*

Par deſſus la tunique ou la ſtola, les Dames Romaines portoient la *Palla* (*a*), que Varron appelle le pallium de la tunique. Ce manteau, comme s'exprime Horace (*b*), enveloppoit le corps, *Fig.* 107, 108. Les femmes, ſuivant Servius (*c*), s'en ſervoient au deſſus de la ſtola, comme les hommes ſe ſervoient de la *Toga* au deſſus de la tunique. Les *Fig.* 106, 107, 108, préſentent différentes manieres

---

* Caſauban, *in Suet. f.* 408, croit que les bandes de pourpre que Caligula avoit diſtribuées aux femmes & aux enfants, étoient pour border l'habit *Prætexta* : ne pourroit-on pas ſuppoſer que ce fuſſent des ceintures, puiſque la *Prætexta* ne ſe portoit point par les femmes mariées?

(*y*) Horace, ſat. 2, liv. 1, ℣. 99. Valere-Maxime, liv. 2, ch. 1.

(*z*) Pline, liv. 33, ch. 3.

(*a*) Virg. Enéid. liv. 11, ℣. 576. Servius, ſur le ℣. 652, liv. 1. Enéid. Horace, liv. 1, ſatyre 2.

(*b*) Liv. 1, ſat. 2, ℣. 99.

(*c*) Sur le ℣. 652, liv. 1. Enéid.

d'arranger la *Palla*, qu'Octavius Ferrarius (*d*) & M. Dacier (*e*) ont pris pour un habit ſupérieur, & différent du *Peplo*, qui avoit des agraffes ; différence que le premier établit contre Albertus Rubenius, par ces agraffes qu'on ne trouve jamais à la *Palla* non plus qu'au *Pallium*. Néanmoins Ferrarius croit prouver que la *Palla* étoit compoſée de deux pieces quarrées attachées ſur les épaules, comme aux *Fig.* 16, 19 & 107, qui ont cet habillement, compoſé de deux pieces, qui pouvoient être quarrées ; mais les deux dernieres figures portent, outre cela, un manteau, *Palla* ou *Pallium :* donc ces deux pieces, qui ne couvrent que le haut du corps, ſont différentes de la *Palla* même, ou il faut dire que ces figures portent deux *Pallæ* à la fois. Ferrarius convient lui-même (*f*) que le *Pallium* étoit commun aux deux ſexes chez les Grecs ; mais ces deux morceaux quarrés ne ſe trouvent ſur aucun monument comme l'habillement d'un homme ; donc ce ne peut être ce qu'on entend généralement par *Palla* ou *Pallium*.

Du *Ricinium*.

Ces pieces quarrées formerent une eſpece d'habillement ſupérieur, appellé *Ricinium*, qu'Albertus Rubenius (*g*) a pris pour le nom générique de tout manteau quarré à l'uſage des femmes. Cependant, comme quelques paſſages qu'il cite nous apprennent qu'on ne ſe ſervoit du *Ricinium* que dans des occaſions particulieres de deuil ou d'affliction, la dénomination générale de Rubenius ne ſauroit

(*d*) *Analecta de re veſtiar. c.* 26.

(*e*) Sur le ℣. 99 de la ſeconde ſatyre, liv. 1. d'Horace.

(*f*) *De re veſtiaria, lib.* 1, *c.* 4.

(*g*) *Lib.* 1, *cap.* 7.

lui convenir. Feftus, cité par Ferrarius (*h*), dit que le *Ricinium* étoit un *Pallium* quarré : définition équivoque, fur laquelle Ferrarius s'étoit fondé pour en faire un *Pallium*. Voyez ce que nous avons dit de ces habits chez les Grecs.

Du *Cyclas*.

Le *Cyclas*, dont il a été fait mention à l'Article des Grecs, étoit auffi en ufage chez les Romains, puifqu'une Loi d'Alexandre-Sévere (*i*) avoit borné à fix onces la quantité d'or qu'il feroit permis aux Matrônes auguftes d'appliquer au *Cyclas*. On ignore abfolument de quelle maniere l'or s'appliquoit à ce manteau.

L'*Amiculum*.

Ferrarius (*k*) appelle *Amiculum* l'habillement fupérieur des Dames Romaines : il a raifon, puifque c'eft le nom de tout habit fupérieur; c'eft ainfi que Nepos (*l*) appelle l'habit de Cimon, & le double manteau ruftique dont Datames (*m*) étoit couvert : c'eft ainfi qu'Apulée (*n*) appelle *Barbarica Amicula*, le manteau qui tomboit des épaules de Pâris.

Defcription de la *Pænula*.

La Flore du Capitole (*Fig.* 109.) porte au deffus de la tunique une efpece d'habit ou de robe, dont nous ignorons le nom, à moins que ce ne foit la *Pænula*, dont il fera queftion à l'Article des hommes. Cet habit eft rond, fermé à l'entour, & fans manches, à la place defquelles il y a des ouvertures des deux côtés pour y paffer les bras. Le bras droit de la Flore paffe par une de ces ouvertures,

(*h*) *Analecta de re veftiaria*, *cap.* 38.

(*i*) Preuves des Remarques fur les Cæfars de Julien, fol. 52.

(*k*) *Anal. de re veft. cap.* 24.

(*l*) *Vita Cimonis*, *cap.* 4.

(*m*) *Vita Datamis*, *cap.* 3.

(*n*) *Metamorphofeon*, *lib.* 10.

& de l'autre elle releve le bord inférieur. Cet habit, que M. Bottari n'a pas trop bien examiné (*o*), ne ſe rencontre nulle part chez les Grecs, il eſt probablement d'invention Romaine comme la Déeſſe qui le porte; du moins ſon culte (*p*) avoit été admis, ou, ſi l'on veut, renouvellé à Rome par celui d'*Acca Laurentia* & de *Flora*, célebres Courtiſannes déifiées, dont on célébroit la mémoire par les jeux floraux. Pour en revenir à notre habillement, on le trouve à une autre ſtatue de marbre, dans la Villa Borgeſe, ayant la tête & les mains de bronze, reſtaurées & modernes: ſes bras paſſent tous deux par les ouvertures, façon d'agencer différente de la premiere; elle a de plus une eſpece de ceinture, (*voyez* à côté de la Flore) qui paſſe par deſſus l'épaule droite, ſous le bras gauche, ſervant à contraindre cette robe près du corps; elle eſt moins longue que la tunique; ſa forme eſt ronde par en bas, les côtés ſupérieurs ſont joints, à l'une & à l'autre ſtatue, par de petits boutons; les côtés inférieurs ſont couſus. On trouve encore cet habit à une figure d'homme, ſur un petit bas-relief de la galerie de Florence, repréſentant un ſujet de l'Hiſtoire Romaine; & c'eſt ce qui m'induit à croire que c'eſt le *Pænula*, habit qui fut commun aux hommes & aux femmes. Comme cet habillement ne s'introduiſit que bien tard, on le rencontre fort peu ſur les monuments; mais il n'y a pas moins lieu de l'attribuer aux Romains. *Voyez l'Article de cet habillement pour les hommes.*

(*o*) *Muſæum Capit. t.* 3, *fol.* 94.

(*p*) La Mythologie & les Fables expliquées par l'Abbé Banier, t. 4, fol. 437.

Dans les premiers temps de la ville de Rome, les femmes (*q*) portoient la toga ; c'étoit l'habit diſtinctif des Romains, commun aux deux ſexes (*r*).

De la *Prætexta.*

La *Toga Prætexta* leur fut accordée à la paix que les Romains firent avec les Sabins (*t*). Quant à la ſignification de *Prætexta*, pluſieurs Auteurs ont cru démêler dans les paſſages des Anciens, que ce nom prenoit ſa ſignification de la couleur pourpre dont la *Prætexta* étoit ornée. Pline dit (*v*) que Tullus Hoſtilius fut le premier qui y mit de la pourpre, mais il n'ajoute pas de quelle maniere cette couleur étoit appliquée ; nous en parlerons à l'Article des hommes.

Les femmes Romaines ne ſortoient jamais ſans avoir la tête couverte d'un voile (*w*), ſoit du *Pallium* ou du *Cyclas*, ou d'un pan de la toga, (*Fig.* 108). Les bas-reliefs de Villa Medicis (*x*) ſont, qu'on ſache, les ſeuls monuments qui repréſentent les femmes enveloppées de la toga ; elles y ſont repréſentées dans une eſpece de proceſſion, triomphale ou autre : peut-être du temps que la toga leur étoit encore honorable, car dans la ſuite cet habillement devint infame au ſexe.

Suivant Valere Maxime (*y*), les anciens Romains leur avoient permis les ornements d'or, & la couleur pourpre, pour les dédommager de la privation du vin, dont il leur

---

(*q*) Servius, ſur le ℣. 286, *lib.* 1. *Æneidos.*

(*r*) *Suetonius, fol.* 78.

(*t*) Plutarque, Hommes illuſt. tome. 1, fol. 161.

(*v*) *Lib.* 9, *cap.* 39.

(*w*) Opuſculi di Plutarco, Problemi Romani, tom. 1, fol. 350.

(*x*) *Adm. Rom. antiq. fol.* 41. *primæ editionis.*

(*y*) *Lib.* 2, *cap.* 1.

étoit défendu de faire usage. Il sera fait mention dans un autre endroit des habits qui avoient la pourpre par distinction.

De la chaussure.

Les monuments représentent la chaussure des femmes Romaines, semblable à celle des Grecs : ce sont des semelles attachées avec des rubans, des cordons, ou filets à l'entour du pied. On se servoit quelquefois de filets d'or (z) pour mieux relever la beauté du pied. Les attaches blanches (*a*) étoient cependant les plus généralement usitées, comme les plus recherchées; elles remplacerent la couleur rouge, qui avoit eu quelque temps la préférence. Les femmes portoient aussi des souliers fermés (*b*), comme ceux de leurs maris; on les apperçoit à différentes statues de la collection de Villa Medicis.

De l'habillement des enfants.

Les enfants portoient la tunique, & par dessus la toga, jusqu'à l'âge de douze ans. *Voyez* à côté de la *Fig.* 107, tirée d'un bas-relief de Villa Medicis (*c*), d'autres enfants sont vêtus de la chlamyde. Tarquinius Priscus (*d*) donna à son fils la *Toga prætexta*, & la *Bulla* à l'occasion d'un triomphe. Plutarque (*e*) veut cependant que cet usage soit plus ancien, ayant été accordé aux Sabines, à la paix des Romains avec cette nation. Les garçons portoient la *Toga prætexta* depuis l'âge de douze ans (*f*) jusqu'à dix-sept, ou, suivant d'autres

(z) Petrone, tom. 2, fol. 196.

(*a*) Mémoires de Littérature de l'Académie d'Inscriptions & Belles-Lettres, tom. 5, fol. 338.

B. Balduinus, de calceo, fol. 74.

(*b*) Elien, hist. div. liv. 7, c. 11.

(*c*) *Adm. Rom. ant. fol.* 41.

(*d*) Pline, liv. 33, ch. 1.

(*e*) Vie des Hom. illust. tom. 1, fol. 161.

(*f*) *Velleius Paterculus, fol.* 30, *& Hier. Bossii, de toga Rom. f.* 35.

tres (*g*), jusqu'à quinze seulement. Les filles la portoient jusqu'au moment de leur mariage.

De la *Bulla.*

La *Bulla* étoit une espece d'ornement ou petite boule d'or (*h*), ou même de cuir pour le Peuple (*i*), que les enfants portoient attaché à un ruban, ou à un filet autour du cou, & qui leur pendoit sur la poitrine. (*Voyez* au dessus de la *Fig.* 107.) Quant à la chlamyde, appellée *Alicata Chlamys*, qu'on leur attribue, elle ne différoit de la chlamyde ordinaire que par sa petitesse.

De la matiere.

Les matieres dont les étoffes étoient fabriquées, paroissent avoir été les mêmes chez les Romains comme chez les Grecs. Horace fait mention (*k*) d'une étoffe transparente qui venoit de l'Isle de Cos, & dont la légéreté étoit telle, que Varron (*l*) les appelle *Togas vitreas.* Séneque dit que ces habits étoient bons à faire paroître le corps nud.



CHAPITRE SECOND.

De l'habillement des Hommes.

Des cheveux & de la barbe.

OVIDE nous apprend (*m*) qu'anciennement les Romains laissoient croître leurs cheveux. Selon Plutarque (*n*), Romulus portoit une longue chevelure; mais les monuments

(*g*) *Ferrarius, de re vest. lib.* 2, *cap.* 1.
(*h*) Grand Cabinet Rom. f. 102.
(*i*) Pline, liv. 33, ch. 1.
(*k*) Satyre 2, liv. 1, vers. 101.
(*l*) M. Dacier, not. sur Horace, liv. 1, sat. 2.
(*m*) *Fastorum lib.* 2, *t.* 7, *f.* 80.
(*n*) Plutarque, tom. 1, fol. 149.

ſont bien voir que cet uſage n'a pas duré long-temps. Il en étoit de même de la barbe; Tite-Live (*o*) marque expreſſément qu'on la portoit longue au temps de la priſe de Rome par les Gaulois. L'on ſait ce qu'arriva à cette occaſion à Manius Papirius (*p*). Les Barbiers (*Tonſores*) vinrent de Sicile (*q*) à Rome, l'an 454 de ſa fondation; cependant quelques buſtes, ou autres monuments, poſtérieurs à cette époque, repréſentent différents Romains avec la barbe. Scipion l'Afriquain fut le premier, dit-on, qui ſe fit raſer chaque jour; ſes portraits ſont généralement ſans barbe, comme ceux de Marius, de Sylla, de Cæſar, d'Auguſte, & autres. Néron conſerve quelquefois un peu de barbe ſur les médailles. Ahænobardus, Hadrien, Antonin, & les autres, laiſſerent croître leur barbe juſqu'à Conſtantin, qui ſe la fit raſer. Julien, dit l'Apoſtat, la reprit; mais ſon exemple ne fut point imité.

Du bonnet ou chapeau.

Les Romains avoient communément la tête découverte, ils ne ſe ſervoient du chapeau (*r*) qu'en voyage ou à la campagne, comme faiſoit quelquefois Auguſte (*s*). Les deux médailles, *Fig.* 115, l'une de Brutus & l'autre de Caligula (*t*), repréſentent la forme de ces chapeaux. Ils étoient le ſymbole de la liberté : les Eſclaves les recevoient avec l'affranchiſſement (*v*), & ſe faiſoient raſer la tête (*u*). Terentius

(*o*) Décade 1, liv. 5.
(*p*) Opuſculi di Plutarco, t. 2, fol. 132.
(*q*) Pline, liv. 7, ch. 58.
(*r*) Tite-Live, Décad. 1, liv. 1.
(*s*) *Suetonius*, *fol.* 105.
(*t*) Du Choul, Diſcours ſur la Religion des anciens Romains, fol. 122.
(*v*) Opuſculi di Plutarco, t. 1, fol. 269.
(*u*) Homm. illuſt. t. 3, fol. 571.

Culleon, Sénateur (*w*), ſuivoit, le chapeau ſur la tête, le char de triomphe de Scipion l'Afriquain, qui l'avoit délivré des Carthaginois. Du reſte aucun monument, qu'on ſache, ne repréſente un Romain le chapeau ſur la tête : l'uſage ordinaire étoit de la couvrir du pan de ſon manteau, comme ſe voit à la *Fig.* 113. du beau bas-relief de Villa Medicis. La ſeule repréſentation d'un chapeau ſe voit à une ſtatue de Payſan, portant du gibier. Il a le rebord un peu plus large que celui des médailles ci-deſſus; du reſte cette ſtatue a été faite vers le temps de Conſtantin.

Quoique dans les premiers temps les Romains portaſſent communément la toga ſans tunique, ils faiſoient cependant également uſage de celle-ci, comme d'un habillement plus à portée des occupations journalieres. Il eſt étonnant que M. Caylus (*x*) ait dit, *qu'on ne voit ni tunique, ni chemiſe marquées diſtinctement ſur aucune ſtatue d'homme :* il auroit dû juger d'après les beaux monuments conſervés en Italie, non pas par ceux de ſon cabinet; il auroit trouvé non pas la chemiſe, mais la tunique à plus de cent ſtatues. De la tunique.

La tunique Romaine deſcendoit juſqu'aux genoux, ou peu au deſſous, ſur-tout par derriere. Plus longue, dit un Ancien (*y*), elle donne un air de femme; & plus courte, d'un Centurion : les manches étoient communément courtes, mais très-larges. (*Fig.* 111, 115, 118.) D'autres tuniques, ſans avoir (à proprement parler) des manches, cou-

(*w*) Tite-Live, Décad. 3, l. 10.

(*x*) Recueil d'antiquités, tom. 4, fol. 249.

(*y*) Quintilien, liv. 12, ch. 4, cité par M. Dacier, ſur le liv. 1, ſat. 2. d'Horace.

vroient cependant de leur ampleur les bras, presque jusqu'aux poignets, comme il se voit à la *Fig.* 116, belle statue de bronze du Palais Farnese. Cette derniere tunique étoit particuliere aux Romains, comme la façon de placer la ceinture à l'endroit des hanches, de maniere qu'on peut distinguer un Romain même en simple tunique : la forme de celle-ci est assez sensible aux *Fig.* 116, 117. On ne se bornoit pas, suivant Suétone, à une seule tunique; Auguste en portoit quelquefois quatre l'une au dessus de l'autre en hiver.

Dès qu'on portoit deux tuniques, la premiere s'appelloit (z) *Subuculum,* la seconde *Indusium;* rarement avoient-elles de longues manches (*a*), autrement on n'eût pas reproché à Caligula l'extravagance de son habillement. Ces manches devinrent plus communes vers le déclin de l'Empire. *Voyez la Fig.* 128.

De la ceinture.

Il y avoit de l'indécence à porter la ceinture lâche. *Gardez-vous* (*b*), disoit Sylla, *de l'enfant mal ceint,* en parlant de Cæsar. Mæcenas fut blâmé pour ce même sujet (*c*). La ceinture relâchée étoit peut-être très-basse, comme celle qu'on apperçoit aux *Figures* 116, 117. Horace (*d*), pour exprimer combien Lælius & Scipion étoient simples dans la vie privée, les appelle *discincti,* qui veut dire ici sans gêne, sans cérémonial, puisque la décence ne permettoit pas que de pareils personnages eussent paru sans ceinture en public.

(z) *Salmasii in Tertulliani lib. de Pallio notæ, fol.* 71.

(*a*) *Suetonius, fol.* 155.

(*b*) *Suet. fol.* 30.

(*c*) Vita di Mæcenate, fol. 83.

(*d*) Sat. 1, liv. 2, ℣. 72.

De la *Toga*.

Il a été dit plus haut, que la *Toga* étoit l'habillement diſtinctif des Romains, auſſi étoient-ils appellés *Togati* (*f*); au commencement ils la porterent ſans tunique, mais enſuite cette derniere paroît dans tous les Auteurs & ſur tous les monuments, comme un habit qu'on portoit deſſous.

La *Toga* leur étoit tellement particuliere, qu'un homme ayant été accuſé (*g*) de s'être arrogé le droit de Citoyen Romain, les Avocats diſputerent s'il pouvoit paroître en Juſtice vêtu de la *Toga*. Ce vêtement diſtinctif ne ſe portoit pas à la campagne (*h*), il étoit uniquement en uſage à la Ville. Cet habit, ſuivant Saumaiſe (*i*), d'après Tertullien, tiroit ſon origine & ſon nom des Arcadiens, des Lydiens ou des Argives : Denis d'Halicarnaſſe attribue la *Toga* aux Lydiens, Pélaſgiens ou Arcadiens. Quoi qu'il en ſoit, du moment que les Romains parurent, ils commencerent à s'en ſervir. Les autres Peuples, qui peuvent l'avoir portée avant eux, l'abandonnerent, excepté les ſeuls Étruſques. Ce ſont eux qui les premiers en firent uſage, ſoit qu'ils en fuſſent les inventeurs, ou qu'ils ne fiſſent que l'adopter : les Romains s'en ſervirent après eux, & c'eſt par cet habillement qu'ils ſe ſont diſtingués de tous les Peuples. Cette aſſertion eſt certaine, & c'eſt la ſeule dont nous avons beſoin : on a pu nommer le pallium *Toga Græcanica*, comme les Latins appelloient *Pallium* tout habit ſupérieur, ſelon l'aveu

(*f*) *Sueton. fol.* 78. *Eutropius, lib.* 7, *fol.* 292.

(*g*) *Sueton. fol.* 210.

(*h*) Lettres de Pline le jeune, tom. 2, fol. 74.

(*i*) *Tertulianus, de Pallio, f.* 3. *In Tert. l. de Pallio notæ, f.* 121.

même de Saumaiſe (*k*). On a pu nommer la Toga *Tivennon*, ſoit que ce fût le nom de l'habit ſupérieur des Arcadiens, ou de celui de tous les Grecs; il n'en réſulte aucunement que la *Toga* ſoit d'invention Grecque, d'autant moins qu'au ſentiment de Denis d'Halicarnaſſe (*l*), le mot *Tivennon* n'eſt pas ſeulement Grec. La *Toga* peut avoir pris ce nom de *Temeno*, de la maniere qu'Artemidore, cité par Rubenius (*m*), le rapporte, ſavoir, que Temeno l'Arcadien fut le premier qui s'enveloppa de la chlamyde, de la même maniere comme les Romains s'envelopperent de la *Toga* : d'où ſeroit venu le mot *Tivennon*, pour ſignifier en Grec ce que le mot *Toga* ſignifie en Latin.

Suivant Denis d'Halicarnaſſe (*n*), la *Toga* n'étoit point quarrée comme le manteau des Rois de Perſe & de Lydie, mais en forme de demi-cercle. Ce témoignage doit être d'un grand poids : voyons s'il s'accorde avec les monuments.

De la forme de la *Toga*.

La *Toga*, ſelon Denis d'Halicarnaſſe, étoit de forme demi-circulaire; on la voit d'abord à deux ſtatues de Villa Medicis, *Fig.* 110; l'une vue par devant, & l'autre par derriere. A côté de ces figures j'ai placé le plan de la *Toga*, avec différentes diviſions imaginées ſur la maniere dont les ſtatues en ſont vêtues. Il faut remarquer d'abord que la longueur de cette *Toga* eſt de trois fois la hauteur de l'homme, depuis les pieds juſqu'aux épaules, ce qui a été exprimé par les diviſions, de 1 à 3, de 3 à 5, & de 5 à 6. La *Toga*,

(*k*) *In Tert. lib. de Pallio notæ, fol.* 124, 125.

(*l*) *Tom.* 1, *fol.* 250.

(*m*) *De re veſtiaria, lib.* 1, *c.* 2.

(*n*) *Tom.* 1, *fol.* 250.

dans ſa plus grande largeur, donne une fois la hauteur de l'homme; & le bord demi-circulaire tombe toujours en dehors dans les différents tours que la *Toga* fait à l'entour du corps; ces tours ont été repréſentés par cette ſimple bande, numérotée, de même que le plan étendu.

Façon de mettre la *Toga*.

Suppoſez donc qu'on veuille ſe couvrir de la *Toga*, on poſera l'extrêmité, N°. 1, au devant du pied gauche, (le bord circulaire tourné en dehors) puis on fera monter la *Toga* au N°. 3, qui viendra à la hauteur de l'épaule gauche, (premiere longueur;) de l'épaule gauche traverſant le dos, la *Toga* ira ſe rendre ſous le bras droit; puis traverſant la poitrine, elle remonte ſur l'épaule gauche au N°. 5, (ſeconde longueur) & va finir derriere le pied au N°. 6, (troiſieme longueur) comme ſe voit à la figure vue par derriere. Le N°. 4. eſt l'endroit le plus large de notre plan: c'eſt ce même bord qui tombe ſur le genou; & c'eſt environ le milieu de la ligne horizontale, N°. 4, qui vient ſous le bras droit, & ſoutient les plis, N°. 2, qu'on tiroit en dehors pour empêcher l'angle, N°. 1, de traîner par terre, ainſi qu'il auroit pu arriver à une *Toga* très-ample, comme celle-ci. On aura remarqué que l'épaule & le côté gauche ſont enveloppés deux fois : ordinairement ce double bord eſt relevé par le bras gauche, ſans quoi ce bras & la main en feroient couverts; la *Toga* ſeroit ronde par en bas, & deſcendroit à une diſtance égale de la terre.

Quelques Auteurs (*o*) ont prétendu que la *Toga* étoit de forme ronde & fermée, mais il eſt évident qu'ils ſe ſont

(*o*) *Ferrarius, de re veſtiaria, lib.* 1, *cap.* 6.

trompés, comme Rubenius le prouve (*p*) contre Ferrarius, puiſque les figures ci-deſſus, de même que les *Figures* 111, 112, 113, laiſſent chacune appercevoir la coupe de l'habillement demi-circulaire, les angles & ſes rebords. *Voyez* entr'autres le Sénateur vu par derriere, & la belle ſtatue Étruſque, *Fig.* 111. A la premiere on diſtingue la forme entiere du pan qui retombe de l'épaule; à la ſeconde, ainſi qu'aux *Fig.* 113, l'angle ſe trouve garni d'une eſpece de glande. Il eſt vrai que toutes les ſtatues n'ayant pas été faites comme celle-ci, *Fig.* 111, pour être vues par derriere, elles ont pu occaſionner des doutes ſur les formes de cet habillement; auſſi l'Abbé Winckelmann (*q*) a-t-il cherché un autre ſens à la définition de Denis d'Halicarnaſſe, prétendant que cet Auteur, par demi-circulaire, avoit parlé de la forme que prenoit la *Toga* miſe ſur le corps. Mais Denis d'Halicarnaſſe avoit certainement trop de jugement pour confondre l'étoffe pliſſée avec la forme ſimple de l'habillement, dont il fait mention pour indiquer ſes différences avec un autre, qu'il définit par la forme qu'il avoit quand il étoit étendu; car, enfin, le *Pallium*, quoique quarré, ne l'eſt plus quand il eſt mis ſur le corps: comment prouvera l'Abbé Winckelmann que c'étoit l'agencement qui donna cette forme à la *Toga*? Ce même Abbé, quelques lignes plus bas, remarque que les Savants ne trouvent d'autre différence entre la *Toga* & le manteau, (ſur-tout le manteau des Philoſophes) ſinon que celui-ci ſe mettoit

(*p*) *De re veſtiaria, lib.* 2, *c.* 8. | (*q*) Hiſt. de l'Art, t. 2, f. 144.

mettoit ſur la chair, & l'autre pardeſſus la tunique. A-t-il pu oublier ce que Pline, Suétone, & pluſieurs Auteurs modernes ont écrit ſur cet habillement?

De la façon de porter la *Toga*.

L'explication que l'on vient de donner de la *Toga*, & de la façon de l'arranger, ſe rapporte à toutes les ſtatues, quoiqu'il y en ait qui nous apprennent des différences légeres. Exemple, la *Fig.* 113, du milieu de la Planche, a la tête couverte de cette partie de la *Toga*, qui, aux autres ſtatues, deſcend de l'épaule gauche ſur le dos. C'eſt ainſi que Scipion avoit la tête couverte (*r*) marchant à côté du Roi d'Égypte, à Alexandrie. On peut remarquer à la *Fig.* 113, & à celle qui eſt à côté, que les deux épaules étoient quelquefois couvertes de la *Toga*: il me ſouvient d'avoir lu quelque part, que les jeunes gens la portoient de cette façon par principe de modeſtie.

La belle ſtatue de bronze, *Fig.* 111, qui paſſe pour ouvrage Étruſque, préſente une *Toga* courte, moins fine, moins pliſſée, telle enfin qu'il eſt à ſuppoſer que portoient les Étruſques & les Romains aux premiers temps de la République. Du reſte, l'attitude noble de la figure, propre à un Orateur, & l'anneau qu'il porte au doigt de la main gauche, annoncent un perſonnage diſtingué.

Des manieres nobles & pittoreſques d'agencer la *Toga*, ſe peuvent remarquer aux *Fig.* 113, tirées du beau bas-relief de Villa Medicis, dont le mauvais état m'a obligé de ſuppléer les têtes; & puiſqu'on ne ſauroit avoir trop d'exemples d'un habillement auſſi majeſtueux, j'ajoute (*Fig.* 112.)

(*r*) Opuſculi morali di Plutarcho, tom. 1, fol. 273.

l'Auguſte aſſis, de la galerie du Capitole. Dans les derniers temps de la République, de même que ſous les Empereurs, les perſonnes diſtinguées la portoient très-ample. Horace (*s*) reprochant à un Eſclave, devenu Chevalier, ſon faſte & ſon affectation, lui dit : *Vois-tu, quand tu balaies la rue ſacrée avec ta Toga de ſix aulnes, comme les paſſants tournent la tête?*... Il y avoit des noms affectés aux différents plis de la *Toga;* ce qui doit s'entendre de l'eſpece (*t*) la plus ample. Ceux qui deſcendoient de l'épaule gauche ſous le bras droit, en traverſant la poitrine, étoient nommés *Baltei;* ceux qui deſcendoient de haut en bas, ſe nommoient *Sinus;* les plis formés par la partie de la *Toga*, marquée, *N°*. 2, ſe nommoient *Umbo :* ils repoſoient ſur le *Balteus*, quand ils étoient tirés en dehors. Je n'ai pu trouver nulle part à ces plis, la forme ronde, ni l'anneau par lequel ils étoient contraints, au dire de Saumaiſe.

Cet habillement recevant toute ſa grace du bel ordre des plis, les Romains n'avoient garde de négliger une choſe qui ſembloit tenir à l'éducation, ou à la dignité du perſonnage. Ceux qui n'étoient point décorés d'emplois, les ſimples Particuliers, ou, comme Pline (*v*) les appelle, les *Tirones*, ſoit qu'il ait entendu par ce mot, les jeunes gens (*u*) nouvellement revêtus de la robe virile, ou ceux qui jouiſſoient nouvellement du droit de Citoyen Romain; ils portoient ce qu'on appelloit la *Toga pura* & la *Tunica recta;*

(*s*) *Epod.* 4, ℣. 8.

(*t*) *In Tertulliani lib. de Pallio notæ, fol.* 375, 378, 406, 407.

(*v*) *Lib.* 8, *cap.* 48.

(*u*) Dacier ſur Horace, liv. 1, ſatyre 2.

l'une & l'autre étoient de couleur blanche. Il arrivoit quelquefois qu'on s'enveloppoit de la *Toga*, de maniere à s'en faire une espece de ceinture, comme on fit dans le tumulte où Tiberius Gracchus perdit la vie (*w*). Il est apparent que, pour se ceindre de la *Toga*, on amenoit sous le bras droit le pan de derriere, pour le nouer avec l'autre qui flottoit au devant du pied gauche : par ce moyen on empêchoit le développement de cet habit & l'embarras que pouvoit occasionner aux jambes son ampleur, trop considérable pour des mouvements violents.

Il y avoit une espece de *Toga*, qui des Étrusques (*x*) étoit passée aux Romains ; on la nommoit *Prætexta* : les Magistrats, & la jeunesse, jusqu'à un certain âge, (comme nous l'avons dit plus haut) avoient seuls le droit de la porter. Cette *Toga* se distinguoit par la couleur de pourpre. Pline & Tite-Live en attribuent l'invention aux Étrusques, & le même Pline dit ailleurs (*y*), que Tullus Hostilius fut le premier qui y mit du pourpre : elle étoit donc sans pourpre avant lui. Comment aura-t-elle été distinguée? Si on en croit Florus (*z*), ce fut Tarquinius Priscus qui introduisit la *Prætexta* : quoi qu'il en soit, on convient qu'il y avoit du pourpre ; mais les Auteurs ne sont nullement d'accord sur la maniere dont cette couleur étoit appliquée. De la *Prætexta*.

Plusieurs Modernes (*a*), fondés sur la définition du mot

(*w*) Plutarq. tom. 7, fol. 137.
(*x*) Pline, liv. 8, chap. 48. Tite-Live, Décad. 1, liv. 1.
(*y*) Pline, liv. 9, ch. 39.
(*z*) *Florus, lib. 1, cap. 5.*
(*a*) Introd. à la connoissance des ant. Rom. par Louis Vaslet, f. 199. *Sigonius in Sueton. fol. 15.*

Prætexta, ont cru que la *Toga* étoit bordée de pourpre : il eſt vrai que Tite-Live, en parlant des tuniques des Eſpagnols, les décrit d'une blancheur éclatante, & *prætextæ* de pourpre; (puiſqu'ici elles étoient blanches, le mot *prætextæ* implique clairement que le pourpre y étoit par bandes, taches, &c.) mais je ne me ſouviens pas qu'un ancien Auteur ait dit que la *Toga prætexta* étoit blanche; donc ce paſſage de Tite-Live ne prouve rien en faveur de leur ſyſtême : d'ailleurs, ſi la pourpre eût été appliquée d'une façon diſtincte ſur la *Toga* de couleur blanche, de quelque façon que ce fût, cette marque ſe trouveroit indiquée du moins à quelques-unes des ſtatues qui nous reſtent, & qui repréſentent, ſoit des Empereurs, ſoit des Conſuls, des Augures & autres, qui tous portoient la *Prætexta*.

L'étoffe rayée eſt marquée à la *Fig.* 108. Il y a des ornements ſur les cuiraſſes, ils ne marquent aucune diſtinction : on voit l'anneau au doigt, & jamais la bande de pourpre, ſi facile à exprimer. Aucun Romain n'auroit-il été aſſez ambitieux pour faire diſtinguer ſon image de celles du commun, quand cela ſe pouvoit faire par un ſeul trait de ciſeau? Il eſt donc vraiſemblable que la pourpre ſe trouvoit tiſſée dans l'étoffe, ou bien que toute la *Toga* étoit teinte en pourpre.

Selon quelques Auteurs (*b*) la *Prætexta* fut donnée aux Augures, aux Magiſtrats, & aux Prêtres; enſuite Tarquinius

Ferrarius, de re veſt. l. 2, *c.* 1.
Bayſius, de re veſt. fol. 43.
Roſinus, antiq. Rom. l. 5, *c.* 32.

(*b*) Des mœurs & des uſages des Romains.

Prifcus en ayant décoré fon fils, à fon imitation les enfants en jouirent : c'étoit l'habillement le plus honorable des Romains, & le diftinctif des Confuls (*c*). Nous lifons dans Denis d'Halicarnaffe (*d*), que le Conful Servilius, pour appaifer l'émeute que la févérité d'Appius avoit occafionnée, ôta fa *Prætexta*, & dans cette fituation fe jetta aux pieds du Peuple.

De la *Toga picta.*

Les Anciens font mention (*e*) de la *Toga picta* & *Toga palmata*, (fuivant Freimshemius il faudroit dire *Tunica palmata*) dont fe couvroient à leur entrée ceux qui avoient obtenu le triomphe. Les mots de *picta* & de *palmata* ont fait penfer à quelques modernes (*f*), que cette *Toga* étoit brodée à l'aiguille & en figures : mais Vigenere remarque (*g*) qu'Ariftote, & d'autres Grecs, donnoient le nom de fleur de pourpre à la fimple teinture de pourpre; que Pline, leur imitateur, a fait la même chofe, & qu'ainfi, d'une imitation à une autre, on a appellé *Togæ pictæ*, les *Togæ* de fimple couleur de pourpre. On appelle préfentement *picta*, dit Feftus, la *Toga* qu'autrefois on nommoit *purpurea*, quoique fans aucune peinture, comme il le prouve par deux tableaux dans le Temple de Vertumne & de Confus, repréfentant, l'un le triomphe de Papirius, & l'autre celui de Marcus Fulvius Flaccus; l'un & l'autre couverts de la *Toga* de pourpre. La différence des noms donnés à cet habillement, n'implique pas toujours une différence de forme ou

(*c*) Tite-Live, Décad. 1, l. 2.

(*d*) Tom. 2, fol. 26.

(*e*) *Florus, lib.* 1, *cap.* 5, *cum notis variorum.*

(*f*) *Ferrarius, de re veftiaria, lib.* 2, *cap.* 8.

(*g*) Commentaire fur les tableaux de Philoftrate, fol. 125.

de couleur. Exemple : *Conchiliata veſtis* (*i*) ne veut dire autre choſe que robe de pourpre ; ce nom eſt alluſif à la coquille dont la meilleure pourpre ſe tiroit.

Saumaiſe (*k*) veut que *Conchiliata* ait été une teinte de pourpre plus pâle, tirant plutôt ſur le bleu que ſur la véritable pourpre : la différence, ſuivant Pline (*l*), provenoit de la façon de teindre. Du reſte, ſans exclure la diſtinction qu'il pouvoit y avoir entre la *Prætexta* & la *Toga picta*, elle ſe préſente naturellement dans les dégradations dont la pourpre eſt ſuſceptible. Pline produit (*m*) le témoignage de Cornelius Nepos, qui diſoit avoir vu dans ſa jeuneſſe, qu'on fit uſage d'une couleur de pourpre tirant ſur le violet ; qu'enſuite on étoit parvenu à rendre la pourpre rouge ; & que le plus foncé étoit le plus eſtimé. Il dit ailleurs, qu'on faiſoit le plus de cas des étoffes deux fois teintes. Faut-il chercher d'autres principes aux dénominations diverſes qui ont été données à un habillement à cauſe de ſa couleur, ſuſceptible d'une infinité de nuances ?

On appelloit *Toga ungulata*, celle que portoit Servius Tullus : c'étoit auſſi celle des hommes riches, & de ceux qui vouloient paroître propres. On trouve enſuite la *ſorriculata* & la *papaverata*. Ces trois ſortes, ſelon Pline (*n*), étoient de la plus ancienne date : probablement le tiſſu de l'étoffe, le luiſant, le velu, ou le grainé, auront occaſionné ces différentes dénominations.

(*i*) *Beroaldus, in Sueton. f.* 51.
(*k*) *In Sueton. fol.* 408.
(*l*) Pline, liv. 9, ch. 36.
(*m*) Liv. 9, ch. 39.
(*n*) Pline, liv. 8, ch. 48.

Du *Laticlave.*

L'habit qui diſtinguoit les Sénateurs, ſe nommoit *Laticlave* (*o*), & celui des Chevaliers, *Anguſticlave :* l'un & l'autre étoient des tuniques (*p*). Ce laticlave fut orné de pourpre par Tullus Hoſtilius (*q*).

Quelques Modernes ont voulu (*r*) que cette tunique n'avoit point de ceinture, fondés ſur un paſſage de Manutius, qui, d'après Quintilien, prétend que ceux qui ne portoient point le laticlave, étoient ceints de façon que la tunique ne débordoit que de très-peu les genoux. Ce paſſage, & tout ce que Ferrarius en dit (*s*) ailleurs, ne prouve autre choſe, ſinon que la ceinture ſe plaçoit différemment ſur le laticlave, n'étant aucunement à ſuppoſer que Cæſar & Mæcene euſſent été blâmés à cauſe de leur ceinture relâchée, ſi tous les Sénateurs euſſent été ſans ceinture. Suétone (*t*) nous apprend que c'étoit une démonſtration de deuil ou d'humiliation de paroître ainſi. Buonaruoti a cependant été du ſentiment que les tuniques d'une matiere précieuſe ſe portoient ſans ceinture; il en donne pour preuve (*v*) la dalmatique, qui étoit une tunique ſans ceinture, à l'exemple de laquelle les Savants ont défini le laticlave; mais ils n'ont pas fait attention que celle-ci n'a commencé que vers le temps de Conſtantin. Il eſt vrai que Commode & Élagabale

(*o*) Pline, liv. 8, ch. 48.

(*p*) *Roſinus, antiq. Rom. l.* 5, *cap.* 33.

(*q*) Pline, liv. 9, ch. 39.

(*r*) *Ferrarius, de re veſtiaria, lib.* 3, *cap.* 7. Dacier, notes ſur Horace, liv. 1, ſatyre 2.

(*s*) *De re veſt. lib.* 1, *cap.* 13.

(*t*) *Fol.* 120, 267.

(*v*) Oſſervazioni ſopra Alcuni frammenti di vaſi antichi di vetro, fol. 91.

s'en font quelquefois revêtus; mais comme remarque Lampridius (*u*), c'étoient des innovations & des fingularités, comme l'ufage de Cæfar (*w*), qui portoit les manches du laticlave bordées. Quoique j'ignore quel étoit ce bord, bande ou frange aux manches de Cæfar, il ne reffembloit certainement pas à nos manchettes ou aux manches de nos chemifes, comme a cru Cafaubon (*x*).

Fondé fur un paffage de Varron, qui dit : *Si quelqu'un fait fa tunique de maniere que l'un des côtés foit laticlave, & l'autre anguſticlave; ces deux côtés ne fe reffembleront pas.* * M. Dacier (*y*) affirme pofitivement que cette tunique avoit, comme l'angufticlave, des galons ou des bandes de pourpre, qui ne différoient entre elles que par la largeur. Il prétend de plus, que ces bandes s'appliquoient aux bords, le long de la poitrine, comme les galons à nos habits, de maniere à fe rencontrer au milieu, lorfqu'on joignoit les côtés de la tunique. Pour réfuter cette fuppofition, il fuffit de confidérer la forme de la tunique, telle que les monuments la repréfentent. Peut-on concevoir que la tunique, qui n'avoit point d'ouverture le long du corps, ait été fufceptible de rapprocher les côtés, à la maniere de nos habits? Ce paffage de Varron ne prouve pas autre chofe, finon une différence vifible entre l'*anguftus* & *latus Clavus*,

(*u*) *Ferrrarius, de re veft. l.* 3, *cap.* 9.

(*w*) *Suetonius, fol.* 55.

(*x*) Sur Suétone, fol. 55.

* *Nam fi quis tunicam in ufu ita confuit, ut altera plagula, fit anguftis clavis, altera latis, utraque pars in fuo genere caret analogia. Lib.* 8. *de linguâ latinâ.*

(*y*) Notes fur Horace, fat. 5, l. 1.

vus, ſans apprendre en quoi elle conſiſtoit. Il eſt vrai cependant qu'ailleurs Varron dit : *Iſtorum vitreæ togæ oſtendunt tunicæ clavos ;* & Ovide, (*y*) *clavi menſura coacta eſt.* Ces derniers paſſages, pris à la lettre, font bien voir que le *Clavus* étoit quelque choſe, en vain le cherchons-nous ſur les monuments. Et comme nous avons obſervé au ſujet de la *Toga*, il ſeroit bien extraordinaire qu'aucun Sculpteur n'eût ſongé à repréſenter ces diſtinctions de galons ou de bandes, ſuppoſé qu'elles euſſent appartenu à une claſſe de Citoyens, ſur-tout à la plus élevée. La *Roma*, *Fig.* 106, du Palais Barbarini, ne contredit pas ce que nous diſons ; elle porte, à la vérité, une bande au milieu de la tunique, en avant ſur la poitrine ; mais ce monument eſt évidemment poſtérieur aux ſiecles dont nous parlons, ainſi que les vaſes Étruſques, où des femmes portent une bande ſemblable. Ces monuments appartiennent aux âges où la ſimplicité de l'habillement Romain avoit été remplacée par des ornements barbares. D'ailleurs, fût-il vrai, comme a prétendu Rubenius, qu'une pareille bande, plus ou moins large, eût diſtingué le laticlave de l'anguſticlave, comment rendre raiſon de l'omiſſion de cette bande à toutes les ſtatues quelconques, qui repréſentent des Sénateurs ou des Chevaliers ? comment cette bande ne ſe rencontre-t-elle qu'à la ſeule Rome, & aux petites figures de quelques vaſes Étruſques, dont la date nous eſt inconnue, ainſi que la repréſentation ? Il eſt vrai que Buonaruoti (*z*) produit des

(*y*) *Triſt.* 4, 10.

(*z*) Aſſervazioni ſopra alcuni frammenti di vaſi antichi di vetro, fol. 89.

figures d'Apôtres couverts de tuniques, ornées de deux bandes prenant près du cou, & defcendant jufqu'au bord d'en bas, de la maniere que les Goths repréfentoient les Saints dans le quatrieme & cinquieme fiecle; temps où ces habillements étoient en ufage : mais certainement ils ne l'étoient pas du temps de la République ou des premiers Cæfars.

Mr. Baudelot (*a*) produit un diptyque d'ivoire, gravé en relief, fur lequel un Magiftrat affis, paroît vêtu d'habits brodés, décorés de figures & autres ornements, préfidant aux jeux, foit comme Conful, ou comme Édile; mais c'eft encore un monument du Bas-Empire, de même que le diptyque du Conful Bafile, l'an de Jefus-Chrift 541, auquel Buonaruoti (*b*) a cru diftinguer les habits Confulaires: c'eft une efpece de dalmatique, accompagné du *Lorum* *, & d'un bout de draperie, qui ne peut être que le pallium, le tout orné de figures, feuilles & fleurs.

Suivant Scaliger le *latus* & l'*anguftus Clavus* fe portoient au cou, comme la *Bulla*, fans être attachés à la tunique. Suivant Ferrarius, c'étoient des pieces, de petites bandes, des lambeaux, ou des plaques de couleur de pourpre; felon Bayfius, de forme à peu près ronde, comme font les têtes des clous, & s'attachoient à la tunique fur la poitrine. D'autres (*c*) les rangent fur les bords, à l'entour de l'ha-

(*a*) De Dairval; utilité des voyages, qui concerne la connoiffance des médailles, &c. tom. 1, fol. 367.

(*b*) Offervazioni, &c. fol. 245.

* *V.* cet ornement à la *Fig.* 124.

(*c*) *Ferrarius, de re veft. lib.* 3, *cap.* 12.

Rubenius, de re veft. l. 1, *c.* 1.

Bayfius, de re veft. fol. 104.

bit; ſelon d'autres, enfin, l'habit en étoit tout parſemé. Rubenius (*d*) réfute pluſieurs de ces ſyſtêmes, & croit que le laticlave étoit une bande qui deſcendoit de haut en bas pardevant & par derriere; & l'anguſticlave, deux bandes, comme a cru auſſi Buonaruoti. Le P. Le Jay (*e*) fait dire à Denis d'Halicarnaſſe que le *Clavus* avoit la forme d'un clou; ſi Denis d'Halicarnaſſe s'étoit expliqué auſſi clairement, il auroit levé toute difficulté.

Puiſqu'aucun monument connu pour être des ſiecles dont il s'agit, ne préſente ces bandes ou ces galons, on ne ſauroit raiſonnablement les poſer en fait, attendu la facilité de leur imitation en ſculpture, attendu encore la ſcrupuleuſe exactitude des Anciens à ne rien omettre de ce qui pouvoit particulariſer un perſonnage ou un habillement. Je parle du temps des Cæſars, & j'en atteſte les buſtes des Empereurs, dont les cuiraſſes ſont garnies de tous les ornements poſſibles; ceux des Impératrices, dont les draperies ſont de différents marbres; & les ſtatues des Rois Barbares, dont les habillements ſont ornés de franges & de bords, comme on peut remarquer à la *Fig.* 72.

Il paroît donc que le laticlave n'étoit ni bande, ni frange, ni clou, ni plaque, ni lambeau, ni ornement qu'on portoit au cou, ni rien qui puiſſe ſe repréſenter en marbre. Il eſt donc permis de croire, que ce n'étoit que le mêlange d'un nombre plus ou moins grand de fils de pourpre avec des fils blancs. Les deux tuniques ſe diſtinguoient donc par des teintes plus pâles ou plus foncées. Cette ſuppoſition

(*d*) *De re veſt. l.* 1, *c.* 2, 3, 11. | (*e*) Tom. 1, fol. 401.

concilie tout; elle conſerve d'abord la diſtinction de Sénateur à Chevalier; elle s'accorde avec les monuments dont le marbre ne pouvant exprimer une ſimple différence de couleur, ſemble avoir confondu la tunique ordinaire, le laticlave & l'anguſticlave.

De la *Trabea.* La *Trabea* étoit un habillement des plus honorables, c'étoit celui des Rois (*f*). Romulus la portoit (*g*) ſur une tunique de pourpre. Ovide (*h*) le peint aſſez agréablement, couvert de la *Trabea,* & implorant le ſecours de Jupiter en faveur des Romains, aſſiégés par les Gaulois.

Selon Florus (*i*), ce fut Tarquin l'ancien qui introduiſit l'uſage de la *Trabea.* A la priſe de Rome, les Gaulois (*k*) trouverent les vieillards les plus reſpectables, aſſis dans leurs ſieges currules, les uns vêtus de la *Trabea*, & les autres de la *Prætexta,* ſelon leurs dignités. La *Trabea* étoit propre aux Chevaliers (*l*); quelques Savants la prennent auſſi (*m*) pour une marque du Conſulat, ce qui eſt vrai, ſi on en borne l'uſage aux ſeules fonctions militaires. On voit le Conſul (*n*), vêtu de la *Trabea,* avancer vers l'ennemi; on voit Viriatus (*o*) ériger un trophée avec les *Trabeæ* & les faiſceaux qu'il avoit pris ſur les Romains. Mille autres exemples font voir que c'étoit un habit militaire; & néan-

(*f*) Pline, liv. 9, ch. 39; liv. 8, ch. 48. Virg. Énéid. liv. 11, ỳ. 334.

(*g*) Plut. Vie des hommes illuſt. tom. 1, fol. 175.

(*h*) *Faſt. lib. 6, t. 7, fol.* 468.

(*i*) *Lib.* 1, *cap.* 5.

(*k*) *Florus, lib.* 1, *cap.* 13.

(*l*) Denis d'Halicarnaſſe, tom. 2, fol. 14.

(*m*) *Lipſius, de inſig. Conſ. c.* 8. Muratori annali d'Italia, tom. 1. fol. 43.

(*n*) Tite-Live, liv. 32.

(*o*) *Florus, lib.* 2, *cap.* 17.

moins la plupart des modernes (*p*) l'ont cru de la même forme que la *Toga*, qui eſt l'habit civil. Il eſt vrai que pluſieurs paſſages paroiſſent confondre ces deux habillements, tâchons de les diſtinguer.

De la ceinture à la Gabienne.

Selon Servius (*q*), *les Gabiens occupés à un ſacrifice, furent attaqués par les ennemis, ils ceignirent leur Togæ, & de l'autel marcherent au combat. Ayant remporté la victoire, ils conſerverent cet uſage à la guerre.* De là l'origine de ceindre à la maniere des Gabiens, qui conſiſtoit, ſelon le même Servius, *à ramener ſur le devant le pan de la Toga, qui pend ſur le dos, pour s'en ceindre. Avec cette eſpece d'habit, avec la Toga ceinte, les anciens Latins combattoient, avant qu'ils euſſent l'uſage des armes.* Cet événement fut cauſe que la ceinture à la Gabienne fut regardée comme un heureux augure; de là l'expreſſion figurée, ſi commune chez les Auteurs Latins. Auſſi dans le dévouement que fit Decius (*r*), il ſe revêtit de la *Toga prætexta*, par ordre du Pontiſe; & ayant prononcé l'imprécation contre lui-même, tout armé & ceint à la Gabienne, il s'élança ſur ſon cheval. Enfin les Conſuls ſe ceignoient (*s*) à la Gabienne, quand ils ouvroient les portes du Temple de Janus. Il eſt vrai que, ſelon Virgile, dans cette derniere fonction, le Conſul portoit la *Trabea* : auſſi étoit-ce leur manteau militaire. Il ne s'en-

---

(*p*) *Ferrar. de re veſtiar. l.* 2, *cap.* 5, 6.
Pancirolus, notitiæ dig. utriuſque imp. Comm. fol. 40.
Lipſius, de mil. Rom. l. 3, *dial.* 7.

(*q*) Sur le ℣. 612, liv. 7. Énéid.
(*r*) Tite-Live, Décad. 1, liv. 8, ch. 9.
(*s*) Énéid. liv. 7, ℣. 612.

ſuit pas cependant que la *Trabea* & la *Prætexta* fuſſent les mêmes habillements, ni que les Chevaliers Romains portaſſent la *Toga* pour manteau militaire, comme quelques-uns en ont inféré; parce que ſi on vouloit s'en rapporter à l'origine de cet uſage, il s'enſuivroit également que les Chevaliers Romains auroient dû combattre ſans armes, & vêtus de la ſeule *Toga*, ce qui eſt contredit par toute l'Hiſtoire Romaine.

Donc ceindre à la Gabienne ne ſignifie proprement qu'une maniere de lier à l'entour du corps l'habit qu'on portoit, ſoit *Toga*, ſoit *Trabea*, ſans que l'un ou l'autre eût une ceinture. Ainſi Fabius Dorſo (*t*), ceint à la Gabienne, paſſa au travers des ennemis pour aller faire un ſacrifice ſur le Quirinal : ainſi les Romains ſe ceignoient de la *Toga* (*v*) dans quelque émeute populaire, pour ne pas avoir les jambes incommodées dans ces cas qui exigeoient de l'adreſſe.

Il eſt vrai que Plutarque, parlant des Teſtaments que faiſoient les ſoldats, prêts à ſe battre, s'explique par ces paroles (*u*) : *Comme ils alloient prendre leurs boucliers & ceindre leurs Togæ.* Mais le même Auteur a dit de Gracchus (*w*), *qu'il ne voulut point s'armer; qu'il mit la Toga comme on faiſoit pour aller à la Place publique.* Donc les Romains ne combattoient point avec la *Toga*.

Il eſt encore vrai, comme nous liſons dans Tite-Live,

(*t*) Tite-Live, Décad. 1, liv. 5, ch. 46.

(*v*) Plutarq. Homm. illuſt. t. 7, fol. 137.

(*u*) Rapporté par Lipſe, *de milit. Rom. lib.* 3, *dial.* 7.

(*w*) Vite degli huom. ill. tom. 1, fol. 611.

qu'on imposoit aux vaincus de fournir à l'armée, pendant plusieurs mois, des vivres (*x*), des *Togæ*, des *Saga*, & autres habillements. Ailleurs il détaille 1200 *Togæ* & 12000 tuniques livrées de la sorte. Malgré ces passages, il est décidé par un autre endroit du même Auteur, qu'on ne portoit jamais la *Toga* au camp. Il dit (*y*) *que Virginius étant venu au camp accompagné de quatre cents Citoyens, la vue de cette quantité de Togæ qu'on apperçut par-tout le camp, fit croire aux Soldats leur nombre bien plus grand qu'il n'étoit effectivement.* En vain voudroit-on contredire un passage si clair : il faut supposer que les 1200 *Togæ*, dont il est parlé plus haut, étoient destinées pour les Sacrifices & autres cérémonies sacrées & civiles, que les Romains pratiquoient dans leurs camps.

L'on a vu que la *Trabea* étoit particuliere aux Chevaliers; Tacite, Suétone (*z*), ainsi que Denis d'Halicarnasse, l'attestent : mais a-t-on jamais vu sur un monument quelconque des hommes à cheval avec la *Toga?* On ne m'opposera pas la statue équestre de Tremellius; c'est par sa singularité que Pline (*a*) en fait mention.

On objectera encore ce passage de Denis d'Halicarnasse (*b*): *Les Saliens portoient des Togæ attachées par une agraffe, qu'ils appellent Trabeæ.* Je répondrai que ce n'étoit pas la *Toga* proprement dite, puisqu'elle n'avoit jamais d'agraffe; d'ail-

(*x*) Tite-Live, décad. 3, liv. 9; déc. 4, liv. 7.

(*y*) Décad. 1, liv. 3.

(*z*) *Taciti, annal. l.* 3, *fol.* 83. *Suetonius, fol.* 802. Denis d'Halicarn. t. 2, fol. 14.

(*a*) *Lib.* 34, *cap.* 6.

(*b*) *Lib.* 2. *Baysius, de re vest. cap.* 20.

leurs, Virgile (*c*) donnant la *Trabea* à la ſtatue de Picus, célebre dompteur de chevaux, & Ovide (*d*) lui donnant la *Chlamyde*, cela ſuppoſe des rapports de l'un à l'autre, tandis qu'il n'en eſt aucun entre la *Toga* & la *Chlamyde*.

Suivant Valere Maxime (*e*), les Chevaliers montoient à cheval le quinzieme jour de Juillet, vêtus de la *Trabea*. Selon Denis d'Halicarnaſſe (*f*), ils portoient dans cette fonction, la *Toga purpurea palmata*, qu'on appelloit *Trabea*. Lipſe produit une médaille, ſur laquelle un Chevalier (tenant ſon cheval) ſe préſente devant le Cenſeur : mais le Chevalier n'eſt ſûrement pas vêtu de la *Toga*, donc ce paſſage ne prouve rien, il ne faut qu'y appliquer la réponſe que nous avons fait plus haut, & remarquer, avec Saumaiſe (*g*), que le mot *Toga* ſe prenoit chez les Romains pour tout habillement ſupérieur. Sans ce principe, toute diſtinction diſparoît, l'on ne ſait plus à quoi s'en tenir, & l'on ne parviendra jamais à entendre, & moins encore à concilier les paſſages des Anciens, qui paroiſſent ſe contredire. Car, enfin, ſi la *Trabea* eût été confondue par ſa forme avec la *Toga*, on liroit quelque part *Toga trabeata*, comme on lit *Toga prætexta* (*h*), *Toga picta*, *Toga purpurea*, *&c.* Virgile (*i*) nomme la *Trabea* comme la marque des Rois. Servius (*k*) appelle *Trabea* l'habit diſtinctif des Géné-

De la forme de la *Trabea*.

(*c*) *Æneid. lib.* 7, ỷ. 187.
(*d*) *Metamorp. lib.* 14, *fab.* 5.
(*e*) *Fol.* 40.
(*f*) *Lib.* 6. Voyez Lipſius *de militiâ Rom. lib.* 1, *dial.* 5.
(*g*) *In Tertulliani lib. de pallio notæ*, *fol.* 124.
(*h*) Pline, liv. 9, ch. 39.
(*i*) *Æneid. lib.* 11, ỷ. 334.
(*k*) Sur le ỷ. 334, l. 11. Énéid.

Généraux, des Empereurs, dont l'habillement propre, ſelon Pline (*l*), étoit le *Palludamentum*, lequel, pour la forme, reſſembloit à la chlamyde. C'eſt à celle-ci que la *Trabea* devoit reſſembler (*m*). D'ailleurs cette forme ſe prouve aſſez clairement par la médaille d'Antonin le pieux avec la légende *Romulo Auguſto*, (à côté de la *Fig.* 114.) Romulus y eſt repréſenté vêtu de la *Trabea*, & portant les dépouilles opimes enlevées au Roi Acron.

De la couleur.

Quant à la différence qu'avoit la *Trabea* des habillements auxquels elle reſſembloit pour la forme, elle devoit conſiſter dans les nuances de la couleur; puiſque, ſelon Pline (*n*), on teignoit le *Palludamentum* avec le *coccum*, grain d'Afrique ou d'Eſpagne, moins précieux que le *murex*, dont on teignoit les habits de pourpre & la *Trabea*. Pluſieurs modernes, entre autres Ferrarius (*o*) & Rubenius (*a*), ont défini le mot *Trabea*, un habit avec des bandes de couleur de pourpre. Nous apprenons par un paſſage de Suetone, que Servius a conſervé (*b*), qu'il y avoit trois eſpeces de *Trabeæ*, différentes chacune par la couleur. La premiere, toute de pourpre, pour les Dieux. La ſeconde, de pourpre, mais ayant quelque peu de blanc, à l'uſage des Rois. La troiſieme, auſſi de pourpre, mais avec du rouge *coccum*, pour les Augures. Il eſt bien certain que la premiere eſpece, qui étoit toute de pourpre, ne pouvoit avoir des ban-

(*l*) Pline, liv. 22, ch. 2.

(*m*) *Rubenius, de re veſt. lib.* 1, *cap.* 5.

(*n*) *Lib.* 22, *cap.* 2.

(*o*) *De re veſt. lib.* 2, *cap.* 5.

(*a*) *De re veſt. lib.* 1, *cap.* 5. Et Turnebe ſur le ỷ. 187. Énéid. l. 7.

(*b*) Sur le ỷ. 612, l. 7. Énéid.

des : Suetone a tort, ou bien la définition des Auteurs modernes ne ſauroit ſe ſoutenir, même pour les deux autres eſpeces, qui probablement étoient teintes avec les ſuſdites couleurs, dont le mêlange formoit des nuances ſuffiſantes à former la diſtinction des eſpeces, ſans qu'il ſoit beſoin de recourir à des bandes dont celle des Dieux n'eſt pas ſuſceptible.

Pline, *lib.* 8, *cap.* 48, dit que Varron montroit une *Toga ungulata* de Servius Tullus, qui ſe conſervoit dans le Temple de la Fortune, dont ce Roi avoit dédié la ſtatue. Un peu plus bas il remarque que les *Prætextæ* de ce Roi couvroient la ſtatue de cette Déeſſe, ſoit qu'on conſervât ces habits en mémoire de ceux qui les avoient portés, ſoit que l'étoffe ſervît de voile à orner les Temples, ou à couvrir les ſtatues des Divinités. Les Dieux portoient la *Trabea*, jamais la *Toga ;* donc ces paſſages ne prouvent pas que la *Trabea* & la *Prætexta* avoient la même forme, puiſque je n'ai vu aucune ſtatue de Divinité habillée de la *Toga*.

Enfin, cet habillement doit avoir été très-différent de la *Toga*, ſoit *Prætexta* ou autre, vu qu'il caractériſoit les perſonnes qui en étoient vêtues, au point qu'on nommoit *Trabeatæ* (*c*), certaines comédies qui repréſentoient des Militaires ou des Chevaliers (*d*), comme on appelloit *Togatæ* les comédies dont les perſonnages joués étoient de ſimples particuliers ; & *Prætextæ*, celles qui introduiſoient ſur la

(*c*) *Suetonii Tranquilli de illuſt. Gram. fol.* 833.

Barthius, in ejuſdem Aut. f. 183.

M. Dacier ſur le ℣. 288 de l'Art poétique d'Horace.

(*d*) Selon l'ancien Scoliaſte de Juvenal, ſat. 1, cité par Barthius.

ſcene les perſonnes de la premiere qualité. Cette réflexion ſuffiroit ſeule pour décider que la *Trabea* n'eſt pas la *Toga.* C'étoit cependant un habit ſupérieur, & un habit que portoient Romulus, les Rois, les Conſuls & les Chevaliers dans leurs fonctions militaires. La médaille de Romulus fait voir que c'eſt un manteau, les Auteurs nous apprennent qu'il étoit de pourpre. Voilà qui ſuffit; la controverſe eſt décidée, & tous les paſſages qui paroiſſent contredire, doivent s'expliquer comme nous l'avons démontré évidemment par la diſtinction du genre & de l'eſpece.

Du *Palludamentum.*

Le *Palludamentum*, introduit d'abord par Tarquinius Priſcus (*e*), étoit (*f*) le manteau militaire des Empereurs & des Généraux. Cæſar (*g*) ſe retirant à la nage vers ſes vaiſſeaux à Alexandrie, traînoit avec les dents ſon *Palludamentum.* Galba (*h*) ayant accepté le nom de Cæſar, prit le *Palludamentum*, & ne le quitta pour la *Toga*, que lorſque tout fut tranquille. Vitellius de même (*i*), entra dans Rome avec le *Palludamentum.* Ce manteau, ſelon Lipſe (*k*), s'appelloit auſſi *Sagum*, *Sagulum*, ou *Chlamys.* Juſtin le confond avec ce dernier, en donnant le nom latin (*l*) aux manteaux de Caſtor & de Pollux, dans leur apparition en faveur des Locriens, combattant contre les Crotoniates. Au contraire, Eutrope (*m*) appelle *Chlamyde* de couleur de pourpre, l'habit diſtinctif des Empereurs.

(*e*) *Florus, lib.* 1, *cap.* 5.
(*f*) Pline, liv. 22, ch. 2.
(*g*) *Suetonius, fol.* 39.
(*h*) *Idem, fol.* 276.
(*i*) *Idem, fol.* 297.
(*k*) *De militiâ Romanâ, lib.* 2, *dial.* 12 *de Imper.*
(*l*) *Lib.* 20, *fol.* 227.
(*m*) *Lib.* 9, *fol.* 440.

On objectera contre cette reſſemblance de la *Chlamyde* avec le *Palludamentum*, que Valere-Maxime (*n*) rapporte dans le chapitre *des illuſtres Perſonnes qui furent licencieuſes dans l'habillement ou autres uſages*, qu'on voyoit au Capitole, la ſtatue de L. Scipio avec la *Chlamyde* & la chauſſure grecque *Crepida*; à raiſon que ce Romain avoit paru quelquefois habillé de cette maniere, comme Sylla, qui, étant Général, *Imperator*, s'étoit montré dans Naples avec la *Chlamyde* & la même chauſſure grecque; d'où ſembleroit réſulter une différence conſidérable entre le *Palludamentum* & la *Chlamyde*, puiſqu'on avoit trouvé ſingulier que deux Généraux Romains euſſent porté ce dernier, qui peut cependant avoir été pris, par Valere-Maxime, pour le *Pallium*, puiſque Tite-Live nous apprend (*o*), que Scipion fut accuſé d'avoir fréquenté les Gymnaſes à Syracuſe, avec la chauſſure grecque, & vêtu du *Pallium.* D'ailleurs une ſtatue de Sylla, *Fig.* 115, dans la Villa Negroni, le repréſente habillé du *Pallium*, avec une chauſſure Romaine. Bien plus, à quoi auroient ſervi les deux cents *Chlamydes*, comme dit Plutarque (*p*); ou les cinq mille, ſuivant Horace (*q*), que Luculle avoit chez lui, ſi elles étoient différentes du *Palludamentum* ou autre habillement en uſage chez les Romains? Je ſais bien que le *Palludamentum* différoit pour la couleur lorſqu'un Général d'Armée le portoit; mais excepté cette couleur de pourpre, c'étoit la *Chlamyde* des Grecs, & rien de plus, comme il eſt prouvé par les paſſages d'Eutrope & de Juſtin.

(*n*) *Lib.* 3, *cap.* 6.
(*o*) *Lib.* 29, *cap.* 19.
(*p*) Hommes illuſt. t. 4, fol. 537.
(*q*) *Lib.* 1, *epiſt.* 6.

Le *Palludamentum* couleur de pourpre ne convenoit donc qu'aux Généraux; il étoit même de leur rang de le porter, ſans imiter la complaiſance de Scipion (*r*) pour Juba, en faveur duquel il prit un *Palludamentum* blanc, pour laiſſer au Roi la diſtinction de la couleur de pourpre. Le fils du grand Pompée (*s*) affectoit d'en porter un bleu après le naufrage de la flotte de Cæſar. Au reſte le pourpre du *Palludamentum* différoit de celui de la *Trabea* (*t*), en ce que le premier ſe teignoit avec le *coccum*, inférieur en beauté, & plus rouge que celui du *murex* *. Le *Palludamentum* teint d'une autre couleur, étoit appellé *Sagum*, ou *Lacerna*, ou *Chlamyde*, ſe confondant alors pour la forme avec ces eſpeces de manteaux dont il étoit d'uſage de ſe ſervir, ſoit à la guerre, ſoit en voyage, ou pour monter à cheval, comme il ſe voit à la belle ſtatue équeſtre de Marc-Aurele, dont le manteau eſt cependant moins ample & moins long que celui d'Auguſte, *Fig.* 114 †. Ce dernier n'a point d'agraffe, il eſt noué ſur l'épaule droite, ce qui ne fait point regle, puiſque les ſtatues & les buſtes des Empereurs les repréſentent généralement avec le *Palludamentum* attaché avec une agraffe. Un double bord qui s'apperçoit à quelques endroits de celui d'Auguſte, peut faire ſoupçonner qu'il étoit doublé, particularité qu'on ne rencontre pas aux autres ſta-

(*r*) *Appianus Alexand. fol.* 126.

(*s*) *Idem, lib.* 5, *fol.* 532.

(*t*) Pline, liv. 22, ch. 2.

* Il paroît que les Anciens nommoient généralement *pourpre*, les couleurs qu'on diſtingue aujourd'hui par écarlatte, violet & pourpre; chacune deſquelles eſt encore ſubdiviſée en différentes eſpeces.

† Cette ſtatue eſt placée ſous les portiques du Capitole, du côté des ſalles des Conſervateurs.

tues. Il n'eſt point étonnant qu'un homme aſſez mou pour porter quatre tuniques, ait encore fait doubler ſon manteau.

Du *Sagum*. Les Auteurs ſont extrêmement partagés ſur la forme du *Sagum*. Antonio Agoſtino (*u*), Ciaconus (*w*), Louis Vaſſlet (*x*), & pluſieurs autres, ont prétendu que le *Sagum* étoit une tunique militaire, ſerrée au corps, & de l'eſpece de celles qu'on apperçoit aux Soldats Romains. Cependant Tacite (*y*) s'étoit expliqué de maniere à ne laiſſer aucun équivoque ſur la forme de cet habillement, en parlant du *Sagum* des Germains : Ces Peuples, dit-il, le portent attaché avec une agraffe, ou, à ſon défaut, avec une épine; ce n'étoit donc pas une tunique, comme il conſte d'ailleurs par un paſſage de Pline (*z*), où il rapporte que les Druides montoient ſur les chênes, en détachoient le gui avec une faulx d'or, & que ce gui étoit reçu en deſſous dans un *Sagum* blanc. Or une tunique militaire eût été de tous les habillements le moins propre à recevoir ce qui étoit jetté du haut d'un arbre.

Le *Sagum* étoit un manteau qu'on attachoit communément avec une agraffe, & dont la forme reſſembloit à celle du *Palludamentum*, que Juſte-Lipſe (*a*) appelle auſſi *Sagum*, *Sagulum*, & *Chlamys*. C'étoit, ſuivant Bellori (*b*) & Ferrarius, un manteau militaire, comme Horace (*c*) appelloit

(*u*) Dialogi ſopra le medaglie, fol. 42.

(*w*) *Colonna Trajana, not.* 28.

(*x*) Introduction à la connoiſſance des antiquités Rom. fol. 197.

(*y*) *Germania, fol.* 546.

(*z*) *Lib.* 16, *cap.* 44.

(*a*) *De militiâ Romanâ, lib.* 2, *dial.* 12. *de Imperat.*

(*b*) *Comment. Colonnæ Trajanæ, fol.* 2; *Antoninæ, fol.* 10, 74.

(*c*) *Epod.* 9.

Sagum le manteau de guerre d'Antoine, qui certainement étoit le *Palludamentum.* De plus, on lit dans Patercule (*d*), que les Conſuls Rutilius & Cato Portius ayant été tués dans la guerre qu'on nomma d'Italie, les Romains prirent tous le *Sagum*, & le garderent juſqu'à ce que le danger fût diſſipé. Les ſoldats de Cæſar (*e*) portoient de la terre dans leur *Sagulum.* Vitellius (*f*) fit ſon entrée dans Rome avec le *Palludamentum*, & les ſoldats qui l'accompagnoient portoient le *Sagulum.* Le *Sagum* étoit aux Romains ce que la *Chlamys* étoit aux Grecs; il différoit du *Sagulum* par le plus ou le moins d'ampleur, comme il différoit de la *Trabea* & du *Palludamentum* par la couleur. Patercule, en diſant que les Romains portoient le *Sagum* pendant cet intervalle, a voulu nous donner à connoître qu'ils étoient continuellement ſous les armes, puiſque le *Sagum* étoit le manteau militaire. On l'apperçoit ſur les monuments, comme aux *Figures* 134, 137.

La *Lacerna*, que Pline (*g*) nomme manteau d'hiver, étoit de la même eſpece. Suetone (*h*) le donne aux Chevaliers. Juvenal (*i*) nous apprend qu'il s'attachoit ſur l'épaule avec une agraffe. L'énoncé de Suetone eſt, que les Chevaliers pour faire honneur à Claudius à ſon entrée au Spectacle, s'ôterent la *Lacerna.* De la *Lacerna.*

Ce manteau devoit reſſembler pour la forme au *Palludamentum*, puiſqu'on lit dans Patercule (*k*), que Caſſius voyant

(*d*) *Fol.* 108.
(*e*) *Cæſar, de bello gallico, l.* 5, *fol.* 145.
(*f*) *Suetonius, fol.* 297.
(*g*) *Lib.* 18, *cap.* 25.
(*h*) *Fol.* 205.
(*i*) Satyre 1, ℣. 25.
(*k*) *Fol.* 234.

approcher des troupes, qu'il prenoit pour des ennemis, s'enveloppa la tête de la *Lacerna :* elle lui tenoit lieu du *Paludamentum.* Elle étoit d'une étoffe plus forte que le *Sagum ;* ſon uſage, ſelon Pline, étoit de réſiſter à la pluie. Saumaiſe (*l*), Ferrarius (*m*), & Bellori (*n*) font reſſembler la *Lacerna* à la *Chlamyde,* mais lui donnent plus de longueur. Albertus Rubenius (*o*) la ſuppoſe plus étroite & plus courte que la *Pænula.* Du reſte, on lui attribue des franges, & une cappe (*p*). Quelques bas-reliefs de l'arc de Trajan, placés dans celui de Conſtantin, repréſentent ce Prince à la chaſſe, & ſacrifiant dans un bois; il eſt vêtu d'une *Chlamyde, Fig.* 118, dont la coupe ſupérieure eſt alongée derriere le cou en guiſe de cappe. La *Lacerna* étoit d'abord un manteau d'étoffe groſſiere, puis d'une étoffe fine & légere (*q*): elle devint un habillement de luxe lorſqu'on commença à s'en ſervir pour manteau de ville, ce qui n'arriva (*r*) point avant le temps de Cicéron.

De la *Pænula.* La *Pænula* étoit une autre eſpece d'habit ſupérieur. Néron (*s*), abandonné de tout le monde, s'enfuit nuds pieds, avec une tunique, ſur laquelle il mit une *Pænula* de couleur fanée, & monta ainſi à cheval. Cicéron nous apprend

(*l*) *In Tertul. lib. de pallio notæ, fol.* 79.

(*m*) *De re veſt. part.* 2, *lib.* 1, *cap.* 1, 25.

(*n*) *Colonna Antonina, fol* 65.

(*o*) *De re veſt. lib.* 1, *cap.* 6.

(*p*) *Salmaſius, in Tertulliani, lib. de pallio, fol.* 125, 308.

(*q*) Juvenal, ſat. 1, ℣. 25.

(*r*) *Ferrarius, de re veſt. pars* 2, *lib.* 1, *cap.* 1.

(*s*) *Suetonius, fol.* 265.

prend (*t*) que la *Pænula* étoit d'uſage pour voyager. Les Tribuns du Peuple, ſuivant Élius Spartianus (*v*), s'en ſervoient en temps de pluie. Les Sénateurs en uſoient quelquefois en pareil cas, ſuivant Ferrarius; mais jamais les Empereurs. *Voyez* Spartien.

Cet habit, dont on faiſoit uſage contre le froid (*u*), ne pouvoit pas être bien ample, puiſque Cicéron, Tacite (*w*) ou Quintilien, (ou quel que ſoit l'Auteur du Livre cité en marge) le dépeignent comme un habillement dans lequel on étoit contraint & ſerré. Ferrarius (*x*) le croit rond, & fermé à l'entour du corps; il cite une figure de Mercure, que d'autres Auteurs ont également cru vêtue de la *Pænula*, quoiqu'on la puiſſe prendre également pour la *Lacerna*, couſue enſemble par en haut ſur la poitrine. Il y a d'autant plus de vraiſemblance que cette dénomination convient à l'habit de la figure citée, qu'il eſt garni de la cappe qu'on attribue à la *Lacerna*. Après tout, de quelle preuve peut ſervir une figure de Mercure par rapport à l'habillement Romain? La forme que Mr. Dacier (*y*) donne à la *Pænula* eſt bien plus plaiſante; il en fait une mantille de cuir comme portent nos Pélerins.

On remarque ſur un petit bas-relief de la galerie de Flo-

(*t*) *Pro Milone orationes*, *t.* 3, *fol.* 215, 224.

(*v*) *Vita Hadriani*, rapportée par l'Auteur *de re veſt. hom. ſacri*, *fol.* 50.

(*u*) Horace, *epiſt.* 11, *lib.* 1.

(*w*) *Taciti Oratores*, *fol.* 612, *de cauſis corruptæ eloquentiæ.*

(*x*) *De re veſt. l.* 2, *pars* 2, *c.* 7. *Bartholi Bartholini*, *& Joan. B. Doni*, *&c.*

(*y*) Commentaire ſur le ℣. 18. *Epiſt*, 11, *lib.* 1. *Horatii.*

rence, repréſentant, comme on croit, la lecture du Teſtament de Cæſar, une figure (à côté de la *Fig.* 109.) avec un habit de deſſous ſemblable à celui de la Flore, *Fig.* 109, du Capitole, ſemblable auſſi à celui d'une figure inconnue de Villa Borgeſe. Nous ſerions autoriſés à prendre cet habit pour la *Pænula,* d'autant plus qu'étant propre aux femmes (z) comme aux hommes *, les figures ci-deſſus ſemblent parfaitement convenir à l'idée qu'ont donné de cet habillement Cicéron, Ulpien & Trebellius. On objectera peut-être que ſa fineſſe, & les ouvertures le long des bras, ne s'accordent point à l'uſage de garantir des injures de l'air; mais auſſi cette fineſſe, cette recherche de couleurs, ces ouvertures, & ces boulettes qui les déterminent, ne ſont aucunement de l'eſſence de l'habillement même. Il ſuffiſoit que les femmes l'euſſent adopté pour changer un vêtement ſolide & néceſſaire en un habillement de luxe & de parade. Cet habit devint fort commun à meſure que l'uſage de la *Toga* diminuoit. Quintilien (*b*) nous donne à connoître, que de ſon temps les Orateurs en étoient revêtus lorſqu'ils paroiſſoient devant les Juges; donc l'uſage en devoit être preſque général ſous Veſpaſien. C'étoit, du temps de ſaint Auguſtin (*c*), l'habillement ordinaire des Grammairiens, & de ceux qui enſeignoient les Lettres à la jeuneſſe. Il étoit en-

(z) Oſſervazioni ſopra alcuni frammenti di vaſi antichi di vetro, fol. 176.

* Suétone, fol. 460, en rapportant que Caligula ne portoit ni l'habillement de ſes ancêtres, ni même l'habit d'un homme, ajoute d'abord qu'il portoit la *Pænula*, *Cyclas*, &c.

(*b*) *De cauſis corruptæ eloquentiæ*, rapporté par l'Auteur *de re veſt. hom. ſacri*, *fol.* 56.

(*c*) *Confeſſionum*, *lib.* 1.

core propre au menu Peuple, & donnoit un air humilié, dit Quintilien, bien différent de la majesté de la *Toga*, qui avoit été autrefois l'habillement des Orateurs. La *Pænula* ne convenoit point à la guerre, puisque Cicéron (*d*) fait valoir la circonstance, que Milon avoit été obligé de la jetter pour se défendre : c'est donc mal à propos que Pollux (*e*) la confond avec la *Lacerna*, puisque celle-ci étoit un manteau militaire, ainsi que Rubenius (*f*), qui sur ce qu'Isidore & l'ancien Scoliaste de Perse (*g*) donnent des franges à la *Pænula* comme à la *Lacerna*, les suppose tous les deux de même forme.

Saint Paul, dans son Épître 2, ℣. 13, à Timothée, parle de la *Pænula*; mais les Commentateurs ont prétendu (*h*) que ce mot, dans la bouche de l'Apôtre, signifioit un étui, ou une enveloppe dans laquelle on conservoit les Livres, à quoi se rapporte assez l'habillement de la figûre d'homme à côté de la Flore. C'est en quelque façon une enveloppe, ayant tous les désavantages de la *Pænula* de Milon.

Le *Gausape*, dont Trimalcion s'enveloppe dans Petrone (*i*), est encore un de ces habillements, qui, sans caractériser la Nation, entre cependant dans la liste des vêtements connus à Rome sous le regne des Empereurs. C'étoit, suivant Ferrarius (*k*), une chlamyde à franges, pro- Du *Gausape*.

(*d*) *Oratio pro Milone, tom.* 3, *fol.* 215, 224.

(*e*) *Historica Disquisitio de re vest. hom. sacri, fol.* 136.

(*f*) *De Laticlavia, lib.* 1, *c.* 6.

(*g*) Isidore, liv. 19, n°. 24.

Salmasius, in Tertulliani lib. de Pallio notæ, fol. 125.

(*h*) *Hist. Disquisitio de re vest. hom. sacri, fol.* 63.

(*i*) Tom. 1, fol. 110.

(*k*) *De re vest. p.* 2, *l.* 1, *c.* 7, 8.

pre à garantir du froid. Bellori (*l*) appelle le *Gausape* un *Palludamentum* velu; Pline (*m*) nous dit que de son temps on commençoit à tisser la tunique laticlave, comme le *Gausape;* ne peut-on pas inférer de ce passage, que ce fût la matiere ou sa préparation qui fit nommer *Gausape*, soit une tunique, soit une chlamyde tissée d'une certaine maniere; d'autant qu'au même endroit Pline ajoute qu'on portoit le *Gausape* au camp, & qu'il étoit d'une étoffe grossiere? Or, s'il est vrai que le velu caractérisoit proprement le *Gausape*, il seroit inutile de chercher sa forme particuliere; il peut avoir été tunique, comme remarque Ferrarius, aussi-bien que chlamyde. Sur quelques monuments on trouve des chlamydes à franges, mais c'est d'ordinaire comme habillement de quelque Nation barbare.

Du *Caracalla*. L'Empereur Caracalla donna son nom (*n*) à une espece d'habit qu'il avoit apporté des Gaules, ou qu'il inventa, selon Dion (*o*). Il affectoit de porter cet habit par préférence à tout autre; il en fit distribuer grand nombre au Peuple & aux Soldats, exigeant qu'on ne parût pas devant lui sans cet habit, dont cependant on ignore la forme, comme l'avoue Ferrarius (*p*). Quelques Auteurs conjecturent qu'il étoit fait de plusieurs pieces façonnées, & cousues ensemble, outre qu'il descendoit jusqu'aux talons; que cependant il y en avoit d'autres plus courts pour les Soldats.

(*l*) *Colonna Antoniniana*, *f*. 37.
(*m*) *Lib*. 8, *cap*. 48.
(*n*) Tillemont, Hist. des Empereurs, tom. 3, part. 1, fol. 200.
(*o*) *Dion Cassius*, *fol*. 393.
(*p*) *De re vest. part*. 2, *lib*. 1, *cap*. 28.

D'autres ſuppoſent (*q*) que le *Caracalla* étoit une eſpece de tunique ou de ſagum Gaulois, ne ſe pourroit-il pas que ces Peuples euſſent donné à un habillement qui leur étoit commun avec d'autres Peuples, une coupe particuliere & diſtinctive? On dit de nos jours, un habit à l'Angloiſe, un habit à la Françoiſe; ce ſont les mêmes quant à la forme générale, cependant ils different aſſez entre eux pour ne pas être confondus. Il en étoit peut-être ainſi du *Caracalla*, qui ne différoit de l'habillement ordinaire des Gaulois que par des nuances légeres, & que le laps du temps aura effacé.

De la *Læna.*

Il en eſt de même de la *Læna*, que fabriquoient les Gaulois; c'étoit un ſagum (*r*) de groſſe laine, que Donatus (*s*), ſur un paſſage de Varron, a pris mal-à-propos pour une toga d'étoffe groſſiere. Au reſte, la groſſiéreté de l'étoffe faiſoit toute la différence de la *Læna* au *Sagum*, comme la couleur rougeâtre du *Birrus* faiſoit, ſuivant Saumaiſe (*t*) & Ferrarius, toute ſa différence du ſagum, de la lacerna & de la chlamyde. Le premier (*v*) obſerve que ces manteaux étoient d'uſage chez les Romains, même du temps des premiers Empereurs. Nous voyons dans la ſuite St. Cyprien (*u*) conduit au martyre, s'ôtant la *Lacerna Birrus*; mots qui ſignifioient ici un même habillement. St. Auguſtin (*w*) fait en-

Birrus.

(*q*) *Ferr. Anal. de re veſt. c.* 7.
(*r*) *Strabo, lib.* 4, *fol.* 81.
(*s*) *In Suetonii notæ, fol.* 235.
(*t*) *In Tertulliani lib. de Pallio notæ, fol.* 80, 83.
Octavius Ferrarius, de re veſt. part. 2, *lib.* 1, *cap.* 26.
(*v*) *In Suetonii notæ, fol.* 483.
(*u*) *Hiſt. Diſquiſitio de re veſt. hom. ſacri, fol.* 131.
Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, tom. 4, fol. 299.
(*w*) *Hiſtorica Diſquiſitio de re veſt. hom. ſacri, fol.* 143.

tendre qu'il s'en ſervoit de même : c'étoit dans les premiers ſiecles du Chriſtianiſme le manteau des Prêtres, des Diacres & Sous-Diacres ; il l'étoit également des Nations ſoumiſes aux Romains, les Eccléſiaſtiques, les Séculiers, & les Militaires mêmes, tous le portoient, depuis qu'on eût abandonné la *Toga*, qui commença à décheoir ſous le regne d'Auguſte. Cet Empereur (*x*) ſupportoit impatiemment qu'on eût quitté la *Toga* pour la *Lacerna*, dont il défendit l'uſage dans la Place publique, au Barreau, & même au Cirque. Malgré ces défenſes, la *Toga* reſta oubliée, & l'on ne s'en ſervit plus que dans certaines cérémonies. L'Empereur Hadrien (*y*), pour en ramener l'uſage, avoit ordonné que les Sénateurs & les Chevaliers, ſelon Tillemont (*z*) paruſſent toujours en public vêtus de la *Toga*; mais il eut beau faire. Les Romains tomberent peu à peu dans les habillements des Nations barbares, dont ils prirent les mœurs, & qui, à leur tour, finirent par les ſubjuguer.

Du *Pallium*. La politique de Tibere (*a*) lui avoit fait prendre à Rhodes le *Pallium* des Grecs. C'eſt un reproche qui fut fait à Scipion (*b*). D'autres Romains changerent quelquefois la *Toga* pour le *Pallium*, & pour la chauſſure Grecque. L'Empereur Claude, qui étoit d'une ſanté délicate (*c*) dans ſa jeuneſſe, avoit préſidé, vêtu du *Pallium*, aux jeux qui furent donnés à la mémoire de ſon pere. Claude portoit ce

(*x*) *Suetonius*, *fol.* 78.
(*y*) Annali d'Italia compilati da lud. ant. Muratori, tom. 1, fol. 357.
(*z*) Tillemont, Hiſtoire des Empereurs, tom. 2, part. 2, fol. 395.
(*a*) *Suetonius*, *fol.* 130.
(*b*) Tite-Live, liv. 29, ch. 19.
(*c*) *Suetonius*, *fol.* 202.

Pallium d'une façon particuliere; au reste, c'étoit toujours une singularité qui passoit à Rome pour une affectation de paroître Philosophe. Deux belles statues de marbre, dans Villa Negroni, qu'on croit Marius & Sylla, sont l'une & l'autre vêtues du *Pallium* au dessus de la tunique; mais la chaussure est Romaine, *(Voyez la Fig.* 115.) La tunique, pour ainsi dire, sans manches, est d'une étoffe très-fine. Le *Pallium* se distingue par la vérité de l'imitation; l'un & l'autre peuvent servir d'exemple pour l'habillement des Grecs.

Du *Tribonium* & *Colobium.*

On appelloit *Tribonium* le pallium que portoit le commun du Peuple & les Philosophes (*d*). Élien en citant la pauvreté d'Épaminondas, appelle *Tribonium* le seul manteau que possédoit ce grand homme. Saumaise (*e*) veut qu'on ait appellé *Colobium*, la tunique sans manches; & comme la tunique étoit toujours l'habit de dessous, on la nommoit également *Subucula, Interula, Intusium.* Soit dit, en passant, pour l'intelligence des Auteurs qui ont fait usage de ces différents noms.

De la *Dalmatica.*

Sur les bas-reliefs qui furent faits pour l'arc de Constantin, & qui contiennent quelques traits de son histoire, on trouve des figures (124.) à longues tuniques, au dessus desquelles elles portent une tunique, plus courte & sans ceinture, qu'on croit pouvoir désigner par le nom de *Dalmatica*, tunique à manches, lesquelles la distinguent du colo-

---

(*d*) *Octavius Ferrarius de re vest. part.* 2, *lib.* 4, *cap.* 14, 15.
Elianus, varia Hist. l. 5, *c.* 5.

(*e*) *In Tert. libro de Pallio notæ, fol.* 82.

bium, ſelon Saumaiſe (*f*); quoique, ſelon Baronius (*g*) il y ait eu des dalmatiques avec & ſans manches. On la portoit toujours ſans ceinture, comme prouvent (*h*) Buonaruoti & les monuments de cet âge; (*Fig.* 124.) c'eſt là proprement ſa différence d'avec la tunique. St. Cyprien (*i*) portoit la dalmatique; c'étoit l'habillement des Laïcs, c'étoit également celui des Eccléſiaſtiques. Gordien (*k*), pere de St. Grégoire, portoit au deſſus de la dalmatique la *Planeta*, couleur de chataigne. Baronius (*l*) & pluſieurs autres croient qu'on appelloit la *Pænula* également *Planeta* ou *Caſula*, dénomination qui rapprocheroit ces habillements du *Sagum*, au ſentiment de ceux qui ont pris la *Pænula* pour une eſpece de chlamyde : mais nous avons prouvé plus haut la différence du *Sagum* à la *Pænula*. Cette différence étoit encore très-ſenſible du temps de Charlemagne (*m*). Le Concile de Ratisbonne, tenu ſous cet Empereur, ordonne aux Prêtres & aux Diacres de ne pas porter le *Sagum* comme les Laïcs, mais bien la *Caſula* *, ſelon l'uſage des Serviteurs de Dieu. Cette citation eſt un témoignage que la *Caſula* ne reſſem-

(*f*) *In Tert. libro de Pallio notæ, fol.* 85.

Ferrarius, de re veſt. l. 1, *c.* 38.

(*g*) *Annalium, tom.* 11, *p.* 710, *n°.* 40.

(*h*) Oſſervazioni ſopra alcuni frammenti di vaſi antichi di vetro, fol. 91.

(*i*) *Hiſtorica Diſquiſitio de re veſt. hom. ſacri, fol.* 131.

(*k*) *Ibid. fol.* 61.

(*l*) *Ad annum* 58. Buonaruoti oſſervazioni, fol. 109, 110.

Hiſtorica Diſquiſitio de re veſt. hom. ſacri, fol. 60.

(*m*) *Hiſtorica Diſquiſitio de re veſt. fol.* 61.

* L'Égliſe Grecque a conſervé la forme primitive de la *Caſula*, & s'en ſert pour célébrer la Meſſe.

ressembloit point au *Sagum*, mais bien à la *Pænula*, dont elle tient son origine (*n*), *Fig.* 109.) Or, si l'on retranche à celle-ci ces ouvertures pour les bras, & les agréments féminins, nous aurons exactement la forme de la *Casula* ou *Planeta*, dont se servent les Prêtres Grecs. Ils levent avec les mains le bord de l'habit, & le soutiennent pardessus les bras de la même maniere, comme au bras gauche de la Flore. Ferrarius, qui a cru que la *Toga* étoit un habillement de forme ronde & fermé, ne pouvoit manquer d'en faire dériver la *Casula* (*o*); cependant plus bas (*p*) il admet la ressemblance de cet habit avec la *Pænula*; mais l'application qu'il en fait aux statues d'un Mercure, & d'une autre figure inconnue, me paroît mal fondée: la cappe de l'une, & l'air militaire de l'autre, sont des particularités contraires tant à la *Casula* qu'à la *Pænula*, comme nous avons marqué plus haut.

Du *Lorum*.

Les mêmes bas-reliefs de l'arc de Constantin représentent cet Empereur, & d'autres personnages avec une bande large d'un palme: de pardessus l'épaule gauche, cette bande traverse la poitrine, passe ensuite sous le bras droit, (*Figure* 124.) & continue cette direction qui a été observée appartenir à la toga. Différents bustes ou portraits de grandeur naturelle sont ornés de cette bande; mais à ces bustes on ne la voit jamais simple, il en paroît toujours plusieurs bandes l'une sur l'autre. Quoi qu'il en soit de cette diffé-

(*n*) Buonaruoti Osservazioni sopra alcuni frammenti di vasi antichi di vetro, fol. 107, 108, 109, 110.

(*o*) *De re vestiaria, lib.* 1, *cap.* 36, 37.

(*p*) *Part.* 2, *lib.* 2, *cap.* 7.

rence, il eſt à remarquer que cette bande ne ſe trouve à aucune figure vêtue de la toga, ni ſur aucun monument où la toga paroît viſiblement. Or, la toga étant tombée hors d'uſage, il eſt apparent que les Sénateurs ou les Conſuls qui s'en ſont ſervis les derniers, y ont ſubſtitué cette bande pour leur ſervir de diſtinctif : auſſi cet ornement ne ſe trouve que ſur les monuments d'environ le ſiecle de Conſtantin. Buonaruoti (*q*) penſe auſſi que cette bande repréſente la vraie toga; mais l'idée qu'il s'eſt formée de celle-ci a ſi peu de juſteſſe, qu'il prend le pallium ou manteau qui couvre une partie du *Lorum*, pour le *Lorum* même, & cela à la figure d'un Conſul ſur un diptyque, dont il donne la figure & l'explication. Une figure de femme ſur un bas-relief de Villa Mattei (à côté de la *Figure* 124,) porte une bande à peu près ſemblable, ornée d'étoiles & de demi-lunes : elle eſt accompagnée d'un Romain vêtu de la toga; on la prendroit, au caractere de ſa coëffure Égyptienne, pour une Prêtreſſe d'Iſis, avec la ſimpulle & l'autel. Ces monuments du ſiecle de Conſtantin montrent les changements ſurvenus à la tunique qu'on portoit alors à longues manches, comme anciennement les femmes. *Voyez* le bas-relief 128. du Palais Juſtiniani. Le ſiecle de Conſtantin ne montre plus ces tuniques ſans manches, *Fig.* 116, qui de leur ampleur couvroient une partie des bras, & dont les Romains ſe ſervoient encore ſous le regne de Tite, comme nous prouve le Licteur (*Figure* 117.) qui accompagne ce Prince.

(*q*) Oſſervazioni, &c. fol. 157, 247.

Les Romains n'ont eu que fort tard l'uſage des caleçons*, cependant ils ſe couvroient les cuiſſes. Suetone (*r*) le dit d'Auguſte, qui les couvroit de bandes; cet uſage, qui avoit commencé par des perſonnes d'une complexion délicate, ou infirme, paſſa bientôt aux autres par le progrès du luxe; il s'étendit même aux jambes, dont les couvertures furent appellées *Tibialia*, comme on appelloit *Femoralia* ou *Feminalia* les couvertures des cuiſſes. On apperçoit les cuiſſes couvertes à une figure en habit civil à côté de la *Fig.* 124, tirée de l'arc de Conſtantin. Cette couverture des cuiſſes, comme celles qu'on voit aux ſoldats, (*Fig.* 137, 138, 139,) ſont des eſpeces de caleçons qui leur deſcendent un peu plus bas que les genoux. Ciaconus (*s*) les appelle *Subligar*; ils ſont moins larges & moins longs que ce qui s'apperçoit généralement aux Nations barbares. Des *Tibialia*, &c.

CHAPITRE TROISIEME.

Diſtinction des Habits, marques d'Honneur, & Dignités, &c.

LA toga (*t*) étoit l'habit diſtinctif des Romains, ou de tout homme qui avoit le droit de Citoyen Romain. Les bannis ne pouvoient point porter la toga, comme il conſte par

* Liſez dans Plutarque, tom. 3, fol. 145, ce qui arriva à ce ſujet à Marcus Servilius, homme Conſulaire.

(*r*) *Fol.* 235, *cum notis Caſaubonii.*

(*s*) *Colonna Traj. fol.* 2, *not.* 30.

(*t*) *Suetonius, fol.* 210.

Licinien (*v*) qui avoit été Préteur, & qui, après ſon banniſſement, enſeigna la Rhétorique en Sicile, vêtu à la maniere des Grecs.

La toga étoit à Rome l'habillement le plus honorable. Les Empereurs n'en portoient pas d'autre. Cæſar (*u*) étoit habillé de la toga, lorſqu'il fut aſſaſſiné dans le Sénat. Auguſte (*w*) portoit une épée cachée ſous la toga, le jour qu'il régla la réforme des Sénateurs. Sévere (*x*) s'étant préſenté aux portes de Rome en habit militaire, & ſuivi de toutes ſes troupes, deſcendit de cheval, & s'étant couvert de la toga, il entra dans la ville, & continua ainſi le reſte du chemin à pied.

Les Romains remplaçoient à la campagne (*y*) la toga, par la lacerna ou le ſagum. *Voyez* à la *Fig.* 118; ils s'en dépouilloient auſſi dans l'intérieur de leurs maiſons : auſſi Pline (*z*) appelle-t-il plaiſamment Amulius, *Peintre grave*, à cauſe que cet Artiſte peignoit toujours avec la toga, qu'il gardoit même ſur les échaffaudages.

Marques de la Royauté.

Depuis l'expulſion des Rois, les Romains ne voulurent plus entendre parler du diadême, ils s'irriterent (*a*) contre cette bandelette blanche avec laquelle avoit été liée la couronne de lauriers, poſée ſur une ſtatue de Cæſar. Favonius taxoit (*b*) Pompée de viſer tacitement à la Royauté,

(*v*) Lettres de Pline le jeune, liv. 4, lettre 11, tome 1, fol. 266.
(*u*) *Suetonius*, *fol.* 49.
(*w*) *Ibid. fol.* 75.
(*x*) Tillemont, Hiſtoires des Empereurs, tom. 3, part. 1, fol. 39.
(*y*) Lettres de Pline, t. 2, f. 74.
(*z*) *Lib.* 35, *cap.* 10.
(*a*) *Suetonius*, *fol.* 75.
(*b*) Valere-Maxime, fol. 177.

ſur ce que celui-ci portoit une bande blanche à l'entour de la jambe; mais inſenſiblement les Romains oublierent cette averſion. Élagabale (*c*) fut le premier qui oſa porter, mais dans l'intérieur de ſon Palais ſeulement, un diadême orné de perles. On dit que Dioclétien en établit l'uſage; après lui, les Empereurs de Conſtantinople s'éloignant tout-à-fait de la ſimplicité Romaine, prirent, outre le diadême à perles, des bracelets, & autres ſuperfluités inconnues, avant la tranſlation de l'Empire. (*Voyez* les médailles de ces Empereurs.) Auſſi Julien l'Apoſtat (*d*), reproche-t-il à Conſtantin ces ornements efféminés. *

Juſtin (*e*) nous dit que le ſceptre, appellé *Haſta* par les Romains, étoit d'un uſage plus ancien que le diadême. On apperçoit ſa forme ſimple à la *Fig.* 21, il eſt ſurmonté d'une pomme à la *Fig.* 106. Une médaille (*f*), *Figure* 155, offre M. Aurele, & Lucius Verus ſur un char de triomphe, portant un ſceptre ſurmonté d'un aigle, comme eſt celui d'Auguſte, celui de Criſpus (*g*), & de pluſieurs autres; mais il paroît qu'on ne faiſoit uſage du ſceptre que dans des cérémonies d'éclat, comme celle d'un triomphe, ou autres Du Sceptre.

(*c*) Tillemont, Hiſt. des Empereurs, tom. 3, part. 1, fol. 271.

(*d*) Céſars de Julien, fol. 142.

* On a vu chez les Grecs que le diadême étoit un bandeau blanc; cependant Denis d'Halicarnaſſe s'explique, tom. 1, fol. 249, comme ſi le diadême des Rois eût été à Rome une couronne ou un bandeau d'or. Denis, tom. 1, fol. 743, dit que les Députés des Étruſques préſenterent à Tarquin une couronne d'or, un ſiege d'ivoire, & un ſceptre d'or, ſurmonté de la figure d'un aigle.

(*e*) *Lib.* 43, *fol.* 412.

(*f*) Vaillant, *Selectiora Numiſmata*, *fol.* 47.

(*g*) Idem, fol. 123.

de cette eſpece. *Parmi ces marques d'honneur*, dit Brutus (*h*) dans ſa harangue contre Tarquin, *que nous avons accordé à nos Rois, il y en a quelques-unes que le Peuple ne voit qu'à regret; je voudrois en abolir abſolument une partie : j'entends ſur-tout ces ſceptres, ces couronnes d'or, &c.*

Les Rois étoient toujours précédés de Licteurs; Tite-Live (*i*) nous dit que Romulus en avoit douze. Florus (*k*) dit que ce fut Tarquinius Priſcus qui introduiſit, après la défaite des Toſcans, l'appareil qui caractériſoit les Rois de Rome. Bianchini (*l*) fait deſcendre ces diſtinctions des Aſſyriens, aux Phéniciens, & puis aux Lydiens, mais ce ſentiment n'eſt point appuyé de preuves ſuffiſantes.

De l'anneau.

L'anneau n'étoit pas l'excluſif des Chevaliers, les Sénateurs en portoient comme eux (*m*) : Marius (*n*) avoit au doigt un anneau de fer le jour de ſon triomphe pour Jugurtha, il ne prit l'anneau d'or qu'à ſon troiſieme Conſulat. La *Fig.* III. montre qu'il ſe plaçoit au quatrieme doigt. Il ſeroit difficile de fixer préciſément la claſſe, qui, par diſtinction, portoit l'anneau d'or. Il paroît que ceux des Chevaliers, à la bataille de Cannes, étoient de cette matiere. Ce ne fut cependant qu'au temps d'Auguſte (N) qu'ils eurent droit de le porter. Ces anneaux étoient ordinairement garnis d'une pierre gravée (*o*), qui ſervoit de cachet. Celui

(*h*) Denis d'Halicarnaſſe, t. I, fol. 343.

(*i*) Tite-Live, décad. I, liv. I.

(*k*) *Lib.* I, *cap.* 5.

(*l*) Fol. 555, Iſtoria univerſale.

(*m*) *Plinius, lib.* 33, *cap.* I.

(*n*) Idem.

(N) Dion. Caſſius, fol. 57.

(*o*) Tite-Live, décad. 3, liv. 7.

d'Auguste (*p*) représentoit la figure d'un sphinx. Il prit ensuite le portrait d'Alexandre, & puis le sien, gravé par Dioscoride. Il étoit aussi d'usage (*q*) d'avoir sur son cachet le portrait d'un ami; usage bien délicat, mais signe souvent bien équivoque.

Des Consuls.

La *Prætexta* étoit l'habillement qui distinguoit les Consuls (*r*), les autres marques du Consulat étoient la Chaire Curule (*s*), & les Licteurs avec la hache & les faisceaux. Il n'y avoit jamais qu'un seul Consul à la fois qui fût (*t*) précédé de douze Licteurs. Le Dictateur (*v*) en avoit vingt-quatre.

Des Prêteurs & des Édiles.

La *Prætexta*, quoique regardée comme distinctif du Consulat, étoit cependant propre à la Préture (*u*); les Préteurs n'avoient que six Licteurs qui les précédoient. Juste-Lipse leur attribue la Chaire Curule comme aux Censeurs (*w*).

Les Édiles n'avoient d'abord aucune distinction (*x*); l'année 388 de Rome, on créa des Édiles, pris (*y*) dans l'ordre des Patriciens, appellés Curules, parce qu'ils jouissoient de la Chaire Curule.

Des Proconsuls.

Les Proconsuls, suivant Tillemont (*z*), étoient égale-

(*p*) *Suetonius, fol.* 85.

(*q*) *Ovidii Trist. lib.* 1, *Elegia* 6.

(*r*) Denis d'Halicarnasse, t. 2, fol. 26.

(*s*) Tite-Live, décad. 1, liv. 2.

(*t*) Polybe, liv. 3, chap. 18.

(*v*) Plutarque, Vies des Hommes illustres, tom. 2, fol. 302.

(*u*) *Suetonius, fol.* 12.

Lipsius de Magist. cap. 10, *Sigonius de ant. jure civ. Rom. lib.* 2, *cap.* 1.

(*w*) *Lipsius de Magistratibus.*

(*x*) Juvenal, Sat. 3, ℣. 155.

(*y*) *Lipsius de magist. cap.* 12.

Vaslet, Introduction à la connoissance des antiq. Rom. fol. 9.

(*z*) Histoire des Empereurs, t. 1, fol. 10.

ment précédés de ſix Licteurs, mais ſeulement hors de Rome (*a*). Ils n'avoient jamais porté le manteau militaire avant le ſiecle d'Auguſte, comme n'ayant pas droit de vie & de mort ſur les ſoldats. Auguſte fut le premier qui les revêtit d'un commandement, & enſuite ils prirent (*b*) le palludamentum, ou, ſuivant Pancirole, la chlamyde au-lieu de la toga.

Les Cenſeurs portoient, ſelon Lipſe (*c*), le même habillement que les Conſuls : hormis les Licteurs, ils avoient les mêmes diſtinctions.

Des Sénateurs. Celle des Sénateurs (*d*) étoit la tunique *Latus Clavus*.

Des Chevaliers. (*L'Auguſtus Clavus* (*e*) appartenoit aux Chevaliers.) La *Toga pura* ſe portoit au deſſus de ces deux habillements. En décrivant la chauſſure généralement en uſage, nous parlerons de celle qu'on leur ſuppoſe.

Des Candidats. Les Candidats ſe préſentoient à la Place publique avec la *Toga* appellée *Candida* (*f*), à cauſe (*g*) qu'elle étoit blanchie avec de la craie. On la portoit (*h*) ſans tunique par-deſſous, ſuivant Plutarque. Cet Auteur, dans ſes queſtions Romaines (*i*), demande pourquoi ceux qui ſollicitent quelque charge, doivent ſe préſenter au Peuple en robes ſimples, ſans

(*a*) *Notitia dignit. utriuſq. imp. Comment. fol.* 153, 155.
(*b*) *Roſinus Ant. Rom. l.* 7, *c.* 42.
(*c*) *Lipſius de magiſt. cap.* 18, *Rom. illuſt. fol.* 42.
(*d*) *Plin. lib.* 8, *cap.* 48.
(*e*) *Roſinus, Antiq. Rom. lib.* 5, *cap.* 33.
(*f*) Tite-Live, déc. 4, liv. 11.
(*g*) Perſe, ſat. 5, ℣. 177.
(*h*) Vies des Hommes illuſt. t. 2, fol. 504.
(*i*) Queſt. 49, Oeuvres morales, fol. 468.

ſans ſaye pardeſſous. Ici, comme ailleurs (*k*), Amyot prend *Robe* pour *Toga*, & *Saye* pour *Tunique*. Tite-Live (*l*) nous apprend qu'environ l'année de Rome 321, les Tribuns du Peuple firent paſſer une Loi, qui défendoit aux Candidats de paroître revêtus de la *Toga Candida;* mais cette Loi ne fut point obſervée. Les Tribuns n'avoient (*m*) aucune diſtinction dans leur habillement.

Des Empereurs.

Les Empereurs, ſous ce nom impoſant, qui dans ſon origine ne ſignifioit qu'un Général, s'étant rendu maîtres de la République, réunirent dans leurs perſonnes toutes les charges les plus conſidérables de l'État; ils s'approprierent encore toutes les prééminences affectées aux différentes dignités. La *Chlamyde* couleur de pourpre, ſuivant Eutrope (*n*), déſignoit l'Empire; d'autres veulent cependant qu'elle ait été donnée auſſi aux Généraux. L'Empereur ſeul avoit les faiſceaux, qu'on portoit devant lui, entourés de lauriers (*N*); & lui ſeul avoit (*o*) dans ſa chambre une petite ſtatue de la Victoire en or. Muratori (*p*) dit que c'étoit une ſtatue de la Fortune. Hérodien nous apprend qu'on portoit du feu devant les Empereurs & les Impératrices (*Q*); diſtinction que je n'ai pu remarquer avant Commode.

Du Préfet des Prétoriens.

Les Préfets du Prétoire, charge très-conſidérable ſous les

(*k*) Hommes illuſt. par Amyot, fol. 140.

(*l*) Décad. 1, liv. 4.

(*m*) Opuſculi morali de Plutarcho, tom. 1, fol. 365.

(*n*) *Lib.* 9, *fol.* 440.

(*N*) Hérodien, fol. 275, liv. 7.

(*o*) Tillemont, Hiſt. des Emper. tom. 3, part. 1, fol. 180.

(*p*) Annali d'Italia, tom. 1, fol. 394.

(*Q*) Hérodien, liv. 1, fol. 49; liv. 2, fol. 83; liv. 7, fol. 275.

Empereurs, avoient cela de diſtinctif, qu'ils portoient toujours (q) l'épée même dans la chambre de l'Empereur. Tillemont (r) en parlant de Plautien, dit que ce Préfet portoit l'épée, & cependant il lui donne l'habit de Sénateur; ce qu'il faut entendre dans le temps que le Préfet du Prétoire n'étoit point en fonction, puiſque le ſervice d'une charge militaire (s) n'admettoit point l'uſage de la *Toga*. Du reſte la dignité de Sénateur étoit au deſſus du Préfet du Prétoire.

De la matiere dont on faiſoit les habits.

Les Romains employerent d'abord la laine, lui conſervant ſa couleur naturelle (t); mais par le progrès des connoiſſances ils auront bientôt appris à la blanchir : de la couleur blanche la curioſité & l'induſtrie auront amené les couleurs, ſur-tout pour le ſexe; elles auront introduit le coton, le lin, & à la fin cette eſpece de ſoie dont Pline fait mention. La véritable ſoie étoit ſi rare & ſi chere du temps même des Empereurs, que Marc-Aurele fit vendre (v) un habit fabriqué de cette matiere. Aurelien (u) ne voulut point que ſa femme achetât au poids de l'or un habit de ſoie. Élagabale (w) fut le premier qu'on vit revêtu d'un habit tout de ſoie. Calmet obſerve (x) qu'on commença

---

(q) Tillemont, Hiſt. des Emper. notes ſur Sévere, tome 3, part. 1, fol. 412.

(r) *Idem*, tom. 3, part. 1, f. 100.

(s) Muratori annali d'Italia, t. 1, fol. 375.

(t) *Plin. lib. 8, cap. 47.*

Octavius Ferrarius de re veſtiaria, lib. 1, cap. 17, 20.

(v) Calmet ſur Ézéchiel, ch. 6, ℣. 10.

(u) Vopiſcus rapporté par Bayfius, *in Suetonii, fol.* 460.

(w) Tillemont, tom. 3, fol. 270. Hiſt. des Empereurs.

(x) Sur Ézéchiel, ch. 6, ℣. 10.

ſous Juſtinien à cultiver les vers à ſoie en Italie, ou, pour mieux dire, en Europe.

Innovation dans l'habillement.

Du reſte, les habillements avoient déja beaucoup perdu de leur ſimplicité *. Séneque déclamoit de ſon temps contre les habits tranſparents des femmes. On étoit choqué de voir Néron (*y*) couvert d'une chlamyde à étoiles d'or, qu'il portoit au deſſus d'une tunique de pourpre. Qu'auroit-on dit alors du faſte de Dioclétien, qui portoit des perles juſques ſur la chauſſure (*z*); qui exigeoit, comme les Rois de Perſe, qu'on ſe proſternât devant lui? On blâme Conſtantin (*a*) d'avoir ajouté des perles à l'habit Impérial: auſſi ces ornements étrangers ne manquerent pas d'altérer les formes. On vit ces habillements, ſi nobles & ſi élégants dans leur premiere ſimplicité, prendre un air bizarre & une roideur qui les rendit bientôt méconnoiſſable. *Voyez les médailles des Empereurs de Conſtantinople.* Pluſieurs Auteurs ont prétendu que Conſtantin ait été le premier qui a porté toujours le diadême; il eſt certain qu'il en a changé la forme, en y ajoutant ces bandes qui paſſent pardeſſus la tête. Suivant Tillemont, les bons Empereurs, avant Dioclétien, n'avoient dans les habillements d'autre diſtinction que la couleur de pourpre.

---

* Suetone, fol. 459, marque que Caligula ne ſuivoit aucun habillement de ſes ancêtres, ni civil, ni militaire. On le voyoit ſouvent vêtu d'une pænula de pourpre ornée de pierres précieuſes; il portoit auſſi des habits à manches, des habits de ſoie ou le cyclas, habit de femme, & des bracelets.

(*y*) *Suetonius, fol.* 245.

(*z*) *Eutropii, lib.* 9, *fol.* 440.

(*a*) Tillemont, tome 4, part. 1, fol. 432.

De la chauſſure.

Les monuments Romains nous repréſentent quelquefois (*Fig.* 116.) des hommes avec une chauſſure Grecque, ſavoir une ſimple ſemelle attachée avec des rubans. Les colonnes Trajane & Antonine atteſtent que c'étoit la chauſſure des Soldats, on l'appelloit *Caliga* (*b*) : cependant les ſtatues qui repréſentent des perſonnages vêtus de la toga, ont généralement une chauſſure fermée, (*Fig.* 115.) avec deux bandes ou rubans, qui, attachés aux deux côtés de la ſemelle, ſe croiſent ſur le pied, ſe prolongent enſuite au deſſus des chevilles, & enveloppent le bas de la jambe. Ferrarius (*c*) attribue une chauſſure diſtinctive aux Sénateurs : un paſſage d'Horace (*d*) ſemble affecter la couleur noire à cette chauſſure. Mr. Dacier, d'après Caſſiodore & Saumaiſe (*e*), prétend que les Magiſtrats Curules portoient d'abord une chauſſure rouge ; mais que les Cæſars s'étant approprié cette couleur, ils lui ſubſtituerent une chauſſure dorée. Plutarque (*f*) rapporte que Numa avoit preſcrit aux Sénateurs d'y porter la figure d'un C, pour faire alluſion au nombre centenaire, dont le Sénat étoit alors compoſé; & comme cette lettre reſſemble aſſez à la Lune dans ſon croiſſant, l'uſage de porter un croiſſant dériva peut-être de cette inſtitution. En effet Quintilien (*g*) portoit un croiſſant, pour montrer qu'il étoit d'une famille noble & an-

(*b*) *Colonna Trajana, Not.* 30. *Julii Negroni de Caliga, f.* 116. *B. Balduinus de Calceo, f.* 122.

(*c*) *Analecta de re veſtiaria, cap.* 35, 36.

(*d*) Sat. 6, ℣. 27, liv. 1.

(*e*) Rapport. par Paſſenrode, der Griecken en Romynen. *V.* Krygshandel, fol. 147.

(*f*) *Problemi Romani, Opuſculi morali, tom.* 1, *f.* 364.

(*g*) Juvenal, Sat. 7, ℣. 192.

cienne. Il eſt ſingulier que les monuments n'aient indiqué nulle part cette diſtinction, d'autant plus que, ſelon Balduinus (*h*), ce croiſſant ſervoit de boucle : on ne trouve non plus cette forme pointue & recourbée ſur le devant (*i*), que cet Auteur attribue à la chauſſure Romaine. Suivons les monuments ; ſi la chauſſure de la *Fig.* 115. n'eſt point la Sénatoriale, il faut perdre l'eſpérance de la connoître jamais. Pour la chauſſure militaire elle étoit ſouvent garnie de clous de différents métaux, ſelon la richeſſe & la qualité de celui qui la portoit (*k*) ; ſouvent la ſemelle étoit de bois, & il y en avoit avec des clous dont les pointes ſortoient en dehors.

L'uſage des gants n'étoit pas étranger aux Romains, puiſque nous liſons (*l*) que Pline le jeune en fit prendre à ſon Secrétaire, pour qu'il pût continuer d'écrire malgré le froid qu'il faiſoit pendant un voyage.

Habillement des eſclaves.

Les eſclaves, comme s'exprime Juvenal (*m*), avoient la tête raſée, & portoient une tunique pour tout habillement. La formalité de l'affranchiſſement ſe faiſoit devant le Préteur, qui touchoit l'eſclave d'une baguette (*n*) ; le chapeau qu'il recevoit dans ce moment-là étoit de laine blanche (*o*), & de la forme de ceux à côté, *Fig.* 115, qu'on apperçoit ſur les médailles. Il n'étoit pas défendu aux maîtres de

(*h*) *B. Balduinus de Calceo antiquo, fol.* 82.
(*i*) *Idem, fol.* 69.
(*k*) *Idem, fol.* 124.
(*l*) Pline le jeune, Lettres, t. 1, fol. 197.
(*m*) Satyre 3, ℣. 230.
(*n*) Juvenal, Sat. 5, ℣. 172, 82 & 175.
(*o*) Tite-Live, décad. 3, liv. 4.

donner aux eſclaves d'autres habillements, ou de leur laiſſer les cheveux.

Les femmes ou filles eſclaves étoient habillées à peu de choſe près comme les autres Citoyennes, en obſervant toutefois de ne pas donner aux eſclaves les habillements auxquels étoit attachée la diſtinction de Citoyen Romain; ſavoir, la *Toga* pour les hommes, & la *Stola* pour les femmes. Muratori (*p*) obſerve que l'année 229 de l'ére chrétienne, les habillements étoient tellement confondus, qu'on ne diſtinguoit plus les perſonnes libres des eſclaves; & comme ces derniers étoient en plus grand nombre, Ulpien, céle-bre Juriſconſulte, conſeilla à l'Empereur Alexandre de ne point rétablir la diſtinction dans les habillements, de crainte qu'elle n'eût ſervi à faire connoître aux eſclaves leur ſupériorité.

CHAPITRE QUATRIEME.

Des Pontifes, Augures, Flamines, Saliens, Veſtales & Licteurs; des Miniſtres des Sacrifices; des Autels, Victimes, Uſtenſiles, &c.

Du *Pontifex Maximus.*

Les Romains appelloient *Pontifex Maximus*, Souverain Pontife, celui qui préſidoit au culte des Dieux; cette dignité étoit recherchée par les perſonnages les plus illuſtres. Cæſar ſe glorifioit ſur ſes médailles de la légende *Pontifex Maximus*. Différents monuments repréſentent le Pontife vêtu

(*p*) Annali d'Italia, t. 2, f. 22.

de la *Toga Prætexta* (*q*), dont ils avoient la tête couverte en ſacrifiant; (*Voyez* la médaille à côté de la *Fig.* 116,) excepté dans les ſeuls ſacrifices qui ſe faiſoient à Saturne. (*r*)

Le Grand-Pontiſe avoit un bonnet appellé *Apex*, *Figure* 119 (*s*), dont la forme eſt cependant différente du bonnet qu'on apperçoit ſur les médailles de Cæſar. Cette différence provient peut-être de la petiteſſe des médailles; ou s'il étoit prouvé que les Augures euſſent porté des bonnets, celui de Cæſar pourroit être un bonnet d'Augure, attendu qu'il eſt accompagné du *Lituus*, bâton augural. Du reſte, les monuments en grand nombre qui repréſentent des ſacrifices, montrent qu'on ſe ſervoit rarement du bonnet Pontifical.

Il y avoit auſſi un Roi des Sacrifices, dignité purement ſacerdotale, inſtitué après l'expulſion des Rois. Il étoit ſubordonné au Grand-Pontiſe, & jouiſſoit, à ce qu'il paroît (*t*), de quelque diſtinction, quoiqu'il n'en ſoit guere parlé dans l'Hiſtoire. Cette dignité étoit probablement unie à quelqu'autre Sacerdoce. Du Roi des Sacrifices.

Une médaille (*v*), à côté de la *Fig.* 116, nous montre la façon ordinaire de ſacrifier. Elle nous montre encore le Pontiſe & les perſonnes qui ordinairement aſſiſtoient aux ſacrifices : avec cette particularité, qu'au-lieu d'un Joueur de flûte, il y a une figure qui ſonne du cor.

(*q*) Tite-Live, décad. 4, liv. 4.

(*r*) Plutarq. Opuſc. moral. t. 1, fol. 349.

(*s*) Du Choul, Diſcours ſur la Religion des anc. Romains, f. 265. Michel-Ange de la Chauſſe, grand Cabinet Romain, fol. 74.

(*t*) Tite-Live, décad. 1, liv. 6.

(*v*) *Vaillant*, *Selectiora Numiſmata*, *fol.* 43.

Des Augures.

Les Augures prétendoient connoître l'avenir; préjugé dont s'ensuivoit la néceſſité de le conſulter avant que d'entreprendre une affaire de conſéquence. Voyons leur habillement; Servius leur donne la *Trabea* (*u*), *c'eſt la Toga des Augures*, dit-il : ſelon un paſſage de Suetone, qui avoit compoſé un Traité des habillements (*w*), *la Trabea étoit de trois eſpeces, & celle des Augures étoit mêlée de pourpre & de rouge*. . . . . . Servius parle d'après Suetone, voilà donc le ſeul témoignage qui parle d'une trabea augurale. Pour apprécier ce paſſage, nous devrions connoître à quelle occaſion Suetone ait dit ces paroles; il paroît vraiſemblable que l'Auteur parloit de la plus haute antiquité, où les Rois étoient Prêtres & Augures, d'autant plus qu'il parle de la *Trabea* que portoient les Dieux.

La plupart des Commentateurs (ceux qui ont cru que c'étoit une toga,) prétendent que les Augures portoient la trabea; ils ſe fondent de plus ſur un paſſage de Virgile (*x*), où il eſt parlé de la ſtatue de Picus, Roi & célebre dompteur de chevaux. Il étoit repréſenté, vêtu d'une trabea courte, tenant d'une main le *Lituus*, & un bouclier de l'autre. Or, on a vu que la trabea étoit l'habillement des Rois & des Chevaliers. Le *Lituus* de même n'eſt ici, ſelon Servius, qu'un bâton royal.

Que Picus ait été Augure, cela ne fait rien à la queſtion,

(*u*) Sur le verſet 188, liv. 7, Énéide.

(*w*) Servius ſur le ℣. 612, liv. 7, Énéide.

(*x*) *Æneid. lib.* 7, ℣. 188.

tion, puisqu'il est apparent qu'il étoit tout à la fois Prêtre, Augure, Roi, & dompteur de chevaux. On voit Trajan, *Fig.* 118, qui fait la fonction de Prêtre sans en avoir l'habillement : il est vrai cependant qu'il est à la chasse; mais on ne voit aucun Augure avec la trabea. Une médaille de M. Antoine, *Fig.* 120, & une de Lentulus à côté de la *Fig.* 119, représentent des Augures vêtus de la toga, que Ferrarius croit être la prætexta (*y*); ils ont chacun en main le *Lituus*. C'est ici le bâton augural qui leur servoit (*z*) à partager le ciel en régions, lorsqu'ils observoient le vol des oiseaux. *Voyez* pour le *Lituus* la figure à côté de la 122e, tirée d'une frise antique de la galerie du Capitole; elle est accompagnée d'une simpulle, pour nous montrer, à ce que je crois, qu'Augure & Prêtre étoit la même chose; aussi Tite-Live nous dit que les Augures devoient avoir la tête couverte pour faire l'observation, de crainte qu'un objet étranger se présentant, il ne rendît l'Augure sinistre. Les deux médailles représentent l'Augure la tête couverte de la toga, comme étoient les Prêtres pendant les sacrifices.

Des Aruspices.

Les Aruspices étoient également consacrés à prédire l'avenir; mais au-lieu de consulter le vol des oiseaux (*a*), ils examinoient les entrailles des victimes; science dont les Étrusques (*b*) furent les inventeurs. Les Aruspices étoient en telle considération chez les Romains, que leur présence étoit nécessaire à tous les sacrifices : leur décision rendoit

(*y*) *De re vestiaria, lib.* 2, *cap.* 2.

(*z*) Tite-Live, décad. 1, liv. 1.

(*a*) L'Abbé Banier, Mythologie, tom. 2, fol. 123.

(*b*) Denis d'Halicarnasse, t. 1, fol. 119.

un ſacrifice agréable ou déſagréable aux Dieux, & fixoit le moment qu'on devoit vaincre l'ennemi, ou en être vaincu. Il paroît par les monuments que les Aruſpices ne différoient point des Prêtres dans la maniere de s'habiller.

Des *Flamines.*

On appelloit *Flamines* certains Prêtres dévoués au culte de quelques Divinités particulieres. Le *Flamen Dialis* étoit Prêtre de Jupiter, *Martialis* l'étoit de Mars, *Quirinalis* de Romulus. Ils portoient des bonnets, que les Grecs appelloient *Pilos* (*c*). Comme, ſuivant l'uſage, ces Prêtres ne paroiſſoient jamais tête nue, Feſtus & Varron remplacent le bonnet par un filet de laine. Denis d'Halicarnaſſe ſuppoſe (*d*) que les *Flamines* ont pris leur nom du bonnet ou voile *Flammeum*; (Tite-Live (*e*) l'appelle *Flaminium*,) nom qui, ſelon Mr. Dacier (*f*), déſigne le bonnet, dont la pointe étoit environnée d'un filet de laine. Ce bonnet eſt nommé *Apex* par Servius (*g*). Michel-Ange de la Chauſſe (*h*) appelle *Albogalerus* le bonnet (*Fig.* 122.) du *Flamen Dialis*, qu'on trouve ſur un reſte de friſe du Temple de *Jupiter Cuſtos*. Ce bonnet ne différoit probablement que par ſes ornements de celui des autres *Flamines*. Il étoit de couleur blanche (*i*), & le *Dialis* avoit ſeul le droit de le porter en tout temps; les autres étant reſtreints à ne pouvoir s'en couvrir que dans les moments où ils rempliſſoient les fonctions

(*c*) Plutarque, Hommes illuſtres, tome 1, fol. 320.

(*d*) Denis d'Halicarnaſſe, t. 1, fol. 159.

(*e*) Décad. 3, liv. 7.

(*f*) Sur Plutarque, t. 1, f. 321.

(*g*) *Servius* ſur le ℣. 270, *lib.* 10, *Æneidos.*

(*h*) Grand Cab. Romain, art. 2, part. 3, fig. 1.

(*i*) *Appian. Alexandrinus*, guerres civiles, fol. 268.

de leur ministere (*k*). Le *Dialis* jouissoit en outre de la prætexta & de la chaire currule. Les autres *Flamines* sont généralement représentés habillés de la toga, comme sur la médaille de Lentulus 119 (*l*), avec la légende *Flamen Martialis*. Au-lieu de bonnet, ce Prêtre a simplement la tête couverte de la toga; il tient devant lui un bouclier, & derriere lui paroît un Augure. On trouve sur un beau bas-relief de Villa Medicis (*m*) des figures habillées de la toga; elles portent des bonnets de la forme de la *Fig.* 121. Bellori les a pris pour des Prêtres Saliens; mais il est plus probable que ce sont des *Flamines*. On les voit sur le bas-relief cité, suivis d'une troupe d'hommes, de femmes & d'enfants, qui ont l'air de s'avancer vers le lieu de quelque sacrifice. Pietro Sancto-Bartoli qui a vu ce monument moins endommagé, sans doute, qu'il ne l'est à présent, représente ces hommes à bonnets tenant à la main, l'un une baguette, & l'autre une hache. Il ne reste rien de tout cela, mais on n'en a pas besoin pour caractériser ces figures, ou pour réfuter Bellori, qui n'a pas fait attention que les Prêtres Saliens se distinguoient par la cuirasse & le bouclier. Outre que ce ne paroît pas ici une circonstance où ils fussent en fonction, c'étoient donc des *Flamines*, Prêtres, que les monuments offrent constamment vêtus de la toga, sans que nous puissions cependant rendre raison de l'omission presque générale de leur bonnet.

(*k*) Tite-Live, décad. 1, liv. 1. *Appianus Alexand. fol.* 268.

(*l*) Joachim, Oudaans Roomsche Mogentheyd, fol. 545.

(*m*) *Admir. Rom. antiq. f.* 42.

Des Saliens.

Denis d'Halicarnaſſe (*n*) s'exprime clairement ſur l'habillement des Saliens, auxquels il attribue la trabea & des bonnets élevés en pointe. Tite-Live (*o*) leur donne la tunique *Picta*, ou de pourpre, au deſſus de laquelle ils mettoient une cuiraſſe d'airain qui leur couvroit la poitrine. Ces Prêtres avoient été inſtitués, par Numa, au nombre de douze (*p*), en l'honneur de Mars, & pour être les gardiens des douze boucliers, dont onze étoient modelés ſur celui qu'on croyoit miraculeuſement tombé du ciel. Chaque année, au mois de Mars, les Prêtres Saliens (*q*) parcouroient les différents quartiers de la Ville avec ces boucliers, habillés d'une tunique de pourpre, ceinte d'un large baudrier d'airain, le bonnet ou le caſque en tête, & tenant de la main droite une courte épée, avec laquelle ils frappoient leurs boucliers, danſant, faiſant des ſauts, & autres mouvements, avec une rapidité étonnante. Tout ceci prouve clairement une différence entre le *Flamen Martialis*, Prêtre de Mars, & les Saliens. Denis d'Halicarnaſſe compare les boucliers Saliens à ceux des Thraces, qui étoient oblongs, & plus étroits aux extrêmités; cependant les médailles ſur leſquelles on trouve ces boucliers, appellés *Ancilia* (*r*), parce qu'ils étoient ſans angles, les repréſentent ſous une autre forme, & même différents entre eux, ce qui peut être attribué à la négligence des Graveurs. Ceux ſur la médaille à côté de la *Fig.* 124. different tant ſoit peu des

(*n*) Tome 1, fol. 165.

(*o*) Décad. 1, liv. 1.

(*p*) Plutarq. Homm. illuſt. t. 1, fol. 349.

(*q*) Tite-Live, décad. 1, liv. 1.

(*r*) *Anton. Agoſtini*, ſopra le Medaglie dialogo 5, med. 14.

boucliers que Du Choul (*s*) a fait graver. Ils s'éloignent auſſi de la deſcription de Denis d'Halicarnaſſe, mais ils ſont d'accord avec Plutarque dans la vie de Numa. Le caſque, au milieu, eſt probablement le caſque ou le bonnet des Prêtres Saliens.

Des *Féciaux*.

On appelloit *Féciaux*, certains Miniſtres dont la Perſonne étoit ſacrée, & que les Romains employoient dans les formalités de faire la paix ou de déclarer la guerre. Ils portoient un bonnet de laine (*t*), dont probablement ils ne faiſoient pas un uſage plus fréquent que les Pontifes. Dans un Traité de paix, ſelon l'ancienne coutume, le *Fécial* (*v*), après avoir juré ſur la foi publique, prenoit une pierre entre ſes mains, prononçant des imprécations contre lui-même, au cas que ſa penſée ne fût pas conforme à ſon ſerment; il les finiſſoit par ces mots : *Que moi ſeul je périſſe, & tombe comme maintenant cette pierre;* & en même temps il la laiſſoit tomber de ſes mains. On ignore s'il y avoit entre les *Féciaux* & les *Caducéatores* (*u*) autre différence que le caducée, d'où ceux-ci avoient tiré leur nom. Pline (*w*) fait mention d'une perſonne qu'on appelloit *Verbenarius*, à cauſe qu'il portoit de l'herbe ou de la verveine à la main. Sa fonction étoit d'accompagner ceux qui alloient réclamer les choſes qui avoient été enlevées ou ſouſtraites aux Romains & à leurs alliés, réclamant auſſi les perſonnes qui avoient commis l'injuſtice.

(*s*) Diſcours ſur la Religion des anciens Romains, fol. 260.
(*t*) Tite-Live, décad. 1, liv. 1.
(*v*) Polybe, liv. 3, chap. 5.
(*u*) Plutarque, vies des Homm. illuſtres, tome 7, fol. 169. Petrone, tome 2, fol. 66.
(*w*) *Plin. lib.* 22, *cap.* 22.

Des Veſtales.

Les Veſtales étoient des vierges, inſtituées par Numa (*x*) pour avoir ſoin du palladium, & entretenir le feu ſacré. Ces Prêtreſſes, fondées au nombre de quatre, furent enſuite portées juſqu'à ſix. On les recevoit depuis l'âge de ſix ans juſqu'à dix. La premiere dixaine d'années étoit employée à apprendre; la ſeconde à exercer leur miniſtere. Les dix années ſuivantes à enſeigner les jeunes Veſtales qui devoient les remplacer. Je crois que leur habillement étoit en tout ſemblable à celui des Dames Romaines; je ne connois point de ſtatue qui repréſente une Veſtale, puiſque je penſe, avec l'Abbé Winckelmann (*y*), que celle de la galerie Juſtiniani (qui a été priſe pour telle,) repréſente quelque Divinité, dont l'attribut s'eſt perdu avec la main qui eſt mutilée *. Nous voyons ſur une médaille (*z*), à côté de la *Figure* 117, une Veſtale aſſiſe la ſimpulle à la main: elle eſt vêtue de la *Tunique* ou *Stola*, du *Pallium* ou du *Suffibulum*, qu'elles avoient toujours ſur la tête, ſuivant Feſtus. Ce manteau étoit de couleur blanche & attaché avec une agraffe. La forme quarré-long que Feſtus donne à cet habillement, ne permet pas de douter que ce ne ſoit un pallium, mais nous ne connoiſſons point de monument où il y ait des Veſtales ayant le manteau attaché avec une agraffe. Le demi-corps que Beger (*a*) produit pour celui

(*x*) Plutarque, Hom. illuſt. t. 1, fol. 338.

(*y*) *Monumenti antic. ined. t.* 1, *fol.* 67.

* Lipſe nous donne la ſtatue d'une Veſtale, elle porte un collier qui lui pend ſur la poitrine, ayant au milieu un ornement de forme ronde: ce monument eſt unique.

(*z*) Du Choul, ſur la Religion des anciens Romains, fol. 235.

(*a*) *Theſ. Brand. pars* 1, *f.* 222.

d'une Veſtale, eſt une de ces ſingularités qui ne prouvent rien ni pour la figure, ni pour l'habit. La médaille (*b*) en deſſous, à côté de la *Fig.* 117, contient ſix Veſtales occupées à un ſacrifice : l'une tient à la main une ſimpulle, l'autre verſe de l'encens ſur le feu. Ces deux figures, probablement les principales, ſont vêtues de la tunique, & de la Palla ou Pallium. Les quatre autres ont leur habillement agencé différemment, de même que les Veſtales repréſentées ſur les médailles de Veſpaſien, de Julia Pia, de Fauſtine & autres. Sous le triumvirat d'Auguſte (*c*), on permit à ces Vierges de ſe faire précéder d'un Licteur avec les faiſceaux.

Outre ces Vierges, il y avoit d'autres Prêtreſſes conſacrées à certain culte (*d*), auquel les hommes ne pouvoient point intervenir. Un bas-relief de Villa Mattei, offre une Prêtreſſe d'Iſis, ſous la *Fig.* 123; elle eſt accompagnée d'un Romain, vêtu de la toga, & tient à la main une ſimpulle. Il a été parlé de cette figure à l'Article du *Lorum.*

Des Licteurs.

L'inſtitution des Licteurs avoit commencé ſous Romulus (*e*); ils portoient alors des baguettes, & au-lieu de ceinture, des courroies pour lier ceux dont on leur ordonnoit de ſe ſaiſir. L'appareil des Licteurs devint plus impoſant après que les Députés des Étruſques (*f*) eurent préſenté

(*b*) *Vaillant, Selectiora Numiſmata, fol.* 40.
(*c*) Des mœurs & des uſages des Romains, tom. 2, fol. 240.
(*d*) Denis d'Halicarnaſſe, t. 1, fol. 118.
(*e*) Plutarque, Homm. illuſtres, tome 1, fol. 175.
Tite-Live, décad. 1, liv. 1.
(*f*) Denis d'Halicarnaſſe, t. 1, fol. 249.

à Tarquin douze haches entourées de faiſceaux de verges. Ces faiſceaux commencerent, peut-être, dès-lors à être liés avec des bandes ou rubans de pourpre (F). *Voyez* 117, la figure d'un Licteur, tirée d'un bas-relief appartenant à un Particulier à Rome, & repréſentant Tite ſacrifiant. Le Licteur eſt vêtu de la tunique large & du palludamentum (*g*), auquel il y a au bout de l'angle qui pend du bras gauche, une glande ou boulette. On remarque ici l'agraffe ſur le milieu de la poitrine, tandis que les autres figures la portent généralement ſur l'épaule droite. Comme ce manteau ne différoit du *Sagum*, de la *Trabea* & de la *Lacerna*, que par une couleur affectée ſpécialement aux Généraux, il eſt probable que Tite-Live, par le palludamentum des Licteurs, aura voulu dire *Sagum*, n'étant point à ſuppoſer que les Licteurs euſſent porté le même habillement que les Généraux, c'eſt-à-dire, le manteau de pourpre. Ils portoient des habits blancs, ſelon Petrone (*h*); donc leur palludamentum n'étoit pas de pourpre, mais ſemblable quant à la forme, à celui des Généraux : ce ſont ces façons triviales de s'énoncer qui occaſionnent les diſputes entre les Savants, & qui autoriſent ſi ſouvent deux ſentiments oppoſés.

Des faiſceaux & de la hache.

Quant aux haches entourées de faiſceaux, on en voit la forme à côté de la *Fig.* 117, tirée d'un monument conſervé dans le Palais Maſſimi, ſur lequel il y en a quatre ſemblables, à quelques légeres différences près. Publicola (*i*) fit

(F) *Plin. lib.* 9, *cap.* 35.
(*g*) Tite-Live, liv. 43, ch. 39.
(*h*) Petrone, tome 1, fol. 258.
(*i*) Plutarque, Homm. illuſtres, tome 1, fol. 506.

fit ôter les haches des faiſceaux, & les Licteurs ceſſerent de les porter dans Rome, ſinon devant les ſeuls Dictateurs, comme il paroît par Largius, le premier qui fut élu (*k*); lequel fit reprendre les haches aux Licteurs; diſtinction que les Dictateurs ſuivants ont probablement conſervée.

C'étoit un hommage de faire baiſſer des faiſceaux devant quelqu'un; Valerius (*l*), lorſqu'il ſe préſenta devant le Peuple pour le haranguer, les fit baiſſer à ſes Licteurs.

Dans les réjouiſſances publiques, il étoit d'uſage d'orner les faiſceaux de feuilles de laurier. Auſſi Cæſar (*m*) remarque-t-il que Pompée, ayant été proclamé *Imperator*, ne fit point entourer ſes faiſceaux de lauriers.

Dans le deuil les Licteurs les portoient renverſés (*n*); diſtinction qui ne peut avoir lieu que par rapport à la hache : auſſi c'eſt du temps des Empereurs que nous parlons.

Ornements des victimes.

Les monuments repréſentent généralement les victimes avec un ornement ſur la tête, & des bandelettes à l'entour des cornes (*o*), qui étoient ordinairement dorées. *Voyez* la *Fig.* 39. On apperçoit *Fig.* 123, l'ornement appellé *Dorſalis*, parce qu'il pendoit du dos de la victime. Les Peintures du Virgile de la Bibliotheque du Vatican, offrent une victime avec une guirlande de feuilles à l'entour du cou; elle pend ſur la poitrine. Il conſte par les monuments, que c'étoit un uſage général d'aſſiſter aux ſacrifices couronné de feuilles ou de fleurs. Nous liſons (*p*), que Fabius Pictor ayant été

(*k*) Denis d'Halicarnaſſe, t. 1, fol. 432.
(*l*) Tite-Live, décad. 1, liv. 2.
(*m*) Guerre civile, liv. 3.
(*n*) *Taciti annal. lib.* 3, *f.* 83.
(*o*) *Plin. lib.* 33, *cap.* 3.
(*p*) Tite-Live, décad. 3, liv. 3.

envoyé à Delphes pour consulter l'Oracle, le Prêtre lui ordonna de s'embarquer avec la couronne de laurier qu'il avoit sur la tête lorsqu'il s'étoit présenté pour faire ses libations. Il y avoit des feuilles particulieres consacrées à certaines Divinités. Denis d'Halicarnasse (*q*) observe que les Vierges assistoient aux sacrifices couronnées de fleurs.

A l'Article des Grecs, nous avons suffisamment parlé des Autels, il suffira d'ajouter, d'après Vitruve (*r*), qu'ils étoient toujours moins élevés que le piedestal sur lequel étoit placée la Divinité : ordinairement les Autels étoient en plein air devant les Temples. Les Romains, suivant Plutarque (*s*), n'avoient eu aucune Image de Divinité pendant les cent soixante premieres années de la fondation de Rome. Il est dit dans Pline (*t*), que Servius Tullus consacra la statue de la Fortune : c'est peut-être la premiere qui ait été érigée par les Romains.

Du *Popa*.

On appelloit *Popa*, ceux qui égorgeoient les victimes & qui les conduisoient à l'autel; ils étoient nuds jusqu'à la ceinture, & portoient à l'entour des reins une espece d'habillement, appellé *Limus* (*v*), soutenu par une ceinture, ou très-large, ou faisant plusieurs tours, & à laquelle le *Popa* portoit un couteau, attaché comme à la *Fig.* 39. Le *Limus* avoit au bas des franges (*u*), ou des bandes couleur

(*q*) Tome 1, fol. 119.
(*r*) *Lib.* 4, *cap.* 8.
(*s*) Hommes illustres, tome 1, fol. 326.
(*t*) *Lib.* 8, *cap.* 48.
(*v*) Servius, sur le ℣. 120, l. 12, Énéide.
(*u*) *Ciaconus*, *not.* 72. *Colonna Trajana*, *fol.* 6.

de pourpre, ſuivant Ciacone (*w*). La plupart des monuments montrent ces franges; cependant la figure que nous produiſons n'en a pas au bord de ſon habit. Le *Limus* deſcendoit tantôt juſqu'aux pieds, tantôt juſqu'à moitié de la jambe, ou même il ne couvroit pas les genoux, comme à la *Figure* 123, tirée de l'arc de Tite. Le *Popa victimaire*, comme on voit ſur la médaille à côté de la *Fig.* 116, aſſommoit la victime avec le dos de la hache ou avec le maillet; elle étoit égorgée enſuite par le *Popa cultrarius* (*x*), celui qui portoit le couteau à ſa ceinture.

Les Camilli, appellés *Cadoles* par les Étruſques, étoient des jeunes gens employés à porter les uſtenſiles des ſacrifices, leur habillement étoit la tunique. *Voyez* la belle ſtatue, *Fig.* 116, du Palais Farneſe; *voyez* auſſi à côté deux figures tirées d'un bas-relief de Villa Borgeſe, l'une porte ſur l'épaule gauche une large bande à franges, telle que portent encore les Sous-Diacres de l'Égliſe Grecque (*y*). Cette figure tient à la main une caſſolette avec de l'encens; ſon compagnon tient une flûte à la main, & a la tunique recouverte d'un pallium, ou manteau, lequel ſe trouve quelquefois agencé de façon, que paſſant pardeſſus l'épaule gauche, il environne en deſcendant le corps en guiſe de ceinture. Mr. Caylus a parlé peu exactement quand il appelle ces jeunes gens, *Prêtres d'un ſecond ordre* (*z*), puiſque leur nom eſt connu, & qu'ailleurs on ne remarque guere Des Camilli.

(*w*) *Rubenius, de re veſt. lib.* 1, *cap.* 3.

(*x*) *Suetonius, fol.* 184.

(*y*) Tournefort, Voyage du Levant, tome 1, fol. 149.

(*z*) Recueil d'Antiquités, t. 6, fol. 265, fig. 4, 5, planche 82.

de différence entre ceux-ci & les jeunes gens qui ſervoient à table, comme il en convient lui-même. (*a*)

Des uſtenſiles des ſacrifices.

Une friſe antique a conſervé (*Figure* 125.) la forme des caſſolettes, dans leſquelles on enfermoit l'encens. On voit à côté la branche de laurier, ſervant à diſtribuer l'eau luſtrale.

Le *Prefericulum* ou l'*Urceus*, *Fig.* 43, étoit un vaſe accompagné du *Diſcus*, eſpece de plat que les Sculpteurs ont enrichi de différents ornements, & dans lequel on plaçoit les entrailles de la victime. Le *Prefericulum* étoit un vaſe pour le vin, ou pour quelqu'autre liqueur dont on faiſoit uſage dans les ſacrifices. Nous avons placé à côté de la *Figure* 125, le *Dolabrum*, ou couteau que le Popa portoit à la ceinture, tiré de la belle friſe du Temple de Jupiter *Cuſtos;* de même que l'aſperſoir, *Fig.* 126. Bellori (*b*) nous donne l'autre hache ou couteau, au deſſus de la ſuſdite figure & deſſous la *Fig.* 126. On voit le maillet avec lequel on frappoit la victime.

La ſimpulle étoit un autre vaſe ſervant à verſer du vin, ou autre liqueur, ſur le feu, ou ſur la victime. Michel-Ange de la Chauſſe (*c*) rapporte un paſſage de Feſtus, ſelon lequel la ſimpulle ſervoit à faire l'eſſai des vins deſtinés aux ſacrifices. De là vient, ſuivant lui, le nom de *Simpultatrices*, pour dire des Prêtreſſes. On nous pardonnera de ne pas être de même avis, pareilles fonctions étant peu conve-

(*a*) Recueil, tome 5, pl. 79, fig. 4.

(*b*) Grand Cabinet Rom. f. 75

(*c*) Ibid.

nables aux femmes Romaines, qui, comme l'on ſait (*d*), ne pouvoient boire de vin, & qui cependant ſont fréquemment repréſentées une ſimpulle à la main, comme à côté des *Figures* 117, 124, & autres. L'eſpece de cuiller à côté de la ſimpulle 127, ſervoit, ſuivant la Chauſſe (*e*), à puiſer l'encens dans la caſſolette. On trouve dans le Muſæum à Portici, & en d'autres cabinets, une foule de vaſes & uſtenſiles ſervant aux ſacrifices, mais dont la propriété nous eſt inconnue.

Des Joueurs de flûte.

Il y avoit toujours chez les Romains un Joueur de flûte préſent aux ſacrifices (*f*); cela eſt ſi vrai, que ces Joueurs s'étant réfugiés chez les Tiburtins (*g*), le Sénat ne croyant pas qu'on pût ſe paſſer d'eux pour les ſacrifices, eut recours à un ſtratagême pour les faire revenir. On les voit ſur les monuments comme ſur le bas-relief, *Fig.* 39.

De la façon d'honorer les Dieux.

Les Romains, ſuivant Plutarque (*h*), prioient debout; ſelon Pline le corps tourné à droite, & portant la main droite ſur la bouche (*i*). La priere finie, il étoit d'obligation de s'aſſeoir. Ils adoroient auſſi la Divinité en tendant les mains (*k*), la paume tournée vers le ciel.

(*d*) *Valerius Maximus, liv.* 2, *cap.* 1.

(*e*) Grand Cabinet Romain, folio 77.

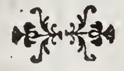
(*f*) Opuſculi morali di Plutarcho, tome 1, fol. 349.

(*g*) Tite-Live, décad. 1, liv. 9.

(*h*) Vies des Hommes illuſtres, tome 1, fol. 353.

(*i*) Pline, liv. 28, cap. 2.

(*k*) Dacier ſur l'Ode 18, liv. 3, d'Horace.



CHAPITRE CINQUIEME.

Du Mariage, de la façon de manger, des lits, des tables, des sieges, de la Chaire Curule, & de la façon de s'éclairer.

Cérémonies du mariage.

LE mariage étoit ordinairement précédé de sacrifices (*l*). Il se faisoit, suivant Pline (*m*), par une cérémonie qu'on appelloit *Conferreatio;* c'étoit une offrande de farine de froment, que les époux faisoient ensemble aux Dieux, comme fait entendre Denis d'Halicarnasse (*n*). Quelquefois on se faisoit le don mutuel d'une piece de monnoie, en présence de témoins. Il étoit aussi d'usage que l'époux envoyât à l'épouse (*o*) un anneau de fer tout simple, sans pierre précieuse, ou ornement quelconque. La présence d'un Augure étoit nécessaire aux cérémonies du mariage.

Habillement de l'épouse.

L'épouse (*p*) avoit la tête couverte d'un voile appellé *Flammeum.* (*Voyez la Fig.* 128, bas-relief du Palais Justiniani) La forme en est douteuse, le mot *Velamen* étant générique. Pline (*q*) dit qu'anciennement le *Flammeum* étoit de couleur jaune; par le mot *anciennement,* il faut entendre que cet usage d'employer la couleur jaune, n'existoit plus du temps de Pline. Selon Solerius, cette couleur fut remplacée par le blanc & par le pourpre (*r*).

(*l*) Valere-Maxime, fol. 35.
(*m*) *Lib.* 18, *cap.* 3.
(*n*) Tom. 1, fol. 122.
(*o*) Pline, liv. 33, ch. 1.
(*p*) Pétrone, tom. 1, fol. 98. *Taciti Annal. lib.* 15.
(*q*) *Lib.* 21, *cap.* 8.
(*r*) *Solerius de Pileo, cæterisque capitis tegminibus, &c. fol.* 105.

Les cheveux de la nouvelle mariée étoient attachés (*s*) ce jour-là avec la pointe d'un javelot, en mémoire des combats donnés au ſujet de l'enlévement des Sabines. L'épouſe portoit une couronne (*t*), & étoit conduite chez l'époux (*v*), précédée de cinq torches de bois, ſelon Pline (*u*), une deſquelles étoit diſtinguée comme la principale. La maiſon étoit ornée en dehors de guirlandes & de feſtons.

Le lit nuptial étoit également paré : c'étoit quelquefois des marches ornées d'ivoire (*w*), de tapis, ou de voiles précieux. On a vu ce que les Auteurs nous ont dit ſur les cérémonies & ſur la façon de contracter le mariage ; j'oſe inférer d'après les monuments, que le ſigne principal, l'approbation ſolemnelle du contrat, conſiſtoit à ſe donner réciproquement la main, comme ſur le bas-relief 128, où l'on voit l'épouſe mettant la main droite dans celle de l'époux, qui eſt vêtu de la toga & de la tunique à longues manches *.

La troiſieme figure, qui a les mains poſées ſur les épaules de l'époux & de l'épouſe, repréſente probablement Junon, Déeſſe tutélaire du mariage. Vaillant (*x*) nous a donné l'explication du revers d'une médaille de Commode, repréſentant les épouſailles de cet Empereur avec Criſpina, qui eſt accompagnée d'une figure ſemblable, que cet Auteur croit être la Déeſſe *Concordia*.

(*s*) Plutarque, Hom. ill. tom. 1, fol. 146.

(*t*) Valere-Maxime, fol. 35.

(*v*) Opuſculi mor. di Plutarcho, tom. 1, fol. 347.

(*u*) *Lib. 16, cap. 18.*

(*w*) Pharſale de Lucain, t. 1, f. 72.

* Obſervez ſur cette tunique à longues manches, que ce bas-relief eſt un monument du temps de la décadence de l'Empire.

(*x*) *Selectiora numiſmata, fol.* 45.

De la façon de manger.

L'uſage de manger couchés ſur des lits, ne s'introduiſit à Rome qu'après la priſe de Syracuſe. Plutarque (*y*) & Tite-Live (*z*) s'accordent à fixer à cette époque le commencement du luxe chez les Romains. Les dépouilles d'une Ville ſi opulente ſéduiſirent cette Nation; elle pouſſa bientôt ſon avidité juſqu'à enlever aux Villes, & même aux Temples, les ſtatues, les tableaux, & tous les chefs-d'œuvres de l'art, dont la Grece fourmilloit alors. La priſe de Capoue ſuivit de près; les délices de cette Ville avoient énervé les ſoldats Carthaginois, elle a dû communiquer ſon luxe aux Romains : même j'en infere que l'uſage de manger couché a dû être preſque général vers l'an de Rome 540. Nous liſons dans Tite-Live (*a*), que Scipion & Aſdrubal mangeoient couchés ſur le même lit, chez Syphax, Roi des Maſſiliens, Africains, & voiſins des Carthaginois. Ces lits n'étoient point ſans doute auſſi recherchés dans les commencements qu'ils le furent dans la ſuite. L'année 565 de Rome (*b*), Manlius retournant vainqueur des Gallo-Grecs ou Gaulois, qui habitoient l'Aſie, apporta le premier des lits garnis de cuivre, des tapis précieux, des voiles & des tables à un ſeul pied. La matiere ordinaire pour les lits étoit de bois; celui de Saturne, dans les Cæſars de Julien (*c*), étoit d'un bois d'ébène noir & luiſant. Le lit de Jupiter étoit d'une compoſition d'or & d'ar-

(*y*) Hom. illuſt. tom. 3, fol. 297.
(*z*) Décad. 3, liv. 5.
(*a*) Ibid. liv. 8.
(*b*) Tite-Live, Décad. 4, liv. 9.
(*c*) *Fol.* 16.

d'argent, qu'on appelloit *Electrum*. Pline fait mention (*d*) de lits tout couverts d'argent; luxe qui s'introduisit à Rome sous Sylla.

Les lits étoient de différentes formes, ceux en quarré long devoient être assez larges pour qu'un homme pût se coucher en travers sur toute sa longueur. On plaçoit ordinairement trois lits autour d'une table (*e*), ils formoient ensemble la figure ⊓, d'où la salle dans laquelle on se servoit de trois lits, fut appellée *Triclinium*, nom qui changeoit, suivant le plus ou moins de lits. Il y en avoit aussi de la forme d'un C, qui seul tenoit lieu des trois, ou de plusieurs autres. Quant à la premiere espece, chacun avoit son nom; on appelloit *medius* celui du milieu, *summus* le lit à gauche, & *imus* celui de la droite. Il n'y a que des monuments très-médiocres où ces trois lits soient représentés ensemble. Il en est de même pour ceux de la forme d'un C. *

Il y avoit ordinairement trois personnes sur le même lit, quelquefois il y en avoit cinq (*f*); mais cela devenoit incommode.

Ces lits, qui ressembloient à celui de la *Fig.* 48, avoient cependant une plus grande hauteur; & à ce qui paroît par un passage de Petrone (*g*), il n'y avoit aucun bord ni

(*d*) *Lib.* 33, *cap.* 11.

(*e*) Antiquités sacrées & profanes des Romains, fol. 269. *Rosinus*, *Antiq. Rom. l.* 5, *c.* 28.

* Voyez *P. Aringhus*, *Roma subterranea*, *tom.* 2, *lib.* 4, *fol.* 35, 36, 49; là on verra les Agapes des premiers Chrétiens représentés de cette façon.

(*f*) Mr. Dacier, sur la satyre 4. du Livre 1er. d'Horace.

(*g*) Tom. 1, fol. 270.

d'un côté ni d'autre, comme on en voit à la figure citée & à celle qui nous repréſente un époux avec ſon épouſe, *Fig.* 129. Ce ſentiment eſt confirmé par ce que nous avons dit de la Madelaine, & par les monuments que nous avons indiqués plus haut.

On étoit couché ſur le côté, & appuyé ſur le coude gauche, la tête vers la table, & les pieds en arriere vers le bord du lit; le corps étoit étendu un peu obliquement, ſans faire parallele avec le bord qui faiſoit la largeur du lit. C'eſt cette largeur qui devoit correſpondre à peu près à la longueur du corps; quant à la longueur des lits, probablement étoit-elle proportionnée au nombre des perſonnes pour leſquelles ils étoient deſtinés. On a vu que le nombre de lits s'augmentoit quelquefois; il en étoit de même de la table, une ſeule ne pouvoit ſuffire : comment auroit-on pu approcher d'une grande table pour ſervir, environnée de lits comme elle étoit; & comment l'auroit-on levée au deſſert pour en mettre une autre? Il eſt donc très-probable qu'on mettoit pluſieurs tables, qui laiſſoient au milieu un eſpace ſuffiſant pour ceux qui devoient les ſervir.

De la place d'honneur.

Or on a vu qu'ordinairement il n'y avoit que trois lits; en conſéquence de cet uſage commun il y avoit des places d'honneur différentes chez les différents Peuples. Chez les Perſes, la place d'honneur étoit celle du milieu; chez les Grecs, celle où l'on n'avoit perſonne au deſſus de ſoi, c'eſt-à-dire, à ſa gauche, ſur le lit du milieu (*h*). Chez les Romains, c'étoit la plus baſſe ſur le lit du milieu qui étoit

(*h*) Plutarque, propos de table, queſtion 3.

la consulaire. Le Consul avoit deux personnes au dessus de lui à sa gauche, mais il avoit la facilité de pouvoir parler aux Messagers & aux Envoyés qui venoient lui parler d'affaires, avec plus de facilité qu'en aucun endroit du lit, outre que les Consuls, selon Plutarque, ont pu prendre cette place pour montrer moins de supériorité après l'expulsion des Rois.

Le lit à la droite de celui du milieu, étoit pour le maître de la maison & le reste de sa famille. Au commencement les femmes (*i*) ne se couchoient point; elles mangeoient assises sur le bord du lit. Les enfants s'asseyoient tout uniment par terre (*k*), ou sur des marche-pieds. La *Fig.* 129, tirée d'une urne sépulchrale, nous montre la femme assise, comme un nombre infini de bas-reliefs représentent les enfants au bas du lit. Les monuments montrent généralement la table de forme ronde & à trois pieds, comme est celle de la *Fig.* 129. Nous avons montré la belle forme qu'on donnoit quelquefois à ces pieds, *Fig.* 49; la table n'étoit pas toujours couverte d'une nappe, seulement quand elle étoit (*l*) de quelque bois précieux; & au dessert (*m*) on en apportoit souvent une autre; de même on tendoit quelquefois un voile (*n*) au dessus de la table, contre le plafond : aussi la maison où il y avoit quelque festin, étoit ornée de guirlandes ou de festons, & les murailles tendues de voiles, comme prouve le bas-relief (*o*) conservé

(*i*) *Valerius Maximus, fol.* 35.

(*k*) *Suetonius, fol.* 223.

(*l*) *Ferrarius, de re vest. pars* 2, *lib.* 1, *cap.* 7.

(*m*) Horace, Ode 5, liv. 4.

(*n*) *Horatii satyra* 8, *lib.* 2.

(*o*) *Admiranda Romanorum antiq. fol.* 71. *Prima editio.*

dans la Villa Negroni. Souvent on étoit pieds-nuds à table (*p*), & ordinairement les convives étoient couronnés de feuilles ou de fleurs. (On voit la couronne au bras de la *Fig.* 129.) Ils avoient ſoin de ſe parfumer les pieds des eſſences les plus douces & les plus agréables (*q*).

Les Anciens pouſſoient la recherche juſqu'à avoir des habits (*r*) particuliers pour les repas; on les appelloit *Syntheſes*. Selon Ferrarius, la figure principale d'un bas-relief de Villa Negroni (*s*) en eſt revêtue : ce bas-relief repréſente quelque fête, que les uns ont pris pour les Saturnales, & les autres pour le Trimalcion de Petrone. Selon Bianchini (*t*), la barbe prouve décidément que la figure principale n'eſt point Trimalcion; mais ſa grande ſtature ne prouve pas non plus que ce ſoit Saturne, comme l'a penſé cet Auteur. Quoi qu'il en ſoit, il étoit contre la bienſéance de paroître en public avec la *Syntheſe :* Néron en fut blâmé (*v*). Ferrarius (*u*) cite un paſſage de Lipſe, ſuivant lequel la *Syntheſe* reſſembloit au pallium. Il n'eſt pas poſſible qu'on diſtingue la forme de cet habillement à la figure du bas-relief de Villa Negroni. Les monuments qui repréſentent des Romains à table, font appercevoir généralement une tunique ſans ceinture, accompagnée d'un manteau dont ordinairement on ne voit qu'une partie, comme à la *Fig.* 129 : elle eſt peut-être habillée de la *Syntheſe ;* mais la

(*p*) Petrone, t. 1, fol. 258, 260. Horace, ſat. 8, liv. 2.

(*q*) Petrone, tom. 1, fol. 280.

(*r*) Ibid. fol. 86.

(*s*) *Admiranda Roman. antiquit. fol.* 71.

(*t*) Iſtoria univerſale, fol. 85.

(*v*) *Suetonius, fol.* 267.

(*u*) *De re veſt. cap.* 31.

forme de ce manteau n'eſt pas aſſez viſible pour en diſtinguer l'eſpece. Les Hiſtoriens n'ont rien écrit de poſitif ſur cet habillement de table; ils ont blâmé dans Néron de s'être préſenté en public avec la ſyntheſe, dont ils parlent comme d'un habit trop généralement connu pour être défini. On n'apperçoit nulle part les ſerviettes (*w*), dont les Romains, cependant, faiſoient uſage dans le ſiecle de Tibere & de Néron.

Le luxe ayant introduit à Rome l'uſage de manger couchés ſur des lits, cette coutume ne pouvoit être ſi générale, qu'une infinité de perſonnes ne s'en tinſſent à la maniere ancienne de manger aſſis ſur des ſieges. On voit un de ces ſieges, *Fig.* 115, recouvert d'un couſſinet à doſſier.

Les premieres dignités de la République étoient nommées *Curules* (*x*), d'un ſiege, affecté à certaines dignités, à certains Magiſtrats qui avoient ſeuls le droit de s'en ſervir. Le nom de *Curule* eſt venu, ſelon Iſidore (*y*), du mot *Currus*, ou char, dans lequel, autrefois, les Conſuls & les Préteurs (à cauſe de la longueur du chemin) ſe faiſoient tranſporter à la Place publique, & de là le ſiege qu'on portoit derriere leur char, & ſur lequel ils étoient aſſis pour rendre la juſtice, fut appellé *Curule*. Les Magiſtrats qui ne jouiſſoient pas de cet honneur, ſe plaçoient ſur des bancs. On trouve ſur les monuments la forme de ces ſieges curules, dont les Étruſques furent les inventeurs. Des ſieges curules.

(*w*) *Bayſius, de vaſculis, fol.* 147, 151.

(*x*) Tite-Live, décad. 1, liv. 1.

(*y*) *Lipſius, de Magiſtratibus, cap.* 12.
Roma illuſtrata, fol. 28.

La premiere, *Fig.* 130, a été tirée de l'arc de Conſtantin, ſa forme eſt parfaitement ſemblable à la chaire de bronze conſervée à Portici. La ſeconde, tirée du même arc, eſt celle ſur laquelle Trajan eſt aſſis. La troiſieme a été priſe d'une médaille (z) frappée ſous Tibere, & repréſentant Auguſte déifié, la foudre à la main. On croit être fondé à prendre ces ſieges pour des chaires curules, puiſque les perſonnages qui les occupent ſont des Empereurs, qui réuniſſoient dans leurs perſonnes les prérogatives des principales charges de l'État. Tacite (*a*) nous apprend que l'image du Prince fut poſée ſur un ſiege curule qu'on plaça ſur un Tribunal. Il nous dit auſſi (*b*), qu'après la mort de Germanicus, on décerna à ſa mémoire une chaire curule, pour être placée dans le lieu d'aſſemblée des Prêtres d'Auguſte; ſur cette chaire il y avoit une couronne de lauriers. Ces deux citations ne laiſſent aucun doute, que les ſieges ſur leſquels on voit aſſis les Cæſars, ne ſoient des chaires curules, puiſque cette diſtinction étoit accordée à l'image du Prince. Quelques médailles (*c*) offrent des ſieges avec des couronnes de lauriers. Ils étoient quelquefois très-richement ornés de figures & d'ouvrages en ivoire (*d*).

De quelques particularités dont nous avons parlé ailleurs.

Les Romains ſe ſervoient de lampes pour éclairer les appartements (*e*); les torches ou flambeaux (*f*) n'étoient cependant pas inconnus. On a vu la forme qu'avoient les

(z) Vaillant, *Selectiora numiſmata, fol.* 5.

(*a*) Tom. 2, fol. 24.

(*b*) *Annales, tom.* 1, *fol.* 126.

(*c*) Audaans, Roomſche mogentheyt, tab. 112.

(*d*) *Ovid. de Ponto, l.* 4, *epiſt.* 9.

(*e*) Petrone, tom. 1, fol. 91.

(*f*) Annal. de Tacite, t. 1, f. 88.

lampes chez les Grecs, je ne crois pas que celles des Romains en différassent. Il en est de même de plusieurs autres particularités; par exemple, pour l'écriture, on a dit dans l'Article des Hébreux tout ce qui en étoit propre aux Romains. Je n'entrerai dans aucun détail sur les Mimes, Histrions, Danseurs & Danseuses, qui venoient porter la joie dans les festins; je ne dirai rien non plus des spectacles barbares, des Gladiateurs, & autres amusements qui n'entrent pas dans le plan que je me suis prescrit.



CHAPITRE SIXIEME.

Des habillements militaires, & des armes chez les Romains.

SERVIUS TULLUS (*g*) divisa les Centuries Romaines en cinq classes différentes : il donne à la premiere le casque, le bouclier *clypeus*, la cuirasse, & des bottines ou jambieres, tout d'airain; & pour armes offensives, la lance & l'épée. La seconde classe eut le bouclier *scutum*, mais sans cuirasse. La troisieme n'eut point des jambieres. La quatrieme fut armée de la lance *Hasta*, de l'épée, d'un dard *Verutum*, & du bouclier. La cinquieme n'eut que la fronde. Il est dit dans Plutarque (*h*), que Camille, nommé Dictateur à la fin de ses jours, pour repousser les Gaulois, fit prendre à la plus grande partie de ses troupes des casques d'acier bien polis. On peut conjecturer qu'avant Camille,

---

(*g*) Live, décad. liv. 1.

(*h*) Hommes illust. t. 2, fol. 168.

les Romains ne s'étoient ſervi que de caſques, ou de cuir ou d'airain.

Du caſque.

Les monuments donnent généralement une forme moins alongée au caſque Romain; il eſt plat ſur le front, & n'a point, comme celui des Grecs, ce prolongement propre à garantir le viſage contre la deſcente des fleches, ni aſſez de profondeur pour pouvoir s'abaiſſer & le couvrir tout entier. Auſſi paroît-il (*i*) qu'après leur union avec les Sabins, les Romains adopterent leurs armes. Ces Peuples étoient Lacédémoniens d'origine, & le caſque Romain reſſemble beaucoup, pour la forme, au caſque Lacédémonien. *Voyez* le caſque 131, tiré d'une ſtatue d'Hadrien, qui ſe trouve dans la galerie du Capitole, & que Monſignor Bottari (*k*), faute d'avoir bien examiné le caractere de tête, a pris pour une ſtatue de Mars. Lipſe a donné une planche entiere remplie de caſques, mais dont aucun ne ſe peut dire appartenir aux Romains.

La figure de Rome ſur le beau bas-relief du piedeſtal qui ſe trouve à Monte Citorio, nous donne le caſque, *Figure* 132; il ne differe du précédent que par le panache dont il eſt orné : on peut le regarder comme un des plus riches en ce genre. Du reſte, quoique la plupart des caſques Romains ſoient variés, on doit cependant s'appercevoir qu'ils ont tous à peu près la même forme, excepté ſur les médailles ſur leſquelles la figure de Rome perſonnifiée,

(*i*) Plutarcho vite degli huomini illuſtri, parte prima, fol. 34.

(*k*) *Muſeo Capitol. t.* 3, *fol.* 39, *fig.* 21.

fiée, eſt communément armée d'un caſque Grec : auſſi ces médailles ne paſſeroient pas pour Romaines, ſans les inſcriptions qui en fixent le ſens. Un bas-relief du Palais Mattei, *Fig.* 133, offre des caſques avec des attaches ſous le menton, choſe aſſez rare ſur les monuments. Nous avons obſervé en parlant des Grecs, que les Anciens ſupprimoient à deſſein ces attaches, dont la forme étoit néceſſairement déſagréable, & nuiſoit aux traits du viſage.

De la cuiraſſe des perſonnes diſtinguées.

Les Romains ont fait uſage de différentes ſortes de cuiraſſes, ils en avoient, comme les Grecs, fabriquées de toile, de coton, de laine ou de cuir, & c'eſt celles qu'on voit conſtamment aux Empereurs & Perſonnages diſtingués. Voyez *Fig.* 114, ſtatue d'Auguſte; voyez auſſi d'autres ſtatues & buſtes repréſentant des Empereurs, ou autres illuſtres Perſonnages avec des cuiraſſes, qui, moulées ſur les formes exactes du corps, prouvent néceſſairement qu'elles étoient de quelque matiere ſouple & malléable. D'autres ſtatues d'Empereurs offrent des cuiraſſes d'une autre forme; celles de Trajan & d'Antonin, ſur les colonnes Trajane & Antonine, reſſemblent à la cuiraſſe de la figure qui eſt au milieu des trois ſur le bas-relief du Palais Mattei, *Fig.* 133; elle eſt renforcée d'un ſecond rang de bandes plus courtes au deſſus de celui qui forme les cuiſſars * : ayant cela de particulier, que l'origine des bandes n'eſt point comme à

* Ces bandes ne viennent pas originairement des franges qui ornoient la tunique, comme penſe *Buonaruoti.* La tunique n'avoit pas des franges, & les bandes de métal qu'on trouve aux cuiraſſes feroient des ornements bien incommodes s'ils n'avoient d'autre utilité. *Oſſervazioni iſtoriche ſopra alcuni medaglioni antichi, fol.* 258.

la ſtatue d'Auguſte, au deſſous des hanches & du bas-ventre, mais à la hauteur du nombril. La figure à droite de celle du milieu, a les cuiſſars ſimples, mais ils ne ſuivent pas la forme des hanches & du bas-ventre.

De la cuiraſſe *lorica ſquamea, hamata* ou *plumata*.

La *Fig.* 134, tirée de la colonne Antonine (*l*), eſt armée d'une cuiraſſe *ſquamea, hamata* ou *plumata*, à grandes écailles quarrées, ou en loſanges : on en voit (*Fig.* 139.) à petites écailles.

Il a été fait mention ailleurs de ces cuiraſſes à écailles, ſoit de fer, ſoit d'airain, ou même de corne, imitant les écailles de poiſſon, ou même les plumes des oiſeaux. Ce qu'il y a de remarquable, les formes, & même les muſcles, ſe diſtinguoient viſiblement. On n'eſt pas ſûr de trouver ſur les monuments l'eſpece de cuiraſſes dont les Romains ſe ſont ſervi du temps de la République. Il eſt à ſuppoſer qu'elles ſe rapprochoient (du moins dans les beaux jours de Rome,) de l'armure Grecque. Sur les monuments du temps de Trajan, il eſt commun de voir des cuiraſſes compoſées de l'aſſemblage de pluſieurs bandes (ordinairement cinq) de fer, ou d'autre métal. Ces bandes, diſpoſées les unes au deſſus des autres, & unies enſemble par devant, embraſſoient le corps depuis le bas des hanches juſqu'à la hauteur de la poitrine. Il y avoit d'autres bandes moins larges, qui enveloppoient les épaules : elles alloient ſe fixer par devant ſur la poitrine, & par derriere ſur l'homoplate; voyez les *Fig.* 135, 136 : de toutes les cuiraſſes de métal, celles-ci paroiſſent les plus commodes, puiſ-

(*l*) *Fol.* 10.

que ces bandes gliſſant les unes au deſſus des autres, ne pouvoient nuire à la liberté du mouvement. On apperçoit à la *Fig.* 136, ſur la poitrine, une défenſe, ſoit de cuir, ſoit de métal, attachée avec des agraffes.

Les trois bandes qu'on apperçoit ſur le ventre aux deux *Figures* 133 & 136, pouvoient être des marques de diſtinction, outre la défenſe qu'elles donnoient à cette partie du corps. Juſte-Lipſe (*m*) a remarqué que les Romains avoient des demi-cuiraſſes, de forme quarrée, appellées *Pectorales*, couvrant ſeulement la poitrine, & fabriquées de cuir, de fer ou d'airain. Leur uſage doit avoir précédé, ou ſuivi les âges de Rome qui ont produit des monuments, puiſqu'on ne rencontre nulle part ces demi-cuiraſſes. On en voit cependant qui ſont compoſées de deux pieces comme les nôtres, entre autres à une ſtatue de marbre conſervée à Portici; l'uſage n'en étoit probablement pas général. On trouve ſous Septime Sévere, même ſous les Trajans & ſous les Antonins, des cuiraſſes, ſi on peut les appeller ainſi, qui ne repréſentent proprement qu'une tunique étroite. (*Voyez* les *Fig.* 137 & 138, tirées de la colonne Trajane.) Auſſi Vegece (*n*) ſe plaint-il qu'on ne portoit pour toute défenſe dans les derniers temps, que ce qui avoit ſervi autrefois à diminuer l'incommodité de la cuiraſſe; ſavoir, une tunique de laine velue, que dans les mauvais temps on couvroit de quelque autre habillement, pour qu'elle ne fût point imbibée de la pluie.

(*m*) *De armis, l.* 3. *De lorica.*

(*n*) *De re militari, lib.* 1, *c.* 20. *Ibidem, Comment. Stewechii.*

Des boucliers.

Suivant Plutarque (*o*), les Romains se servoient d'abord du bouclier des Argiens, qu'ils remplacerent par celui des Sabins (*p*). Selon Diodore (*q*) le bouclier Romain étoit d'abord de forme quarrée & de fer; ce bouclier fut changé pour celui des Tyrrhéniens, qui étoit plus arrondi, & d'airain. Le bouclier *Clypeus* est celui dont anciennement se servirent les Romains, selon Tite-Live (*r*), & il fut changé pour le *Scutum* quand les Soldats commencerent à être soudoyés.

Camille (*s*), Dictateur pour la cinquieme fois, fit border d'une lame de fer ces boucliers, qui, pour la plupart, n'étoient que de bois : tel étoit celui (*t*) qu'on couvrit de la peau du bœuf immolé à l'occasion du Traité de Tarquin le superbe avec les Gabiens, & sur lequel ce Traité fut écrit. On s'apperçoit ici plus qu'ailleurs de la confusion des sentiments, confusion que j'abandonne à sa destinée.

Venons-en aux monuments, ils nous montrent trois especes de boucliers, (au dessus la *Figure* 133 :) le premier, appellé *Parma* (*v*), de forme ronde, avoit trois pieds de diametre; Polybe l'attribue (*u*) aux troupes légeres; on le voit sur la colonne Trajane (*w*), sous le bras d'un Porte-Enseigne.

Le *Clypeus* étoit un bouclier de forme ronde, selon

(*o*) Vite di Plutarcho, part. 1, fol. 39.
(*p*) Idem, fol. 34.
(*q*) Fragm. du 23e Liv. tom. 7, fol. 36.
(*r*) Décad. 1, liv. 8.
(*s*) Hom. illust. tom. 2, fol. 168.
(*t*) Denis d'Halic. t. 1, fol. 329.
(*v*) *Lipsius, de militia Roman. lib.* 3, *dial.* 1.
(*u*) *De milit. Roman. fol.* 51.
(*w*) *Fol.* 86.

Lipſe (*x*), parce que tel étoit le bouclier des Argiens. Selon Beger (*y*) le bouclier des Thébains, de forme ovale, eſt nommé *Clypeus* par Pindare. Si le *Clypeus* étoit rond, il ne ſervoit ſûrement pas à l'Infanterie ſeule, comme le dit Servius (*z*), ni le *Scutum* ne pouvoit être non plus pour la Cavalerie, puiſqu'alors tous les boucliers ſeroient de forme ronde. On voit Titus Manlius à cheval, avec un bouclier rond (*a*), comme auſſi des Cavaliers, avec des boucliers de forme ovale, ſur des médailles de la famille *Servilia* (*b*). Lipſe a beau diſtinguer (*c*) le *Scutum* en deux eſpeces, en forme de tuile & en ovale, il n'en réſulte pas moins qu'on a dit *Scutum* ou *Clypeus*, ſans que l'un ou l'autre implique une différence de forme. Les monuments repréſentent le ſecond bouclier de forme ovale, *Figures* 133, 134, 137, 138, 139, comme étant commun à la Cavalerie & à l'Infanterie; & le troiſieme bouclier, qu'on voit auſſi à la *Fig.* 136, uniquement aux gens de pied peſamment armés. Ce bouclier avoit, ſuivant Polybe (*d*), deux pieds & demi de large à la ſurface recourbée, ſur quatre pieds de haut. Ils étoient de bois, couverts de cuir, bordés d'une lame de fer, avec une élévation du même métal au milieu. C'étoit avec ceux-ci que l'Infanterie formoit la tortue; ce qu'elle n'auroit pu faire avec les autres : on les appellera

(*x*) *De militia Roman. dial.* 2, *lib.* 3.

(*y*) *Theſaur. Brandenb. pars* 1, *fol.* 473.

(*z*) Servius, ſur le ℣. 370, liv. 9. Énéide.

(*a*) *Theſ. Brand. pars* 2, *f.* 563.

(*b*) *Ibid. pars* 2, *fol.* 585.

(*c*) *De armis, dial.* 3, *fol.* 107.

(*d*) *De militia Roman. ex interpretatione Andreæ Jani Laſcaris, fol.* 51.

Scuta avec Jufte-Lipfe, ou *Clypei* avec Lafcaris, comme on voudra. Un Auteur (*e*) avance hardiment que les grands boucliers ont été généralement réprouvés par les Grecs & par les Romains; je ne vois ni où ni comment : mais tenons pour certain que les premiers Romains étoient mal armés, & que leurs boucliers, s'ils en avoient, n'étoient que de bois, & même du bois le plus léger. (*f*)

Les Romains ornoient leurs boucliers (*g*) d'emblêmes, qui avoient rapport aux marques d'honneur ou aux diftinctions obtenues par leurs ancêtres ou par eux-mêmes. Les Hiftoriens ne nous ont laiffé là-deffus aucun détail. Il eft affez apparent que ces boucliers étoient peints. Vegece (*h*) nous dit que les Cohortes avoient chacune des marques qui les diftinguoient les unes des autres : foit une ou plufieurs couronnes, foit la foudre, foit enfin un aigle (*i*), un lion, un éléphant, ou quelqu'autre objet femblable. Selon Vegece les Soldats avoient chacun leurs noms écrits fur le revers de leurs boucliers; quelquefois (*k*) ils y écrivoient le nom de celui pour lequel ils combattoient, comme firent quelques Légions en Efpagne dans la guerre civile.

Les boucliers, comme les cafques, & même les cuiraffes, étoient quelquefois ornés avec beaucoup de magnificence : exemple, le cafque d'Hadrien, & les cuiraffes de la plupart des Empereurs. La matiere de ces ornements, femblables

(*e*) Recherch. philofoph. fur les Égypt. & les Chinois, t. 2, f. 327.

(*f*) Pline, liv. 16, ch. 39.

(*g*) *Panciroli notit. utriufque Imperii Comm. fol. 65.*

(*h*) *Vegetii, lib. 2, cap. 18.*

(*i*) *Jufti Lipfii, lib. 2, dial. 6. Analecta.*

(*k*) Guerres d'Alexand. fect. 10.

à ceux des cuiraſſes Grecques, étoit ordinairement d'airain ou de fer. Cæſar (*l*) donna cependant à ſes Soldats des armes ornées d'or & d'argent, mais cela étoit rare, & ceux qui les fabriquoient étoient appellés *Barbaricarii* (*m*), pour montrer que ces ornements venoient des Barbares.

On a vu, chez les Grecs, que les boucliers ſur leſquels il y avoit quelques images ou portraits *, étoient communément votifs, qu'on en ornoit les Temples & les Baſiliques. Tels peuvent avoir été les boucliers (*n*) que Pilate voulut introduire dans Jéruſalem; peut-être, cependant, ceux-ci ne révolterent-ils les Juifs, que parce qu'ils étoient conſacrés à quelque Divinité Païenne. Philon dit en effet qu'il n'y avoit point d'image. Les Soldats couvroient (*o*) leurs boucliers, pendant la pluie, pour les avoir toujours bien luiſants & bien propres.

De l'épée, & de la façon de la porter.

L'épée ſe portoit ſuſpendue à un baudrier, *Balteus* ou *Cingulum* (*p*). Les monuments repréſentent généralement les Chefs d'Armées, Conſuls, Tribuns & autres, avec l'épée au côté gauche (*q*). Les Soldats la portent au côté droit. *Voyez les Figures* 134, 136, 138, 139. Polybe (*r*) l'obſerve particuliérement des *Velites* : mais les monuments ne ſont

(*l*) *Suetonius, fol.* 40. *Cæſar, de bello Hiſpan. lib.* 6, *fol.* 560.

(*m*) *Panciroli notitiæ utriuſque Imper. Comm. fol.* 69.

Bergier, Hiſt. des grands chemins de l'Emp. Rom. liv. 4, ch. 22.

* On conſerve à Portici pluſieurs petits boucliers avec des images. Lettre de l'Abbé Winckelmann à Mr. le Comte de Bruhl. Fol. 39.

(*n*) Tillemont, Hiſt. des Emp. tom. 1, fol. 1063.

(*o*) *Cæſar, de bello Gallico, l.* 2, *fol.* 63.

(*p*) Iſidore, liv. 19.

(*q*) *Colonna Traj. fol.* 5.

(*r*) *Lib.* 6, *cap.* 4.

pas cette distinction; les baudriers étoient plus ou moins longs, ornés souvent (*s*) de plaques ou de clochettes d'argent.

Les Soldats ne portoient pas tous des épées d'égale longueur; celles de l'Infanterie étoient courtes, mais tranchantes & pointues (*t*), ayant quelquefois la garde ornée d'argent. (*v*)

Des bottines & de la chaussure.

Quoique Tite-Live (*u*) fasse mention des bottines ou jambieres, *Ocreæ*, lesquelles, suivant Vegece (*w*), ne se mettoient qu'à une jambe, c'est-à-dire à la droite pour les Soldats pesamment armés, qui combattoient la jambe droite en avant; & à la gauche pour les Troupes légeres, comme Archers, Frondeurs ou autres, qui se présentoient la jambe gauche en avant (*x*); cependant les monuments n'offrent d'ordinaire que de simples sandales, *Caligæ*. (*Voyez les Figures* 136, 137, 138, (*y*). Ces *Caligæ* ne couvrent pas même les pieds; les jambes sont le plus souvent nues; les cuisses sont couvertes d'une espece de caleçons fort étroits, qui se terminent un peu au dessous des genoux. Je crois que l'usage de ces caleçons ne s'introduisit qu'après le siecle d'Auguste : leur forme étroite & leur peu de longueur les distinguent assez de ceux des Barbares qui ont communément le pied & la jambe enveloppés, comme la cuisse. Du reste, les jambieres représentées sur les monuments avec d'autres pieces d'armes en guise de trophées, sont généralement

(*s*) Pline, liv. 33, ch. 12.
(*t*) Polybe, liv. 6, ch. 4.
(*v*) Pline, liv. 33, ch. 12.
(*u*) Décad. 1, liv. 1.
(*w*) *De re militari, l. 1, c. 20.*
(*x*) *Lipsius de milit. Rom. lib. 3, dial. 7.*
(*y*) *Colonna Traj. f. 2, not. 30.*

lement de la forme comme celles de la *Fig.* 31. Nous avons parlé de leur chauſſure à l'Article de la chauſſure vulgaire.

Armure du Général.

Les Généraux & les Empereurs ſont communément repréſentés armés comme les Grecs, ayant le *Palludamentum* pour manteau, comme la *Fig.* 114. Il eſt ordinaire de les voir ſans caſque; auſſi liſons-nous (z) que Paul Émile voyant les efforts prodigieux que faiſoit la Phalange Macédonienne, parcourut tous les rangs à cheval & ſans caſque : il n'eſt pas à ſuppoſer, cependant, que les Généraux combattiſſent d'ordinaire ainſi; lorſque le Conſul commandoit l'Armée, il avoit avec lui ſes Licteurs (*a*), qui le ſuivoient même dans la mêlée. Le Conſul étoit ſenſé prendre le commandement de l'Armée (*b*) au moment où il montoit au Capitole pour y ſacrifier, vêtu du *Palludamentum*, & précédé de ſes Licteurs; il ſortoit de la Ville après le ſacrifice fini. Le Dictateur ne montoit jamais à cheval à l'Armée (*c*), à moins d'en avoir obtenu la permiſſion du Peuple; permiſſion qu'il faut ſuppoſer avoir été donnée à L. Q. Cincinnatus (*d*), lorſqu'il fit à cheval le tour du camp des *Eques*. Nous avons vu que le diſtinctif du Dictateur étoit ſes vingt-quatre Licteurs (*e*), & les haches aux faiſceaux.

Des Tribuns.

Les Tribuns militaires, qui, ſelon Lipſe (*f*), étoient diſtingués, ſuivant leur naiſſance, en *lati Clavi*, & *anguſti Clavi*, ſont communément repréſentés vêtus & armés comme

(z) Plut. Hommes illuſt. tom. 3, fol. 116.
(*a*) Tite-Live, décad. 1, liv. 2.
(*b*) *Titus Livius, lib.* 31.
(*c*) Plut. Hom. illuſt. t. 2, f. 301.
(*d*) Tite-Live, décad. 1, liv. 3.
(*e*) Plut. Hom. illuſt. t. 2, f. 302.
(*f*) *De militia Rom. l.* 2, *dial.* 9.

le Général; on les voit ſur les colonnes Trajane & Antonine, placés à l'entour de ces Empereurs. On les diſtingue des autres Officiers de l'Armée, par une ceinture (*g*) ſemblable à celle de la figure du milieu (*Fig.* 133.) du bas-relief du Palais Mattei. Je ne ſache pas qu'aucun Auteur ait fait mention de cette ceinture qu'on n'apperçoit, ſur les monuments, qu'aux Généraux ou aux Officiers qui les accompagnent, & que les Savants prennent généralement pour des Tribuns militaires.

La tête de Méduſe, que la figure citée porte ſur la poitrine, n'étant ordinairement remarquée qu'aux cuiraſſes des Empereurs & des perſonnes conſidérables, peut avoir été une autre marque des premieres charges, comme l'anneau d'or (*h*), qui, ſuivant Stewechius & Juſte-Lipſe, n'appartenoit qu'aux Chefs.

Des Centurions.

Les Centurions portoient des caſques de fer (*i*), ſurmontés d'une crête d'argent qui les traverſoit. On croit appercevoir cette crête aux *Fig.* 133; elles different des panaches, *Fig.* 134, 135, 139, en ce que celles-ci ne traverſent pas le caſque. Les Centurions n'avoient rien de diſtinctif dans le reſte de leur armure, mais ils portoient à la main un bâton, communément de bois de vigne (*k*). Les figures à droite & à gauche ſur le bas-relief, *Fig.* 133, ſont peut-être des Centurions; la ceinture qu'on leur voit au-

---

(*g*) *Colonna Traj. fol.* 5, 8, 33, 38, 43, 78, 96, 99.

(*h*) *Ad Vegetii, lib.* 2, *cap.* 7. *Comment. fol.* 77. *Lipſius, de milit. Rom. lib.* 2, *dial.* 9.

(*i*) *Vegetius, lib.* 2, *c.* 13, 16.

(*k*) Pline, liv. 14, ch. 1.

tour du corps pourroit bien être la marque de leur qualité, ainſi que les trois bandes qui leur pendent ſur le ventre. Une de ces trois figures porte une eſpece de tunique au deſſus de la cuiraſſe, c'eſt probablement cette eſpece d'habillement qui étoit deſtiné à garantir l'armure dans les temps de pluie.

Anciennement la Légion étoit diviſée en *Triarii, Principes, Haſtati* & *Velites*, diviſion qui dura juſqu'au temps des Cæſars.

Les *Haſtati*, ou les peſamment armés, avoient pris leurs noms d'une eſpece de dard ou de javeline dont ils s'étoient ſervi anciennement (*n*), mais qui fut remplacé dans la ſuite par le *Pilum*. Ils portoient, ſuivant Polybe (*o*), des caſques d'airain, ſurmontés d'une aigrette de fer avec trois plumes rouges ou noires, de la hauteur d'un pied. Leurs boucliers avoient quatre pieds de long, ſur deux pieds & demi de large, faits de bois, couverts de cuir, & renforcés d'une bordure de fer, avec une élévation de même métal au milieu. Les *Haſtati* portoient la cuiraſſe *Thorax* avec une eſpece d'armure, qui leur couvroit les cuiſſes & les jambes; l'épée Eſpagnole ſuſpendue au côté droit, & à la main deux javelots, *Pila*, dont il y avoit deux eſpeces: celui par lequel les *Haſtati* étoient déſignés, avoit une palme de circonférence (*p*), &, ſelon Polybe, une palme de diametre; mais Lipſe remarque très-bien l'erreur de

Des *Haſtati*.

(*n*) *Lipſius, de mil. Rom. lib.* 2. *dial.* 1. *de ordine.*
Appien Alexandrin, fol. 233.

(*o*) *Fol.* 386, *de re milit. fol.* 51.

(*p*) *Lipſius, de milit. Rom. l.* 3, *dial.* 4.

cette mesure, étant impossible, dit-il, d'empoigner un javelot de cette grosseur. Ces javelots, *Pila*, avoient le bois (*q*) & le fer de forme quarrée, quelquefois ronde cependant ; la hampe avoit trois coudées de long (*r*), pareille à la longueur du fer ; mais celui-ci passoit sur le bois d'une coudée & demie, ainsi ces javelots avoient quatre coudées & demie de longueur : ils avoient le fer pointu & à crochets, c'est-à-dire, en forme d'hameçon ; il étoit attaché au bois par de petits clous. L'autre espece de javelot, ou *Hasta* (*s*), n'avoit qu'un doigt d'épaisseur, sur quatre coudées & demie de long ; on les lançoit de la main.

Des *Principes*. Les *Principes* étoient aussi compris dans la classe des pesamment armés ; Tite-Live (*t*) leur donne des armes fort éclatantes : elles étoient semblables, suivant Lipse, à celles des *Hastati* & *des Triarii* (*v*) ; mais ces derniers, au-lieu du *Pilum*, se servoient d'une demi-pique (*u*) ; Lipse la compare à celle des Macédoniens.

Des *Triarii*.

Des *Velites*. Les *Velites* étoient des soldats légérement armés, portant des boucliers ronds, appellés *Parma* (*w*), dont le diametre, suivant Tite-Live & Polybe (*x*), étoit de trois pieds, grandeur qui semble répugner à l'expression de Valere-Maxime (*y*), qui l'appelle *petite couverture*. Les *Velites* combattoient avec une javeline *hastula ;* ou même, suivant

(*q*) Tite-Live, décad. 1, liv. 8.
(*r*) Polybe, liv. 6, ch. 4.
(*s*) Ibid.
Lipsius, lib. 3, *de armis.*
(*t*) Décad. 1, liv. 8.
(*v*) Polybe, liv. 6, ch. 4.
(*u*) *Dialogo* 6, *de milit. Rom.*
(*w*) Décad. 4, liv. 8.
(*x*) *De milit. Roman. fol.* 51.
(*y*) Rapporté par Lipsius, *de militià Roman. lib.* 3, *dial.* 1.

Lipſe, avec pluſieurs. La *haſtula* avoit deux coudées de long; le fer qui la terminoit étoit très-mince, très-affilé, & long d'un demi-pied. Le bois de cette javeline n'avoit qu'un doigt d'épaiſſeur. Les *Velites* portoient des caſques de laine ou de cuir (z). On a vu d'abord la diſtinction des troupes Romaines en cinq claſſes, puis en légions, compoſées d'*Haſtati*, *Principes*, *Triarii* & *Velites*. En vain chercheroit-on ces derniers ſur les monuments, les ſtatues & les bas-reliefs que nous connoiſſons ſont poſtérieurs à leur exiſtence, & doivent nous ſervir cependant pour modele de leurs armes.

On ne dira rien des Frondeurs, Archers, & autres troupes légeres, puiſqu'ils n'avoient pour toute armure que les armes dont ils tiroient leur nom. Lipſe (*a*) nous offre, d'après les monuments, deux Frondeurs, armés d'un caſque & d'une jambiere (*ocrea*) à la jambe gauche, du moins l'un qui a le bouclier *Pelta* ſemblable au bouclier des Amazones. Ils ſont habillés d'une tunique ou du ſeul *Sagulum*, mais de maniere que l'épaule, & même toute la partie du côté droit reſte nue. Tous deux ſe rapprochent beaucoup de la *Fig.* 90; auſſi doit-on plutôt les prendre pour des ſoldats auxiliaires, Africains ou autres.

L'Infanterie ſe ſervoit de l'épée Eſpagnole, qui n'étoit pas, comme le dit Mr. Félibien (*b*), remarquable par ſa

---

(z) *Lipſius, de milit. Romana, lib.* 3, *dial.* 1.

(*a*) . . . *Analecta*, *l.* 3, *dial.* 1.

(*b*) Entretiens ſur les vies & les ouvrages des plus illuſtres Peintres, anciens & modernes, t. 1, f. 406.

longueur; au contraire, elle étoit fort courte (*c*), mais pointue & tranchante. (*d*)

Des Prétoriens.

Les ſeules troupes qu'on trouve ſur les monuments ſont les cohortes Prétoriennes, inſtituées par Scipion l'Africain (*e*); elles ſubſiſterent juſqu'au temps de Conſtantin (*f*), qui les abolit après ſa victoire ſur Maxence. Bellori appelle *Prétoriens*, tantôt les ſoldats qui ſont armés comme la *Figure* 138, tantôt ceux comme la *Fig.* 136 : celle-ci ſemble mériter la préférence ſur la premiere; c'eſt un ſoldat dont le caſque eſt garni de deux bandes qui ſe croiſent; il porte au deſſus de la cuiraſſe une tunique, qui eſt la ſeule défenſe de ſes cuiſſes. La *Fig.* 135. a la même cuiraſſe, mais elle a de plus des cuiſſards : celle 137. offre des caleçons, *Subligar* (*g*); elle porte, comme la *Fig.* 138, une eſpece de tunique militaire, qui tenoit lieu de cuiraſſe. D'autres figures portent au deſſous de cette tunique ſupérieure, courte & épaiſſe, une ſeconde tunique plus légere, & tant ſoit peu plus longue.

La *Figure* 137. repréſente la maniere dont les ſoldats tenoient leur bouclier : les *Figures* 134 & 137 montrent la façon de porter le *Sagum*. C'étoit une punition que d'obliger un ſoldat de ſe montrer en tunique ſans ceinture. Auguſte (*h*) la fit ſubir aux ſoldats qui avoient manqué à leur devoir. Il eſt commun de les voir nue tête, ſoit en marche, ou en d'autres occaſions, où ils ne ſont pas devant l'ennemi.

(*c*) Tite-Live, décad. 3, liv. 2.
(*d*) Polybe, liv. 6, ch. 4.
(*e*) *De milit. Rom. l.* 2, *dial.* 4.
(*f*) Muratori annali d'Italia, t. 2, fol. 255.
(*g*) *Colonna Traj. fol.* 2, *not.* 30.
(*h*) *Suetonius*, *fol.* 66.

Ciaconus (*i*) remarque qu'ils ne s'armoient du caſque que pour combattre. Bellori (*k*) appelle *Sudarium* le linge que la *Figure* 138. porte à l'entour du cou; ce *Sudarium*, ces doubles tuniques, au-lieu de cuiraſſes, ſont tous des marques du progrès que la molleſſe avoit fait chez les Romains, preuve du dépériſſement de la diſcipline militaire. La variété de l'armure que nous remarquons à ces figures, pourroit très-bien impliquer une différence de nom, ſans qu'il ſoit poſſible de les ſpécifier, à cauſe du ſilence qu'ont gardé les Auteurs ſur ces particularités. Lipſe (*l*) croit cependant que ceux qu'on appelloit *Ruſſati*, portoient un habillement rouge; il prétend même qu'il en exiſtoit déja ſous les Conſuls. On ignore ce qui caractériſoit le *ſuper Numerarius*, & autres dont il ne s'eſt conſervé que les noms.

Les Commentateurs ne ſont pas d'accord ſur ces eſpeces de dards qu'on lançoit de la main, & à un bout deſquels il y avoit une boule de fer, ou des plumes pour en diriger le vol. On ne connoît pas trop non plus ces bandes de cuir que le ſoldat tenoit par un bout, & qui de l'autre étoient attachées au milieu de la *Tragula*, autre eſpece de dard qu'on retiroit par le moyen de cette bande, après l'avoir lancé.

Les Romains ont eu de la cavalerie (*m*) dans tous les temps; mais ce qu'ils appelloient l'ordre des Chevaliers, dignité qui vient originairement de ceux qui ſervoient la République à cheval, compoſoit un état mitoyen entre les Patriciens & le Peuple. Pour en être, il fallut avoir un cer-

De la Cavalerie.

(*i*) *Colonna Trajana, nota* 55.
(*k*) *Colonna Anton. fol.* 70.
(*l*) *In Taciti annali, lib.* 1.
(*m*) Pline, liv. 33, ch. 2.

tain revenu : cet état ne fut (*n*) nettement diſtingué qu'au temps de M. Tullius, Conſul; ſous Romulus ils avoient porté le nom de *Celeres*, enſuite celui de *Troſſuli*. La cavalerie Romaine avoit toujours combattu ſans cuiraſſe juſqu'au temps de Polybe (*o*), où elle prit l'armure Grecque, avec des épées plus longues (*p*) que celles de l'infanterie. Du temps de Veſpaſien (*q*) ils portoient au côté droit une longue épée; ils avoient une lance longue, le bouclier *Scutum*, & un carquois avec trois ou pluſieurs javelots, dont le fer étoit très-large. Leur cuiraſſe, ainſi que le caſque, reſſembloit à ceux de l'infanterie.

On croit pouvoir prendre pour cavaliers les *Fig.* 138, 139; elles ſont armées l'une & l'autre comme l'eſt toute la cavalerie Romaine ſur les monuments. La cuiraſſe, compoſée de petites écailles à la *Fig.* 139, eſt probablement d'airain. La forme des boucliers eſt généralement en ovale. La cavalerie montoit ſans étriers; au-lieu de ſelle on ſe ſervoit d'une couverture, que Bellori (*r*) appelle *Pallium*, par la raiſon, ſans doute, que cette couverture reſſembloit pour la forme au manteau *Pallium*. (*Voyez la Fig.* 85.) On ſe ſervoit auſſi de la peau de quelque animal, coupée par le milieu depuis le muſeau juſqu'aux épaules; ce qui formoit deux bandes jointes en avant ſur le poitrail du cheval, comme on apperçoit ſur les monuments : mais on ne rencontre

(*n*) Pline, liv. 33, chap. 2.

(*o*) Livre 6, chap. 4.

(*p*) Denis d'Halicarnaſſe, t. 2, fol. 259.

(*q*) Joſeph rapporté par Lipſe, *de milit. Rom. lib.* 3, *dial.* 7.

(*r*) *Colonna Antonin. fol.* 6.

contre nulle part ces chevaux bardés au poitrail & aux flancs, dont parlent quelques Auteurs (*s*); il peut cependant y en avoir eu parmi les troupes auxiliaires des Romains.

Des Porte-Enſeignes.

Les Porte-Enſeignes, appellés du nom général *Signiferi*, avoient encore des noms particuliers, tirés de l'eſpece d'enſeigne qui leur étoit confiée. Ils étoient armés comme les autres ſoldats, mais diſtingués en ce qu'ils avoient la tête couverte du muffle de quelque animal, comme à la *Fig.* 140, où l'on voit les pattes de devant nouées ſur la poitrine; le reſte de la peau couvre ſouvent le dos du Porte-Enſeigne en guiſe de *Sagum.* On choiſiſſoit pour cet emploi des ſoldats éprouvés (*t*); auſſi leurs camarades leur confioient-ils leur argent. Vegece obſerve (*v*) que ces muffles, dont les Porte-Enſeignes avoient généralement la tête couverte, n'empêchoient pas qu'en deſſous ils n'euſſent auſſi des caſques.

Des enſeignes.

Quant aux enſeignes, ce n'étoit d'abord qu'une poignée de foin (*u*), élevée au bout d'une pique; mais cette ſimplicité ne dura guere; l'aigle devint bientôt l'enſeigne diſtinctive des légions: chacune (*w*) avoit la ſienne, (*Fig.* 141.) qui étoit portée au haut d'une pique, & poſée ſur une baſe ſculptée (*x*): cette aigle étoit le plus ſouvent d'or, quel-

(*s*) Des mœurs & des uſages des Romains, tom. 2, fol. 80.

(*t*) *Vegetii, de re milit. lib.* 2, *cap.* 20.

(*v*) *Lib.* 2, *cap.* 16.

(*u*) Plut. Hom. ill. t. 1, f. 125. *Ovidii faſt. lib.* 3, *t.* 7, *fol.* 176.

(*w*) *Lipſius de militia Romana, lib.* 4, *dial.* 5.

(*x*) Cabinet Rom. part. 5, fig. 15.

quefois d'argent. Pline obſerve qu'avant le ſecond Conſulat de Marius (y), on portoit différents animaux, comme ſangliers, chevaux, minotaures, louves; mais ce Général ne voulut conſerver que l'aigle. Du temps des Empereurs, c'étoit ſouvent une main (z), comme la *Figure* 142. La *Figure* 143. offre une aigle plus petite (a), avec le portrait de l'Empereur au deſſous.

Les enſeignes ſont communément ornées de couronnes, & accompagnées de petits boucliers ſur leſquels il y avoit probablement des portraits, ou d'autres emblêmes qui ſe rapportoient aux faits particuliers de chaque légion. On y remarque auſſi des creneaux, comme trophées des Villes priſes, ou des becs de galeres, *Fig.* 140. Ces trophées, que les ſoldats avoient continuellement devant les yeux, & qui leur rappelloient leurs exploits précédents, étoient bien propres, ſans doute, à ranimer leur courage dans les combats.

Il paroît, par Tacite (b), qu'après la mort de Germanicus, les légions, en ſigne de triſteſſe, ſupprimerent pour un temps tous les ornements des enſeignes. Ils en agiſſoient probablement ainſi dans les autres démonſtrations de deuil, ou dans les calamités publiques. La *Fig.* 140. préſente une de ces enſeignes ſurmontée d'un étendard *Vexillum*, au milieu duquel étoit écrit le nom des Cohortes & des Centuries, afin que chaque ſoldat pût reconnoître la ſienne. C'eſt Vegece (c) qui nous inſtruit de cette circonſtance; mais cet

(y) *Lib.* 10, *cap.* 4.
(z) *Colonna Traj. fol.* 5.
(a) *Ibid. fol.* 36.
(b) *Annal. lib.* 3, *fol.* 83.
(c) *De re milit. lib.* 2. *cap.* 13.

Auteur écrivoit du temps du Bas-Empire. Dans les fiecles antérieurs les Manipuli feuls avoient leurs fignes (*d*), & ils compofoient les cohortes qui n'en avoient pas en propre. Les *Figures* 142, 143, laiffent appercevoir deux bouts pendants, auxquels étoit fixé le drapeau. Quelquefois on attachoit fimplement le *Vexillum* au haut d'une pique, comme montre la *Fig.* 146. Ceux de l'Infanterie étoient rouges (*e*), excepté celui du Conful, qui étoit blanc : la couleur bleue diftinguoit ceux de la Cavalerie (*f*); ils étoient fixés, au haut d'une pique, à cette efpece de foutien (*g*), *Fig.* 144, qu'on voit quelquefois furmonté d'une aigle, (*Fig.* 145.) & avoient des franges & des rubans (*h*).

Le *Labarum*, cet étendard au milieu duquel Conftantin avoit fait placer le monogramme de Jefus-Chrift (*i*), différoit du *Vexillum* en ce qu'il étoit tendu & confervoit fa forme quarrée, comme il fe voit fur une médaille de Théodofe, conforme auffi à la *Fig.* 146, laquelle fe rencontre fréquemment fur la colonne Trajane, mais fans autre attache qu'au bord fupérieur. Peut-être ces étendards n'étoient-ils point alors appellés *Labarum*. Plufieurs prétendent, en effet, que ce mot eft du Bas-Empire. Vegece (*k*) attribue aux Romains de fon temps, ces étendards en forme de dragon, qui fervoient d'enfeigne aux Nations Barbares : celles-ci étant devenues dans la fuite auxiliaires

(*d*) *Lipfius de militia Romana, lib.* 4, *dial.* 5.
(*e*) Servius fur le ỳ. 1, l. 8. Énéid. Polybe, liv. 6, ch. 7.
(*f*) Servius, ibidem.
(*g*) Cab. Rom. part. 5, fig. 17.
(*h*) Admir. Rom. antiq. fol. 16.
(*i*) Anton. Agoftin. Dial. fopra le medaglie, dial. 7, med. 14.
(*k*) *De re milit. lib.* 2, *cap.* 13.

des Romains, elles conſerverent probablement leurs ſignes, & les mêlerent parmi les aigles des Légions. C'eſt dans ce ſens ſans doute que Vegece en parle, de même que quelques modernes après lui, puiſqu'on ne trouve rien de ſemblable dans les ſiecles qui précéderent la décadence de l'Empire.

Des Trompettes.

Servius Tullus avoit placé dans la cinquieme claſſe (*l*) ceux qui ſonnoient de la trompette & qui donnoient du cor, ne leur accordant ni armes offenſives, ni défenſives. Probablement obtinrent-ils, avec l'accroiſſement de l'Empire, une armure du moins défenſive, puiſqu'on voit ſur les colonnes Trajane & Antonine les Trompettes (*Fig.* 147.) équipés comme les Porte-Enſeignes. On appelloit *Tuba* la trompette droite que les monuments attribuent à la cavalerie. La *Fig.* 147. (*m*) repréſente un de ces *Cornicines* ou *Buccinatores*, comme on les apperçoit par-tout ſur les monuments, à l'exception, cependant, que le bâton qui ſoutient le cor ſur l'épaule, eſt tantôt repréſenté comme une pique, tantôt large au bout, & arrondi à ſon extrêmité.

La trompette, *Tuba*, à côté de la *Fig.* 147, étoit longue & droite. Quelques-uns ont cru (*n*) que le *Lituus*, ou la *Tuba curva*, étoit une troiſieme eſpece, & avec raiſon, puiſqu'un monument (*o*), avec l'inſcription *M. Julius, victor ex Collegio Liticinum Cornicinum*, nous offre un homme tenant un cor, comme tient la *Fig.* 147; & une trompette courbée à ſon extrêmité ſeulement, comme à côté de la *Fig.* 79, mais moins ornée.

(*l*) Tite-Live, décad. 1, liv. 1.
(*m*) *Colon. Anton. fol.* 26.
(*n*) Hiſt. de l'Acad. t. 1, fol. 134.
(*o*) *Gaſp. Bartholini de tibiis vet. fol.* 405.

Les Romains ſe ſervoient auſſi de cors (*p*), dont la forme imitoit les cornes de bœuf, dont on avoit fait uſage avant qu'on employât l'airain.

Pendant l'écoulement des ſiecles qu'a duré l'Empire Romain, il a dû s'introduire des changements conſidérables dans les armes, comme dans les autres uſages. Ce Peuple, d'abord ſimple & auſtere, trouva dans ſes premieres conquêtes de quoi en entreprendre de plus conſidérables. Toujours attentif à profiter de tout ce qui pouvoit contribuer à ſon agrandiſſement, on les a vu plus d'une fois emprunter de leurs voiſins, & même des Peuples vaincus, de nouveaux uſages, des armes plus ſûres, des regles de diſcipline plus ſéveres, &c.

Comme les Romains ont ignoré long-temps l'art de la ſculpture, il ne faut pas s'étonner qu'une grande partie de leurs anciens uſages n'ait point paſſé juſqu'à nous; on les retrouve ſeulement dans les ſiecles poſtérieurs; ſiecles de magnificence, où regnoit une flatterie ſervile, où ce Sénat, autrefois ſi grand, devenu vil & adulateur, n'eut point honte de décerner des honneurs, inconnus à leurs ancêtres aux plus mépriſables des mortels, aux monſtres féroces dont il eut la baſſeſſe de faire l'apothéoſe.

(*p*) Dacier ſur l'Ode 1, liv. 2. d'Horace.



CHAPITRE SEPTIEME.

Des marques d'honneur, récompenſes; Machines de guerre, chars, tentes, &c.

Les Romains, ingénieux à exciter le courage, ſavoient récompenſer le mérite par des marques d'honneur, auxquelles le moindre ſoldat avoit droit d'aſpirer. C'étoient des ornements de peu de valeur, c'étoient des couronnes de différentes eſpeces, ſuivant les différents exploits par leſquels on pouvoit les mériter.

Des Couronnes.

Celui qui, dans une action, avoit ſauvé la vie à un Citoyen, étoit récompenſé de la couronne (*q*) civique, (*Civica*,) faite de branches de chêne, ou de quelque autre arbre qui porte des glands. Le Guerrier qui l'avoit obtenu, avoit droit de la porter aux Jeux publics; tout le monde ſe levoit à ſon paſſage, le Sénat même lui faiſoit cet honneur.

La couronne (*r*) murale, (*muralis*) étoit d'or, formée par de petits creneaux; elle ſe donnoit à celui qui montoit le premier ſur le mur d'une Ville aſſiégée.

La couronne obſidionale, (*obſidionalis*) (*s*) étoit faite de la premiere herbe qu'on trouvoit ſous la main dans la ville ou dans le camp dont le Général faiſoit lever le ſiege; & c'eſt pour cette raiſon qu'il devoit l'obtenir du conſente-

(*q*) Pline, liv. 16, ch. 5.
(*r*) Tite-Live, déc. 3, liv. 6.
(*s*) Ibid. décad. 1, liv. 7. Pline, liv. 22, chap. 3.

ment de ses soldats. Cette couronne, selon Pline (*t*), étoit la plus glorieuse de toutes; on la plaçoit même au dessus de la triomphale.

La *Corona navalis* étoit d'or, formée d'éperons de navire, elle se donnoit à celui qui avoit remporté une victoire navale; elle se donnoit aussi au soldat, qui, dans un combat sur mer, montoit le premier au bord d'un vaisseau ennemi. Agrippa avoit obtenu d'Auguste cette récompense (*v*) pendant la guerre de Sicile. On voit sa tête (*u*) ornée de cette couronne, sur un camée & sur une agathe (*w*).

La couronne *Castrensis*, travaillée en or, formée de palissades, se donnoit à ceux qui avoient forcé les premiers un camp ennemi.

La triomphale, faite de feuilles de lauriers, étoit destinée au Général qui avoit obtenu les honneurs du triomphe (*x*).

La *Corona ovalis*, de myrthe, selon Valere-Maxime (*y*) & Aulugelle; ou de feuilles d'oliviers, suivant Pline (*z*), se donnoit à celui dont les victoires n'avoient pas été jugées mériter le grand triomphe.

Des bracelets, colliers, *Phaleræ*, & autres récompenses.

Il y avoit d'autres récompenses affectées à des actions de valeur particulieres; elles consistoient, soit dans des bracelets d'or & d'argent (*a*), soit dans des agraffes (*b*), des

(*t*) Liv. 22, chap. 3.
(*v*) Pline, liv. 16, ch. 1.
(*u*) Gemme antiche figurate di Leonardo Agostini, tom. 1, fol. 78.
(*w*) Notes sur les Cæsars de Julien, fol. 198.
(*x*) Pline, liv. 15, ch. 30. Tite-Live, décad. 1, liv. 7.
(*y*) Liv. 3, ch. 6; liv. 5, ch. 6.
(*z*) Liv. 15, ch. 4.
(*a*) Tite-Live, décad. 1, liv. 10.
(*b*) *Idem*, décad. 4, liv. 9.

colliers. Le *Vexillum* (*c*) s'obtenoit auſſi pour récompenſe, de même que la *Haſta pura* (*d*) & les *Phaleræ* (*e*). Juſte-Lipſe (*f*) attribue ces dernieres aux Conſuls ou aux Généraux d'armées.

Suivant Pline les *Armillæ* étoient (*g*) des ornements d'épaule, qui ne s'accordoient qu'aux Citoyens. Selon Bartholini (*h*), ces ornements étoient non-ſeulement pour les épaules, mais auſſi pour les bras & les poignets. Je n'entre point dans cette controverſe, parce que nous n'avons aucun monument, ni aucun Auteur ancien qui nous montre diſtinctement en quoi ils conſiſtoient. C'étoient ſans doute des marques d'honneur qu'on faiſoit gloire de conſerver dans les familles, ſans qu'il fût d'ailleurs d'uſage de s'en ſervir. Il en eſt de même des colliers d'or (*i*) dont on gratifioit les troupes auxiliaires, & des colliers d'argent qu'on donnoit aux Soldats Romains, pour ne pas confondre, comme je crois, les conditions diſtinguées par l'anneau d'or; puiſque ce dernier auroit pu avoir quelque connexion avec un collier du même métal.

La *Haſta pura* étoit, à proprement parler, le bois d'une pique ſans fer, ſemblable au ſceptre que porte Agamemnon, *Fig.* 21.

Les Commentateurs (*k*) veulent que les *Phaleræ* aient été

(*c*) *Suetonius, fol.* 67.
(*d*) *Taciti annal. lib.* 3.
(*e*) *Suetonius, fol.* 65.
Pline, liv. 33, ch. 1.
(*f*) *De milit. Rom l.* 2, *dial.* 12.
(*g*) *Lib.* 3, *cap.* 2.
(*h*) *B. Barth. de armillis veterum.*
(*i*) Pline, liv. 33, ch. 2.
(*k*) Paſſenrode der griecken en Romeynen krygshandel, fol. 55.

été des efpeces d'ornements que les chevaux portoient fur le front, ou bien tout ce qui ornoit le front, le nez ou le poitrail de ces animaux. Schefferus (*l*) dit que c'étoient des ornements en forme de bandes plates, ornées de clous d'or, pareils, peut-être, à ce qui s'apperçoit au cheval de la *Fig.* 85. Les *Phaleræ* différoient des colliers (*Torques*), en ce que ces derniers (*m*) étoient ronds & tortillés, & environnoient le cou, au-lieu que les *Phaleræ* pendoient fur la poitrine. Valere-Maxime rapporte que (*n*) différents foldats avoient obtenu un fi grand nombre de ces ornements, qu'il paroît impoffible qu'ils en fiffent ufage.

Des machines de guerre.

Les Romains connoiffoient l'ufage de différentes machines propres à lancer des pierres ou des fleches à une grande diftance. Lucain (*o*) parle de la *Balifte* comme d'une machine à reffort, qui faifoit voler des dards où des pierres d'une groffeur énorme. Du Choul (*p*) nous a confervé une figure tirée d'un marbre antique, qu'il croit repréfenter le *Catapulte*, mais le méchanifme de cette figure eft indéchiffrable; d'ailleurs c'eft un monument du Bas-Empire. On apperçoit fur la colonne Trajane (*q*) des machines fervant à lancer des dards, mais auffi incompréhenfibles que celle de Du Choul. Vitruve (*r*) parle des proportions de ces machines, mais les plus experts font obligés d'avouer qu'ils n'y comprennent rien. Les figures qu'on trouve à la fuite

(*l*) Cité par Paffenrode, fol. 55.

(*m*) *Lipfius de militia Romana, lib.* 5, *dial.* 17.

(*n*) *Lib.* 3, *cap.* 2.

(*o*) Pharfale, tom. 1, fol. 132.

(*p*) Difcours fur la Caftramentation des Romains, fol. 88.

(*q*) Fol. 30.

(*r*) L. 10, ch. 15, 16, 17 & 18.

du Livre *Notitia dignitatum utriusque Imperii* (*s*), ne sont pas plus intelligibles; de maniere qu'on nous dispensera de nous étendre sur cet article, notre intention n'étant pas de former des systêmes de méchanisme.

Les Romains plaçoient ces machines sur des tours de bois, qu'on poussoit en avant, & qui étoient élevées à la hauteur des murailles de la ville assiégée. Ainsi, à force de fleches ou de pierres, on chassoit (*t*) les ennemis du rempart, pour favoriser la sappe des murs. Les assiégés de leurs côtés, s'efforçoient de détourner l'effet du bélier avec des sacs remplis de laine, ou autre matiere, qu'on descendoit avec des cordes, pour les mettre adroitement en avant du bélier; on le détournoit aussi avec des crochets de fer. La hauteur de ces tours de bois, souvent posées sur des roues, permettoit qu'on y pratiquât plusieurs étages, qu'on garnissoit de soldats, soit pour être à portée de s'élancer sur les murs, ou pour seconder leurs compagnons, qui tentoient l'escalade, ou qui poussoient le bélier.

De la tortue. Nous dirons encore un mot de la tortue. En montant à l'assaut chaque soldat étoit couvert de son bouclier, qu'il tenoit par dessus la tête; tous ces boucliers se joignoient de fort près, à droite & à gauche. Ceux de la seconde file passant quelque peu sous les premiers (*v*), & formant ainsi une espece de toit; tellement que les pierres, & toute autre matiere pesante ou liquide qu'on jettoit du haut des

(*s*) *De Magistratibus municipalibus, & rebus bellicis, fol.* 29.

(*t*) *Cæsaris Comment. lib.* 2. Pharsale, tom. 1, fol. 131.

(*v*) Colonne Anton. fol. 36.

remparts, ne faisoient que glisser sur la surface (*u*). Sur ce premier toit d'autres soldats montoient, également couverts. Ceux qui étoient aux extrêmités se couvroient les flancs de façon qu'on ne voyoit que des boucliers (*w*).

Les béliers étoient des poutres d'une longueur & grosseur proportionnées à la résistance des murs; elles étoient armées à leur extrêmité d'une tête de bélier de fer ou d'airain, & suspendues par de grosses chaînes à d'autres poutres fixées en terre, ou montées sur des roues, & souvent recouvertes (*x*) d'un toit qui garantissoit le bélier & les soldats, comme on voit sur les bas-reliefs de l'arc de Septime-Sévere (*y*). D'autres fois le bélier étoit soutenu simplement par un nombre d'hommes qui le poussoient à force de bras contre les murs. *Voyez* la forme de ce bélier, *Fig.* 148. Du bélier.

Les Romains avoient une maniere admirable de ranger & de fortifier leur camp; il étoit toujours entouré d'une fosse & de palissades (*z*); c'étoient de longs pieux, avec quelques branches entrelacées (*a*) les unes dans les autres. On ne voit pas ces palissades sur les monuments, celles de la colonne Trajane sont semblables aux nôtres. Des palissades.

Il y avoit différentes sortes de tentes. Les *Tabernacula* étoient de peaux, ou des voiles tendues avec des cordes, & soutenues de planches (*b*), *Figure* 150; au-lieu que les Des tentes.

(*u*) Dion, fol. 64.
(*w*) *Lipsii Poliorceticon, lib.* 1, *dial.* 5.
(*x*) Vitruve, liv. 10, ch. 19.
(*y*) Fol. 11 & 12.
(*z*) Tite-Live, décad. 4, liv. 3.
(*a*) Polybe, liv. 17, ch. 3.
(*b*) *Isidorus, lib.* 15, *cap.* 10, rapporté par Paffenrode, f. 276.

Tentoria étoient ſeulement montées avec des cordes (*c*). On croit les rencontrer, *Fig.* 151. (*d*) La troiſieme eſpece, appellée *Papiliones*, à cauſe de leur reſſemblance avec les ailes des papillons, eſt probablement celle, *Fig.* 152, qu'on trouve ſur la colonne Antonine (*e*). Ces tentes étoient quelquefois de cuir (*f*), mais les plus grandes étoient probablement de toile.

Des chariots.

Il y avoit des chariots pour tranſporter les armes ou les bagages : on en voit ſur la colonne Antonine qui ſont plus ou moins ornés. Celui 153. eſt un des plus richement travaillés, il eſt chargé de ballots ou de bagages des ſoldats (*g*). Ce chariot eſt rond par devant, & quarré à l'autre bout, comme d'autres ſont quarrés par devant, & ronds par derriere. Celui-ci paroît deſtiné à tranſporter le butin, puiſque ſur la colonne Trajane les ſoldats ſont repréſentés portant eux-mêmes leur bagage. Chaque homme, ſuivant Ciaconus (*h*), portoit en marche, au bout d'une pique, un ſac rempli de biſcuits, un autre avec de la viande ſalée & du fromage, un vaſe rempli de vin, & quelques autres uſtenſiles; le tout, y compris les armes & la paliſſade, formoit un poids de ſoixante livres. Le bagage de chaque homme étoit empaqueté pour le départ, comme on voit à la *Figure* 149. Quant au retour, le ſurplus du bagage, ou le bu-

(*c*) *Stewechius*, rapporté par Paſſenrode, fol. 276.

(*d*) *Colonna Trajana*, *fol.* 42; *Anton. fol.* 26.

(*e*) *Fol.* 24.

(*f*) *Cæſar, de Bello Gallico*, *l.* 3, *fol.* 87.

(*g*) *Colonna Anton. fol.* 61.

(*h*) *Colon. Traj. fol.* 4, *nota* 44.

tin, étoit placé fur des chariots, dont l'ufage étoit cependant plus fréquent dans la vie civile.

Il eft parlé de voitures pour les femmes, du temps de Tarquin le fuperbe (*i*). Environ l'an 360 de Rome (*k*), on permit aux Dames de fe faire voiturer aux Temples & aux jeux dans des chars à quatre roues. La Loi Oppia (*l*) défendoit aux femmes d'atteler des chevaux, finon pour fe rendre à quelque facrifice public. Cette Loi, faite l'an de Rome 537, fut abrogée vingt ans plus tard. Une médaille d'Agrippine (*m*), *Fig.* 154, montre un char, *Carpentum*, à deux roues, recouvert pardeffus, attelé de deux mulets, & richement orné; il eft de l'efpece de ceux dont fe fervoient les Dames Romaines, à la différence, cependant, qu'il n'étoit permis (*n*) qu'aux Prêtres & aux Veftales, &, comme je crois, aux Impératrices & aux femmes auguftes, de fe fervir du *Carpentum*, qui différoit peut-être du *Currus* & du *Vehiculum* par cette couverture. On ne conçoit pas où pouvoit être placé le conducteur, non plus que la maniere dont les chevaux étoient attelés.

Rien n'eft plus bizarre que le char du Général qui triomphoit, *Fig.* 155; il étoit de forme ronde, élevé & fermé à l'entour, fans qu'on s'apperçoive comment on ait pu y entrer : il étoit à deux roues, & attelé de quatre chevaux. Pour la courfe, on fe fervoit de chars femblables à ceux de la *Fig.* 29, dont les Grecs faifoient ufage pour la guerre.

(*i*) Tite-Live, décad. 1, liv. 1.
(*k*) Ibid. liv. 5.
(*l*) Idem, décad. 4, liv. 4.
(*m*) *Vaillant*, *Select. num. fol.* 7.
(*n*) Muratori, Annali d'Italia, tom. 1, fol. 121, 139.

Les monuments nous apprennent de plus (*o*), que les conducteurs de ces chars avoient des bandes à l'entour du corps. *Voyez* à côté de la *Fig.* 147, un *Torso* de Villa Negroni, qu'un Reſtaurateur ignorant a métamorphoſé en Jardinier à cauſe de ce couteau recourbé qu'il porte entre ces bandes, dont l'uſage étoit de rendre le conducteur (*p*) plus propre à ſoutenir la violence de la courſe. Celui-ci n'a d'autre vêtement que la tunique. Ils avoient quelquefois un caſque; c'eſt dans cet ajuſtement que Caligula (*q*) conduiſit un char ſur le Pont à Bayes. Dans les Jeux publics les concurrents ſe diſtinguoient par la différence des couleurs.



CHAPITRE HUITIEME.

Des marques de joie, de deuil; des ſupplications, imprécations, uſages de bienſéance; du grand & du petit triomphe.

DANS la joie publique les Citoyens s'habilloient (*r*) de toges blanches, preuve que dans l'uſage ordinaire la couleur blanche n'étoit pas ſi générale qu'on le croit communément; les Temples & les maiſons étoient ornés de feſtons & de guirlandes. Pour honorer un Prince qui retournoit victorieux, on parſemoit (*s*) les chemins de fleurs,

(*o*) Lucerne antiche ſepolcrali, part. 1, fol. 26, 27.

(*p*) Oſſervazioni ſopra alcuni frammenti di vaſi antichi di vetro, fol. 179.

(*q*) *Suetonius*, *fol.* 411.

(*r*) Plutarque, vie des Hommes illuſt. tome 3, fol. 147; & Tacite, Annales, tome 1, fol. 126.

(*s*) Tacite, Hiſt. t. 2, f. 197.

on faisoit des sacrifices, on brûloit des parfums; on se servoit aussi de chapeaux (*t*) & de couronnes de fleurs, comme chez les Grecs. Les Couriers qui apportoient de bonnes nouvelles (*v*) avoient les pointes de leurs javelines ornées de laurier; les dépêches qui annonçoient quelque victoire en étoient également entourées. On ornoit les maisons de trophées d'armes (*u*), lorsque la réjouissance avoit pour cause une bataille gagnée; mais plus généralement se servoit-on de lauriers : cet arbre étoit symbolique chez les Romains, ils en décoroient les faisceaux des Licteurs, les Soldats en garnissoient leurs piques (*w*); les Particuliers en portoient des branches à la main, ou à l'entour de la tête, comme on voit sur les monuments.

Du deuil.

Dans le deuil on se laissoit croître la barbe & les cheveux (*x*); on portoit la toga noire (*y*), ou du moins d'une couleur sombre, & on affectoit un extérieur négligé. Ferrarius (*z*) a cru que le sagum étoit le distinctif du Peuple; & il faut avouer qu'il y ait des passages où il est dit que tout le Peuple portoit le sagum, mais c'étoit, comme on a vu plus haut, lorsque Rome étoit menacée par les ennemis.

Dans le deuil les femmes (*a*) s'habilloient de blanc; elles

(*t*) Tacite, tom. 2, liv. 2, f. 187.
(*v*) Plutarque, vie des Hom. ill. tome 5, fol. 467.
Tacite, Hist. liv. 3, t. 2, f. 278; & Appien Alex. fol. 190.
(*u*) Perse, Sat. 6.
(*w*) Pline, liv. 15, ch. 30.
(*x*) Tite-Live, décad. 1, lib. 6. *Suetonius, fol.* 40, 65.
(*y*) Ovide, *contra ibis, tom.* 9, *fol.* 436.
Juvenal, Sat. 10, ℣. 131.
Dion. fol. 107.
(*z*) *De re vestiaria, cap.* 27.
(*a*) *Plutarch. Opusculi morali, tom.* 1, *fol.* 353.

ſavoient ſans doute remplacer la couleur ſombre des habits par des marques de douleur non moins expreſſives ; tels pouvoient être les habits mal arrangés, les cheveux déliés. La ſœur d'Horace (*b*) délia ſes cheveux en voyant entre les dépouilles des Curiaces, que portoit ſon frere, le *Palludamentum* enſanglanté, qu'elle-même avoit travaillé pour un des Curiaces, ſon amant.

Suetone (*c*) en parlant des funérailles d'Auguſte, dit que les principaux Chevaliers s'avancerent nuds pieds, en ſimple tunique, ſans ceinture, pour recueillir les cendres de l'Empereur. Au reſte, une pareille démonſtration d'affliction n'étoit pas ordinaire. Les Licteurs renverſoient leurs faiſceaux (*d*). L'Abbé Winckelmann conjecture que les Soldats en faiſoient de même de leurs lances (*e*).

Des ſupplications.

Une maladie mortelle & contagieuſe ayant, ſuivant Tite-Live, étendu ſes ravages en Italie (*f*), les Décemvirs ordonnerent des prieres publiques, pendant deux jours, dans toutes les Villes & Bourgades de l'Italie. Il étoit enjoint à un chacun, au deſſus de l'âge de douze ans, d'aſſiſter aux Proceſſions avec des couronnes à l'entour de la tête, & des branches de laurier à la main. On croit appercevoir une ſemblable proceſſion ſur les bas-reliefs placés contre la muraille de Villa Medicis, mais tellement mutilés qu'il n'eſt pas poſſible de décider ce que ces précieux ouvrages repréſentent.

Lorſ-

(*b*) Tite-Live, décad. 1, liv. 1.
(*c*) Fol. 120.
(*d*) *Taciti Annal. fol.* 83.
(*e*) Cabinet du Baron Stoſch, fol. 149.
(*f*) Décad. 4, liv. 10.

Lorſqu'on vouloit ſupplier quelqu'un, on alloit s'aſſeoir au foyer, comme fit Coriolan auprès de Tullus (*g*). On tendoit auſſi les mains pour ſupplier les Dieux & les hommes. Manlius (*h*) tendit les mains vers le Capitole au moment qu'on prenoit le ſuffrage pour le faire condamner, lui qui avoit ſauvé ce Capitole des mains des Gaulois.

Il y avoit des imprécations publiques, mais dont l'uſage étoit rare & dangereux. Appien Alexandrin (*i*) nous informe de l'ancienne formule qu'on obſervoit dans ces imprécations, quand Craſſus partit pour la malheureuſe expédition contre les Parthes. Attejus, Tribun du Peuple, mit un braſier au devant de la porte par laquelle Craſſus devoit ſortir; & comme il paſſoit, il fit des effuſions ſur le feu en le maudiſſant, & en invoquant les Divinités les plus effrayantes.

Des imprécations.

Il y a nombre d'uſages dont nous ne dirons rien, parce qu'on les peut croire conformes à ceux des Grecs, & même aux nôtres. Du reſte, il étoit de la bienſéance de ſe préſenter dans un lieu reſpectable (*k*) le pied droit en avant: lorſqu'une perſonne de conſidération (*l*) ſe préſentoit dans une aſſemblée, tout le monde ſe levoit pour lui faire honneur. Baiſer la main à quelqu'un étoit également une façon d'honorer, quoique extraordinaire à la vérité; on le fit (*m*) à Livius & à Néron, Conſuls, retournant victorieux d'Haſdrubal. Le Pere Eſchinardi (*n*) avance, ſans fonde-

Uſages de bienſéance.

(*g*) Plutarq. Hom. ill. tome 2, fol. 521.
(*h*) Tite-Live, décad. 1, liv. 6.
(*i*) Fol. 121.
(*k*) Petrone, 1, fol. 119.
(*l*) Cæſars de Julien, fol. 25.
(*m*) Tite-Live, décad. 3, liv. 8.
(*n*) Deſcrizzione di Roma ed del agro Romano, fol. 174.

ment, qu'on ſe mettoit à genoux devant les Empereurs, & qu'on baiſoit le pan de leur robe de pourpre. Si cet uſage a eu lieu, ce ne peut avoir été que fort tard, puiſque Élagabale (*o*) ayant voulu introduire l'uſage de ſe proſterner devant lui, à la maniere des Perſes, pour le ſaluer, ſon ſucceſſeur Alexandre abolit cette innovation.

Les Grecs & les Romains ont toujours eu en horreur ces démonſtrations ſerviles, que Tite-Live (*p*) appelle une vile adulation, même en parlant des trente Députés de Carthage, qui s'étoient proſternés devant Scipion, demandant grace pour leur République. Muratori obſerve (*q*), qu'avant Dioclétien on ne connoiſſoit point à Rome d'autres façons de ſaluer ſes Juges, ou même l'Empereur, ſinon par une inclination de tête.

Du triomphe.

Parmi les récompenſes ou les diſtinctions que Rome décernoit aux exploits militaires, il n'y en avoit point qui fuſſent comparables aux honneurs du triomphe. On peut s'en former une idée d'après celui de Paul Émile, c'eſt le triomphe le plus magnifique, ſoit par l'importance des victoires, ſoit par l'amas des richeſſes qu'il fit entrer dans le tréſor, joint les beaux ouvrages de toute eſpece, les meubles les plus précieux, les tableaux, les ſtatues, les vaſes, & autres productions de l'art. Auſſi les Romains, juſques ici peu ſenſibles à ces ſortes d'ouvrages, commencerent-ils à goûter les délices de la Grece, & devinrent avides à dépouiller les Peuples les plus éloignés. Tous les Citoyens,

(*o*) Tillemont, Hiſt. des Empereurs, t. 3, p. 1, fol. 270.

(*p*) Décad. 3, liv. 10.

(*q*) Annali d'Italia, t. 2, f. 196.

vêtus de blanc, étoient placés ſur des échafauds qu'on avoit dreſſés dans la Place publique, & dans tous les lieux par où devoit paſſer la pompe. Tous les Temples demeurerent ouverts pendant tout ce temps, & on ne ceſſa point de porter des couronnes ſur les ſtatues des Dieux, & de brûler de l'encens ſur les autels.

Ce ſpectacle magnifique duroit trois jours de ſuite. Le premier ſuffiſoit à peine à faire paſſer en revue les ſtatues & les tableaux, qu'on avoit chargés ſur deux cents cinquante chariots. Le ſecond jour on tranſporta ſur un grand nombre de voitures, tout ce qu'on avoit trouvé de plus magnifique parmi les armes des Macédoniens, qui, outre l'éclat que jettoient le fer & l'airain, paroiſſoient avoir été entaſſés au hazard, & offroient aux yeux par cette confuſion même, un objet agréable & terrible en même temps. Après les chars marchoient trois mille hommes, qui portoient ſur leurs épaules ſept cents cinquante vaſes remplis d'argent monnoyé, chacun ſoutenu par quatre hommes, & contenant trois talents. D'autres portoient des cornes à boire; des coupes, des vaſes à contenir des liqueurs; toutes pieces remarquables par leur grandeur & par leur poids; mais ſur-tout par la beauté des figures dont ils étoient ornés. Le troiſieme jour, les trompettes commencerent dès le matin à marcher à la tête de tout le cortege, jouant ſur leurs inſtruments, non les airs ordinaires aux jours des fêtes ſolemnelles, mais ceux dont on ſe ſert pour animer le courage des ſoldats; ils étoient ſuivis de ſix vingts bœufs gras, dont les cornes étoient dorées, & ornées de guirlandes &

de bandelettes, conduits par des jeunes gens ceints d'habits ornés de pourpre, à qui on en avoit aſſocié d'autres, qui portoient des coupes d'or & d'argent pour les ſacrifices. Ceux qui portoient l'or monnoyé, marchoient enſuite avec ſoixante-dix-ſept vaſes, ſoutenus comme ceux où on avoit mis l'argent. On voyoit enſuite paroître la coupe ſacrée, qu'Émilius avoit fait faire, du poids de dix talents d'or, avec les vaſes, appellés *Antigonides*, *Seleucides & Thericlées* *, & tous ceux qui avoient ſervi à l'uſage de Perſée. Le char du Roi venoit après, chargé de ſes armes & de ſon diadême, & étoit ſuivi de toute la foule des priſonniers, entre leſquels on remarquoit Bitis, fils du Roi Cotys, qui avoit été envoyé à la Cour de Perſée pour ôtage, & avoit enſuite été fait priſonnier par les Romains avec les enfants de ce Prince; puis les enfants même de Perſée, entourés de leurs Gouverneurs & de leurs Maîtres. Perſée, accompagné de ſa femme, les ſuivoit de près, vêtu de noir; la foule de ſes amis & de ſes Courtiſans marchoient après lui. On vit paroître enſuite les quatre cents couronnes d'or, que les Peuples de la Grece & d'Aſie avoient envoyées à Émilius par leurs Ambaſſadeurs.

Enfin, Émilius parut ſur ſon char, avec la majeſté que lui donnoit la taille, ſa bonne mine, & ſa vieilleſſe même; vêtu de pourpre, dans la main droite une branche de laurier : entre les perſonnes illuſtres qui le ſuivoient, on re-

---

* Les premiers ont tiré leur nom des Rois, & la troiſieme de l'Artiſte, qui le premier fit cette façon en terre, qu'on imita depuis en or, & en argent.

marquoit ſes deux fils, Quintus-Maximus & Publius-Scipion; puis les cavaliers rangés, & les gens de pied en bon ordre. Tous les Soldats, auſſi-bien que les Capitaines, étoient couronnés de lauriers, comme Paul Émile le dit lui-même en parlant contre les Soldats qui s'oppoſoient à ſon triomphe.

Les acceſſoires du triomphe n'étoient pas cependant toujours les mêmes. Scipion (*r*), à la fin de la ſeconde guerre punique, étoit précédé dans ſon triomphe des trompettes, des chariots chargés de dépouilles des ennemis, des figures des Villes priſes, des tableaux repréſentant les actions les plus diſtinguées de cette guerre; de l'argent & des couronnes données par différentes Villes; des bœufs blancs, des éléphants; des Capitaines captifs, des Licteurs en habits de pourpre; d'un chœur de muſique; des bouffons, qui alloient en danſant & chantant, au milieu deſquels un homme vêtu de pourpre, paré de bracelets d'or, faiſoit des geſtes ridicules; des hommes qui portoient des parfums. Alors parut Scipion ſur ſon char, ayant une couronne d'or chargée de pierreries, couvert d'une toga de pourpre; dans une main le ſceptre d'ivoire, & dans l'autre une branche de laurier. Dans le même char étoient ſes enfants, & des jeunes hommes de ſes parents ſur les chevaux. Tout à l'entour marchoient ſes ſoldats couronnés de laurier, & des couronnes qu'ils avoient reçues, ayant la liberté de louer ou de railler leur Capitaine.

Ovide (*s*) nous apprend que les repréſentations des Villes

(*r*) *Appianus Alexandrinus*, guerre de Libye, fol. 38.

(*s*) *De Ponto, lib.* 2, *epiſt.* 1.

renverſées & conquiſes qu'on portoit en triomphe, comme auſſi celles des montagnes & des fleuves, étoient quelquefois d'argent, ou travaillées en ivoire (*t*); & Appien Alexandrin (*v*) rapporte qu'on portoit devant le char de Pompée les images de ceux qui étoient morts ou abſents, en peinture ou en ſculpture; même des tableaux où leur famille & la façon dont ils étoient morts étoient repréſentées; & ſi le Général avoit délivré quelques Citoyens Romains (*u*) retenus chez les ennemis, ils ſuivoient ſon char, la tête raſée, portant un chapeau.

Des chars ou des chariots.

Les chars ſur leſquels on tranſportoit les ſtatues, les armes, les figures des Villes, & les dépouilles, auront été, autant que nous en pouvons juger de la forme, comme la *Figure* 153.

Des victimes.

On voit les bœufs, & les jeunes hommes qui les conduiſoient, comme la *Figure* 123. du bas-relief qui repréſente le triomphe de Tite & de Veſpaſien, ou bien comme les *Camilli* avec la tunique; comme nous l'apprennent quelques monuments (*w*), ſur-tout quand les victimes ſont des béliers ou ſemblables animaux.

Du char du Général.

Le char du Triomphateur étoit rond, élevé, & ordinairement attelé de quatre chevaux de front, comme on voit ſur la médaille (*Fig.* 155.) de Lucius Verus. On pourroit pourtant douter ſi ces chars n'étoient pas ouverts par der-

---

(*t*) *Ovidii de Ponto, lib.* 3, *epiſt.* 4.

(*v*) Guerre contre Mithridate, fol. 214.

(*u*) Tite-Live, décad. 4, liv. 4. Plutarque, vies des Hommes ill. tom. 3, fol. 571.

(*w*) *Colonna Trajana, fol.* 78.

riere, à en juger par quelques médailles (*x*); & pour lors leur forme auroit été semblable à ces chars dont les Grecs se servoient pour combattre, hormis que les premiers étoient plus élevés, & ornés le plus souvent de figures, probablement d'ivoire, & en bas-relief.

Dans la cérémonie du triomphe, le Général étoit vêtu de la *Toga sarana* (*y*), teinte de la pourpre de Tyr la plus précieuse, de couleur de sang (*z*). Cet habit se nommoit aussi *Toga picta* (*a*), & sa tunique *Palmata*, à cause de la palme qu'il venoit de remporter sur les ennemis. Sur l'arc de Tite (*b*), cet Empereur est représenté faisant son entrée triomphante vêtu de la *Toga*, de même que Marc-Aurele sur un bas-relief placé (*c*) au Capitole. Habillement du Triomphateur.

Ovide donne (*d*) au Triomphateur le *Palludamentum* couleur de pourpre. Néron (*e*) célébra ses victoires remportées sur les Théâtres de la Grece, en faisant son entrée à Rome vêtu d'une tunique de pourpre, & d'une chlamyde ornée d'étoile d'or. Ce passage de Suetone pourroit embarrasser, si l'on n'étoit accoutumé à voir les Auteurs se contredire. Sur les médailles, celui qui triomphe est habillé, tantôt de la *Toga*, tantôt du *Palludamentum*. Le plus sûr sera de se rapporter aux monuments distingués, comme aux bas-reliefs de Tite & de Marc-Aurele.

(*x*) *Vaillant, Selectiora Numismata, fol.* 47.
Osservazioni sopra alcuni medaglioni, fol. 239.
(*y*) Juvenal, sat. 10, ỳ. 38.
(*z*) *Salmasino in Suetonii, fol.* 601.
(*a*) Festus rapporté par Vigenere dans ses Notes sur Philostrate, fol. 125.
(*b*) *Admir. Rom. antiq. fol.* 8.
(*c*) *Idem, fol.* 34.
(*d*) *Tristium, lib.* 4, *t.* 8, *f.* 286.
(*e*) *Suetonius, fol.* 245.

Lucius Verus, quoiqu'ayant ſeul mérité le triomphe, ſe trouve (*f*) accompagné de Marc-Aurele & d'un de ſes enfants dans le même char, (*Fig.* 155.) comme il étoit d'uſage lorſque les enfants n'avoient point encore obtenu de rang particulier dans l'armée. Un Eſclave public (*g*) tenoit ordinairement une couronne d'or au deſſus de la tête du Triomphateur; ce que les Sculpteurs ont poétiquement rendu par une figure de la Victoire, qui tient une couronne de feuilles de laurier.

Du petit triomphe Ovatio.

Le petit triomphe, dit *Ovatio*, parce qu'on n'y ſacrifioit qu'une brebis, n'étoit pas, à beaucoup près, auſſi pompeux. Le Triomphateur (*Figure* 156.) faiſoit ſon entrée à pied, accompagné de nombre de Joueurs de flûtes (*h*). Il n'avoit point la tête couronnée de laurier, mais de feuilles d'olives, ſuivant Pline (*i*); ou de myrthe, ſuivant Valere Maxime & Aulugelle (*k*). Selon Denis d'Halicarnaſſe (*l*), celui qui triomphoit étoit à cheval, mais cela n'eſt prouvé par aucun monument (*m*). Sur une médaille de Marc-Aurele, (*Fig.* 156.) ce Général eſt repréſenté vêtu du *Paludamentum*, tenant de la main droite un ſceptre ou une *Haſta*, & de l'autre un trophée d'armes, comme il ſe pratiquoit (*n*) quand le Général Romain avoit tué de ſa main le

(*f*) *Vaillant, Selectiora Numiſmata, fol.* 37.
(*g*) Pline, liv. 33, chap. 1. Juvenal, ſat. 10, ℣. 42.
(*h*) Plutarque, Homm. illuſtres.
(*i*) *Lib.* 15, *cap.* 4.
(*k*) *Lib.* 3, *cap.* 6. *Lib.* 5, *c.* 6.
(*l*) *Lib.* 5.
(*m*) *Selectiora Numiſ. fol.* 31.
(*n*) Voyez Plutarque dans la vie de Marcellus.

le Général ennemi. Comme une telle action ne se trouve point dans l'Histoire de Marc-Aurele, on pourra croire que la petitesse des formes ait fait paroître comme dans la main de l'Empereur, un trophée placé dans le lointain. Il est précédé des Prétoriens, d'un Porte-Enseigne de l'Infanterie, & d'un autre de la Cavalerie, également à pied; le Général est suivi de la Victoire, qui lui place une couronne sur la tête. On apperçoit dans le fond un Temple, & des Autels avec du feu, ainsi qu'un arc de triomphe surmonté d'un char tiré par quatre éléphants: l'honneur de l'ovation s'accordoit au Général qui n'avoit pas remporté des victoires assez considérables pour être honoré du grand triomphe. Il est assez ordinaire de trouver des figures poétiques sur les monuments; telle est celle de la Victoire sur cette médaille.

De l'Architecture, des meubles, &c.

On a eu raison de dire, que les premiers bâtiments des Romains se ressentirent de leur pauvreté. L'esprit guerrier de la Nation n'étoit guere propre aux progrès des arts, il fallut bien des siecles avant que leur architecture pût parvenir à un certain degré d'élégance. L'ordre Toscan étoit probablement le premier qu'ils emprunterent des Étrusques, comme ils adopterent la plupart des usages de ce Peuple éclairé.

Du reste, il seroit difficile d'assigner précisément l'époque à laquelle les Romains commencerent à se servir des ordres Grecs. Nous lisons dans Tacite, & dans Suétone, que sous les Empereurs, la plupart des bâtiments publics furent construits, ou renouvellés, & considérablement embellis.

C'eſt à cette époque qu'il faut placer la conſtruction de ces Temples, de ces Palais, de ces Baſiliques, de ces Places publiques, & autres monuments, tandis que l'avidité des richeſſes, le luxe & la corruption des mœurs ſappoient les fondements de l'Empire, dont on ne ceſſoit d'orner la Capitale. Qui repréſenteroit un trait de l'Hiſtoire Romaine avant le regne des Cæſars, feroit une grande faute d'introduire des colonnes Trajanes & Antonines, des théâtres, des arcs de triomphe, des obéliſques Égyptiens, des thermes, &c. Les premiers obéliſques ne furent tranſportés à Rome qu'après que la République eut ceſſé. Avant Pompée (*o*) il n'y avoit point à Rome de Théâtre permanent; il n'y avoit point de ſépulchres comme celui d'Hadrien, & pluſieurs autres : il n'y eut que les aqueducs antérieurs aux Cæſars. Le premier fut conſtruit par Appius Claudius, Cenſeur. Cajus Gracchus (*p*) commença ces grands chemins ſi renommés, qui ſe ſont multipliés depuis : l'on ſait que de mille en mille il y avoit des colonnes qui marquoient la diſtance de Rome. Quelles obligations n'avons-nous point au travail toujours trop peu apprécié des Artiſtes, qui avec des peines infinies, ont immortaliſé par des gravures, les reſtes de ces monuments précieux échappés à la deſtruction & aux injures du temps? Sans ſortir de chez nous, nous jouiſſons de la vue de tous ces ſuperbes monuments, qui ont fait la gloire du plus beau ſiecle de l'Empire Romain.

(*o*) Annales de Tacite, liv. 2, tom. 2, fol. 187.

(*p*) Plutarque, Homm. illuſtres, tome 7, fol. 155.

La magnificence fut générale du temps des Empereurs: on peut juger de celle des bâtiments particuliers par la defcription que Pline le jeune nous a laiffée de fa maifon de campagne. Il y avoit généralement à ces maifons des galeries ouvertes, fouvent ornées de peintures (*q*), tirées d'Homere; des repréfentations des Gladiateurs, des chaffes, & femblables fujets.

Les Bibliotheques étoient enrichies des portraits des grands Hommes. Les familles fe faifoient également honneur de conferver, dans des falles bâties exprès, les images de ceux qui avoient le plus illuftré leurs maifons; de même le Public fe chargeoit d'éternifer, par des monuments de bronze ou de marbre, la mémoire des Citoyens qui avoient le plus mérité de la Patrie.

Avant les Cæfars on ne connoiffoit point l'ufage des vitres, on fermoit les fenêtres par des voiles légers ou tranfparents; à ceux-ci fuccéderent les pierres très-minces & tranfparentes, que quelques-uns (*r*) croient avoir été d'albâtre. Tillemont (*s*) rapporte à ce fujet, que Cajus, au milieu de l'audience qu'il donnoit aux Juifs, la rompit brufquement, pour aller en courant dans une grande falle, dont ayant fait le tour, il ordonna qu'on mît aux fenêtres des efpeces de pierres femblables au verre. L'Abbé Winckelmann (*t*) dit qu'on a trouvé dans les ruines d'Hercula-

(*q*) Petrone, tome 1, fol. 15.

(*r*) Defcrizzioni di Roma & del agro Rom. del Padre Efchinardi, fol. 101.

(*s*) Hiftoire des Empereurs, t. 1, fol. 770.

(*t*) *Antichita inedita, tom. 2, fol. 266.*

num, près de l'ouverture d'une fenêtre, des morceaux de verres, qui paroiſſoient deſtinés à être mis en œuvre, au moment que le Veſuve fit ſon éruption. Tout récemment encore, les Papiers publics nous ont appris, qu'on a découvert à Pompeïo, des fenêtres avec leurs vitrages. Les bâtiments ſomptueux étoient pavés de petites pieces de marbre, rapportées de différentes couleurs, avec leſquelles ils exécutoient différents deſſeins.

Quant aux vaſes & autres meubles ſuſceptibles d'ornements, les Romains avoient appris des Grecs l'art de leur donner toute l'élégance imaginable; il s'en eſt conſervé une quantité qui ſont encore l'admiration des Connoiſſeurs. Je dis *Connoiſſeurs*, parce qu'effectivement il faut l'être pour ſavoir apprécier ce que quelques lignes de plus ou de moins peuvent ſouvent cauſer de différence pour la beauté, ou la défectuoſité des formes.

Des funérailles.

Quand quelqu'un venoit de mourir, on plaçoit à la porte du logis un cyprès (*v*), arbre conſacré à Pluton. Le corps mort, après avoir été embaumé (*u*), étoit expoſé dans le veſtibule, orné des habillements qui appartenoient à la dignité du défunt, ainſi que des marques d'honneur (*w*) qu'il avoit méritées, accompagné des dépouilles qu'il avoit gagnées ſur l'ennemi. Ces choſes étoient expoſées à la porte de la maiſon, puis accompagnoient la pompe funebre, dont l'éclat étoit relevé par les portraits en cire * de ſes ancê-

(*v*) *Plin. lib.* 16, *cap.* 32.

(*u*) Perſe, ſat. 3.

(*w*) Juvenal, ſat. 3, ℣. 148.

* Ces portraits n'étant ordinairement que des Buſtes, on leur ajuſtoit des corps pour la cérémonie des funérailles. Polybe, liv. 6, ch. 9.

tres (*x*), honneur réſervé aux ſeules familles Patriciennes. Toute la parenté l'aſſiſtoit aux funérailles ; les plus proches, même les enfants, portoient le corps (*y*); Juvenal (*z*) attribue cette fonction aux affranchis, ce qui paroît plus humain. Le fils ſeul (*a*), entre les amis qui ſuivoient le défunt, pouvoit avoir la tête couverte ; le convoi marchoit au ſon des trompettes (*b*), précédé de torches, au nombre de dix, ſi c'étoit un homme : on arrivoit ainſi à la grande Place, où le corps étoit placé debout (*c*), pour être vu du monde, pendant que le plus proche parent prononçoit l'Oraiſon funebre.

Si le corps étoit deſtiné à être brûlé, on le portoit hors de la Ville, à l'endroit où étoit apprêté le bûcher : un des proches, en détournant la tête, y mettoit le feu ; & quand tout étoit conſumé, on recueilloit les cendres, qu'on ſavoit diſtinguer d'avec celles du bûcher, par le moyen de ces toiles incombuſtibles dont il eſt ſouvent fait mention dans l'Hiſtoire. Les cendres étoient dépoſées dans des urnes, qu'on plaçoit enſuite dans des niches pratiquées dans les chambres ſépulchrales, bâties toujours hors de l'enceinte des Villes. Trajan fut le premier, ſuivant Eutrope (*d*), dont les cendres furent gardées dans Rome, placées dans une urne d'or ſous la colonne que le Sénat & le Peuple Romain avoient fait ériger à la gloire de cet Empereur. Les

(*x*) Pline, liv. 35, chap. 1.
(*y*) Perſe, ſat. 3.
(*z*) Juvenal, ſat. 12, ℣. 245.
(*a*) Pompe funebri racolte dal Emi Sign. Dottor F. Perucci, f. 26.
(*b*) Dacier ſur la ſat. 6, liv. 1, d'Horace.
(*c*) Polybe, liv. 6, chap. 9.
(*d*) *Lib.* 8, *fol.* 350.

plus affectionnés au défunt (*e*) plaçoient sur son tombeau des couronnes de fleurs. Les riches qui n'avoient point d'amis (*f*), ordonnoient à des esclaves de se rendre aux lieux de leur sépulture pour joncher des fleurs sur leurs tombeaux.

Ces urnes, qu'on trouve en grand nombre, & de différentes formes, étoient tantôt d'albâtre, de porphyre, des marbres les plus précieux; & même quelquefois d'or, souvent ornées de bas-reliefs. Leur grandeur est communément d'un pied & demi, ou de deux pieds. (*Voyez* les *Figures* 157, que je pose pour exemple.) Il s'en trouve d'assez grandes pour renfermer un corps tout entier. Pline (*g*) observe que de son temps l'usage de brûler les corps n'étoit pas bien ancien. Il y avoit même des familles, comme la Cornelienne, qui ne le faisoient jamais. Sylla (*h*) fut le premier qui l'ordonna pour lui-même, de peur qu'on ne le déterrât après sa mort, comme lui-même avoit fait à C. Marius. Quelquefois la pompe funebre étoit accompagnée d'une personne qui imitoit le caractere du défunt, & disoit des extravagances en son nom, comme fit Favon l'Archimime (*i*) aux funérailles de Vespasien. Il demandoit à ceux qui en faisoient les fraix, combien elles coûtoient; & comme on lui répondit, *cent sesterces*, il dit tout haut qu'on les lui donnât, & qu'on jettât son corps dans le Ti-

(*e*) Perse, sat. 4.

(*f*) Lucien, Dial. Nicrinus ou les mœurs d'un Philosophe, tom. 1, fol. 19.

(*g*) *Lib.* 7, *cap.* 54.

(*h*) *Plin. lib.* 7, *cap.* 54.

(*i*) *Suetonius, fol.* 748.

bre, raillant ainsi l'avarice que les Romains avoient reprochée à Vespasien. J'ignore ce qui peut avoir jetté ce ridicule dans les cérémonies les plus brillantes, comme étoit le triomphe, & les plus sérieuses, comme les funérailles, chez une Nation aussi sage qu'étoient les Romains : ridicule diamétralement opposé à celui de la déification, qu'on inventa pour honorer les Empereurs. C'est ce qu'on appella l'Apothéose.

L'Apothéose.

Les Anciens l'ont représentée par un Génie ailé, qui emporte au Ciel la personne déifiée, comme on voit au Capitole sur un bas-relief, & sur le piedestal placé à Monte-Citorio. Voici la description d'une Apothéose, tirée d'Hérodien (*k*). " On met dans le vestibule du Palais, sur un „ lit d'ivoire, couvert d'étoffe d'or, une image de cire „ qui représente parfaitement le défunt, avec un air pâle, „ comme s'il étoit encore malade : pendant le jour, au „ côté droit du lit, est rangé le Sénat, avec des robes de „ deuil ; & au côté gauche sont les femmes & les filles de „ qualité avec de grandes robes blanches, toutes simples, „ sans colliers ni bracelets. On garde le même ordre sept „ jours de suite, pendant lesquels les Médecins s'approchent du lit de temps en temps pour considérer le malade, „ & trouvent toujours qu'il baisse, jusqu'à ce qu'enfin ils prononcent qu'il est mort. Alors les Chevaliers Romains, „ les plus distingués, avec les plus jeunes Sénateurs, „ portent sur leurs épaules le lit de parade dans le vieux „ marché, où les Magistrats ont coutume de se démettre

(*k*) Liv. 4, fol. 157.

„ de leurs charges. On dreſſe à l'entour deux eſpeces d'am-
„ phithéâtres, ſur leſquels ſe placent d'un côté de jeunes
„ garçons, & de l'autre de jeunes filles des meilleures mai-
„ ſons de Rome, pour chanter des hymnes & des airs
„ lugubres en l'honneur du mort. Quand ils ont achevé,
„ on porte le lit hors de la Ville, dans le Champ de Mars.
„ On éleve au milieu de la Place une charpente quarrée,
„ en forme de pavillon; le dedans eſt rempli de matieres
„ combuſtibles, & le dehors revêtu de drap d'or, de com-
„ partiments d'ivoire, & de belles peintures. Au deſſus
„ de cet édifice, on en éleve un ſecond, tout ſemblable
„ pour la forme & pour la décoration, mais plus petit, &
„ dont les portes ſont ouvertes. Au deſſus de celui-ci, il y
„ en a un troiſieme, & un quatrieme encore plus petit,
„ & ainſi pluſieurs autres qui vont toujours en diminuant:
„ cet ouvrage reſſemble aſſez aux tours qu'on voit ſur les
„ Ports de mer, & qu'on appelle *Phares*, dans leſquelles on
„ met des fanaux pour guider les Navires qui abordent
„ la nuit. Dans la ſeconde ſéparation, on place le lit de
„ parade, autour duquel on entaſſe toutes ſortes de par-
„ fums, de ſenteurs, de fruits, d'herbes odoriférantes; car
„ il n'y a point de Province, point de Ville, point de per-
„ ſonne de diſtinction qui ne ſe faſſe un plaiſir & un hon-
„ neur d'envoyer à ſon Prince ces dernieres marques de
„ ſes hommages: quand le lieu où repoſe le corps en eſt
„ tout rempli, on fait à l'entour une cavalcade. Les Che-
„ valiers, en cérémonie, font avec meſure pluſieurs tours
„ & retours; ils ſont ſuivis de pluſieurs chariots, dont les
„ Conduc-

„ Conducteurs ont des robes de pourpre, & ſur leſquels
„ ſont les images des Empereurs, dont le regne a été heu-
„ reux, & des Généraux d'armée de grande réputation.
„ Lorſque toute cette pompe eſt paſſée, le nouvel Empe-
„ reur, tenant à la main une torche, va mettre le feu au
„ bûcher : les aromates & les autres matieres combuſtibles
„ prennent en un moment. Alors on lâche du faîte de cet
„ édifice un aigle, qui, au milieu de la flamme & de la fu-
„ mée, s'envolant dans les airs, va, à ce que croit le Peu-
„ ple, porter au Ciel l'ame de l'Empereur. Depuis ce jour,
„ il a ſon culte & ſes autels comme les autres Dieux.





LIVRE SIXIEME.

Des Étrusques, des Latins & des Samnites.

CHAPITRE PREMIER.

AVANT que de parler des autres Peuples qui habitoient l'Italie, j'ai cru devoir faire connoître la Nation Romaine, Peuple qui par sa gloire & par la durée de sa fortune, a obscurci les Nations dont il avoit adopté les usages, puisque c'est par les Écrits des Romains uniquement, que nous connoissons ces Nations. Les Étrusques, quoiqu'à peine connus, devroient avoir une place distinguée dans les fastes des Peuples : s'il est vrai que les Arts & les Sciences sont des compagnes fidelles, & se rendent un secours mutuel, les Étrusques méritent une place entre les Peuples éclairés ; mais subjugués de bonne heure par les Romains, on connoît à peine leur existence par le point de leur anéantissement. Grace à leurs Artistes, les monuments qui nous restent conserveront à jamais la réputation de ce Peuple, qui pour les Arts ne le cede qu'aux Grecs.

Les monuments représentent souvent des personnages inconnus ; communément ce sont des Héros ou Divinités de la Mythologie Grecque, qui, sans nous éclaircir sur l'Histoire, ne nous marquent que leur origine, & nous montrent un génie singulier, plus maniéré que les Grecs,

mais animé d'un eſprit vif & particulier ; indice d'une imagination ardente, laquelle ſe trouve confirmée par les habitants d'aujourd'hui. Leurs Poéſies modernes ſont pleines d'imaginations, & un peu outrées ; leurs anciennes ont dû l'être : ils ne ſe contenterent jamais de la ſimple nature dans les Arts, ni par conſéquent dans leur Poéſie. D'après cette réflexion, Michel-Ange, Peintre, Sculpteur & Architecte célebre ; le Dante, le Pétrarque, & autres Poëtes modernes, nous prouvent combien eſt grande l'influence de l'air & du ſol, ſur les organes délicats du cerveau.

Les Latins, les Samnites, les Volſques, les Sabins, les Campaniens & les Marſes, ne nous fourniſſent guere plus de lumiere : tous abſorbés par le Peuple conquérant, ils perdirent toute diſtinction ; auſſi n'avoient-ils d'autre ambition que d'être admis aux droits & uſages des vainqueurs. Il ne faut donc pas s'attendre à beaucoup de particularités par rapport aux habillements de ces Peuples.

Habillements des femmes Étruſques.

Les figures de femmes Étruſques repréſentées ſur les monuments, ſont d'ordinaire vêtues de tuniques & du pallium ; telles ſont les figures d'un autel triangulaire de la Villa Borgeſe, de celui de forme ronde de la galerie du Capitole ; de même que pluſieurs autres figures ſculptées ſur différents ſépulchres *, habillées toutes à la maniere des femmes Grecques, mais ſouvent exécutées d'un ſtyle monotone, avec une répétition continuelle des mêmes plis. La coëffure eſt diſtinguée par des treſſes qui pendent de

* Voyez le Recueil de Mr. Caylus ; le *Monumenti antichi inediti* de l'Abbé Winckelmann, & le *Sepolcri antichi* di P. S. Bartoli.

côté & d'autre, même aux hommes. Les ſandales ſe ſont auſſi remarquer par des rubans en plus grand nombre, & qui ordinairement ſont croiſés les uns ſur les autres.

Habillements des hommes.

Aux figures d'homme, on remarque une variété infinie par rapport aux cheveux, tantôt longs, tantôt courts, même avec des treſſes, ſuivant le caractere des perſonnes; l'habillement eſt en général le pallium ou la chlamyde, comme ſur un autel de Villa Albani (*l*). Cependant la toga étoit l'habit des Étruſques (*m*); on l'apperçoit à une belle ſtatue, *Fig.* 111, ouvrage Étruſque, conſervé dans la galerie du Grand-Duc, à Florence. L'Abbé Winckelmann (*n*) a pris cette ſtatue pour celle d'un Aruſpice; mais ſon port, ſon geſte, l'anneau qu'il porte au doigt, tout annonce un Sénateur. Il a les cheveux courts, la barbe raſée; du reſte, ſa tunique, ſa toga, la chauſſure même, tout eſt ſemblable au Coſtume Romain, excepté cependant que la toga eſt plus courte.

Des armes.

Dans les figures qui repréſentent des Dieux, les armes reſſemblent à celles des Grecs; telle eſt une figure de Mars ſur l'autel Étruſque (*o*), de forme ronde, de la galerie du Capitole. D'autres monuments nous montrent des variétés infinies, dont il ſeroit inutile de rapporter les détails. Il eſt certain que les Romains ont adopté la plupart de leurs uſages : pluſieurs figures Étruſques (*p*) prouvent encore l'o-

(*l*) *Monumenti antichi inediti, tom.* 1, *fig.* 6.

(*m*) Diodore, tome 2, fol. 258.

(*n*) Hiſt. de l'Art chez les Anciens, tom. 1, fol. 58.

(*o*) *Monumenti antichi inediti, tom.* 1, *fig.* 5.

(*p*) Recueil d'ant. par Mr. Caylus, tome 1, pl. 31. Tome 6, pl. 34, 26.

rigine de l'armure Romaine, à quelque légere différence près. Une urne ſépulchrale (*q*), portant une inſcription Étruſque, eſt ornée d'un bas-relief (*Fig.* 158.) ſur lequel il y a deux combattants, dont l'un eſt armé d'un caſque aſſez ſemblable à celui des Grecs; mais ſa cuiraſſe paroît d'une forme différente, ſes cuiſſards ſont à doubles rangs, ce qu'on trouve même aux figures de leurs Divinités. Au deſſus de l'armure il porte la *Chlamyde* ou le *Palludamentum;* la chauſſure couvre le pied entiérement, ſans qu'on voie où elle finit. L'autre figure eſt armée exactement à la maniere des Grecs; les boucliers Étruſques ſont généralement de forme ronde (*r*), & très-ſouvent la crête de leurs caſques d'une grandeur démeſurée.

Les Thyrréniens, que les Latins nommoient Étruſques, avoient, ſuivant Diodore (*s*), inventé une eſpece de trompette excellente. Leurs lits (*t*) étoient ornés d'étoffes à fleurs. Ils ont inventé les portiques au devant des maiſons; & ce ſont eux, ſelon toute probabilité, qui ont porté les Ordres Grecs en Italie. Ce fut Démarate qui, du temps des Tarquins, amena avec lui beaucoup de Corinthiens en Toſcane (*v*), & leur procura des Artiſtes de cette École célebre; de là on remarque ſur leurs bas-reliefs, l'ordre Corinthien : ils auront auſſi caractériſé l'architecture par cet eſprit ſingulier qui diſtingue encore les beaux bâtiments à Florence.

(*q*) Antichi Sepolchri Romani & Etruſchi, fol. 92.

(*r*) Mr. Caylus, Recueil d'antiq. tom. 4, pl. 28, 30.

(*s*) Tome 2, fol. 258.

(*t*) Diodore de Sicile, tome 2, fol. 259.

(*v*) *Geographia, lib. 5, fol. 90.*

Des Latins.

Les Latins, ou les Peuples du Latium, ont été confondus de trop bonne heure avec les Romains. Virgile (*u*) leur ſuppoſe la *Trabea* pour habillement, au temps où les Troyens arriverent en Italie; mais il paroît que Virgile a viſé ſouvent à peindre les uſages des Romains en ceux de l'antiquité. Les lits ſur leſquels il fait manger Didon, l'uſage de la trompette, l'art de faire des portraits en ſculpture, & autres inventions ſemblables, appartiennent évidemment à des ſiecles poſtérieurs à celui dont il parle. Du temps des Romains les Latins ſe confondoient avec ceux-ci. Quant aux armes (*w*), il paroît que les Troyens abandonnerent leur nom & leurs uſages en s'incorporant avec les Peuples d'Italie, ainſi que le bonnet Phrygien & les caleçons avoient diſparu, avant même que Rome fût bâtie.

Des Samnites.

Une figure de Gladiateur Samnite paroît cependant la tête couverte du bonnet ou caſque Phrygien, ſur une lampe antique, *Fig.* 160. Bellori (*x*) prend pour Samnites les figures de Gladiateurs 159; d'autres (*y*) conviennent que c'étoit là l'armure des anciens Samnites. On leur voit (*Fig.* 159.) le bonnet ou caſque de cuir, *Galea*, orné d'une ou deux plumes; leurs boucliers ſont ſemblables à ceux des ſeuls Romains. Ils ont des épées courtes & recourbées, & pour tout habillement une eſpece d'enveloppe courte, comme les *Popes* des Romains. La chauſſure ne ſauroit ſe diſtinguer. La ſeconde lampe (*Fig.* 160.) offre des Gladiateurs

(*u*) *Æneid. lib.* 7, ℣. 178.

(*w*) Tite-Live, décad. 1, liv. 8.

(*x*) *Lucerne antic. pars* 1, *fig.* 20, 21 & 22.

(*y*) Vaſlet, Introd. à la connoiſſance des Ant. Rom. fol. 187.

armés de jambieres aux deux jambes, quoique les Auteurs ne donnent ordinairement ces jambieres qu'à la jambe gauche.

Pendant la guerre que les Samnites ſoutinrent contre les Romains, l'an de Rome 444, ces Peuples avoient mis en campagne deux armées, équipées richement (z); l'une ſe diſtinguoit par des tuniques blanches, l'autre par des tuniques de diverſes couleurs. Les boucliers de ceux-ci étoient dorés, ceux des autres étoient argentés. Ces boucliers, quarrés par en haut, n'alloient en diminuant qu'au delà de la capacité néceſſaire pour couvrir la poitrine, & ſe terminoient en pointe vers le bas. Les ſoldats étoient armés de cuiraſſes, *Spongiæ* (*a*), faites de laine (*b*), & fabriquées, ſelon Lipſe, de la maniere dont on fabrique nos chapeaux. Leurs caſques étoient ornés d'aigrettes, apparemment comme nos *Figures* 159 ou 160.

Des Marſes & des Sabins.

Tout ce que nous ſavons des Marſes & des Sabins, c'eſt qu'ils étoient très-ſimplement vêtus. Les derniers, comme il a été dit plus haut, ſe couvroient la tête du *Cucullus*, de couleur bleue (*c*). Ils étoient originaires de Lacédémone (*d*). On peut croire par Juvenal, qu'ils avoient conſervé dans leur tranſmigration la rigidité de la mere Patrie. Ce n'eſt pas cependant que la cappe puiſſe diſtinguer une Nation plutôt qu'une autre, elle devoit être générale dans

(z) Tite-Live, décad. 1, liv. 9.
(*a*) Ibidem.
(*b*) *Lipſius, lib.* 3, *de Arm. de Loric e.*
(*c*) Juvenal, ſat. 3, ℣. 146.
(*d*) Plutarco vitæ degli Huom. illuſt. part. 1, fol. 34.

l'Italie & les Pays limitrophes, puiſque Mr. Caylus (*e*) nous donne une figure, qu'il tient pour être de Sardaigne, vêtue d'une tunique avec une cappe, comme celle des Récollets. Un monument trouvé à Langres (*f*), repréſente une charette à quatre roues, chargée d'un tonneau; le Chartier eſt vêtu d'une groſſe tunique avec une cappe, que M. Caylus croit le *Bardocucullus*.



CHAPITRE SECOND.

Origine des ornements de nos Eccléſiaſtiques.

Nous finirons cet Eſſai du Coſtume, par un léger examen des habillements que les Eccléſiaſtiques ont conſervés. Après le ſiecle de Conſtantin l'Europe fut plongée dans la plus affreuſe barbarie; il ſembloit que les hommes de ces temps-là euſſent pris à tâche d'anéantir juſqu'aux moindres veſtiges des Arts & des Sciences. Tous devenus barbares, tant pour les mœurs que pour les habillements, ce furent les ſeuls Eccléſiaſtiques qui conſerverent une partie de l'habit des Romains; mais des Romains dans leur décadence, & avilis déja par le mêlange des Barbares.

Ornements de nos Eccléſiaſtiques.

Pour l'explication de ces habillements, nous ſuivrons le Commentaire que Mr. Paquot a donné ſur Molanus (*g*). Il remarque d'abord qu'au commencement du quatrieme ſiecle,

(*e*) Recueil d'Ant. t. 5, pl. 45.
(*f*) Idem, tom. 4, pl. 122.
(*g*) *Hiſt. SS. Imaginum, lib.* 4, *cap.* 29.

cle, les Évêques avoient quelque couverture de tête, ſoit bonnet, couronne, tiare ou mitre. Les mitres dont nos Évêques ſe ſervent aujourd'hui, ne commencerent à être en uſage que dans le huitieme ſiecle; il n'étoit pas même encore alors général, puiſque Mr. Paquot obſerve que l'année 847, le Pape n'accorda la mitre que par un privilege ſpécial. Sa forme étoit alors plus ſimple, moins ornée, moins élevée. La mitre papale, ou la tiare, commença dans le dixieme ſiecle; elle étoit toute unie environ l'année 1159. Le Pape Alexandre III. y joignit, en ſigne de ſouveraineté, une premiere couronne ſur le bord d'en bas. Boniface VIII. y joignit la ſeconde à la fin de ſon Pontificat, puiſque ſur les peintures citées par Mr. Paquot, ce Pape eſt repréſenté n'ayant qu'une ſeule couronne ou bandeau à l'entour de ſa tiare. Urbain V, élu l'an 1362, fut le premier qui ſe ſervit de la mitre à trois couronnes.

Lorſque le Pape célebre la Meſſe, il ne porte point ordinairement cette mitre à trois couronnes, on la poſe avec d'autres mitres richement ornées, ſur l'autel, entre les chandeliers, tandis que lui-même a ſur la tête une mitre d'or toute ſimple, & ſemblable à celles de nos Évêques.

Mr. Paquot nous dit que les Abbés ſe ſervoient de la croſſe ou du bâton paſtoral, long-temps avant qu'il fût donné aux Évêques comme un ornement épiſcopal. Quoi qu'il en ſoit, le Teſtament de St. Remi prouve que dès le ſixieme ſiecle on avoit des croſſes enrichies d'un travail précieux, quoique cependant moins ornées que celles d'àpréſent : elles avoient la forme d'un bâton un peu recourbé

par en haut, & pointu par le bas. On en voit encore de ſemblables aux Évêques Grecs, qui ont auſſi des mitres, ou plutôt des bonnets de différentes formes.

L'uſage de l'anneau, connu dès le ſeptieme ſiecle, ne devint général que dans le neuvieme.

Le pallium des Archevêques eſt une bande large de trois doigts, qui entoure les épaules, paſſant de l'une à l'autre par une pente circulaire, & qui ſe termine à deux bouts, dont l'un tombe ſur la poitrine, & l'autre ſur le dos; ils ſont de la longueur d'une palme, & ornés de croix noires. Cet ornement étoit déja en uſage dès le quatrieme ſiecle; &, ſuivant la remarque de Buonaruoti (*h*), le *Pallium* & le *Manipulum* d'aujourd'hui déſignent les bords, ou les bandes des habillements dont ils portent le nom, & qui inſenſiblement étoient devenus auſſi étroits pour être moins incommodes. Il y a dans l'Égliſe de St. Athanaſe, à Rome, des peintures qui repréſentent des Évêques Grecs vêtus d'une tunique longue, ou plutôt de la dalmatique, d'une étoffe rayée en lozanges, ayant au côté droit une eſpece de porte-feuille quarré, attaché par un bout à la ceinture. On apperçoit auſſi deux bouts d'une large étole qui deſcend juſqu'aux pieds, & par deſſus la *Caſula* ou la *Planeta*, dont les Prêtres Grecs ſe ſervent encore de nos jours. Quant à l'étole, Buonaruoti croit (*i*) que la *Lacerna*, ou quelque autre habit ſemblable, chez les Anciens, ayant été abandon-

(*h*) Oſſervazioni ſopra alcuni frammenti di vaſi antichi di vetro, fol. 79.

(*i*) Ibidem, fol. 77 & 78.

née des Séculiers, fut conſervée par les Eccléſiaſtiques, & déſignée depuis ſous le nom d'*Étole* ou d'*Orarium*. On a pu remarquer chez les Romains certains ornements ayant du rapport avec l'étole; ils les portoient cependant d'une maniere différente de ce que font les Diacres de l'Égliſe Latine.

La *Caſula* ne fut réſervée au Service divin, que dans le dixieme ſiecle. Ces mêmes peintures de St. Athanaſe font voir au deſſus de la *Caſula* une bande large, que je crois être le *Pallium*. Un de ſes bouts deſcend par devant juſqu'à mi-jambe, venant de l'épaule gauche, d'où cette bande paſſe à l'épaule droite; puis s'étendant ſur la poitrine, elle va ſe terminer par deſſus l'épaule gauche ſur le dos, à peu près de la même maniere comme il a été obſervé à deux *Figures* 124, excepté qu'à celle-ci la bande ne reſte point ſur les épaules, mais paſſe ſous le bras. On la voit ornée de croix de diſtance en diſtance; ſon tour circulaire permet de remarquer le revers de l'étoffe ſur la poitrine en montant vers l'épaule. Du reſte, cet ornement, commun à nombre de buſtes & de ſtatues dans le ſiecle de Conſtantin, ſe ſera probablement conſervé dans l'ordre des Eccléſiaſtiques.

La chaſuble Romaine provient de la Grecque, & celle-ci de la pænula; mais, comme dans les ſiecles gothiques *,

* *Muratori*, *tom.* 3, *fol.* 444, *Annal.* remarque avec juſteſſe que l'uſage de nommer Gothiques les choſes de mauvais goût eſt vicieux; le bon goût étoit déja banni de l'Italie, comme le prouvent les monuments de ces temps-là, même bien avant l'invaſion des Oſtrogoths, dont le regne n'a duré que ſoixante-quatre ans. Théodoric & Totila n'étoient pas ſi barbares qu'on le penſe, ils valoient peut-être bien les Grecs, qui pour lors dominoient en Italie.

on aimoit les étoffes riches, les broderies, l'or & les perles; ils en chargerent cet habillement, & l'on fut obligé de couper aux deux côtés la pænula, devenue trop pesante & trop roide pour être soutenue sur les avant-bras, comme il se fait encore par les Prêtres Grecs, dont la chasuble est constamment d'une étoffe légere.

Avant le quatrieme siecle les Prêtres n'avoient aucun habit distingué, ni parmi les Païens, ni parmi les Laïques Chrétiens, sinon ceux, qui, par esprit de pénitence, vouloient porter des habits plus humbles (*k*). Mr. Paquot donne aux Prêtres, depuis le quatrieme, jusqu'environ le quinzieme siecle, la *Casula, Planeta,* qu'on appelloit aussi *Casubula, Casibula, Phelonion & Pænula.*

Un Concile du Diocese de Cambrai, tenu l'an sept cent, ordonne que les Prêtres & les Diacres ne porteront plus le *Sagum* comme les Séculiers, mais la *Casula;* d'où l'on peut inférer que la distinction des habits n'étoit pas si générale, qu'il n'y eût des Ecclésiastiques qui portoient l'habit ordinaire des Nations barbares. Mr. Paquot remarque aussi que la *Bireta,* ou le bonnet quarré, n'a commencé que fort tard à être mis en usage. St. Ambroise jugeoit que (*l*) les Évêques ne devoient avoir d'autre distinction que leurs œuvres.

Cependant, dès le deuxieme siecle, ceux qui se consacroient aux travaux de l'Évangile, portoient des habits

(*k*) *Historica disquisitio de re vestiaria, Hom. sacri, fol.* 126.

(*l*) *De dignitate sacerdotali, lib.* 3, cité par l'Auteur, *de hist. disquis. &c.*

d'une plus grande ſimplicité (*m*). Ils portoient auſſi la tonſure, ou du moins avoient-ils les cheveux plus courts que les autres; mais en revanche, on exigeoit la plus grande décence & propreté dans les habillements qui ſervoient à la célébration des ſaints Myſteres. Selon Mr. Fleury (*n*), pour s'approcher de l'Autel l'Évêque étoit vêtu d'une robe éclatante : ce n'eſt pas, ajoute-t-il, que ces habits fuſſent d'une forme extraordinaire; la chaſuble, par exemple, étoit un habit commun du temps de ſaint Auguſtin. On ſe ſervoit de la dalmatique du temps de l'Empereur Valerien; mais il eſt apparent qu'on lui a fait ſubir les mêmes changements qui ont été remarqués à la *Caſula*. La dalmatique, qui, dans ſon principe, n'étoit autre choſe qu'une tunique ſupérieure, ſans ceinture, aura été ouverte des deux côtés, pour laiſſer aux bras plus de liberté. L'étole, continue Mr. de Fleury, étoit un manteau fort en uſage, même pour les femmes. Si l'étole provenoit du mot *Stola*, celle-ci, comme il a été obſervé ci-deſſus, n'étoit point un manteau, mais une longue tunique à longues manches. L'*Orarium* étoit une bande de linge, dont les perſonnes qui ſe piquoient de propreté, s'enveloppoient le cou, afin d'arrêter la ſueur du viſage. Le manipule n'étoit autre choſe qu'une ſerviette portée ſur le bras, pour ſervir plus proprement à la Table ſacrée. L'aube, la robe blanche de laine ou de lin, ne fut pas du commencement un habit particulier aux

(*m*) Actes de St. Bénigne, cités par l'Auteur. *Hiſt. diſ. de re veſt. fol.* 126.

(*n*) Mœurs des Chrétiens, fol. 138.

Clercs. Nous lifons qu'Aurélien en fit des largeffes au Peuple, comme auffi de ces grands mouchoirs appellés *Oraria*; mais dans la fuite, les Clercs s'étant accoutumés de porter l'aube continuellement, on recommanda aux Prêtres d'en avoir qui ne ferviffent qu'à l'Autel, afin qu'elles fuffent plus blanches; delà on peut conjecturer que les Prêtres, lorfque leur habillement confiftoit dans la chafuble, en avoient d'une étoffe plus riche, d'une couleur plus éclatante, mais de même forme que les autres, & confacrées uniquement au miniftere divin. Les Canons recommandent, fur-tout aux Prêtres & aux Diacres, de ne point officier fans l'*Orarium*, dont ils défendent l'ufage aux Miniftres inférieurs.



CHAPITRE TROISIEME.

CONCLUSION,

Où l'on fait voir l'utilité de la Fable & de l'Hiftoire Grecque par rapport aux Arts.

Le but de cet Ouvrage étant principalement de recommander aux Artiftes l'obfervation du Coftume par l'exemple des Anciens, de leur en faciliter les moyens, & de les rappeller en même temps à la fimplicité, & à la nobleffe des formes Grecques ou Romaines; nous ne parlerons pas des habillements de tous ces Peuples barbares, qui, après Conftantin, inonderent l'Empire. A quoi ferviroit-il de

citer ces habits chamarrés de haut en bas, de toutes les pieces ou quartiers d'armoiries; mascarade dont on faisoit usage en France du temps de Charles V. (*o*), & qui continua plus de 100 ans. Les Nations d'alors se sont toutes distinguées par des ajustements plus ou moins bizarres, & dont la peinture ne sauroit tirer qu'un très-mauvais parti. Chaque Peuple a raison pourtant de rechercher ses anciens usages; l'Artiste peut avoir recours à leurs monuments, témoignages authentiques de la bizarrerie de nos modes, que les plus célebres Artistes ont tâché d'éviter ou d'anoblir.

Il est certain que la Fable des Grecs & des Romains, ainsi que leur Histoire, fournit une source inépuisable de sujets connus par l'étude des Belles-Lettres chez tous les Peuples d'Europe. Quel Poëte a jamais fourni des idées plus sublimes & plus pittoresques qu'Homere? Quels Historiens plus agréables que Plutarque & Hérodote? L'estime qu'ont eu pour la Littérature Grecque, & les anciens Romains, & toutes les Nations policées, doit bien, ce me semble, nous convaincre que ce Peuple fut créé pour les Arts & pour les Sciences; tout paroît avoir contribué chez eux à les perfectionner. Leur religion tendoit à répandre des idées agréables; leurs Dieux aussi adonnés aux plaisirs & aux passions, que les hommes qui les adoroient, sembloient autoriser leurs foiblesses; ou, pour mieux dire, l'homme vicieux a tenté de corrompre l'image de la Divinité; la corruption du cœur humain a tâché de se former

(*o*) Mœurs & Coutumes des François, fol. 162.

des idées aussi flatteuses pour les sens, qu'elles étoient contraires à la vérité. Delà cette multitude de caracteres opposés; caracteres qu'ils nous ont transmis avec la supériorité de talents que nous leur connoissons. Leur Jupiter, tantôt terrible & foudroyant, tantôt plein de douceur, nous est représenté par leurs Poëtes & par leurs Artistes, toujours plein de majesté. Ici, ce Maître de l'univers, d'un mouvement des cils, fait trembler l'Olympe : là, par un doux regard, il met le calme dans les cieux. Leur Apollon, ce Dieu agréable, dont ils se sont formé l'image la plus élégante que le corps humain puisse recevoir, est une beauté idéale qui a été réalisée par le ciseau dans l'Apollon du Vatican. Leur Hercule, caractérisé par la grandeur des membres, symbole de la force du corps, est bien contrasté par Mercure & Bacchus, très-différents entr'eux, quoique réunissant l'un & l'autre les traits les plus vifs & les plus beaux de la jeunesse. Junon, Minerve, Vénus, & d'autres Déesses nous offrent des caracteres aussi variés que leurs inclinations étoient différentes, mais toutes également modeles de beauté. Dans la premiere brille cette beauté parfaite, qui inspire du respect : la seconde annonce un caractere majestueux & mâle, comme Déesse des combats, mais adoucie par la sagesse, les Sciences & les Arts, auxquels elle préside. La troisieme, toujours accompagnée des Graces, partage l'empire d'un fils à qui les Dieux n'étoient pas moins soumis que les hommes; aussi est-elle représentée sous des traits capables de dompter les cœurs des Dieux & des hommes.

Sur ces modeles, dont l'imagination avoit peuplé le ciel, les

les Grecs, en tout temps avides de fables & du merveilleux, ont modelé leurs demi-Dieux & leurs Héros : idées flatteuſes & agréables, qui ouvrent un vaſte champ aux Poëtes & aux Artiſtes. Tout ſemble avoir concouru chez ce Peuple, pour lui donner l'empire des Nations, & lui ſoumettre jusqu'à ſes vainqueurs (*p*). Ce n'eſt pas que la fable de chaque Pays, l'origine de chaque Nation, ſes progrès, ſon hiſtoire, & celle de ſes Princes & de ſes grands Hommes ne puiſſent fournir des traits dignes d'être tranſmis à la poſtérité par les meilleurs Poëtes, par les Artiſtes les plus habiles : au contraire, il ſeroit à ſouhaiter que chaque Nation aimât aſſez ſa Patrie & ſes glorieux Ancêtres pour éterniſer leur mémoire, en conſacrant aux ſiecles à venir les traits brillants de leurs aïeux; peut-être parviendroit-on à rendre ces ſujets moins étrangers à notre eſprit, & le Coſtume de leur temps moins barbare à nos yeux. Et quand cela ſeroit impoſſible, du moins pourroit-on ſuivre l'exemple de Rubens, qui, pour orner l'Hiſtoire d'une Reine, qui vivoit de ſon temps, l'a embellie de tout ce que l'Olympe des Grecs contient de plus agréable : les vertus, les rivieres, les montagnes, perſonnifiées, en même temps qu'elles donnent de l'agrément, peuvent contribuer à l'inſtruction, & éclaircir le Coſtume, en faiſant connoître le Pays par quelque riviere diſtinguée. A leur défaut, on peut avoir recours à quelque caractere local; tels étoient, par exemple, les grands chemins de l'Empire Romain, ornés de colonnes qui marquoient le nombre des milles qu'elles

(*p*) *Horatii epiſt.* 1, *l.* 2, ꝟ. 156.

étoient diſtantes de Rome; tels étoient les aqueducs qui conduiſoient l'eau à travers les montagnes & pardeſſus les vallées; tels étoient enfin les pyramides & les obéliſques de l'Égypte : mais tel n'eſt point le buſte de Tibere, placé au deſſus d'une porte dans le couronnement de notre Seigneur *, comme un Auteur le propoſe. Algarotti (*q*) auroit pu louer la marque chronologique, ſans poſer en exemple un fait ſi contraire au Coſtume des Juifs.

J'ai paſſé les bornes que je me ſuis preſcrites. Trop ſouvent entraîné par un torrent d'opinions qui ſe détruiſent réciproquement, je n'ai pu me diſpenſer de les débrouiller pour rendre ma définition claire & nette : je ne me flatte pas d'avoir toujours réuſſi. Je ſens bien que plus d'une fois je ſuis dans le cas de dire à mon Lecteur, avec le plus beau génie que l'Angleterre ait jamais produit :

Crois-tu pouvoir trouver des Ouvrages parfaits?
Il n'en fut, il n'en eſt, il n'en ſera jamais.

---

* Tableau de Titien dans l'Égliſe des Dominicains à Milan.

(*q*) Saggio ſopra la pittura, f. 80.

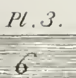
FIN.



Pitre Martenasie Sculp.


Pl. 2.
5
4
3
2
P.M.S.

Pl. 3.



Pl. 4.



P. M. S.


12.



P. M. S.



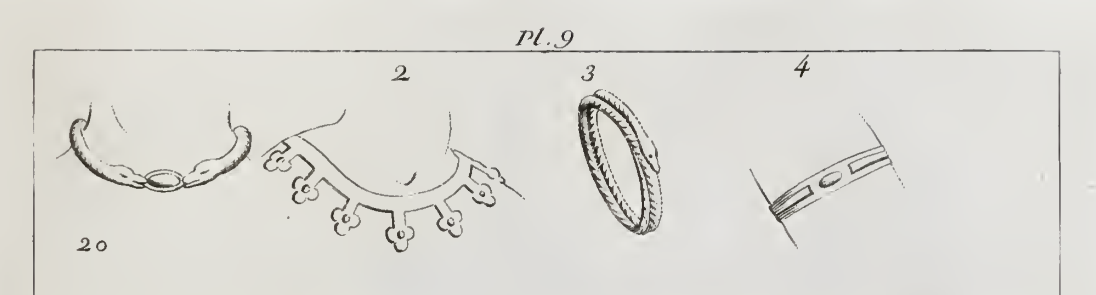
P. M. S.

Pl. 8.





Pl. 9



ZETHVS ANTIOPE AMPHION

P. M. S.



P. M. s.


24.
23.
22.



P.M.S.

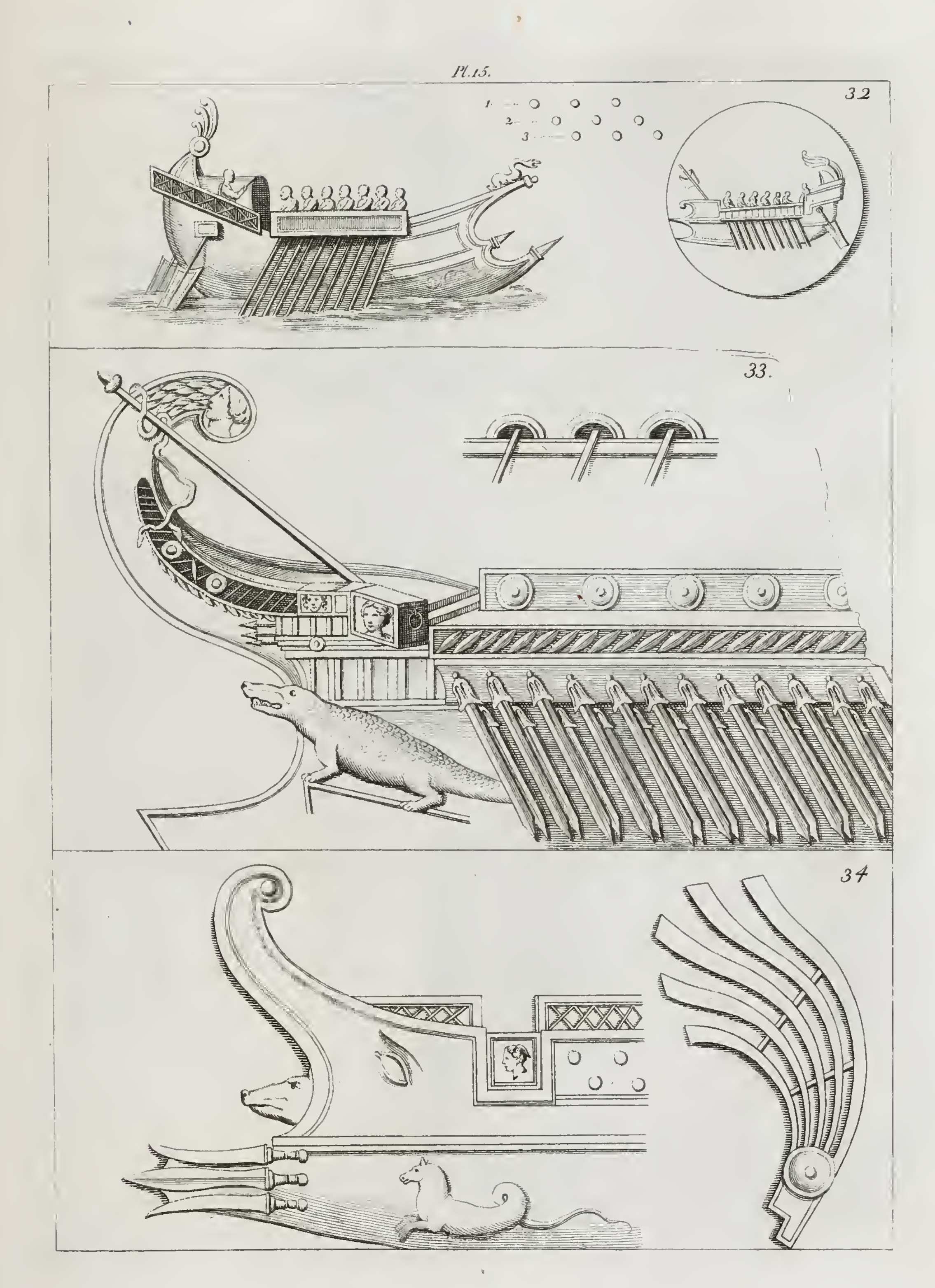


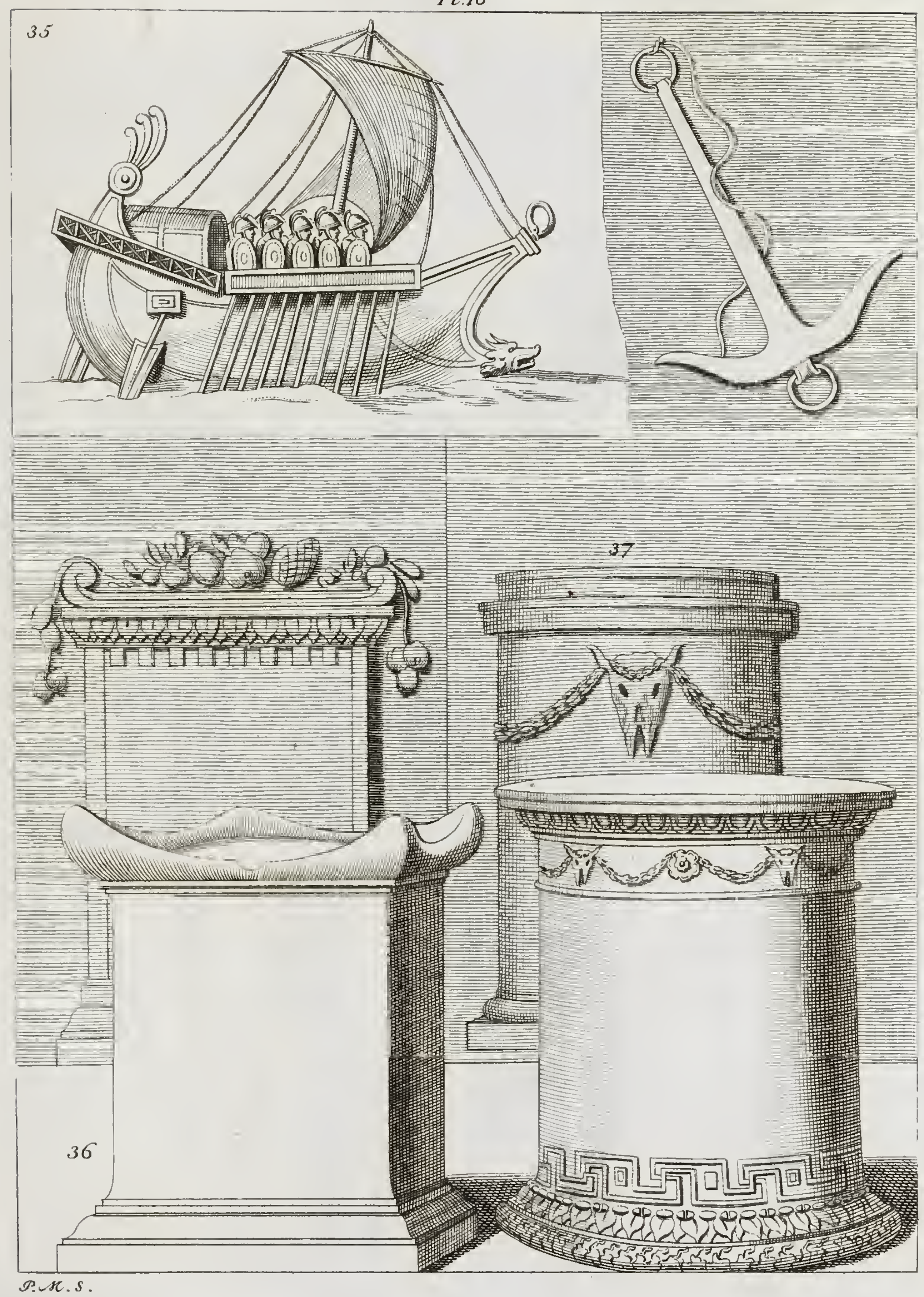
Pl.13.



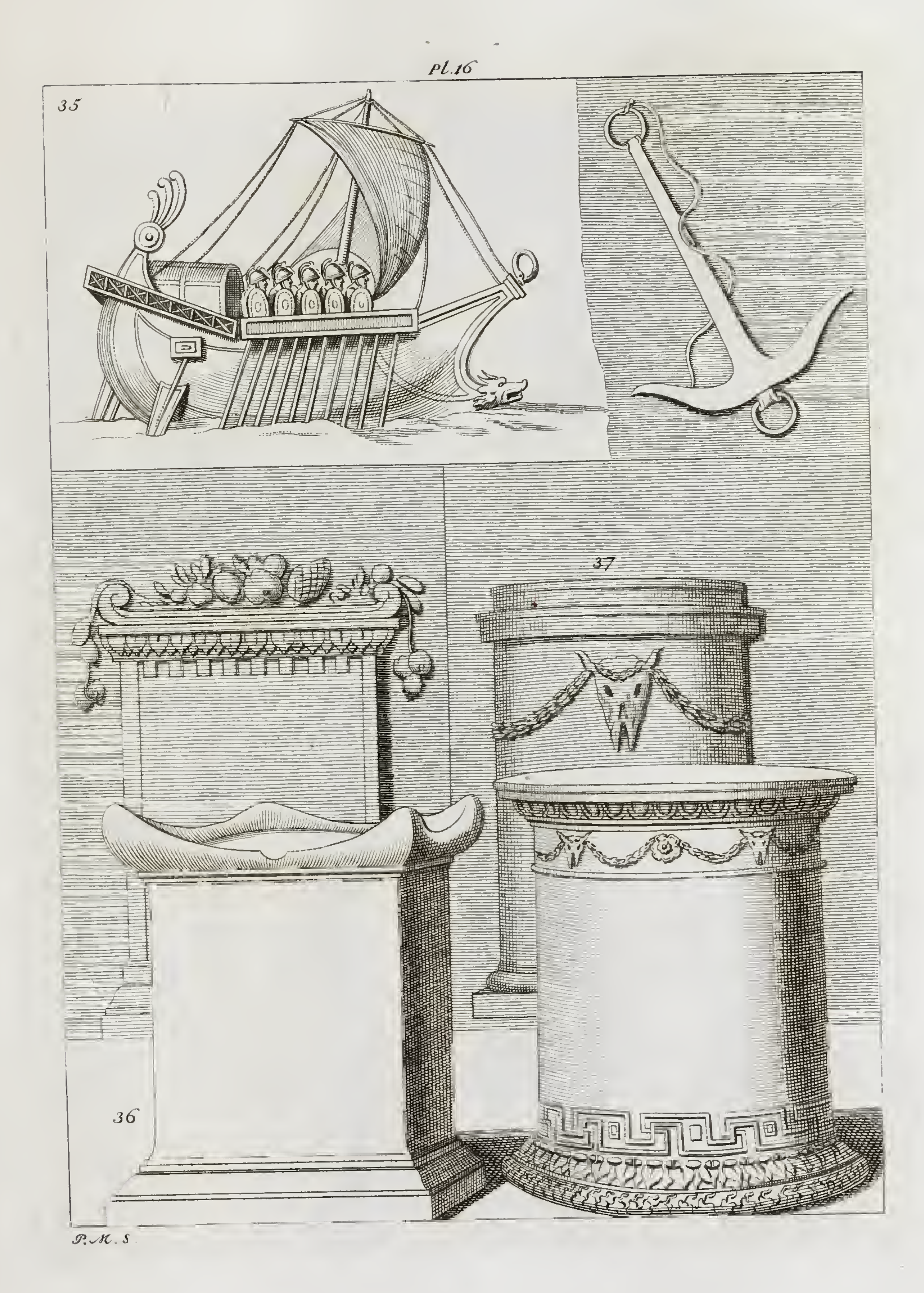
P.M.S.


P.M.S.


32
1
2
3
33.
34

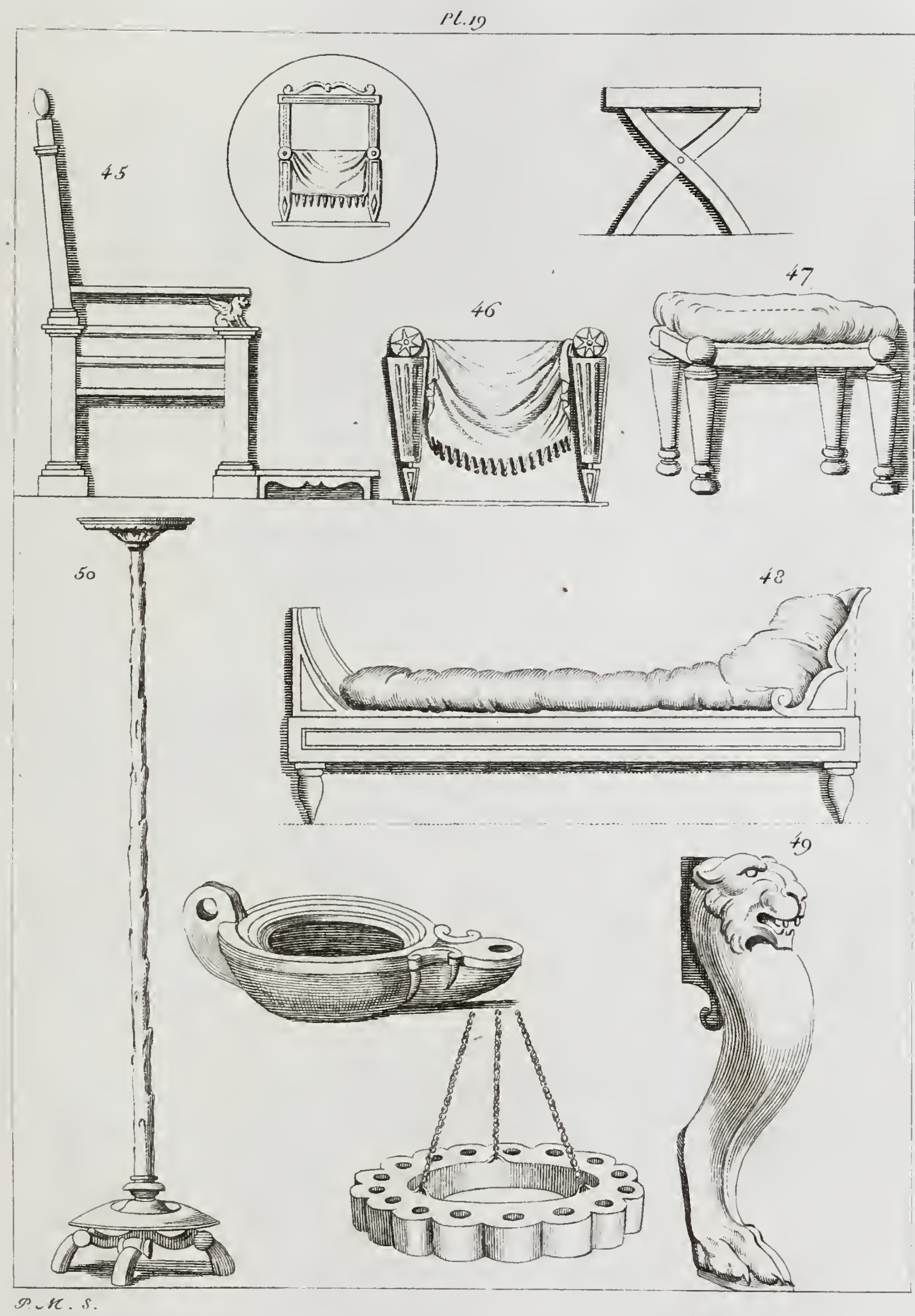


P.M.S.


Pl.16
35
37
36
P.M.S


Pl. 17
39
38
40
P. M. S.


Pl.18
41
42
44
43
P.M.S.



P. M. S.

Pl. 21.



P.M.S.

Pl.22



P.M. S.

Pl. 23



P.M.S.


71.
ϹΑΡΔΑΝΑΠΑΛΛΟϹ
P. M. S.



P.M.S.

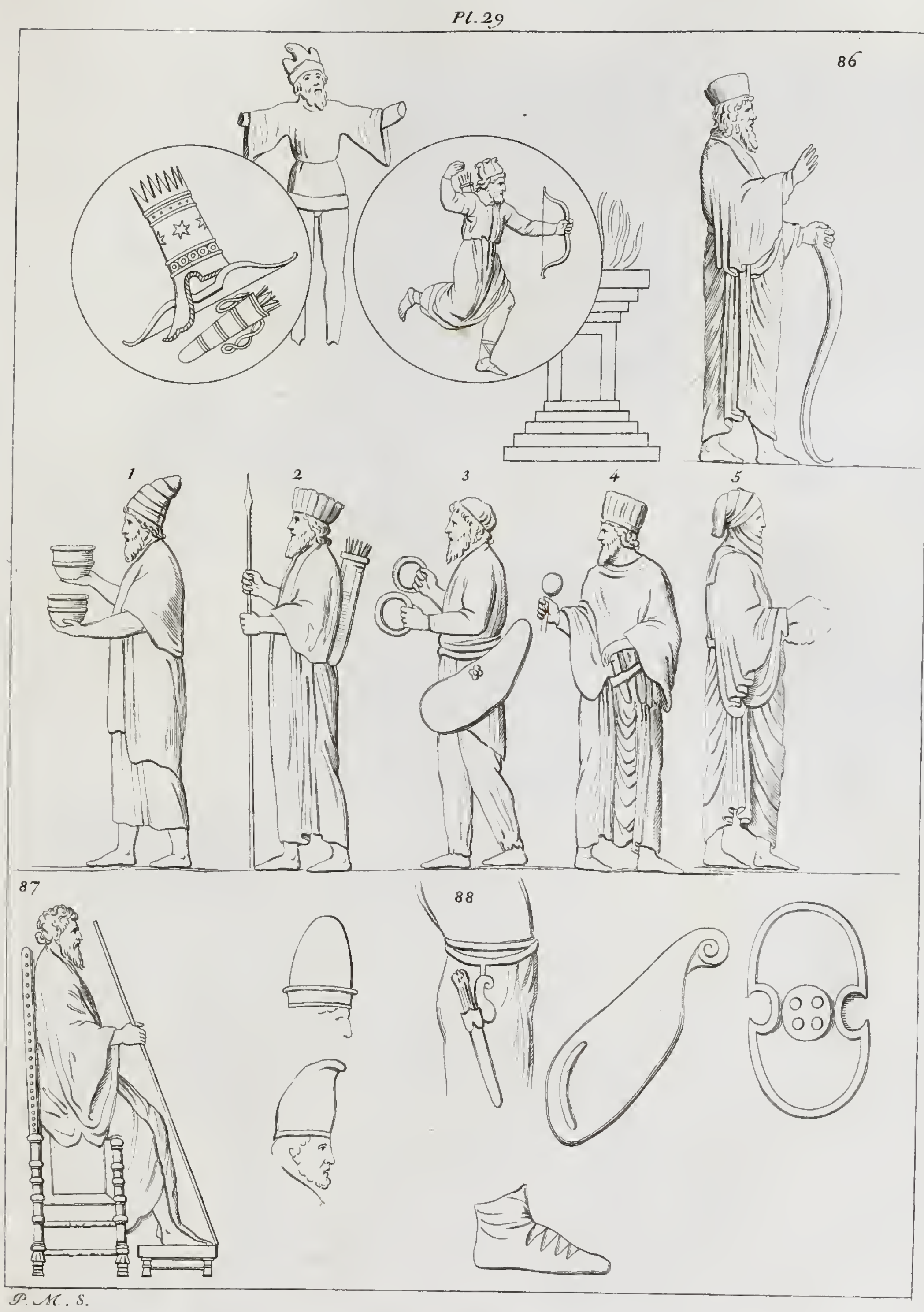



75
74
76
73
P. M. S.



P. M. S.


Pl. 28.
80.
81.
82.
83.
84.
85.
P. M. S.


Pl. 29
86
1
2
3
4
5
87
88
P. M. S.



P. M. S.




95
96
97
99
98
102
100
103
104
101
105
P. M. S.



P. M. S.



P. M. S.

Pl. 34



P. M. S.

Pl. 35



P. M. S.



Pl. 36.



P.M S.


111
112
P. M. S.


113
P.M.S.





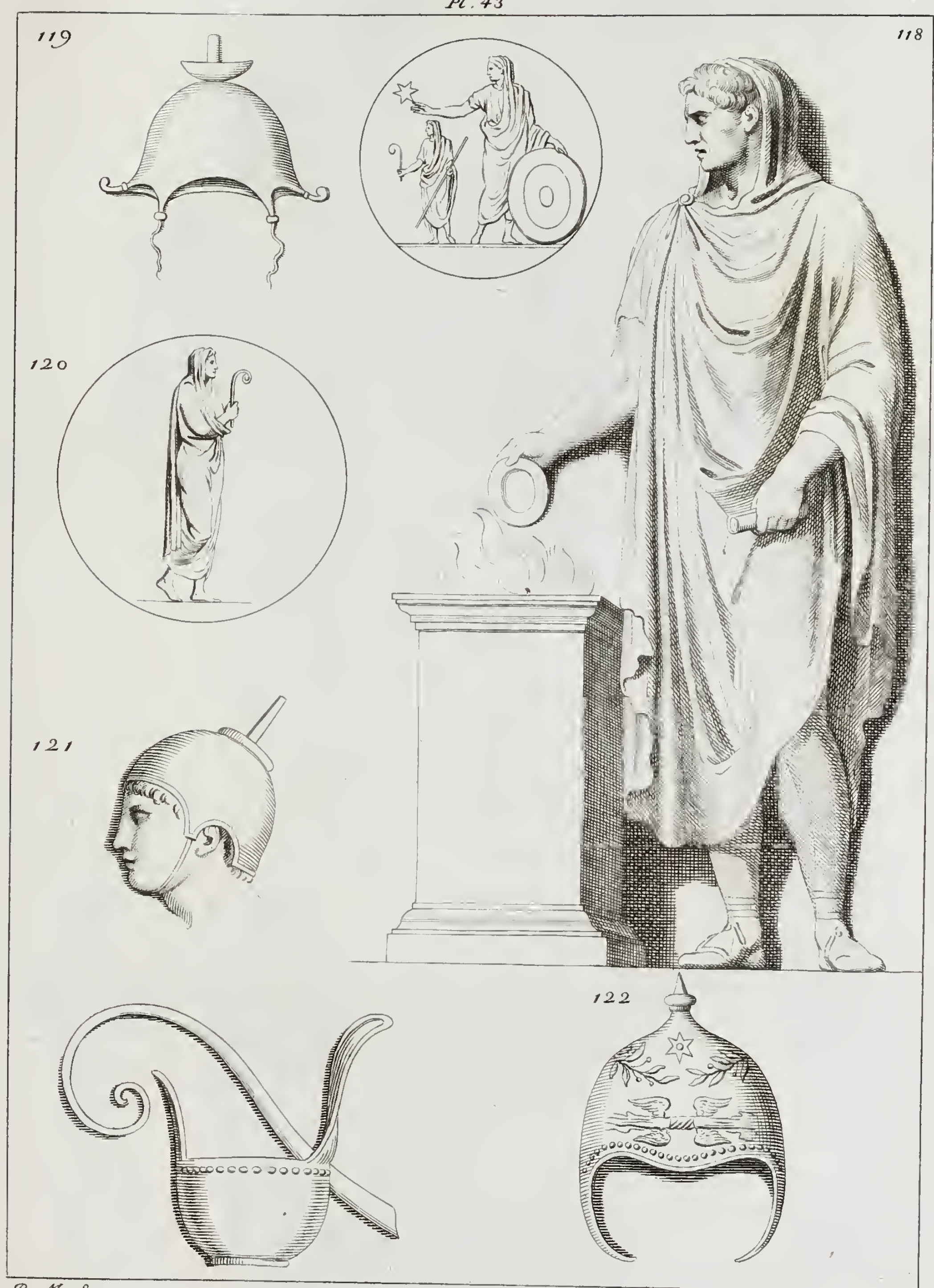
P. M. S.


115
P. M. S.



P. M. S.

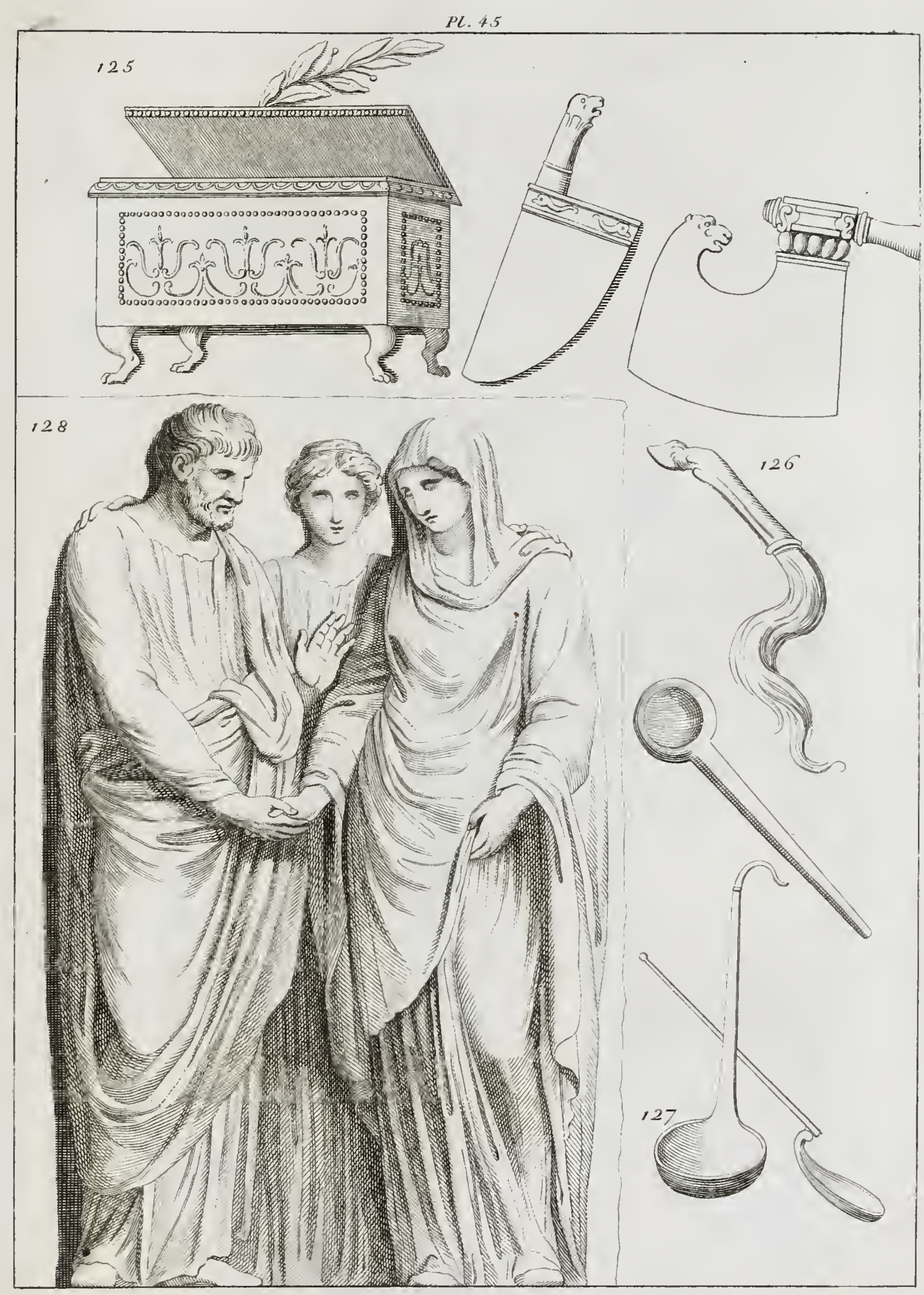

117
P. M. S.



P. M. S.




123
124
P.M. S.



P. M. S.





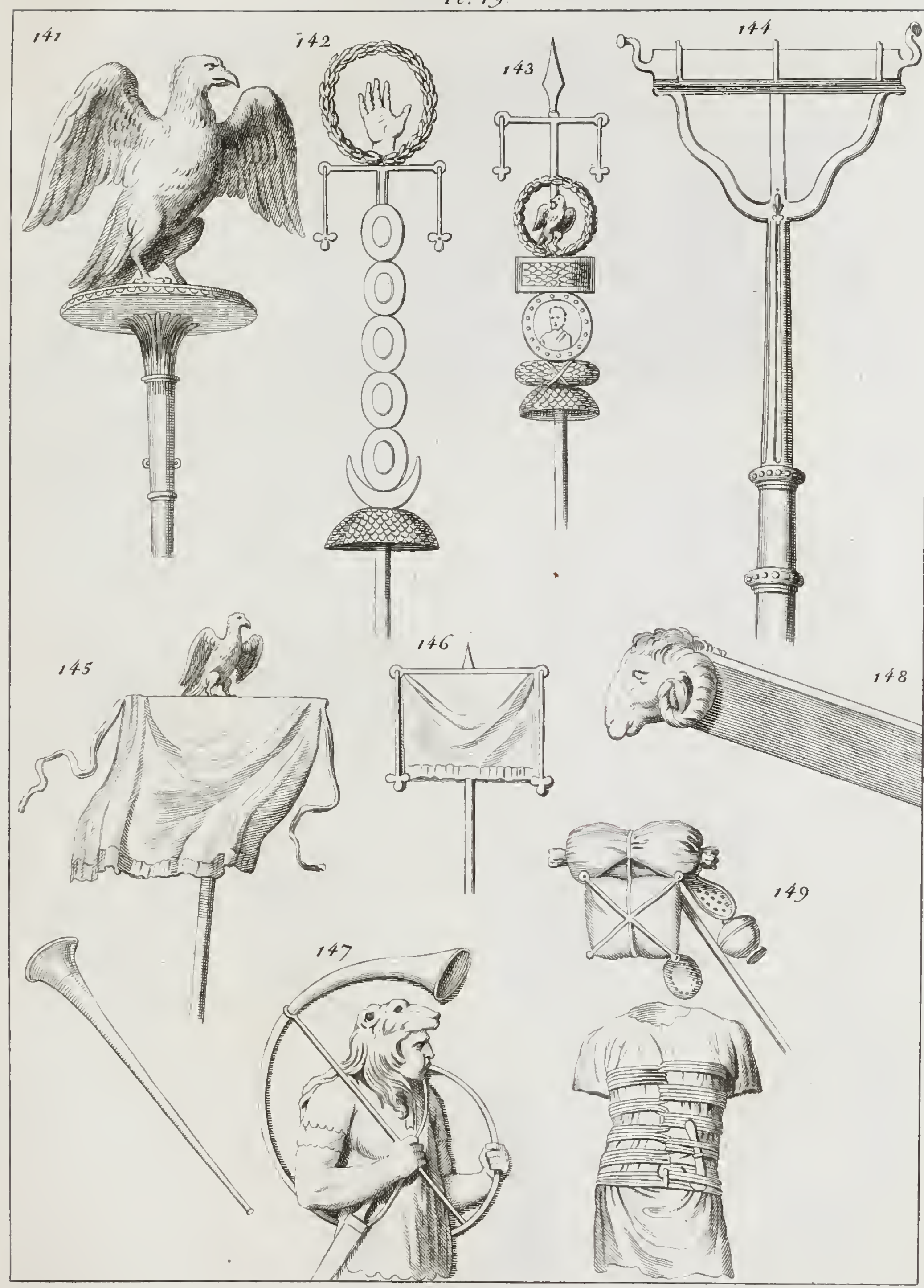
P. M. S.



P.M. S.



P. M. S.



P. M. S.

Pl. 50



P. M. S.



P.M.S.

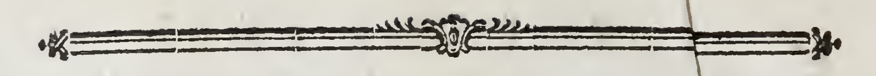


TABLE DES MATIERES.

Nota. *Les premiers chiffres désignent les Figures, & les derniers les Pages.*

A

Fin de la Table des Matieres.



AVIS AU RELIEUR.

TOUTES les Figures doivent être placées à la fuite de cette page, fuivant leurs numeros.

ERRATA.

Page xij, *ligne* 8, Borgefe, *lifez* Médicis.
44, *lignes* 13 & 19, Dirée, *lifez* Dircé.
60, *ligne* 16, (*Fig.* 21.) *lifez* (*Fig.* 22.)
64, = *en marge*, du, *lifez* de la.
67, = 2, Fagum, *lifez* Sagum.
78, = 2, boue, *lifez* bouc.
81, = 11, Ifcarius, *lifez* Icarius; *ligne* 19, Pezzon, *lifez* zron.
89, = *en marge*, Bouclier, *lifez* Baudrier.
98, = (*k*) fol. 627, *lifez* tome 6, fol. 277.
106, = 9, bans, *lifez* bancs.
128, = 19, foupées, *lifez* foupers.
134, = 3, il y avoit des grandes, *ajoutez* & d'une autre rme.
20, Caftagnetes, *lifez* Caftagnettes.
145, = 15, diftingue, *lifez* diftinguée.
151, = 8, Achile, *lifez* Achille.
152, = 2, Illione, *lifez* Ilione.
194, = 12, de voile, *lifez* d'un voile.
246, = 12, ombilicus, *lifez* umbilicus.
290, = 3, deffous, *lifez* deffus.
326, = 6, Conferreatio, *lifez* Confarreatio.
333, = 13, couffinet, *lifez* couffin &.

